

NOTE D'INFORMATION



التجاري وفا بنك
Attijariwafa bank

ATTIJARIWAFABANK

EMISSION D'OBLIGATIONS SUBORDONNEES D'UN MONTANT GLOBAL DE 1 500 000 000 Dh

	Tranche A cotée	Tranche B cotée	Tranche C non cotée	Tranche D non cotée	Tranche E cotée	Tranche F non cotée
Plafond	MAD 1 500 000 000	MAD 1 500 000 000	MAD 1 500 000 000	MAD 1 500 000 000	MAD 1 500 000 000	MAD 1 500 000 000
Nombre de titres	15 000 obligations subordonnées	15 000 obligations subordonnées	15 000 obligations subordonnées	15 000 obligations subordonnées	15 000 obligations subordonnées	15 000 obligations subordonnées
Valeur nominale	MAD 100 000	MAD 100 000	MAD 100 000	MAD 100 000	MAD 100 000	MAD 100 000
Maturité	7 ans	7 ans	7 ans	7 ans	7 ans	7 ans
Taux	Fixe, en référence à la courbe des taux de référence du marché secondaire des bons du Trésor de maturité 7 ans telle que publiée par Bank Al-Maghrib en date du 31 mai 2018, soit 2,97%, augmenté d'une prime de risque, soit entre 3,57% et 3,67%	Révisable annuellement, en référence au taux plein 52 semaines (taux monétaire) déterminé en référence à la courbe des taux de référence du marché secondaire des bons du Trésor telle que publiée par Bank Al-Maghrib en date du 31 mai 2018, soit 2,38%, augmenté d'une prime de risque, soit entre 2,93% et 3,03% pour la première année	Fixe, en référence à la courbe des taux de référence du marché secondaire des bons du Trésor de maturité 7 ans telle que publiée par Bank Al-Maghrib en date du 31 mai 2018, soit 2,97%, augmenté d'une prime de risque, soit entre 3,57% et 3,67%	Révisable annuellement, en référence au taux plein 52 semaines (taux monétaire) déterminé en référence à la courbe des taux de référence du marché secondaire des bons du Trésor telle que publiée par Bank Al-Maghrib en date du 31 mai 2018, soit 2,38%, augmenté d'une prime de risque, soit entre 2,93% et 3,03% pour la première année	Fixe, en référence à la courbe des taux de référence du marché secondaire des bons du Trésor telle que publiée par Bank Al-Maghrib en date du 31 mai 2018, soit 2,82%, augmenté d'une prime de risque, soit entre 3,32% et 3,42%	Fixe, en référence à la courbe des taux de référence du marché secondaire des bons du Trésor telle que publiée par Bank Al-Maghrib en date du 31 mai 2018, soit 2,82%, augmenté d'une prime de risque, soit entre 3,32% et 3,42%
Remboursement du principal	In fine	In fine	In fine	In fine	Amortissement linéaire constant, avec 2 ans de différé	Amortissement linéaire constant, avec 2 ans de différé
Prime de risque	Entre 60 et 70 pbs	Entre 55 et 65 pbs	Entre 60 et 70 pbs	Entre 55 et 65 pbs	Entre 50 et 60 pbs	Entre 50 et 60 pbs
Garantie de remboursement	Aucune	Aucune	Aucune	Aucune	Aucune	Aucune
Méthode d'allocation	Adjudication à la française avec priorité aux tranches E et F (à taux fixe), puis aux tranches A et C (à taux fixe), puis aux tranches B et D (à taux révisable annuellement)					
Négociabilité des titres	A la Bourse de Casablanca	A la Bourse de Casablanca	De gré à gré (hors Bourse)	De gré à gré (hors Bourse)	A la Bourse de Casablanca	De gré à gré (hors Bourse)

Période de souscription : du 19 au 21 juin 2018 inclus

Emission réservée aux investisseurs qualifiés de droit marocain tels que listés dans la présente note d'information

Organisme Conseil
Attijari Finances Corp.



Organisme chargé de l'enregistrement
Attijari Intermédiation



Organisme chargé du placement



VISA DE L'AUTORITE MAROCAINE DU MARCHE DES CAPITAUX

Conformément aux dispositions de la circulaire de l'AMMC, prise en application de l'article 14 du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993 tel que modifié et complété, l'original de la présente note d'information a été visé par l'AMMC le 07 juin 2018 sous la référence n°VI/EM/010/2018.

ABREVIATIONS

AED	Dirham Emirats Arabes Unis
AFAQ	Association Française de l'Assurance Qualité
AFNOR	Association Française de Normalisation
AGE	Assemblée Générale Extraordinaire
AGO	Assemblée Générale Ordinaire
AIMR	Association for Investment Management and Research
AMI	Assurance Maladie pour les Indépendants
AMMC	Autorité Marocaine du Marché des Capitaux
ANAPEC	Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi des Cadres
ANPME	Agence Nationale de Promotion de la Petite et Moyenne Entreprise
APSF	Association Professionnelle des Sociétés de Financement
AWB	Attijariwafa bank
BAM	Bank Al-Maghrib
BDI	Banque de détail à l'international
BCM	Banque Commerciale du Maroc
BCP	Banque Centrale Populaire
BMAO	Banque Marocaine pour l'Afrique et l'Orient
BMCE BANK	Banque Marocaine du Commerce Extérieur
BMCi	Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie
BNDE	Banque Nationale pour le Développement Economique
BMF	Banque des Marocains sans Frontière
BNR	Bénéfice Net Réel
BNS	Bénéfice Net Simplifié
BP	Boîte Postale
BPP	Banque des Particuliers et des Professionnels
BST	Banque Sénégal-Tunisienne
BTP	Bâtiments et Travaux publics
CA	Chiffre d'affaires
CAD	Dollar canadien
CAI	Crédit Agricole Indosuez
CAM	Crédit Agricole du Maroc
CCO	Conserverie des Cinq Océans
CDG	Caisse de Dépôt et de Gestion
CDM	Crédit du Maroc
CEMA	Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale
CGI	Code Général des Impôts
CHF	Franc suisse
CIC	Crédit Industriel et Commercial
CIH	Crédit Immobilier et Hôtelier
CIMR	Caisse Interprofessionnelle Marocaine de Retraite
CNCA	Caisse Nationale du Crédit Agricole
CNIA	Compagnie Nord Africaine et Intercontinentale d'Assurances
CRM	Customer Relation Management
Dh	Dirham
DKK	Couronne danoise
DZD	Dinars algériens
E	Estimé
EUR	Euro
ETIC	Etat des Informations Complémentaires
FCP	Fonds Commun de Placement
F3I	Financière d'Investissements Industriels et Immobiliers (ex-Financière Diwan)
FOGARIM	Fonds de Garantie pour les Revenus Irréguliers et Modestes
FRA	Forward Rate Agreement
FTA	First Time Adoption
GAB	Guichet Automatique Bancaire
GBP	Livre Sterling
GE	Grande Entreprise
GGR	Gestion Globale des Risques
GPBM	Groupement Professionnel des Banques du Maroc
HBM	Habitat Bon Marché
HT	Hors Taxes
IAS	International Accounting Standards
IFRS	International Financial Reporting Standards
IR	Impôt sur le Revenu
IS	Impôt sur les Sociétés
IVT	Intermédiaires en Valeurs du Trésor

JPY	Yens japonais
Kdh	Milliers de dirhams
KMAD	Milliers de dirhams
KWD	Dinar koweïtien
LLD	Location Longue Durée
LYD	Dinar libyen
MAD	Dirham marocain
MAMDA	Mutuelle Agricole Marocaine d'Assurances
MPP	Marché des Particuliers et des Professionnels
MCMA	Mutuelle Centrale Marocaine d'Assurances
Mdh	Mdh
MDT	Millions de Dinars Tunisiens
MMAD	Mdh
MENA	Middle East & North Africa
MFCFA	Millions de Francs CFA
Mrds Dh	Milliards de dirhams
MRE	Marocains Résidant à l'Etranger
MRO	Ouguiya Mauritanienne
MSF	Marocains Sans Frontière
N°	Numéro
ND	Non disponible
NOK	Couronnes Norvégiennes
NA	Non applicable
Ns	Non significatif
OGM	Omnium de Gestion Marocain
ONA	Omnium Nord Africain
ONDA	Office Nationale des Aéroports
ONCF	Office Nationale des Chemins de Fer
OPA	Offre Publique d'Achat
OPCVM	Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières
OPE	Offre Publique d'Echange
OPR	Offre Publique de Retrait
OPV	Offre Publique de Vente
PCEC	Plan Comptable des Etablissements de Crédit
PDG	Président Directeur Général
PDM	Part de marché
PEB	Produits d'Exploitation Bancaire
P&L	Profit And Loss
PME	Petite et Moyenne Entreprise
PNB	Produit Net Bancaire
PRG	Provision pour Risques Généraux
Pb	Points de base
Pts	Points
RGGG	Ressource Golden Gram Gabon
RH	Ressources Humaines
RNPG	Résultat Net Part du Groupe
ROA	Return On Assets (résultat net de l'exercice n / total bilan moyen des exercices n, n-1)
ROE	Return On Equity (résultat net de l'exercice n / fonds propres moyens des exercices n, n-1)
SA	Société Anonyme
SAR	Riyal saoudien
SARL	Société à Responsabilité Limitée
SBC	Société de Banques et de Crédit
SCI	Société Civile Immobilière
SEK	Couronnes suédoises
SGMB	Société Générale Marocaine de Banques
SICAV	Société d'Investissement à Capital Variable
SIG	Systèmes d'Information Groupe
SIRH	Système d'information des ressources humaines
SNEP	Société Nationale d'Electrolyse et de Pétrochimie
TCN	Titres de Créances Négociables
TND	Dinar tunisien
TMP JJ	Taux Moyen Pondéré du jour le jour
TPE	Très Petite Entreprise
TTC	Toutes Taxes Comprises
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
USD	Dollar américain
Var.	Variation
Vs	Versus

DEFINITIONS

Banque offshore	La loi, n°58-90 relative aux places financières offshore, promulguée par le dahir n°1-91-131 du 21 Chaabane 1412 (26 février 1992) et publiée au B.O. n° 4142 du 18 mars 1992, a institué dans la municipalité de Tanger une place financière offshore ouverte aux activités de banques et des sociétés de gestion de portefeuille et de prise de participations. On entend par banque offshore : ▪ toute personne morale, quelle que soit la nationalité de ses dirigeants et des détenteurs de son capital, ayant un siège dans une place financière offshore et qui : - exerce comme profession habituelle et principale la réception de dépôts en monnaies étrangères convertibles ; - effectue, en ces mêmes monnaies, pour son propre compte ou pour le compte de ses clients toutes opérations financières, de crédit, de bourse ou de change. ▪ toute succursale créée, pour l'exercice d'une ou de plusieurs des missions visées ci-dessus, dans une place financière offshore par une banque ayant son siège hors de ladite place.
Closing	Etape finale d'une opération (cession/acquisition d'entreprise, levée de fonds...etc) avec la signature par l'ensemble des participants de la documentation juridique et décaissement des fonds.
Créancier chirographaire	Créancier dont la créance n'est assortie d'aucune sûreté réelle. En cas d'inexécution de ses obligations par le débiteur et de réalisation de son actif, les créanciers chirographaires sont primés par les créanciers titulaires de sûretés.
Créancier privilégié	Créancier possédant une garantie sur sa créance. En cas de défaillance, il est le premier dans la hiérarchie de remboursement de la dette.
Cross-selling	Concept qui consiste à croiser les métiers de l'entreprise pour proposer au même client une gamme complète de produits et services et répondre au mieux à l'ensemble de ses besoins.
Greenfield	Projet d'investissement sur site entièrement vierge.
Projet de transformation du schéma directeur	Le schéma directeur (E-btikar) se compose d'une trentaine de programmes catégorisés en trois types : ▪ programmes obligatoires, pour répondre à un besoin réglementaire ou une contrainte critique pour le Groupe ; ▪ programmes fondations, pour le renouvellement et la pérennisation du socle technologique du Groupe ; ▪ programmes métiers, pour l'amélioration des outils métiers pour réaliser des bénéfices quantifiés.

SOMMAIRE

ABREVIATIONS	2
DEFINITIONS	4
SOMMAIRE	5
AVERTISSEMENT	7
PRÉAMBULE.....	8
PARTIE I : ATTESTATIONS ET COORDONNEES	9
I. LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	10
II. LES COMMISSAIRES AUX COMPTES D'ATTIJARIWAFABANK.....	11
III. LE CONSEILLER FINANCIER	26
IV. LE CONSEILLER JURIDIQUE	27
V. LES RESPONSABLES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION FINANCIERE D'ATTIJARIWAFABANK.....	28
VI. AGENCE DE NOTATION	28
PARTIE II : PRÉSENTATION DE L'OPÉRATION	29
I. CADRE DE L'OPERATION.....	30
II. OBJECTIFS DE L'OPERATION.....	32
III. STRUCTURE DE L'OFFRE	33
IV. RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX OBLIGATIONS SUBORDONNEES D'ATTIJARIWAFABANK.	34
V. COTATION EN BOURSE DES OBLIGATIONS DES TRANCHES A, B ET E	53
VI. SYNDICAT DE PLACEMENT ET INTERMEDIAIRES FINANCIERS	54
VII. MODALITES DE SOUSCRIPTION DES TITRES.....	54
VIII. MODALITES DE TRAITEMENT DES ORDRES	56
IX. MODALITES D'ENREGISTREMENT	57
X. MODALITES DE REGLEMENT ET DE LIVRAISON DES TITRES	58
XI. MODALITES DE PUBLICATION DES RESULTATS DE L'OPERATION	58
XII. FISCALITE	58
XIII. LA COMMISSION RELATIVE AU VISA DE L'AUTORITE MAROCAINE DU MARCHE DES CAPITAUX	59
PARTIE III : PRÉSENTATION GENERALE D'ATTIJARIWAFABANK	60
I. RENSEIGNEMENTS A CARACTERE GENERAL.....	61
II. RENSEIGNEMENTS SUR LE CAPITAL DE L'EMETTEUR.....	63
III. MARCHE DES TITRES D'ATTIJARIWAFABANK.....	68
IV. NOTATIONS D'ATTIJARIWAFABANK.....	72
V. ORGANES D'ADMINISTRATION D'ATTIJARIWAFABANK.....	75
VI. ORGANES DE DIRECTION	77
VII. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE	82
PARTIE IV : ACTIVITE D'ATTIJARIWAFABANK	89
I. HISTORIQUE D'ATTIJARIWAFABANK	90
II. APPARTENANCE D'ATTIJARIWAFABANK AU PERIMETRE DE AL MADA	94
III. FILIALES D'ATTIJARIWAFABANK	96
IV. ACTIVITE.....	147
V. CAPITAL HUMAIN	172
VI. MOYENS INFORMATIQUES ET ORGANISATION.....	176
VII. STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT	182
PARTIE V : SITUATION FINANCIERE D'ATTIJARIWAFABANK.....	186
I. PRESENTATION DES COMPTES AGREGES	187
II. PRESENTATION DES COMPTES CONSOLIDES IFRS	205
PARTIE VI : PERSPECTIVES.....	234
I. STRATEGIE ET PERSPECTIVES	235

PARTIE VII : FACTEURS DE RISQUE	237
I. RISQUE DE TAUX ET DE CHANGE	238
II. RISQUE DE LIQUIDITE	241
III. GESTION DU RISQUE DE CONTREPARTIE	242
IV. RISQUES REGLEMENTAIRES	246
V. GESTION DU RISQUE PAYS.....	247
VI. RISQUE OPERATIONNEL ET P.C.A.	249
PARTIE VIII : FAITS EXCEPTIONNELS ET LITIGES	251
PARTIE IX : ANNEXES.....	253
DONNEES COMPTABLES ET FINANCIERES D'ATTIJARIWAFABANK	254
I. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES – COMPTES AGREGES	255
II. ETATS DE SYNTHESE DES COMPTES AGREGES D'ATTIJARIWAFABANK	259
NORMES ET PRINCIPES COMPTABLES – COMPTES CONSOLIDES IFRS	299
III. ETATS DE SYNTHESE DES COMPTES CONSOLIDES IFRS	316
PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION – COMPTES CONSOLIDES.....	331
RAPPORTS DE NOTATION	336
I. RAPPORT DE NOTATION DE STANDARD & POOR'S.....	337
II. RAPPORT DE NOTATION DE CAPITAL INTELLIGENCE	341
BULLETIN DE SOUSCRIPTION	345

AVERTISSEMENT

Le visa de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des informations présentées. Il a été attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

L'attention des investisseurs potentiels est attirée sur le fait qu'un investissement en obligations est soumis au risque de non remboursement. Cette émission obligataire ne fait l'objet d'aucune garantie si ce n'est l'engagement donné par l'émetteur.

L'AMMC ne se prononce pas sur l'opportunité de l'opération d'émission d'obligations ni sur la qualité de la situation de l'émetteur. Le visa de l'AMMC ne constitue pas une garantie contre le risque de non remboursement des échéances de l'émission d'obligations, objet de la présente note d'information.

La présente note d'information ne s'adresse pas aux personnes dont les lois du lieu de résidence n'autorisent pas la souscription ou l'acquisition des obligations, objet de ladite note d'information.

Les personnes en la possession desquelles ladite note viendrait à se trouver, sont invitées à s'informer et à respecter la réglementation dont elles dépendent en matière de participation à ce type d'opération.

Chaque établissement membre du syndicat de placement ne proposera les obligations, objet de la présente note d'information, qu'en conformité avec les lois et règlements en vigueur dans tout pays où il fera une telle offre.

Ni l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC), ni Attijari Finances Corp., n'encourent de responsabilité du fait du non respect de ces lois ou règlements par un ou des membres du syndicat de placement.

L'obligation subordonnée se distingue de l'obligation classique en raison du rang de créance contractuellement défini par la clause de subordination, l'effet de cette clause de subordination étant de conditionner en cas de liquidation de l'émetteur, le remboursement de l'obligation au désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires.

PRÉAMBULE

En application des dispositions de l'article 14 du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993 tel que modifié et complété, la présente note d'information porte, notamment, sur l'organisation de l'émetteur, sa situation financière et l'évolution de son activité, ainsi que sur les caractéristiques et l'objet de l'opération envisagée.

Ladite note d'information a été préparée par Attijari Finances Corp. conformément aux modalités fixées par la circulaire de l'AMMC prise en application des dispositions de l'article précité.

Le contenu de cette note d'information a été établi sur la base d'informations recueillies, sauf mention spécifique, des sources suivantes :

- les commentaires, analyses et statistiques de la Direction Générale d'Attijariwafa bank notamment lors des due diligences effectuées auprès de celle-ci ;
- les rapports annuels d'Attijariwafa bank relatifs aux exercices 2015 et 2016 ;
- les rapports de gestion d'Attijariwafa bank relatifs aux exercices 2015, 2016 et 2017 ;
- les rapports et statistiques du GPBM pour les exercices 2015, 2016, 2017 ;
- les comptes agrégés d'Attijariwafa bank pour les exercices 2015, 2016, 2017 ;
- les comptes consolidés IFRS d'Attijariwafa bank pour les exercices 2015, 2016, 2017 ;
- les rapports des commissaires aux comptes d'Attijariwafa bank pour les exercices 2015, 2016 et 2017 (comptes agrégés) ;
- les rapports des commissaires aux comptes d'Attijariwafa bank pour les exercices 2015, 2016 et 2017 (comptes consolidés IFRS) ;
- les rapports spéciaux des commissaires aux comptes d'Attijariwafa bank relatifs aux conventions réglementées des exercices clos aux 31 décembre 2015, 2016 et 2017 ;
- les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration et des Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires d'Attijariwafa bank relatifs aux exercices 2015, 2016, 2017 et jusqu'à la date de visa ;

En application des dispositions de l'article 13 du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993 tel que modifié et complété, cette note d'information doit être :

- remise ou adressée sans frais à toute personne dont la souscription est sollicitée ou qui en fait la demande ;
- tenue à la disposition du public selon les modalités suivantes :
 - elle est disponible à tout moment dans les lieux suivants :
 - ✓ Siège social d'Attijariwafa bank : 2, boulevard Moulay Youssef -Casablanca. Tél : 05.22.29.88.88 ;
 - ✓ Attijari Finances Corp. : 163, avenue Hassan II - Casablanca. Tél : 05.22.47.64.35.
 - elle est disponible sur le site de l'AMMC (www.ammc.ma).
 - elle est disponible sur le site de la Bourse de Casablanca (www.casablanca-bourse.com).

PARTIE I : ATTESTATIONS ET COORDONNEES

I. LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Dénomination ou raison sociale	Attijariwafa bank
Représentant légal	M. Mohamed EL KETTANI
Fonction	Président Directeur Général
Adresse	2, boulevard Moulay Youssef – Casablanca
Numéro de téléphone	05.22.46.97.01
Télécopieur	05.22.27.72.38
E-mail	kettani@attijariwafa.com

Objet : Emission d'obligations subordonnées d'Attijariwafa bank

Le Président du Conseil d'Administration atteste que, à sa connaissance, les données de la présente note d'information dont il assume la responsabilité, sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs potentiels pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives d'Attijariwafa bank ainsi que les droits rattachés aux titres proposés. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

Mohamed EL KETTANI
Président Directeur Général

II. LES COMMISSAIRES AUX COMPTES D'ATTIJARIWAFABANK

Dénomination ou raison sociale	Fidaroc Grant Thornton	Deloitte Audit	Ernst & Young
Prénom et nom	Faïçal MEKOUAR	Fawzi BRITEL	Bachir TAZI
Fonction	Associé	Associé	Associé
Adresse	47, rue Allal Ben Abdellah – 20 000 Casablanca	288, Bd Zerktouni, – 20 000 Casablanca	37, Bd Abdelatif Benkadour – 20 050 Casablanca
Numéro de téléphone et fax	Tel : 05.22.54.45.00 Fax : 05.22.29.66.70	Tel : 05.22.22.40.81 Fax : 05.22.22.40.78	Tel : 05.22.95.79.00 Fax : 05.22.39.02.26
E-mail	f.mekouar@fidarocgt.ma	fbritel@deloitte.com	bachir.tazi@ma.ey.com
Date du premier exercice soumis au contrôle	2014	2017	2014
Date d'expiration du dernier mandat	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2016	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2019	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2019

Deloitte Audit
288, Bd Zerktouni
20000 Casablanca

Ernst & Young
37, Bd Abdelatif Benkadour
20 050 Casablanca

Objet : Emission d'obligations subordonnées d'Attijariwafa bank

Attestation de concordance des commissaires aux comptes relative aux états de synthèse sociaux pour les exercices clos au 31 décembre 2015, 2016 et 2017

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières contenues dans la présente note d'information en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec les états de synthèse annuels sociaux audités d'Attijariwafa bank.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières, données dans la présente note d'information, avec les états de synthèse annuels sociaux d'Attijariwafa bank tels qu'audités par les co-commissaires aux comptes Fidaroc Grant Thornton et Ernst & Young au titre des exercices 2015, 2016 et par nos soins au titre de l'exercice 2017.

Fawzi BRITEL
Deloitte Audit
Associé

Bachir TAZI
Ernst & Young
Associé

Fidaroc Grant Thornton
47, rue Allal Ben Abdellah
20 000 Casablanca

Ernst & Young
37, Bd Abdelatif Benkadour
20 050 Casablanca

Aux Actionnaires
Attijariwafa bank
Casablanca

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES (COMPTES AGREGES)

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2015

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 30 Mai 2014, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de Attijariwafa bank, comprenant le bilan, le hors bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie, et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2015. Ces états de synthèse font ressortir un montant des capitaux propres et assimilés de KMAD 41.383.968 dont un bénéfice net de KMAD 3.665.418.

Responsabilité de la direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine d'Attijariwafa bank au 31 décembre 2015 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la banque.

Par ailleurs, conformément aux dispositions de l'article 172 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée, nous portons à votre connaissance que la banque a, au cours de l'exercice 2015 :

- Acquis 50% supplémentaire du capital de la société KASOVI pour un montant total de MEUR 73 (équivalent à MMAD 788). Cette acquisition a permis de porter la participation de la banque dans le capital de cette société à 100% ;
- Créé une holding « ATTIJARI IVOIRE » pour un montant de MEUR 32,5 (équivalent à MMAD 355) détenue à 100% par la banque, dont l'objectif est une prise de participation supplémentaire dans la Société Ivoirienne de Banque.

Casablanca, le 18 mars 2016

Les Commissaires aux Comptes

Faïçal MEKOUAR
Fidaroc Grant Thornton
Associé

Bachir TAZI
Ernst & Young
Associé

Fidaroc Grant Thornton
47, rue Allal Ben Abdellah
20 000 Casablanca

Ernst & Young
37, Bd Abdelatif Benkadour
20 050 Casablanca

Aux Actionnaires
Attijariwafa bank
Casablanca

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES (COMPTES AGREGES)

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2016

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 30 Mai 2014, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints d'ATTIJARIWABA BANK, comprenant le bilan, le hors bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie, et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2016. Ces états de synthèse font ressortir un montant des capitaux propres et assimilés de KMAD 48.090.920 dont un bénéfice net de KMAD 6.935.048.

Responsabilité de la direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine d'ATTIJARIWABA BANK au 31 décembre 2016 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la banque.

Par ailleurs, conformément aux dispositions de l'article 172 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée, nous portons à votre connaissance que la banque a, au cours de l'exercice 2016 :

- Créé une filiale « ATTIJARI TCHAD » pour un montant de MFCFA 10.000 équivalent à MMAD 167) détenue à 100% par la banque
- Créé une filiale « ATTIJARI SECURITIES CENTRAL AFRICA (ASCA) » pour un montant de MFCFA 1.312 (équivalent à MMAD 15) détenue à 70% par la banque
- Créé une filiale « ATTIJARI PAYMENT PROCESSING » pour un montant de MMAD 1 détenue à 100% par la banque

Casablanca, le 19 avril 2017

Les Commissaires aux Comptes

Faïçal MEKOUAR
Fidaroc Grant Thornton
Associé

Bachir TAZI
Ernst & Young
Associé

Ernst & Young
37, Bd Abdelatif Benkadour
20 050 Casablanca

Deloitte
288, Boulevard Zerktouni
20 000 Casablanca

Aux Actionnaires de
Attijariwafa Bank
2, Boulevard Moulay Youssef - Casablanca

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES (COMPTES AGREGES)

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2017

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints d'ATTIJARIWAFABANK, comprenant le bilan, le hors bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie, et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017. Ces états de synthèse font ressortir un montant des capitaux propres et assimilés de KMAD 50.357.322 dont un bénéfice net de KMAD 4.158.011.

Responsabilité de la direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine d'ATTIJARIWAFABANK au 31 décembre 2017 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la banque.

Par ailleurs, conformément aux dispositions de l'article 172 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée, nous portons à votre connaissance qu'au cours de l'exercice 2017 la banque a procédé à :

- L'acquisition de la filiale ATTIJARI BANK EGYPT pour un montant de MMAD 3.244 représentant les 60% détenus directement par Attijariwafa bank ;
- La création de la filiale BANK ASSAFA pour un montant de MMAD 350 détenue à 100% par Attijariwafa bank ;
- La création de la filiale Fonds de Titrisation MIFTAH pour un montant de MMAD 50 détenue à 100% par Attijariwafa bank.

Casablanca, le 22 mars 2018

Les Commissaires aux Comptes

Bachir TAZI
Ernst & Young
Associé

Fawzi BRITEL
Deloitte Audit
Associé

Deloitte Audit
288, Bd Zerkouni
20000 Casablanca

Ernst & Young
37, Bd Abdelatif Benkadour
20 050 Casablanca

Objet : Emission d'obligations subordonnées d'Attijariwafa bank

Attestation de concordance des commissaires aux comptes relative aux états financiers consolidés en normes IFRS d'Attijariwafa bank pour les exercices clos au 31 décembre 2015, 2016 et 2017

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières contenues dans la présente note d'information en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec les états financiers annuels consolidés en normes IFRS audités du Groupe Attijariwafa bank.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières, données dans la présente note d'information, avec les états financiers annuels consolidés en normes IFRS du Groupe Attijariwafa bank tels qu'audités par les co-commissaires aux comptes Fidaroc Grant Thornton et Ernst & Young au titre des exercices 2015, 2016 et par nos soins au titre de l'exercice 2017.

Fawzi BRITEL
Deloitte Audit
Associé

Bachir TAZI
Ernst & Young
Associé

Fidaroc Grant Thornton
47, rue Allal Ben Abdellah
20 000 Casablanca

Ernst & Young
37, Bd Abdelatif Benkadour
20 050 Casablanca

Aux Actionnaires
Attijariwafa bank
Casablanca

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2015

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints, de Attijariwafa bank et ses filiales (Groupe Attijariwafa bank) comprenant le bilan au 31 décembre 2015, ainsi que le compte de résultat, l'état du résultat global, l'état de variation des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 41 229 157 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 5 300 168.

Responsabilité de la Direction

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS). Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalie significative, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité des Auditeurs

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession applicables au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriés en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Groupe Attijariwafa bank constitué par les entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2015, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes et principes comptables décrits dans l'état des informations complémentaires.

Casablanca, le 18 mars 2016

Les Commissaires aux Comptes

Faiçal MEKOUAR
Fidaroc Grant Thornton
Associé

Bachir TAZI
Ernst & Young
Associé

Fidaroc Grant Thornton
47, rue Allal Ben Abdellah
20 000 Casablanca

Ernst & Young
37, Bd Abdelatif Benkadour
20 050 Casablanca

Aux Actionnaires
Attijariwafa bank
Casablanca

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2016

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints, d'ATTIJARIWAFABANK et ses filiales (Groupe ATTIJARIWAFABANK) comprenant le bilan au 31 décembre 2016, ainsi que le compte de résultat, l'état du résultat global, l'état de variation des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 47.411.083 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 5.653.125.

Responsabilité de la Direction

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS). Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalie significative, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité des Auditeurs

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession applicables au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriés en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Groupe Attijariwafa bank constitué par les entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2016, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes et principes comptables décrits dans l'état des informations complémentaires consolidé.

Casablanca, le 19 avril 2017

Les Commissaires aux Comptes

Faiçal MEKOUAR
Fidaroc Grant Thornton
Associé

Bachir TAZI
Ernst & Young
Associé

Ernst & Young
37, Bd Abdelatif Benkadour
20 050 Casablanca

Deloitte
288, Boulevard Zerktouni
20 000 Casablanca

Aux Actionnaires de
Attijariwafa Bank
2, Boulevard Moulay Youssef - Casablanca

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2017

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints, d'ATTIJARIWAFABANK et ses filiales (Groupe ATTIJARIWAFABANK) comprenant le bilan au 31 décembre 2017, ainsi que le compte de résultat, l'état du résultat global, l'état de variation des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 50.801.049 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 6.583.965.

Responsabilité de la Direction

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS). Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalie significative, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité des Auditeurs

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession applicables au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriés en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Groupe Attijariwafa bank constitué par les entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2017, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes et principes comptables décrits dans l'état des informations complémentaires consolidé.

Casablanca, le 22 mars 2018

Les Commissaires aux Comptes

Bachir TAZI
Ernst & Young
Associé

Fawzi BRITEL
Deloitte Audit
Associé

III. LE CONSEILLER FINANCIER

Identité du conseiller financier

Dénomination ou raison sociale	Attijari Finances Corp.
Représentant légal	M. Idriss BERRADA
Fonction	Directeur Général
Adresse	163, avenue Hassan II – Casablanca
Numéro de téléphone	05.22.47.64.35/36
Télécopieur	05.22.47.64.32
E-mail	i.berrada@attijari.ma

Objet : Emission d'obligations subordonnées d'Attijariwafa bank

Attestation

La présente note d'information a été préparée par nos soins et sous notre responsabilité. Nous attestons avoir effectué les diligences nécessaires pour nous assurer de la sincérité des informations qu'elle contient.

Ces diligences ont notamment concerné l'analyse de l'environnement économique et financier d'Attijariwafa bank à travers :

- les commentaires, analyses et statistiques de la Direction Générale d'Attijariwafa bank notamment lors des due diligences effectuées auprès de celle-ci ;
- les rapports annuels d'Attijariwafa bank relatifs aux exercices 2015 et 2016 ;
- les rapports de gestion d'Attijariwafa bank relatifs aux exercices 2015, 2016 et 2017 ;
- les rapports et statistiques du GPBM pour les exercices 2015, 2016, 2017 ;
- les comptes agrégés d'Attijariwafa bank pour les exercices 2015, 2016, 2017 ;
- les comptes consolidés IFRS d'Attijariwafa bank pour les exercices 2015, 2016, 2017 ;
- les rapports des commissaires aux comptes d'Attijariwafa bank pour les exercices 2015, 2016 et 2017 (comptes agrégés) ;
- les rapports des commissaires aux comptes d'Attijariwafa bank pour les exercices 2015, 2016 et 2017 (comptes consolidés IFRS) ;
- les rapports spéciaux des commissaires aux comptes d'Attijariwafa bank relatifs aux conventions réglementées des exercices clos aux 31 décembre 2015, 2016 et 2017 ;
- les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration et des Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires d'Attijariwafa bank relatifs aux exercices 2015, 2016, 2017 et jusqu'à la date de visa.

Attijari Finances Corp. est une filiale à 100% du groupe Attijariwafa bank. Nous attestons avoir mis en œuvre toutes les mesures nécessaires pour garantir l'objectivité de notre analyse et la qualité de la mission pour laquelle nous avons été mandatés.

Idriss BERRADA
 Directeur Général

IV. LE CONSEILLER JURIDIQUE

Identité du conseiller juridique

Dénomination ou raison sociale	Naciri & Associés Allen & Overy
Représentant légal	Hicham Naciri
Fonction	Associé
Adresse	Anfaplace Centre d’Affaires Immeuble A Boulevard de la Corniche Casablanca Maroc
Numéro de téléphone	05.20.47.80.00
Télécopieur	05.20.47.81.00
E-mail	Hicham.Naciri@AllenOvery.com

Objet : Emission d’obligations subordonnées d’Attijariwafa bank

Attestation

L’opération, objet de la présente note d’information, est conforme aux dispositions statutaires de Attijariwafa bank et à la législation marocaine en matière de droit des sociétés.

La présente opération porte sur l’émission des titres subordonnés. Cette caractéristique ne porte pas atteinte aux règles du droit des souscripteurs d’obtenir le paiement de leurs titres en capital et intérêt. Toutefois, en cas de liquidation de Attijariwafa bank, ces titres ne seront remboursés qu’après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires.

Hicham Naciri
Associé

V. LES RESPONSABLES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION FINANCIERE D'ATTIJARIWAFABANK

Pour toute information et communication financières, prière de contacter :

Mme Ibtissam ABOUHARIA

Responsable de l'Information Financière et Relations Investisseurs

2, boulevard Moulay Youssef

Tél. : 05.22.46.98.90

Fax : 05.22.46.99.03

i.abouharia@attijariwafa.com

VI. AGENCE DE NOTATION

STANDARD & POOR'S

23, rue Balzac 75 008 Paris cedex - France

Tél. : 00.33.1.44.20.66.50

Fax : 00.33.1.44.20.66.51

stephanie.mery@standardandpoors.com - samira.mensah@standardandpoors.com

CAPITAL INTELLIGENCE

Oasis Complex, Block E Gladstone Steet P.O Box 53585 CY 3303 Limassol - Chypre

Tél. : 00.357.25.34.23.00

Fax : 00.357.25.81.77.50

darren.stubing@ciratings.com - tom.kenzik@ciratings.com

PARTIE II : PRÉSENTATION DE L'OPÉRATION

I. CADRE DE L'OPERATION

Le Conseil d'Administration, réuni le 17 octobre 2016, a proposé à l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires d'autoriser l'émission d'un emprunt obligataire pour un montant global de huit milliards (8 000 000 000) de dirhams.

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie extraordinairement en date du 22 novembre 2016, après avoir entendu les explications qui lui ont été présentées et pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration, a autorisé l'émission d'obligations pour un montant global de huit milliards (8 000 000 000) de dirhams et a donné tous pouvoirs au Conseil d'Administration à l'effet de procéder à une ou plusieurs émissions de ces obligations et d'en arrêter les modalités et les caractéristiques.

En cas de plusieurs émissions, chaque émission est considérée comme un emprunt obligataire au sens de l'article 298 de la loi 17-95 relative aux sociétés anonymes, telle que modifiée et complétée. Le montant de chaque émission pourra être limité au montant des souscriptions effectivement reçues à l'expiration du délai de souscription.

L'autorisation conférée au Conseil d'Administration couvre, avec faculté de subdéléguer, tous les pouvoirs nécessaires à l'émission des obligations, notamment :

- déterminer les dates d'émission des obligations ;
- arrêter les conditions et modalités d'émission des obligations ;
- limiter le montant de l'émission aux souscriptions effectivement reçues ;
- fixer la date de jouissance des titres à émettre ;
- fixer le taux d'intérêt des obligations et les modalités de paiement des intérêts ;
- fixer le prix et les modalités de remboursement des obligations ;
- fixer les modalités dans lesquelles sera assurée la préservation des droits des obligataires et ce, en conformité avec les dispositions légales et réglementaires et notamment désigner le mandataire provisoire représentant la masse des obligataires ;
- et plus généralement, prendre toute disposition utile et conclure tout accord pour parvenir à la bonne fin des émissions envisagées.

Cette autorisation est valable pour une durée de cinq (5) ans à compter de la date de tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire réunie extraordinairement en date du 22 novembre 2016.

Faisant usage de l'autorisation susvisée, reçue de l'Assemblée Générale Ordinaire du 22 novembre 2016, le Conseil d'Administration tenu le 1^{er} juin 2018, a décidé l'émission de 15 000 obligations subordonnées d'une valeur nominale de 100 000 dirhams.

En conséquence, le Conseil d'Administration a décidé de fixer les caractéristiques et modalités de l'Emission comme suit :

- Montant maximum de l'Emission : 1 500 000 000 (un milliard cinq cent millions) de dirhams
- Nombre maximum de titres : 15 000 obligations subordonnées
- Valeur nominale : 100 000 dirhams
- Maturité : 7 ans
- Date de jouissance : Au plus tard vingt (20) jours après la date d'ouverture de la période de souscription ;
- Taux de sortie :
 - ✓ **Tranche A cotée : Taux fixe compris entre 3,57% et 3,67%** (le taux d'intérêt nominal est déterminé en référence au taux 7 ans calculé à partir de la courbe des taux de référence du marché secondaire des bons du Trésor telle que publiée par Bank Al-Maghrib en date du 31 mai 2018, soit 2,97%. Ce taux sera augmenté d'une prime de risque comprise entre 60 et 70 points de base, soit entre 3,57% et 3,67%). Remboursement in fine du principal ;

- ✓ **Tranche B cotée : Révisable annuellement** (le taux d'intérêt nominal est le taux plein 52 semaines (taux monétaire) déterminé en référence à la courbe des taux de référence du marché secondaire des bons du Trésor telle que publiée par Bank Al-Maghrib en date du 31 mai 2018, soit 2,38%. Ce taux est augmenté d'une prime de risque comprise entre 55 et 65 points de base, soit **entre 2,93% et 3,03%** pour la première année). Remboursement in fine du principal ;
- ✓ **Tranche C non cotée : Taux fixe compris entre 3,57% et 3,67%** (le taux d'intérêt nominal est déterminé en référence au taux 7 ans calculé à partir de la courbe des taux de référence du marché secondaire des bons du Trésor telle que publiée par Bank Al-Maghrib en date du 31 mai 2018, soit 2,97%. Ce taux sera augmenté d'une prime de risque comprise entre 60 et 70 points de base, soit entre 3,57% et 3,67%). Remboursement in fine du principal ;
- ✓ **Tranche D non cotée : Révisable annuellement** (le taux d'intérêt nominal est le taux plein 52 semaines (taux monétaire) déterminé en référence à la courbe des taux de référence du marché secondaire des bons du Trésor telle que publiée par Bank Al-Maghrib en date du 31 mai 2018, soit 2,38%. Ce taux est augmenté d'une prime de risque comprise entre 55 et 65 points de base, soit **entre 2,93% et 3,03%** pour la première année). Remboursement in fine du principal ;
- ✓ **Tranche E cotée : Taux fixe compris entre 3,32% et 3,42%** (le taux d'intérêt nominal est déterminé à partir de la courbe des taux de référence du marché secondaire des bons du Trésor telle que publiée par Bank Al-Maghrib en date du 31 mai 2018, soit 2,82%. Ce taux sera augmenté d'une prime de risque comprise entre 50 et 60 points de base, soit entre 3,32% et 3,42%). Remboursement du principal sur la base d'un amortissement linéaire constant, avec un différé portant sur les deux premières années ;
- ✓ **Tranche F non cotée : Taux fixe compris entre 3,32% et 3,42%** (le taux d'intérêt nominal est déterminé à partir de la courbe des taux de référence du marché secondaire des bons du Trésor telle que publiée par Bank Al-Maghrib en date du 31 mai 2018, soit 2,82%. Ce taux sera augmenté d'une prime de risque comprise entre 50 et 60 points de base, soit entre 3,32% et 3,42%). Remboursement du principal sur la base d'un amortissement linéaire constant, avec un différé portant sur les deux premières années.
- Modalités de paiement des intérêts : les intérêts seront servis annuellement aux dates anniversaires de la date de jouissance de l'emprunt, soit le 29 juin de chaque année. Leur paiement interviendra le jour même ou le premier jour ouvré suivant le 29 juin si celui-ci n'est pas un jour ouvré. Les intérêts des obligations subordonnées cesseront de courir à dater du jour où le capital sera mis en remboursement par Attijariwafa bank ;
- Modalités d'allocation (cf. « VIII.2. Modalités d'allocation » ci-dessous) : Même si le plafond autorisé pour chaque tranche est de 1 500 000 000 de dirhams, le montant adjudgé pour les six tranches confondues ne pourra, en aucun cas, dépasser 1 500 000 000 de dirhams pour l'ensemble de l'émission.

Les demandes exprimées seront servies jusqu'à ce que le plafond de l'émission soit atteint.

Dans la limite du montant de l'émission obligataire, l'allocation des obligations subordonnées se fera selon la méthode d'adjudication dite à la Française.

La méthode d'allocation relative à l'adjudication à la Française se déroule comme suit : l'organisme en charge du placement retiendra les soumissions aux taux les plus bas, à l'intérieur de la fourchette proposée (bornes comprises), jusqu'à ce que le montant de l'émission soit atteint. L'organisme en charge du placement fixera alors le taux limite de l'adjudication, correspondant au taux le plus élevé des demandes retenues. Les soumissions retenues sont entièrement servies au taux limite soit au taux le plus élevé des demandes retenues ;

- Représentation de la masse des obligataires : Le Conseil d'Administration tenu le 1^{er} juin 2018, et en attendant la tenue de l'Assemblée Générale des obligataires, a désigné le Cabinet HDID Consultants représenté par M. Mohamed HDID en tant que mandataire provisoire. Cette décision prendra effet dès l'ouverture de la période de souscription. Etant précisé que le mandataire

provisoire nommé est identique pour les tranches A, B, C, D, E et F, lesquelles sont regroupées dans une seule et même masse.

De plus, le Conseil d'Administration s'est engagé à procéder à la convocation de l'Assemblée Générale des obligataires pour nommer le représentant définitif de la masse des obligataires et ce, dans un délai d'un an, à compter de l'ouverture de la souscription.

Le montant total adjugé sur les six tranches ne devra en aucun cas excéder la somme de 1 500 000 000 de dirhams.

La présente émission est réservée aux investisseurs qualifiés de droit marocain tels que listés dans la présente note d'information.

Conformément à la décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 22 novembre 2016, le montant de l'Emission pourra être limité au montant souscrit par les investisseurs (plafonné à 1 500 000 000 de dirhams), dans le respect des dispositions de l'article 298 de la loi n°17-95 relative aux sociétés anonymes, telle que modifiée et complétée.

Le Conseil d'Administration tenu le 1^{er} juin 2018 a également décidé de conférer à ce titre au Président d'Atijariwafa bank, les pouvoirs nécessaires à l'effet de fixer de manière définitive la date d'ouverture de la période de souscription, la date de jouissance des obligations, la date d'échéance des obligations, et l'ordre de priorité entre les différentes tranches de l'Emission, de conclure tous documents nécessaires à la réalisation de l'Emission et d'accomplir les formalités y afférentes.

En date du 05 juin 2018, et en vertu des pouvoirs précitées qui lui sont conférés par le Conseil d'Administration réuni le 1^{er} juin 2018, Monsieur Mohamed El Kettani, Président du Conseil d'Administration, a fixé de manière définitive les principales caractéristiques et modalités suivantes :

Pour les Tranche A, B, C, D, E et F :

- Période de souscription : du 19 au 21 juin 2018 inclus ;
- Date de jouissance des obligations : 29 juin 2018 ;
- Date d'échéance des obligations : 29 juin 2025.

L'allocation des obligations subordonnées se fera selon la méthode d'adjudication dite à la Française avec priorité aux tranches E et F (à taux fixe, avec un remboursement du principal par amortissement linéaire constant au-delà de la 2^{ème} année), puis aux tranches A et C (à taux fixe, avec un remboursement in fine du principal), puis aux tranches B et D (à taux révisable annuellement, avec un remboursement in fine du principal).

Par ailleurs, le tableau ci-après présente les montants levés à partir du programme autorisé par l'Assemblée Générale réunie extraordinairement le 22 novembre 2016 :

AGO autorisant l'émission	Autorisation	Partie consommée	Reliquat
<u>AGO du 22 novembre 2016</u>	<u>8,00 Mrds Dh</u>		
Emission de décembre 2017		0,95 Mrds Dh	7,05 Mrds Dh
<u>Emission en cours de juin 2018</u>		1,5 Mrds Dh	5,55 Mrds Dh

Source : Attijariwafa bank

II. OBJECTIFS DE L'OPERATION

Attijariwafa bank poursuit la mise en place de sa stratégie de développement :

- à l'international, notamment à travers :
 - ✓ la poursuite du renforcement de sa présence au Maghreb et le développement des activités en Afrique Centrale et Occidentale ;

- ✓ le lancement de la 2^{ème} étape de développement Africain du Groupe à travers l'implantation dans certains pays anglophones à fort potentiel ;
- sur le marché domestique en développant la bancarisation, le financement des grands projets du Royaume et le financement du retail par les crédits acquéreurs et l'équipement des ménages.

La présente émission a pour objectif principal de :

- renforcer les fonds propres réglementaires actuels et, par conséquent, renforcer le ratio de solvabilité d'Attijariwafa bank ;
- financer le développement international et domestique de la banque.

Conformément à la circulaire 14/G/2013 de Bank Al-Maghrib relative au calcul des fonds propres réglementaires des établissements de crédit, les fonds collectés par le biais de la présente opération seront classés parmi les fonds propres de catégorie 2.

III. STRUCTURE DE L'OFFRE

Attijariwafa bank envisage l'émission de 15 000 obligations subordonnées d'une valeur nominale de 100 000 dirhams. Le montant global de l'opération s'élève à 1 500 000 000 de dirhams réparti comme suit :

- ✓ une tranche « A » à une maturité de 7 ans, à taux fixe, cotée à la Bourse de Casablanca, d'un plafond de 1 500 000 000 de dirhams et d'une valeur nominale de 100 000 Dh (remboursement in fine du principal) ;
- ✓ une tranche « B » à une maturité de 7 ans, à taux révisable annuellement, cotée à la Bourse de Casablanca, d'un plafond de 1 500 000 000 de dirhams et d'une valeur nominale de 100 000 Dh (remboursement in fine du principal) ;
- ✓ une tranche « C » à une maturité de 7 ans, à taux fixe, non cotée à la Bourse de Casablanca, d'un plafond de 1 500 000 000 de dirhams et d'une valeur nominale de 100 000 Dh (remboursement in fine du principal) ;
- ✓ une tranche « D » à une maturité de 7 ans, à taux révisable annuellement, non cotée à la Bourse de Casablanca, d'un plafond de 1 500 000 000 de dirhams et d'une valeur nominale de 100 000 Dh (remboursement in fine du principal) ;
- ✓ une tranche « E » à une maturité de 7 ans, à taux fixe, cotée à la Bourse de Casablanca, d'un plafond de 1 500 000 000 de dirhams et d'une valeur nominale de 100 000 Dh (remboursement du principal par amortissement linéaire constant au-delà de la 2^{ème} année) ;
- ✓ une tranche « F » à une maturité de 7 ans, à taux fixe, non cotée à la Bourse de Casablanca, d'un plafond de 1 500 000 000 de dirhams et d'une valeur nominale de 100 000 Dh (remboursement du principal par amortissement linéaire constant au-delà de la 2^{ème} année).

Le montant total adjugé sur les six tranches ne devra en aucun cas excéder la somme de 1 500 000 000 de dirhams.

La présente émission est réservée aux investisseurs qualifiés de droit marocain : Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), compagnies financières², établissements de crédit, compagnies d'assurance et de réassurance, la Caisse de Dépôt et de Gestion et les organismes de pension et de retraite.

La limitation de la souscription aux investisseurs qualifiés de droit marocain a pour objectif de faciliter la gestion des souscriptions sur le marché primaire. Il reste entendu que tout investisseur désirant acquérir les obligations pourra s'en procurer sur le marché secondaire.

² Tel que définie par l'article 20 de la loi n°103-12.

IV. RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX OBLIGATIONS SUBORDONNEES D'ATTIJARIWAFABANK

Avertissement : *L'obligation subordonnée se distingue de l'obligation classique en raison du rang de créances contractuellement défini par la clause de subordination. L'effet de la clause de subordination est de conditionner, en cas de liquidation de l'émetteur, le remboursement de l'emprunt au désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires.*

Caractéristiques de la tranche A (A taux fixe, d'une maturité de 7 ans, avec un remboursement in fine du principal, et cotée à la Bourse de Casablanca)

Nature des titres	Obligations subordonnées cotées à la Bourse de Casablanca, dématérialisées par inscription en compte auprès des affiliés habilités et admises aux opérations du dépositaire central (Maroclear).
Forme juridique	Au porteur
Plafond de la tranche	1 500 000 000 de dirhams
Nombre maximum de titres à émettre	15 000 obligations subordonnées
Valeur nominale	100 000 dirhams
Prix d'émission	100%, soit 100 000 dirhams
Maturité de l'emprunt	7 ans
Période de souscription	Du 19 au 21 juin 2018 inclus
Date de jouissance	29 juin 2018
Date d'échéance	29 juin 2025
Méthode d'allocation	Adjudication à la Française avec priorité aux tranches E et F (à taux fixe), puis aux tranches A et C (à taux fixe), puis aux tranches B et D (à taux révisable annuellement)
Taux d'intérêt nominal	Taux fixe Le taux d'intérêt nominal est déterminé en référence au taux 7 ans calculé à partir de la courbe des taux de référence du marché secondaire des bons du Trésor telle que publiée par Bank Al-Maghrib en date du 31 mai 2018, soit 2,97%. Ce taux sera augmenté d'une prime de risque comprise entre 60 et 70 points de base, soit entre 3,57% et 3,67%. La détermination du taux se fait par la méthode de l'interpolation linéaire en utilisant les deux points encadrant la maturité pleine 7 ans (base actuarielle). Le taux d'intérêt retenu sera publié dans un journal d'annonces légales par Attijariwafa bank, au plus tard le 29 juin 2018.
Prime de risque	Entre 60 et 70 points de base
Intérêts	Les intérêts seront servis annuellement aux dates anniversaires de la date de jouissance de l'emprunt, soit le 29 juin de chaque année. Leur paiement interviendra le jour même ou le premier jour ouvré suivant le 29 juin si celui-ci n'est pas un jour ouvré. Les intérêts des obligations subordonnées cesseront de courir à dater du jour où le capital sera mis en remboursement par Attijariwafa bank. Aucun report des intérêts ne sera possible dans le cadre de cette opération. Les intérêts seront calculés selon la formule suivante : [Nominal x Taux facial].

Cotation des titres	Les obligations subordonnées de la tranche A seront cotées à la Bourse de Casablanca et feront ainsi l'objet d'une demande d'admission au compartiment obligataire de la Bourse de Casablanca. Leur date de cotation est prévue le 26 juin 2018 sur le compartiment obligataire, sous le Ticker OATWR. Pour être coté à la Bourse de Casablanca, le cumul des montants alloués aux tranches A, B et E doit être supérieur ou égale à un montant de 20 000 000 Dh. Si à la clôture de la période de souscription, le cumul des montants alloués aux tranches A, B et E est inférieur à 20 000 000 Dh, les souscriptions relatives à ces tranches seront annulées.
Procédure de première cotation	La cotation de la tranche A sera effectuée par une cotation directe conformément aux articles 1.2.6 et 1.2.22 du Règlement Général de la Bourse des Valeurs.
Amortissement / Remboursement normal	L'emprunt obligataire subordonné, objet de la présente note d'information, fera l'objet d'un remboursement in fine du principal. En cas de fusion, scission ou apport partiel d'actif d'Attijariwafa bank intervenant pendant la durée de l'emprunt et entraînant la transmission universelle du patrimoine au profit d'une entité juridique distincte, les droits et obligations au titre des obligations subordonnées seront automatiquement transmis à l'entité juridique substituée dans les droits et les obligations d'Attijariwafa bank. Le remboursement du capital est, en cas de mise en liquidation d'Attijariwafa bank, subordonné à toutes les autres dettes.
Remboursement anticipé	Attijariwafa bank s'interdit de procéder au remboursement anticipé des obligations objet de la présente note d'information. Toutefois, la banque se réserve le droit de procéder, avec l'accord préalable de Bank Al-Maghrib, à des rachats d'obligations subordonnées sur le marché secondaire, à condition que les dispositions légales et réglementaires le permettent, ces rachats étant sans conséquences pour un souscripteur souhaitant garder ses titres jusqu'à l'échéance normale et sans incidence sur le calendrier de l'amortissement normal. Les obligations subordonnées ainsi rachetées, ne pourront être annulées qu'après l'accord de Bank Al-Maghrib. En cas d'annulation, l'émetteur doit informer la Bourse des obligations annulées.
Entité chargée de l'enregistrement de l'opération à la Bourse de Casablanca	Attijari Intermédiation
Négociabilité des titres	Les obligations subordonnées de la tranche A sont librement négociables à la Bourse de Casablanca. Il n'existe aucune restriction imposée par les conditions de l'émission à la libre négociabilité des obligations subordonnées.
Clauses d'assimilation	Il n'existe aucune assimilation des obligations subordonnées, objet de la présente note d'information, aux titres d'une émission antérieure. Au cas où Attijariwafa bank émettrait ultérieurement de nouveaux titres jouissant à tous égards de droits identiques à ceux de la présente émission, elle pourra, sans requérir le consentement des porteurs, à condition que les contrats d'émission le prévoient, procéder à l'assimilation de l'ensemble des titres des émissions successives, unifiant ainsi l'ensemble des opérations relatives à leur gestion et à leur négociation.

Rang de l'emprunt	Le capital et les intérêts font l'objet d'une clause de subordination. L'application de cette clause ne porte en aucune façon atteinte aux règles de droit concernant les principes comptables d'affectation des pertes, les obligations des actionnaires et les droits du souscripteur à obtenir, selon les conditions fixées au contrat, le paiement de ses titres en capital et intérêts. En cas de liquidation d'Attijariwafa bank, le remboursement du capital et des intérêts des titres subordonnés de la présente émission n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires. Les présents titres subordonnés interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts subordonnés qui pourraient être émis ultérieurement par Attijariwafa bank tant au Maroc qu'à l'international, proportionnellement à leur montant, le cas échéant.
Maintien de l'emprunt à son rang	Attijariwafa bank s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des titres du présent emprunt à n'instituer en faveur d'autres titres subordonnés qu'elle pourrait émettre ultérieurement, aucune priorité quant à leur rang de remboursement en cas de liquidation, sans consentir les mêmes droits aux titres subordonnés du présent emprunt.
Garantie de remboursement	La présente émission ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.
Notation	La présente émission n'a pas fait l'objet d'une demande de notation.
Représentation de la masse des obligataires	Le Conseil d'Administration tenu le 1^{er} juin 2018, et en attendant la tenue de l'Assemblée Générale des obligataires, a désigné le Cabinet HDID Consultants représenté par M. Mohamed HDID en tant que mandataire provisoire. Cette décision prendra effet dès l'ouverture de la période de souscription. Etant précisé que le mandataire provisoire nommé est identique pour les tranches A, B, C, D, E et F, lesquelles sont regroupées dans une seule et même masse. De plus, le Conseil d'Administration s'engage à procéder à la convocation de l'Assemblée Générale des obligataires pour nommer le représentant définitif de la masse des obligataires et ce, dans un délai d'un an, à compter de l'ouverture de la souscription.
Droit applicable	Droit marocain.
Juridiction compétente	Tribunal de commerce de Casablanca.

Caractéristiques de la tranche B (A taux révisable annuellement, d'une maturité de 7 ans, avec un remboursement in fine du principal, et cotée à la Bourse de Casablanca)

Nature des titres	Obligations subordonnées cotées à la Bourse de Casablanca, dématérialisées par inscription en compte auprès des affiliés habilités et admises aux opérations du dépositaire central (Maroclear).
Forme juridique	Au porteur
Plafond de la tranche	1 500 000 000 de dirhams
Nombre maximum de titres à émettre	15 000 obligations subordonnées
Valeur nominale	100 000 dirhams
Prix d'émission	100%, soit 100 000 dirhams
Maturité de l'emprunt	7 ans
Période de souscription	Du 19 au 21 juin 2018 inclus
Date de jouissance	29 juin 2018
Date d'échéance	29 juin 2025
Méthode d'allocation	Adjudication à la Française avec priorité aux tranches E et F (à taux fixe), puis aux tranches A et C (à taux fixe), puis aux tranches B et D (à taux révisable annuellement)
Taux d'intérêt nominal	Taux révisable annuellement Pour la première année, le taux d'intérêt nominal est le taux plein 52 semaines (taux monétaire) déterminé en référence à la courbe des taux de référence du marché secondaire des bons du Trésor telle que publiée par Bank Al-Maghrib en date du 31 mai 2018, soit 2,38%. Ce taux est augmenté d'une prime de risque comprise entre 55 et 65 points de base, soit entre 2,93% et 3,03% pour la première année. Le taux d'intérêt retenu sera publié dans un journal d'annonces légales par Attijariwafa bank, au plus tard le 29 juin 2018. A chaque date d'anniversaire, le taux de référence est le taux plein 52 semaines (taux monétaire) déterminé en référence à la courbe des taux de référence du marché secondaire des bons du Trésor publiée par Bank Al-Maghrib, précédant la date d'anniversaire du coupon de 5 jours de bourse. Le taux de référence ainsi obtenu sera majoré d'une prime de risque fixée à l'issue de la période de souscription (prime de risque comprise entre 55 et 65 points de base) et sera communiqué aux porteurs d'obligations et à la Bourse 5 jours de bourse avant la date d'anniversaire.
Mode de calcul du taux de référence	La détermination du taux de référence se fera par la méthode de l'interpolation linéaire en utilisant les deux points encadrant la maturité pleine 52 semaines (base monétaire). Cette interpolation linéaire se fera après la conversion du taux immédiatement supérieur à la maturité 52 semaines (base actuarielle) en taux monétaire équivalent. La formule de calcul est : $(((\text{Taux actuariel} + 1)^{(k / \text{nombre de jours exact}^*)}) - 1) \times 360/k ;$ où k : maturité du taux actuariel immédiatement supérieur à 52 semaines. *Nombre de jours exact : 365 ou 366 jours.

Prime de risque	Entre 55 et 65 points de base
Date de détermination du taux d'intérêt	Le coupon sera révisé annuellement aux dates d'anniversaire de la date de jouissance de l'emprunt, soit le 29 juin de chaque année. Le nouveau taux sera communiqué par l'émetteur à la Bourse de Casablanca 5 jours de bourse avant la date anniversaire de l'emprunt. Le taux révisé fera l'objet d'une annonce au bulletin de la cote de la Bourse de Casablanca.
Intérêts	Les intérêts seront servis annuellement aux dates anniversaires de la date de jouissance de l'emprunt, soit le 29 juin de chaque année. Leur paiement interviendra le jour même ou le premier jour ouvré suivant le 29 juin si celui-ci n'est pas un jour ouvré. Les intérêts des obligations subordonnées cesseront de courir à dater du jour où le capital sera mis en remboursement par Attijariwafa bank. Aucun report des intérêts ne sera possible dans le cadre de cette opération. Les intérêts seront calculés selon la formule suivante : $[\text{Nominal} \times \text{Taux nominal} \times \text{Nombre de jours exact} / 360].$
Cotation des titres	Les obligations subordonnées de la tranche B, seront cotées à la Bourse de Casablanca et feront ainsi l'objet d'une demande d'admission au compartiment obligataire de la Bourse de Casablanca. Leur date de cotation est prévue le 26 juin 2018 sur le compartiment obligataire, sous le Ticker OATWS. Pour être coté à la Bourse de Casablanca, le cumul des montants alloués aux tranches A, B et E doit être supérieur ou égale à un montant de 20 000 000 Dh. Si à la clôture de la période de souscription, le cumul des montants alloués aux tranches A, B et E est inférieur à 20 000 000 Dh, les souscriptions relatives à ces tranches seront annulées.
Procédure de première cotation	La cotation de la tranche B sera effectuée par une cotation directe conformément aux articles 1.2.6 et 1.2.22 du Règlement Général de la Bourse des Valeurs.
Amortissement / Remboursement normal	L'emprunt obligataire subordonné, objet de la présente note d'information, fera l'objet d'un remboursement in fine du principal. En cas de fusion, scission ou apport partiel d'actif d'Attijariwafa bank intervenant pendant la durée de l'emprunt et entraînant la transmission universelle du patrimoine au profit d'une entité juridique distincte, les droits et obligations au titre des obligations subordonnées seront automatiquement transmis à l'entité juridique substituée dans les droits et les obligations d'Attijariwafa bank. Le remboursement du capital est, en cas de mise en liquidation d'Attijariwafa bank, subordonné à toutes les autres dettes.

Remboursement anticipé	Attijariwafa bank s'interdit de procéder au remboursement anticipé des obligations objet de la présente note d'information. Toutefois, la banque se réserve le droit de procéder, avec l'accord préalable de Bank Al-Maghrib, à des rachats d'obligations subordonnées sur le marché secondaire, à condition que les dispositions légales et réglementaires le permettent, ces rachats étant sans conséquences pour un souscripteur souhaitant garder ses titres jusqu'à l'échéance normale et sans incidence sur le calendrier de l'amortissement normal. Les obligations subordonnées ainsi rachetées, ne pourront être annulées qu'après l'accord de Bank Al-Maghrib. En cas d'annulation, l'émetteur doit informer la Bourse des obligations annulées
Entité chargée de l'enregistrement de l'opération à la Bourse de Casablanca	Attijari Intermédiation
Négociabilité des titres	Les obligations subordonnées de la tranche B sont librement négociables à la Bourse de Casablanca. Il n'existe aucune restriction imposée par les conditions de l'émission à la libre négociabilité des obligations subordonnées.
Clauses d'assimilation	Il n'existe aucune assimilation des obligations subordonnées, objet de la présente note d'information, aux titres d'une émission antérieure. Au cas où Attijariwafa bank émettrait ultérieurement de nouveaux titres jouissant à tous égards de droits identiques à ceux de la présente émission, elle pourra, sans requérir le consentement des porteurs, à condition que les contrats d'émission le prévoient, procéder à l'assimilation de l'ensemble des titres des émissions successives, unifiant ainsi l'ensemble des opérations relatives à leur gestion et à leur négociation.
Rang de l'emprunt	Le capital et les intérêts font l'objet d'une clause de subordination. L'application de cette clause ne porte en aucune façon atteinte aux règles de droit concernant les principes comptables d'affectation des pertes, les obligations des actionnaires et les droits du souscripteur à obtenir, selon les conditions fixées au contrat, le paiement de ses titres en capital et intérêts. En cas de liquidation d'Attijariwafa bank, le remboursement du capital et des intérêts des titres subordonnés de la présente émission n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires. Les présents titres subordonnés interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts subordonnés qui pourraient être émis ultérieurement par Attijariwafa bank tant au Maroc qu'à l'international, proportionnellement à leur montant, le cas échéant.
Maintien de l'emprunt à son rang	Attijariwafa bank s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des titres du présent emprunt à n'instituer en faveur d'autres titres subordonnés qu'elle pourrait émettre ultérieurement, aucune priorité quant à leur rang de remboursement en cas de liquidation, sans consentir les mêmes droits aux titres subordonnés du présent emprunt.
Garantie de remboursement	La présente émission ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.
Notation	La présente émission n'a pas fait l'objet d'une demande de notation.

Représentation de la masse des obligataires	Le Conseil d'Administration tenu le 1^{er} juin 2018, et en attendant la tenue de l'Assemblée Générale des obligataires, a désigné le Cabinet HDID Consultants représenté par M. Mohamed HDID en tant que mandataire provisoire. Cette décision prendra effet dès l'ouverture de la période de souscription. Etant précisé que le mandataire provisoire nommé est identique pour les tranches A, B, C, D, E et F, lesquelles sont regroupées dans une seule et même masse. De plus, le Conseil d'Administration s'engage à procéder à la convocation de l'Assemblée Générale des obligataires pour nommer le représentant définitif de la masse des obligataires et ce, dans un délai d'un an, à compter de l'ouverture de la souscription.
Droit applicable	Droit marocain.
Juridiction compétente	Tribunal de commerce de Casablanca.

Caractéristiques de la tranche C (A taux fixe, d'une maturité de 7 ans, avec un remboursement in fine du principal, et non cotée à la Bourse de Casablanca)

Nature des titres	Obligations subordonnées non cotées à la Bourse de Casablanca, dématérialisées par inscription en compte auprès des affiliés habilités et admises aux opérations du dépositaire central (Maroclear).
Forme juridique	Au porteur
Plafond de la tranche	1 500 000 000 de dirhams
Nombre maximum de titres à émettre	15 000 obligations subordonnées
Valeur nominale	100 000 dirhams
Prix d'émission	100%, soit 100 000 dirhams
Maturité de l'emprunt	7 ans
Période de souscription	Du 19 au 21 juin 2018 inclus
Date de jouissance	29 juin 2018
Date d'échéance	29 juin 2025
Méthode d'allocation	Adjudication à la Française avec priorité aux tranches E et F (à taux fixe), puis aux tranches A et C (à taux fixe), puis aux tranches B et D (à taux révisable annuellement)
Taux d'intérêt nominal	Taux fixe Le taux d'intérêt nominal est déterminé en référence au taux 7 ans calculé à partir de la courbe des taux de référence du marché secondaire des bons du Trésor telle que publiée par Bank Al-Maghrib en date du 31 mai 2018, soit 2,97%. Ce taux sera augmenté d'une prime de risque comprise entre 60 et 70 points de base, soit entre 3,57% et 3,67%. La détermination du taux se fait par la méthode de l'interpolation linéaire en utilisant les deux points encadrant la maturité pleine 7 ans (base actuarielle). Le taux d'intérêt retenu sera publié dans un journal d'annonces légales par Attijariwafa bank, au plus tard le 29 juin 2018.
Prime de risque	Entre 60 et 70 points de base
Intérêts	Les intérêts seront servis annuellement aux dates anniversaires de la date de jouissance de l'emprunt, soit le 29 juin de chaque année. Leur paiement interviendra le jour même ou le premier jour ouvré suivant le 29 juin si celui-ci n'est pas un jour ouvré. Les intérêts des obligations subordonnées cesseront de courir à dater du jour où le capital sera mis en remboursement par Attijariwafa bank. Aucun report des intérêts ne sera possible dans le cadre de cette opération. Les intérêts seront calculés selon la formule suivante : [Nominal x Taux facial].

Amortissement / Remboursement normal	L'emprunt obligataire subordonné, objet de la présente note d'information, fera l'objet d'un remboursement in fine du principal. En cas de fusion, scission ou apport partiel d'actif d'Attijariwafa bank intervenant pendant la durée de l'emprunt et entraînant la transmission universelle du patrimoine au profit d'une entité juridique distincte, les droits et obligations au titre des obligations subordonnées seront automatiquement transmis à l'entité juridique substituée dans les droits et les obligations d'Attijariwafa bank. Le remboursement du capital est, en cas de mise en liquidation d'Attijariwafa bank, subordonné à toutes les autres dettes.
Remboursement anticipé	Attijariwafa bank s'interdit de procéder au remboursement anticipé des obligations objet de la présente note d'information. Toutefois, la banque se réserve le droit de procéder, avec l'accord préalable de Bank Al-Maghrib, à des rachats d'obligations subordonnées sur le marché secondaire, à condition que les dispositions légales et réglementaires le permettent, ces rachats étant sans conséquences pour un souscripteur souhaitant garder ses titres jusqu'à l'échéance normale et sans incidence sur le calendrier de l'amortissement normal. Les obligations subordonnées ainsi rachetées, ne pourront être annulées qu'après l'accord de Bank Al-Maghrib.
Négociabilité des titres	Négociable de gré à gré. Il n'existe aucune restriction imposée par les conditions de l'émission à la libre négociabilité des obligations subordonnées.
Clauses d'assimilation	Il n'existe aucune assimilation des obligations subordonnées, objet de la présente note d'information, aux titres d'une émission antérieure. Au cas où Attijariwafa bank émettrait ultérieurement de nouveaux titres jouissant à tous égards de droits identiques à ceux de la présente émission, elle pourra, sans requérir le consentement des porteurs, à condition que les contrats d'émission le prévoient, procéder à l'assimilation de l'ensemble des titres des émissions successives, unifiant ainsi l'ensemble des opérations relatives à leur gestion et à leur négociation.
Rang de l'emprunt	Le capital et les intérêts font l'objet d'une clause de subordination. L'application de cette clause ne porte en aucune façon atteinte aux règles de droit concernant les principes comptables d'affectation des pertes, les obligations des actionnaires et les droits du souscripteur à obtenir, selon les conditions fixées au contrat, le paiement de ses titres en capital et intérêts. En cas de liquidation d'Attijariwafa bank, le remboursement du capital et des intérêts des titres subordonnés de la présente émission n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires. Les présents titres subordonnés interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts subordonnés qui pourraient être émis ultérieurement par Attijariwafa bank tant au Maroc qu'à l'international, proportionnellement à leur montant, le cas échéant.
Maintien de l'emprunt à son rang	Attijariwafa bank s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des titres du présent emprunt à n'instituer en faveur d'autres titres subordonnés qu'elle pourrait émettre ultérieurement, aucune priorité quant à leur rang de remboursement en cas de liquidation, sans consentir les mêmes droits aux titres subordonnés du présent emprunt.

Garantie de remboursement	La présente émission ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.
Notation	La présente émission n'a pas fait l'objet d'une demande de notation.
Représentation de la masse des obligataires	Le Conseil d'Administration tenu le 1^{er} juin 2018, et en attendant la tenue de l'Assemblée Générale des obligataires, a désigné le Cabinet HDID Consultants représenté par M. Mohamed HDID en tant que mandataire provisoire. Cette décision prendra effet dès l'ouverture de la période de souscription. Etant précisé que le mandataire provisoire nommé est identique pour les tranches A, B, C, D, E et F, lesquelles sont regroupées dans une seule et même masse. De plus, le Conseil d'Administration s'engage à procéder à la convocation de l'Assemblée Générale des obligataires pour nommer le représentant définitif de la masse des obligataires et ce, dans un délai d'un an, à compter de l'ouverture de la souscription.
Droit applicable	Droit marocain.
Juridiction compétente	Tribunal de commerce de Casablanca.

Caractéristiques de la tranche D (A taux révisable annuellement, d'une maturité de 7 ans, avec un remboursement in fine du principal, et non cotée à la Bourse de Casablanca)

Nature des titres	Obligations subordonnées non cotées à la Bourse de Casablanca, dématérialisées par inscription en compte auprès des affiliés habilités et admises aux opérations du dépositaire central (Maroclear).
Forme juridique	Au porteur
Plafond de la tranche	1 500 000 000 de dirhams
Nombre maximum de titres à émettre	15 000 obligations subordonnées
Valeur nominale	100 000 dirhams
Prix d'émission	100%, soit 100 000 dirhams
Maturité de l'emprunt	7 ans
Période de souscription	Du 19 au 21 juin 2018 inclus
Date de jouissance	29 juin 2018
Date d'échéance	29 juin 2025
Méthode d'allocation	Adjudication à la Française avec priorité aux tranches E et F (à taux fixe), puis aux tranches A et C (à taux fixe), puis aux tranches B et D (à taux révisable annuellement)
Taux d'intérêt nominal	Taux révisable annuellement Pour la première année, le taux d'intérêt nominal est le taux plein 52 semaines (taux monétaire) déterminé en référence à la courbe des taux de référence du marché secondaire des bons du Trésor telle que publiée par Bank Al-Maghrib en date du 31 mai 2018, soit 2,38%. Ce taux est augmenté d'une prime de risque comprise entre 55 et 65 points de base, soit entre 2,93% et 3,03% pour la première année. Le taux d'intérêt retenu sera publié dans un journal d'annonces légales par Attijariwafa bank, au plus tard le 29 juin 2018. A chaque date d'anniversaire, le taux de référence est le taux plein 52 semaines (taux monétaire) déterminé en référence à la courbe des taux de référence du marché secondaire des bons du Trésor publiée par Bank Al-Maghrib, précédant la date d'anniversaire du coupon de 5 jours ouvrés. Le taux de référence ainsi obtenu sera majoré d'une prime de risque fixée à l'issue de la période de souscription (prime de risque comprise entre 55 et 65 points de base) et sera communiqué aux porteurs d'obligations 5 jours ouvrés avant la date d'anniversaire.

Mode de calcul du taux de référence	La détermination du taux de référence se fera par la méthode de l'interpolation linéaire en utilisant les deux points encadrant la maturité pleine 52 semaines (base monétaire). Cette interpolation linéaire se fera après la conversion du taux immédiatement supérieur à la maturité 52 semaines (base actuarielle) en taux monétaire équivalent. La formule de calcul est : $(((\text{Taux actuariel} + 1)^{(k / \text{nombre de jours exact}^*)) - 1) \times 360 / k ;$ où k : maturité du taux actuariel immédiatement supérieur à 52 semaines. *Nombre de jours exact : 365 ou 366 jours.
Prime de risque	Entre 55 et 65 points de base
Date de détermination du taux d'intérêt	Le coupon sera révisé annuellement aux dates d'anniversaire de la date de jouissance de l'emprunt, soit le 29 juin de chaque année. Le nouveau taux sera communiqué, par l'émetteur, aux porteurs d'obligations dans un journal d'annonces légales, 5 jours ouvrés avant la date d'anniversaire.
Intérêts	Les intérêts seront servis annuellement aux dates anniversaires de la date de jouissance de l'emprunt, soit le 29 juin de chaque année. Leur paiement interviendra le jour même ou le premier jour ouvré suivant le 29 juin si celui-ci n'est pas un jour ouvré. Les intérêts des obligations subordonnées cesseront de courir à dater du jour où le capital sera mis en remboursement par Attijariwafa bank. Aucun report des intérêts ne sera possible dans le cadre de cette opération. Les intérêts seront calculés selon la formule suivante : $[\text{Nominal} \times \text{Taux nominal} \times \text{Nombre de jours exact} / 360].$
Amortissement / Remboursement normal	L'emprunt obligataire subordonné, objet de la présente note d'information, fera l'objet d'un remboursement in fine du principal. En cas de fusion, scission ou apport partiel d'actif d'Attijariwafa bank intervenant pendant la durée de l'emprunt et entraînant la transmission universelle du patrimoine au profit d'une entité juridique distincte, les droits et obligations au titre des obligations subordonnées seront automatiquement transmis à l'entité juridique substituée dans les droits et les obligations d'Attijariwafa bank. Le remboursement du capital est, en cas de mise en liquidation d'Attijariwafa bank, subordonné à toutes les autres dettes.
Remboursement anticipé	Attijariwafa bank s'interdit de procéder au remboursement anticipé des obligations objet de la présente note d'information. Toutefois, la banque se réserve le droit de procéder, avec l'accord préalable de Bank Al-Maghrib, à des rachats d'obligations subordonnées sur le marché secondaire, à condition que les dispositions légales et réglementaires le permettent, ces rachats étant sans conséquences pour un souscripteur souhaitant garder ses titres jusqu'à l'échéance normale et sans incidence sur le calendrier de l'amortissement normal. Les obligations subordonnées ainsi rachetées, ne pourront être annulées qu'après l'accord de Bank Al-Maghrib.
Négociabilité des titres	Négociable de gré-à-gré. Il n'existe aucune restriction imposée par les conditions de l'émission à la libre négociabilité des obligations subordonnées.

Clauses d'assimilation	Il n'existe aucune assimilation des obligations subordonnées, objet de la présente note d'information, aux titres d'une émission antérieure. Au cas où Attijariwafa bank émettrait ultérieurement de nouveaux titres jouissant à tous égards de droits identiques à ceux de la présente émission, elle pourra, sans requérir le consentement des porteurs, à condition que les contrats d'émission le prévoient, procéder à l'assimilation de l'ensemble des titres des émissions successives, unifiant ainsi l'ensemble des opérations relatives à leur gestion et à leur négociation.
Rang de l'emprunt	Le capital et les intérêts font l'objet d'une clause de subordination. L'application de cette clause ne porte en aucune façon atteinte aux règles de droit concernant les principes comptables d'affectation des pertes, les obligations des actionnaires et les droits du souscripteur à obtenir, selon les conditions fixées au contrat, le paiement de ses titres en capital et intérêts. En cas de liquidation d'Attijariwafa bank, le remboursement du capital et des intérêts des titres subordonnés de la présente émission n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires. Les présents titres subordonnés interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts subordonnés qui pourraient être émis ultérieurement par Attijariwafa bank tant au Maroc qu'à l'international, proportionnellement à leur montant, le cas échéant.
Maintien de l'emprunt à son rang	Attijariwafa bank s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des titres du présent emprunt à n'instituer en faveur d'autres titres subordonnés qu'elle pourrait émettre ultérieurement, aucune priorité quant à leur rang de remboursement en cas de liquidation, sans consentir les mêmes droits aux titres subordonnés du présent emprunt.
Garantie de remboursement	La présente émission ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.
Notation	La présente émission n'a pas fait l'objet d'une demande de notation.
Représentation de la masse des obligataires	Le Conseil d'Administration tenu le 1^{er} juin 2018, et en attendant la tenue de l'Assemblée Générale des obligataires, a désigné le Cabinet HDID Consultants représenté par M. Mohamed HDID en tant que mandataire provisoire. Cette décision prendra effet dès l'ouverture de la période de souscription. Etant précisé que le mandataire provisoire nommé est identique pour les tranches A, B, C, D, E et F, lesquelles sont regroupées dans une seule et même masse. De plus, le Conseil d'Administration s'engage à procéder à la convocation de l'Assemblée Générale des obligataires pour nommer le représentant définitif de la masse des obligataires et ce, dans un délai d'un an, à compter de l'ouverture de la souscription.
Droit applicable	Droit marocain.
Juridiction compétente	Tribunal de commerce de Casablanca.

Caractéristiques de la tranche E (A taux fixe, d'une maturité de 7 ans, avec un amortissement linéaire constant et un différé de deux ans, et cotée à la Bourse de Casablanca)

Nature des titres	Obligations subordonnées cotées à la Bourse de Casablanca, dématérialisées par inscription en compte auprès des affiliés habilités et admises aux opérations du dépositaire central (Maroclear).
Forme juridique	Au porteur
Plafond de la tranche	1 500 000 000 de dirhams
Nombre maximum de titres à émettre	15 000 obligations subordonnées
Valeur nominale	100 000 dirhams
Prix d'émission	100%, soit 100 000 dirhams
Maturité de l'emprunt	7 ans
Période de souscription	Du 19 au 21 juin 2018 inclus
Date de jouissance	29 juin 2018
Date d'échéance	29 juin 2025
Méthode d'allocation	Adjudication à la Française avec priorité aux tranches E et F (à taux fixe), puis aux tranches A et C (à taux fixe), puis aux tranches B et D (à taux révisable annuellement)
Taux d'intérêt nominal	Taux fixe Le taux d'intérêt nominal est déterminé à partir de la courbe des taux de référence du marché secondaire des bons du Trésor telle que publiée par Bank Al-Maghrib en date du 31 mai 2018, soit 2,82%. Ce taux sera augmenté d'une prime de risque comprise entre 50 et 60 points de base, soit entre 3,32% et 3,42%. Le taux d'intérêt retenu sera publié dans un journal d'annonces légales par Attijariwafa bank, au plus tard le 29 juin 2018.
Prime de risque	Entre 50 et 60 points de base
Intérêts	Les intérêts seront servis annuellement aux dates anniversaires de la date de jouissance de l'emprunt, soit le 29 juin de chaque année. Leur paiement interviendra le jour même ou le premier jour ouvré suivant le 29 juin si celui-ci n'est pas un jour ouvré. Les intérêts des obligations subordonnées cesseront de courir à dater du jour où le capital sera mis en remboursement par Attijariwafa bank. Aucun report des intérêts ne sera possible dans le cadre de cette opération. Les intérêts seront calculés selon la formule suivante : [Capital restant dû x Taux facial].
Cotation des titres	Les obligations subordonnées de la tranche E seront cotées à la Bourse de Casablanca et feront ainsi l'objet d'une demande d'admission au compartiment obligataire de la Bourse de Casablanca. Leur date de cotation est prévue le 26 juin 2018 sur le compartiment obligataire, sous le Ticker OATWT. Pour être coté à la Bourse de Casablanca, le cumul des montants alloués aux tranches A, B et E doit être supérieur ou égale à un montant de 20 000 000 Dh. Si à la clôture de la période de souscription, le cumul des montants alloués aux tranches A, B et E est inférieur à 20 000 000 Dh, les souscriptions relatives à ces tranches seront annulées.

Procédure de première cotation	La cotation de la tranche E sera effectuée par une cotation directe conformément aux articles 1.2.6 et 1.2.22 du Règlement Général de la Bourse des Valeurs.
Amortissement / Remboursement normal	Remboursement du principal sur la base d'un amortissement linéaire constant, avec un différé portant sur les deux premières années. Au-delà de la 2^{ème} année, le remboursement du principal de la tranche E de l'emprunt obligataire subordonné, objet de la présente note d'information, sera effectué annuellement et de manière linéaire (Amortissement annuel de 20% à partir de la 3^{ème} année) à chaque date d'anniversaire de la date de jouissance de l'émission ou le 1^{er} jour ouvré suivant cette date si celle-ci n'est pas ouvrable. En cas de fusion, scission ou apport partiel d'actif d'Attijariwafa bank intervenant pendant la durée de l'emprunt et entraînant la transmission universelle du patrimoine au profit d'une entité juridique distincte, les droits et obligations au titre des obligations subordonnées seront automatiquement transmis à l'entité juridique substituée dans les droits et les obligations d'Attijariwafa bank. Le remboursement du capital est, en cas de mise en liquidation d'Attijariwafa bank, subordonné à toutes les autres dettes.
Remboursement anticipé	Attijariwafa bank s'interdit de procéder au remboursement anticipé des obligations objet de la présente note d'information. Toutefois, la banque se réserve le droit de procéder, avec l'accord préalable de Bank Al-Maghrib, à des rachats d'obligations subordonnées sur le marché secondaire, à condition que les dispositions légales et réglementaires le permettent, ces rachats étant sans conséquences pour un souscripteur souhaitant garder ses titres jusqu'à l'échéance normale et sans incidence sur le calendrier de l'amortissement normal. Les obligations subordonnées ainsi rachetées, ne pourront être annulées qu'après l'accord de Bank Al-Maghrib. En cas d'annulation, l'émetteur doit informer la Bourse des obligations annulées.
Entité chargée de l'enregistrement de l'opération à la Bourse de Casablanca	Attijari Intermédiation
Négociabilité des titres	Les obligations subordonnées de la tranche E sont librement négociables à la Bourse de Casablanca. Il n'existe aucune restriction imposée par les conditions de l'émission à la libre négociabilité des obligations subordonnées.
Clauses d'assimilation	Il n'existe aucune assimilation des obligations subordonnées, objet de la présente note d'information, aux titres d'une émission antérieure. Au cas où Attijariwafa bank émettrait ultérieurement de nouveaux titres jouissant à tous égards de droits identiques à ceux de la présente émission, elle pourra, sans requérir le consentement des porteurs, à condition que les contrats d'émission le prévoient, procéder à l'assimilation de l'ensemble des titres des émissions successives, unifiant ainsi l'ensemble des opérations relatives à leur gestion et à leur négociation.

Rang de l'emprunt	Le capital et les intérêts font l'objet d'une clause de subordination. L'application de cette clause ne porte en aucune façon atteinte aux règles de droit concernant les principes comptables d'affectation des pertes, les obligations des actionnaires et les droits du souscripteur à obtenir, selon les conditions fixées au contrat, le paiement de ses titres en capital et intérêts. En cas de liquidation d'Attijariwafa bank, le remboursement du capital et des intérêts des titres subordonnés de la présente émission n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires. Les présents titres subordonnés interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts subordonnés qui pourraient être émis ultérieurement par Attijariwafa bank tant au Maroc qu'à l'international, proportionnellement à leur montant, le cas échéant.
Maintien de l'emprunt à son rang	Attijariwafa bank s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des titres du présent emprunt à n'instituer en faveur d'autres titres subordonnés qu'elle pourrait émettre ultérieurement, aucune priorité quant à leur rang de remboursement en cas de liquidation, sans consentir les mêmes droits aux titres subordonnés du présent emprunt.
Garantie de remboursement	La présente émission ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.
Notation	La présente émission n'a pas fait l'objet d'une demande de notation.
Représentation de la masse des obligataires	Le Conseil d'Administration tenu le 1^{er} juin 2018, et en attendant la tenue de l'Assemblée Générale des obligataires, a désigné le Cabinet HDID Consultants représenté par M. Mohamed HDID en tant que mandataire provisoire. Cette décision prendra effet dès l'ouverture de la période de souscription. Etant précisé que le mandataire provisoire nommé est identique pour les tranches A, B, C, D, E et F, lesquelles sont regroupées dans une seule et même masse. De plus, le Conseil d'Administration s'engage à procéder à la convocation de l'Assemblée Générale des obligataires pour nommer le représentant définitif de la masse des obligataires et ce, dans un délai d'un an, à compter de l'ouverture de la souscription.
Droit applicable	Droit marocain.
Juridiction compétente	Tribunal de commerce de Casablanca.

Caractéristiques de la tranche F (A taux fixe, d'une maturité de 7 ans, avec un amortissement linéaire constant et un différé de deux ans, et non cotée à la Bourse de Casablanca)

Nature des titres	Obligations subordonnées non cotées à la Bourse de Casablanca, dématérialisées par inscription en compte auprès des affiliés habilités et admises aux opérations du dépositaire central (Maroclear).
Forme juridique	Au porteur
Plafond de la tranche	1 500 000 000 de dirhams
Nombre maximum de titres à émettre	15 000 obligations subordonnées
Valeur nominale	100 000 dirhams
Prix d'émission	100%, soit 100 000 dirhams
Maturité de l'emprunt	7 ans
Période de souscription	Du 19 au 21 juin 2018 inclus
Date de jouissance	29 juin 2018
Date d'échéance	29 juin 2025
Méthode d'allocation	Adjudication à la Française avec priorité aux tranches E et F (à taux fixe), puis aux tranches A et C (à taux fixe), puis aux tranches B et D (à taux révisable annuellement)
Taux d'intérêt nominal	Taux fixe Le taux d'intérêt nominal est déterminé à partir de la courbe des taux de référence du marché secondaire des bons du Trésor telle que publiée par Bank Al-Maghrib en date du 31 mai 2018, soit 2,82%. Ce taux sera augmenté d'une prime de risque comprise entre 50 et 60 points de base, soit entre 3,32% et 3,42%. Le taux d'intérêt retenu sera publié dans un journal d'annonces légales par Attijariwafa bank, au plus tard le 29 juin 2018.
Prime de risque	Entre 50 et 60 points de base
Intérêts	Les intérêts seront servis annuellement aux dates anniversaires de la date de jouissance de l'emprunt, soit le 29 juin de chaque année. Leur paiement interviendra le jour même ou le premier jour ouvré suivant le 29 juin si celui-ci n'est pas un jour ouvré. Les intérêts des obligations subordonnées cesseront de courir à dater du jour où le capital sera mis en remboursement par Attijariwafa bank. Aucun report des intérêts ne sera possible dans le cadre de cette opération. Les intérêts seront calculés selon la formule suivante : [Capital restant dû x Taux facial].

Amortissement / Remboursement normal	Remboursement du principal sur la base d'un amortissement linéaire constant, avec un différé portant sur les deux premières années. Au-delà de la 2^{ème} année, le remboursement du principal de la tranche F de l'emprunt obligataire subordonné, objet de la présente note d'information, sera effectué annuellement et de manière linéaire (Amortissement annuel de 20% à partir de la 3^{ème} année) à chaque date d'anniversaire de la date de jouissance de l'émission ou le 1^{er} jour ouvré suivant cette date si celle-ci n'est pas ouvrable. En cas de fusion, scission ou apport partiel d'actif d'Attijariwafa bank intervenant pendant la durée de l'emprunt et entraînant la transmission universelle du patrimoine au profit d'une entité juridique distincte, les droits et obligations au titre des obligations subordonnées seront automatiquement transmis à l'entité juridique substituée dans les droits et les obligations d'Attijariwafa bank. Le remboursement du capital est, en cas de mise en liquidation d'Attijariwafa bank, subordonné à toutes les autres dettes.
Remboursement anticipé	Attijariwafa bank s'interdit de procéder au remboursement anticipé des obligations objet de la présente note d'information. Toutefois, la banque se réserve le droit de procéder, avec l'accord préalable de Bank Al-Maghrib, à des rachats d'obligations subordonnées sur le marché secondaire, à condition que les dispositions légales et réglementaires le permettent, ces rachats étant sans conséquences pour un souscripteur souhaitant garder ses titres jusqu'à l'échéance normale et sans incidence sur le calendrier de l'amortissement normal. Les obligations subordonnées ainsi rachetées, ne pourront être annulées qu'après l'accord de Bank Al-Maghrib.
Négociabilité des titres	Négociable de gré à gré. Il n'existe aucune restriction imposée par les conditions de l'émission à la libre négociabilité des obligations subordonnées.
Clauses d'assimilation	Il n'existe aucune assimilation des obligations subordonnées, objet de la présente note d'information, aux titres d'une émission antérieure. Au cas où Attijariwafa bank émettrait ultérieurement de nouveaux titres jouissant à tous égards de droits identiques à ceux de la présente émission, elle pourra, sans requérir le consentement des porteurs, à condition que les contrats d'émission le prévoient, procéder à l'assimilation de l'ensemble des titres des émissions successives, unifiant ainsi l'ensemble des opérations relatives à leur gestion et à leur négociation.
Rang de l'emprunt	Le capital et les intérêts font l'objet d'une clause de subordination. L'application de cette clause ne porte en aucune façon atteinte aux règles de droit concernant les principes comptables d'affectation des pertes, les obligations des actionnaires et les droits du souscripteur à obtenir, selon les conditions fixées au contrat, le paiement de ses titres en capital et intérêts. En cas de liquidation d'Attijariwafa bank, le remboursement du capital et des intérêts des titres subordonnés de la présente émission n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires. Les présents titres subordonnés interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts subordonnés qui pourraient être émis ultérieurement par Attijariwafa bank tant au Maroc qu'à l'international, proportionnellement à leur montant, le cas échéant.

Maintien de l'emprunt à son rang	Attijariwafa bank s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des titres du présent emprunt à n'instituer en faveur d'autres titres subordonnés qu'elle pourrait émettre ultérieurement, aucune priorité quant à leur rang de remboursement en cas de liquidation, sans consentir les mêmes droits aux titres subordonnés du présent emprunt.
Garantie de remboursement	La présente émission ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.
Notation	La présente émission n'a pas fait l'objet d'une demande de notation.
Représentation de la masse des obligataires	Le Conseil d'Administration tenu le 1^{er} juin 2018, et en attendant la tenue de l'Assemblée Générale des obligataires, a désigné le Cabinet HDID Consultants représenté par M. Mohamed HDID en tant que mandataire provisoire. Cette décision prendra effet dès l'ouverture de la période de souscription. Etant précisé que le mandataire provisoire nommé est identique pour les tranches A, B, C, D, E et F, lesquelles sont regroupées dans une seule et même masse. De plus, le Conseil d'Administration s'engage à procéder à la convocation de l'Assemblée Générale des obligataires pour nommer le représentant définitif de la masse des obligataires et ce, dans un délai d'un an, à compter de l'ouverture de la souscription.
Droit applicable	Droit marocain.
Juridiction compétente	Tribunal de commerce de Casablanca.

V. COTATION EN BOURSE DES OBLIGATIONS DES TRANCHES A, B ET E

Date d'introduction et de cotation prévue	26 juin 2018
Ticker	Tranche A: OATWR Tranche B: OATWS Tranche E: OATWT
Cycle de négociation	Fixing
Taille Minimum de Blocs (TMB)	Tranche A : 100 Tranche B : 100 Tranche E: 100
Procédure de première cotation	Cotation directe
Etablissement centralisateur	Attijariwafa bank 2, boulevard Moulay Youssef - Casablanca
Etablissement chargé de l'enregistrement de l'opération à la Bourse de Casablanca	Attijari Intermédiation 163, avenue Hassan II - Casablanca

Sous réserve que le cumul des montants alloués aux tranches A, B et E soit supérieur ou égale à un montant de 20 000 000 Dh.

Calendrier de l'opération

Ordres	Etales	Délais
1	Réception du dossier complet par la Bourse de Casablanca	04 juin 2018
2	Emission par la Bourse de Casablanca de l'avis d'approbation	07 juin 2018
3	Réception par la Bourse de Casablanca de la note d'information visée par l'AMMC	07 juin 2018
4	Publication de l'avis d'introduction des obligations émises dans le cadre des tranches cotées au bulletin de la cote de la Bourse de Casablanca	08 juin 2018
5	Publication de l'extrait de la note d'information dans un JAL	11 juin 2018
6	Ouverture de la période de souscription	19 juin 2018
7	Clôture de la période de souscription	21 juin 2018
8	Réception par la Bourse de Casablanca des résultats de l'opération et des taux retenus par tranche, avant 10h00	22 juin 2018
	Cotation des obligations	
9	Annonce des résultats de l'opération au bulletin de la cote Enregistrement de la transaction en bourse	26 juin 2018
10	Règlement / Livraison	29 juin 2018
11	Publication par l'émetteur des résultats de l'opération dans un JAL	29 juin 2018

VI. SYNDICAT DE PLACEMENT ET INTERMEDIAIRES FINANCIERS

Type d'intermédiaires financiers	Nom	Adresse
Conseiller et coordinateur global de l'opération	Attijari Finances Corp.	163, Avenue Hassan II Casablanca
Organisme chargé du placement	Attijariwafa bank	2, Boulevard Moulay Youssef Casablanca
Organisme chargé de l'enregistrement de l'opération auprès de la Bourse de Casablanca	Attijari Intermédiation	163, Avenue Hassan II Casablanca
Etablissement assurant le service financier des titres	Attijariwafa bank	2, Boulevard Moulay Youssef Casablanca

VII. MODALITES DE SOUSCRIPTION DES TITRES

VII.1. Période de souscription

La période de souscription à la présente émission débutera le 19 juin 2018 et sera clôturée le 21 juin 2018 inclus.

VII.2. Souscripteurs

La souscription primaire des obligations subordonnées, objet de la présente note d'information, est réservée aux investisseurs qualifiés de droit marocain tels que listés ci-après :

- les Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) régis par le Dahir portant loi n°1-93-213 du rabii II 1414 (21 septembre 1993) relatif aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières sous réserve du respect des dispositions législatives, réglementaires ou statutaires et des règles prudentielles qui les régissent ;
- les compagnies financières visées à l'article 20 de la loi n° 103-12 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés sous réserve du respect des dispositions législatives, réglementaires ou statutaires et des règles prudentielles qui les régissent ;
- les établissements de crédit visés à l'article premier du Dahir n°1-14-193 précité sous réserve du respect des dispositions législatives, réglementaires ou statutaires et des règles prudentielles qui les régissent ;
- les entreprises d'assurance et de réassurance agréées selon la loi n°17-99, sous réserve du respect des dispositions législatives, réglementaires ou statutaires et des règles prudentielles qui les régissent ;
- la Caisse de Dépôt et de Gestion sous réserve du respect des dispositions législatives, réglementaires ou statutaires et des règles prudentielles qui la régissent ;
- les organismes de retraite et de pension sous réserve du respect des dispositions législatives, réglementaires ou statutaires et des règles prudentielles qui les régissent.

Les souscriptions sont toutes en numéraire, quelque soit la catégorie de souscripteurs.

VII.3. Identification des souscripteurs

Préalablement à la réalisation de la souscription des obligations subordonnées Attijariwafa bank par un souscripteur, l'organisme chargé du placement s'assure que le représentant bénéficie de la capacité à agir soit en sa qualité de représentant légal, soit au titre d'un mandat dont il bénéficie.

L'organisme chargé du placement demandera les documents listés ci-dessous, afin de s'assurer de l'appartenance du souscripteur à l'une des catégories prédéfinies. A ce titre, il devra obtenir une copie du document qui atteste de l'appartenance du souscripteur à la catégorie, et la joindre au bulletin de souscription.

Catégorie de souscripteur	Document à joindre
OPCVM de droit marocain	Photocopie de la décision d'agrément et en plus : - Pour les fonds communs de placement (FCP), le certificat de dépôt au greffe du tribunal ; - Pour les SICAV, le modèle des inscriptions au registre de commerce.
Investisseurs qualifiés de droit marocain (hors OPCVM)	Modèle des inscriptions au registre de commerce comprenant l'objet social faisant ressortir leur appartenance à cette catégorie.

VII.4. Modalités de souscription

Les souscripteurs peuvent formuler une ou plusieurs demandes de souscription en spécifiant le montant, la tranche souhaitée et le taux de souscription par palier de prime de risque (de 1 point de base à l'intérieur de la fourchette proposée bornes comprises pour chaque tranche). Celles-ci sont cumulatives quotidiennement par montant et par tranche et les souscripteurs pourront être servis à hauteur de leur demande et dans la limite des titres disponibles.

Il n'est pas institué de plancher ou de plafond de souscription au titre de l'émission d'obligations subordonnées, objet de la présente note d'information.

Chaque souscripteur a la possibilité de soumissionner pour l'emprunt coté et/ou non coté, à taux fixe et/ou révisable annuellement.

Les ordres de souscription sont irrévocables au terme de la clôture de la période de souscription. Tout bulletin de souscription doit être signé par le souscripteur ou son mandataire et transmis à l'organisme en charge du placement. Toutes les souscriptions doivent être faites en numéraire et doivent être exprimées en nombre de titres.

Attijariwafa bank est tenu de recueillir les ordres de souscription auprès des investisseurs à l'aide de bulletins de souscription, fermes et irrévocables, dûment remplis et signés par les souscripteurs, selon le modèle joint en annexe.

Les souscripteurs adressent leurs demandes de souscription à leurs dépositaires respectifs (sans qu'il y ait obligation d'ouvrir un compte chez Attijariwafa bank), ces derniers se chargent de les transmettre à Attijariwafa bank, seul entité chargée du placement.

Par ailleurs, Attijariwafa bank s'engage à ne pas accepter de souscriptions en dehors de la période de souscription ou ne respectant pas les conditions et les modalités de souscription.

Chaque souscripteur devra :

- remettre, préalablement à la clôture de la période de souscription, un bulletin de souscription dûment signé, ferme et irrévocable, sous pli fermé auprès de leurs dépositaires respectifs qui se chargent de le transmettre à l'organisme en charge du placement (Attijariwafa bank) ;
- formuler son (ses) ordre(s) de souscription en spécifiant le nombre de titres demandé, le montant de sa souscription, la tranche souhaitée ainsi que le taux de souscription par palier de prime de risque (de 1 point de base à l'intérieur de la fourchette proposée bornes comprises pour chaque tranche).

VIII. MODALITES DE TRAITEMENT DES ORDRES

VIII.1. Modalités de centralisation des ordres

Au cours de la période de souscription, un état récapitulatif des souscriptions enregistrées dans la journée sera préparé par Attijariwafa bank.

En cas de non souscription pendant la journée, l'état des souscriptions devra être établi avec la mention « Néant ».

A la clôture de la période de souscription, soit le 21 juin 2018, l'organisme en charge du placement devra établir un état récapitulatif définitif, détaillé et consolidé des souscriptions qu'il aura reçues.

Il sera procédé, le 21 juin 2018 à 14h00, à :

- l'annulation des demandes qui ne respectent pas les conditions et les modalités de souscription susmentionnées ;
- la consolidation de l'ensemble des demandes de souscription recevables, c'est-à-dire, toutes les demandes de souscription autres que celles frappées de nullité ;
- l'allocation selon la méthode définie dans la sous-partie « Modalités d'allocation » ci-après.

VIII.2. Modalités d'allocation

Même si le plafond autorisé pour chaque tranche est de 1 500 000 000 de dirhams, le montant adjudgé pour les six tranches confondues ne pourra, en aucun cas, dépasser 1 500 000 000 de dirhams pour l'ensemble de l'émission.

Dans la limite du montant de l'émission obligataire, l'allocation des obligations subordonnées se fera selon la méthode d'adjudication dite à la Française avec priorité aux tranches E et F (à taux fixe, avec un remboursement du principal par amortissement linéaire constant au-delà de la 2^{ème} année), puis aux tranches A et C (à taux fixe, avec un remboursement in fine du principal), puis aux tranches B et D (à taux révisable annuellement, avec un remboursement in fine du principal).

Si à la clôture de la période de souscription, le montant total des souscriptions reçues pour les tranches E et F (à taux fixe, avec un remboursement du principal par amortissement linéaire constant au-delà de la 2^{ème} année) est supérieur ou égal au montant global de l'émission, aucun montant ne sera alloué aux tranches A, B, C et D.

Si le montant total des souscriptions reçues pour les tranches E et F est inférieur au montant maximum de l'émission, les obligations seront allouées en priorité à hauteur du montant total des souscriptions reçues pour les tranches E et F (à taux fixe, avec un remboursement du principal par amortissement linéaire constant au-delà de la 2^{ème} année). Le reliquat sera alloué avec priorité aux tranches A et C (à taux fixe, avec un remboursement in fine du principal), puis aux tranches B et D (à taux révisable annuellement) dans la limite du montant maximum de l'émission, soit 1 500 000 000 de dirhams.

Si à la clôture de la période de souscription, le montant total des souscriptions reçues pour les tranches E et F (à taux fixe, avec un remboursement du principal par amortissement linéaire constant au-delà de la 2^{ème} année) et pour les tranches A et C (à taux fixe, avec un remboursement in fine du principal) est supérieur ou égal au montant global de l'émission, aucun montant ne sera alloué aux tranches B et D.

Si le montant total des souscriptions reçues pour les tranches E et F et pour les tranches A et C est inférieur au montant maximum de l'émission, les obligations seront allouées en priorité à hauteur du montant total des souscriptions reçues pour les tranches E et F (à taux fixe, avec un remboursement du principal par amortissement linéaire constant au-delà de la 2^{ème} année), puis aux tranches A et C (à taux fixe, avec un remboursement in fine du principal). Le reliquat sera alloué aux tranches B et D (à taux révisable annuellement) dans la limite du montant maximum de l'émission, soit 1 500 000 000 de dirhams.

Les demandes exprimées et non rejetées seront servies jusqu'à ce que le plafond de l'émission soit atteint.

Dans la limite du montant de l'émission obligataire, l'allocation des obligations subordonnées se fera selon la méthode d'adjudication dite à la Française.

La méthode d'allocation relative à l'adjudication à la Française se déroule comme suit : L'organisme en charge du placement retiendra les soumissions aux taux les plus bas, à l'intérieur de la fourchette proposée (bornes comprises), jusqu'à ce que le montant de l'émission soit atteint. L'organisme en charge du placement fixera alors le taux limite de l'adjudication, correspondant au taux le plus élevé des demandes retenues. Les soumissions retenues sont entièrement servies au taux limite soit au taux le plus élevé des demandes retenues.

Ainsi, si le montant des souscriptions pour une tranche est inférieur au montant qui lui est alloué, les souscriptions reçues seront toutes allouées à hauteur des montants demandés au taux limite soit au taux le plus élevé des demandes retenues. Si par contre le montant des souscriptions pour ladite tranche est supérieur au montant qui lui est alloué, deux cas de figure pourraient se présenter :

- Dans le cas où les souscriptions retenues ont été exprimées avec plusieurs taux, les demandes retenues exprimées aux taux les plus bas seront servies en priorité et intégralement. Celles retenues exprimées au taux le plus élevé feront l'objet d'une allocation au prorata sur la base d'un taux d'allocation déterminé comme suit :

« Quantité de titres restante / Quantité demandée exprimée au taux le plus élevé »

Le taux retenu sera égal au taux le plus élevé des demandes retenues et sera appliqué à tous les souscripteurs retenus ;

- Dans le cas où les souscriptions retenues ont été exprimées avec un seul taux à l'intérieur de la fourchette proposée (bornes comprises), toutes les demandes retenues seront servies à ce taux, au prorata, sur la base d'un taux d'allocation déterminé comme suit :

« Quantité offerte / Quantité demandée retenue »

Si le nombre de titres à répartir, en fonction de la règle du prorata déterminée ci-dessus, n'est pas un nombre entier, ce nombre de titres sera arrondi à l'unité inférieure. Les rompus seront alloués, par palier d'une obligation par souscripteur, avec priorité aux demandes les plus fortes.

Si à la clôture de la période de souscription, le cumul des montants alloués aux tranches A, B et E est inférieur à 20 000 000 MAD, les souscriptions relatives à ces tranches seront annulées.

Dans ce cas, une nouvelle allocation des souscriptions reçues sera faite après annulation des souscriptions aux tranches A, B et E se fera conformément aux modalités d'allocation décrites ci-dessus.

Le montant de l'opération est limité aux souscriptions effectivement reçues.

A l'issue de la séance d'allocation, un procès-verbal d'allocation sera établi par l'organisme chargé du placement.

L'allocation sera déclarée et reconnue définitive et irrévocable par l'organisme chargé du placement dès signature du procès-verbal.

VIII.3. Modalités d'annulation des souscriptions

Toute souscription qui ne respecte pas les conditions contenues dans la présente note d'information est susceptible d'annulation par l'organisme en charge du placement.

IX. MODALITES D'ENREGISTREMENT

A l'issue de l'allocation, les titres attribués à chaque souscripteur sont enregistrés dans son compte titres le jour du Règlement / Livraison.

L'organisme chargé de l'enregistrement de l'opération en date du 26 juin 2018 est la société de bourse Attijari Intermédiation.

Le prix d'enregistrement est arrêté à 100 000 dirhams par obligation.

X. MODALITES DE REGLEMENT ET DE LIVRAISON DES TITRES

X.1. Modalités de versement des souscriptions

Le règlement / livraison entre l'émetteur (Attijariwafa bank) et les souscripteurs se fera par la filière ajustement en ce qui concerne les tranches A, B et E cotées et se fera par la filière de gré à gré, en ce qui concerne les tranches C, D et F non cotées, prévue le 29 juin 2018. Les titres sont payables au comptant, en un seul versement et inscrits au nom des souscripteurs le jour du règlement / livraison, soit le 29 juin 2018.

X.2. Domiciliaire de l'émission

Attijariwafa bank est désignée en tant que domiciliaire de l'opération, chargée d'exécuter toutes les opérations inhérentes aux titres émis dans le cadre de l'émission, objet de la présente note d'information.

XI. MODALITES DE PUBLICATION DES RESULTATS DE L'OPERATION

Les résultats de l'opération seront publiés par la Bourse de Casablanca au Bulletin de la Cote le 26 juin 2018 et par l'émetteur dans un journal d'annonces légales en date du 29 juin 2018, pour les six tranches.

XII. FISCALITE

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le régime fiscal marocain est présenté ci-dessous à titre indicatif et ne constitue pas l'exhaustivité des situations fiscales applicables à chaque investisseur.

Ainsi, les personnes physiques ou morales désireuses de participer à la présente opération sont invitées à s'assurer auprès de leur conseiller fiscal de la fiscalité qui s'applique à leur cas particulier. Sous réserve de modifications légales ou réglementaires, le régime actuellement en vigueur est le suivant :

XII.1. Revenus

Les revenus de placement à revenu fixe sont soumis, selon le cas, à l'Impôt sur les Sociétés (IS) ou à l'Impôt sur le Revenu (IR).

XII.1.1. Personnes Résidentes

Personnes soumises à l'IS

Les produits de placement à revenu fixe sont soumis à une retenue à la source de 20%, imputable sur le montant des acomptes provisionnels et éventuellement sur le reliquat de l'IS de l'exercice au cours duquel la retenue a été opérée. Dans ce cas, les bénéficiaires doivent décliner, lors de l'encaissement desdits produits :

- la raison sociale et l'adresse du siège social ou du principal établissement ;
- le numéro du registre du commerce et celui de l'article d'imposition à l'impôt sur les sociétés.

Sont exonérés à l'IS retenu à la source, les intérêts et autres produits similaires servis aux :

- Organismes de placement collectif en valeurs mobilières (O.P.C.V.M.) régis par le dahir portant loi n°1-93-213 ;
- Fonds de placements collectifs en titrisation (F.P.C.T.) régis par la loi n°10-98 ;
- Organismes de placements en capital-risque (O.P.C.R.) régis par la loi n°41-05.

Personnes soumises à l'IR

Les produits de placement à revenu fixe sont soumis à l'IR au taux de :

- 30% pour les bénéficiaires personnes physiques qui ne sont pas soumises à l'IR selon le régime du bénéfice net réel (BNR) ou le régime du bénéfice net simplifié (BNS) ;

- 20% imputable sur la cotisation de l'IR avec droit de restitution pour les bénéficiaires personnes morales et personnes physiques soumises à l'IR selon le régime du BNR ou du BNS. Lesdits bénéficiaires doivent décliner lors de l'encaissement desdits revenus :
 - ✓ leur nom, prénom, adresse et numéro de la CIN ;
 - ✓ leur numéro d'article d'imposition à l'IR.

XII.2. Plus-values

XII.2.1. Personnes Résidentes

Personnes Morales

Conformément aux dispositions du CGI, les profits de cession des obligations et autres titres de créances sont soumis, selon le cas, soit à l'IR soit à l'IS.

XIII. LA COMMISSION RELATIVE AU VISA DE L'AUTORITE MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITAUX

Les frais de l'opération à la charge de l'émetteur sont estimés à environ 0,2% HT du montant de l'opération. Ils comprennent notamment les charges suivantes :

- les frais légaux ;
- le conseil juridique ;
- le conseil financier ;
- les frais de placement et de courtage ;
- la communication ;
- la commission relative au visa de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux ;
- la commission relative à la cotation à la Bourse de Casablanca ;
- la commission relative à Maroclear.

PARTIE III : PRÉSENTATION GENERALE D'ATTIJARIWAFABA BANK

I. RENSEIGNEMENTS A CARACTERE GENERAL

Dénomination sociale	Attijariwafa bank
Siège social	2, boulevard Moulay Youssef – Casablanca 20 000
Téléphone / télécopie	Téléphone : 0522.29.88.88 Télécopie : 0522.29.41.25
Site Internet	www.attijariwafabank.com
Forme juridique	Société anonyme à Conseil d'Administration
Date de constitution	1911
Durée de vie de la société	31 mai 2060 (99 ans)
Registre du commerce	R.C 333 à Casablanca
Exercice social	Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Objet social (article 5 des statuts)	« La société a pour objet de faire, en tous pays, toutes opérations de Banque, de Finance, de Crédit, de Commission et, d'une façon générale, sous les seules restrictions résultant des dispositions légales en vigueur, toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à celles-ci, notamment les opérations suivantes, dont la liste n'a pas un caractère limitatif : ▪ recevoir du public des dépôts de fonds en compte ou autrement, productifs ou non d'intérêts, remboursables à vue, à préavis ou à terme ; ▪ escompter tous effets de commerce, lettres de change, billets à ordre, chèques, warrants, effets, bons de valeurs émis par le Trésor Public ou par les Collectivités Publiques ou semi-publiques et, en général, toutes sortes d'engagements résultant d'opérations industrielles, agricoles, commerciales ou financières ou d'opérations faites par toutes Administrations Publiques, négocier ou réescompter les valeurs ci-dessus, fournir et accepter tous mandats, lettres de change, billets à ordre, chèques ; ▪ consentir sous des formes quelconques des crédits, avec ou sans garanties, faire des avances sur rentes marocaines et étrangères, sur valeurs émises par l'Etat, les Collectivités Publiques ou semi-publiques et sur les valeurs émises par des sociétés industrielles, agricoles, commerciales ou financières, marocaines ou étrangères; ▪ recevoir en dépôt tous titres, valeurs et objets; accepter ou effectuer tous paiements et recouvrements de lettres de change, billets à ordre, chèques, warrants, coupons d'intérêts ou de dividendes, servir d'intermédiaire pour l'achat ou la vente de toute espèce de fonds publics, d'actions, d'obligations ou de parts bénéficiaires ; ▪ accepter, ou conférer à l'occasion de prêts ou d'emprunts toutes affectations hypothécaires et toutes autres garanties; souscrire tous engagements de garantie, cautions ou avals, opérer toutes acquisitions, ventes mobilières ou immobilières et toutes prises à bail ou locations d'immeubles ; ▪ procéder ou participer à l'émission, au placement, à l'introduction sur le marché, à la négociation de tous titres de collectivités publiques ou privées, soumissionner tous emprunts de ces collectivités, acquérir ou aliéner tous titres de rentes, effets publics, actions, parts, obligations, bons ou effets de toutes nature desdites collectivités, assurer la constitution de sociétés et accepter en conséquence tout mandat ou pouvoir, prendre éventuellement une part dans le capital desdites sociétés ;

	▪ établir en un lieu quelconque au Maroc, ou hors du Maroc, les succursales, agences, bureaux et filiales nécessaires pour effectuer les opérations indiquées ci-dessus ; ▪ prendre des participations dans des entreprises existantes ou en création, sous réserve du respect des limites fixées, par rapport à ses fonds propres et au capital social ou aux droits de votes de la société émettrice, conformément à la réglementation en vigueur. Et généralement, toute opération se rattachant à son objet social. »
Capital social au 31/12/2017	2 035 272 260 Dh entièrement libéré, composé de 203 527 226 actions d'une valeur nominale de 10 Dh.
Documents juridiques	Les documents juridiques de la société et notamment les statuts, les procès-verbaux des assemblées générales et les rapports des commissaires aux comptes peuvent être consultés au siège social d'Attijariwafa bank
Liste des textes législatifs applicables à l'émetteur	De par sa forme juridique, Attijariwafa bank est régie par le droit marocain et la Loi n°17-95 promulguée par le Dahir n°1-96-124 du 30 août 1996 relative aux sociétés anonymes tel que modifié et complété par la loi n° 20-05-78-12 ; De par son activité, Attijariwafa bank est régie par le Dahir n° 1-14-193 du 1^{er} Rabii I 1436 portant promulgation de la loi n° 103-12 relative aux établissements de crédits et organismes assimilés (loi bancaire). De par sa cotation à la Bourse de Casablanca, elle est soumise à toutes les dispositions légales et réglementaires relatives au marché financier et notamment : ▪ le Dahir portant loi n°1-93-211 du 21 septembre 1993 relatif à la Bourse des Valeurs modifié et complété par les lois 34-96, 29-00, 52-01, 45-06 et 43-09 ; ▪ le Règlement Général de la Bourse des Valeurs approuvé par l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°1268-08 du 7 juillet 2008, modifié et complété par l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n° 1156-10 du 7 avril 2010, modifié et complété par l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 30-14 du 4 rabii I 1435 (6 janvier 2014) ; ▪ le Dahir portant loi n°1-93-212 du 21 septembre 1993 relatif aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne tel que modifié et complété par la loi n°23-01, 36-05 et 44-06 ; ▪ Le règlement général de l'AMMC approuvé par l'arrêté du ministre de l'économie des finances n° 2169-16 ; ▪ la circulaire de l'AMMC ; ▪ le Dahir 1-95-03 du 26 janvier 1995 portant promulgation de la loi n°35-94 relative à certains titres de créances négociables et l'arrêté du ministère des finances et des investissements extérieurs n° 2560-95 du 09 octobre 1995 relatif au titre de créances négociables ; ▪ le Dahir n°1-96-246 du 09 janvier 1997 portant promulgation de la loi n°35-96 relative à la création du dépositaire central et à l'institution d'un régime général de l'inscription en compte de certaines valeurs, modifié et complété par la loi n°43-02 ; ▪ le Règlement Général du dépositaire central approuvé par l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°932- 98 du 16 avril 1998 et amendé par l'arrêté du Ministre de l'Economie, des Finances, de la Privatisation et du Tourisme n°1961-01 du 30 octobre 2001 ; ▪ le Dahir n°1-04-21 du 21 avril 2004 portant promulgation de la loi

	n°26-03 relative aux offres publiques sur le marché boursier marocain, telle que modifiée et complétée par la loi n°46-06 ;
	▪ la circulaire de Bank Al Maghrib n° 2/G/96 du 30 janvier 1996 relative aux certificats de dépôt et son modificatif.
Régime fiscal	Attijariwafa bank est soumise, en tant que établissement de crédit, à l'impôt sur les sociétés (37%) et à la TVA (10%).
Tribunal compétent en cas de litige	Tribunal de Commerce de Casablanca.

II. RENSEIGNEMENTS SUR LE CAPITAL DE L'EMETTEUR

II.1. Renseignements à caractère général

Attijariwafa bank est née de la fusion de la Banque Commerciale du Maroc avec Wafabank. Cette fusion a été effective au 1^{er} septembre 2004.

Au 31 décembre 2017, le capital social d'Attijariwafa bank s'établit à 2 035 272 260 dirhams, entièrement libéré. Il se compose de 203 527 226 actions d'une valeur nominale de 10 dirhams chacune.

II.2. Historique du capital et de l'actionnariat

Depuis 2003, Attijariwafa bank a effectué trois augmentations de capital, la plus importante étant celle réalisée à l'occasion de l'OPA/OPE/OPR sur les titres Wafabank en 2004. Le détail de ces opérations se présente comme suit :

Exercice	Nature de l'opération	Capital social (avant opération)	Prix par action	Nombre d'actions émises	Montant total du capital social (après opération)
2003	Augmentation de capital en numéraire (Emission d'actions nouvelles en paiement du dividende de l'exercice 2002)	1 325 000 000 Dh	623 Dh	435 137	1 368 513 700 Dh
2004	- Offre publique d'achat sur les titres Wafabank - Offre publique d'échange sur les titres Wafabank - Offre publique de retrait	1 368 513 700 Dh	825 Dh 7 actions BCM pour 8 actions Wafabank	5 614 459 (OPA/OPE/OPR)	1 929 959 600 Dh
2008	Division de la valeur nominale de l'action Attijariwafa bank de 100 Dh à 10 Dh	1 929 959 600 Dh	-	173 696 364	1 929 959 600 Dh
2012	Augmentation de capital réservée aux salariés d'Attijariwafa bank et de ses filiales au Maroc	1 929 959 600 Dh	- Formule Classique : 240 Dh - Formule Plus : 290 Dh	8 247 126	2 012 430 860 Dh
2013	Augmentation de capital par conversion optionnelle de 50% au plus des dividendes 2012 en actions Attijariwafa bank	2 012 430 860 Dh	300 Dh	2 284 140	2 035 272 260

Source : Attijariwafa bank

En date du 24 novembre 2003, la Banque Commerciale du Maroc et Sopar³ ont conclu un accord portant sur l'acquisition par la BCM de 100% du capital d'OGM détenu par Sopar, pour un montant de 2,081 Mrds Dh⁴. Le holding OGM regroupe les participations de la famille KETTANI dans le secteur financier et contrôlait :

- 1 003 724 actions, soit 15,54% du capital de Wafabank (20,65% des droits de vote) ;

³ Holding détenant les participations de Feu Moulay Ali KETTANI

⁴ Acquisition par fonds propres

- 2 467 439 actions, soit 70,50% du capital de Wafa Assurance ; Wafa Assurance disposant elle-même d'une participation de 20,84% (26,00% des droits de vote) dans Wafabank.

A l'issue de cette opération, la BCM contrôle 36,38% du capital et 46,65% des droits de vote de Wafabank au 31 décembre 2003.

En complément de l'opération d'acquisition d'OGM, la BCM a lancé une opération d'offre publique d'achat et une offre publique d'échange visant 6 457 637 actions et représentant 100% du capital de Wafabank selon les conditions décrites ci-après :

- 825 Dh l'action dans le cadre de l'OPA ;
- parité d'échange de 7 actions BCM offertes pour 8 actions Wafabank présentées dans le cadre de l'OPE.

En réponse à l'OPA/OPE qui s'est déroulée du 26 avril 2004 au 10 mai 2004 inclus, 6 404 561 actions Wafabank ont été apportées à la Banque Commerciale du Maroc représentant 99,18% du capital et des droits de vote de Wafabank (98,78% dans le cadre de l'OPE et 0,4% dans le cadre de l'OPA).

Suite à cette opération, la Banque Commerciale du Maroc a procédé à une offre publique de retrait obligatoire, au prix unitaire de 825 Dh, sur la totalité des actions Wafabank non directement détenues par elle, soit 53 076 actions demeurant en circulation. Un solde de 34 038 actions Wafabank n'ayant pas été apporté à l'opération de retrait obligatoire a été échangé selon les mêmes modalités de l'OPE, lors de la décision de fusion de BCM avec Wafabank.

En 2008, la valeur du nominale des actions formant le capital social de Attijariwafa bank a été réduite de 100 dirhams à 10 dirhams.

En 2012, Attijariwafa bank a procédé à une augmentation de capital d'un montant global de 2 100 000 000 Dh, réservée aux salariés de la société et de ses filiales au Maroc.

En 2013, Attijariwafa bank a procédé à une augmentation de son capital par conversion optionnelle de 50% au plus des dividendes 2012 en actions. Dans le cadre de cette opération, le nombre total d'actions souscrites s'élève à 2 284 140 pour un montant global de 685 242 000 dirhams (prime d'émission comprise).

Evolution de l'actionnariat (2012 – 2017) : % de détention du capital et des droits de vote

	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Al Mada	46,80%	48,00%	47,84%	47,87%	47,87%	47,87%
Compagnies d'assurances	17,40%	17,10%	17,14%	17,14%	16,36%	16,24%
Autres institutionnels	10,90%	6,70%	6,74%	11,83%	12,90%	12,90%
Actionnaires étrangers	5,30%	5,30%	5,26%	5,26%	5,26%	5,26%
Flottant	19,50%	22,80%	23,02%	17,90%	17,60%	17,72%
Total	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%

Source : Attijariwafa bank

Au 31 décembre 2017, la participation de Al Mada dans le capital d'Attijariwafa bank s'est établie à 47,87%.

II.3. Structure de l'actionariat⁵

Au 31 décembre 2017, le capital d'Attijariwafa bank s'élève à 2 035 272 260 dirhams, réparti en 203 527 226 actions d'une valeur nominale de 10 dirhams chacune. La répartition du capital se présente comme suit :

Actionnaires	Adresse	Nombre de titres détenus	% du capital	% des droits de vote
1- Actionnaires nationaux		156 752 855	77,02%	77,02%
1-1- Al Mada	Angle rue d'Alger et Duhaume - Casablanca	97 433 137	47,87%	47,87%
1-2- Compagnies d'assurances		33 059 222	16,24%	16,24%
Groupe MAMDA & MCMA	16 rue Abou Inane - Rabat	15 597 202	7,66%	7,66%
RMA-Watanya	83 avenue des FAR - Casablanca	2 683 942	1,32%	1,32%
Wafa Assurance	1 rue Abdelmoumen - Casablanca	13 226 583	6,50%	6,50%
Axa Assurances Maroc	120 avenue Hassan II - Casablanca	1 551 495	0,76%	0,76%
1-3- Autres institutionnels		26 260 496	12,90%	12,90%
Caisse de Dépôt et de Gestion (CDG)	140 Place My El Hassan - Rabat	3 576 531	1,76%	1,76%
Caisse Marocaine de Retraite	2 avenue des Alaouites - Rabat	4 405 769	2,16%	2,16%
CIMR	100 Bd Abdelmoumen - Casablanca	7 860 780	3,86%	3,86%
RCAR	Hay Riad - BP 2038 - Rabat	10 417 416	5,12%	5,12%
2- Actionnaires Etrangers		10 715 614	5,26%	5,26%
Santusa Holding	Paseo de la Castellana n°24 - Madrid (Espagne)	10 715 614	5,26%	5,26%
3- Flottant		36 058 757	17,72%	17,72%
OPCVM et autres	NA*	34 596 197	17,00%	17,00%
Personnel de la banque	NA*	1 462 560	0,72%	0,72%
Total		203 527 226	100,00%	100,00%

Source : Attijariwafa bank - * Non applicable

⁵ Al Mada est devenue l'actionnaire de référence de Attijariwafa bank à hauteur de 47,87 %, suite essentiellement à la fusion absorption de ONA par Al Mada, intervenue au 31 décembre 2010.

Renseignements relatifs aux principaux actionnaires

Al Mada

Activité	Holding
Chiffre d'affaires social au 31.12.2017 - Mdh	303,9
Résultat net social au 31.12.2017 - Mdh	2 669,3
Situation nette social au 31.12.2017 - Mdh	50 033,6
Actionnariat au 31.12.2017	COPROPAR : 42,03%
	GROUP INVEST : 5,54%
	Siger : 4,83%
	Investisseurs institutionnels : 38,66%
	Autres investisseurs : 8,94%

Source : Al Mada

MAMDA

Activité	Assurance
Chiffre d'affaires consolidé au 31.12.2017 - Mdh	928,8
Résultat net consolidé au 31.12.2017 - Mdh	206,1
Situation nette consolidée au 31.12.2017 - Mdh	5 220,4
Actionnariat au 31.12.2017	Sociétaires

Source : Attijariwafa bank

MCMA

Activité	Assurance
Chiffre d'affaires consolidé au 31.12.2017 - Mdh	1 269,1
Résultat net consolidé au 31.12.2017 - Mdh	363,1
Situation nette consolidée au 31.12.2017 - Mdh	5 753,3
Actionnariat au 31.12.2017	Sociétaires

Source : Attijariwafa bank

Santander Group

Santusa Holding porte les participations du Groupe Santander dans Attijariwafa bank.

Activité	Banque
Produit Net Bancaire consolidé au 31.12.2017	48 392 M€ (soit près de 531 272 Mdh)
Résultat net part du groupe au 31.12.2017	7 516 M€ (soit près de 82 514 Mdh)
Fonds propres consolidé au 31.12.2017	106 832 M€ (soit près de 1 173 Mrds Dh)
Actionnariat au 31.03.2018	Conseil d'administration : 1,10%
	Investisseurs institutionnels : 60,70 %
	Particuliers : 38,20%

Source : Santander Group Results 2017

Wafa Assurance

Activité	Assurance
Chiffre d'affaires au 31.12.2017 – Mdh	8 050
Résultat net au 31.12.2017 - Mdh	819
Situation nette au 31.12.2017 - Mdh	5 580
Actionnariat au 31.12.2017	Omnium de Gestion Marocain (OGM) : 79,29%*
	Divers actionnaires : 20,71%

Source : Attijariwafa bank

*Au 31 décembre 2017, OGM est détenue à hauteur de 50% par Attijariwafa bank. A noter qu'en octobre 2016, Attijariwafa bank et Al Mada ont annoncé la formation d'une alliance dans les métiers de l'assurance en devenant co-actionnaires à parts égales de Wafa Assurance. Cette opération a été réalisée par la prise de participation de Al Mada à hauteur de 50% dans le capital de la holding OGM qui détient 79,29% de Wafa Assurance.

II.4. Pactes d'actionnaires

Il n'existe pas de pacte d'actionnaires liant les actionnaires majoritaires d'Attijariwafa bank.

II.5. Nantissements d'actions

Les actions d'attijariwafa bank détenues par Al Mada ne sont pas nanties.

III. MARCHE DES TITRES D'ATTIJARIWAFABANK

III.1. Caractéristiques des actions Attijariwafa bank

Les actions Attijariwafa bank sont cotées à la Bourse de Casablanca sous le code ISIN MA0000011926. Au 31 décembre 2017, le flottant du titre Attijariwafa bank s'élève à près de 17,72% du capital social de la banque.

La croissance du cours du titre Attijariwafa bank ressort à près de -1,8% depuis le 31 décembre 2014 jusqu'au 31 décembre 2015, à 22,2% entre le 31 décembre 2015 et le 31 décembre 2016, et à 17,2% entre le 31 décembre 2016 et le 31 décembre 2017.

L'action AWB a évolué comme suit sur la période 2014 – mai 2018 :

Evolution du cours de l'action AWB sur la période 2014 – 15 avril 2018 :



Source : Bourse de Casablanca

III.2. Émission de titres de créances

Emprunts obligataires

En juin 2008, la banque a émis un emprunt obligataire subordonné non coté, d'un montant d'un milliard de dirhams, avec un taux nominal de 4,60%, réservé aux investisseurs institutionnels.

En décembre 2008, la banque a émis un emprunt obligataire subordonné d'un montant global de 2 Mrds Dh dont une partie au taux nominal de 5,60% et une partie à taux révisable annuellement. L'emprunt obligataire subordonné a été proposé sous forme de quatre tranches dont seules deux ont été souscrites.

En juin 2009, Attijariwafa bank a émis un emprunt obligataire subordonné d'un montant global d'un milliard de dirhams, dont une partie au taux nominal de 5,00% et une partie à taux révisable annuellement. L'emprunt obligataire subordonné a été proposé sous forme de quatre tranches, dont trois ont été souscrites (seule la tranche cotée, au taux révisable annuellement, n'a pas été souscrite).

En décembre 2009, Attijariwafa bank a émis un emprunt obligataire subordonné d'un montant global d'un milliard de dirhams, dont une partie au taux nominal de 4,76% et une partie à taux révisable annuellement. L'emprunt obligataire subordonné a été proposé sous forme de quatre tranches, dont deux ont été souscrites. Seules les deux tranches non notées ont été souscrites (tranche non cotée au taux fixe et tranche non cotée au taux révisable annuellement).

En juin 2010, Attijariwafa bank a émis un emprunt obligataire subordonné d'un montant global d'un milliard deux cent Mdh, dont une partie au taux nominal de 4,78% et une partie à taux révisable annuellement. L'emprunt obligataire subordonné a été proposé sous forme de quatre tranches, dont deux cotées et deux autres non cotées. Toutes les tranches ont été souscrites.

En juin 2011, Attijariwafa bank a émis un emprunt obligataire subordonné d'un montant global d'un milliard de dirhams, dont une partie au taux nominal de 4,77% et une partie à taux révisable

annuellement. L'emprunt obligataire subordonné a été proposé sous forme de quatre tranches, dont trois ont été souscrites (seule la tranche cotée, au taux révisable annuellement, n'a pas été souscrite).

En décembre 2014, Attijariwafa bank a émis un emprunt obligataire subordonné d'un montant global d'un milliard deux cent Mdh, dont une partie au taux nominal de 4,75% et une partie à taux révisable annuellement. L'emprunt obligataire subordonné a été proposé sous forme de quatre tranches, dont trois ont été souscrites (la tranche cotée à taux fixe, la tranche non cotée à taux fixe et la tranche non cotée au taux révisable annuellement). La prime de risque proposée dans le cadre de cette opération est de 100 pbs.

En décembre 2015, Attijariwafa bank a émis un emprunt obligataire subordonné d'un montant global d'un milliard de dirhams. Cet emprunt obligataire subordonné a été proposé sous forme de six tranches, dont quatre tranches ayant une maturité de 7 ans (dont une partie au taux nominal de 4,13% et une partie à taux révisable annuellement) et deux tranches ayant une maturité de 10 ans (au taux nominal de 4,52%). Seule une tranche cotée ayant une maturité de 7 ans à taux révisable annuellement n'a pas été souscrite.

En juin 2016, Attijariwafa bank a émis un emprunt obligataire subordonné d'un montant global d'un milliard de dirhams. Cet emprunt obligataire subordonné a été proposé sous forme de six tranches, dont quatre tranches ayant une maturité de 7 ans (dont une partie au taux nominal de 3,34% et une partie à taux révisable annuellement) et deux tranches ayant une maturité de 10 ans (au taux nominal de 3,74%). Seules deux tranches cotées ayant une maturité de 7 ans n'ont pas été souscrites.

En décembre 2016, Attijariwafa bank a réalisé une émission obligataire subordonnée d'un montant d'un milliard cinq cent millions de dirhams. Cette opération a été structurée au tour de huit tranches, dont 4 tranches ayant une maturité de 7 ans (avec une partie au taux nominal de 3,44% et une autre partie à taux révisable annuellement) et quatre tranches ayant une maturité de 10 ans (avec une partie à taux fixe et une autre partie à taux révisable annuellement). Les souscriptions retenues dans le cadre de cette opération portent sur les tranches cotées et non cotées d'une maturité de 7 ans.

Simultanément à cet emprunt obligataire subordonné de décembre 2016, Attijariwafa bank a réalisé la première émission obligataire subordonnée perpétuelle avec mécanisme d'absorption de pertes sur le marché financier marocain. Le montant global de cette opération s'élève à 500 millions de dirhams réparti sur deux tranches non cotées, dont une première tranche à taux révisable chaque 20 ans de 5,73% et une deuxième tranche révisable annuellement.

En juin 2017, Attijariwafa bank a émis un emprunt obligataire subordonné d'un montant global d'un milliard cinq cent millions de dirhams. Cet emprunt obligataire subordonné a été proposé sous forme de quatre tranches ayant une maturité de 7 ans (dont une partie au taux nominal de 3,63% et une partie à taux révisable annuellement). Seule une tranche cotée à taux révisable annuellement n'a pas été souscrite.

En Décembre 2017, Attijariwafa bank a émis un emprunt obligataire subordonné d'un montant global d'un milliard deux cent cinquante Mdh, dont une partie au taux nominal de 3,69% et une partie à taux révisable annuellement. L'emprunt obligataire subordonné a été proposé sous forme de quatre tranches, dont deux cotées et deux autres non cotées. Toutes les tranches ont été souscrites.

L'état des titres de créances émis par Attijariwafa bank depuis l'exercice 2007 se présente comme suit :

Montant de l'émission (en Kdh)	Date de l'émission	Cotation de la tranche	Nominal (en Dh)	Taux d'intérêt 2016	Taux d'intérêt 2017	Maturité	Rembour- sement	Echéance
2 000 000								
500 400	2008	Cotée	100 000	5,60%	5,60%	10 ans	In fine	26/12/2018
620 000	2008	Non cotée	100 000	5,60%	5,60%	10 ans	In fine	26/12/2018
879 600	2008	Non cotée	100 000	3,34%	3,34%	10 ans	In fine	26/12/2018
1 000 000								
205 000	2009	Cotée	100 000	5,00%	5,00%	10 ans	In fine	29/06/2019
505 000	2009	Non cotée	100 000	5,00%	5,00%	10 ans	In fine	29/06/2019
290 000	2009	Non cotée	100 000	3,59%	3,26%	10 ans	In fine	29/06/2019
1 000 000								
87 200	2011	Cotée	100 000	4,77%	4,77%	7 ans	In fine	30/06/2018
114 500	2011	Non cotée	100 000	4,77%	4,77%	7 ans	In fine	30/06/2018
798 300	2011	Non cotée	100 000	3,36%	3,06%	7 ans	In fine	30/06/2018
1 200 000								
45 600	2014	Cotée	100 000	4,75%	4,75%	10 ans	In fine	22/12/2024
834 400	2014	Non cotée	100 000	4,75%	4,75%	10 ans	In fine	22/12/2024
320 000	2014	Non cotée	100 000	3,29%	3,32%	10 ans	In fine	22/12/2024
1 000 000								
64 800	2015	Cotée	100 000	4,13%	4,13%	7 ans	In fine	22/12/2022
192 700	2015	Non cotée	100 000	4,13%	4,13%	7 ans	In fine	22/12/2022
154 300	2015	Non cotée	100 000	3,09%	3,12%	7 ans	In fine	22/12/2022
64 600	2015	Cotée	100 000	4,52%	4,52%	10 ans	In fine	22/12/2025
523 600	2015	Non cotée	100 000	4,52%	4,52%	10 ans	In fine	22/12/2025
1 000 000								
1 200	2016	Non cotée	100 000	3,34%	3,34%	7 ans	In fine	28/06/2023
240 800	2016	Non cotée	100 000	2,66%	3,07%	7 ans	In fine	28/06/2023
100 000	2016	Cotée	100 000	3,74%	3,3,74%	10 ans	In fine	28/06/2026
658 000	2016	Non cotée	100 000	3,74%	3,74%	10 ans	In fine	28/06/2026
1 500 000								
50 000	2016	Cotée	100 000	3,44%	3,44%	7 ans	In fine	23/12/2023
200 000	2016	Non cotée	100 000	3,44%	3,44%	7 ans	In fine	23/12/2023
1 250 000	2016	Non cotée	100 000	2,81%	2,87%	7 ans	In fine	23/12/2023
500 000 *								
50 000	2016	Non cotée	100 000	5,73%	5,73%	Pépet.	-	-
450 000	2016	Non cotée	100 000	3,96%	4,02%	Pépet.	-	-
1 500 000								
300 000	2017	Cotée	100 000	3,63%	3,63%	7 ans	In fine	29/06/2024
303 500	2017	Non cotée	100 000	3,63%	3,63%	7 ans	In fine	29/06/2024
896 500	2017	Non cotée	100 000	2,81%	2,81%	7 ans	In fine	29/06/2024
1 250 000								
150 000	2017	Cotée	100 000	3,69%	3,69%	7 ans	In fine	28/12/2024
5 000	2017	Non cotée	100 000	2,92%	2,92%	7 ans	In fine	28/12/2024
175 000	2017	Cotée	100 000	3,69%	3,69%	7 ans	In fine	28/12/2024
920 000	2017	Non cotée	100 000	2,92%	2,92%	7 ans	In fine	28/12/2024

Source : Attijariwafa bank - *Obligations subordonnées perpétuelles avec mécanisme d'absorption de pertes

Au 1^{er} juin 2018, l'encours des emprunts obligataires d'Attijariwafa bank s'élève à 11 950 Mdh.

Certificats de dépôts⁶

Au 31 décembre 2017, l'encours de certificats de dépôts d'Attijariwafa bank s'établit à 5 778,5 MDh.

Au 31 décembre 2017, le plafond du programme d'émission de certificats de dépôts s'élève à 20,0 Mrds Dh.

L'état des encours des certificats de dépôt émis par Attijariwafa bank se présente comme suit :

Date de jouissance	Date d'échéance	Valeur Nominale Unitaire	Taux	Mode de remboursement	Montant
24/12/2013	24/12/2018	100 000	5,60%	In fine	100 000
23/04/2014	23/04/2019	100 000	4,60%	In fine	100 000
23/07/2015	23/07/2018	100 000	3,28%	In fine	800 000
17/08/2015	17/08/2018	100 000	3,25%	In fine	490 000
23/10/2015	23/10/2020	100 000	3,61%	In fine	250 000
12/01/2016	12/01/2018	100 000	3,12%	In fine	690 000
12/01/2016	14/01/2019	100 000	3,31%	In fine	404 000
20/01/2016	21/01/2019	100 000	3,29%	In fine	100 000
20/01/2016	20/01/2021	100 000	3,58%	In fine	200 000
05/02/2016	05/02/2021	100 000	3,43%	In fine	200 000
25/02/2016	25/02/2019	100 000	3,00%	In fine	300 000
20/04/2016	22/04/2019	100 000	2,58%	In fine	300 000
11/09/2017	12/03/2018	100 000	2,46%	In fine	501 500
11/09/2017	10/09/2018	100 000	2,61%	In fine	1 343 000
Total					5 778 500

Source : Attijariwafa bank

⁶ Source : Attijariwafa bank

IV. NOTATIONS D'ATTIJARIWAFABANK⁷

IV.1. Notation de Standard & Poor's du 19 décembre 2017

STANDARD & POOR'S

23, rue Balzac 75 008 Paris cedex – France

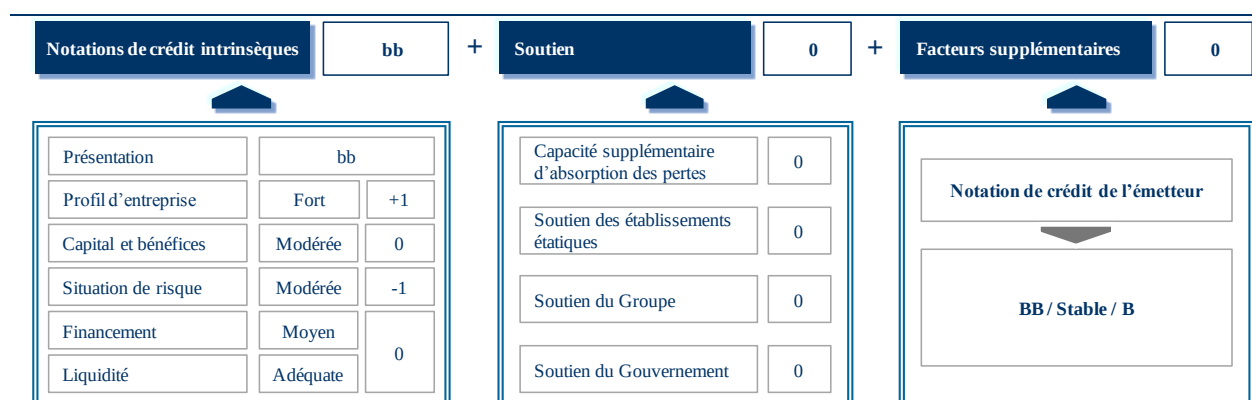
Tél. : 00.33.1.44.20.66.50

Fax : 00.33.1.44.20.66.51

Adresse électronique : FIG_Europe@spglobal.com

Ce rapport de notation correspond à la version traduite du texte intégral transmis par l'agence de notation Standard & Poor's.

Notation Attijariwafa bank



Source : Standard & Poor's

Eléments clés de la notation

Forces	Faiblesses
- Une position commerciale de leader au sein du système bancaire marocain ; - Une forte position commerciale au sein du système bancaire de l'Afrique de l'Ouest ; - Une diversification adéquate des activités ; - Une stratégie bien définie.	- Une capitalisation modérée ; - Une stratégie d'expansion régionale ambitieuse susceptible d'augmenter le niveau de risques opérationnels et de crédit ; - Un environnement économique actuel volatile sur les marchés étrangers.

Perspective : Stable

La perspective stable sur Attijariwafa Bank (AWB) Maroc reflète l'avis de Standard & Poor's Ratings Services qu'AWB maintiendra son profil d'entreprise solide pendant les 12 prochains mois. En outre, nous estimons que la stratégie d'expansion géographique d'AWB ne mènera pas à une détérioration significative de la qualité de ses actifs et de sa capitalisation durant cette période.

Il est à noter que l'affaiblissement de notre évaluation du profil de crédit intrinsèque de AWB (SACP: Stand-Alone Credit Profile) par un cran serait compensé par la forte importance stratégique de AWB pour le gouvernement marocain. Cela permettrait à AWB de bénéficier d'un cran du soutien du gouvernement au niveau de la notation de la banque sur le long terme.

Un déclassement pourrait être déclenché par une détérioration simultanée de la capitalisation de la banque et de la qualité des actifs, suite à une acquisition inattendue, par exemple, que nous évaluons comme peu probable au cours des 12 prochains mois.

⁷ Attijariwafa bank s'est engagée à procéder à sa notation pour les exercices 2018, 2019 et 2020 par une agence de notation internationale reconnue par l'AMMC.

Bien que peu probable au cours des 12 prochains mois, une amélioration marquée de la qualité des actifs ou de la capitalisation ou une amélioration de la notation souveraine, pourrait conduire à une décision de notation positive sur AWB.

IV.2. Notation de Capital Intelligence - Août 2017 (extrait traduit)

CAPITAL INTELLIGENCE

Oasis Complex, Block E Gladstone Street P.O Box 53585 CY 3303 Limassol - Chypre

Tél. : 00.357.25.34.23.00

Fax : 00.357.25.81.77.50

Adresse électronique : capital@ciratings.com

	Notations			Principaux agrégats financiers				
	Courant	Précédent	Dernière variation		2016	2016	2015	2014
				<u>En millions</u>	<u>USD</u>	<u>MAD</u>	<u>MAD</u>	<u>MAD</u>
<u>Souveraine</u>	NN*			Total actifs	42 114	428 766	411 079	401 844
<u>Devises</u>				Solde net moyen des prêts	26 504	269 837	251 291	255 056
Long terme	BBB-	-	-	Dépôts clients	28 118	286 265	274 515	257 881
Court terme	A3	-	-	Total fonds propres (FP)	4 657	47 411	41 229	39 550
				Résultat brut	1 932	19 673	18 997	19 450
<u>Solidité financière</u>	BBB	-	-	Résultat net	552	5 653	5 300	5 140
				<u>Taux de change :</u>				
				<u>USD/MAD</u>		10,19	9,92	9,07
				<u>En %</u>				
<u>Soutien</u>	2	-	-	Prêts Non Rentables /solde brut des prêts		7,00	7,10	6,82
				Réserves pour créances douteuses / NPL		73,29	72,72	68,53
				Ratio d'adéquation FP		13,29	12,50	12,60
<u>Perspectives</u>				Prêts nets/fonds stables		77,35	75,46	76,84
Devises	Stable	-	-	Marge d'intérêts nette		2,77	2,80	2,78
Solidité financière	Stable	-	-	Coût/revenu		46,47	46,38	44,25
				Rendement de l'actif moyen		1,35	1,30	1,28

* Non noté publiquement / note souveraine attribuée en interne

Facteurs de notation

Facteurs favorables :

- franchise bancaire très solide localement, leader du marché dans la plupart des activités bancaires au Maroc, particulièrement pour les dépôts et les prêts ;
- des opérations internationales bien diversifiées en Afrique du Nord et en Afrique subsaharienne. Cependant, la plupart des participations bancaires en dehors du Maroc se situent dans des pays à faible notation souveraine ;
- long historique de solide profitabilité, conforté par un faible coût des fonds ;
- Position accrue en matière de capital en 2016, et amélioration du taux d'adéquation des fonds propres, ayant atteint un niveau raisonnable.
- management bien perçu, et politiques prudentes mises en place.

Facteurs défavorables

- niveau de créances en souffrance élevé, malgré une stabilisation récemment. Par ailleurs, même si une amélioration modérée a été observée, le taux de couverture des pertes sur prêts est juste suffisante ;
- manque de détails sur les prêts et amortissements restructurés ;

- environnement économique et opérationnel difficile. La croissance des actifs et des dépôts au Maroc reste faible ;
- Croissance des activités bancaires à l'extérieur du Maroc offrant des opportunités mais met davantage l'accent sur la gestion des risques.

Logique de notation

Attijariwafa Bank (AWB) est la banque leader au Maroc, et possède une franchise bancaire très solide localement, avec une part de marché avoisinant le quart des actifs, prêts et dépôts du secteur. Au niveau consolidé, le groupe a une présence bancaire bien diversifiée dans plusieurs pays d'Afrique du Nord et d'Afrique subsaharienne. Sa performance, y compris en 2016, continue à être globalement satisfaisante, avec une légère hausse en termes de profitabilité, une qualité d'actifs et de prêts plus stable et un renforcement de sa base de capitaux propres. AWB bénéficie d'un très bon management et ses stratégies sont claires et bien définies. Son profil de performance financière demeure solide.

La situation des fonds propres de la banque s'est améliorée en 2016, suivant l'émission d'obligations (Tier 1) subordonnées perpétuelles et à travers des bénéfices non répartis. La banque dispose également d'un ratio d'adéquation des fonds propres satisfaisant. Sa situation de liquidité est bonne, tant au niveau du groupe consolidé que de la maison mère. Le financement provient principalement des dépôts des clients - en particulier de sa position de leader sur le marché Marocain - avec un bilan soutenu par une bonne base de financement à moyen et à long terme.

La qualité de l'actif de la banque est en amélioration, avec une croissance des PNR au niveau consolidé en baisse, atteignant ainsi un niveau modéré en 2016. Une amélioration plus récente a été observée dans le portefeuille de prêts marocain et cela devrait se poursuivre cette année. Les PNR restent cependant quelque peu élevés au niveau national, bien qu'inférieur au secteur bancaire dans son ensemble. Le taux de couverture des pertes sur prêts a constamment progressé au cours des dernières années, bien que sur un cheminement graduel.

La rentabilité d'AWB a été vigoureuse au cours des dernières années, tant au niveau du groupe consolidé que de la maison mère. Cela a été induit par des marges stables, une augmentation des revenus autres que d'intérêts, un bon contrôle des coûts et, plus récemment, une baisse du coût du risque. Dans l'ensemble, les rendements demeurent satisfaisants et dépassent la moyenne du secteur.

La note de solidité financière d'AWB est maintenue à "BBB", appuyée par le profil financier global de la banque, incluant un niveau de capitalisation solide et en croissance, un bon provisionnement, une profitabilité raisonnable et un niveau de liquidité satisfaisant. La notation est impactée par la hausse du niveau des Prêts Non Rentables (PNR), une couverture des pertes sur prêts modeste (malgré son adéquation), et des conditions économiques qui demeurent contraignantes. La perspective pour la note de solidité financière est « stable ». Les notations en devises à long et court termes d'AWB sont maintenues à, respectivement, « BBB- » et « A3 », avec une perspective « stable » et ce, pour les mêmes raisons. Les notations en devises d'AWB sont impactées par l'évaluation réalisée en interne par CI, portant sur le risque de crédit souverain. La note de soutien est maintenue à « 2 », ce qui reflète le solide profil de propriété de la banque ainsi que sa position de marché dominante et la très grande probabilité de soutien de la part des autorités, en cas de besoin.

Perspectives de performance

AWB conserve de solides performances et Capital Intelligence prévoit une amélioration de celles-ci en 2017, avec un niveau de rendement en légère hausse. Les opérations bancaires marocaines devraient s'améliorer cette année grâce à une croissance économique plus forte. Le coût du risque devrait également diminuer à mesure que la qualité du crédit s'améliore. La banque est appuyée par sa solide enseigne bancaire locale, sa position de marché dominante sur tous les segments bancaires marocains et un solide profil financier. La majorité de ses fonds, à bas coûts, proviennent des dépôts de clients locaux – une base stable, étant données la taille et l'implantation de la banque. Cette position favorable en termes de coûts de financement renforce le niveau de rendement d'AWB, supérieur à la moyenne du secteur. Il est prévu que la banque maintienne sa position de leader, en termes de dépôts clients. L'accroissement du niveau des prêts s'est affaibli durant les quatre dernières années, ce qui reflète la combinaison entre un environnement opérationnel contraignant – particulièrement concernant les

projections de croissance économique à long terme – et une approche prudente du Management. La croissance des prêts devrait s'améliorer en 2017.

En ce qui concerne les activités bancaires du Groupe en Afrique sub-saharienne et nord-africaine, celles-ci devraient être solides en 2017, notamment à travers certains domaines aux perspectives améliorées. La filiale de la Banque en Tunisie devrait enregistrer une performance plus forte en 2017, à nouveau en raison de meilleures conditions économiques.

En mai 2017, Attijariwafa Bank a finalisé l'acquisition de 100% des activités égyptiennes de Barclays. Bien que détenant actuellement une petite part de marché à un peu plus de 1%, AWB espère progressivement améliorer sa part de marché en Egypte au cours des prochaines années. Comme pour ses autres filiales bancaires internationales, l'implémentation dans ce marché offre des opportunités mais met davantage l'accent sur la gestion des risques du Groupe.

En termes d'économie domestique, le rythme de croissance du PIB sera amené à s'accélérer cette année, en raison de plus fortes croissances des secteurs agricole et non-agricole. La croissance du PIB s'établit à 4,8% contre 1,1% en 2016. Cela appuiera le revenu bancaire d'AWB à l'échelle nationale.

V. ORGANES D'ADMINISTRATION D'ATTIJARIWAFABANK

V.1. Conseil d'Administration

Au 30 avril 2018, Attijariwafa bank est administrée par un Conseil d'Administration composé de 9 membres et présidé par Monsieur Mohamed EL KETTANI.

Administrateurs	Date de nomination*	Expiration du mandat
M. Mohamed EL KETTANI Président du Conseil d'Administration	2014	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2019
SIGER Représentée par M. Mounir EL MAJIDI Président Directeur Général	2015	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2020
Al Mada Représentée par M. Hassan OURIAGLI Président Directeur Général	2011	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2022
M. Abdelmjid TAZLAOUI Administrateur	2015	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2022
M. Aymane TAUD Administrateur	2016	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2021
M. José REIG Administrateur, Directeur Général Adjoint Santusa Holding	2012	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2023
M. Abed YACOUBI SOUSSANE Administrateur, Président MAMDA-MCMA	2011	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2022
M. Aldo OLCESE SANTONJA Administrateur indépendant	2014	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2019
Santander Représenté par M. Jose Manuel VARELA Directeur Général Adjoint	2014	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2019
Mme Wafaa GUESSOUS Secrétaire du Conseil	2000	-

Source : Attijariwafa bank - * Nomination ou renouvellement de mandat

Il n'existe aucun lien d'alliance ou de parenté entre des administrateurs et des dirigeants d'Attijariwafa bank.

En outre, un règlement intérieur définit les missions ainsi que les modalités d'organisation et de tenue des réunions du Conseil d'Administration. Il précise également les missions et les modalités de travail des comités spécialisés.

La charte de l'administrateur regroupe l'ensemble des droits et obligations liés à la fonction d'administrateur, notamment sur le plan de la confidentialité des informations, de la gestion des conflits d'intérêts et des opérations portant sur la valeur de la banque.

V.2. Autres mandats d'administrateur du Président Mohamed EL KETTANI

Au 30 avril 2018, M. Mohamed EL KETTANI, Président Directeur Général d'Attijariwafa bank est également administrateur dans les sociétés suivantes :

Sociétés	Fonction
Wafa Assurance	Administrateur et représentant OGM
Wafasalaf	Membre du Conseil de Surveillance
Wafa Immobilier	Membre du Conseil de Surveillance
Wafacasch	Administrateur
Wafabail	Membre du Conseil de Surveillance
Dar Assafa	Administrateur représentant AWB, Président du Conseil de Surveillance
Bank Assafa	Administrateur représentant AWB, Président du Conseil de Surveillance
Attijari bank Tunisie	Administrateur
Attijariwafa bank Egypt	Président
CBAO	Administrateur
BIM	Administrateur représentant AWB
SIB	Administrateur représentant AWB
SCB	Administrateur
UGB	Administrateur
CDC	Administrateur
BIA Togo	Administrateur
Andalu Carthage	Administrateur représentant AWB
Kasovi	Administrateur
Attijari Finances Corp	Président
Wafa Gestion	Administrateur
Attijariwafa bank Europe	Président du Conseil d'Administration
Omnium de Gestion Marocain OGM SA	Président
Wafa Corp	Président
BCM Corporation	Président
SOMED	Administrateur
Al Mada	Représentant Attijariwafa bank
CIMR	Représentant OGM
OPTORG	Membre du Conseil de Surveillance
Nouvelles Sidérurgies Industrielles	Représentant Attijariwafa bank
GPBM	Vice-Président Délégué
CGEM	Administrateur
Fondation Actua	Président
Fondation AWB	Président
Fondation Mohammed V pour la Solidarité	Administrateur
Université Al Akhawayn	Administrateur
Fondation gestion centre national Med VI pour les handicapés	Administrateur
Association gestion centre des TPE solidaires	Président

Source : Attijariwafa bank

VI. ORGANES DE DIRECTION

VI.1. Organisation

L'organisation d'Attijariwafa bank vise à placer le client au centre des préoccupations du groupe, dans une optique de cross-selling, et afin d'assurer un service conforme aux meilleurs standards, grâce à une technologie à la pointe de l'innovation.

Son fonctionnement s'articule autour des principaux axes suivants :

▪ **Pôle Banque de Détail :**

- ✓ Unification des réseaux « entreprises et particuliers » sous des Directions Régionales ayant une autonomie de pilotage accrue. Ainsi, chaque Direction Régionale a la responsabilité de réseaux étendus d'agences particuliers (résidents et MRE) et professionnels, de centre d'affaires et de succursales entreprises. En outre, les Directeurs Régionaux représentent la Direction Générale de la banque au niveau de leurs régions respectives, aussi bien vis-à-vis des Autorités que vis-à-vis des clients et partenaires ;
- ✓ Renforcement des capacités d'intervention des Directions des Marchés, ayant une couverture nationale, comme un interlocuteur fort vis-à-vis des Directions Régionales pour la fixation des objectifs de production et de rentabilité ainsi que le co-pilotage des réalisations ;
- ✓ Chaque région dispose de sa propre équipe de supports et moyens, reportant fonctionnellement aux entités centrales associées (ex : risque, capital humain, logistique, etc...) et bénéficie de l'animation centrale pour les produits bancaires, et de l'animation régionale des filiales pour les produits associés.

▪ **Pôle Banque de Financement & Investissement, Marchés des Capitaux et Filiales Financières :**

- ✓ Renforcement des organisations les plus porteuses de synergies comme la Banque des Marchés de Capitaux Groupe, la Banque de Détail à l'International et les Filiales para-bancaires et financières ;
- ✓ Affirmation du caractère international de certaines activités, comme la Banque de Financement & d'Investissement ;
- ✓ Création d'une organisation dédiée, « Banque Transactionnelle Groupe » qui regroupe les différentes compétences associées en provenance de différentes entités de la Banque, dont l'international et la Gestion des Flux.

▪ **Pôle Finances, Technologie et Opérations :**

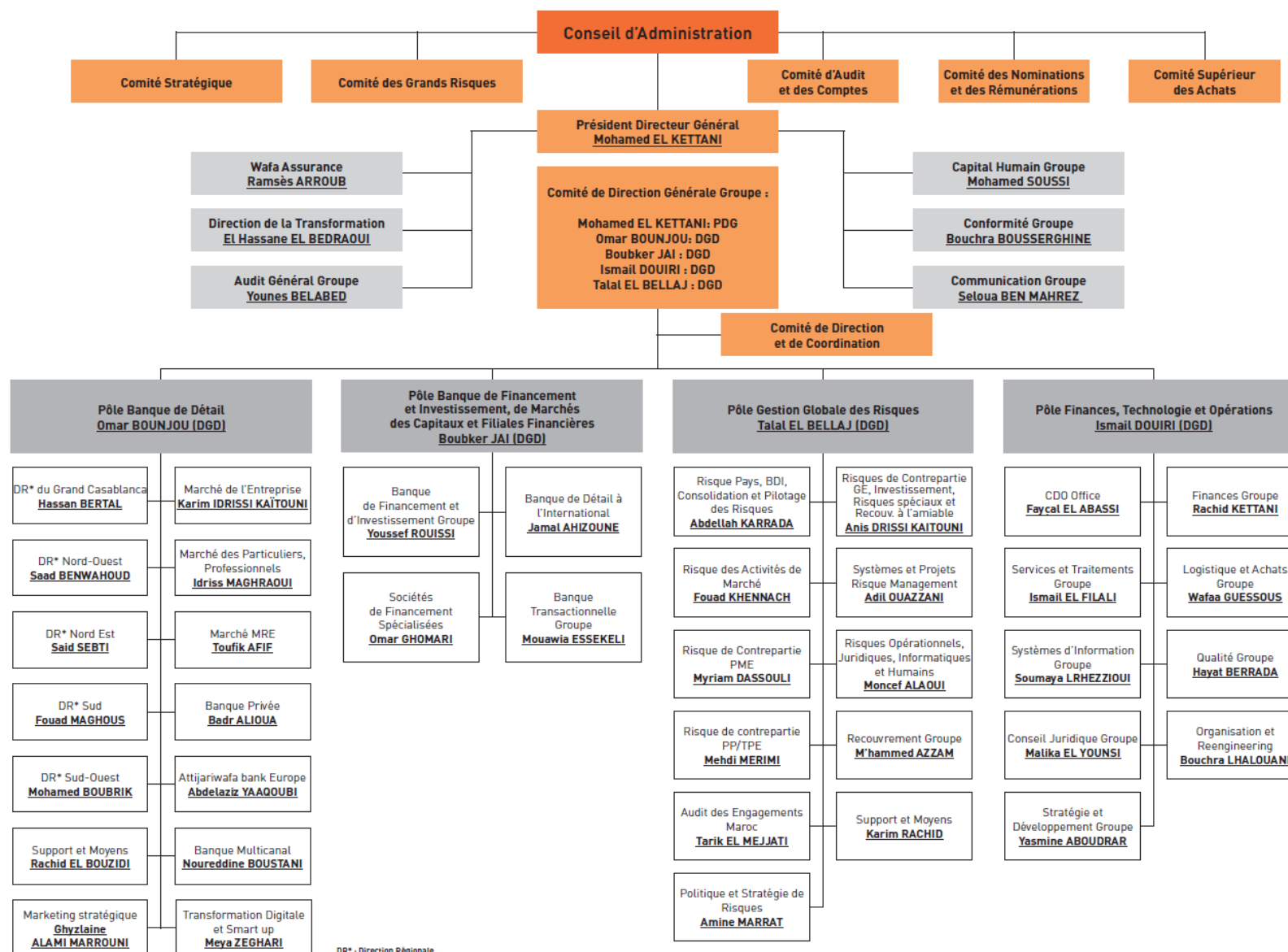
- ✓ Le pôle FTO a fait l'objet, au même titre que les entités rattachées au Président Directeur Général et au Comité de Direction Général, d'ajustements organisationnels en cohérence avec la finalité de la nouvelle organisation et reflète l'attachement aux principes généraux que sont : l'optimisation de l'efficacité organisationnelle, le développement permanent des talents managériaux et la valorisation des contributions au développement du groupe.

▪ **Pôle Gestion Globale des Risques :**

- ✓ Le pôle GGR centralise la gestion des risques dans le cadre des normes réglementaires Bâloises des bonnes pratiques à l'international et des recommandations émises par les autorités de tutelle.
- ✓ Indépendante des activités commerciales et de support, la Gestion Globale des Risques Groupe dépend directement de la Présidence. Sa mission est de veiller à l'identification des risques liés aux activités du Groupe, de les mesurer, de les suivre et de les contrôler.
- ✓ Sa nouvelle organisation s'articule autour de 5 entités opérationnelles : Risques de crédit, risques de marché, Risques opérationnels, Pilotages des Risques et Risques pays et recouvrement.
- ✓ À ces entités, s'ajoutent 4 entités transverses : Politique et stratégie des risques, Risk management, Audit des engagements et Support & moyens.

Cette organisation conforte le management des risques en tant que facteur de différenciation et vecteur de diffusion de la culture risque au sein du Groupe.

Suite à cette réorganisation, l'organigramme du groupe Attijariwafa Bank, au 31 mai 2018, se décline comme suit :



Source : Attijariwafa bank

VI.2. Curriculum Vitae des principaux dirigeants

M. Mohamed EL KETTANI : Président Directeur Général

Depuis sa nomination en septembre 2007, en tant que Président Directeur Général du Groupe Attijariwafa bank, Mohamed EL KETTANI, a conduit le développement du Groupe bancaire et financier, tant au niveau national que régional, pour le hisser au premier rang des banques du Maghreb et 6ème en Afrique.

Diplômé ingénieur de l'ENSTA-Paris, Mohamed EL KETTANI entame sa carrière bancaire en 1984 en intégrant la Banque Commerciale du Maroc -BCM-.

Il a exercé différentes responsabilités dans les différents métiers de la banque et de la finance, il a dirigé en 2004 le programme de fusion et de rapprochement entre BCM et Wafabank qui a donné naissance à Attijariwafa bank; couronné par sa nomination en tant que Directeur Général de la banque.

Sous sa présidence, le Groupe Attijariwafa bank a réalisé le déploiement du plan de développement stratégique « Attijariwafa 2012 » qui a permis au Groupe de conforter son leadership sur le marché marocain et lui donner un positionnement de référence à l'échelon Africain.

En 2016, un nouveau plan stratégique « Energies 2020 » a été lancé ayant pour objectif de recentrer la banque sur ses ressources pour servir au mieux ses clients, et poursuivre son développement à l'international, dans un contexte caractérisé par de profondes mutations économiques et technologiques.

Le Groupe opère actuellement dans 25 pays dont 14 pays en Afrique où il dispose du 1^{er} réseau bancaire avec 3 844 agences et emploie 17 367 personnes.

Mohamed EL KETTANI, est également Vice-président délégué du Groupement Professionnel des Banques du Maroc et Administrateur de plusieurs sociétés.

Mohamed EL KETTANI est décoré Officier de l'Ordre du Trône, par S.M Le Roi Mohammed VI, Commandeur de l'ordre national du mérite de la République du Sénégal, et des insignes d'Officier de l'Ordre de la Légion d'Honneur de la République Française.

M. Omar BOUNJOU : Directeur Général - Pôle Banque de Détail

Ingénieur des Ponts et Chaussées (ENPC Paris) et Docteur en Economie (Université Panthéon – Sorbonne), M. Omar BOUNJOU a intégré le Groupe en 1988 en tant que Directeur Général de Wafasalaf.

M. Omar BOUNJOU a occupé les postes de Directeur Général de Wafa Immobilier, Directeur Marketing et Communication de Wafabank puis Directeur Général Adjoint en charge du Réseau Particuliers, Professionnels et PME.

Depuis la fusion et à partir de 2004, M. Omar BOUNJOU occupe le poste de Directeur Général du Groupe en charge de la Banque de Détail (Particuliers, Entreprises, MRE et Banque Privée).

M. Boubker JAI : Directeur Général - Pôle Banque de financement & Investissement, Marchés des Capitaux et Filiales Financières

Diplômé de l'Ecole Centrale de Paris en 1979 et titulaire d'un doctorat obtenu en 1981, M. Boubker Jai entame sa carrière professionnelle dans une société de services informatiques parisienne.

De retour au Maroc, il intègre la Banque Commerciale du Maroc en octobre 1984 en qualité de Chargé de Mission auprès du Président, responsable de projets ayant trait à la modernisation des structures et moyens de la banque, dont notamment la conception et la mise en œuvre du schéma directeur d'organisation et d'informatique.

Il accède à la direction de l'Informatique et de l'Organisation en 1988 et entame alors la refonte complète du système d'information de la banque. Parallèlement, il conduit en 1992, le projet de fusion absorption de la Société de Banque et de Crédit.

Une année plus tard, ses responsabilités sont élargies à la stratégie et en 1995, il est nommé Directeur Général Adjoint. En février 2001, il prend en charge la Direction Générale de l'Exploitation, et en mars 2003, il est promu Directeur Général, responsable du pôle « Banque de Détail ».

En janvier 2004, à l'annonce de la fusion entre la Banque Commerciale du Maroc et Wafabank, M. Jai prend en charge les fonctions supports et moyens du nouvel ensemble (Système d'Information Groupe, Back office, Finances Groupe, Logistique et Achats Groupe) ainsi que les filiales parabancaires (Wafasalaf, Wafabail, Wafa Immobilier, Wafacash, Wafa LLD et Attijari Leasing). Il a assuré en outre avec succès la direction du programme d'intégration des deux banques.

En décembre 2005, M. Boubker JAÏ se verra confier la responsabilité de l'ensemble des activités transverses (Risques, Ressources Humaines Groupe, Système d'Information Groupe, Back-office, Finances Groupe, Logistique et Achats Groupe, Recouvrement Groupe).

Depuis décembre 2007, M. Boubker JAÏ est Directeur Général en charge du pôle Banque de Financement et Investissement, de Marchés des Capitaux et Filiales bancaires & parabancaires. Il est également Président ou Administrateur de plusieurs filiales au Maroc notamment Wafasalaf, Wafacash, Wafa Immobilier, Wafabail, Wafa Gestion, Attijari Factoring, Attijari Invest, Wafa Assurance, Wafa LLD, Wafa Courtage et Wafa Bourse, et à l'étranger des filiales bancaires Attijari bank Tunis-Tunisie, CBAO –Sénégal, Crédit du Sénégal (CDS), Société Ivoirienne de Banque (SIB)–Côte d'Ivoire, Banque Internationale pour le Mali (BIM), Union Gabonaise de Banque (UGB) – Gabon, Société Commerciale de Banque (SCB)–Cameroun, Crédit du Congo (CDC)–Congo, Attijari bank Mauritanie (ABM) - Mauritanie, & Banque Internationale pour l'Afrique (BIA) – Togo.

Par ailleurs, M. Boubker JAÏ est Président du Centre Monétique Interbancaire (CMI) & de la Commission Développement Relations Sud-Sud et de la Coopération des Entreprises du Maroc (CGEM).

M. Ismail DOUIRI : Directeur Général - Pôle Finance, Technologie et Opérations

M. Ismail DOUIRI est diplômé de l'Ecole Polytechnique de Paris, de l'Ecole Nationale Supérieure des Télécommunications et est titulaire d'un MBA de Harvard University en Business Administration.

M. Ismail DOUIRI débute sa carrière à Westinghouse Electric Corporation en 1992 en tant qu'ingénieur développeur. En 1994, il rejoint CFG Group en tant que directeur de la recherche et directeur des systèmes d'information avant d'intégrer Morgan Stanley en 1999, en tant qu'Associate au sein du groupe Télécommunications de la division Investment Banking. En 2000, M. Ismail DOUIRI fonde la société DIAL Technologies S.A spécialisée dans les offres de services de données aux utilisateurs du téléphone mobile, au Maroc et dans la région MENA. Dans le même temps, M. Ismail DOUIRI intègre l'équipe de Mc Kinsey & CO en tant qu'Associate au sein de la cellule du bureau de Genève chargée de l'Afrique du Nord.

M. Ismail DOUIRI a rejoint Attijariwafa bank en 2004 pour prendre en charge la Stratégie & Développement du Groupe. Depuis septembre 2008, M. DOUIRI assure la fonction de Directeur Général d'Attijariwafa bank.

Dans le cadre de la nouvelle organisation, M. DOUIRI est en charge du pôle « Finance, Technologie et Opérations ».

En 2010, il est nommé Young Global Leader par le World Economic Forum.

M. Ismaïl DOUIRI est Membre du Moroccan British Business Council, Administrateur de Care Maroc, et Administrateur d'Injaz Al Maghrib.

M. Talal EL BELLAJ : Directeur Général – Gestion Globale des Risques

M. Talal EL BELLAJ est diplômé de l'Académie de Bordeaux et du Cycle Supérieur de l'Institut Supérieur de Commerce et d'Administration des Entreprises (ISCAE).

M. Talal EL BELLAJ entame sa carrière en 1989 au sein de la Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie (BMCI) au département des engagements puis adjoint du chef de département du crédit. Il participe, en 1994, à la création de la Direction des Grandes Entreprises (DGE) dans le cadre du plan de restructuration de la BMCI.

Il occupe la fonction de Senior Banker à la DGE – Secteur Energie, Céréales et Risque Etat (offices, régies...) entre 1994 et 1996, avant de prendre ses nouvelles fonctions, en 1997, en tant qu'Adjoint Directeur Régional du Souss, Responsable PME et Grandes Entreprises.

En juillet 2000, M. Talal EL BELLAJ se verra confier la responsabilité du projet de filiale BMCI Factoring avant de prendre en charge la Direction du Factoring en 2001.

En 2003, il a contribué au lancement l'activité factoring internationale, puis nommé en tant que membre du comité du Groupe.

M. Talal EL BELLAJ a rejoint le Groupe Attijariwafa bank en novembre 2004 en tant qu'Administrateur Directeur Général d'Attijari Factoring pour mener la mission de réorganisation et de dynamisation de l'activité en synergie avec la banque, et son réorientation stratégique sur le marché domestique.

Une année plus tard, il est nommé en tant que Directeur de l'Animation du Marché de la PME au sein d'Attijariwafa Bank, puis président du Directoire de Wafabail, filiale leasing du Groupe, en 2006.

Depuis fin 2007, M. Talal EL BELLAJ est Directeur de la Gestion Globale des Risques. En septembre 2014, il est nommé en tant que Directeur Général d'Attijariwafa bank en charge de la Gestion Globale des Risques.

M. Talal EL BELLAJ est Administrateur de SMAEX et d'Attijari Factoring.

VII. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE⁸

VII.1. Comité de Direction Générale

Le comité de direction générale réunit les responsables de pôles sous la présidence du Président Directeur Général. Ce comité, qui se tient une fois par semaine, assure une vue synthétique des activités opérationnelles dans les différents secteurs, le pilotage des grands projets stratégiques et la préparation des questions à soumettre au Conseil d'Administration, dans une démarche collégiale.

Ce comité traite des sujets internes qui concernent la gestion opérationnelle de la banque ainsi que ses filiales. Au 30 avril 2018, les membres du comité de Direction Générale se présentent comme suit :

Membres	Fonction	Date d'entrée en fonction
M. Mohamed EL KETTANI	Président Directeur Général	2007
M. Omar BOUNJOU	Directeur Général Délégué	2004
M. Ismail DOUIRI	Directeur Général Délégué	2008
M. Talal EL BELLAJ	Directeur Général Délégué	2014
M. Boubker JAI	Directeur Général Délégué	2003

Source : Attijariwafa bank

VII.2. Comité de Direction et de Coordination

Sous la présidence du Président Directeur Général ou d'au moins deux Directeurs généraux, le Comité de Direction et de Coordination est une instance d'échange et de partage d'informations. Plus particulièrement le Comité :

- assure la coordination d'ensemble entre les différents programmes du Groupe et se concentre principalement sur l'examen des indicateurs clés de performance ;
- prend acte des grandes orientations stratégiques et de la politique générale du Groupe, ainsi que des décisions et des priorités arrêtées dans les instances ad hoc ;
- prend les décisions fonctionnelles et opérationnelles pour maintenir les objectifs et maximiser les résultats.

D'une périodicité mensuelle, le Comité de Direction et de Coordination est composé des membres de la Direction Générale et des responsables des principaux domaines d'activité.

Au 30 avril 2018, les membres du comité de Direction et de Coordination se présentent comme suit :

⁸ Conformément aux directives de la circulaire N° 5/W/16 de Bank Al-Maghrib, une réflexion portant sur la gouvernance du groupe Attijariwafa bank est actuellement en cours.

Membres	Fonction	Date d'entrée en fonction
<u>Direction Générale</u>		
M. Mohamed EL KETTANI	Président Directeur Général	2007
M. Omar BOUNJOU	Directeur Général Délégué - Pôle Banque de Détail	2004
M. Ismail DOUIRI	Directeur Général Délégué - Pôle Finances, Technologie et Opérations	2008
M. Boubker JAI	Directeur Général Délégué - Pôle Banque de Financement et Investissement, Marchés des Capitaux et Filiales Financières	2003
M. Talal EL BELLAJ	Directeur Général Délégué – Gestion Globale des Risques Groupe	2014
<u>Réseau</u>		
Hassan Bertal	Directeur Général Adjoint - Responsable de la Région du Grand Casablanca	2018
Saad Benwahoud	Directeur Général Adjoint - Responsable de la Région Nord-Ouest	2012
Said Sebti	Directeur Général Adjoint - Responsable de la Région Nord-Est	2012
Mohamed Boubrik	Directeur Exécutif - Responsable de la Région Sud-Ouest	2012
Fouad Maghous	Directeur Exécutif - Responsable de la région Sud	2012
Hassan Bedraoui	Directeur Général Adjoint – Directeur Général d'Attijariwafa bank Europe	2014
<u>Entités Centrales</u>		
Mouawia ESSEKELLI	Directeur Général Adjoint - Responsable de la Banque Transactionnelle Groupe	2014
Wafaa Guessous	Directeur Général Adjoint - Responsable Logistique et Achats Groupe	2007
Omar Ghomari	Directeur Général Adjoint - Responsable des Sociétés de Financement Spécialisées	2016
Youssef Rouissi	Directeur Général Adjoint - Responsable Banque de Financement & d'Investissement Groupe - Responsable Banque de Marchés des Capitaux Groupe	2005
Jamal Ahizoune	Directeur Général Adjoint – Responsable Banque de Détail à l'International	2015
Hassan BERTAL	Directeur Général Adjoint – Responsable de la Direction de la Transformation par intérim	2016
Karim Idrissi KAITOUNI	Directeur Exécutif - Responsable du Marché de l'Entreprise	2016
Mohamed Soussi	Directeur Exécutif - Responsable du Capital Humain Groupe	2016
Younes Belabed	Directeur Exécutif – Responsable Audit Général Groupe	2016
Saloua Benmehrez	Directeur Exécutif - Responsable de la Communication Groupe	2012
Ismail El Filali	Directeur Exécutif - Responsable des Services et Traitements Groupe	2016
Malika El Younsi	Directeur Exécutif - Responsable du Conseil Juridique Groupe	2012
Badr Alioua	Directeur Exécutif - Responsable de la Banque Privée	2015
Rachid Kettani	Directeur Exécutif - Responsable Finances Groupe	2012
Soumaya Lrhezzioui	Directeur Exécutif - Responsable des Systèmes d'Information Groupe	2012
Driss Maghraoui	Directeur Exécutif - Responsable du Marché des Particuliers, Professionnels	2012
Rachid El Bouzidi	Directeur Exécutif - Responsable Supports & Moyens du pôle Banque de Détail	2016

Source : Attijariwafa bank

VII.3. Comités issus du Conseil d'Administration

Le système de gouvernance mis en place respecte les principes généraux du gouvernement d'entreprise. Ce système se compose de 5 comités spécialisés, issus du Conseil d'Administration :

Comité Stratégique :

Présidé par le Président Directeur Général, ce comité suit les réalisations opérationnelles et les projets stratégiques. Ce comité se réunit tous les deux mois.

Au 30 avril 2018, les membres du comité stratégique se présentent comme suit :

Membres	Fonction
M. Mohamed EL KETTANI	Président Directeur Général Attijariwafa bank
M. Hassan OURIAGLI	Administrateur - Représentant Al Mada
M. Abdelmjid TAZLAOUI	Administrateur
M. Aymane TAUD	Administrateur
M. José REIG	Administrateur
<u>Membres non permanents :</u>	
M. Omar BOUNJOU	Directeur Général Délégué – Pôle Banque de Détail
M. Ismaïl DOUIRI	Directeur Général Délégué – Pôle Finances, Technologie et Opérations
M. Talal EL BELLAJ	Directeur Général Délégué – Pôle Gestion Globale des Risques
M. Boubker JAI	Directeur Général Délégué – Pôle Banque de Financement et Investissement, de Marchés des Capitaux et Filiales Financières
<u>Secrétaire du Comité</u>	
Mme Wafaâ GUESSOUS	Directeur Général Adjoint – Logistique et Achats Groupe

Source : Attijariwafa bank

Comité des Grands Risques :

Le Comité des Grands Risques, qui se réunit sur convocation du Président Directeur Général, autorise, avant leur ratification par le Conseil d'Administration les grands engagements en matière de crédits, et les opérations d'acquisition ou de cessions d'immeubles au-delà d'un certain seuil.

Au 30 avril 2018, les membres du comité des Grands Risques se présentent comme suit :

Membres	Fonction
<u>Membres permanents :</u>	
M. Mohamed EL KETTANI	Président Directeur Général Attijariwafa bank
M. Hassan OURIAGLI	Administrateur - Représentant Al Mada
M. Aymane TAUD	Administrateur
M. José REIG	Administrateur
<u>Membres non permanents :</u>	
M. Ismaïl DOUIRI	Directeur Général Délégué - Pôle «Finance-Technologie & Opérations»
M. Talal EL BELLAJ	Directeur Général Délégué – Pôle Gestion Globale des Risques Groupe
Mme Wafaâ GUESSOUS	Directeur Général Adjoint – Logistique et Achats Groupe

Source : Attijariwafa bank

Comité d'Audit et des Comptes :

Le Comité d'Audit et des Comptes assure le suivi des fonctions Risque, Audit, Contrôle Interne, Comptabilité et Conformité. Ce comité se tient tous les trimestres.

Au 30 avril 2018, les membres du comité d'Audit et des Comptes se présentent comme suit :

Membres	Fonction
<u>Membres permanents :</u>	
M. Abed YACOUBI-SOUSSANE	Président du Comité
M. José REIG	Administrateur
M. Abdelmjid TAZLAOUI	Administrateur
<u>Membres non permanents :</u>	
M. Talal EL BELLAJ	Directeur Général Délégué – Pôle Gestion Globale des Risques Groupe
M. Younes BELABED	Directeur Exécutif - Audit Général Groupe
M. Rachid KETTANI	Directeur Exécutif - Finances Groupe
<u>Secrétaire du Comité</u>	
Mme. Bouchra BOUSSERGHINE	Responsable Conformité Groupe

Source : Attijariwafa bank

Comité des Nominations et des Rémunérations :

D'une périodicité annuelle, le Comité des Nominations et des Rémunérations gère les nominations et les rémunérations des principaux dirigeants du groupe. Il est réparti en trois sous-comités :

Au 30 avril 2018, le premier sous-comité est composé des membres suivants :

Membres	Fonction
M. Mounir EL MAJIDI	Administrateur - Représentant Siger
M. Hassan OURIAGLI	Administrateur - Représentant Al Mada

Source : Attijariwafa bank

Au 30 avril 2018, le deuxième sous-comité est composé des membres suivants :

Membres	Fonction
M. Mounir EL MAJIDI	Administrateur - Représentant Siger
M. Hassan OURIAGLI	Administrateur - Représentant Al Mada
M. Abdelmjid TAZLAOUI	Administrateur
M. Mohamed EL KETTANI	Président Directeur Général Attijariwafa bank
M. José REIG	Administrateur

Source : Attijariwafa bank

Au 30 avril 2018, le troisième sous-comité est composé des membres suivants :

Membres	Fonction
M. Mohamed EL KETTANI	Président Directeur Général Attijariwafa bank
M. Hassan OURIAGLI	Administrateur - Représentant Al Mada
M. Abdelmjid TAZLAOUI	Administrateur
M. José REIG	Administrateur

Source : Attijariwafa bank

Comité Supérieur des Achats

Le Comité Supérieur des Achats approuve les achats d'un montant significatif. Dans ce cadre, le Comité procède à l'ouverture des plis des offres financières des appels d'offre et instruits les opérations d'achat d'un montant significatif.

Au 30 avril 2018, les membres du comité Supérieur des Achats se présentent comme suit :

Membres	Fonction
M. Mohamed EL KETTANI	Président Directeur Général
M. Aymane Taud	Administrateur - Représentant Al Mada
M. Abdelmjid TAZLAOUI	Administrateur
M. José REIG	Administrateur
<u>Membres non permanents :</u>	
M. Ismail DOURI	Directeur Général Délégué- Pôle Finances, Technologie et Opérations
Mme Wafaa GUESSOUS	Directeur Général Adjoint- Logistique et Achats Groupe
<u>Secrétaire du Comité :</u>	
M. Younes TAGHRICHTE	Responsable Achats Groupe

Source : Attijariwafa bank

VII.4. Rémunération octroyée aux membres des organes d'administration et de direction

En 2017, la rémunération attribuée aux membres du Conseil d'Administration d'Attijariwafa bank s'établit à 4 Mdh, au titre des jetons de présence. Cette somme globale inclut tous les frais annexes inhérents aux déplacements liés au Conseil.

Par ailleurs, la rémunération brute annuelle des membres de direction, au titre de l'exercice 2017, s'élève à 108,2 Mdh. Enfin, les prêts accordés aux membres de direction s'établissent à 116,7 millions de dirhams à fin 2017.

VII.5. Intéressement et participation du personnel

OPV réservée aux salariés du Groupe Attijariwafa bank et de ses filiales - 2005

Attijariwafa bank a procédé, en septembre 2005, à une Offre Publique de Vente (OPV) exclusivement réservée aux salariés de la banque et de ses filiales. Cette opération a porté sur 192 994 actions Attijariwafa bank incluant l'attribution d'actions gratuites, soit 0,89% du capital social.

Le montant global de l'opération est de 172 879 330 dirhams incluant l'attribution d'actions gratuites. Les actions Attijariwafa bank, objet de l'OPV, ont été offertes à un prix de 850 dirhams par action pour les salariés ayant souscrit à la « Formule Classique » et à un prix de 945 dirhams par action pour les salariés ayant souscrit à la « Formule Plus ». Ces niveaux de prix représentent, à titre indicatif, des décotes respectivement de 13,4% et 3,8% par rapport au cours moyen des 20 dernières séances (982 dirhams) précédant la réunion du Conseil d'Administration du 9 mars 2005 (Conseil ayant approuvé le principe de l'OPV en faveur des salariés du Groupe Attijariwafa bank et conféré au comité stratégique les pouvoirs pour mettre en place et fixer les modalités de cette opération). Le taux de satisfaction de l'opération se présente comme suit :

- taux de participation global : 30,42%⁹ ;
- taux de satisfaction global en titres : 100,0%¹⁰ ;
- taux de satisfaction global en montant : 100,0%¹¹ .

OPV réservée aux salariés du Groupe Attijariwafa bank et de ses filiales - 2007

En novembre 2007, Attijariwafa bank a procédé à une Offre Publique de Vente exclusivement réservée aux salariés de la banque et de ses filiales. Cette opération a porté sur 289 494 actions, soit 1,5% du capital social. Elle s'inscrit dans le cadre d'un programme de cession d'actions aux salariés du Groupe Attijariwafa bank, visant à créer un plan d'actionnariat salarié à hauteur de 3,0% du capital de la banque, dans un horizon de 5 à 10 ans.

Le montant global de l'opération s'élève à 540 388 800 dirhams. Les actions Attijariwafa bank, objet de l'OPV, ont été offertes à un prix de 1 800 dirhams par action pour les salariés ayant souscrit à la « Formule Classique » et à un prix de 2 000 dirhams par action pour les salariés ayant souscrit à la « Formule Plus ». Ces niveaux de prix représentent, à titre indicatif, des décotes respectivement de 42,8% et 36,4% par rapport au cours moyen des 20 dernières séances (3 146 dirhams) précédant la réunion du Conseil d'Administration du 25 septembre 2007 (Conseil ayant approuvé le principe de l'OPV en faveur des salariés du Groupe Attijariwafa bank et fixé les principales modalités).

La décote offerte aux salariés dans le cadre des deux formules a été prise en charge par le Groupe Attijariwafa bank.

Le taux de satisfaction de l'opération se présente comme suit :

- taux de participation global : 97,7%¹²;
- taux de satisfaction global en titres : 38,22%¹³;

⁹ Pourcentage de personnes éligibles ayant participé à l'opération.

¹⁰ Pourcentage de titres alloués par rapport au nombre total de titres demandés pour les deux tranches proposées par l'OPV 2005.

¹¹ Pourcentage du montant correspondant au nombre de titres alloués par rapport au montant total correspondant au nombre de titres demandés pour les deux tranches proposées par l'OPV 2005.

¹² Pourcentage de personnes éligibles ayant participé à l'opération.

- taux de satisfaction global en montant : 37,15%¹⁴.

Par ailleurs, Il est à noter qu'au 31 décembre 2011, les salariés du groupe Attijariwafa bank sont actionnaires à hauteur de 1,01%.

Augmentation de capital réservée aux salariés d'Attijariwafa bank et de ses filiales au Maroc-2012

En mai 2012, Attijariwafa bank a procédé à une augmentation de capital réservée aux salariés de la société et de ses filiales au Maroc. Cette opération a porté sur 8 247 126 actions, soit 4,1% du capital social post-opération. Les objectifs de cette opération consistent principalement en la mise en œuvre de la stratégie de développement de la banque et à partager le fruit de la croissance et de la performance avec ses collaborateurs.

Le montant global maximal de cette opération s'élève à 2 100 000 000 dirhams. Les actions Attijariwafa bank, objet de cette augmentation de capital, ont été souscrites à un prix de 240 Dh par action, prime d'émission comprise, pour les salariés ayant souscrit à la « Formule Classique » et à un prix de 290 Dh par action, prime d'émission comprise, pour les salariés ayant souscrit à la « Formule Plus ». Ces niveaux de prix représentent, à titre indicatif, des décotes respectivement de 36,3% et 23,0% par rapport au cours du 13 février 2012 qui s'élève à 376,5 dirhams (le 13 février 2012 correspond à la date de tenue du Conseil d'Administration ayant proposé l'opération à l'Assemblée Générale d'actionnaires).

Les résultats de l'opération d'augmentation de capital réservée aux salariés d'Attijariwafa bank et de ses filiales au Maroc se présentent comme suit :

- Tranche 1 : 5 833 333 actions souscrites pour un montant de 1 400 000 000 dirhams ;
- Tranche 2 : 2 413 793 actions souscrites pour un montant de 700 000 000 dirhams.

Le nombre total d'actions souscrites est de 8 247 126 pour un montant global de 2 100 000 000 dirhams, soit un taux de réalisation de l'augmentation de capital de 100%.

¹³ Pourcentage de titres alloués par rapport au nombre total de titres demandés pour les deux tranches proposées par l'OPV 2007.

¹⁴ Pourcentage du montant correspondant au nombre de titres alloués par rapport au montant total correspondant au nombre de titres demandés pour les deux tranches proposées par l'OPV 2007.

PARTIE IV : ACTIVITE D'ATTIJARIWAFABANK

I. HISTORIQUE D'ATTIJARIWAFABANK

1911	Création avec implantation d'une succursale de la Banque Transatlantique à Tanger.
Mars 1975	Ouverture de la première délégation à l'étranger destinée aux marocains à Francfort.
Mai 1984	Création du groupement Interbank avec la BMCI, la SGMB et le Crédit du Maroc.
juin 1988	L'ONA acquiert 25% du capital auprès du CIC Paris et devient l'actionnaire de référence de BCM.
Décembre 1989	Entrée du Banco Central (devenu Grupo Santander) au capital de BCM qui devient le 2 ^{ème} actionnaire de référence aux côtés de l'ONA.
Avril 1992	Fusion-Absorption de la SBC.
Novembre 1993	Le capital de BCM est porté à 1 067 126 000 Dh, franchissant le capital du milliard de dirhams.
Décembre 2003	Obtention de l'agrément de Bank Al Maghrib concernant le changement de contrôle de Wafabank et le projet de fusion avec la Banque Commerciale du Maroc.
26 avril - 10 mai 2004	Offre publique d'achat/Offre publique d'échange sur les titres Wafabank, à l'initiative de la Banque Commerciale du Maroc.
Mai 2004	Renforcement du positionnement du nouvel ensemble dans le crédit à la consommation, avec l'acquisition de Crédor par Wafasalaf.
28 mai 2004	Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la Banque Commerciale du Maroc ratifiant l'augmentation de capital par apports en nature des titres Wafabank et modifiant les statuts.
juin 2004	Lancement de la nouvelle identité visuelle et de la dénomination du nouvel ensemble « Attijariwafa bank ».
28 juin–12 juillet 2004	Offre publique de retrait sur les titres Wafabank de la cote de la Bourse de Casablanca.
Décembre 2004	Fusion juridique des deux banques (rétroactive au 31/08/2004).
Janvier 2005	Acquisition de Crédit du Maroc Gestion par Wafa Gestion, dans le cadre du partenariat entre Attijariwafa bank et Crédit Agricole SA.
Septembre 2005	Obtention d'un agrément bancaire pour la création d'une filiale au Sénégal. Fusion d'Attijari Management, Wafa Gestion et Crédit du Maroc Gestion. Les trois sociétés sont réunies sous la dénomination Wafa Gestion.
12-26 Septembre 2005	Offre Publique de Vente réservée aux salariés du Groupe Attijariwafa bank. Les salariés se sont portés acquéreurs de 0,89% du capital.
Novembre 2005	Acquisition de 53,54% du capital de la Banque du Sud (Tunisie) par le consortium Attijariwafa bank et Grupo Santander. Création d'une filiale bancaire de droit français «Attijariwafa bank Europe », ayant son siège social à Paris et obtention d'un passeport européen délivré par la Banque Centrale Française.
Juillet 2006	Lancement de l'activité d'Attijariwafa bank au Sénégal avec la création d'une filiale bancaire disposant de 4 agences à Dakar.
Décembre 2006	Lancement du plan de développement de la Banque du Sud « Intilak », avec une recapitalisation financière via une augmentation de capital de 50 MDT et l'émission d'obligations convertibles en actions atteignant les 80 MDT. Changement de la dénomination « Banque du Sud » pour la marque Attijari bank. Création d'Attijariwafa Finanziaria en Italie, société financière filiale d'Attijariwafa

	bank Europe.
Janvier 2007	Acquisition de 66,67% du capital de la Banque Sénégal-Tunisienne (BST) auprès de certains actionnaires privés de cette banque.
Juillet 2007	Fusion entre Attijariwafa bank Sénégal et la Banque Sénégal-Tunisienne pour donner naissance à Attijari bank Sénégal.
Novembre 2007	Acquisition de 79,15% du capital de la banque sénégalaise CBAO par le consortium Attijariwafa bank, ONA et Al Mada. Lancement, par Attijariwafa bank et la BCP, de H Partners, le premier fonds d'investissement touristique. Lancement d'une OPV réservée aux salariés portant sur 289 494 actions soit 1,5% du capital social.
Décembre 2007	Attijariwafa bank est élue par l'équipe éditoriale du magazine The Banker (publication du groupe Financial Times) « banque de l'année 2007 au Maroc ».
Avril 2008	Attijariwafa bank a été élue meilleure banque au Maroc par le magazine américain Global Finance « Best Emerging Market Banks Awards 2008 », et ce pour la quatrième année consécutive.
Mai 2008	Attijariwafa bank s'est implantée à Nouakchott. La banque a reçu l'agrément de la Banque Centrale Mauritanienne.
Juillet / Août 2008	Acquisition, par le consortium Attijariwafa bank, ONA et Al Mada de 51% de la Banque Internationale pour le Mali. Lancement d'un fonds à capital garanti et lancement d'un nouveau pack pour les jeunes.
Septembre 2008	Split de la valeur nominale de l'action d'Attijariwafa bank. L'opération se traduit par la multiplication par 10 du nombre d'actions Attijariwafa bank en circulation, la valeur nominale de l'action est ainsi divisée par 10.
Novembre 2008	Accord de cession de 24% du capital de Crédit du Maroc et de 15% du capital de Wafasalaf au Crédit Agricole France en contrepartie des participations de ce dernier dans le réseau des banques de détail en Afrique : Crédit du Sénégal, Union Gabonaise de Banques, Crédit du Congo, Société Ivoirienne de Banque et Société Commerciale de Banque Cameroun.
Février 2009	Implantation d'Attijariwafa bank en Libye avec l'ouverture d'un bureau de représentation à Tripoli.
Septembre 2009	Conclusion de l'accord portant sur l'acquisition de 91% du Crédit du Congo et de 58,71% de l'Union Gabonaise de Banques, dans le cadre de l'accord signé en novembre 2008 avec le Crédit Agricole.
Décembre 2009	Finalisation de l'acquisition de deux banques africaines : la Société Ivoirienne de Banque et le Crédit du Sénégal. Cession d'une partie (24%) de la participation de Wafa Assurance dans le Crédit du Maroc au Crédit Agricole. Cession par Santander d'une partie de sa participation (10%) dans Attijariwafa bank à la Société Nationale d'Investissement.
Mars 2010	Conclusion de l'accord entre Attijariwafa bank et Banque Populaire pour l'acquisition de 60% du capital de BNP Paribas Mauritanie, à travers un holding détenu à hauteur de 67% par le groupe Attijariwafa bank et à 33% par le groupe Banque Populaire.
Mai - Décembre 2010	Acquisition de 80% du capital de BNP Paribas Mauritanie conjointement avec le groupe Banque Populaire. Lancement des activités bancaires au Burkina Faso.

Janvier 2011	-	Décembre	Finalisation de l'opération d'acquisition de SCB Cameroun et celle d'Attijari bank Mauritanie.
Janvier 2012	-	Décembre	Une prise de participation complémentaire de 50% dans le capital d'Attijari International Bank – Bank Offshore (AIB Offshore), portant ainsi le taux de participation à 100%. Finalisation, en juin 2012, de l'opération d'augmentation de capital d'un montant global de 2 100 000 000 Dh , réservée aux salariés d'Attijariwafa bank et de ses filiales au Maroc.
Janvier 2013	-	Décembre	Finalisation avec succès de l'opération d'augmentation de capital par conversion optionnelle de 50% des dividendes 2012 en actions pour un montant de 685,2 Mdh (soit un taux de réalisation de 76%). Inauguration d'un bureau de représentation à Dubai et fusion d'Attijariwafa bank Europe avec CBIP (filiale de la CBAO en France).
Janvier 2015	-	Décembre	Finalisation de l'acquisition de 39% du capital de la Société Ivoirienne de la Banque (SIB) détenus par l'Etat de la Côte d'Ivoire. Attijariwafa bank a porté sa participation dans le capital de la SIB à 90% à la suite de cette opération. Organisation de la 3ème édition du Forum International Afrique Développement par le groupe Attijariwafa bank et Maroc Export sous le thème « le temps d'investir » Obtention par Attijariwafa bank de plusieurs distinctions et consécutions dont notamment : ▪ obtention du trophée de « banque marocaine de l'année 2015 » par le Global Finance Magazine ; ▪ distinction d'Attijariwafa bank en tant que « 1^{ère} banque au Maroc » par the Banker ; ▪ attribution à Attijariwafa bank par Euromoney du prix de « Best Bank in Morocco en 2015 » et du prix de « l'innovation en finance islamique en 2015 » ; ▪ classement d'Attijariwafa bank en tant que « 1^{ère} banque au Maroc » par African Business magazine et par Forbes Afrique Magazine ; ▪ distinction d'Attijari bank Tunisie « Bank of the year » par le magazine the Banker pour la deuxième année consécutive et émission d'un emprunt obligataire subordonné d'un montant de 60 millions de dinars tunisiens.
Janvier 2016	-	Décembre	Obtention de l'ensemble des autorisations réglementaires pour l'ouverture d'une filiale bancaire au Tchad. Lancement du Plan Stratégique 2016-2020 « Energies 2020 ». Signature un d'accord portant sur la cession par Barclays Bank PLC de 100% du capital de Barclays Bank Egypt à Attijariwafa bank, sous réserve de l'obtention des autorisations réglementaires requises au Maroc et en Egypte ; Dans le cadre de la visite Royale au Rwanda, signature d'un protocole d'accord portant sur l'acquisition par Attijariwafa bank d'une participation majoritaire dans Cogebanque.
Janvier 2017	-	Décembre	Formation d'une alliance, à partir de 2017, entre Attijariwafa bank et son actionnaire de référence, Al Mada, dans le métier de l'assurance en devenant co-actionnaires à parts égales de Wafa Assurance. Cette opération permettra de donner à Attijariwafa bank les capitaux nécessaires à son développement international. Obtention par Attijariwafa bank de l'agrément de Bank Al Maghrib pour créer une banque participative: Bank Assafaa. Inauguration d'un bureau de représentation à Abu-Dhabi dans le cadre de la stratégie de développement du Groupe visant à renforcer son rôle de partenaire privilégié entre

le Maroc et le Moyen Orient.

Attijariwafa bank a remporté le prestigieux trophée « Meilleure banque africaine de l'année » lors de la 5ème édition du Africa CEO Forum à Genève.

Conformément à l'accord signé le 4 octobre 2016, Attijariwafa bank a finalisé le 3 mai 2017 l'acquisition de 100% du capital de Barclays Bank Egypt et ce, après l'obtention de l'ensemble des autorisations réglementaires requises.

Démarrage de l'activité de Bank Assafa en tant que banque participative, présente dans 15 villes avec 21 agences. Cette nouvelle filiale capitalise sur les 8 années d'expérience du groupe Attijariwafa bank, pionnier au Maroc en matière de finance participative, à travers le lancement de sa société de financement spécialisée dès 2009.

Emission par Attijariwafa bank de deux dettes subordonnées (1,5 Mrd de Dhs en juin 2017 et 1,25 Mrd de Dhs en décembre 2017).

Lancement par Attijariwafa bank pour la 1ère fois d'un programme de titrisation de créances hypothécaire (1 Mrd de Dhs).

Emission par Wafasalaf d'un emprunt obligataire subordonné (250 millions de Dhs).

Emission par SIB d'un emprunt obligataire subordonné (10 Mrds de FCFA).

Emission par Attijari bank Tunisie d'un emprunt obligataire subordonné (60 millions DT).

Janvier – Mars 2018

Attijariwafa bank et Bpifrance, Banque Publique d'Investissement en France et acteur majeur de développement des entreprises européennes, ont signé le 12 janvier à Paris un nouvel accord de partenariat afin de développer des dispositifs de soutien aux PME.

Inauguration du nouveau siège de la Direction Régionale Nord-Ouest par M. Mohamed El Kettani, le jeudi 25 janvier.

La Banque Privée du groupe Attijariwafa bank remporte le prix de la « Meilleure Banque Privée au Maroc pour l'année 2018 » par Global Finance.

Lancement officiel du Club Afrique Développement Mauritanie le 20 février 2018.

La Banque Européenne d'Investissement (BEI) et Attijariwafa bank annoncent le 5 mars 2018 la signature d'une ligne de crédit de 100 millions d'euros pour renforcer le soutien aux petites et moyennes entreprises (PME) et aux entreprises de taille intermédiaires (ETI) marocaines.

Attijariwafa bank et IFC, un membre du Groupe de la Banque mondiale, ont signé lundi 26 mars 2018, à Abidjan, un accord visant à soutenir les entreprises et stimuler l'investissement et le commerce transfrontalier en Afrique.

II. APPARTENANCE D'ATTIJARIWAFABANK AU PERIMETRE DE AL MADA

Attijariwafa bank est devenue une participation directe de Al Mada suite à la fusion absorption de ONA par Al Mada.

II.1. Historique de Al Mada

Créée en 1966, Al Mada (anciennement SNI, ou Société Nationale d'Investissement¹⁵) est issue de la volonté de l'Etat marocain de poser les jalons d'un investissement institutionnel à même d'accompagner le développement économique du pays. Cotée à la bourse de Casablanca dès l'année suivante, Al Mada s'est rapidement imposée comme un acteur majeur du mouvement de « marocanisation » au début des années 70 en investissant avec volontarisme dans les secteurs clés de l'économie tels que la finance, l'industrie et les mines.

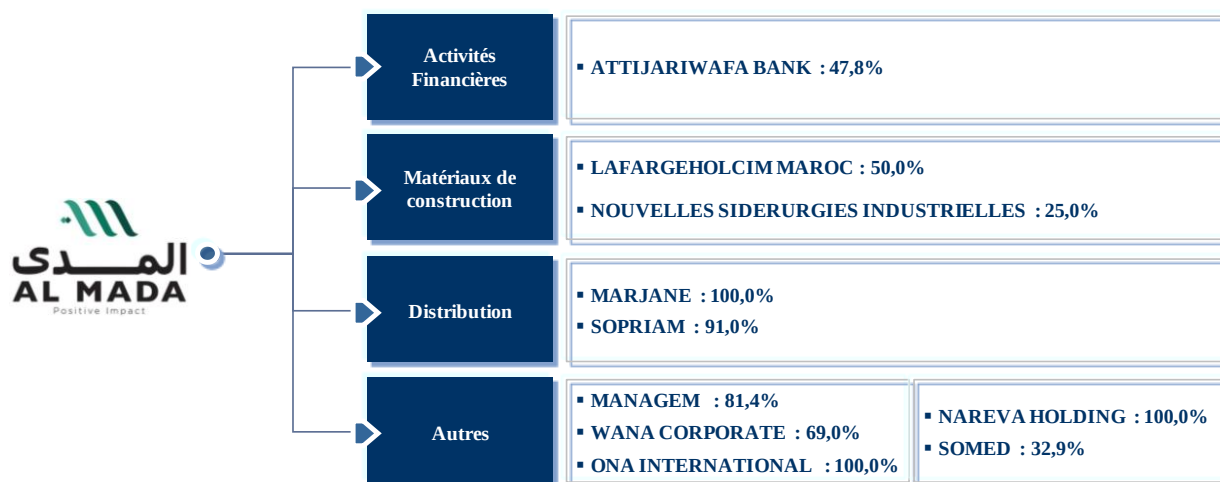
En 1994, la société est privatisée et 51% du capital est attribué à un consortium d'investisseurs, nationaux et internationaux, conduit par la Banque Commerciale du Maroc. Une stratégie fondée sur la mise en place de partenariats avec des leaders mondiaux tels que Lafarge et Marcial Ucin est alors engagée par Al Mada.

Dans le cadre d'un projet de réorganisation, le consortium mené par Copropar a déposé une offre publique de retrait sur les titres Al Mada. A l'issue de cette offre publique, la décision de radiation du titre Al Mada a été prononcée par la Bourse de Casablanca le 16 juin 2010 et a pris effet le 19 août 2010.

II.2. Organigramme de Al Mada

L'organigramme suivant présente les principales participations de Al Mada¹⁶ au 31 décembre 2017 :

Principales participations de Al Mada



Source : Al Mada

II.3. Relations entre Attijariwafa bank et Al Mada

Conventions préalablement autorisées par votre Conseil d'Administration

➤ Contrat de prestations de services entre Attijariwafa bank et Al Mada

Nature et objet de la convention :

En vertu de contrat, Al Mada apporte à Attijariwafa bank l'appui technique de ses structures opérationnelles et fonctionnelles.

Date de signature : 28 mars 2017.

¹⁵ En mars 2018, la SNI change de raison sociale, et se nomme désormais Al Mada

¹⁶ Y compris les anciennes participations du groupe ONA

Conditions de rémunération : les prestations seront facturées vingt-cinq millions de dirhams hors taxes (25.000.000 MAD HT) par an.

Charges comptabilisées au titre de l'exercice : les commissions comptabilisées s'élèvent à 25 000 KMAD HT.

Charges décaissées au titre de l'exercice : les commissions facturées s'élèvent à 18 750 KMAD.

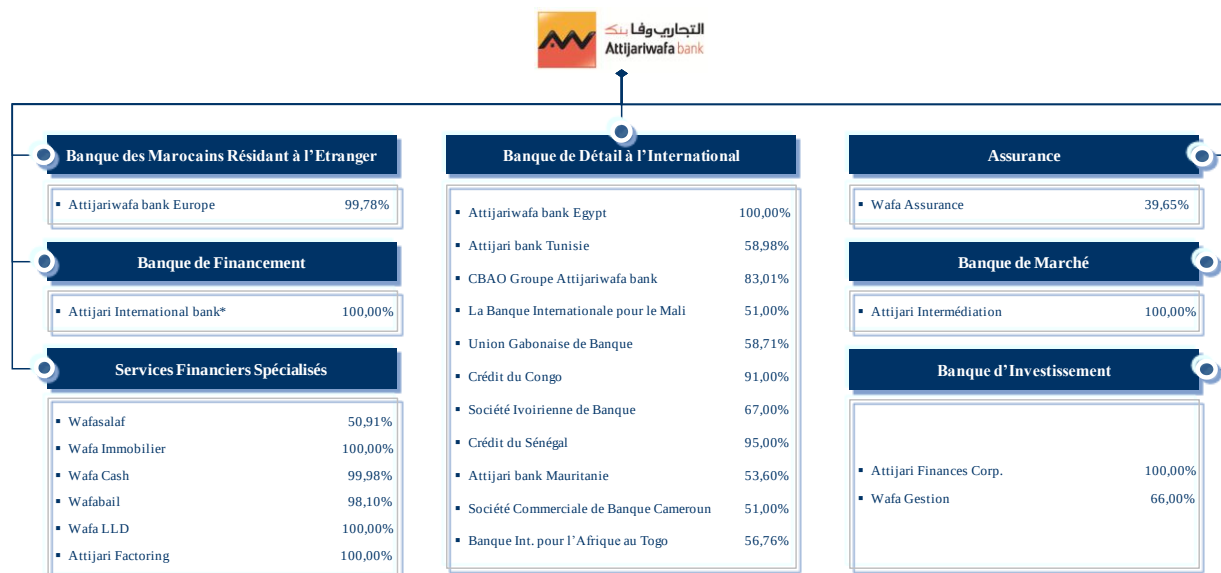
Convention de location de locaux entre Attijariwafa bank et Al Mada

Société	Nature	Localisation	Loyer HT facturé en 2017 (KMAD)	Loyer encaissé en 2017 (KMAD)
Al Mada	Location de local à usage de bureaux	60, rue d'Alger, Casablanca	5 558	5 558

III. FILIALES D'ATTIJARIWAFABANK

III.1. Organigramme

Principales filiales d'Attijariwafa bank



Source : Attijariwafa bank – Organigramme au 31 décembre 2017, intégrant le % d'intérêts d'Attijariwafa bank dans ses principales filiales.

III.2. Présentation des filiales

III.2.1. Banque des Marocains Résidant à l'Etranger

Attijariwafa bank Europe

En novembre 2005, la Banque Centrale Française a délivré un passeport européen à « Attijariwafa bank Europe », qui a ainsi vu le jour en tant que filiale bancaire de droit français. Cette filiale apporte au groupe le cadre juridique et social lui permettant de déployer ses activités dans l'Union Européenne, en pleine conformité avec le cadre législatif des pays d'accueil et les règles bancaires internationales.

Ainsi, l'activité de la succursale de Paris a été transférée vers Attijariwafa bank Europe. De même, la succursale de Bruxelles est devenue succursale d'Attijariwafa bank Europe à fin 2006.

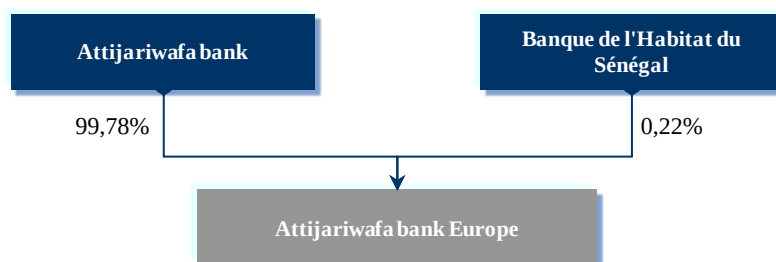
En décembre 2006, Attijariwafa Finanziaria, filiale d'Attijariwafa bank Europe en Italie, a été créée afin de faciliter le transfert d'argent des citoyens marocains résidents en Italie et disposant d'un compte Attijariwafa bank au Maroc. Il y a lieu de préciser qu'Attijariwafa Finanziaria Spa a été dissolue et ses actifs ont été transmis à Attijariwafa bank Europe.

Au cours de l'exercice 2014, le Groupe Attijariwafa bank a finalisé une opération de rationalisation de ses filiales en Europe à savoir Attijariwafa bank Europe, filiale à 100% d'Attijariwafa bank, et la Compagnie de Banques Internationales de Paris (CBIP), filiale à 98,55% de la CBAO qui, elle-même, est détenue par Attijariwafa bank à hauteur de 51,9%. Cette opération s'est déroulée en deux phases :

- Phase 1 : Fusion entre les deux entités. A l'issue de cette première phase, le nouvel ensemble Attijariwafa bank Europe est détenue à hauteur de 83,85% par Attijariwafa bank et à 15,92% par la CBAO ;
- Phase 2 : Acquisition complémentaire par Attijariwafa bank des 15,92% détenus par la CBAO pour porter sa participation dans la nouvelle entité fusionnée à 99,77%.

L'organigramme d'Attijariwafa bank Europe après sa fusion avec la CBIP, se présente comme suit :

Organigramme juridique d'Attijariwafa bank Europe au 31 décembre 2017



Source : Attijariwafa bank

Faits marquants 2015¹⁷

Au terme de l'exercice 2015, les faits marquants de Attijariwafa bank Europe sont (i) le renfort de la synergie interfiliales avec Attijariwafa bank Europe, (ii) l'ouverture d'un desk Trade en Belgique, (iii) l'obtention des agréments en Suisse, (iv) la transformation de la SFI UK et enfin (v) le lancement d'AFRIWAY (projets stratégiques de transformation 2015 – 2020).

Faits marquants 2016¹⁸

- E-attijari : déploiement d'une nouvelle solution d'e-banking permettant aux clients de gérer leur compte à distance via une nouvelle plateforme transactionnelle ainsi qu'une application conçue à cet effet.
- Au titre de l'exercice 2016, les crédits bruts distribués ainsi que les dépôts des clients ont respectivement progressé de 13,2% et 23,6% pour s'établir à 2 308 Mdh de crédits distribués et 2 722 Mdh de dépôts des clients.

Faits marquants 2017¹⁹

- Attijariwafa bank Europe a organisé les 2 et 3 novembre 2017 à Paris la seconde édition des Trade Days ayant pour thématique « le Global Trade : développement de nouveaux corridors et création de la valeur partagée ». Présidée par M.Mohamed El Kettani, Président Directeur Général du groupe Attijariwafa Bank, cette seconde édition a réuni plusieurs entités et filiales du Groupe, la BTG, BDI, l'AIB, STG, Attijari bank Tunisie, Attijariwafa bank Egypt, CBAO Sénégal, CBAO Bénin, CBAO Burkina Faso, CBAO Niger, CDC, SCB, SIB, UGB, BIA Togo, et Attijariwafa bank Egypte, dernière arrivée au sein du Groupe et nouvelle participante au Trade Days.

Au titre de l'exercice 2017, Attijariwafa bank Europe a réalisé un produit net bancaire de près de 557,5 Mdh, en progression de 4,0% par rapport à l'exercice 2016. Le résultat net s'établit à près de 46,1 Mdh à fin décembre 2017. Une grande partie des revenus d'Attijariwafa bank Europe est constituée des commissions versées par Attijariwafa bank au réseau Europe en rémunération de l'effort commercial effectué par la filiale au niveau du marché MRE. Cette commission est calculée sur la base d'une convention spécifiant des taux de rémunération par produit, lesquels ont été revus à la baisse. Malgré la baisse des commissions versées par Attijariwafa bank, le résultat net a augmenté bénéficiant de la bonne performance de l'activité de Attijariwafa bank Europe.

¹⁷ Source : Attijariwafa bank

¹⁸ Source : Attijariwafa bank

¹⁹ Source : Attijariwafa bank

	Données au 31.12.2015	Données au 31.12.2016*	Données au 31.12.2017	Var. 17/16
Dénomination sociale	Attijariwafa bank Europe			
Siège social	6-8, rue Chauchat, BP 75009 - Paris, France			
Montant du capital social	46 640 KEUR (soit 502,9 Mdh)	46 640 KEUR (soit 496,9 Mdh)	46 640 KEUR (soit 519,0 Mdh)	-
% de capital détenu	99,77%	99,77%	99,77%	-
% des droits de vote	100,00%	100,00%	100,00%	-
Produit net bancaire	47,7 MEUR (soit 514,3 Mdh)	48 MEUR (soit 511,4 Mdh)	49,9 MEUR (soit 557,5 Mdh)	4,0%
Résultat net	1 473 KEUR (soit 16 Mdh)	1 354 KEUR (soit 14 Mdh)	4 123 KEUR (soit 46,1 Mdh)	>100,0%
Total Bilan	542 280 KEUR (soit 5 847 Mdh)	602 566 KEUR (soit 6 420 Mdh)	773 416 KEUR (soit 8 640 Mdh)	28,4%
Situation nette	45 615 KEUR (soit 492 Mdh)	46 969 KEUR (soit 500 Mdh)	51 077 KEUR (soit 571 Mdh)	8,7%
Montant des dividendes perçus en N par Attijariwafa bank au titre de l'exercice N-1	Néant	Néant	Néant	-
Cours de change (EUR / MAD)	10,7830	10,6540	11,1715	-

Source : Attijariwafa bank – Données sociales

NB : Les variations au niveau du tableau sont calculées sur la base des montants en monnaie locale.

III.2.2. Banque de Financement

Attijari International Bank – Banque Offshore

Attijari International Bank est une société anonyme au capital de 3 000 000 US dollars, détenue conjointement par Attijariwafa bank et Banco Central Hispano Americano. La société intervient en tant que Banque Offshore.

Faits marquants 2015²⁰

- Lancement du produit @IBPRAY au sein de Attijari International Bank, qui correspond à l'équivalent de online Trade chez Attijariwafa Bank ;
- l'attribution par Commerzbank du STP Award pour la deuxième année consécutive.

Faits marquants 2016²¹

- Au titre de l'exercice 2016, les crédits bruts distribués ainsi que les dépôts des clients se sont établis à 3 153 Mdh de crédits distribués et 2 983 Mdh de dépôts des clients.

Faits marquants 2017²²

- R.A.S.

Au titre de l'exercice 2017, Attijari International Bank a réalisé un produit net bancaire de près de 52 Mdh, marquant une hausse de 3,2% par rapport à l'exercice 2016. Son résultat net s'établit à 29 Mdh, soit une hausse de 5,3% par rapport à l'exercice précédent.

²⁰ Source : Attijariwafa bank

²¹ Source : Attijariwafa bank

²² Source : Attijariwafa bank

	Données au 31.12.2015	Données au 31.12.2016	Données au 31.12.2017	Var. 17/16
Dénomination sociale	Attijari International Bank - Banque offshore			
Siège social	Lot. N°41, Zone Franche d'exportation, route de Rabat - Tanger			
Montant du capital social	2 400 KEUR (soit 25,9 Mdh)	2400 KEUR (soit 25,6 Mdh)	2 400 KEUR (soit 26,1 Mdh)	-
% de capital détenu	100,00%	100,00%	100,00%	-
% des droits de vote	100,00%	100,00%	100,00%	-
Produit net bancaire	4 814 KEUR (soit 52 Mdh)	4 543 KEUR (soit 48 Mdh)	4 688 KEUR (soit 52 Mdh)	3,2%
Résultat net	2 708 KEUR (soit 29 Mdh)	2 472 KEUR (soit 26 Mdh)	2 603 KEUR (soit 29 Mdh)	5,3%
Situation nette	21 510 KEUR (soit 232 Mdh)	23 924 KEUR (soit 255 Mdh)	24 132 KEUR (soit 270 Mdh)	0,9%
Montant des dividendes perçus en N par Attijariwafa bank au titre de l'exercice N-1	Néant	28,6 Mdh	26,4 Mdh	-7,5%
Cours de change (EUR / MAD)	10,7830	10,6540	11,1715	-

Source : Attijariwafa bank – Données sociales

NB : Les variations au niveau du tableau sont calculées sur la base des montants en monnaie locale.

III.2.3.Services Financiers Spécialisés

Wafasalaf

Wafasalaf est une société de crédit à la consommation multi-produits (Prêt Personnel, Crédit renouvelable, Cartes de crédit, Crédit automobile, Location avec Option d'Achat (LOA), Equipement des ménages et Crédit voyages). Wafasalaf se distingue notamment par les outils utilisés pour la gestion des crédits, la diversification des fonds de commerce avec un positionnement particulier en automobile, et dispose du réseau de distribution le plus dense du secteur.

Wafasalaf travaille également pour d'autres réseaux de distribution : Attijariwafa bank, CDM, Wafa Cash, Wafa Assurance, La Poste. Elle est par ailleurs liée par un accord de partenariat avec SOFINCO, filiale du Crédit Agricole.

Faits marquants 2015²³

Au titre de l'exercice 2015, la production globale de Wafasalaf s'élève à 11 651 Mdh, en augmentation de 7,3% par rapport à l'exercice antérieur, suite à :

- l'amélioration de la production portée à hauteur de 4,5 Mrds Dh (+13,2%) conjuguée à l'accroissement de la production gérée à 7,1 Mrds Dh (+3,9%) ;
- l'augmentation de 3,9% de l'encours global s'établissant à 25,8 Mrds Dh, lié à la progression conjointe de l'encours porté (+1,5%) et de l'encours géré (+5,8%) ;
- la croissance du résultat net financier de 0,5% à 350,3 Mdh du fait de la baisse du coût du risque (-21,6%) qui a atténué la baisse du produit net bancaire de 2,2% pour se situer à 968,7 Mdhs.
- Wafasalaf affiche une part de marché globale de 30,3% en encours brut, et a maintenu son réseau propre de distribution à 44 agences à fin décembre 2015.

Faits marquants 2016²⁴

- Wafasalaf reçoit le trophée « Entreprise financière de l'année » en Afrique du Nord aux Global Business Awards 2016.
- Au titre de l'exercice 2016, la production globale de la filiale de crédit à la consommation s'est consolidée de 9,7% à 10,5 milliards de dirhams, suite à l'amélioration de 7,7% à 4,9 milliards de

²³ Source : Attijariwafa bank

²⁴ Source : Attijariwafa bank

dirhams de la production portée couplée à l'accroissement de 11,4% à 5,6 milliards de dirhams de la production gérée.

- De son côté, l'encours global a augmenté de 6,2% s'établissant à 27,4 milliards de dirhams en lien avec la hausse de 5,2% à 12,1 milliards de dirhams de l'encours porté et la progression de 6,9% à 15,3 milliards de l'encours géré.

Faits marquants 2017²⁵

- Dans un contexte de marché fortement concurrentiel et ayant connu de nouveaux entrants, notamment à travers les structures de la banque participative, Wafasalaf a réalisé des performances commerciales et financières notables au titre de l'année 2017.
- La production globale de la filiale de crédit à la consommation s'est consolidée de 9,4% à 11,5 milliards de dirhams à fin décembre 2017, suite à l'amélioration de 7,1% à 5,2 milliards de dirhams de la production portée et à l'accroissement de 11,4% à 6,3 milliards de dirhams de la production gérée.
- De son côté, l'encours global a augmenté de 7,9% s'établissant à 29,6 milliards de dirhams en lien avec la hausse de 4,2% à 12,6 milliards de dirhams de l'encours porté et la progression de 10,8% à 16,9 milliards de de l'encours géré.
- Wafasalaf a ainsi conforté sa position de leader avec une part de marché totalisant 32% des encours bruts à fin septembre 2017.

Au terme de l'exercice 2017, le résultat net part du Groupe de Wafasalaf a affiché une légère hausse de 2,2% pour s'établir à près de 341,6 Mdh, pour un produit net bancaire consolidé à près de 969,5 Mdh en progression de 0,5% par rapport à l'exercice 2016.

	Données au 31.12.2015	Données au 31.12.2016	Données au 31.12.2017	Var. 17/16
Dénomination sociale	Wafasalaf			
Siège social	72 angle Ram Allah, boulevard Abdelmoumen - Casablanca			
Montant du capital social	113 179 500 Dh	113 179 500 Dh	113 179 500 Dh	-
% de capital détenu	50,91%	50,91%	50,91%	-
% des droits de vote	50,91%	50,91%	50,91%	-
Produit net bancaire consolidé	968,7 Mdh	964,5 Mdh	969,5 Mdh	0,5%
Résultat net part du groupe	350,3 Mdh	334,3 Mdh	341,6 Mdh	2,2%
Situation nette	1 628,8 Mdh	1 692,6 Mdh	1 724,6 Mdh	1,9%
Montant des dividendes perçus en N par Attijariwafa bank au titre de l'exercice N-1	152,7 Mdh	162,9 Mdh	152,7 Mdh	-6,3%

Source : Attijariwafa bank – Données consolidées – *publication comptes consolidés Wafasalaf

Wafa Immobilier

Spécialisée dans la distribution de crédit pour l'acquisition, la construction et l'aménagement de logements, Wafa Immobilier intervient également dans le financement de la promotion immobilière. Pour assurer une meilleure présence sur le marché, Wafa Immobilier dispose de représentations commerciales dans les régions à fort potentiel, notamment à Casablanca, Rabat, Fès, Marrakech, Agadir et Tanger.

Faits marquants 2015²⁶

Bénéficiant des synergies réalisées avec le Groupe Attijariwafa bank, l'encours acquéreur géré de Wafa Immobilier a enregistré une évolution de +4,6 % en 2015 par rapport à 2014. Pour sa part, l'encours géré de la promotion immobilière a progressé de +1,1 % par rapport à l'exercice précédent.

²⁵ Source : Attijariwafa bank

²⁶ Source : Attijariwafa bank

Ces réalisations ont permis à Attijariwafa bank de consolider son positionnement de leader sur le marché du crédit immobilier acquéreur avec une part de marché de 23,7 %.

Faits marquants 2016²⁷

- Wafa Immobilier primée à Berlin : En reconnaissance à son engagement en faveur de la qualité, le leadership et l'excellence, Wafa Immobilier s'est vue décerner le prix «ESQR'S Quality Choice Prize 2016»
- Wafa Immobilier est la première société de Financement certifiée ISO 9001 Version 2015
- Lancement d'une nouvelle campagne institutionnelle baptisée « Engagés à vos côtés pour un meilleur accès au logement ».
- Au titre de l'exercice 2016, l'encours global s'est apprécié de 3,1% à 56,3 milliards de dirhams, faisant suite à la progression de 6,2% à 45,6 milliards de dirhams de l'encours acquéreurs, atténué par la baisse de 8,4% à 10,7 milliards de dirhams de l'encours promoteur.
- Wafa Immobilier a étoffé son réseau de 3 nouvelles agences commerciales à Mohammedia El Alia, Salé El Jadida et Marrakech Mhamid, le portant à 53 agences.

Faits marquants 2017²⁸

- Wafa Immobilier poursuit son dynamisme dans le financement du crédit immobilier auprès des acquéreurs et des promoteurs.
- Son encours global s'est, ainsi, apprécié de 5,7% à 58,5 milliards de dirhams faisant suite à la progression de 3,4% à 50,0 milliards de dirhams de l'encours acquéreurs et la hausse de 21,3% à 8,6 milliards de dirhams de l'encours promoteurs.
- De son côté, l'encours acquéreurs en nombre de dossiers s'est apprécié de 2,4% pour se situer à 170 916 dossiers.
- Wafa Immobilier a étoffé son réseau de 3 nouvelles agences commerciales à Casablanca, Bouskoura et Benguerir, le portant à 57 agences.
- En reconnaissance à son engagement en faveur de la qualité, le leadership, la technologie et l'innovation Wafa Immobilier s'est vue décerner le prix «The Majestic Falcon Award For Quality & Excellence» en marge de la Convention Internationale de la Qualité à Dubai en novembre 2017. La filiale du crédit immobilier a reçu également les prix Socrates « The Best Regional (EBA) Entreprise and Manager of The Year » de la part du Conseil du Comité International Socrates, de l'organisme britannique European Business Assembly ainsi que des membres et partenaires de l'Union Académique d'Oxford et du Club des Recteurs d'Europe.
- Par ailleurs, elle est la première société de Financement qui confirme pour la deuxième année consécutive sa certification ISO 9001 version 2015.

²⁷ Source : Attijariwafa bank

²⁸ Source : Attijariwafa bank

Au terme de l'exercice 2017, Wafa Immobilier a réalisé un produit net bancaire de près de 314,0 Mdh, en progression de 4,3% par rapport à 2016. A l'instar de la tendance haussière du PNB, le résultat net de Wafa Immobilier s'est accru de 4,0% au titre de l'exercice 2017, pour atteindre près de 100,0 Mdh.

	Données au 31.12.2015	Données au 31.12.2016	Données au 31.12.2017	Var. 17/16
Dénomination sociale	Wafa Immobilier SA			
Siège social	112, Angle Bd Abdelmoumen et rue Rembrandt - Casablanca			
Montant du capital social	50 000 000 Dh	50 000 000 Dh	50 000 000 Dh	-
% de capital détenu	100,00%	100,00%	100,00%	-
% des droits de vote	100,00%	100,00%	100,00%	-
Produit net bancaire	289,0 Mdh	301,0 Mdh	314,0 Mdh	4,3%
Résultat net	92,1 Mdh	96,2 Mdh	100,0 Mdh	4,0%
Situation nette	148,7 Mdh	152,9 Mdh	156,9 Mdh	2,6%
Montant des dividendes perçus en N par Attijariwafa bank au titre de l'exercice N-1	87,0 Mdh	96,0 Mdh	100,0 Mdh	4,2%

Source: Attijariwafa bank – Données sociales

Wafa Cash

Créée en 1991, Wafa monétique est spécialisée dans les moyens de paiement, les transferts d'argent instantanés et le change manuel. En 2002, Wafa monétique change de dénomination sociale pour Wafa Cash. Durant l'exercice 2004, l'activité monétique de Wafa Cash a été marquée par le transfert de l'activité commerçants et la cession des TPE « Terminaux de Paiement Electroniques » au Centre Monétique Interbancaire. Wafa Cash renvoie désormais à un ensemble de services financiers portant essentiellement sur le marché des transferts d'argent instantanés, de l'étranger et à l'intérieur du pays et sur celui du change manuel.

L'activité de Wafa Cash a évolué dans un contexte marqué par la publication de deux nouvelles réglementations qui concernent la libéralisation de l'activité Change Manuel et l'activité des sociétés de transfert de fonds. Ces réglementations exigent que l'ensemble des agents aient une activité para financière au capital minimum de 3 Mdh.

Faits marquants 2015²⁹

Au titre de l'exercice 2015, l'activité globale de Wafacash (flux traités) a enregistré un accroissement de 14,0 % et le nombre de transactions, s'est élevé à 22,7 Mdh.

L'activité de Wafacash a été marquée en 2015 par :

- l'extension du réseau avec l'ouverture de 78 nouvelles agences ;
- le lancement du service produit Allo Cash en partenariat avec Azzimo ;
- la mise en place d'une solution de filtrage LAB-FT couvrant l'activité de transfert national.

Faits marquants 2016³⁰

- La signature d'une convention avec la société Mea Finances pour la distribution des produits et services propres à Wafacash à travers son réseau d'agences connu sous l'appellation Canal M ;
- l'ouverture de 89 nouvelles agences combinée au démarrage du réseau Canal M avec 254 agences faisant passer le réseau de 1 274 en 2015 à 1 611 agences en 2016 ;
- l'obtention du prix CFI.co « Best Money Transfer Services Morocco 2016 » ;
- la mise en place d'un nouveau plan stratégique « ORBITE 2020 » ;
- le démarrage effectif de l'activité de Wafacash West Africa au Sénégal le 18 janvier 2016 ;

²⁹ Source : Attijariwafa bank

³⁰ Source : Attijariwafa bank

- l'obtention de l'agrément pour la filiale Wafacash Central Africa au Cameroun ;
- le nombre de transactions s'est fixé à 25,8 millions de dirhams (+13,6%) et le flux global s'est établi à 61,7 milliards de dirhams (+9,3%).

Faits marquants 2017³¹

- Au titre de l'année 2017, l'activité de Wafacash a été marquée par une tendance favorable de ses principaux indicateurs. Ainsi, le nombre de transactions global a affiché une progression de 10,8% atteignant 28,6 millions de transactions et les flux globaux se sont consolidés de 10,0% pour s'établir à 67,8 milliards de dirhams. Le rythme d'acquisition de la clientèle Hissab Bikhir a augmenté, quant à lui, de 8,4%.

L'activité de Wafacash a également été marquée par :

- L'enrichissement de l'offre PayCash par l'intégration dans la plate-forme de nouveaux partenaires : AIR FRANCE, TLS Contact et Auto Hall ;
- La signature d'un partenariat pour le transfert international avec Small World ;
- Le lancement d'un nouveau concept de distribution à travers le déploiement de 78 Kiosques implantés partout dans le royaume et dédiés à l'activité de Wafacash ;
- L'extension du réseau avec 184 nouveaux points de vente, portant le réseau à 1 783 agences à fin 2017 ;
- L'Obtention du prix CFI.co « Best Money Transfer Services Morocco » pour la 2ème année consécutive ;
- Lancement de « Yellow Challenge ». Il s'agit d'un programme de détection et d'accompagnement des startups et TPE innovantes, ayant la capacité de « disrupter » l'écosystème ;
- Et, le démarrage effectif de l'activité de Wafacash Central Africa au Cameroun le 1er novembre 2017.

Au terme de l'exercice 2017, Wafa Cash a réalisé un produit net bancaire de 402,0 Mdh, en augmentation de 5,1% par rapport à l'exercice 2016. Cette progression du PNB a entraîné une croissance de 1,7% du résultat net pour atteindre 138,0 Mdh au titre de l'exercice 2017.

	Données au 31.12.2015	Données au 31.12.2016	Données au 31.12.2017	Var. 17/16
Dénomination sociale	Wafa Cash			
Siège social	15, rue Driss Lahrizi - Casablanca			
Montant du capital social	35 050 000 Dh	35.050.000 Dh	35 050 000 Dh	-
% de capital détenu	100,00%	100,00%	100,00%	-
% des droits de vote	100,00%	100,00%	100,00%	-
Produit net bancaire	341,7 Mdh	382,4 Mdh	402,0 Mdh	5,1%
Résultat net	123,3 Mdh	135,7 Mdh	138,0 Mdh	1,7%
Situation nette	336,7 Mdh	375,6 MDh	383,7Mdh	2,2%
Montant des dividendes perçus en N par Attijariwafa bank au titre de l'exercice N-1	100,0 Mdh	120,0 Mdh	130,0 Mdh	8,3%

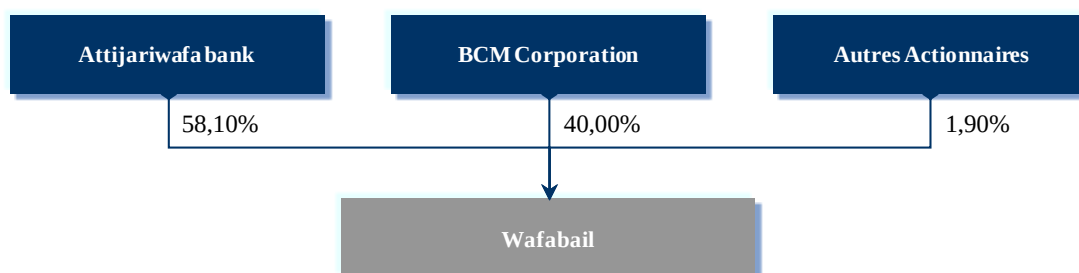
Source : Attijariwafa bank – Données sociales

³¹ Source : Attijariwafa bank

Wafabail

Au 31 décembre 2017, l'actionnariat de la filiale leasing Wafabail se présente comme suit :

Actionnariat de Wafabail au 31 décembre 2017



Source : Attijariwafa bank

Née du rapprochement entre Wafabail et Attijari Leasing, Wafabail est spécialisée dans le métier de crédit-bail, et plus précisément :

- Le financement de l'achat à crédit de tout matériel, article, produit pour tout usage et destination, de tout appareil ou article électroménager ainsi que tout mobilier et article d'ameublement, équipement de bureaux, véhicules automobiles, matériel à usage professionnel.
- Le financement de toutes opérations commerciales et financières, mobilières ou immobilières.
- Le financement par crédit-bail pour l'acquisition de tous biens mobiliers ou immobiliers.

Faits marquants 2015³²

- En dépit d'une conjoncture économique difficile, l'activité de Wafabail a enregistré un accroissement de sa production de 2,1%, pour s'établir à 3,9 Mrds Dh à fin décembre 2015.
- De même, l'encours financier de Wafabail a enregistré une croissance de 2,5% pour s'établir à 12,3 Mrds Dh. Le nombre de dossiers a progressé quant à lui de 18,1% à 4 862 dossiers.

Faits marquants 2016³³

- L'exercice 2016 a été marqué par la participation réussie de Wafabail à l'Auto Expo 2016 et le déploiement sur le réseau Attijariwafa bank de la solution « E-Bail »
- Au titre de l'exercice 2016, l'encours de Wafabail s'élève à 11,8 milliards de dirhams, tandis que la production globale s'élève à 4,0 milliards de dirhams.

Faits marquants 2017³⁴

- Au titre de l'année 2017, Wafabail a enregistré une évolution positive de son activité. En effet, la production globale s'est établie à 4,3 milliards de dirhams en accroissement de 6,6%.
- De son côté, l'encours financier s'est amélioré de 3,0% pour se situer à 12,1 milliards de dirhams.
- La filiale leasing se maintient en première position au niveau de l'activité crédit-bail avec une part de marché de 26,1% à fin septembre 2017.

³² Source : Attijariwafa bank

³³ Source : Attijariwafa bank

³⁴ Source : Attijariwafa bank

Au terme de l'exercice 2017, Wafabail a réalisé un produit net bancaire de 350,5 Mdh, en hausse de 1,0% par rapport à l'exercice 2016. De même, le résultat net s'est inscrit en hausse de 5,0% pour atteindre près de 125,0 Mdh au 31 décembre 2017.

	Données au 31.12.2015	Données au 31.12.2016	Données au 31.12.2017	Var. 17/16
Dénomination sociale	Wafabail			
Siège social	Rue Abdelkader El Mazini-ex Corneil, angle Moulay Youssef			
Montant du capital social	150 000 000 Dh	150 000 000 Dh	150 000 000 Dh	-
% de capital détenu	97,83%*	97,83%*	97,83%*	-
% des droits de vote	97,83%	97,83%	97,83%	-
Produit net bancaire	320,6 Mdh	347,0 Mdh	350,5 Mdh	1,0%
Résultat net	110,3 Mdh	119,0 Mdh	125,0 Mdh	5,0%
Situation nette	776,2 Mdh	899,5 Mdh	960,6 Mdh	6,8%
Montant des dividendes perçus en N par Attijariwafa bank au titre de l'exercice N-1	23,1 Mdh	38,2 Mdh	38,3 Mdh	0,3%

Source : Attijariwafa bank – Données sociales – *dont 40,0% appartenant à la société « BCM Corporation »

Wafa LLD

Wafa LLD est spécialisée dans la location de voiture longue durée. Cette formule consiste en la mise à disposition d'une entreprise d'un ou de plusieurs véhicules neufs pour un kilométrage et une durée convenus à l'avance (de 12 à 60 mois) et moyennant une redevance mensuelle fixe incluant des services souscrits à la carte (entretien et maintenance, gestion des pneumatiques, assurance, assistance et gestion des sinistres, fourniture du véhicule de remplacement, gestion de carburants).

Faits marquants 2015³⁵

- Le marché de l'automobile marocain a connu une embellie en 2015 avec une augmentation des ventes de véhicules neufs à 131 935 véhicules au 31 décembre 2015 contre 122 081 l'année précédente. La part de marché de Wafa LLD s'établit à plus de 18% fin 2015.
- En termes de résultats, le chiffre d'affaires de Wafa LLD enregistre une progression de 2,5% à fin décembre 2015, en contraste avec une dégradation de 38,6% de son résultat net sur la période 2015.
- Dans ce contexte, Wafa LLD gère à fin décembre 2015 un parc de 4 255 véhicules, avec la mise en circulation de 791 nouveaux véhicules et la cession de 973 véhicules.

Faits marquants 2016³⁶

- Au titre de l'exercice 2016, Wafa LLD gère un parc de 4 903 véhicules, suite à la mise en circulation de 1 591 nouveaux véhicules et la cession de 943 véhicules.

Faits marquants 2017³⁷

- Au titre de l'année 2017, le marché de l'automobile au Maroc évolue favorablement avec 168 593 véhicules vendus, en progression de 3,4% par rapport à l'année 2016.
- Wafa LLD gère une flotte de 5 413 véhicules, suite à la mise en circulation de 1 535 nouveaux véhicules et la cession de 1 025 véhicules.
- Par ailleurs, la filiale de Location Longue Durée compte dans son portefeuille clientèle les plus grandes entreprises et administrations publiques du Maroc. Sa part de marché s'établit à plus de 18%.

³⁵ Source : Attijariwafa bank

³⁶ Source : Attijariwafa bank

³⁷ Source : Attijariwafa bank

Au terme l'exercice 2017, Wafa LLD a réalisé un chiffre d'affaires de 213,2 Mdh, en augmentation de 4,6% par rapport à 2016. Cette progression du chiffre d'affaires a été accompagnée par une forte hausse du résultat net, pour atteindre 17,5 Mdh au 31 décembre 2017. La hausse du résultat net s'explique essentiellement par l'enregistrement d'un montant important de plus values de cession de véhicules comparé à l'année précédente.

	Données au 31.12.2015	Données au 31.12.2016	Données au 31.12.2017	Var. 17/16
Dénomination sociale	Wafa LLD			
Siège social	5, boulevard Abdelmoumen - Casablanca			
Montant du capital social	20 000 Kdh	20 000 Kdh	20 000 Kdh	-
% de capital détenu	100,00%	100,00%	100,00%	-
% des droits de vote	100,00%	100,00%	100,00%	-
Chiffre d'affaires	192,1 Mdh	204,0 Mdh	213,3 Mdh	4,6%
Résultat net	14,8 Mdh	10,6 Mdh	17,5 Mdh	65,1%
Situation nette	52,8 Mdh	43,6 Mdh	44,5 Mdh	2,1%
Montant des dividendes perçus en N par Attijariwafa bank au titre de l'exercice N-1	20,0 Mdh	20,0 Mdh	10,0 Mdh	-50,0%

Source: Attijariwafa bank – Données sociales

Bank Assafa

Cinq banques participatives ont été autorisées durant l'exercice 2017 à démarrer leur activité après l'octroi par Bank Al Maghrib des agréments d'établissements participatifs en milieu du 1er semestre.

Bank Assafa a démarré son activité en juillet 2017 suivant la communication de la convention des comptes par la banque centrale.

Elle compte actuellement un réseau de 23 agences et un effectif global de 256 collaborateurs.

Bank Assafa commercialise aujourd'hui la Mourabaha immobilière et les autres services liés aux opérations bancaires courantes, dans l'attente du lancement des autres produits et services participatifs tels que prévu par la banque.

Des centaines de dossiers Mourabaha immobilière ont été initiés en 2017. La banque compte actuellement plusieurs milliers de clients actifs.

Les performances financières de Bank Assafa à fin 2017 ont été influencées par le poids des investissements de lancement de la structure bancaire. En effet, et conformément à son plan de développement stratégique, l'année de 2017 a représenté un challenge important pour Bank Assafa. Un effort particulièrement important a été opéré dans le renforcement des équipes, le développement du réseau commercial.

Attijari Titrisation

De par sa forme juridique, Attijari Titrisation est régie par le droit marocain et la loi N° 17-95 du 30 août 1996 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée.

Attijari Titrisation a été agréé comme établissement gestionnaire de FPCT par l'administration, après avis de l'AMMC, conformément à l'article 39 de la Loi.

En 2017, Attijari Titrisation a réalisé avec succès une opération de titrisation des créances hypothécaires pour Attijariwafa bank pour un montant d'un milliard de dirhams.

Les investisseurs ont apprécié la forte sécurité offerte par les titres financiers émis liée à la catégorie d'actifs acquise par le fonds (créances destinées exclusivement à des fonctionnaires de l'état marocain) ainsi que les mécanismes de rehaussement en place (Fonds de réserve, différentiel d'intérêts et subordination des parts).

En 2018, Attijari Titrisation poursuivra l'émission de nouveaux produits de titrisation alliant sécurité, liquidité et transparence.

Attijari Factoring Maroc

Attijari Factoring est spécialisée dans la réalisation de toutes les opérations de factoring export, import et domestique. Elle s'engage par contrat vis-à-vis de ses sociétés clientes à :

- couvrir le risque d'impayés de leurs clients marocains et étrangers ;
- prendre en charge la gestion des comptes clients et le recouvrement des créances ;
- assurer le financement des factures.

Attijari Factoring est membre de Factors Chain International, premier réseau d'affacturage mondial regroupant 201 correspondants.

Faits marquants 2015³⁸

- Malgré un contexte caractérisé par (i) la forte dégradation du risque crédit (ii) le niveau record de défaillances des entreprises et (iii) le net recul de la production du marché, Attijari Factoring a maintenu son positionnement de leader de la place grâce à une politique basée sur une offre diversifiée de produits spécialisés à forte valeur ajoutée.
- Cette performance se caractérise par une production en progression de 1,0% (+15,0% pour les opérations récurrentes), tirée par le bon comportement des opérations récurrentes de l'activité domestique, conjointe aux redressements de l'activité Export et Confirming.

Faits marquants 2016³⁹

- Au cours de l'année 2016, Attijari Factoring a renforcé sa position de leader du factoring avec une part de marché de 68% et ce grâce à une politique basée sur une offre diversifiée de produits spécialisés à forte valeur ajoutée.
- La production globale d'Attijari Factoring s'établit à 15,6 milliards de dirhams et l'encours global se fixe à 2,5 milliards de dirhams au 31 décembre 2016.

Faits marquants 2017⁴⁰

- Malgré la baisse continue constatée au niveau du marché marocain du Factoring et la forte pression concurrentielle en 2017, Attijari Factoring (AFM) a maintenu sa position de leader et a réalisé, ainsi, une progression de près de 3% de son activité passant de 15 563 millions de dirhams à 15 970 millions de dirhams. Cette évolution est notamment due à :
 - la couverture par AFM de tous les segments de la clientèle (Corporate, PME et TPE) ;
 - et à la mise en place d'une offre variée de produits et services à forte valeur ajoutée.
- Dans le cadre de l'accompagnement des TPE et PME initié par notre groupe, la filiale Factoring a fortement augmenté ses concours à destination de cette population (soit respectivement +42% et +15%).
- AFM a enregistré une très forte progression de +12 % de sa production Confirming contribuant largement au financement des TPE et PME.

³⁸ Source : Attijariwafa bank

³⁹ Source : Attijariwafa bank

⁴⁰ Source : Attijariwafa bank

Au terme de l'exercice 2017, le résultat net d'Attijari Factoring s'est établi à 33,8 Mdh, en hausse de 5,3% par rapport à 2016. De même, le chiffre d'affaires a connu une hausse de 6,9% au titre de l'exercice 2017 pour atteindre près de 82,4 Mdh.

	Données au 31.12.2015	Données au 31.12.2016	Données au 31.12.2017	Var. 17/16
Dénomination sociale	Attijari Factoring			
Siège social	2, boulevard Moulay Youssef - Casablanca			
Montant du capital social	30 000 Kdh	30 000 Kdh	30 000 Kdh	-
% de capital détenu	80,0%	100,0%	100,0%	-
% des droits de vote	80,0%	100,0%	100,0%	-
Produit net bancaire	80,1 Mdh	77,1 Mdh	82,4 Mdh	6,9%
Résultat net	34,0 Mdh	32,1 Mdh	33,8 Mdh	5,3%
Situation nette	173,5 Mdh	175,6 Mdh	192,8 Mdh	9,8%
Montant des dividendes perçus en N par Attijariwafa bank au titre de l'exercice N-1	23,9 Mdh	Néant	Néant	-

Source : Attijariwafa bank – Données sociales

III.2.4. Banque de Détail à l'International

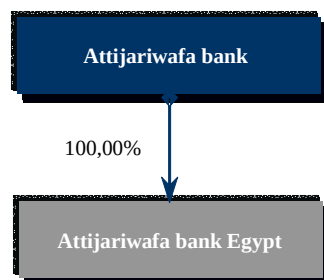
Attijariwafa bank Egypt

Au cours du premier semestre 2017, Attijariwafa bank a finalisé l'acquisition de 100% du capital de Barclays Bank Egypt, après l'obtention de l'ensemble des autorisations réglementaires requises.

Cette transaction permet au Groupe de s'implanter dans une économie de taille importante aux perspectives de croissance significatives et d'étendre son réseau au sein d'une économie africaine riche d'une population de 92 millions d'habitants.

Elle ouvre aussi la voie au développement du Groupe au Moyen Orient et en Afrique de l'Est.

Organigramme juridique au 31 décembre 2017



Source : Attijariwafa bank

Faits marquants 2017⁴¹

- Au cours du premier semestre 2017, Attijariwafa bank a finalisé l'acquisition de 100% du capital de Barclays Bank Egypt, après l'obtention de l'ensemble des autorisations réglementaires requises.
- Cette transaction permet au Groupe de s'implanter dans une économie de taille importante aux perspectives de croissance significatives et d'étendre son réseau au sein d'une économie africaine riche d'une population de 96 millions d'habitants. Elle ouvre aussi la voie au développement du Groupe au Moyen Orient et en Afrique de l'Est.
- Dès la prise de contrôle, les équipes se sont attelées à l'élaboration du plan stratégique 2022 d'Attijariwafa bank Egypt. À l'horizon de ce plan, Attijariwafa bank Egypt se donne pour objectif de renforcer significativement sa position dans le paysage bancaire égyptien.

⁴¹ Source : Attijariwafa bank

- **Activité :** Progression des dépôts et des crédits respectivement de 18% et de 32% entre 2016 et 2017. Parts de marché de 0,7% pour les dépôts et de 0,8% pour les crédits à fin septembre 2017.
- **Indicateurs d'efficacité opérationnelle et de rentabilité :** coefficient d'exploitation à 39,7%, RoE à 31,8% et RoA à 4,0%.
- **Attijariwafa bank Egypt** devient 2ème contributeur au résultat net part du groupe avec une contribution de 8 mois de résultat, soit 7,4% du RNPG (9,7%* sur 12 mois).

Attijariwafa bank Egypt a clôturé l'exercice 2017 avec un produit net bancaire de près de 1 351 Mdh, en croissance de 26,8% par rapport à l'exercice 2016, et un résultat net en hausse de 67,7% sur la période pour s'établir à près de 606 Mdh à fin décembre 2017

	Données au 31.12.2015	Données au 31.12.2016	Données au 31.12.2017	Var. 17/16
Dénomination sociale	Attijariwafa bank Egypt			
Siège social	Star Capital A1-City Stars, Ali Rashed Street, Nasr City, Cairo 11361, Egypt			
Montant du capital social	995 129 KEGP	995 129 KEGP	995 129 KEGP	-
% de capital détenu	0,00%	0,00%	100,00%	-
% des droits de vote	0,00%	0,00%	100,00%	-
Produit net bancaire	1 517 M EGP (soit 1 927 Mdh)	1 955 M EGP (soit 1 089 Mdh)	2 478 M EGP (soit 1 351 Mdh)	26,8%
Résultat net	606 M EGP (soit 770 Mdh)	663 M EGP (soit 369 Mdh)	1 112 M EGP (soit 606 Mdh)	67,7%
Situation nette	3 412 M EGP (soit 4 333 Mdh)	3 348 M EGP (soit 1865 Mdh)	4 612 M EGP (soit 2 460 Mdh)	37,8%
Total bilan	20 220 M EGP (soit 25 679 Mdh)	23 578 M EGP (soit 13 131 Mdh)	27 875 M EGP (soit 14 765 Mdh)	18,2%
Montant des dividendes perçus par Attijariwafa bank au titre de l'exercice	N/D	N/D	Néant	-
Cours de change (EGP / MAD)*			0,5297	
Cours de change (EGP / MAD)**			0,54514	-

Source : Attijariwafa bank – Données sociales – *Cours appliqué aux indicateurs bilanciaux **Cours appliqué aux indicateurs de rentabilité
 NB : Les variations au niveau du tableau sont calculées sur la base des montants en monnaie locale.

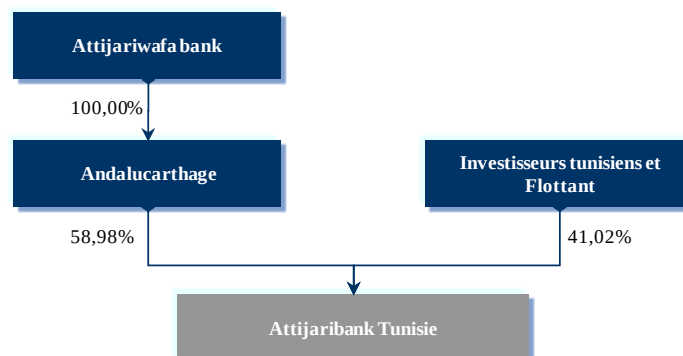
Attijari bank Tunisie

Dans le cadre d'un consortium constitué avec Grupo Santander, Attijariwafa bank a acquis, fin 2005, 53,54% du capital de la Banque du Sud en Tunisie (devenue en décembre 2006 Attijari bank Tunisie), dans le cadre de l'achèvement de son processus de privatisation. Cette opération vise à promouvoir les flux commerciaux et d'investissements entre la Tunisie et le Maroc, mais également avec l'Espagne.

Autrefois dénommé Banque du Sud, l'introduction de la banque à la côte de la bourse a eu lieu en octobre 1990. Les actions de Attijari bank Tunisie sont négociées sur le marché principal de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

La participation d'Attijariwafa bank dans Attijari bank Tunisie (58,98%) est portée par la holding Andalucarthage.

Organigramme juridique au 31 décembre 2017



Source : Attijariwafa bank

Faits marquants 2015⁴²

- A l'issue de l'année 2015, les dépôts d'Attijari bank Tunisie se sont élevés à 24,0 Mrds Dh contre 22,2 Mrds Dh une année auparavant, soit une hausse de 8,1%. Parallèlement, l'encours des crédits bruts a progressé de 6,2% s'établissant à 20,6 Mrds Dh en 2015.
- La filiale Tunisienne a réalisé un produit net bancaire de 1,4 Mrds Dh, en amélioration de 4,6% par rapport à 2014. Le nombre de clients s'est établi à 808 927 à fin 2015.
- L'exercice 2015 a été marqué par (i) l'émission d'un emprunt obligataire subordonné d'un montant de 60 millions de dinars tunisiens, (ii) l'attribution du titre « Bank of the Year » par The Banker, et enfin (iii) la signature d'une convention de partenariat avec les institutions américaines Middle East Initiative d'Investissement et Overseas Private Investment Corporation visant à soutenir le développement des petites et moyennes entreprises.

Faits marquants 2016⁴³

- Attijari bank Tunisie élue meilleure banque pour la 3ème année consécutive par le magazine The Banker ;
- Attijari bank Tunisie renouvelle son image institutionnelle en adoptant une nouvelle signature de marque « Croire en vous » et en apportant une touche de modernité à son logo.
- Au titre de l'exercice 2016, les crédits bruts distribués ainsi que les dépôts des clients ont respectivement progressé de 15,5% et de 12,1% pour s'établir à 21 092 Mdh de crédits distribués et 23 899 Mdh de dépôts des clients.
- Le quatrième emprunt émis par Attijari bank Tunisie est clôturé le 20 juin 2016. Il est scindé en 600 000 obligations de valeur nominale de 100 TND de catégorie A d'une durée de 5 ans au taux fixe de 7,4%.

Faits marquants 2017⁴⁴

- Emission d'un emprunt obligataire subordonné d'un montant de 60 millions de dinars tunisiens ;
- Attijari bank Tunisie, élue « STP Award 2016 » par la Commerzbank, pour l'excellence de son service dans le traitement des paiements commerciaux et transferts financiers sur le compte Euro.
- Attijaribank Tunisie, distinguée « Meilleure Entreprise Engagée dans la Promotion de l'Artisanat Tunisien » lors de sa participation à l'évènement « Notre Belle Tunisie » organisé par la Chambre Régionale des Femmes Chefs d'Entreprise de l'Ariana.
- Attijari bank Tunisie, primée « meilleure banque en Tunisie en 2017 » par le magazine the Banker, pour la quatrième année consécutive.
- Développement du réseau d'agences pour le porter à 207 agences à fin décembre 2017.
- Activité : Progression des dépôts et des crédits respectivement de 10% et de 17% entre 2016 et 2017. Parts de marché de 10,7% pour les dépôts et de 8,9% pour les crédits à fin 2017.
- Indicateurs d'efficience opérationnelle et de rentabilité : coefficient d'exploitation à 44,2%, RoE à 28,7% et RoA à 1,4%.
- Légère hausse de la contribution au RNPG due au recul du cours de change. Le RNPG aurait progressé de 15,0% à cours de change constant.

⁴² Source : Attijariwafa bank

⁴³ Source : Attijariwafa bank

⁴⁴ Source : Attijariwafa bank

Au titre de l'exercice 2017, le résultat net d'Attijari bank Tunisie s'est établi à près de 446 Mdh, soit une progression de 10,0% par rapport à l'exercice 2016. Pour sa part, son produit net bancaire a connu une augmentation de 14,2% pour atteindre 1 469 Mdh au 31 décembre 2017.

	Données au 31.12.2015	Données au 31.12.2016	Données au 31.12.2017	Var. 17/16
Dénomination sociale	Attijari bank Tunisie			
Siège social	95, avenue de la liberté Tunis - Tunisie			
Montant du capital social	198 741 450 TND (soit 980 Mdh)	198 741 450 TND (soit 870 Mdh)	198 741 450 TND (soit 756 Mdh)	-
% de capital détenu	58,98%	58,98%	58,98%	-
% des droits de vote	58,98%	58,98%	58,98%	-
Produit net bancaire	275 MTD (soit 1 375 Mdh)	317 MTD (soit 1 457 Mdh)	362 MTD (soit 1 469 Mdh)	14,2%
Résultat net	92 MTD (soit 461 Mdh)	100 MTD (soit 459 Mdh)	110 MTD (soit 446 Mdh)	10,0%
Situation nette	457 MTD (soit 2 254 Mdh)	488 MTD (soit 2 136 Mdh)	518 MTD (soit 1 999 Mdh)	6,1%
Total Bilan	6 046 MTD (soit 29 812 Mdh)	6 874 MTD (soit 30 086 Mdh)	7 818 MTD (soit 29 743 Mdh)	13,7%
Montant des dividendes perçus en N par Andalucarthage au titre de l'exercice N-1	N/A	N/A	200 Mdh	-
Cours de change (TND / MAD)*	4,93115	4,37690	3,80440	
Cours de change (TND / MAD)**	5,00419	4,59795	4,05855	-

Source : Attijariwafa bank – Données sociales – *Cours appliqué aux indicateurs bilanciels **Cours appliqué aux indicateurs de rentabilité
 NB : Les variations au niveau du tableau sont calculées sur la base des montants en monnaie locale.

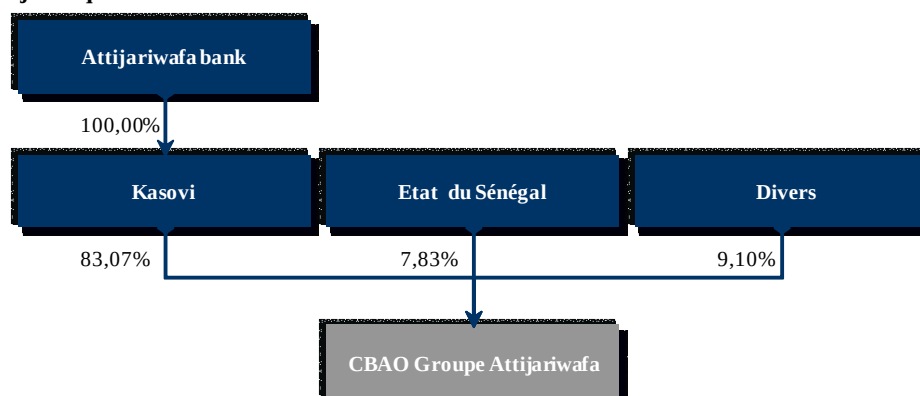
CBAO Groupe Attijariwafa bank

CBAO Groupe Attijariwafa bank est la dénomination de l'entité issue de l'acquisition par Attijariwafa bank de 83,07% du capital de la CBAO et du rapprochement en juin 2008 entre CBAO et Attijari bank Sénégal (entité issue du rapprochement, en juillet 2007, entre Attijariwafa bank Sénégal et la Banque Sénégal-Tunisienne).

La participation d'Attijariwafa bank dans CBAO Groupe Attijariwafa bank est portée par la holding Kasovi.

En 2015, Attijariwafa bank a renforcé sa participation dans le capital de CBAO Groupe Attijariwafa bank pour la ramener à 83,0% contre 51,9% précédemment.

Organigramme juridique au 31 décembre 2017



Source : Attijariwafa bank

A noter que le reliquat du capital est détenu par l'Etat sénégalais et par d'autres actionnaires privés.

Faits marquants 2015⁴⁵

- Au terme de l'année 2015, les dépôts de la CBAO se sont établis à 10,4 Mrds Dh en progression de 14,2% par rapport à 2014. Pour sa part, l'encours des crédits bruts a progressé de 14,0% en 2015 pour atteindre un montant de 9,5 Mrds Dh contre 8,3 Mrds Dh en 2014.
- La filiale sénégalaise a clôturé l'année avec un produit net bancaire de 952 Mdh, en amélioration de 2,9% par rapport à 2014. Le résultat net a totalisé 184 Mdh en 2015 contre 13 Mdh une année auparavant.
- L'exercice 2015 s'est caractérisé par (i) le lancement des formations du Plan de transformation « Excellence 2017 », (ii) l'organisation du réseau en groupes d'agences afin de mieux gérer la clientèle et (iii) la mise en œuvre du projet Bureau d'Information sur le Crédit conformément aux exigences de la BCEAO.

Faits marquants 2016⁴⁶

- Lancement de deux chantiers majeurs « Excellence opérationnelle » et « Risque opérationnel » visant à améliorer la qualité de service et la maîtrise des risques.
- Lancement du Club Afrique Développement au Sénégal, ayant pour objet de faciliter les échanges régionaux et de favoriser la coopération Sud-Sud.
- Au titre de l'exercice 2016, les crédits bruts distribués ainsi que les dépôts des clients ont respectivement progressé de 13,8% et 4,9% pour s'établir à 10 693 Mdh de crédits distribués et 10 767 Mdh de dépôts des clients.

Faits marquants 2017⁴⁷

- Organisation de la 2ème édition du club Afrique Développement les 6 et 7 octobre 2017 autour du thème : développement de nouvelles villes « le cas de Diamniadio »
- Participation en mai 2017 au programme Smart Up à travers 54 porteurs de projets pour la sélection du lauréat devant représenter le Sénégal au Maroc
- Engagement de la CBAO dans les projets relatifs à la mise en place d'un nouveau dispositif prudentiel Bâle II et Bâle III visant à améliorer la qualité de l'information financière et l'instauration d'une meilleure gestion des risques.

⁴⁵ Source : Attijariwafa bank

⁴⁶ Source : Attijariwafa bank

⁴⁷ Source : Attijariwafa bank

Au 31 décembre 2017, CBAO Groupe Attijariwafa bank a réalisé un produit net bancaire de 1 092 Mdh, en hausse de 0,3% par rapport à l'exercice 2016, et un résultat net de 300 Mdh, en nette hausse par rapport à l'exercice 2016 qui s'établissait à hauteur de 231 Mdh.

	Données au 31.12.2015	Données au 31.12.2016 ⁴⁸	Données au 31.12.2017	Var. 17/16
Dénomination sociale	CBAO Groupe Attijariwafa bank			
Siège social	1, Place de l'Indépendance BP 129 – Dakar Sénégal			
Montant du capital social	11 450 M FCFA (soit 188 Mdh)	11 450 M FCFA (soit 188 Mdh)	11 450 M FCFA (soit 195 Mdh)	-
% de capital détenu	83,01%	83,01%	83,01%	-
% des droits de vote	83,07%	83,07%	83,07%	-
Produit net bancaire	55 084 M FCFA (soit 955 Mdh)	65 248 M FCFA (soit 1 013 Mdh)	65 447 M FCFA (soit 1 092 Mdh)	0,3%
Résultat net	11 100 M FCFA (soit 185 Mdh)	12 975 M FCFA (soit 231 Mdh)	18 005 M FCFA (soit 300 Mdh)	38,8%
Situation nette	69 759 M FCFA (soit 1 147 Mdh)	84 720 M FCFA (soit 1 376 Mdh)	91 877 M FCFA (soit 1 557 Mdh)	8,4%
Total Bilan	811 932 M FCFA (soit 13 347 Mdh)	953 696 M FCFA (soit 14 924 Mdh)	942 405 M FCFA (soit 16 035 Mdh)	-1,2%
Montant des dividendes perçus en N par Attijariwafa bank au titre de l'exercice N-1	Néant	6,8 Mdh	7,95 Mdh	16,9%
Cours de change (FCFA / MAD)*	0,01644	0,01624	0,01701	
Cours de change (FCFA / MAD)**	0,01650	0,01652	0,01669	-

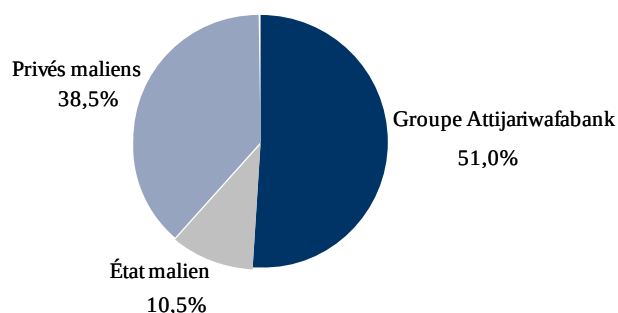
Source : Attijariwafa bank – Données sociales – *Cours appliqué aux indicateurs bilanciaux **Cours appliqué aux indicateurs de rentabilité
NB : Les variations au niveau du tableau sont calculées sur la base des montants en monnaie locale.

La Banque Internationale pour le Mali

Dans le cadre d'un consortium constitué avec l'ONA et Al Mada, Attijariwafa bank a acquis, en août 2008, 51% de la Banque Internationale pour le Mali.

Le capital social de la Banque Internationale pour le Mali se répartit comme suit :

Répartition du capital social de la Banque Internationale pour le Mali au 31 décembre 2017



Source : Attijariwafa bank

Faits marquants 2015⁴⁹

- Au terme de l'exercice 2015, la filiale malienne d'Attijariwafa bank contribue à hauteur de 1,4% du produit net bancaire et 1,5% du bilan total du Groupe.
- L'année 2015 a été marquée par la réalisation de nouvelles synergies Groupe en termes du projet PCA (Plan de Continuité d'Activité). Ainsi, la filiale malienne du groupe Attijariwafa bank a bénéficié de l'assistance technique et de l'expérience de la maison mère pour asseoir son propre PCA.

⁴⁸ Chiffres revues et définitifs

⁴⁹ Source : Attijariwafa bank

Faits marquants 2016⁵⁰

- Signature de convention en octobre 2016 avec Attijariwafa Europe portant sur la commercialisation des produits et services de la BIM auprès de la diaspora malienne ;
- Tournée conjointe en Novembre 2016 aux USA puis en France avec l'équipe du Ministère des Maliens de l'Extérieur dans le cadre de la mise en œuvre de la convention de partenariat scellée avec ledit Ministère.
- Au titre de l'exercice 2016, les crédits bruts distribués ainsi que les dépôts des clients ont respectivement progressé de 45,3% et baissé de 1,3% pour s'établir à 3 943 Mdh de crédits distribués et 4 711 Mdh de dépôts des clients.

Faits marquants 2017⁵¹

- Au titre de l'exercice 2017, les crédits nets distribués ainsi que les dépôts des clients ont respectivement progressé de 5,2% et de 3,9% pour s'établir à 3 834 Mdh de crédits nets distribués et 4 874 Mdh de dépôts des clients.
- Parallèlement, le nombre de clients, et d'agences et bureaux de la Banque Internationale pour le Mali ont respectivement augmenté de 14,0% et baissé de 3,6%, afin d'atteindre 247 989 clients et un réseau de 80 agences et bureaux à fin 2017.

La Banque Internationale pour le Mali a clôturé l'exercice 2017 avec un produit net bancaire de plus de 364 Mdh, en croissance de 16,5% par rapport à l'exercice 2016, et un résultat net en baisse de 31,2% sur la période pour s'établir à près de 1,2 Mdh à fin décembre 2017. La baisse du résultat net de 31,2% provient de la baisse du résultat courant, essentiellement due à la hausse des dotations clientèle nettes de reprise, suite à une dégradation du coût du risque dans un contexte macroéconomique difficile.

	Données au 31.12.2015	Données au 31.12.2016	Données au 31.12.2017	Var. 17/16
Dénomination sociale	La Banque Internationale pour le Mali			
Siège social	Boulevard de l'Indépendance Bamako - Mali			
Montant du capital social	10 006 M FCFA (soit 164,5 Mdh)	10 006 M FCFA (soit 162,5 Mdh)	10 006 M FCFA (soit 170,0 Mdh)	-
% de capital détenu	51,00%	51,00%	51,00%	-
% des droits de vote	51,00%	51,00%	51,00%	-
Produit net bancaire	17 659 MCFA (soit 291 Mdh)	18 711 M FCFA (soit 309 Mdh)	21 794 M FCFA (soit 364 Mdh)	16,5%
Résultat net	371 MCFA (soit 6 Mdh)	109 M FCFA (soit 2 Mdh)	75 M FCFA (soit 1,2 Mdh)	-31,2%
Situation nette	22,6 K FCFA (soit 372 Mdh)	17,4 Mrds FCFA (soit 283 Mdh)	22,2 Mrds FCFA (soit 377 Mdh)	27,6%
Total Bilan	353 616 MCFA (soit 6 041 Mdh)	408 195 M FCFA (soit 6 630 Mdh)	390 032 M FCFA (soit 6 636 Mdh)	-4,4%
Montant des dividendes perçus en N par Attijariwafa bank au titre de l'exercice N-1	7,6 Mdh	Néant	Néant	-
Cours de change (FCFA / MAD)*	0,01644	0,01624	0,01701	
Cours de change (FCFA / MAD)**	0,01650	0,01652	0,01669	-

Source : Attijariwafa bank – Données sociales – *Cours appliqué aux indicateurs bilanciels **Cours appliqué aux indicateurs de rentabilité
 NB : Les variations au niveau du tableau sont calculées sur la base des montants en monnaie locale.

⁵⁰ Source : Attijariwafa bank

⁵¹ Source : Attijariwafa bank

Union Gabonaise de Banques

Conformément à l'accord conclu le 25 novembre 2008 avec le Crédit Agricole S.A, Attijariwafa bank a finalisé, en septembre 2009, l'acquisition de 58,71% du capital de l'Union Gabonaise de Banques.

Le reliquat du capital est détenu par l'Etat gabonais (26%) et par un flottant (15%).

Faits marquants 2015⁵²

- Au terme de l'exercice 2015, la filiale gabonaise d'Attijariwafa bank contribue à hauteur de 2,3% dans le résultat net du Groupe, à 2,3% du produit net bancaire et 1,9% du bilan total du Groupe.

Faits marquants 2016⁵³

- Au titre de l'exercice 2016, le nombre de clients, et d'agences et bureaux de la filiale gabonaise d'Attijariwafa bank ont respectivement augmenté de 5,8% et 10,5%, afin d'atteindre 102 826 clients et un réseau de 21 agences et bureaux à fin 2016.
- Parallèlement, au cours de la même période, les crédits bruts distribués ainsi que les dépôts des clients ont respectivement progressé de 7,1% et 7,1% pour s'établir à 5 207 Mdh de crédits distribués et 5 311 Mdh de dépôts des clients.

Faits marquants 2017⁵⁴

- Au titre de l'exercice 2017, le nombre de clients de la filiale gabonaise d'Attijariwafa bank a augmenté de 2,8% afin d'atteindre 105 754 clients. Le réseau d'agences et bureaux demeure inchangé depuis l'exercice 2016, et s'établit à 21 agences et bureaux à fin 2017.
- Parallèlement, au cours de la même période, les crédits nets distribués ainsi que les dépôts des clients ont respectivement baissé de 11,9% et augmenté de 1,0% pour s'établir à 4 634 Mdh de crédits nets distribués et 5 364 Mdh de dépôts des clients.

A fin décembre 2017, l'Union Gabonaise de Banque a réalisé un produit net bancaire de 733 Mdh, en amélioration de 12,0% par rapport à l'exercice 2016. Le résultat net de la banque a enregistré une hausse de 12,9% au titre de la même période, pour s'établir à près de 206,0 Mdh à fin décembre 2017.

	Données au 31.12.2015	Données au 31.12.2016	Données au 31.12.2017	Var. 17/16
Dénomination sociale	Union Gabonaise de Banque			
Siège social	Avenue du Colonel Parant BP 315 Libreville - Gabon			
Montant du capital social	10 000 M FCFA (soit 164 Mdh)	10 000 M FCFA (soit 162 Mdh)	10 000 M FCFA (soit 170 Mdh)	-
% de capital détenu	58,71%	58,71%	58,71%	-
% des droits de vote	58,71%	58,71%	58,71%	-
Produit net bancaire	36 466 M FCFA (soit 602 Mdh)	39 210 M FCFA (soit 648 Mdh)	43 913 M FCFA (soit 733 Mdh)	12,0%
Résultat net	8 393 M FCFA (soit 138 Mdh)	10 949 M FCFA (soit 181 Mdh)	12 362 M FCFA (soit 206 Mdh)	12,9%
Situation nette	50 799 M FCFA (soit 835 Mdh)	33 304 M FCFA (soit 541 Mdh)	40 163 M FCFA (soit 679 Mdh)	20,6%
Total Bilan	452 690 M FCFA (soit 7 442 Mdh)	461 531 M FCFA (soit 7 496 Mdh)	385 317 M FCFA (soit 6 556 Mdh)	-16,5%
Montant des dividendes perçus en N par Attijariwafa bank au titre de l'exercice N-1	56,4 Mdh	55,0 Mdh	70,0 Mdh	27,3%
Cours de change (FCFA / MAD)*	0,01644	0,01624	0,01701	
Cours de change (FCFA / MAD)**	0,01650	0,01652	0,01669	-

Source : Attijariwafa bank – Données sociales – *Cours appliqué aux indicateurs bilanciels **Cours appliqué aux indicateurs de rentabilité
NB : Les variations au niveau du tableau sont calculées sur la base des montants en monnaie locale.

⁵² Source : Attijariwafa bank

⁵³ Source : Attijariwafa bank

⁵⁴ Source : Attijariwafa bank

Crédit du Congo

Conformément à l'accord conclu le 25 novembre 2008 avec le Crédit Agricole S.A, Attijariwafa bank a finalisé, en septembre 2009, l'acquisition de 91% du capital du Crédit du Congo, 1^{ère} banque congolaise.

Le reliquat du capital (9%) est détenu par l'Etat congolais.

Faits marquants 2015⁵⁵

- Au terme de l'exercice 2015, la filiale congolaise d'Attijariwafa bank contribue à hauteur de 2,2% dans le résultat net du Groupe, à 2,0% du produit net bancaire et 1,1% du bilan total du Groupe.

Faits marquants 2016⁵⁶

- Au titre de l'exercice 2016, le nombre de clients, et d'agences et bureaux de la filiale congolaise d'Attijariwafa bank ont respectivement augmenté de 15,1% et 6,1%, afin d'atteindre 54 094 clients et un réseau de 35 agences et bureaux à fin 2016.
- Parallèlement, au cours de la même période, les crédits bruts distribués ainsi que les dépôts des clients sont respectivement en hausse de 10,1% et en baisse de 20,1% pour s'établir à 2 590 Mdh de crédits distribués et 3 164 Mdh de dépôts des clients.

Faits marquants 2017⁵⁷

- Au titre de l'exercice 2017, le nombre de clients, et d'agences et bureaux de la filiale congolaise d'Attijariwafa bank ont respectivement augmenté de 6,5% et baissé de 42,9%, afin d'atteindre 57 613 clients et un réseau de 19 agences et bureaux à fin 2017.
- Parallèlement, au cours de la même période, les crédits nets distribués ainsi que les dépôts des clients sont respectivement en baisse de 12,2% et de 6,8% pour s'établir à 2 348 Mdh de crédits nets distribués et 2 948 Mdh de dépôts des clients.

A fin décembre 2017, le produit net bancaire du Crédit du Congo s'établit à près de 382 Mdh contre 356 Mdh à fin décembre 2016. Le résultat net a pour sa part enregistré une hausse de 19,0% et s'établit à 126 Mdh à fin décembre 2017.

	Données au 31.12.2015	Données au 31.12.2016	Données au 31.12.2017	Var. 17/16
Dénomination sociale	Crédit du Congo			
Siège social	Avenue Amilcar Cabral			
Montant du capital social	10 477 M FCFA (soit 172 Mdh)	10 477 M FCFA (soit 170 Mdh)	10 477 M FCFA (soit 178 Mdh)	-
% de capital détenu	91,00%	91,00%	91,00%	-
% des droits de vote	91,00%	91,00%	91,00%	-
Produit net bancaire	23 516 M FCFA (soit 388 Mdh)	21 568 M FCFA (soit 356 Mdh)	22 890 M FCFA (soit 382 Mdh)	6,1%
Résultat net	7 008 M FCFA (soit 116 Mdh)	6 368 M FCFA (soit 105 Mdh)	7 579 M FCFA (soit 126 Mdh)	19,0%
Situation nette	22 308 M FCFA (soit 367 Mdh)	22 379 M FCFA (soit 363 Mdh)	24 195 M FCFA (soit 409 Mdh)	8,1%
Total Bilan	308 400 M FCFA (soit 5 070 Mdh)	278 853 M FCFA (soit 4 529 Mdh)	222 459 M FCFA (soit 3 785 Mdh)	-20,2%
Montant des dividendes perçus en N par Attijariwafa bank au titre de l'exercice N-1	85,4 Mdh	81,5 Mdh	71,8 Mdh	-12%
Cours de change (FCFA / MAD)*	0,01644	0,01624	0,01701	
Cours de change (FCFA / MAD)**	0,01650	0,01652	0,01669	-

Source : Attijariwafa bank – Données sociales – *Cours appliqué aux indicateurs bilanciaux **Cours appliqué aux indicateurs de rentabilité
 NB : Les variations au niveau du tableau sont calculées sur la base des montants en monnaie locale.

⁵⁵ Source : Attijariwafa bank

⁵⁶ Source : Attijariwafa bank

⁵⁷ Source : Attijariwafa bank

Société Ivoirienne de Banque

Conformément à l'accord conclu le 25 novembre 2008 avec le Crédit Agricole S.A, Attijariwafa bank a finalisé, en septembre 2009, l'acquisition de 51% du capital de la Société Ivoirienne de Banque (SIB), 6^{ème} banque ivoirienne. Le reliquat du capital est détenu par l'Etat ivoirien.

Faits marquants 2015⁵⁸

- L'exercice 2015 a été marqué par l'accord de cession de 39% sur un total de 49% de la participation détenue par l'Etat de Côte d'Ivoire dans le capital de la Société Ivoirienne de Banque à Attijariwafa bank portant sa participation à 90% dont 12% destinés à être introduits en bourse et 3% cédés au personnel de la filiale.
- Au terme de l'exercice 2015, la filiale ivoirienne d'Attijariwafa bank contribue à hauteur de 4,4% dans le résultat net du Groupe, à 3,7% du produit net bancaire et 3,1% du bilan total du groupe.

Faits marquants 2016⁵⁹

- Le 27 octobre 2016, SIB a été introduite à la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) de l'UEMOA à travers la cession de 20% de son capital (15% de AWB et 5% de l'Etat ivoirien).
- Lancement de la première phase de l'offre digitale.
- lancement de la campagne de communication institutionnelle de la banque avec un message de "créateur de richesse, créateur de développement, créateur de bonheur".
- Au titre de l'exercice 2016, les crédits bruts distribués ainsi que les dépôts des clients ont respectivement progressé de 17,1% et 12,9% pour s'établir à 10 132 Mdh de crédits distribués et 10 013 Mdh de dépôts des clients.

Faits marquants 2017⁶⁰

- Croissance des dépôts et des crédits (8% et 5% respectivement entre 2016 et 2017) et parts de marché de 9,2% pour les dépôts et 10,4% pour les crédits à fin Septembre 2017
- Niveau élevé de rentabilité et d'efficacité opérationnelle : coefficient d'exploitation à 48,4% (-1,7 point), RoE à 45,1% (+4,8 points), RoA à 2,3% (+0,4 point)
- Hausse de 10,9% de la contribution au RNPG (+22,7% à périmètre constant*) et augmentation de 13,3% de la contribution au PNB
- Emission par SIB d'un emprunt obligataire subordonné le 29 décembre 2017 d'un montant de 10 milliards de FCFA. Il est scindé en 200 obligations de valeur nominale de 50 millions de FCFA et de maturité 7 ans, avec un rendement HT de 7.5% par an.

⁵⁸ Source : Attijariwafa bank

⁵⁹ Source : Attijariwafa bank

⁶⁰ Source : Attijariwafa bank

Au titre de l'exercice 2017, le produit net bancaire de la SIB a enregistré une croissance de 15,6% à près de 978 Mdh contre 838 Mdh au 31 décembre 2016. Son résultat net a affiché une augmentation de 31,8% par rapport à l'exercice 2016 pour s'établir à 376 Mdh à fin décembre 2017.

	Données au 31.12.2015	Données au 31.12.2016	Données au 31.12.2017	Var. 17/16
Dénomination sociale	Société Ivoirienne de Banque			
Siège social	34, boulevard de la république Abidjan – République de la Côte d'Ivoire			
Montant du capital social	10 000 M FCFA (soit 164 Mdh)	10 000 M FCFA (soit 162 Mdh)	10 000 M FCFA (soit 170 Mdh)	-
% de capital détenu	75,00%	75,00%	67,00%	-
% des droits de vote	75,00%	75,00%	67,00%	-
Produit net bancaire	43 685 M FCFA (soit 721 Mdh)	50 732 M FCFA (soit 838 Mdh)	58 623 M FCFA (soit 978 Mdh)	15,6%
Résultat net	14 812 M FCFA (soit 244 Mdh)	17 091 M FCFA (soit 282 Mdh)	22 530 M FCFA (soit 376 Mdh)	31,8%
Situation nette	35 294 M FCFA (soit 580 Mdh)	59 456 M FCFA (soit 966 Mdh)	72 486 M FCFA (soit 1 226 Mdh)	21,9%
Total Bilan	747 276 M FCFA (soit 12 283 Mdh)	906 911 M FCFA (soit 14 730 Mdh)	995 509 M FCFA (16 938 Mdh)	9,8%
Montant des dividendes perçus en N par Attijariwafa bank au titre de l'exercice N-1	43,0 Mdh	70,1 Mdh	72,7 Mdh	4%
Cours de change (FCFA / MAD)*	0,01644	0,01624	0,01701	
Cours de change (FCFA / MAD)**	0,01650	0,01652	0,01669	-

Source : Attijariwafa bank – Données sociales – *Cours appliqué aux indicateurs bilanciaux **Cours appliqué aux indicateurs de rentabilité
 NB : Les variations au niveau du tableau sont calculées sur la base des montants en monnaie locale.

Crédit du Sénégal

En 2009, Attijariwafa bank a finalisé l'acquisition des parts majoritaires du Crédit Agricole dans le Crédit du Sénégal (95%).

Avec le changement du management de la banque depuis la finalisation de l'acquisition, la banque a enregistré des bonnes performances au cours de l'année 2010. Elle a procédé à l'augmentation de son capital passant de 2 à 5 Mrds FCFA conformément aux instructions de la Banque Centrale.

Faits marquants 2015⁶²

- Au titre de l'exercice 2015, le nombre de clients de la filiale sénégalaise d'Attijariwafa bank a augmenté de 1,2% pour atteindre 17 666 clients.
- Parallèlement, au cours de la même période, les crédits bruts distribués ainsi que les dépôts des clients ont respectivement chuté de 3,5% et augmenté de 9,0% pour s'établir à 5 941 Mdh de crédits distribués et 7 566 Mdh de dépôts des clients.

Faits marquants 2016⁶³

- Au titre de l'exercice 2016, le nombre de clients de la filiale sénégalaise d'Attijariwafa bank a baissé de 1,1% pour atteindre 17 473 clients.
- Parallèlement, au cours de la même période, les crédits bruts distribués ainsi que les dépôts des clients ont respectivement progressé de 6,2% et 14,3%, afin de s'établir à 1 684 Mdh de crédits distribués et 2 310 Mdh de dépôts des clients.

Faits marquants 2017⁶⁴

- Au titre de l'exercice 2017, le nombre de clients de la filiale sénégalaise d'Attijariwafa bank a augmenté de 2,0% pour atteindre 17 831 clients.
- Parallèlement, au cours de la même période, les crédits nets distribués ainsi que les dépôts des clients ont respectivement baissé de 6,0% et 11,5%, afin de s'établir à 1 533 Mdh de crédits nets distribués et 2 045 Mdh de dépôts des clients.

⁶² Source : Attijariwafa bank

⁶³ Source : Attijariwafa bank

⁶⁴ Source : Attijariwafa bank

A fin décembre 2017, le produit net bancaire du Crédit du Sénégal a progressé de 6,6% pour s'établir à 189 Mdh. Pour sa part, son résultat net a augmenté de 6,2% pour s'établir à 58 Mdh au 31 décembre 2017.

	Données au 31.12.2015	Données au 31.12.2016	Données au 31.12.2017	Var. 17/16
Dénomination sociale	Crédit du Sénégal			
Siège social	Boulevard El Hadji Djily Mbaye Dakar - Sénégal			
Montant du capital social	5 000 M FCFA (soit 82 Mdh)	10 000 M FCFA (soit 162 Mdh)	10 000 M FCFA (soit 170 Mdh)	-
% de capital détenu	95,00%	95,00%	95,00%	-
% des droits de vote	95,00%	95,00%	95,00%	-
Produit net bancaire	9 590 M FCFA (soit 158 Mdh)	10 622 M FCFA (soit 176 Mdh)	11 327 M FCFA (soit 189 Mdh)	6,6%
Résultat net	2 593 M FCFA (soit 43 Mdh)	3 265 M FCFA (soit 54 Mdh)	3 467 M FCFA (soit 58 Mdh)	6,2%
Situation nette	12 831 M FCFA (soit 211 Mdh)	17 863 M FCFA (soit 290 Mdh)	23 229 M FCFA (soit 394 Mdh)	30,0%
Total Bilan	171 978 M FCFA (soit 2 829 Mdh)	192 935 M FCFA (soit 3 134 Mdh)	167 846 M FCFA (soit 2 856 Mdh)	-13,0%
Montant des dividendes perçus en N par Attijariwafa bank au titre de l'exercice N-1	28,9 Mdh	16,4 Mdh	26,0 Mdh	59%
Cours de change (FCFA / MAD)*	0,01644	0,01624	0,01701	
Cours de change (FCFA / MAD)**	0,01650	0,01652	0,01669	-

Source : Attijariwafa bank – Données sociales – *Cours appliqué aux indicateurs bilanciaux **Cours appliqué aux indicateurs de rentabilité
 NB : Les variations au niveau du tableau sont calculées sur la base des montants en monnaie locale.

Attijari bank Mauritanie

Attijariwafa bank a finalisé, en décembre 2010, l'acquisition de 53,6% du capital de BNP Paribas Mauritanie. En effet les groupes Attijariwafa bank et Banque Populaire ont procédé à l'acquisition, via un holding détenu à 67% par Attijariwafa bank et à 33% par Banque Populaire, de 80% du capital de BNP Paribas Mauritanie auprès du groupe BNP Paribas.

A l'issue de cette acquisition, BNP Paribas Mauritanie change sa dénomination pour devenir Attijari bank Mauritanie.

Faits marquants 2015⁶⁵

- L'exercice 2015 a été marqué par la mise en place d'un code de déontologie à Attijari bank Mauritanie.
- Le réseau d'Attijari bank Mauritanie compte, au 31 décembre 2015, 18 agences, soit 10 agences ouvertes durant cet exercice.

Faits marquants 2016⁶⁶

- En poursuivant sa stratégie de proximité, ABM affiche à fin décembre 2016, une progression de 33% de son réseau (24 agences contre 18 agences en 2015).
- Au titre de l'exercice 2016, les crédits bruts distribués ainsi que les dépôts des clients ont respectivement progressé de 23,7% et 6,9% pour s'établir à 1 305 Mdh de crédits distribués et 1 497 Mdh de dépôts des clients.

⁶⁵ Source : Attijariwafa bank

⁶⁶ Source : Attijariwafa bank

Faits marquants 2017⁶⁷

- En poursuivant sa stratégie de proximité, ABM affiche à fin décembre 2017, une progression de 8,3% de son réseau (26 agences à fin 2017 contre 24 agences en 2016).
- Au titre de l'exercice 2017, les crédits nets distribués ainsi que les dépôts des clients ont respectivement progressé de 18,7% et 3,2% pour s'établir à 1 348 Mdh de crédits nets distribués et 1 546 Mdh de dépôts des clients.

A fin décembre 2017, Attijari bank Mauritanie a réalisé un produit net bancaire de plus de 163 Mdh, en hausse de 9,6% par rapport à l'exercice 2016. Au terme de la même période, le résultat net de la banque a connu une progression à hauteur de 12,9% pour s'établir à près de 59 Mdh à fin décembre 2017.

	Données au 31.12.2015	Données au 31.12.2016	Données au 31.12.2017	Var. 17/16
Dénomination sociale	Attijari bank Mauritanie			
Siège social	Nouakchott, Rue Mamadou Konaté, lot n°91/92, BP 415			
Montant du capital social	7 296 M MRO (soit 213 Mdh)	7 296 M MRO (soit 277 Mdh)	8 296 M MRO (soit 219 Mdh)	-
% de capital détenu	53,60%	53,60%	53,60%	-
% des droits de vote	80,00%	80,00%	80,00%	-
Produit net bancaire	4 496 M MRO (soit 135 Mdh)	5 523 M MRO (soit 154 Mdh)	6 052 M MRO (soit 163 Mdh)	9,6%
Résultat net	1 546 M MRO (soit 47 Mdh)	1 926 M MRO (soit 54 Mdh)	2 174 M MRO (soit 59 Mdh)	12,9%
Situation nette		9 806 M MRO (soit 277 Mdh)	10 341 M MRO (soit 275 Mdh)	5,5%
Total Bilan	67 001 M MRO (soit 1 960 Mdh)	71 056 M MRO (soit 1 893 Mdh)	80 631 M MRO (soit 2 134 Mdh)	13,5%
Montant des dividendes perçus en N par Attijariwafa bank au titre de l'exercice N-1	Néant	Néant	Néant	-
Cours de change (MRO / MAD)*	0,02926	0,02822	0,01701	
Cours de change (MRO / MAD)**	0,03013	0,02784	0,01669	-

Source : Attijariwafa bank – Données sociales – *Cours appliqué aux indicateurs bilanciaux **Cours appliqué aux indicateurs de rentabilité
 NB : Les variations au niveau du tableau sont calculées sur la base des montants en monnaie locale.

Société Commerciale de Banque Cameroun

Attijariwafa bank a finalisé, en avril 2011, l'acquisition de 51,0% du capital de la Société Commerciale de Banque Cameroun (SCB Cameroun) auprès du groupe Crédit Agricole S.A.

Faits marquants 2015⁶⁸

- Avec une progression de 14,3 % de ses crédits, la SCB a poursuivi, durant l'exercice 2015, le renforcement de son positionnement dans le secteur bancaire camerounais. La Société Camerounaise de Banque contribue à hauteur de 3,5% du résultat net du groupe Attijariwafa bank, et respectivement à 3,4% et 1,9% du produit net bancaire et du total bilan.
- En 2015, 4 nouvelles agences ont été ouvertes au Cameroun, portant ainsi à 54 le réseau total, le nombre de clients quant à lui a augmenté de 9,5% pour atteindre 193 606.
- Wafa Assurance a obtenu, le 3 juillet 2015, un nouvel agrément d'assurance Vie pour sa filiale au Cameroun avec pour objectif de déployer l'activité Bancassurance en s'appuyant sur le réseau de distribution de la SCB Cameroun, filiale bancaire du groupe Attijariwafa bank.

Faits marquants 2016⁶⁹

- Lancement du Club Afrique Développement Cameroun qui compte à ce jour 60 adhérents.

⁶⁷ Source : Attijariwafa bank

⁶⁸ Source : Attijariwafa bank

⁶⁹ Source : Attijariwafa bank

- Signature d'un protocole de partenariat avec la fédération E.Cam destiné à l'accompagnement des PME (Conseil et solutions de financement) ;
- Signature d'un protocole de partenariat avec l'API (Organe publique dédié à la promotion de l'investissement).
- Au titre de l'exercice 2016, les crédits bruts distribués ainsi que les dépôts des clients ont respectivement progressé de 14,2% et 20,5% pour s'établir à 5 396 Mdh de crédits distribués et 6 769 Mdh de dépôts des clients.

Faits marquants 2017⁷⁰

- Au titre de l'exercice 2017, les crédits nets distribués ainsi que les dépôts des clients ont respectivement baissé de 0,9% et augmenté de 11,2% pour s'établir à 5 181 Mdh de crédits distribués et 7 526 Mdh de dépôts des clients.
- Parallèlement, au titre de l'exercice 2017, le nombre de clients, et d'agences et bureaux de la filiale camerounaise d'Attijariwafa bank ont respectivement augmenté de 7,5% et baissé de 1,8%, afin d'atteindre 225 796 clients et un réseau de 55 agences et bureaux à fin 2017.

A fin décembre 2017, la Société Commerciale de Banque Cameroun a réalisé un produit net bancaire de près de 759 Mdh, en progression de 4,9% par rapport à fin décembre 2016, et un résultat net en baisse de 15,0% à 180 Mdh.

	Données au 31.12.2015	Données au 31.12.2016	Données au 31.12.2017	Var. 17/16
Dénomination sociale	Société Commerciale de Banque Cameroun			
Siège social	220. avenue Mgr Vogt Yaoundé BP 700- Cameroun RCCM: 89.S.152			
Montant du capital social	10 540 M FCFA (soit 173 Mdh)	10 540 M FCFA (soit 171 Mdh)	10 540 M FCFA (soit 179 Mdh)	-
% de capital détenu	51,00%	51,00%	51,00%	-
% des droits de vote	51,00%	51,00%	51,00%	-
Produit net bancaire	40 251 M FCFA (soit 664 Mdh)	43 378 M FCFA (soit 717 Mdh)	45 495 M FCFA (soit 759 Mdh)	4,9%
Résultat net	10 318 M FCFA (soit 189 Mdh)	12 692 M FCFA (soit 210 Mdh)	10 783 M FCFA (soit 180 Mdh)	-15,0%
Situation nette	42 350 M FCFA (soit 696 Mdh)	43 069 M FCFA (soit 700 Mdh)	51 228 M FCFA (soit 868 Mdh)	18,9%
Total Bilan	475 853 M FCFA (soit 7 825 Mdh)	538 750 M FCFA (soit 8 019 Mdh)	534 428 M FCFA (soit 9 093 Mdh)	-0,8%
Montant des dividendes perçus en N par Attijariwafa bank au titre de l'exercice N-1	54,6 Mdh	68,9 Mdh	74,5 Mdh	8%
Cours de change (FCFA / MAD)*	0,01644	0,01624	0,01701	
Cours de change (FCFA / MAD)**	0,01650	0,01652	0,01669	-

Source : Attijariwafa bank – Données sociales – *Cours appliqué aux indicateurs bilanciels **Cours appliqué aux indicateurs de rentabilité
 NB : Les variations au niveau du tableau sont calculées sur la base des montants en monnaie locale.

Banque Internationale pour l'Afrique au Togo

Attijariwafa bank a finalisé, en septembre 2013, l'acquisition de 55,0% du capital de la Banque Internationale pour l'Afrique au Togo auprès de l'Etat Togolais.

Faits marquants 2015⁷¹

- Au titre de l'exercice 2015, le nombre de clients de la filiale Togolaise d'Attijariwafa bank est en hausse de 9,7% afin d'atteindre 28 514 clients.

⁷⁰ Source : Attijariwafa bank

⁷¹ Source : Attijariwafa bank

- Parallèlement, au cours de la même période, les crédits bruts distribués ainsi que les dépôts des clients ont augmenté respectivement de 14,3 % et de 23,5% pour s'établir à 1 242 Mdh de crédits distribués et 1 096 Mdh de dépôts des clients.

Faits marquants 2016⁷²

- Au titre de l'exercice 2016, le nombre de clients, et d'agences et bureaux de la filiale Togolaise d'Attijariwafa bank sont respectivement en hausse de 7,9% et 10,0%, afin d'atteindre 30 768 clients et un réseau de 11 agences et bureaux à fin 2016.
- Parallèlement, au cours de la même période, les crédits bruts distribués ainsi que les dépôts des clients ont respectivement augmenté de 5,7 % et de 22,7%, pour s'établir à 1 298 Mdh de crédits distribués et 1 329 Mdh de dépôts des clients.

Faits marquants 2017⁷³

- Au titre de l'exercice 2017, le nombre de clients, et d'agences et bureaux de la filiale Togolaise d'Attijariwafa bank sont respectivement en hausse de 7,3% et 9,1%, afin d'atteindre 33 033 clients et un réseau de 12 agences et bureaux à fin 2017.
- Parallèlement, au cours de la même période, les crédits nets distribués ainsi que les dépôts des clients ont respectivement baissé de 43,1% et de 26,1%, pour s'établir à 572 Mdh de crédits distribués et 982 Mdh de dépôts des clients.

A fin décembre 2017, le produit net bancaire de la Banque Internationale pour l'Afrique au Togo a atteint 115 Mdh, affichant ainsi une croissance de 37,4% par rapport au 31 décembre 2016. Le résultat net s'est inscrit en hausse au titre de la même période pour s'établir à près de 8 Mdh, contre 3 Mdh à fin décembre 2016.

	Données au 31.12.2015	Données au 31.12.2016 ⁷⁴	Données au 31.12.2017	Var. 17/16
Dénomination sociale	Banque Internationale pour l'Afrique au Togo			
Siège social	13, Avenue Sylvanus Olympio, BP 346, Lomé, Togo			
Montant du capital social	8 822 M FCFA (soit 145 Mdh)	8 822 M FCFA (soit 143 Mdh)	8 822 M FCFA (soit 150 Mdh)	-
% de capital détenu	55,00%	55,00%	56,76%	-
% des droits de vote	55,00%	55,00%	56,76%	-
Produit net bancaire	4 313 M FCFA (soit 71 Mdh)	5 026 M FCFA (soit 84 Mdh)	6 908 M FCFA (soit 115 Mdh)	37,4%
Résultat net	176 M FCFA (soit 3 Mdh)	177 M FCFA (soit 3 Mdh)	473 M FCFA (soit 8 Mdh)	>100,0%
Situation nette	10 715 M FCFA (soit 176 Mdh)	10 442 M FCFA (soit 170 Mdh)	11 806 M FCFA (soit 201 Mdh)	13,1%
Total Bilan	94 192 M FCFA (soit 1 548 Mdh)	102 459 M FCFA (soit 1 691 Mdh)	104 899 M FCFA (soit 1 785 Mdh)	2%
Montant des dividendes perçus en N par Attijariwafa bank au titre de l'exercice N-1	Néant	Néant	Néant	-
Cours de change (FCFA / MAD)*	0,01644	0,01624	0,01701	
Cours de change (FCFA / MAD)**	0,01650	0,01652	0,01669	-

Source : Attijariwafa bank – Données sociales – *Cours appliqué aux indicateurs bilanciels **Cours appliqué aux indicateurs de rentabilité
 NB : Les variations au niveau du tableau sont calculées sur la base des montants en monnaie locale.

⁷² Source : Attijariwafa bank

⁷³ Source : Attijariwafa bank

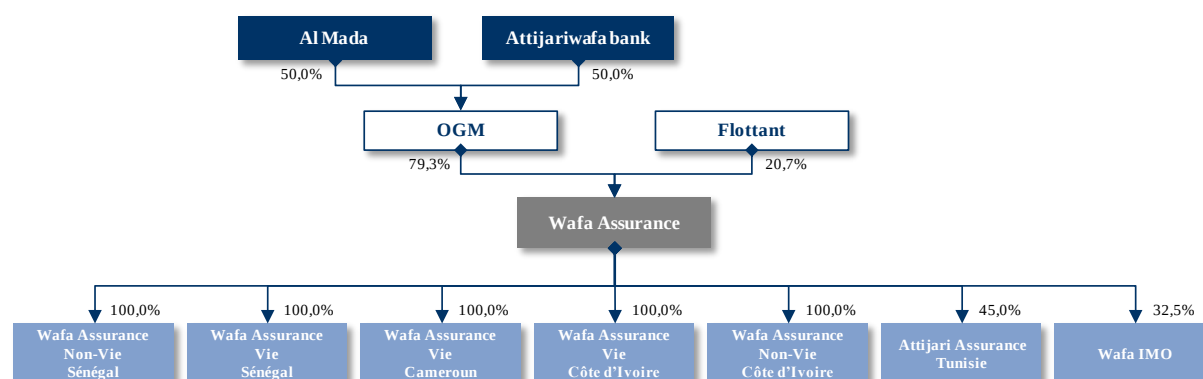
⁷⁴ Chiffres revues et définitifs

III.2.5.Assurance

Wafa Assurance

Wafa Assurance est une filiale spécialisée dans les métiers de l'assurance dommages et vie. Au 31 décembre 2017, l'organigramme juridique d'Wafa Assurance se présente comme suit :

Organigramme juridique au 31 décembre 2017



Source : Attijariwafa bank

Faits marquants 2015⁷⁵

En 2015, le secteur des assurances a connu plusieurs évolutions réglementaires :

- la nouvelle loi sur l'indemnisation des Accidents de Travail publiée en janvier 2015 ;
- une circulaire encadrant les relations entre intermédiaires d'assurance et compagnies d'assurance en application en avril 2016 ;
- un protocole d'accord entre la DAPS et la Caisse Nationale de Retraite et d'Assurances pour fixer les modalités de transfert des rentes Accident du Travail vers la CNRA.

Faits marquants 2016⁷⁶

- En 2016, Attijariwafa bank et son actionnaire de référence, Al Mada, ont annoncé la formation d'une alliance dans le métier de l'assurance en devenant co-actionnaires à parts égales de Wafa Assurance. Cette opération permettra de donner à Attijariwafa bank les capitaux nécessaires à son développement international, et notamment dans les pays africains anglophones.
- Démarrage effectif en Côte d'Ivoire (nov-16) et au Cameroun (déc-16) et 1^{er} exercice plein pour l'activité Vie au Sénégal.

Faits marquants 2017⁷⁷

- Consolidation de la position de leader national et poursuite du développement de l'ensemble des branches (Automobile, Entreprise, Epargne, Prévoyance, etc.) ;
- Wafa Assurance poursuit l'extension de son réseau avec l'ouverture de 27 nouveaux points de vente. Le réseau compte, à fin 2017, 220 Agents, 61 Bureaux Directs et 55 Démarcheurs. Wafa Assurance collabore également avec 200 courtiers.
- La compagnie a lancé par ailleurs un concours de recrutement de candidats à l'examen d'agents d'assurance.
- Développement international : Poursuite de la montée en charge de la filiale Vie en Tunisie ainsi que des filiales Vie et Non-Vie au Sénégal avec une croissance soutenue de leurs chiffres d'affaires

⁷⁵ Source : Attijariwafa bank

⁷⁶ Source : Attijariwafa bank

⁷⁷ Source : Attijariwafa bank

respectifs. Wafa Assurance Vie et Non-Vie en Côte d'Ivoire et Vie au Cameroun ont démarré leur activité de manière effective en 2017 après avoir finalisé notamment le recrutement des équipes, le déploiement des systèmes d'informations et la mise en place du dispositif commercial.

Au terme de l'exercice 2017, Wafa Assurance a réalisé un chiffre d'affaires de près de 8,1 Mrds Dh, en augmentation de 11,0% par rapport à fin décembre 2016. Pour sa part, le résultat net a affiché une détérioration de 2,6% à près de 819 Mdh à fin décembre 2017.

	Données au 31.12.2015	Données au 31.12.2016	Données au 31.12.2017	Var. 17/16
Dénomination sociale	Wafa Assurance			
Siège social	1, boulevard Abdelmoumen - Casablanca			
Nombre de titre détenus	2 775 150 actions	3 500 000 actions	3 500 000 actions	-
Montant du capital social	350 000 000 Dh	350 000 000 Dh	350 000 000 Dh	-
% de capital détenu	79,29%	39,65%	79,29%	-
% des droits de vote *	79,29%	39,65%	79,29%	-
Chiffre d'affaires	6,4 Mrds Dh	7,3 Mrds Dh	8,1 Mrds Dh	11,0%
Résultat net	800 Mdh	841 Mdh	819 Mdh	-2,6%
Situation nette	4 900 Mdh	5 181 Mdh	5 580 Mdh	7,7%
Montant des dividendes perçus en N par OGM au titre de l'exercice N-1	530 Mdh	3 661 Mdh	170 Mdh	>100%

Source : Attijariwafa bank – Données sociales

* Les droits de vote sont détenus à travers la holding OGM, filiale à 50% d'Attijariwafa bank

III.2.6. Banque des Marchés

Attijari Intermédiation

Attijari Intermédiation développe auprès d'une clientèle d'institutionnels et de grandes entreprises les services suivants :

- intermédiation boursière ;
- placements de titres émis par les personnes morales faisant appel public à l'épargne ;
- opérations de contrepartie ;
- conseil en investissement, désinvestissement et recherche financière sur les sociétés cotées ;
- stratégie d'allocation à moyen et long terme.

La société de bourse dispose d'un département de recherche et d'analyse qui couvre les valeurs les plus actives du marché, et diffuse régulièrement auprès d'investisseurs nationaux et internationaux des recommandations, des informations financières et des études macro-économiques.

Faits marquants 2015⁷⁸

- Au titre de l'exercice 2015, la filiale intermédiation boursière a consolidé sa part de marché à 26,8% dans un marché boursier qui a drainé un volume global de 104,0 Mrds Dh.
- L'activité de Attijari Intermédiation a été ponctuée en 2015 par (i) le placement auprès d'institutionnels locaux et étrangers de la part restante de Al Mada dans le capital de Cosumar, (ii) l'obtention du prix 'Highest Traded Value' sur la Bourse de Casablanca et (iii) la coordination en tant que Chef de file de l'OPO Total Maroc.

Faits marquants 2016⁷⁹

- Obtention du prix « Highest Traded Value » sur la Bourse de Casablanca octroyé par l'Arab Federation of Exchanges pour la troisième année consécutive.

⁷⁸ Source : Attijari Intermédiation

⁷⁹ Source : Attijari Intermédiation

- Chef de file de l'OPV SODEP-MARSA MAROC (1,9 milliards de dirhams) avec une part de marché de 51%.
- Traitement de transactions dans le cadre du rééquilibrage de l'actionnariat de LAFARGE HOLCIM MAROC sur le marché de blocs pour 2,3 milliards de dirhams.
- Refonte du système d'information avec mise en place d'une solution intégrée Front to Back Office pour se conformer au nouveau système de cotation déployé par la Bourse de Casablanca.
- La Bourse de Casablanca clôture l'année 2016 avec de bonnes performances, se traduisant par un volume global en hausse de 39,1% à 144,8 milliards de dirhams dont 57,5 milliards (+111% par rapport à 2015) traités par Attijari Intermédiation.

Faits marquants 2017⁸⁰

- La Bourse de Casablanca clôture l'année 2017 sur une performance annuelle de l'indice MASI à +6,4%, se traduisant par un volume sur le marché central en hausse de 23,1% à 78,9 milliards de dirhams dont 17,9 milliards traités par Attijari Intermédiation.
- La filiale intermédiation boursière consolide, ainsi, sa part de marché la portant à 22,7%.
- L'activité d'Attijari Intermédiation a été marquée en 2017 par plusieurs événements :
- Enregistrement de l'Augmentation de Capital de Managem pour un montant de 973,3 millions de dirhams ;
- Obtention du prix « Highest Traded Value » sur la Bourse de Casablanca octroyé par l'Arab Federation of Exchanges pour la quatrième année consécutive ;

A fin décembre 2017, Attijari Intermédiation a réalisé un chiffre d'affaires de 36,0 Mdh, en baisse de 23,4% par rapport à décembre 2016. Pour sa part, le résultat net a affiché une hausse de 38,5% par rapport au 31 décembre 2016.

	Donnée au 31.12.2015	Donnée au 31.12.2016	Données au 31.12.2017	Var. 17/16
Dénomination sociale	Attijari Intermédiation			
Siège social	163, avenue Hassan II			
Nombre de titres détenus	50 000 actions	50 000 actions	50 000 actions	-
Montant du capital social	5 000 000 Dh	5 000 000 Dh	5 000 000 Dh	-
% de capital détenu	100,0%	100,0%	100,0%	-
% des droits de vote	100,0%	100,0%	100,0%	-
Chiffre d'affaires	28,2 Mdh	47,0 Mdh	36,0 Mdh	-23,4%
Résultat net	7,9 Mdh	10,9 Mdh	15,1 Mdh	38,5%
Situation nette	157,5 Mdh	193,9 Mdh	149,1 Mdh	-23,1%
Montant des dividendes perçus par Attijariwafa bank au titre de l'exercice	Néant	Néant	Néant	-

Source : Attijariwafa bank-Données sociales

⁸⁰ Source : Attijari Intermédiation

III.2.7. Banque d'Investissement

Attijari Finances Corp.

Attijari Finances Corp. regroupe les activités de Conseil en fusion et acquisition, en origination de dette privée ainsi qu'en introduction en bourse et en marché primaire Actions.

Attijari Finances Corp. intervient activement sur le marché marocain dans diverses opérations stratégiques et de marché :

➤ Opérations de fusion et acquisition

Faits marquants 2015⁸¹

- **Centre Monétique Interbancaire (CMI)** : Conseil du CMI dans le cadre de la cession de son activité switch à HPS ;
- **Groupe SANOFI** : Conseil du Groupe SANOFI dans le cadre de l'acquisition par Sanofi-Aventis Maroc du capital de sa filiale Maphar détenu par les actionnaires minoritaires ;
- **SOREC** : Conseil de la SOREC dans le cadre du placement privé du parc des expositions Mohammed VI ;
- **LAFARGE Maroc** : Conseil de LAFARGE Maroc dans le cadre de la mise en place d'une joint-venture entre Lafarge Plâtre Maroc et Moongypse (filiale du Groupe Saint Gobain et de la société Planchister).

Faits marquants 2016⁸²

- **Induver** : Conseil de Induver dans le cadre de la cession à AGC de 45% du capital de la société et la création d'une JV ;
- **Intelcia Group** : Conseil d'un consortium d'investisseurs dans le cadre de la cession d'une participation majoritaire dans Intelcia Group au profit de Altice ;
- **Eramet-Comilog** : Conseil de Eramet-Comilog dans la cession d'une participation majoritaire dans SOMIVAB.

Faits marquants 2017⁸³

- Conseil d'**Attijariwafa bank** dans le cadre de l'**acquisition de 100% du capital** de **Barclays Egypt**.

➤ Opérations de marché : actions

Faits marquants 2015⁸⁴

- **TOTAL Maroc** : Conseil de TOTAL Maroc dans le cadre de son introduction en bourse par voie de cession de 15,0% du capital pour un montant de 719 Mdh.

Faits marquants 2016⁸⁵

- **Société Ivoirienne de Banque** : Conseil de l'Etat Ivoirien dans le cadre de l'introduction en bourse de la Société Ivoirienne de Banque (SIB) pour un montant de 26,2 Mrd FCFA ;
- **Marsa Maroc** : Conseil de la DEPP dans le cadre de l'introduction en bourse d'une part du capital minoritaire de Marsa Maroc pour un montant de 1 930 Mdh ;
- **Lafargeholcim Maroc** : Conseil de **Lafargeholcim Maroc** dans le cadre de son augmentation de capital au titre de la fusion-absorption de Lafarge Cementos pour un montant de 2 359 Mdh ;

⁸¹ Source : Attijari Finances Corp.

⁸² Source : Attijari Finances Corp

⁸³ Source : Attijari Finances Corp

⁸⁴ Source : Attijari Finances Corp.

⁸⁵ Source : Attijari Finances Corp.

- **Cosumar** : Conseil de **Cosumar** dans le cadre de son augmentation de capital par fusion-absorption de Sucrafor pour un montant 133 Mdh ;
- **Lafarge Ciments S.A.** : Conseil de **Lafarge Ciments S.A.** dans le cadre de l'augmentation de capital de Lafarge Ciments S.A. au titre de la fusion-absorption de Holcim Maroc S.A. pour un montant de 9 135 Mdh ;
- **Auto Hall** : Conseil de **Auto Hall** dans le cadre de son augmentation de capital par conversion optionnelle des dividendes exceptionnels pour un montant de 120,3 Mdh ;
- **Centrale Danone** : Conseil de **Centrale Danone** dans le cadre de son Offre Publique de Retrait Obligatoire (OPRo) pour un montant de 468 Mdh.

Faits marquants 2017⁸⁶

- Conseil de **Managem** dans le cadre de son **augmentation de capital** par apport en numéraire et par compensation de créances pour un montant de **973,3 Mdh** ;
- Conseil de **Auto Hall** dans le cadre de son **augmentation de capital** par conversion optionnelle de dividendes exceptionnels d'un montant de **123 Mdh**.

➤ Opérations de marché : dette

Faits marquants 2015⁸⁷

- **Attijariwafa Bank** : Conseil d'Attijariwafa bank dans le cadre de l'émission d'un emprunt obligataire surbodoné d'un montant de 1,0 milliard de dirhams.

Faits marquants 2016⁸⁸

- **Attijariwafa Bank** : Conseil de Attijariwafa bank dans le cadre de l'émission d'un emprunt obligataire surbodoné d'un montant de 1,0 milliard de dirhams ;
- **Attijariwafa Bank** : Conseil de Attijariwafa bank dans le cadre de l'émission d'un emprunt obligataire surbodoné perpétuel d'un montant de 500 millions de dirhams ;
- **Masen** : Conseil de Masen dans le cadre de sa 1^{ère} émission d'obligations vertes (« Green Bonds ») garanti par l'Etat d'un montant de 1,15 milliards de dirhams ;
- **Wafasalaf** : Conseil de Wafasalaf dans la mise à jour réglementaire du dossier d'information relatif aux Bons de Sociétés de Financement ;
- **Wafabail** : Conseil de Wafabail dans la mise à jour réglementaire du dossier d'information relatif aux Bons de Sociétés de Financement ;

Faits marquants 2017⁸⁹

- **TM2SA** : Conseil de TM2SA dans le cadre de l'émission d'un emprunt obligataire garanti par l'état pour un montant de 2,275 milliards de dirhams ;
- **Wafasalaf** : Conseil de Wafasalaf dans le cadre de l'émission d'un emprunt obligataire subordonné d'un montant de 250 millions de dirhams.
- Conseil d'**Autoroutes du Maroc** dans le cadre d'un **emprunt obligataire garanti par l'Etat** d'un montant global de **3,7 Mrds Dh** ;
- Conseil d'Attijariwafa **bank** dans le cadre de l'émission d'un **emprunt obligataire subordonné** d'un montant de **1,5 Mrd Dh** ;

⁸⁶ Source : Attijari Finances Corp.

⁸⁷ Source : Attijari Finances Corp.

⁸⁸ Source : Attijari Finances Corp.

⁸⁹ Source : Attijari Finances Corp.

- Conseil de **Wafasalaf** dans le cadre de la **mise à jour de son dossier d'information** relatif à l'émission de BSF ;
- Conseil de **Managem** dans le cadre de l'émission d'un **programme de billets de trésorerie** d'un montant d'**1,0 Mrd Dh** ;
- Conseil de la **Société Ivoirienne de Banque (SIB)** dans le cadre de l'émission d'un **emprunt obligataire subordonné** d'un montant de **10 Mrds FCFA** ;
- Conseil d'**Attijariwafa bank** dans le cadre de l'émission d'un **emprunt obligataire subordonné** d'un montant de **1,25 Mrd Dh**.

➤ Opérations en infrastructure :

Faits marquants 2017⁹⁰

- Conseil de **MASEN** dans le cadre de l'appel d'offres Noor PVI pour la **sélection d'un développeur de 3 projets solaires** (Ouarzazate, Laâyoune et Boujdour) pour un total de **170 MW** ;
- Conseil de **l'Etat Ivoirien** dans le cadre de la **levée de dette** d'un montant de **300 Millions Euros** pour l'aménagement de la baie de Cocody ;
- Conseil d'ONCF dans le cadre de la mise en place d'un appel d'offres pour la **fourniture d'énergie éolienne**.

Au terme de l'exercice 2017, Attijari Finances Corp. a réalisé un chiffre d'affaires de 51,3 Mdh, contre un chiffre d'affaires de 65,4 Mdh au cours de l'exercice 2016. Pour sa part, le résultat net a également affiché une forte progression pour s'établir à 55,8 Mdh à fin 2017. La hausse du résultat nette résulte essentiellement des dividendes reçus en 2017 d'Attijari Intermédiation, d'un montant de 60 Mdh.

	Données au 31.12.2015	Données au 31.12.2016	Données au 31.12.2017	Var. 17/16
Dénomination sociale	Attijari Finances Corp.			
Siège social	163, avenue Hassan II			
Nombre de titres détenus	100 000 actions	100 000 actions	100 000 actions	-
Montant du capital social	10 000 000 Dh	10 000 000 Dh	10 000 000 Dh	-
% de capital détenu	100,00%	100,00%	100,00%	-
% des droits de vote	100,00%	100,00%	100,00%	-
Chiffre d'affaires	36,8 Mdh	65,4 Mdh	51,3 Mdh	-22%
Résultat net	21,0 Mdh	2,8 Mdh	55,8 Mdh	>100%
Situation nette	45,6 Mdh	40,3 Mdh	67,9 Mdh	68%
Montant des dividendes perçus en N par Attijariwafa bank au titre de l'exercice N-1	30,0 Mdh	Néant	24,0 Mdh	-

Source : Attijari Finances Corp. - Données sociales

⁹⁰ Source : Attijari Finances Corp

Wafa Gestion

L'exercice 2005 a vu l'émergence de Wafa Gestion, opérateur de référence sur les métiers de la gestion d'actifs, issu de la fusion d'Attijari Management, Wafa Gestion et Crédit du Maroc Gestion.

Wafa Gestion gère plusieurs OPCVM couvrant l'ensemble des classes d'actifs, pour le compte d'investisseurs institutionnels, de grandes entreprises et de particuliers.

Faits marquants 2015⁹¹

En clôturant l'année 2015 avec un encours sous gestion de 89,6 Mrds Dh en croissance de 4,8% par rapport à 2014, Wafa Gestion a consolidé son rang de première société de gestion d'actifs au Maroc avec une part de marché de 27,1 %.

L'année 2015 a principalement été marquée par :

- La confirmation de la note Asset Manager nationale « Highest Standards (mar) » de Wafa Gestion par l'agence Fitch Ratings.
- La confirmation de la note « AAmmf (mar) » attribuée par l'agence Fitch Ratings aux fonds monétaires « Attijari Monétaire Jour » et « CDM Sécurité Plus » gérés par Wafa Gestion.
- L'attribution du prix « Asset Manager of the Year 2015 : Morocco » par Global Investor ISF.
- L'obtention du prix du « Best Asset Manager » par EMEA Finance.

Faits marquants 2016⁹²

- Wafa Gestion primé en tant que « Meilleur gestionnaire d'actifs de l'année 2016 » par le magazine EMEA Finances, et ce pour la deuxième fois consécutive.

Faits marquants 2017⁹³

- Au terme de l'année 2017, Wafa Gestion a totalisé un encours sous gestion de 105,2 milliards de dirhams. En encours moyens, Wafa Gestion a franchi la barre de 100 milliards de dirhams passant de 93,9 milliards de dirhams à 101,8 milliards de dirhams soit une évolution de +8,3%.
- Le marché marocain de la gestion d'actifs représente désormais 415,9 milliards de dirhams à fin décembre 2017.
- Dans ce contexte, la filiale de gestion d'actifs consolide son positionnement de leader sur le marché de la gestion d'actifs avec une part de marché moyenne de 26,3%.
- Wafa Gestion s'est en outre démarquée par :
 - Une surperformance de ses fonds par rapport à leurs indices et leurs fonds concurrents
 - Une plus grande spécialisation des équipes de Gestion (le coeur du métier de la gestion d'actifs)
 - Un renforcement du dispositif de contrôle et de gestion des risques
 - La mise en place de nouveaux outils de production et de suivi et reporting des investisseurs
 - La confirmation par l'agence Fitch Ratings de la note Investment Management Quality Rating (IMQR) nationale 'Excellent (mar) de Wafa Gestion. Cette note reflète les qualités d'une société de gestion leader historique sur son marché.

⁹¹ Source : Attijariwafa bank

⁹² Source : Attijariwafa bank

⁹³ Source : Attijariwafa bank

Wafa Gestion a clôturé l'exercice 2017 sur un encours géré en progression de 3,2% par rapport à l'exercice 2016. Cette tendance haussière s'est accompagnée d'une hausse du chiffre d'affaires qui s'est établit à près de 351,1 Mdh et une hausse du résultat net de 15,1% à près de 92,2 Mdh.

	Données au 31.12.2015	Données au 31.12.2016	Données au 31.12.2017	Var. 17/16
Dénomination sociale	Wafa Gestion			
Siège social	416, rue Mustapha El Maani			
Montant du capital social	4 900 000 Dh	4 900 000 Dh	4 900 000 Dh	-
% de capital détenu *	66,00%*	66,00%*	66,00%	-
% des droits de vote **	66,00%*	66,00%*	66,00%	-
Chiffre d'affaires	283,2 Mdh	302,5 Mdh	351,1 Mdh	16,1%
Résultat net	69,2 Mdh	80,1 Mdh	92,2 Mdh	15,1%
Situation nette	128 279 Kdh	147 575 Kdh		
Encours sous gestion	89,6 Mrds Dh	101,8 Mrds Dh	105,1 Mrds Dh	3,2%
Montant des dividendes perçus en N par Attijariwafa bank au titre de l'exercice N-1	40,1 Mdh	44,6 Mdh	52,7 Mdh	18,2%

Source : Attijariwafa bank – Données consolidées – *34% détenus par AMUNDI

Wafa Investissement

Wafa Investissement est la filiale d'Attijariwafa bank dédiée à la gestion des participations en capital-risque. En termes d'activité, Wafa Investissement a réalisé la cession de sa filiale SIFAP pour un montant de 24 Mdh, la restructuration financière de la Compagnie Industrielle du Lukus (CIL) et la prise de participation dans Mifa Télécom.

Le chiffre d'affaires de Wafa investissement est constitué de cessions de participations et/ou de services à ces participations (contrat de service).

L'opération Accordéon réalisée sur le capital de Wafa Investissement en 2015 avait pour objet de régulariser la situation nette de la société, à travers une augmentation de capital de près de 68,8 Mdh, suivie d'une réduction de capital de 122 Mdh pour absorption des pertes cumulées.

Au titre de l'exercice 2017, le résultat net de Wafa Investissement s'est établi à près de -0,03 Mdh, en légère amélioration par rapport au 31 décembre 2016.

	Données au 31.12.2015	Données au 31.12.2016	Données au 31.12.2017	Var. 17/16
Dénomination sociale	Wafa Investissement			
Siège social	163, avenue Hassan II - Casablanca			
Nombre de titres détenus	17 874 actions	17 874 actions	17 874 actions	-
Montant du capital social	1 787 400 Dh	1 787 400 Dh	1 787 400 Dh	-
% de capital détenu	100,00%	100,00%	100,00%	-
% des droits de vote	100,00%	100,00%	100,00%	-
Chiffre d'affaires	-	-	-	-
Résultat net	-0,7 Mdh	-0,05 Mdh	-0,03 Mdh	-
Situation nette	1 237 Kdh	1 187 Kdh	1 156 Kdh	-3%
Montant des dividendes perçus par Attijariwafa bank au titre de l'exercice	Néant	Néant	Néant	

Source : Attijariwafa bank – Données sociales

Attijari Invest

Attijari Invest, filiale d'Attijariwafa bank dédiée au Private Equity, a été créée en 2005 afin d'offrir aux investisseurs des instruments financiers à rentabilité élevée et au risque maîtrisé. Elle a pour mission le montage, la mise en place puis la gestion de fonds d'investissement. La structure a procédé, l'année de sa création, au lancement de deux fonds d'investissement, Agram Invest, d'une taille de 200 Mdh, dédié à l'agro-industrie et le fonds Igrane, d'une taille de 126 Mdh, destiné à la région Souss Massa Drâa.

Outre Agram Invest et Igrane, Attijari Invest gère trois autres fonds d'investissement. Il s'agit de Moroccan Infrastructure Fund, dédié aux secteurs d'infrastructure, H Partners-Morocco Hospitality Investment Fund, spécialisé dans l'immobilier touristique et enfin, Attijari Capital Développement qui investit dans des PME opérant dans différents secteurs, notamment les télécommunications et la presse.

Faits marquants 2015⁹⁴

L'activité d'Attijari Invest a été marquée en 2015 par :

- La structuration d'un fonds Family Office et l'amorce de la levée d'un Fonds Africain d'Efficacité Energétique (FAEE) dans le domaine de l'efficacité énergétique, une initiative récompensée du prix « Iberdrola Awards for International Energy Cooperation » dans la catégorie entreprise. Le montant d'investissements global relatif au deal flow constitué à fin décembre 2015 est évalué à plus de 600 Mdh et comprend une douzaine de projets opérants dans divers secteurs tels que l'industrie, les banques et l'hôtellerie.
- L'enrichissement de son portefeuille par deux nouvelles participations opérant l'une dans le domaine de la blanchisserie industrielle et l'autre dans le génie climatique et génie frigorifique.

Faits marquants 2016⁹⁵

- La structuration d'un Fonds Africain d'Efficacité Energétique, initiée en marge de la COP 22, tenue à Marrakech au mois de novembre dernier. Ce fonds aura pour vocation la création de modèles économiques innovants basés sur l'économie d'énergie.
- Renchérissment du portefeuille d'Attijari Invest par 2 nouvelles participations industrielles.

Faits marquants 2017⁹⁶

- En 2017, Attijari Invest a confirmé sa dynamique de développement et de création de valeur ajoutée, à travers les réalisations suivantes :
 - le renchérissment de son portefeuille par une nouvelle participation industrielle ;
 - le développement d'un Deal Flow important autour des PME-PMI à fort potentiel, opérant dans divers secteurs d'activité ;
 - le monitoring et le suivi d'une vingtaine de participations en portefeuille ;
 - et, la structuration d'un Fonds Africain d'Efficacité Energétique ayant pour vocation la création de modèles économiques innovants basés sur l'économie d'énergie.
- Sur le plan de la RSE, Attijari Invest a continué à mobiliser en 2017 ses ressources humaines, dans le cadre du programme Injaz Al Maghrib, à travers l'accompagnement des jeunes entrepreneurs et la sensibilisation à l'entrepreneuriat au sein même des collèges et lycées marocains.

⁹⁴ Source : Attijariwafa bank

⁹⁵ Source : Attijariwafa bank

⁹⁶ Source : Attijariwafa bank

A fin décembre 2017, Attijari Invest a réalisé un chiffre d'affaires de près de 15,8 Mdh, en quasi-stagnation par rapport à fin décembre 2016. Son résultat net a affiché une hausse de 6,8% pour s'établir à près de 4,7 Mdh à fin décembre 2017.

	Données au 31.12.2015	Données au 31.12.2016	Données au 31.12.2017	Var. 17/16
Dénomination sociale	Attijari Invest			
Siège social	416, rue Mustapha El Maani - Casablanca			
Nombre de titre détenus	50 000 actions	50 000 actions	50 000 actions	-
Montant du capital social	5 000 000 Dh	5 000 000 Dh	5 000 000 Dh	-
% de capital détenu	100,00%	100,00%	100,00%	-
% des droits de vote	100,00%	100,00%	100,00%	-
Chiffre d'affaires	15,9 Mdh	15,7 Mdh	15,8 Mdh	0,6%
Résultat net	3,7 Mdh	4,4 Mdh	4,7 Mdh	6,8%
Situation nette	67,6 Mdh	52,1 Mdh	56,8 Mdh	9,0%
Montant des dividendes perçus par Attijariwafa bank au titre de l'exercice*	Néant	20,0 Mdh**	Néant	-

Source : Attijariwafa bank – Données sociales - *Dividendes distribués en 2016 sur la base des réserves 2015

III.3. Relations entre Attijariwafa bank et ses filiales

Les principales conventions régissant les relations entre Attijariwafa bank et ses filiales se présentent de la manière suivante :

III.3.1. Conventions conclues au cours de l'exercice 2017

Conventions non préalablement autorisées par votre Conseil d'Administration

➤ Convention avec Attijariwafa bank Europe

Nature et objet de la convention :

Mise en place de deux contrats de gage-espèces alimentés par le compte ouvert, au nom d'Attijariwafa Bank, dans les livres d'Attijariwafa bank Europe.

Les montants respectifs des ces contrats sont de 30 000 000 EUR et de 30 000 000 USD avec le 30 juin 2017 comme date de prise d'effet. Ces contrats prendront fin à la plus tardive des deux dates suivantes : le 29 juin 2022 ou le terme échu des créances garanties.

Date de signature : 07/07/2017.

Modalités de rémunération : le mode de rémunération de la maison mère est basé sur le même principe que ceux des contrats existants, à savoir une rémunération mensuelle calculée aux conditions de marché sur la base d'un taux de référence égal au taux EURIBOR maturité un (1) mois, déterminé deux (2) jours ouvrés avant chaque période observée, auquel il sera ajouté tout éventuel coût de financement supporté par le constituant.

Produits comptabilisés au titre de l'exercice : 72,2 KEUR et 288,9 KUSD, soit respectivement 808,5 KMAD et 2 695,8 KMAD.

Produits encaissés au titre de l'exercice : 72,2 KEUR et 288,9 KUSD, soit respectivement 808,5 KMAD et 2 695,8 KMAD.

➤ Convention de services entre Attijariwafa bank et Bank Assafa

Nature et objet de la convention :

Cette convention a pour objet de formaliser les engagements entre les parties pour la fourniture de services par les entités d'Attijariwafa bank :

- Services et Traitements Groupe (STG)

- Logistique et Achats Groupe (LAG)
- Conformité Groupe (CG)
- Banque Digitale

Date de signature : 16/10/2017.

Modalités de rémunération : les modalités relatives aux conditions financières seront arrêtées ultérieurement par les parties et feront l'objet d'un avenant qui sera joint à la présente convention pour en faire partie intégrante.

Produits comptabilisés au titre de l'exercice : Néant.

Produits décaissés au titre de l'exercice : Néant.

➤ Dar Assafa : avenant au mandat d'Intermédiation en opération de banque

Objet de la convention :

Le présent avenant a pour objet principal le versement par Attijariwafa bank à Dar Assafaa d'une commission flat de 1000 dh HT pour chaque ouverture de compte bancaire.

Organismes concernés : Dar Assafaa et Attijariwafa bank.

Date de signature : 20 juin 2017.

Conditions de rémunération : l'avenant prend effet à partir de l'entrée en vigueur du mandat d'intermédiation en opération de banque.

Charges comptabilisées au titre de l'exercice : 2.587 KMAD.

Charges décaissées au titre de l'exercice : 1.824 KMAD.

➤ Wafacash : avenant à la convention de prestation de service : HissabBikhir

Objet de la convention :

Le présent avenant a pour objet principal d'étoffer l'offre produit au profit de détenteurs Hissab Bikhir par un produit assistance conçu par Wafa Ima.

Organismes concernés : Wafacash et Attijariwafa bank (Wafa Ima).

Date de signature et validité : le 24 avril 2017 avec date d'effet 1^{er} juillet 2016.

Conditions de rémunération : facturation trimestrielle. 60% de la commission versée par Wafa Ima à Attijariwafa bank

Charges comptabilisées au titre de l'exercice : 242 KMAD.

Charges décaissées au titre de l'exercice : 136 KMAD.

III.3.2. Conventions conclues au cours des exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

➤ Avenant à la convention sur les virements de masse entre Attijariwafa bank et sa filiale Wafasalaf

Nature et objet de l'avenant :

Il s'agit de l'avenant à la convention de prise en charge des virements de masse conclue en date du 18 mai 2012. Cet avenant - signé en date du 24 juin 2015 et approuvé par le Conseil du 23 février 2016- a pour objet principal de donner un mandat express et spécial à la banque pour l'exécution des virements automatiques de masse pour le compte des bénéficiaires domiciliés à la banque et chez les confrères.

Personnes concernées : Attijariwafa bank est l'actionnaire principal de Wafasalaf.

Produits comptabilisés au titre de l'exercice : Néant.

Montant encaissé au cours de l'exercice : Néant.

Durée : Cet avenant est fixé pour une durée d'une année, renouvelable par tacite reconduction d'année en année.

Modalités de rémunération : La banque percevra du donneur d'ordre une rémunération d'un montant de MAD 2 HT par virement traité, au même titre que la convention initiale.

➤ **Convention d'assistance technique entre le Groupe Attijariwafa bank et la Société Attijari Africa**

Nature et objet de la convention :

La présente convention a pour objet d'apporter à Attijari Africa l'appui technique de ses structures opérationnelles et fonctionnelles, en particulier en matière de :

- assistance à la définition de la Stratégie globale d'Attijari Africa ;
- assistance sur les plans du marketing stratégique et opérationnel ;
- assistance technique et conseil dans le domaine de la banque commerciale, des opérations de change, des produits de trésorerie, du financement de projets, etc ;
- conseil en matière de marchés financiers, y compris les instruments financiers innovants ;
- conseil en organisation, procédures comptables et informatiques et contrôle interne ;
- assistance au contrôle des engagements ;
- missions d'expertise, appréciation des engagements et leur contrôle, inspections et vérifications comptables ;
- stages du personnel ;
- détachement de personnel d'encadrement et d'assistance technique ;
- gestion et recrutement de personnel, notamment expatrié ;
- assistance en contentieux et questions juridiques ;
- missions d'Audit stratégique, financier et opérationnel ;
- représentation auprès des organismes nationaux et internationaux.

A cet effet, Attijariwafa Bank pourra faire appel aux services de ses filiales spécialisées.

La convention englobe outre les prestations d'assistance technique, les prestations logistiques assurées par le Groupe Attijariwafa Bank au profit d'Attijari Africa, notamment la mise à disposition de locaux et autres prestations logistiques.

Personnes concernées : Attijariwafa bank est l'actionnaire principal d'Attijari Africa ;

Produits comptabilisés au titre de l'exercice : 38.000 KMAD ;

Montant encaissé au courant de l'exercice : Néant ;

Date de conclusion : Cette convention conclue au cours de l'exercice 2013 n'avait pas produit d'effet. Celle-ci a commencé à courir à compter de l'exercice 2014 suite à son autorisation par le Conseil d'Administration du 21 mars 2014 ;

Durée : cette convention est fixée pour une durée d'une année, renouvelable par tacite reconduction d'année en année ;

Modalités de rémunération :

Assistance technique

	Unité d'œuvre	Prix unitaire (DH)
Fonction Risque de crédit		
Analyse et audit des engagements	Prix par dossier	3 000
Fonction Ressources Humaines		
Suivi des politiques RH	PF: prix par filiale/an	11 000
Gestion des expatriés	Prix par expatrié/an	7 000
Autres prestations	Prix en jours hommes	4 000

Source : Attijariwafa bank

Les tarifs des services définis dans la grille sont fixés pour une année donnée et sont révisables annuellement.

Prestations logistiques

	Loyer annuel	Forfait annuel
Mise à disposition des locaux	72 000	-
Tenue dans les domaines comptables, fiscales, juridiques, charges courantes	-	72 000

Source : Attijariwafa bank

Délai de paiement : les factures d'assistance technique sont semestrielles et payables dans un délai maximal de 60 jours.

➤ Convention de service entre le Groupe Attijariwafa bank et la Société ATTIJARI IT AFRICA

Nature et objet de la convention :

La présente convention de service a pour objet de formaliser l'engagement d'Attijariwafa bank de mettre à disposition d'ATTIJARI IT AFRICA les moyens nécessaires (ressources humaines, locaux, matériels, logiciels, réseau, logistique, ...) pour l'accomplissement de l'ensemble de ses activités telles que décrite dans son objet social, notamment la fourniture de services informatiques aux filiales africaines d'Attijariwafa bank à savoir : UGB, ABM, CDC, SIB, SCB, CBAO et BIM.

Attijariwafa bank s'engage à mettre à disposition d'Attijari IT Africa les locaux, moyens et ressources pour la fourniture des services suivants :

- Hébergement des plateformes Informatique
- Mise à disposition des plateformes de production et de backup
- Maintenance éditeurs
- Exploitation et supervision des applications (DELTA, CIA, ECM, LAB, SWIFT, Online Trade, Magix)
- Administration technique (Instances système et applications DELTA, CIA, ECM, LAB, SWIFT, Online Trade, Magix)
- Service Desk et support technique/fonctionnel

Personnes concernées : Attijariwafa bank et l'actionnaire principal d'Attijari IT Africa

Produits comptabilisés au titre de l'exercice : 38.000 KMAD.

Montant encaissé au courant de l'exercice : Néant.

Date de conclusion : Cette convention conclue au cours de l'exercice 2013 n'avait pas produit d'effet. Celle-ci a commencé à courir à compter de l'exercice 2014 suite à son autorisation par le Conseil d'Administration du 21 mars 2014.

Durée : cette convention est fixée pour une durée d'une année, renouvelable par tacite reconduction d'année en année.

Modalités de rémunération : la facturation est établie sur la base des services consommés et de prix unitaire et quantité par unité d'œuvre mesurant les prestations fournis par Attijariwafa bank.

Prestations logistiques

	Loyer annuel	Forfait annuel
Mise à disposition des locaux	72 000	-
Tenue dans les domaines comptables, fiscales, juridiques, charges courantes (TTC)	-	72 000

Source : Attijariwafa bank

Délai de paiement : les factures d'assistance technique sont semestrielles et payables dans un délai maximal de 90 jours.

➤ **Convention « non écrite » relative aux ouvertures de comptes entre Attijariwafa bank et sa filiale Wafa Immobilier**

Nature et objet de la convention :

La présente convention a pour objet de définir les modalités et conditions de rémunération de la filiale Wafa Immobilier dans le cadre des ouvertures de comptes lors de l'octroi d'un crédit pour les bénéficiaires non domiciliés.

Personnes concernées : Attijariwafa bank est l'actionnaire principal de Wafa Immobilier.

Charges comptabilisées au titre de l'exercice : KMAD 2.962.

Montant décaissé au courant de l'exercice : KMAD 2.492.

Date de conclusion : 1er octobre 2013.

Modalités de rémunération : Dans le cadre de cette convention, Wafa Immobilier perçoit une rémunération de MAD 1 000 par compte ouvert.

Délais de paiement : Selon la réglementation en vigueur.

➤ **Convention de recouvrement judiciaire des créances entre Attijariwafa bank et sa filiale Wafasalaf**

Nature et objet de la convention :

La présente convention a pour objet de définir les modalités et conditions dans lesquelles le prestataire s'engage irrévocablement envers la banque à mener à bien les missions qui lui seront confiées par ses soins, et ce dans les règles de l'art en vigueur dans son domaine d'activité.

A ce titre, le prestataire se voit confier dans le cadre des mandats visés à l'article 2 une mission de recouvrement judiciaire de créances dont le montant est inférieur à MAD 100.000.

Personnes concernées : Attijariwafa bank est l'actionnaire principal de Wafasalaf ;

Charges comptabilisées au titre de l'exercice : KMAD 121 ;

Montant décaissé au courant de l'exercice : KMAD 137 ;

Date de conclusion : 13 février 2014 ;

Modalités de rémunération : les honoraires d'intervention du prestataire sont fixés comme suit :

Honoraires forfaitaires	900 DH H.T. par dossier (quelque soit le montant de la créance)	
Frais de justice	Sur justificatifs	
Commissions sur recouvrement effectif des créances en souffrance	Jusqu'à DH : 50.000	8% H.T
	De DH 50.001 à DH 100.000	5% H.T

➤ **Convention de recouvrement à l'amiable des créances entre Attijariwafa bank et sa filiale Wafasalaf (créances inférieures à MAD 10 000)**

Nature et objet de la convention :

La présente convention a pour objet de définir les modalités et conditions dans lesquelles le prestataire s'engage irrévocablement envers la banque à mener à bien les missions qui lui seront confiées par ses soins, et ce dans les règles de l'art en vigueur dans son domaine d'activité.

A ce titre, le prestataire se voit confier dans le cadre des mandats visés à l'article 2 une mission de recouvrement à l'amiable de créances dont le montant est inférieur à MAD 10.000.

Personnes concernées : Attijariwafa bank est l'actionnaire principal de Wafasalaf.

Charges comptabilisées au titre de l'exercice : Néant.

Montant décaissé au courant de l'exercice : Néant.

Date de conclusion : 27 janvier 2014.

Durée : Cette convention est fixée pour une durée initiale de douze (12) mois, renouvelable par tacite reconduction, sauf résiliation à tout moment par l'une des parties, par lettre recommandée avec préavis d'un (1) mois.

Modalités de rémunération : Les honoraires d'intervention du prestataire sont fixés à 13% des montants recouvrés HT.

➤ **Convention cadre entre Attijariwafa bank et sa filiale Attijari Factoring Maroc**

Nature et objet de la convention :

La présente convention a pour objet de permettre au réseau de la Banque la commercialisation et la promotion auprès de sa clientèle des produits Factoring et Confirming d'Attijari Factoring Maroc.

Les champs couverts par la présente convention sont :

- appui commercial : cette convention a pour objet de permettre au réseau de la Banque la commercialisation et la promotion auprès de sa clientèle des produits factoring Confirming d'Attijari Factoring Maroc ;
- appui en matière de gestion du risque ;
- conseil et assistance juridique
 - L'assistance en matière de choix des avocats, ainsi que les conventions régissant la relation avec eux ;
 - L'assistance en matière de gestion des créances en souffrance : rééchelonnement, exonération des intérêts de retard, abandon d'intérêt et/ou du capital et cession des biens.

Produits concernées : Attijariwafa bank est l'actionnaire principal d'Attijari Factoring ;

Produits comptabilisés au titre de l'exercice : Néant.

Montant encaissé au courant de l'exercice : Néant.

Date de conclusion : 15 février avec date d'effet le 1er janvier 2012.

Durée : cette convention est fixée pour une durée d'une année, renouvelable par tacite reconduction d'année en année et prend effet du 1er janvier 2012.

Modalités de rémunération : cette convention fixe la rémunération d'Attijariwafa bank au titre de l'appui commercial à 0,03% flat de la production d'Attijari Factoring Maroc sur chaque facture financée et sur chaque créance confirmée ainsi que la rémunération de la contre-garantie bancaire conférée par Attijariwafa bank à Attijari Factoring Maroc, dans le cadre du coefficient des risques et du coefficient de solvabilité, à un taux de 0.10% l'an HT.

Délai de paiement : le versement de la commission à Attijariwafa bank sera effectué par Attijari Factoring Maroc semestriellement à termes échus.

➤ **Contrat de prestation de service BDI entre Attijariwafa bank et sa filiale Wafacash**

Nature et objet de la convention :

Ce contrat a pour objet de définir les conditions et les modalités d'accomplissement par WAFACASH de la prestation de service et d'assistance à la mise en place du système « CASH EXPRESS BDI » pour le compte de la Banque de Détail à l'International (BDI).

Les prestations fournies par le prestataire doivent être conformes aux demandes formulées par le client et portent essentiellement mais non limitativement sur :

- la mise à disposition de l'application CASH EXPRESS « Intégra », accessible à travers le réseau d'agence BDI ;
- l'assistance au démarrage et la formation sur le service offert par la solution « Intégra » ;

- le conseil en organisation, procédures opérationnelles et informatiques et contrôle interne liés à l'activité CASH EXPRESS ;
- la réalisation des projets de maintenance et d'évolution liés à l'évolution des services ;
- la coordination des politiques commerciales et de communications spécifiques au produit de transfert ;
- le conseil et l'assistance en matière de démarche commerciale et marketing ;
- le conseil et l'assistance en matière de communication et publicité.

Personnes concernées : Attijariwafa bank est l'actionnaire principal de Wafacash ;

Charges comptabilisées au titre de l'exercice : 6.385 KMAD.

Montant décaissé au courant de l'exercice : 5.321 KMAD.

Date de conclusion : 2 janvier 2012.

Durée : ce contrat entre en vigueur à partir du 1er janvier 2012 et continuera à produire ses effets pour une durée initiale d'une année, renouvelable par tacite reconduction.

Modalités de rémunération : en contrepartie des prestations fournies, Attijariwafa bank versera à Wafacash une redevance mensuelle de 500 000 MAD (cinq cents mille dirhams) hors taxes couvrant l'ensemble de la prestation.

Délai de paiement : les factures de Wafacash doivent être payées mensuellement au plus tard à 30 jours à compter de la date de la réception de la facture par Attijariwafa bank.

➤ **Contrat d'assistance stratégique clientèle LIB Hissab Bikhir entre Attijariwafa bank et sa filiale Wafacash**

Nature et objet de la convention :

Ce contrat a pour objet de définir les conditions et les modalités d'accomplissement par WAFACASH de la prestation d'assistance stratégique et marketing pour le compte d'Attijariwafa bank (le client) dans le domaine des activités du compte économique « LIB » (Low Income Banking) ou Hissab Bikhir.

Les prestations fournies par le prestataire doivent être conformes aux demandes formulées par le client et portent essentiellement mais non limitativement sur :

- l'élaboration du business plan de l'activité LIB et son suivi ;
- le diagnostic des produits et services liés au compte économique ;
- l'assistance à l'équipement du compte économique ;
- l'élaboration des campagnes de communication pour l'activité LIB ;
- la mise en place et le suivi de campagnes spécifiques de commercialisation des produits économiques ;
- plus généralement, toute prestation dont le savoir-faire en LIB/CASH du prestataire pourrait s'avérer utile ou nécessaire pour le client.

Personnes concernées : Attijariwafa bank est l'actionnaire principal de Wafacash.

Charges comptabilisées au titre de l'exercice : 31.924 KMAD.

Montant décaissé au courant de l'exercice : 29.264 KMAD.

Date de conclusion : 02 janvier 2012.

Durée : ce contrat entre en vigueur à partir du 1er janvier 2012 et continuera à produire ses effets pour une durée initiale d'une année, renouvelable par tacite reconduction.

Modalités de rémunération : en contrepartie des prestations fournies, Attijariwafa bank versera à Wafacash une redevance mensuelle de 2 500 000 MAD (Deux millions cinq cents mille dirhams) hors taxes couvrant l'ensemble de la prestation.

Délai de paiement : les factures de Wafacash doivent être payées mensuellement au plus tard à 30 jours à compter de la date de la réception de la facture par Attijariwafa bank.

➤ **Contrat de cession de devises entre Attijariwafa bank et sa filiale Wafacash**

Nature et objet de la convention :

Ce contrat a pour objet de définir les conditions et les modalités de la cession, par Wafacash (le fournisseur), des devises résultant de son activité de cash en provenance de l'international, à la salle des marchés de la banque.

Les produits fournis par le fournisseur sont :

- les devises reçues quotidiennement de WESTERN UNION ;
- les devises reçues quotidiennement de MONEY GRAM ;
- les devises reçues quotidiennement de RIA ;
- toutes les devises reçues des prestataires étrangers de l'activité de Transfert.

Personnes concernées : Attijariwafa bank est l'actionnaire principal de Wafacash

Modalités de rémunération : Wafacash facturera mensuellement une commission à Attijariwafa bank dont le montant est déterminé de la façon suivante :

$$\sqrt{\text{Montant (M)}} = \sum_j \text{MtCVDev}(j) * \text{MargeFour}$$

Avec :

- MtCVDev(j) : est la contrevaletur en dirhams des devises à céder le jour j par le fournisseur.
- MargeFour : est la marge du fournisseur.

La marge « MargeFour » est fixée d'un commun accord à 0.45% sur le flux quotidien reçu de l'étranger pour le premier mois. A la fin de chaque mois, les deux parties se revoient éventuellement pour définir, en fonction des évolutions du marché et des volumes, la nouvelle marge à appliquer.

Charges comptabilisées au titre de l'exercice : KMAD 52.441.

Montant décaissé au courant de l'exercice : KMAD 47.907.

Date de conclusion : 22 juin 2012.

Durée : Le présent contrat entre en vigueur à partir du 1er janvier 2012 et continuera à produire ses effets pour une durée initiale d'une année, renouvelable par tacite reconduction.

Délais de paiement : Les factures de Wafacash doivent être payées mensuellement au plus tard 30 jours à compter de la date de la réception de la facture par Attijariwafa bank.

➤ **Contrat de location aux filiales : Wafa Bourse**

Nature et objet du contrat :

Attijariwafa bank donne par la présente à titre de bail commercial à Wafa Bourse, qui accepte, une superficie d'environ 150 m2 situé au 8^{ème} étage de l'immeuble sis 163 Avenue Hassan II Casablanca.

Le présent bail est fait et accepté moyennant un loyer mensuel de MAD 20.650 TTC.

Personnes concernées : Attijariwafa bank est l'actionnaire principal de Wafa Bourse ;

Produits comptabilisés au titre de l'exercice : MAD 247.500 ;

Montant encaissé au cours de l'exercice : MAD 247.500 TTC ;

Date de conclusion : 1^{er} janvier 2008 ;

Durée : Une année renouvelable par tacite reconduction ;

Délais de paiement : Selon la réglementation en vigueur ;

➤ **Contrat de location aux filiales : Wafa Assurance**

Attijariwafa bank donne par la présente à titre de Bail Commercial à Wafa Assurance, qui accepte, une superficie d'environ 112 m2 situé au RDC de l'immeuble sis à Larache, 10 Avenue Mohammed V.

Le présent Bail est fait et accepté moyennant un loyer mensuel de 6 160 MAD

Personnes concernées : Attijariwafa bank est l'actionnaire principal de Wafa Bourse.

Produits comptabilisés au titre de l'exercice : Néant.

Montant encaissé au cours de l'exercice : Néant.

Date de conclusion : 1^{er} janvier 2008

Durée : une année renouvelable par tacite reconduction

Délais de paiement : selon la réglementation en vigueur

➤ **Convention de prestation de service Hissab Bikhir avec Wafacash**

Nature et objet de la convention :

Attijariwafa bank a décidé de lancer une offre bancaire à destination d'une clientèle non bancarisée et par le présent contrat de service, confie à Wafacash, ce que cette dernière accepte, le soin d'assurer les prestations qui s'articulent autour de :

- Ouverture d'un compte à vue dépourvu de toute facilité de trésorerie, mais permettant la réalisation des opérations suivantes : retraits, versements, réceptions de virements remboursement d'échéances de crédits et communication de relevés bancaires (uniquement en agence) ;
- Carte bancaire de retrait et paiement on-line ;
- Crédit à la consommation (Wafasalaf) ;
- Crédit immobilier (Wafa Immobilier) ;
- Produits de bancassurance (Wafa Assurance) ;
- Conditions financières pour la commercialisation et la promotion du produit Hissab Bikhir.

Personnes concernées : Attijariwafa bank est l'actionnaire principal de Wafacash.

Modalités de rémunération :

La rémunération de Wafacash dans le cadre de ce contrat de prestation de service est de :

- 60 MAD HT par ouverture de compte. Sont pris en compte uniquement les comptes ouverts pendant le trimestre et dont le CMC (cumul mouvements créditeurs) est >ou = à 100 MAD entre le jour de l'ouverture et la fin du trimestre donné ;
- 0,35% HT des flux entrants y compris ceux reçus par virement ;
- 0,45% HT des flux sortants via l'agence de Wafacash ou partenaire de Wafacash.

Charges comptabilisés au titre de l'exercice : 39.133 KMAD

Montant décaissé au cours de l'exercice : 19.324 KMAD

Date de conclusion : 02 mars 2009

Durée : deux années, renouvelables par tacite reconduction pour une même durée.

Délais de paiement : à périodicité trimestrielle, sur présentation des factures.

➤ **Convention-cadre de crédits sans recours entre Attijariwafa Bank et sa filiale Attijariwafa bank Europe**

Nature et objet de la convention :

Dans le cadre de cette convention, les prêts consentis par Attijariwafa bank Europe sont intégralement refinancés par Attijariwafa bank.

Cette convention limite le droit à remboursement d'Attijariwafa bank sur Attijariwafa bank Europe, au titre du refinancement se rapportant à un prêt donné, au seul montant des sommes effectivement perçues par Attijariwafa bank Europe de l'emprunteur (ou d'un tiers pour le compte d'un emprunteur, comme une caution ou un assureur-crédit garantissant en tout ou partie le prêt).

Elle implique un abandon de créance d'Attijariwafa bank au titre de son refinancement, à concurrence de la partie du prêt qui deviendrait définitivement irrécouvrable, après mise en jeu de toutes les garanties et mise en œuvre de tous les recours possibles contre l'emprunteur.

Cette convention ne s'applique qu'aux prêts et refinancements que les parties acceptent via la signature d'un document conforme.

Il est à signaler que cette convention a été complétée en 2010 par les articles suivants :

« 2.5 Pour les opérations Clients prenant la forme d'une ouverture de crédit, la Banque de Refinancement s'oblige à assurer sans délai, au profit du Bénéficiaire, le refinancement des tirages effectués par le client concerné et s'engage notamment, à cet effet, à verser au Bénéficiaire les sommes correspondantes à première demande de ce dernier, sans préjudice, à défaut d'un tel versement à bonne date, de la possibilité pour le Bénéficiaire, de compenser de plein droit le montant des sommes en cause avec celui de tous avoirs qu'il détiendrait pour le compte de la Banque de Refinancement et/ou de toute dette qu'il pourrait avoir à l'égard de cette dernière ».

« 2.6 Lorsqu' un refinancement donné a été soumis à la présente Convention, conformément à la clause 2.3, celui-ci demeurera couvert par la présente Convention, notamment la clause 3 (recours limité), jusqu'à son échéance, sauf décision contraire des Parties qui ne pourra toutefois recevoir d'effet que pour autant qu'elle ait été préalablement portée à la connaissance du Secrétariat Général de l'Autorité de Contrôle Prudentiel française et ait fait l'objet d'un accord de cette dernière ».

Personnes concernées : Attijariwafa bank est l'actionnaire principal d'Attijariwafa bank Europe.

Produits comptabilisés au titre de l'exercice : Néant.

Montant encaissé au cours de l'exercice : Néant.

➤ **Conventions de location de locaux**

Ces conventions prévoient la location de locaux et/ou bureaux aux sociétés suivantes :

Société	Nature	Localisation	Loyer HT facturé en 2017 (KMAD)	Loyer encaissé en 2017 (KMAD)
Attijari Finances Corp.	Ensemble de locaux à usage de bureaux	163, Avenue Hassan II, Casablanca	1 491	1 491
Attijari Factoring Maroc	Ensemble de locaux à usage de bureaux	60, rue d'Alger, Casablanca	26	26
Attijari Intermédiation	Appartement à usage de bureaux	163, Avenue Hassan II, Casablanca	1 491	1 491
Attijari Invest	Ensemble de locaux à usage de bureaux	163, Avenue Hassan II, Casablanca	808	808
CAPRI	Ensemble de locaux à usage de bureaux	163, Avenue Hassan II, Casablanca	181	-
Wafasalaf	Ensemble de locaux à usage de bureaux	5, Bd Abdelmoumen, Casablanca	1 489	1 489
Wafa Gestion	Ensemble de locaux à usage de bureaux	163, Avenue Hassan II, Casablanca	429	-
Wafa Immobilier	Ensemble de locaux à usage de bureaux	Casablanca	1 927	1 927
Wafa Cash	Locaux commerciaux	Maroc	1 213	1 213
Dar Assafaa	Local commercial	Immeuble Agéna	1056	1056
Dar Assafaa	Local commercial	Route de Sefrou, Fès	79	79
Dar Assafaa	Local commercial	Moulay Ismail, Marrakech	87	87
Dar Assafaa	Local commercial	Tanger Florence (My Abdelaziz)	66	66
Dar Assafaa	Local commercial	Rue de Marrakech-Agadir	112	112
Dar Assafaa	Local commercial	Rue Djeddah Rabat	79	79
Dar Assafaa	Local commercial	48, Bd du 9 avril-Palmier-Casablanca	79	79
Wafa LLD	Local commercial	Route cotière, KM 11,5, Zone industrielle, Ain Sebaa, Casablanca	480	480

Source : Attijariwafa bank

➤ **Mandat de gestion de l'activité de crédit-bail entre Attijariwafa bank et sa filiale Wafabail**

Nature et objet de la convention :

Dans le cadre de ce mandat, Wafabail procède à l'étude financière et technique des dossiers de crédit-bail et à l'évaluation et l'expertise de tous les projets de financement qui lui sont soumis par Attijariwafa bank, ainsi que tous les dossiers de crédit prospectés par Wafabail et qui sont financés par Attijariwafa bank.

Ce mandat ne confère aucun caractère exclusif au profit de Wafabail en matière de gestion de l'activité « crédit-bail » ni empêche Attijariwafa bank d'exercer cette activité concomitamment avec ce mandat.

Personnes concernées : Attijariwafa bank est l'actionnaire principal de Wafabail ;

Charges comptabilisées au titre de l'exercice : la commission qui doit être versée à Wafabail s'est élevée à 1.174 KMAD ;

Montant décaissé au titre de l'exercice : KMAD 750 ;

Modalités de rémunération : en contrepartie des prestations de services rendues, Wafabail perçoit une commission de gestion de 1% (HT) calculée sur la base des encours de crédit-bail débloqués par Attijariwafa bank et gérés par Wafabail ;

Date de conclusion : 1er juillet 2007 ;

Délais de paiement : selon la réglementation en vigueur.

➤ **Mandat de gestion des produits alternatifs entre Attijariwafa bank et sa filiale Wafabail**

Nature et objet de la convention :

Dans le cadre de ce mandat, Attijariwafa bank confie à Wafabail la gestion de l'activité issue des produits alternatifs, activité qu'elle peut exercer de par son objet social et son agrément.

Ce mandat ne confère aucun caractère exclusif au profit de Wafabail en matière de gestion de l'activité issue des produits alternatifs ni empêche Attijariwafa bank d'exercer cette activité concomitamment avec ce mandat ;

Personnes concernées : Attijariwafa bank est l'actionnaire principal de Wafabail ;

Charges comptabilisées au titre de l'exercice : Aucune opération liée à ce mandat n'a été réalisée en 2017 ;

Montant décaissé au titre de l'exercice : Néant

Modalités de rémunération : en contrepartie des prestations de services rendues, Wafabail perçoit une commission de gestion de 1,10% (HT) calculée sur la base des encours gérés par Wafabail ;

Date de conclusion : 2 octobre 2007.

➤ **Convention de commercialisation conclue entre Attijariwafa bank et sa filiale Wafabail**

Nature et objet de la convention :

Cette convention de commercialisation a pour objet la commercialisation et la promotion auprès de la clientèle d'Attijariwafa bank des produits de leasing de Wafabail ;

Personnes concernées : Attijariwafa bank est l'actionnaire principal de Wafabail ;

Produits comptabilisés au titre de l'exercice : 15.536 KMAD ;

Montant encaissé au titre de l'exercice : 9.019 KMAD ;

Date de conclusion : 18 novembre 2006.

Date de conclusion de l'avenant : 15 septembre 2008.

Modalités de rémunération : dans le cadre de cette convention, Attijariwafa bank perçoit une commission de 0.5% des affaires générées par la banque.

Délais de paiement : selon la réglementation en vigueur.

➤ **Conventions de gestion de l'activité crédit immobilier entre Attijariwafa bank et sa filiale Wafa Immobilier**

Personnes concernées : Attijariwafa bank est l'actionnaire principal de Wafa Immobilier ;

Charges comptabilisées au titre de l'exercice : KMAD 262.822 ;

Montant décaissé au titre de l'exercice : KMAD 219.932 ;

Modalités de rémunération : dans le cadre de cette convention de gestion, Wafa Immobilier perçoit les commissions de gestion suivantes :

- 0.4 % sur les encours de crédits immobiliers gérés ;
- 0.4 % sur la production des crédits immobiliers réalisés par le réseau Wafa Immobilier.

Délais de paiement : selon la réglementation en vigueur.

➤ **Conventions de gestion de l'activité crédit à la consommation entre Attijariwafa bank et sa filiale Wafasalaf**

Nature et objet de la convention :

Dans le cadre de cette convention de gestion, Wafasalaf perçoit les commissions de gestion pour compte relatives aux produits crédit express et revolving Mizane.

Personnes concernées : Attijariwafa bank est l'actionnaire principal de Wafasalaf ;

Date de conclusion : juin 2009 avec effet le 1er janvier 2009.

Modalités de rémunération : Les commissions de gestion Mizane sont calculées sur l'encours moyen global comme suit :

- 1,80 % de l'encours inférieur ou égal à MMAD 500 ;
- 1.60 % de l'encours supérieur à MMAD 500 et inférieur ou égal à MMAD 1.000 ;
- 1.40% de l'encours supérieur à MMAD 1.000 et inférieur ou égal à MMAD 1.500 ;
- 1,30 % de l'encours supérieur à MMAD 1.500 et inférieur ou égal à MMAD 2.500 ;
- 1,20 % de l'encours supérieur à MMAD 2.500 et inférieur ou égal à MMAD 4.000 ;
- 1.00 % de l'encours supérieur à MMAD 4.000.

Charges comptabilisées au titre de l'exercice : 93.254 KMAD.

Montant décaissé au titre de l'exercice : 65.254 KMAD

Délais de paiement : selon la réglementation en vigueur.

➤ **Mandats de commercialisation des produits alternatifs conclu entre Attijariwafa bank et sa filiale Dar Assafa**

Nature et objet de la convention :

Par le présent contrat, le Mandataire est habilité à réaliser, au nom et pour le compte du Mandant les actes et les opérations, suivantes qui constituent l'Offre « Hissab Assafa » et ce, dans les conditions et selon les procédures fixés par le Mandant :

- conclure des contrats d'ouverture de comptes dans les conditions décidées par le Mandant, étant entendu que lesdits comptes seront ouverts sur les livres d'Attijariwafa bank ;
- réceptionner, sans pouvoir en disposer, les fonds devant être portés au crédit des comptes précités ;
- prendre en charge les ordres et instructions de paiement émis par les clients « Hissab Assafa » sur leurs comptes ouverts sur les livres du Mandant, conformément aux dispositions prévues par le Mandant ;

- gérer les comptes des clients « Hissab Assafa » ouvert sur les livres du Mandant, conformément aux dispositions prévues par le Mandant ;
- commercialiser les cartes de retrait et de paiement dans les conditions décidées par le Mandant ;
- commercialiser les produits et services bancaires et para-bancaires des filiales du Mandant.

Personnes concernées : Attijariwafa bank est l'actionnaire principal de Dar Assafa ;

Modalités de rémunération :

Le mandat servira au Mandataire une commission sur la communication, distribution et gestion du produit « Hissab Assafa ». Cette commission est détaillée comme suit :

- de 0 à 500 millions de dhs : 1% H.T/l'an ;
- de 500 millions à 1 milliard de dhs : 0.75% H.T/l'an ;
- à partir de 1 milliard de dhs : 0.50% H.T/l'an.

La commission fera l'objet d'une facturation mensuelle sur la base du total des dépôts collectés arrêté à fin de mois.

Charges comptabilisées au titre de l'exercice : KMAD 1.096 KMAD ;

Montant décaissé au titre de l'exercice : KMAD 610 ;

Délais de paiement : selon la réglementation en vigueur ;

Date de conclusion de la convention : le 2 janvier 2011.

Durée : La convention est fixée pour une durée de deux années, renouvelable par tacite reconduction.

➤ **Avenant au mandat de gestion spécial entre Attijariwafa Bank et sa filiale Wafasalaf**

Nature et objet de l'avenant :

La présente convention a pour objet de modifier la rémunération du mandataire Wafasalaf, relative à la gestion de l'activité « Crédits à la consommation et crédits sociaux », et la transformer d'une rémunération calculée sur la base des encours gérés en un montant forfaitaire annuel.

Toutefois, toute demande d'évolution fonctionnelle majeure ultérieure à la prise d'effet dudit avenant et formulée par le mandant (Attijariwafa bank) au mandataire (Wafasalaf), donnera lieu à une refacturation sur la base d'un devis.

Personnes concernées : Attijariwafa bank est l'actionnaire principal de Wafasalaf ;

Charges comptabilisées au titre de l'exercice : 900 KMAD.

Montant décaissé au courant de l'exercice : néant.

Date de conclusion : 16 mai 2013 avec date d'effet le 1^{er} janvier 2013.

Durée : cette convention demeurera valable, sauf révocation par le Mandant (Attijariwafa Bank) selon la procédure prévue par le mandat de gestion initial.

Modalités de rémunération : cette convention fixe la rémunération annuelle de Wafasalaf à un montant de 900 KMAD (TTC).

Délais de paiement : le règlement de la facture à Wafasalaf sera effectué par Attijariwafa Bank dans un délai maximum d'un mois après la réception de la facture.

➤ **Convention entre Attijariwafa Bank et ses filiales Wafabail, Wafacash, Wafaimmobilier et Wafasalaf**

Nature et objet de la convention :

La présente convention porte sur l'assistance à maîtrise d'ouvrage par Attijariwafa Bank en vue d'accompagner les filiales Wafabail, Wafacash, Wafa Immobilier et Wafasalaf, dans le déploiement d'une solution SIRH (Maw@rid).

Le projet Maw@rid a pour objectifs de :

- accompagner les filiales dans l'approbation du nouveau SIRH et veiller à la bonne adéquation de celui-ci aux spécificités de chaque filiale ;
- appréhender les impacts organisationnels, liés à la mise en place du nouveau système d'information ;
- faire bénéficier les filiales du retour d'expérience du CHG en la matière ;
- capitaliser sur les best practices, les supports et outils mis en place par le CHG ;
- montée en compétence des équipes filiales par un encadrement et une assistance rapprochés.

Date de conclusion : mars 2013 avec date d'effet le 1er janvier 2013.

Personnes concernées : Attijariwafa bank est l'actionnaire principal de Wafabail, Wafacash, Wafa Immobilier et Wafasalaf ;

Durée : la mission commence lors du démarrage du projet et s'achève avec le déploiement de l'ensemble des modules prévus.

Modalités de rémunération : cette convention estime la charge par filiale pour l'année 2016 à 0 j/h. Le taux journalier est fixé à 5 KMAD.

Délai de paiement : le règlement des honoraires d'assistance à Attijariwafa bank sera effectué par chaque filiale le mois de janvier de l'année N+1 de l'exécution de l'assistance.

Produits comptabilisés et montants encaissés au titre de l'exercice : Néant.

IV. ACTIVITE

IV.1. Aperçu du secteur bancaire

IV.1.1. Cadre réglementaire

Les établissements bancaires sont placés sous le contrôle et la supervision de Bank Al-Maghrib et du Ministère des Finances. Ces deux institutions agissent sous la recommandation du Conseil National de la Monnaie et de l'Épargne et du Conseil des Établissements de Crédit.

Le secteur bancaire marocain a entamé, depuis 2006, un ensemble de réformes qui se sont traduites par une refonte de la loi bancaire, orientée vers la libéralisation et la modernisation du secteur (libéralisation des taux, déréglementation de l'activité bancaire, etc.). Dans ce cadre, la loi bancaire de 1967, révisée en 1993, a été remplacée par une nouvelle loi n°34-03 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés, promulguée par le Dahir 1-05-178 du 15 Moharrem 1427 (14 février 2006). Cette nouvelle loi vise l'élargissement des pouvoirs de Bank Al-Maghrib, lui conférant plus d'indépendance, renforçant sa réglementation et appuyant son rôle de supervision et de contrôle. Bank Al-Maghrib est désormais habilitée à octroyer ou à retirer les agréments, ou encore, à s'opposer à la nomination de personnes ne remplissant pas les conditions requises au sein des instances d'administration ou de direction des établissements de crédit.

De plus, la Banque Centrale a persévéré dans ses efforts visant le renforcement des dispositifs de surveillance proactive des risques bancaires. Ainsi, les vérifications sur place des établissements bancaires, assujettis depuis 2006, sont plus fréquentes et sont davantage axées sur les principales zones de risque. Elles ont porté, en particulier, sur la gestion du risque immobilier et sur les opérations de hors bilan.

Depuis 2007⁹⁷, les banques publiques sont assujetties au processus de redressement, au même titre que les banques privées, ainsi qu'au respect de l'ensemble des règles monétaires et prudentielles. Le cadre réglementaire s'est ainsi aligné sur les standards internationaux, notamment avec l'entrée en vigueur, en 2007, des dispositions de Bâle II et sur les normes comptables internationales (IFRS). Ces dernières sont entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2008.

Par ailleurs, depuis le déclenchement de la crise financière en 2008, suite à l'effondrement du marché américain des prêts hypothécaires à risque (*subprimes*), Bank Al-Maghrib s'efforce de renforcer son dispositif de veille et de surveillance prudentielle⁹⁸. En effet, la Banque Centrale a recommandé aux banques davantage d'exhaustivité et de fréquence des reportings sur les expositions aux crédits *subprimes*, directes ou indirectes soient-elles. En parallèle, Bank Al-Maghrib a invité le management des établissements bancaires à rehausser le niveau de vigilance et à faire preuve d'une plus grande implication dans la gestion des risques, notamment ceux liés aux activités à l'international.

En outre, Bank Al-Maghrib a procédé à l'actualisation de ses enquêtes sur les conditions d'octroi de crédits, en particulier celles portant sur l'évolution de l'endettement des ménages. Il en ressort que l'encours de la dette bancaire des ménages s'est élevé à 309 milliards de dirhams en 2016, en hausse de 4,2% contre 5,1% en 2015⁹⁹.

Sur le plan micro-prudentiel, Bank Al-Maghrib vise à renforcer les assises financières des établissements de crédit et, par suite, à permettre une meilleure gestion des opérations de croissance interne et externe. Ainsi, Bank Al-Maghrib a décidé en avril 2012 de relever à 9% le niveau minimum du Tier I et de rehausser à 12% le ratio de solvabilité. Cette mesure, entrée en vigueur à partir de fin juin 2013, vise à renforcer la résilience du système bancaire et à conforter sa position dans la perspective de la mise en oeuvre de l'une des composantes essentielles de la réforme de Bâle III, portant sur les fonds propres. Cette réforme portant sur la surveillance prudentielle, constitue le canal privilégié pour un dialogue structuré entre Bank Al-Maghrib et les établissements bancaires, sur des sujets tels que la qualité de l'évaluation interne et l'adéquation des fonds propres à leur profil de risque.

⁹⁷ Source : Rapport annuel de Bank Al-Maghrib sur le contrôle, l'activité et les résultats des établissements de crédit en 2007.

⁹⁸ Source : Rapport annuel de Bank Al-Maghrib sur le contrôle, l'activité et les résultats des établissements de crédit en 2008.

⁹⁹ Source : Rapport annuel de Bank Al-Maghrib sur la supervision bancaire en 2016.

Bank Al-Maghrib a également mis l'accent sur l'évaluation de la qualité des actifs des banques et de leurs pratiques de gouvernance et sur la surveillance de leurs activités transfrontalières.

Sur le plan macro-prudentiel, Bank Al-Maghrib a inscrit ses actions de supervision dans une perspective plus large de stabilité financière. En effet, la Banque Centrale réalise notamment des stress tests pour évaluer la résilience du système bancaire à différents chocs financiers.

Bank Al-Maghrib a mené, ces dernières années, plusieurs chantiers pour la mise en place d'un dispositif institutionnel et analytique de surveillance macro-prudentielle. En 2015, la nouvelle loi bancaire, référencée loi n°103-12 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés, a été publiée au bulletin officiel en date du 22 janvier. Cette loi renforce le cadre de supervision du système bancaire et permet l'émergence de nouveaux services et acteurs bancaires. Les travaux de réglementation ont ainsi porté cette année sur la préparation des circulaires d'application de cette loi.¹⁰⁰

Les principaux apports de la nouvelle loi bancaire ont porté sur les domaines suivants : l'élargissement du périmètre de la supervision bancaire ; l'introduction de dispositions régissant l'activité des banques participatives, exercée à travers une banque dédiée ou par une banque conventionnelle dans le cadre de fenêtres ; le renforcement des règles relatives à la gouvernance bancaire ; un nouveau dispositif de surveillance macro-prudentielle ; le renforcement du régime de résolution des crises bancaires à travers l'élargissement des instruments juridiques pour le traitement des difficultés d'établissements de crédit et l'introduction d'une procédure d'urgence si les circonstances le nécessitent et enfin le renforcement de la protection de la clientèle à travers l'élargissement des prérogatives de Bank Al-Maghrib en la matière et le renforcement du système de garantie des dépôts.

Au titre de l'année 2017, Bank Al-Maghrib a poursuivi son renforcement du dispositif réglementaire bancaire notamment en apportant des amendements aux exigences en fonds propres (coussins contra-cycliques), refonte de la classification des créances et nouvelles dispositions en matière de blanchiment d'argent.

De même, l'introduction d'un régime de change flexible a été lancée en janvier 2018. Ce régime est basé sur une bande horizontale (+/- 2,5%), à l'intérieur de laquelle le dirham peut fluctuer librement en fonction de l'offre et la demande sur le marché interbancaire des changes. Bank Al-Maghrib interviendra sur le marché uniquement si nécessaire afin de défendre l'intervalle ciblé.

Critères	Définition	Taux
Ratio de solvabilité (ou Ratio Cooke)	Rapport entre les fonds propres d'une banque et ses engagements pondérés en fonction des risques de signature	=> 12% ¹⁰¹
Coefficient minimum de liquidité	Rapport entre, d'une part, les éléments d'actif disponibles réalisables à court terme et les engagements par signature reçus et, d'autre part, les exigibilités à vue et à court terme et les engagements par signature donnés	=> 100%
Ratio de division des risques	Rapport entre, d'une part, le total des risques encourus sur un même bénéficiaire affecté d'un taux de pondération en fonction de leur degré de risque et, d'autre part, les fonds propres nets de la banque	= <20%
Réserve monétaire	Fonds que les banques sont tenues de disposer sous forme de comptes gelés auprès de BAM, à hauteur de 4% de leurs dépôts à vue.	= 4%
Classification des créances en souffrance et leur couverture par des provisions	Depuis le renforcement du régime de couverture par les provisions des créances en souffrance en décembre 2002, (sortie de la circulaire n°19/G/2002), les créances en souffrance sont réparties en 3 catégories selon leur degré de risque : créances pré-douteuses, douteuses et contentieuses. Les provisions doivent être constatées déduction faite des garanties détenues (sûretés, hypothèques) et des agios réservés, et ce, respectivement à hauteur d'un minimum de 20%, 50% et 100%	=> 20%, ou 50%, ou 100%

¹⁰⁰ Source : Rapport annuel de Bank Al-Maghrib sur la supervision bancaire en 2016.

¹⁰¹ Le ratio de solvabilité a été relevé à 12% à partir d'avril 2012.

IV.1.2. Activité du secteur bancaire¹⁰²

Au titre de l'exercice 2016, le secteur bancaire marocain comprend 83 établissements de crédits et organismes assimilés, dont 19 banques et 33 sociétés de financement.

L'actionnariat du système bancaire comprend une part prépondérante de l'actionnariat privé, soit 70%, constitué notamment de holdings de groupes privés marocains, de compagnies d'assurances, d'organismes de prévoyance sociale et de groupes bancaires étrangers.

A fin 2016, sept banques et sept sociétés de financement sont détenues majoritairement par des actionnaires étrangers d'origine française, espagnole, américaine et jordanienne. Douze établissements de crédit, dont six banques, étaient cotés en bourse à fin 2016, représentant plus de 35% de la capitalisation boursière.

La consolidation récente du secteur a mené à une forte concentration de ce dernier avec six grandes banques (Attijariwafa bank, BCP, BMCE bank, BMCI, SG, CDM) contrôlant 95,7% des crédits et 91,0% des dépôts, au 31 décembre 2017, du total des banques commerciales¹⁰³.

Au titre de l'année 2016, l'assise financière des banques a continué de se consolider, dégagant un ratio moyen de solvabilité de 14,2%, et un ratio de fonds propres de base de 11,5%, déterminés selon les règles de Bâle III, niveaux permettant aux banques de disposer ainsi de matelas de sécurité favorisant leur résilience. Ainsi, à partir de juillet 2015, les banques sont tenues de respecter un ratio minimum de liquidité de 60%, qui devrait augmenter progressivement de 10 points par an pour atteindre 100% en 2019.

Le secteur bancaire marocain a continué de faire preuve de résilience, en affichant des indicateurs d'activité et de rentabilité globalement satisfaisants. En effet, l'évolution de l'activité des banques a impacté différemment leurs emplois et ressources.

Le total-actif des neuf groupes bancaires s'est établi à 1.432 milliards de dirhams en progression de 5,4% en 2016, contre 5,1% en 2015. Cette évolution traduit, du côté des emplois, une hausse des prêts et créances sur la clientèle et une accélération des actifs financiers à la juste valeur par résultat et ceux disponibles à la vente. Au niveau des ressources, elle trouve son origine principalement dans la hausse des dettes envers la clientèle. Du côté des ressources, les dépôts collectés auprès de la clientèle continuent de constituer le poste le plus important avec une part de 67,9%, soit 0,8 point de moins que l'année précédente. Les dettes envers les établissements de crédit et les titres de créance émis ont vu leur part se contracter de 0,6 et 0,2 point pour s'établir respectivement à 9,4% et 3,5%.

Selon les indicateurs relevés par le Groupement Professionnel des Banques du Maroc, au niveau de la fonction de collecte de l'épargne, l'ensemble des ressources drainées par les banques commerciales (hors CIH, CAM) s'est établi à 801,8 Mrds Dh à fin 2016 et à 847,4 Mrds Dh à fin 2017 en progression de 3,1% en 2016 et de 5,7% en 2017.

Les comptes chèques et les dépôts à terme, qui représentent conjointement un encours de 472,7 Mrds Dh en 2016 et de 497,0 Mrds Dh en 2017 continuent de fournir la plus importante contribution aux ressources bancaires, représentant ainsi 58,7% des ressources collectées auprès de la clientèle en 2017.

¹⁰² Source : Rapport annuel de Bank Al-Maghrib sur la supervision bancaire en 2016.

¹⁰³ Source : GPBM.

Dépôts

L'activité bancaire se caractérise par une forte concentration. En effet, en 2017, six banques collectent plus de 91,0% du total des ressources des banques commerciales.

Ainsi, en 2017, les parts de marché en termes de ressources des six principaux acteurs bancaires sur le marché marocain, se présentent comme suit :

Parts de marché	AWB	BCP	BMCE	BMCI	CDM	SG	Cumul
Dettes envers les établissements de crédit	4,9%	38,8%	44,8%	2,6%	4,2%	3,6%	99,0%
Dépôts de la clientèle	28,0%	29,5%	16,3%	5,3%	5,0%	7,6%	91,9%
Titres de créances émis	13,9%	0,0%	29,9%	16,5%	5,0%	8,9%	74,3%
Total ressources	27,2%	28,1%	17,1%	5,8%	5,0%	7,7%	91,0%

Source : GPBM

Les quatre premières banques (Attijariwafa bank, BCP, BMCE, SG) collectent 80,2% des ressources du marché. Attijariwafa bank détient 27,2% du total des ressources des banques commerciales, derrière la BCP qui en détient 28,1%.

Crédits

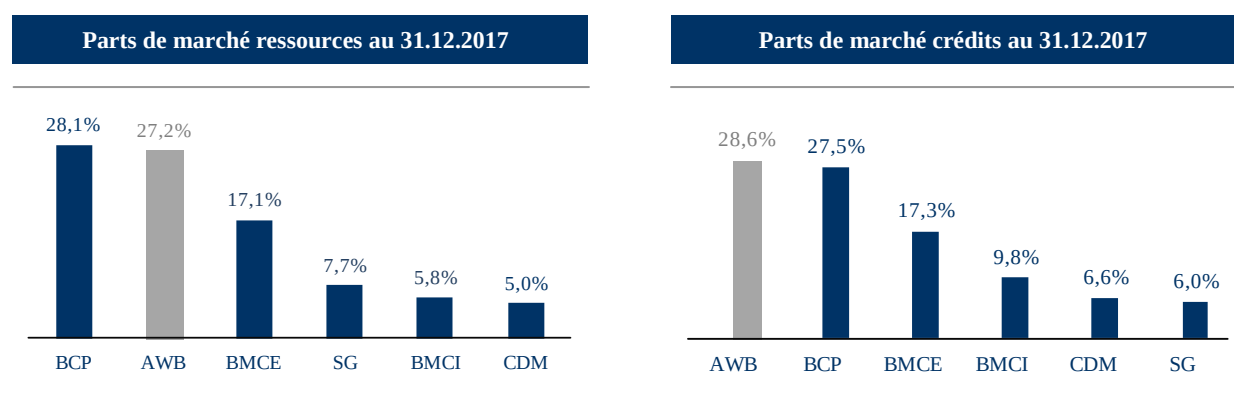
En 2017, les six plus grandes banques commerciales du pays distribuent plus de 95,7% du total des engagements des banques commerciales.

Le tableau ci-dessous présente les parts de marché, au niveau des crédits à l'économie, des six principaux acteurs sur le marché bancaire marocain au 31 décembre 2017 :

Parts de marché	AWB	BCP	BMCE	BMCI	CDM	SG	Cumul
Créances sur les sociétés de financement	39,6%	26,2%	13,6%	6,5%	4,5%	8,4%	98,8%
Créances sur la clientèle	27,7%	27,6%	17,6%	6,6%	6,1%	9,9%	95,5%
Total crédits	28,6%	27,5%	17,3%	6,6%	6,0%	9,8%	95,7%

Source : GPBM

Au 31 décembre 2017, Attijariwafa bank détient une part de marché de 28,6%, suivie de la BCP et de la BMCE, avec des parts de marché respectives de 27,5% et 17,3%. Cumulativement, la part de marché détenue par les quatre plus grandes banques commerciales du Royaume en matière de crédits (Attijariwafa bank, BCP, BMCE, SG) s'établit à 83,2%.



Source : GPBM - PDM calculée sur l'encours des banques commerciales

Engagements hors bilan

Au terme de l'exercice 2017, les six premières banques marocaines représentent 94,1% des engagements donnés par les banques commerciales.

Les parts de marché au niveau des engagements hors bilan des six principaux acteurs sur le marché bancaire marocain, au 31 décembre 2017, se présentent comme suit :

Parts de marché*	AWB	BCP	BMCE	BMCI	CDM	SG	Cumul
Total des engagements donnés	44,6%	19,0%	8,1%	8,6%	5,0%	8,8%	94,1%
Total des engagements reçus	26,2%	15,4%	22,9%	6,2%	3,4%	13,1%	87,3%

Source : GPBM - * Parts de marché calculées sur l'encours des banques commerciales

Pour les engagements donnés au terme de l'exercice 2017, le cumul des parts de marché des quatre plus grandes banques commerciales du pays en matière d'engagements donnés (Attijariwafa bank, BCP, BMCE et SG) s'élève à 80,5%.

Le cumul des parts de marché des quatre plus grandes banques commerciales du pays en matière d'engagements reçus (Attijariwafa bank, BCP, BMCE, SG) s'élève à 77,6% à fin 2017.

Attijariwafa bank occupe la première place en termes d'engagements reçus (part de marché de 26,2%), et en termes d'engagements donnés (part de marché de 44,6%).

IV.1.3.Évolution des ressources

Les dépôts de la clientèle des banques commerciales¹⁰⁴ ont évolué sur la période considérée comme suit :

	2015	2016	2017	Var. 16/15	Var. 17/16
Dettes envers les établissements de crédit ⁽¹⁾	5 134	3 561	4 346	-30,6%	22,0%
Dépôts de la clientèle	729 255	759 229	801 459	4,1%	5,6%
Comptes chèques*	309 057	335 112	362 536	8,4%	8,2%
Comptes courants*	117 167	120 036	126 697	2,4%	5,5%
Comptes d'épargne	123 323	130 077	136 599	5,5%	5,0%
Dépôts à terme	148 642	138 924	134 493	-6,5%	-3,2%
Autres dépôts et comptes créditeurs*	31 066	35 079	41 134	12,9%	17,3%
Titres de créances émis ⁽²⁾	43 061	38 995	41 623	-9,4%	6,7%
Total ressources	777 450	801 784	847 427	3,1%	5,7%

Mdh - Source : GPBM - * Dépôts non rémunérés

⁽¹⁾ Y compris les emprunts financiers extérieurs

⁽²⁾ Certificats de Dépôts+ emprunts obligataires émis+Autres titres de créances émis

Commentaires

▪ Evolution :

Revue analytique 2016 – 2017

Au titre de l'exercice 2017, les ressources collectées par les banques commerciales (hors CAM et CIH) s'élève à près de 847,4 Mrds Dh, affichant ainsi une hausse de 5,7% par rapport à l'exercice précédent. L'accroissement des dépôts de la clientèle (+42,2 Mrds Dh) demeure la principale raison de cette progression.

Revue analytique 2015 – 2016

Au terme de l'exercice 2016, l'ensemble des ressources collectées par les banques commerciales (hors CAM et CIH) s'est établi près de 801,6 Mrds Dh, soit une augmentation de 3,1% par rapport à fin 2015. Cette évolution résulte essentiellement de l'augmentation des dépôts de la clientèle, dont l'encours, à fin

¹⁰⁴ Banques commercial : Secteur bancaire hors CIH et CAM

2016, a progressé de 4,1% (+29,9 Mrds Dh) par rapport à fin décembre 2015. Les titres de créances émis ont reculé de 9,4% (-4,1 Mrds Dh) par rapport à fin décembre 2015.

Structure :

Revue analytique 2016 – 2017

Au 31 décembre 2017, la structure des ressources des banques reste dominée par la part des dépôts de la clientèle qui s'élève à 94,6%, contre 94,7% au 31 décembre 2016. La part des titres de créances émis a quant à elle est restée stable s'établissant à 4,9% du total des ressources au titre de l'exercice 2017.

Les comptes non rémunérés représentent la part prépondérante des dépôts de la clientèle, soit 62,6% à fin 2017 contre 61,1% au titre de l'exercice précédent. Ainsi, les comptes chèques ont enregistré une croissance de 8,2% (+27,4 Mrds Dh) au titre de l'année 2017, pour s'établir à près de 362,5 Mrds Dh. Enfin, les comptes courants ont augmenté de 5,5% (+6,7 Mrds Dh) par rapport à l'exercice précédent et s'établissent à 126,7 Mrds Dh à fin 2017.

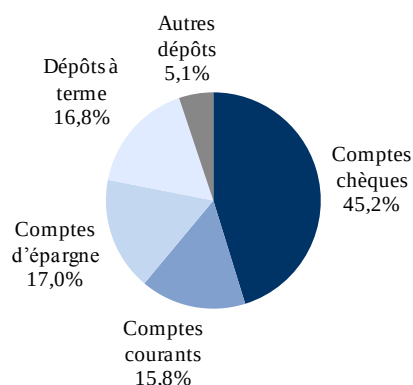
Revue analytique 2015 – 2016

Au terme de l'exercice 2016, la structure des ressources des banques reste dominée par la part des dépôts de la clientèle qui s'élève à 94,7%, contre 93,8% au 31 décembre 2015. La part des titres de créances émis a quant à elle baissé de 0,7 point, passant de 5,5% à 4,8% du total des ressources au titre de la même période.

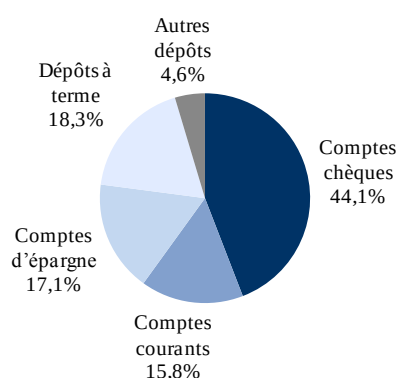
Les comptes non rémunérés représentent la part prépondérante des dépôts de la clientèle, ainsi, les comptes chèques ont enregistré une croissance de 8,0% (+24,8 Mrds Dh) au titre de l'exercice 2016, pour s'établir à près de 333,8 Mrds Dh. Enfin, les comptes courants ont connu une hausse de 2,5% par rapport à fin décembre 2015 et s'établissent à 120,1 Mrds Dh à fin 2016.

Les graphiques ci-après présentent la répartition des dépôts de la clientèle à fin 2017 et à fin 2016 :

Répartition des dépôts clientèle au 31.12.2017



Répartition des dépôts clientèle au 31.12.2016



Source : GPBM

IV.1.4.Évolution des crédits

Les crédits clientèle des banques commerciales (hors CAM et CIH) ont évolué comme suit sur la période considérée :

	2015	2016	2017	Var. 16/15	Var. 17/16
Créances sur les sociétés de financement	56 149	60 289	57 429	7,4%	-4,7%
Comptes ordinaires des sociétés de financement	5 254	3 180	3 044	-39,5%	-4,3%
Comptes et prêts de trésorerie à terme	9 386	13 583	12 504	44,7%	-7,9%
Prêts financiers	41 327	43 468	41 822	5,2%	-3,8%
Autres	182	59	59	-1,6%	-3,3%
Créances sur la clientèle	633 734	652 909	675 638	3,0%	3,5%
Crédits de trésorerie	152 761	147 833	137 045	-3,2%	-7,3%
Crédits à l'équipement	144 265	156 698	172 706	8,6%	10,2%
Crédits à la consommation	42 953	45 422	47 834	5,7%	5,3%
Crédits immobiliers	201 504	207 299	217 640	2,9%	5,0%
Autres crédits	41 990	41 980	46 641	0,0%	11,1%
Créances en souffrance brutes	50 260	53 677	53 772	6,8%	0,2%
Total Crédits	689 882	713 199	733 068	3,4%	2,8%

Mdh – Source : GPBM

Le taux de contentieux du secteur a évolué comme suit sur la période considérée :

	2015	2016	2017	Var. 16/15	Var. 17/16
Créances sur la clientèle	633 734	652 909	675 638	3,0%	3,5%
Créances en souffrance brutes	50 260	53 677	53 772	6,8%	0,2%
Taux de contentieux secteur*	7,9%	8,2%	8,0%	+0,3 pt	-0,3 pt

Source : GPBM. * Taux de contentieux du secteur = créances en souffrance brutes/créances clients

Revue analytique 2016 – 2017

Au 31 décembre 2017, les crédits à l'économie ont connu une augmentation de 2,8% pour s'établir à près de 733,1 Mrds Dh. Cette hausse est attribuable aux éléments conjugués suivants :

- les créances sur la clientèle ont enregistré une croissance de 3,5% à près de 675,6 Mrds Dh. Ce poste représente 92,2% du total des emplois à fin 2017 (contre 91,5% en 2016) ;
 - ✓ les créances sur la clientèle sont composées à 32,2% des crédits immobiliers et à 20,3% des crédits de trésorerie. L'encours de ces deux postes s'est établi respectivement à 137,0 Mrds Dh (-7,3%) et à près de 217,6 Mrds Dh (+5,0%) à fin décembre 2017 ;
 - ✓ les crédits à l'équipement et à la consommation contribuent à hauteur de 32,6% du total des créances sur la clientèle, ce qui représente un encours total de 220,5 Mrds Dh au 31 décembre 2017, en hausse de 9,1% par rapport au 31 décembre 2016 ;
- la hausse de 0,2% des créances en souffrance brutes à près de 53,8 Mrds Dh à fin 2017, contre 53,7 Mrds Dh en 2016. Par conséquent, le taux de contentieux est resté relativement stable pour s'établir à 8,0% au titre de l'année 2017, contre 8,2% à fin décembre 2016.

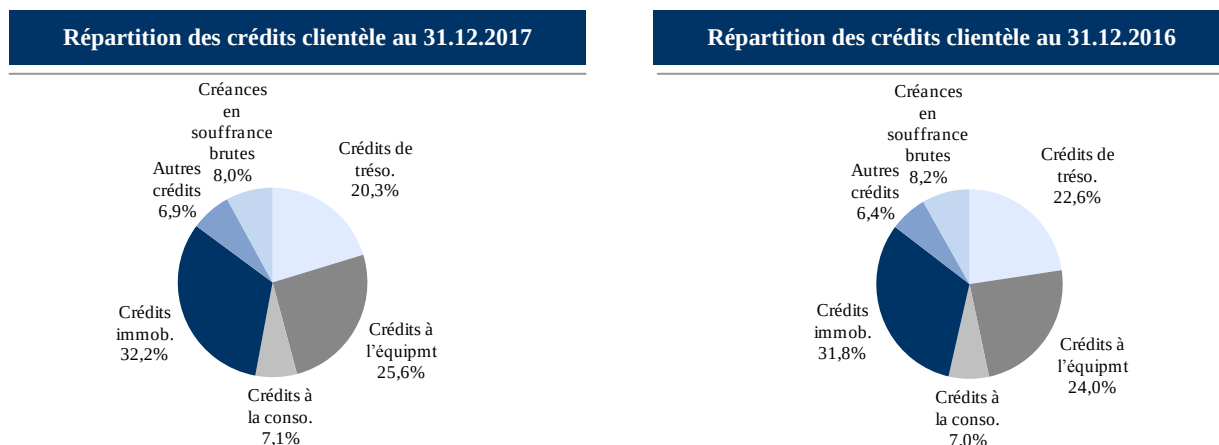
Revue analytique 2015 – 2016

Au titre de l'exercice 2016, le total des crédits à l'économie a affiché une progression de 3,4%, pour s'établir à près de 713,1 Mrds Dh. Cette amélioration est attribuable aux éléments suivants :

- les créances sur la clientèle se sont accrues de 3,0% au cours de l'exercice 2016 pour s'établir à près de 652,9 Mrds Dh, dont la structure se présente comme suit :
 - ✓ les créances sur la clientèle sont composées de 31,8% des crédits immobiliers et de 24,4% des crédits à l'équipement. L'encours de ces deux postes s'est établi respectivement à 207,3 Mrds Dh (+2,9%) et à près de 156,0 Mrds Dh (+8,6%) à fin décembre 2016 ;

- ✓ les crédits de trésorerie et à la consommation contribuent, cumulativement à 22,6% des créances sur la clientèle, ce qui représente un encours total de près de 147,8 Mrds Dh à fin 2016, en baisse de 3,2% par rapport au 31 décembre 2015 ;
- la hausse de 6,8% des créances en souffrance brutes à près de 53,7 Mrds Dh au titre de l'exercice 2016, contre 50,3 Mrds Dh à fin décembre 2015 ;
- au terme de l'exercice 2016, le taux de contentialité du secteur a poursuivi son augmentation, suite notamment à la hausse des créances en souffrance, pour atteindre 8,2% à fin 2016, soit une hausse de plus de 0,3 point par rapport à fin décembre 2015.

Les graphiques ci-après présentent la répartition des crédits à la clientèle à fin 2017 et à fin 2016 :



Source : GPBM.

IV.1.5.Évolution des opérations de hors bilan

Engagements donnés

Les engagements donnés des six principaux acteurs sur le marché bancaire marocain, au 31 décembre 2016 et 31 décembre 2017, se présentent comme suit :

■ Au 31 décembre 2016 :

	AWB	BCP	BMCE	BMCI	CDM	SG	Cumul
Engagements de financement donnés	18 288	36 346	10 738	6 976	4 729	4 766	81 843
Dont engagements de financement en faveur de la clientèle	18 288	34 657	10 296	6 975	4 729	4 766	79 712
Engagements de garantie donnés	55 935	23 499	13 801	13 140	8 393	17 066	131 834
Dont engagements de garantie d'ordre de la clientèle	39 954	13 128	8 977	6 012	3 673	12 591	84 335
Engagements donnés	74 223	59 845	24 539	20 116	13 122	21832	213 677

Mdh - Source : GPBM

■ Au 31 décembre 2017 :

	AWB	BCP	BMCE	BMCI	CDM	SG	Cumul
Engagements de financement donnés	55 245	28 181	7 404	8 365	4 955	4 955	109 106
Dont engagements de financement en faveur de la clientèle	50 671	26 013	6 934	8 365	4 955	4 955	101 893
Engagements de garantie donnés	62 324	21 960	13 862	14 166	8 253	18 106	138 672
Dont engagements de garantie d'ordre de la clientèle	46 334	13 539	9 118	6 337	3 694	12 969	91 991
Engagements donnés	117 570	50 141	21 266	22 531	13 208	23 061	247 777

Mdh - Source : GPBM

Au 31 décembre 2017, les engagements donnés des six principales banques commerciales se sont établis à 247,8 Mrds Dh, en hausse de 16,0% par rapport à fin décembre 2016. Cette hausse est essentiellement due à la hausse des engagements de financement donnés de 33,3%, pour atteindre 109,1 Mrds à fin décembre 2017 ;

Au terme de l'exercice 2017, les six premières banques marocaines représentent 94,1% des engagements de financement et de garantie donnés par les banques commerciales.

Engagements reçus

Les engagements reçus des six principales banques sur le marché bancaire marocain, au 31 décembre 2016 et 31 décembre 2017, se présentent comme suit :

▪ **Au 31 décembre 2016 :**

	AWB	BCP	BMCE	BHCI	CDM	SG	Cumul
Engagements de financement reçus	1 492	104	0	0	0	1 068	2 663
Dont engagements de financement reçus des établissements de crédit	1 492	104	0	0	0	1 068	2 663
Engagements de garantie reçus	21 543	16 923	10 280	4 136	2 870	7 783	63 533
Dont engagements de garantie reçus des établissements de crédit	21 271	16 160	9 952	4 136	2 870	6 380	60 769
Engagements reçus	23 034	17 027	10 280	4 136	2 870	8851	66 197

Mdh - Source : GPBM

▪ **Au 31 décembre 2017 :**

	AWB	BCP	BMCE	BHCI	CDM	SG	Cumul
Engagements de financement reçus	0	91	0	0	0	1 119	1 209
Dont engagements de financement reçus des établissements de crédit	0	91	0	0	0	1 119	1 209
Engagements de garantie reçus	20 390	11 874	17 845	4 864	2 674	9 048	66 694
Dont engagements de garantie reçus des établissements de crédit	20 009	10 716	17 168	4 864	2 674	7 038	62 469
Engagements reçus	20 390	11 964	17 845	4 864	2 674	10 167	67 904

Mdh - Source : GPBM

Au terme de l'exercice 2017, les engagements reçus par les six premières banques commerciales se sont établis à 67,9 Mrds Dh, en hausse de 2,6% par rapport à fin décembre 2016, en raison de la hausse des engagements de garantie reçus de 5,0% (+3,2 Mrds Dh) à près de 66,7 Mrds Dh.

Au 31 décembre 2017, les six premières banques marocaines représentent 87,3% des engagements de financement et de garantie reçus par les banques commerciales.

IV.1.6.Évolution des principaux indicateurs d'exploitation

L'évolution des principaux indicateurs d'exploitation des banques commerciales se présente comme suit, sur les trois derniers exercices :

	2015	2016	2017	Var. 16/15	Var. 17/16
Marge d'Intérêt	26 551	26 117	25 233	-1,6%	-3,4%
Résultat des op. de crédit-bail et de location	11	45	-71	>100,0%	<-100%
Marge sur commissions	5 406	5 718	5 990	5,8%	4,8%
Résultat des opérations de marché	6 129	7 042	6 240	14,9%	-11,4%
Produit net bancaire	39 086	40 298	38 690	3,1%	-4,0%
Charges générales d'exploitation	18 873	19 593	19 333	3,8%	-1,3%
Dotations nettes aux provisions pour créances en souffrance	-7 246	-4 167	-4 023	42,5%	3,4%
Résultat net	8 298	11 483	9 917	38,4%	-13,6%

Mdh - Source : GPBM – Banques commerciales (hors CAM et CIH)

Commentaires

- **PNB** : Au titre de l'exercice 2017, le PNB des banques commerciales est en baisse de 4,0%, et s'établit à 38,7 Mrds Dh, suite essentiellement à une baisse de 3,4% de la marge d'intérêt à 25,2 Mrds Dh.
- **Charges générales d'exploitation** : A fin décembre 2017, les charges générales d'exploitation sont en baisse de 1,3% pour s'établir à 19,3 Mrds Dh.
- **Provisions** : Au de l'exercice 2017, les dotations nettes aux provisions pour créances en souffrance sont en hausse de 3,4% pour atteindre 4,0 Mrds Dh.
- **Résultat net** : A fin 2017, le résultat net des banques commerciales est en baisse de 13,6%, et s'établit à 9,9 Mrds Dh.

IV.2. Activités d'Attijariwafa bank

En janvier 2012, Attijariwafa bank a mis en place une nouvelle organisation visant principalement à optimiser le modèle de développement du groupe, à améliorer ses pratiques managériales et à refondre son organisation.

Le groupe Attijariwafa bank est désormais structuré autour de deux pôles opérationnels correspondant aux principales activités du groupe. Des fonctions support viennent aussi consolider la nouvelle organisation de la banque.

Les deux pôles opérationnels d'Attijariwafa bank se présentent comme suit :

- pôle Banque de Détail, réunissant le Marché de l'Entreprise, le Marché des Particuliers et Professionnels, la Banque Privée et Attijariwafa bank Europe ;
- pôle Banque de Financement & Investissement, de Marchés des Capitaux et Filiales Financières, qui regroupe la « Banque de Financement et d'Investissement », la « Banque de marchés des Capitaux », la « Banque de Détail à l'International » et les « Sociétés de Financement Spécialisées ».

IV.2.1. Le pôle Banque de détail

Ce pôle, qui regroupe le Marché des Particuliers et des Professionnels, le Marché des Marocains Résidents à l'Etranger « MRE », le Marché de l'Entreprise (PME & TPE), la Banque Privée et la Banque Multicanal, représente un marché prioritaire pour la banque.

Marché des Particuliers et des Professionnels

Pour consolider son positionnement de leader et répondre aux orientations stratégiques décidées par Attijariwafa bank, le Marché des Particuliers et Professionnels a mis en place des moyens de développement et de croissance visant la conquête en s'appuyant sur une approche marketing différenciée par marchés cibles.

Cette approche est basée sur le lancement de produits innovants et la diversification des offres pour atteindre les objectifs stratégiques.

La gamme de produits dédiée à ce marché est très étoffée, ce qui permet de cerner les différents besoins de la clientèle dont l'exigence ne cesse de croître dans un marché de plus en plus concurrentiel.

L'essentiel de la mission du réseau du Marché des Particuliers et des Professionnels est d'assurer la vente de produits et services, développés et labellisés par Attijariwafa bank mais pouvant être gérés par d'autres entités du groupe, à savoir, Wafa Assurance, Wafasalaf, Wafa Immobilier, Wafa Gestion, Wafa Bourse, Wafabail.

L'organisation commerciale des agences du Marché des Particuliers et des Professionnels est caractérisée par la segmentation du portefeuille client selon plusieurs critères tels que la nature d'activité (par catégorie socioprofessionnelle), le montant de l'épargne, les mouvements du compte, etc. Ainsi, chaque segment de clients, « grand public » ou « privé », est regroupé au sein d'un portefeuille homogène.

La banque a également mis en place des modèles économiques complémentaires pour le développement du réseau, permettant ainsi à d'autres franges de la population d'accéder aux services bancaires et financiers :

- la banque économique : lancement d'une offre bancaire (Hissab Bikhir) adapté aux clients à revenu modeste ;
- la banque alternative : lancement d'une filiale Dar Assafaa proposant une offre complète de produits de dépôts, d'épargne et de financement, en ligne avec les pratiques internationales en matière de finance alternative.

Principaux indicateurs de la Banque des Particuliers et Professionnels¹⁰⁵

Au 31 décembre 2017, les principaux indicateurs de la « Banque des Particuliers et Professionnels » se présentent comme suit :

- nombre d'agences : 1 123 (-0,4% vs fin 2016) ;
- nombre de clients : 2 742 541 (+12,1% vs fin 2016) ;
- crédits distribués : 49,8 Mrds (+3,3% vs fin 2016) ;
- dépôts de la clientèle : 71,8 Mrds Dh (+6,1% vs fin 2016) ;
- part de la Banque des Particuliers et Professionnels dans les dépôts de la banque : 32%.

Marché des Marocains Résidents à l'Etranger

Plaçant le marché des Marocains Résident à l'Etranger au cœur de sa stratégie de développement, Attijariwafa bank, qui se positionne comme un acteur de référence en matière d'« Immigrant Banking », a construit un modèle économique lui permettant de servir et d'accompagner le client dans ses pays d'origine et de résidence. Les principales composantes du dispositif se déclinent comme suit :

- une présence dans 8 pays Européens (France, Allemagne, Belgique, Pays-Bas, Italie, Angleterre, Espagne et Suisse) à travers des filiales disposant de licences bancaires (hors Angleterre) et un réseau de 64 agences (Attijariwafa bank Europe et ses succursales) ;
- un réseau de partenaires permettant aux clients d'Attijariwafa bank d'accéder à des réseaux de distribution dans les pays de non-présence du Groupe ;
- des réseaux de distribution dans les pays d'origine, animés de manière spécifique ;
- une double offre de produits et services bancaires couvrant l'ensemble des besoins du client dans les pays de résidence et d'origine ;
- des organisations dédiées au niveau des filiales en Europe et en Afrique, assurant le pilotage du marché, l'animation des réseaux, le marketing stratégique et opérationnel.

Tirant profit de la réussite de son modèle avec les ressortissants marocains résidents en Europe, Attijariwafa bank Europe se déploie activement pour devenir l'interlocuteur et le partenaire privilégié auprès des tunisiens, des sénégalais, des ivoiriens et des maliens en Europe.

Principaux indicateurs de la Banque des Marocains Résidents à l'Etranger¹⁰⁶

Au 31 décembre 2017, les principaux indicateurs de la « Banque des Marocains Résidents à l'Etranger » se présentent comme suit :

- dépôts de la clientèle MRE : 46,8 Mrds Dh (+5,9% vs fin 2016) ;
- nombre de réseaux en Europe : 64 (-5,9% vs fin 2016) ;
- nombre de comptes MRE (clients) : 745 634 (+3,6% vs fin 2016).

Marché de l'Entreprise

Le marché de l'Entreprise est organisé autour de deux segments de clientèles distincts : la Petite et Moyenne Entreprise (PME) et la Très Petite Entreprise (TPE). Cette segmentation est le résultat d'une stratégie d'accompagnement spécifique de cette clientèle (TPME) dans son développement à travers un dispositif dédié construit autour de trois leviers principaux :

- **une offre de produits et services dédiée** : Attijariwafa bank a placé l'innovation au centre de sa démarche en direction des TPME dans l'objectif de répondre de manière spécifique à leur attentes :
 - ✓ une offre de banque au quotidien construite autour d'une gamme riche et adaptée de solutions ;
 - ✓ une gamme d'assurance déployée en synergie avec la filiale du Groupe en assurance, qui permet aux TPME de couvrir à la fois leur activité professionnelle et personnelle ;

¹⁰⁵ Source : Attijariwafa bank

¹⁰⁶ Source : Attijariwafa bank

- ✓ une politique de crédit soutenue et maîtrisée, appuyée par une bonne connaissance des clients et du tissu économique, mais également par la mise sur le marché de solutions de financement spécifiques taillées pour répondre aux réalités des TPME.
- **une gouvernance de proximité** : Conscient que la régionalisation est un levier fondamental pour contribuer à l'essor économique et social du royaume, le Groupe Attijariwafa bank a opté pour une organisation régionale afin de mettre à la disposition de ses clients des interlocuteurs qui les accompagnent sur le plan local. Ainsi, en appui à un réseau de plus de 1000 agences, Attijariwafa bank a mis sur pied des réseaux dédiés aux TPME :
 - ✓ des Centres d'Affaires PME : au nombre de 28, ces Centres d'Affaires et succursales entreprises sont devenus des centres d'expertise capables de répondre aux besoins complexes des PME. Ils sont soutenus en central par des équipes dédiées, chargées d'animer ce segment et les accompagner dans leur développement, notamment à l'international ;
 - ✓ des Centres TPE dédiés à la Très Petite Entreprise ont été mis en place en vue de leur apporter l'expertise nécessaire pour accompagner leur développement, en particulier à travers le financement.
- **un accompagnement citoyen** :
 - ✓ un accompagnement actif des programmes de l'Etat : Attijariwafa bank est impliquée et contribue à la quasi-totalité des programmes menés par le gouvernement pour soutenir le tissu productif du Royaume ;
 - ✓ une présence structurée sur le terrain : Attijariwafa bank a privilégié l'approche directe vis-à-vis des TPME par l'instauration d'un système de relais pour favoriser la sensibilisation et l'information des populations cibles. Cette démarche est matérialisée par la signature de plusieurs conventions avec les différents acteurs dans les régions (chambres de commerce et d'artisanat, fédérations, centres régionaux d'investissement...), pour aller à la rencontre des TPME dans chaque localité.

Principaux indicateurs de la Banque de l'Entreprise¹⁰⁷

Au 31 décembre 2017, les principaux indicateurs de la banque de l'entreprise se présentent comme suit :

- engagements PME et TPE : 64,0 Mrds Dh (+6,0% vs fin 2016) ;
- nombre de clients PME et TPE : 861 260 ; (+8,0% vs fin 2016) ;
- nombre de centres d'affaires : 28 ;
- nombre de succursales entreprises : 13.

La Banque Privée

Attijariwafa bank a développé un savoir-faire en matière de banque privée et a adapté en permanence sa stratégie et son modèle organisationnel de manière à se conformer aux meilleures pratiques internationales en la matière. Le modèle économique est construit autour des éléments suivants :

- une équipe commerciale dédiée de « Private Bankers » et de « Conseillers Financiers » spécialisés dans le métier de la banque privée ;
- une prise en charge de la clientèle dans des espaces privés dédiés à ce segment de clientèle ;
- une offre de produits et services adaptés :
 - ✓ produits de placement diversifiés permettant d'investir dans différentes classes d'actifs et instruments (OPCVM, Certificats de dépôts actions, plans d'épargne, fonds indiciels) ;
 - ✓ conseil en gestion de patrimoine et en investissement ;
 - ✓ conseil juridique et fiscal.

La Banque Privée a vu son organisation refondue et optimisée courant l'année 2013. En effet, pour capitaliser sur ses acquis et mieux cerner les besoins et les attentes de la clientèle, la structure commerciale de la Banque Privée a été réorganisée en quatre principaux segments : Family Office,

¹⁰⁷ Source : Attijariwafa bank

Privé, Patrimonial et Banque personnelle. Une nouvelle fonction transverse de «Non-résidents» a par ailleurs été créée. Les solutions patrimoniales proposées aux clients sont planifiées et mises en œuvre avec l'appui technique et l'expertise de l'équipe ingénierie patrimoniale.

Appuyée par les entités supports destinées à améliorer l'efficacité commerciale et opérationnelle, la nouvelle organisation de la Banque Privée assure la couverture régionale de l'ensemble du territoire.

La Banque Multicanal

Attijariwafa bank veille au développement des différents canaux alternatifs de distribution à travers la Banque Multicanal. Celle-ci met à disposition des clients toute une gamme de services à travers le canal téléphonique, Internet, les SMS et les Guichets Automatiques Bancaires.

Au 31 décembre 2017, la banque dispose de 1 306 guichets automatiques dont 61 mis en place depuis la fin de l'exercice 2016.

IV.2.2. Le pôle Banque de Financement & d'Investissement, de Marchés des Capitaux et Filiales Financières

Ce pôle regroupe la Banque de Financement & d'Investissement, la Banque de Marchés des Capitaux, les Sociétés de Financement Spécialisée, la Banque de Détail à l'International et la Banque transactionnelle Groupe.

Banque de Financement & d'Investissement

La Banque de Financement et d'Investissement opère sur le segment des grandes entreprises et participe activement au financement de l'économie et des grands projets d'infrastructures. Elle assure la coordination et le pilotage de la relation globale du Groupe avec les grandes entreprises. Elle regroupe les activités relatives à la Grande Entreprise, au financement de projets, à la banque d'affaires, au capital investissement et à la gestion de l'immobilier hors exploitation du groupe Attijariwafa bank.

L'objectif est de développer les synergies au service de la clientèle, tout en capitalisant sur l'évolution que connaissent les marchés financiers au Maroc. Cette réorganisation se veut également un moyen de placer le Groupe en tant qu'acteur de référence tant en matière de financement que d'accompagnement des Corporates multinationaux grâce à la création et la pérennisation d'une offre régionale intégrée.

La Banque de Financement est organisée autour des entités suivantes :

- entité « Grandes Entreprises » structurée autour de 11 secteurs d'activité économique ;
- entité « Financement de l'investissement » : acteur de référence dans le domaine du financement structuré au Maroc, l'entité Financement de Projets accompagne les grands projets d'investissement initiés par les entreprises publiques, les grandes entreprises privées et les groupes internationaux opérant au Maroc, dans les secteurs moteurs de l'économie nationale : énergie, infrastructures, utilités, télécoms, offshoring, industrie, tourisme et immobilier. L'entité compte également à son actif des opérations financières d'envergure portant sur la restructuration de dette, le financement de prises de participation, le transfert de passifs sociaux, etc. Véritable centre d'expertise et de conseil en matière d'ingénierie et de structuration de financements, cette entité offre des solutions de financement sur mesure, adaptées aux spécificités techniques, financières et juridiques de chaque projet, en privilégiant des relations de partenariat avec les opérateurs économiques.

La Banque d'Investissement, qui regroupe les activités de financement et de conseil, est organisée autour de :

Offre Produits		
Banque d'Investissement	Corporate Finance	Conseil en fusion-acquisition, origination de dette privée, introduction en bourse, activités de marché primaire Actions (Attijari Finances Corp.).
	Capital Investissement	Participation en capital risque, gestion de fonds d'investissement, conseil en restructuration et mise à niveau.
	Gestion d'actifs	SICAV et FCP (Wafa Gestion)

Principaux indicateurs de la Banque de Financement et d'Investissement¹⁰⁸

Les principaux indicateurs de la Banque de Financement et d'Investissement se présentent comme suit :

- indicateurs de l'activité de la Banque de Financement au 31 décembre 2017 :
 - ✓ engagements Grandes Entreprises : 113,7 Mrds Dh (+0,6% vs fin 2016) ;
 - ✓ nombre de clients Grandes Entreprises : 1 701 (+1,1% vs fin 2016) ;
- indicateurs de l'activité Corporate Finance au 31 décembre 2017 :
 - ✓ volume de transactions émission d'actions : 1 096,3 Mdh (-92,5% vs fin 2016) ;
 - ✓ volume de transactions dette privée : 14,15 Mrds Dh (>100% vs fin 2016) ;
 - ✓ volume de transactions opérations stratégiques : N/C.
- indicateurs de l'activité gestion d'actifs au 31 décembre 2017 :
 - ✓ encours d'actifs sous gestion : 105,1 Mrds Dh (+3,2% vs fin 2016) ;
 - ✓ part de marché : 26,3% (-0,9 pt vs fin 2016).

¹⁰⁸ Source : Attijariwafa bank

Banque de Marchés des Capitaux

La Banque de Marchés des Capitaux, qui regroupe les activités de marché, se présente comme suit :

Offre Produits	
Banque de Marchés des Capitaux	Intermédiation boursière
	Investissement en actions (Attijari Intermédiation).
	Marché des capitaux (Salle des Marchés) - Produits de taux et de change, dérivés de change et matières premières, structuration financière. - Produits de financement et d'investissement : crédits spots, financements en devises, placements dans des opérations de pension, acquisition sur le marché primaire et secondaire, commercialisation de Bons du Trésor et de titres de créances.
	Custody
	Interface commerciale des investisseurs pour l'ensemble des services titres.

Principaux indicateurs de la Banque de Marchés des Capitaux¹⁰⁹

Au 31 décembre 2017, les principaux indicateurs de la « Banque de marchés des Capitaux » se présentent comme suit :

- indicateurs de l'activité intermédiation boursière :
 - ✓ volume de transactions sur le marché central : 17,9 Mrds Dh (+13,3% vs fin 2016) ;
 - ✓ part de marché sur le marché central : 22,7% (-1,9 pt vs fin 2016) ;
 - ✓ volume de transactions sur le marché global: 29,9 Mrds Dh (-48,0% vs fin 2016) et une part de marché de 21,5% (-18,3 pts vs fin 2016).
- indicateurs de l'activité salle des marchés :
 - ✓ volume global de change traité : 753 Mrds Dh (+4,0% vs fin 2016).
- indicateurs de l'activité Custody :
 - ✓ volume des titres en conservation : 528 Mrds Dh (-5,9% vs fin 2016) ;
 - ✓ part de marché : 34% (-1,0 pt vs fin 2016).

Sociétés de Financement Spécialisées

Cette entité supervise les filiales spécialisées de Attijariwafa bank et regroupe ce qui suit :

Offre Produits	
Services Financiers Spécialisés	Crédit à la consommation (Wafasalaf) Financement immobilier (Wafa Immobilier) Transfert d'argent (Wafa Cash) Location longue durée (Wafa LLD) Leasing (Wafabail) Factoring (Attijari Factoring)

Le Groupe Attijariwafa bank dispose d'une offre para-bancaire complète via ses filiales spécialisées (crédit à la consommation, crédit immobilier acquéreur et crédit-bail). Elles constituent un relais de croissance significatif dans le développement du Groupe.

¹⁰⁹ Source : Attijariwafa bank

Principaux indicateurs des filiales financières

Au 31 décembre 2017, les principaux indicateurs des filiales financières se présentent comme suit :

Wafasalaf	Wafa Immobilier	Wafa Cash	Wafa LLD	Wafabail	Attijari Factoring
Effectif : 828	Effectif: 389	Effectif: 754	Effectif: 69	Effectif: 114	Effectif: 41
44 agences propres	57 agences	1 783 agences	5 413 véhicules gérés	Encours: 12,1 Mrds Dh	Encours financement: 2 318 Mdh
Encours global: 29,6 Mrds Dh	Encours global: 58,5 Mrds Dh	Volume cash: 67,8 Mrds Dh			

Source : Attijariwafa bank

Banque De Détail à l'International

Ce domaine regroupe :

	Filiales
Banque De Détail à l'international	Attijariwafa bank Egypt Attijari bank Tunisie CBAO Groupe Attijariwafa bank La Banque Internationale pour le Mali Union Gabonaise de Banques Crédit du Congo Crédit du Sénégal Société Ivoirienne de Banque Attijari bank Mauritanie SCB Cameroun Banque Internationale pour l'Afrique au Togo Attijari

En relation avec l'entité Stratégie & Développement et Attijari Finances Corp., la BDI contribue activement à la mise en œuvre de la stratégie de développement du Groupe, en initiant des opérations de prospection des opportunités d'implantation et de développement de marchés cibles.

Veillant à l'harmonisation globale des Process adoptés, la BDI a déployé un modèle d'organisation et de gouvernance conforme aux pratiques et valeurs d'Attijariwafa bank. Grâce au soutien du groupe et aux nombreuses synergies, la BDI veille par ailleurs au développement de l'ensemble des métiers de la banque et des activités para-bancaires. Organisée autour de trois entités, à savoir, Développement, Tutelle & Animation et Support & Moyens, la BDI s'est dotée d'équipes projets pluridisciplinaires pour la mise en oeuvre et la réussite des nouveaux chantiers.

Principaux indicateurs d'Attijariwafa bank Egypt à fin décembre 2017¹¹⁰

Au titre de l'exercice 2017, les principaux indicateurs d'Attijariwafa bank Egypt se présentent comme suit :

- nombre de clients : 132 485 (-2,1% vs fin 2016) ;
- nombre d'agences et bureaux : 56 (+0% vs fin 2016) ;
- crédits distribués (nets) : 6 144 Mdh (+31,0% vs fin 2016) ;
- dépôts des clients : 11 427 Mdh (+16,9% vs fin 2016).

Principaux indicateurs d'Attijari bank Tunisie à fin décembre 2017¹¹¹

Au titre de l'exercice 2017, les principaux indicateurs d'Attijari bank Tunisie se présentent comme suit :

- nombre de clients : 849 994 (+4,4% vs fin 2016) ;
- nombre d'agences et bureaux : 207 (+2,0% vs fin 2016) ;
- crédits distribués (nets) : 19 890 Mdh (+16,8% vs fin 2016) ;
- dépôts des clients : 22 833 Mdh (-4,5% vs fin 2016).

¹¹⁰ Source : Attijariwafa bank

¹¹¹ Source : Attijariwafa bank

Principaux indicateurs de CBAO Groupe Attijariwafa bank à fin décembre 2017

Au titre de l'exercice 2017, les principaux indicateurs de CBAO Groupe Attijariwafa bank se présentent comme suit :

- nombre de clients : 303 351 (+9,6% vs fin 2016) ;
- nombre d'agences et bureaux* : 99¹¹² (+0,0% vs fin 2016) ;
- crédits distribués (nets) : 10 142 Mdh (+8,0% vs fin 2016) ;
- dépôts des clients : 12 046 Mdh (+6,5% vs fin 2016).

Principaux indicateurs du Crédit du Sénégal à fin décembre 2017¹¹³

Au titre de l'exercice 2017, les principaux indicateurs du Crédit du Sénégal se présentent comme suit :

- nombre de clients : 17 831 (+2,0% vs fin 2016) ;
- nombre d'agences et bureaux : 8 (+0,0% vs fin 2016) ;
- crédits distribués (nets) : 1 533 Mdh (-6,0% vs fin 2016) ;
- dépôts des clients : 2 045 Mdh (-11,5% vs fin 2016).

Principaux indicateurs de la Banque Internationale pour le Mali à fin décembre 2017¹¹⁴

Au titre de l'exercice 2017, les principaux indicateurs de la Banque Internationale pour le Mali se présentent comme suit :

- nombre de clients : 247 989 (+14,0% vs fin 2016) ;
- nombre d'agences et bureaux : 80 (-3,6% vs fin 2016) ;
- crédits distribués (nets) : 3 834 Mdh (+5,2% vs fin 2016) ;
- dépôts des clients : 4 874 Mdh (+3,9% vs fin 2016).

Principaux indicateurs de la Société Ivoirienne de Banque à fin décembre 2017¹¹⁵

Au titre de l'exercice 2017, les principaux indicateurs de la Société Ivoirienne de Banque se présentent comme suit :

- nombre de clients : 306 462 (+7,9% vs fin 2016) ;
- nombre d'agences et bureaux : 60 (+11,1% vs fin 2016) ;
- crédits distribués (nets) : 10 720 Mdh (+5,1% vs fin 2016) ;
- dépôts des clients : 11 357 Mdh (+13,4% vs fin 2016).

Principaux indicateurs de l'Union Gabonaise de Banque à fin décembre 2017¹¹⁶

Au titre de l'exercice 2017, les principaux indicateurs de l'Union Gabonaise de Banque se présentent comme suit :

- nombre de clients : 105 754 (+2,8% vs fin 2016) ;
- nombre d'agences et bureaux : 21 (+0,0% vs fin 2016) ;
- crédits distribués (nets) : 4 634 Mdh (-11,9% vs fin 2016) ;
- dépôts des clients : 5 364 Mdh (+1,0% vs fin 2016).

¹¹² Source : Attijariwafa bank ;* y compris les succursales au Bénin, Burkina Faso et Niger.

¹¹³ Source : Attijariwafa bank

¹¹⁴ Source : Attijariwafa bank

¹¹⁵ Source : Attijariwafa bank

¹¹⁶ Source : Attijariwafa bank

Principaux indicateurs du Cr dit du Congo   fin d cembre 2017¹¹⁷

Au titre de l'exercice 2017, les principaux indicateurs du Cr dit du Congo se pr sentent comme suit :

- nombre de clients : 57 613 (+6,5% vs fin 2016) ;
- nombre d'agences et bureaux : 19 (-45,7% vs fin 2016) ;
- cr dits distribu s (nets) : 2 348 Mdh (-12,2% vs fin 2016) ;
- d p ts des clients : 2 948 Mdh (-6,8% vs fin 2016).

Principaux indicateurs d'Attijari bank Mauritanie   fin d cembre 2017¹¹⁸

Au titre de l'exercice 2017, les principaux indicateurs d'Attijari bank Maritanie se pr sentent comme suit :

- nombre de clients : 28 503 (+38,6% vs fin 2016) ;
- nombre d'agences et bureaux : 26 (+8,3 vs fin 2016) ;
- cr dits distribu s (nets) : 1 348 Mdh (+18,7% vs fin 2016) ;
- d p ts des clients : 1 546 Mdh (+3,2% vs fin 2016).

Principaux indicateurs de Soci t  Commerciale de Banque Cameroun   fin d cembre 2017¹¹⁹

Au titre de l'exercice 2017, les principaux indicateurs de Soci t  Commerciale de Banque Cameroun se pr sentent comme suit :

- nombre de clients : 225 796 (+7,5% vs fin 2016) ;
- nombre d'agences et bureaux : 55 (-1,8% vs fin 2016) ;
- cr dits distribu s (nets) : 5 181 Mdh (-0,9% vs fin 2016) ;
- d p ts des clients : 7 526 Mdh (+11,2% vs fin 2016).

Principaux indicateurs de Banque Internationale pour l'Afrique au Togo   fin d cembre 2017¹²⁰

Au titre de l'exercice 2017, les principaux indicateurs de Banque Internationale pour l'Afrique au Togo se pr sentent comme suit :

- nombre de clients : 33 033 (+7,3% vs fin 2016) ;
- nombre d'agences et bureaux : 12 (+9,1% vs fin 2016) ;
- cr dits distribu s (nets) : 572 Mdh (-43,1% vs fin 2016) ;
- d p ts des clients : 982 Mdh (-26,1% vs fin 2016).

Banque Transactionnelle

Dans le cadre de sa nouvelle organisation amorc e en 2012, Attijariwafa bank a cr   la Banque Transactionnelle Groupe rassemblant les activit s de gestion des flux en local (Cash Management) et   l'International (Trade finance et Financial Institution Groupe).   travers l'activit  de transactional banking, l'ambition d'Attijariwafa bank est double.

Il s'agit d'une part de consolider le leadership du Groupe au Maroc par la p rennisation des positions actuelles sur le segment Corporate et le d ploiement d'une offre qualitative sur l'ensemble des autres segments clients. D'autre part, l'objectif est de se placer en acteur r gional de r f rence en Afrique par un accompagnement actif et une assistance permanente des op rateurs dans leurs activit s panafricaines. Aujourd'hui, la Banque Transactionnelle Groupe est une entit  du Groupe int grant l'ensemble de sa cha ne de valeur, de la conception   la commercialisation des produits de sa ligne de m tier, au niveau national et international.

¹¹⁷ Source : Attijariwafa bank

¹¹⁸ Source : Attijariwafa bank

¹¹⁹ Source : Attijariwafa bank

¹²⁰ Source : Attijariwafa bank

IV.3. Évolution des indicateurs d'exploitation

IV.3.1.Évolution des crédits

L'encours des crédits d'Attijariwafa bank a évolué sur la période considérée comme suit :

	2015	2016	2017	Var. 16/15	Var. 17/16
Créances sur les établissements de crédits et assimilés (C1)	35 049	40 716	35 622	16,2%	-12,5%
A vue	11 025	10 211	6 724	-7,4%	-34,1%
A terme	24 025	30 505	28 898	27,0%	-5,3%
Créances sur la clientèle (C2)	164 250	174 927	179 238	6,5%	2,5%
Crédits de trésorerie et à la consommation	49 066	49 639	45 876	1,2%	-7,6%
Crédits à l'équipement	54 607	56 336	61 961	3,2%	10,0%
Crédits immobiliers	54 570	56 253	59 193	3,1%	5,2%
Autres crédits	1 652	7 971	7 693	>100,0%	-3,5%
Créances acquises par affacturage	-	-	-	Ns	Ns
Créances en souffrance nettes de provision	3 051	3 323	3 040	8,9%	-8,5%
Intérêts courus à recevoir	1 304	1 407	1 475	7,8%	4,9%
Total crédits (C1) + (C2)	199 300	215 642	214 860	8,2%	-0,4%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes agrégés

Revue analytique 2015 – 2016

En 2016, l'encours des crédits d'Attijariwafa bank s'établit à plus de 215,6 Mrds Dh, en progression de 8,2% (+16,3 Mrds Dh) par rapport à 2015. Cette évolution s'explique par les principaux éléments conjugués suivants :

- l'amélioration de l'encours des créances sur la clientèle de 6,5 % (+10,7 Mrds Dh) à près de 174,9 Mrds Dh à fin 2016, cette évolution est due essentiellement à :
 - ✓ la hausse des crédits de trésorerie et à la consommation de 1,2% (+573 Mdh) par rapport à 2015;
 - ✓ l'accroissement des crédits à l'équipement de 3,2% (+1,7 Mrd Dh) pour atteindre 56,3 Mrds Dh à fin 2016 ;
 - ✓ l'augmentation de l'encours des crédits immobiliers de 3,1% (1,7 Mrd Dh) pour s'établir à 56,3 Mrds Dh au 31 décembre 2016 ;
 - ✓ les autres crédits ont affiché une importante augmentation de 6,3 Mrds Dh au titre de l'exercice 2016, suite essentiellement au reclassement opéré en juin 2016 de certains crédits à l'équipement vers "autres crédits".
- l'augmentation de 16,2% des créances sur les établissements de crédit et assimilés qui se sont établis à près de 40,7 Mrds Dh à fin 2016. Cette situation est consécutive à une progression de 27,0% (+6,5 Mrds Dh) de l'encours créances à terme qui a été atténué par le recul de l'encours des créances à vue de 7,4% (-814 Mdh) sur la période considérée.

Revue analytique 2016 – 2017

Au titre de l'exercice 2017, l'encours des crédits d'Attijariwafa bank s'est inscrit en baisse de 0,4% par rapport à 2016, pour atteindre près de 214,9 Mrds Dh. Cette diminution s'explique principalement par les éléments combinés suivants :

- l'augmentation de l'encours des créances sur la clientèle à hauteur de 2,5% (+4,3 Mrds Dh) à près de 179,2 Mrds Dh à fin 2017. Cette évolution est due essentiellement à :
 - ✓ la baisse des crédits de trésorerie et à la consommation de 7,6% (-3,8 Mrds Dh) ;
 - ✓ l'augmentation de l'encours des crédits à l'équipement de 10,0% (+5,6 Mrds Dh) à près de 62,0 Mrds Dh à fin 2017 ;

- ✓ l'augmentation de l'encours des crédits immobiliers et la baisse des autres crédits de 5,2% (+2,9 Mrds Dh) et de 3,5% (-277 Mdh) respectivement ;
- ✓ la baisse des créances en souffrance nettes de provision de 8,5% s'établissant à près de 3,0 Mrds Dh à fin décembre 2017.
- le repli de l'encours des créances sur les établissements de crédits et assimilés de 12,5% (-5,1 Mrds Dh) à près de 35,7 Mrds Dh à fin 2017. Cette situation est consécutive à une régression de 34,1% (-3,5 Mrds Dh) de l'encours créances à vue et un recul de l'encours des créances à terme de 5,3% (-1,6 Mrds Dh) en 2017.

L'évolution de la structure des crédits d'Attijariwafa bank par segment de clientèle se présente comme suit :

	2015	2016	2017	Var. 16/15	Var. 17/16
Créances par décaissements nets*					
Secteur public	30 263	34 009	38 124	12,4%	12,1%
Entreprises financières	846	6 406	6 406	>100,0%	0,0%
Entreprises non financières	78 166	75 887	69 650	-2,9%	-8,2%
Autre clientèle**	54 976	58 625	65 058	6,6%	11,0%
Total crédits par décaissements nets***	164 250	174 927	179 238	6,5%	2,5%

Mdh - Source : Attijariwafa bank- Activité agrégée

* Hors provisions et hors crédits sur sociétés de financement

** Particuliers, commerçants

*** Y compris intérêts courus à recevoir

Concernant les crédits octroyés à la clientèle, Attijariwafa bank est particulièrement présente sur le segment des entreprises non financières qui représente 38,9% du total des créances sur la clientèle à fin décembre 2017.

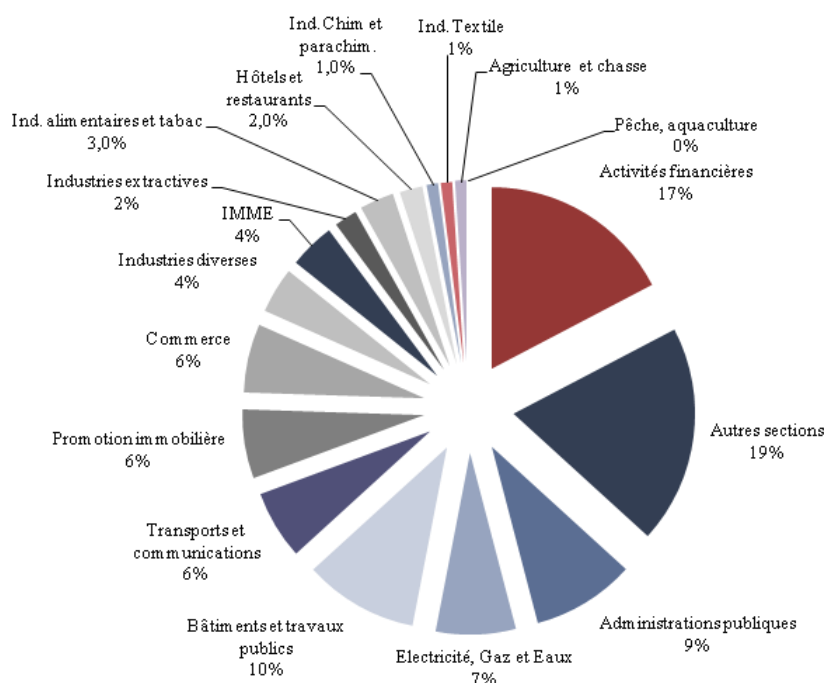
Pour sa part, la contribution du secteur public au total des crédits à la clientèle s'est stabilisée à près de 21,3% à fin décembre 2017.

Par ailleurs, la ventilation des crédits d'Attijariwafa bank par secteur d'activité, au 31 décembre 2017, fait ressortir les pondérations suivantes :

- les activités financières représentent 17% du total des crédits (vs. 17% au 31 décembre 2016) ;
- le BTP représente 10% du total (vs. 9% au 31 décembre 2016) et la part de la promotion immobilière s'est établi à 6% (vs. 5% au 31 décembre 2016) ;
- les administrations publiques se sont stabilisés 9% du total (vs. 9% au 31 décembre 2016);
- les I.M.M.E.¹²¹ se sont stabilisés à 4% du total en décembre 2017 (vs. 4% au 31 décembre 2016);
- les transports et communications représentent 6% du total à fin décembre 2017 (vs. 6% au 31 décembre 2016).

¹²¹ Industries métallurgiques, mécaniques et électriques

Ventilation des crédits par secteur d'activité au 31 décembre 2017



Source : Attijariwafa bank

La ventilation des crédits par région se présente comme suit, sur la période considérée :

	2015	2016	2017
Réseau Casablanca	48,7%	48,3%	47,9%
Réseau Settat El Jadida	1,3%	1,4%	1,5%
Réseau Rabat Salé Kénitra	3,8%	3,8%	3,9%
Réseau Tanger Tetouan	3,3%	3,1%	3,3%
Réseau Nord Ouest	11,1%	10,3%	9,5%
Réseau Béni Mellal Khénifra	0,7%	0,7%	0,7%
Réseau Fes Taza	2,5%	2,4%	2,4%
Réseau Meknes	1,4%	1,4%	1,4%
Réseau Rif	0,4%	0,4%	0,4%
Réseau Oriental	0,9%	0,9%	1,0%
Réseau Sud	4,3%	4,2%	4,4%
Réseau Sud Ouest	3,1%	3,0%	3,4%
Réseaux internes	18,4%	20,0%	20,2%
Réseau DAS	0,0%	0,0%	0,0%
Total Réseau AWB	100,0%	100,0%	100,0%

Source : Attijariwafa bank

Au 31 décembre 2017, la région de Casablanca représente 47,9% des engagements de la banque, suivie du Nord Ouest (9,5%) et du Sud (4,4%).

IV.3.2.Évolution des dépôts

L'encours des dettes d'Attijariwafa bank a évolué comme suit, sur la période considérée :

	2015	2016	2017	Var. 16/15	Var. 17/16
Dettes envers les établissements de crédit (D1)	29 870	21 792	27 433	-27,0%	25,9%
A vue	12 281	6 749	6 578	-45,0%	-2,5%
A terme	17 589	15 044	20 855	-14,5%	38,6%
Dettes envers la clientèle (D2)	200 959	208 834	225 369	3,9%	7,9%
Comptes à vue créditeurs	122 338	129 556	141 414	5,9%	9,2%
Comptes d'épargne	25 875	26 911	27 861	4,0%	3,5%
Dépôts à terme	43 521	38 366	39 040	-11,8%	1,8%
Autres comptes créditeurs	8 303	13 248	16 370	59,6%	23,6%
Intérêts courus à payer	922	753	683	-18,4%	-9,3%
Total dettes (D1+D2)	230 829	230 626	252 802	-0,1%	9,6%

Mdh- Source : Attijariwafa bank – Comptes agrégés

Revue analytique 2015 – 2016

Au terme de l'exercice 2016, les dépôts de la clientèle se sont établis à près de 208,8 Mrds Dh, en progression de 3,9% (+7,9 Mrds Dh) par rapport à fin décembre 2015. Cette évolution s'explique principalement par les effets conjugués suivants :

- l'accroissement de 5,9% (+7,2 Mrds Dh) des comptes à vue créditeurs à près de 129,6 Mrds Dh ;
- l'augmentation des comptes d'épargne de 4,0% (+1,0 Mrd Dh) pour s'établir à 26,9 Mrds Dh à fin 2016 ;
- l'amélioration des autres comptes créditeurs de 59,6% (+4,9 Mrds Dh) pour s'établir à 13,2 Mrds Dh à fin 2016.
- le retrait de dépôts à terme de 11,8% (-5,2 Mrds Dh) à près de 38,4 Mrds Dh au terme de l'exercice 2016.

Pour sa part, l'encours des dettes envers les établissements de crédit a affiché une baisse de 27,0% (-8,1 Mrds Dh), pour atteindre près de 21,8 Mrds Dh à fin 2016. Ce repli provient aussi bien de la baisse de l'encours des dépôts à vue de 45,0% (-5,5 Mrds Dh) que de la diminution de l'encours des dépôts à termes de 14,5% (-2,5 Mrds Dh).

Revue analytique 2016 – 2017

En 2017, les dépôts de la clientèle ont atteint près de 225,4 Mrds Dh, en hausse de 7,9% (+16,5 Mrds Dh) par rapport à fin 2016, principalement sous l'effet de :

- la hausse de 9,2% (11,9 Mrds Dh) des comptes à vue créditeurs à près de 141,4 Mrds Dh à fin 2017 ;
- la progression de 3,5% (+950,0 Mdh) des comptes d'épargne pour atteindre plus de 27,9 Mrds Dh au 31 décembre 2017 ;
- l'amélioration des dépôts à terme de 1,8% (+674 Mdh) pour s'établir à plus de 39,0 Mrds Dh à fin 2017.

Par ailleurs, l'encours des dettes envers les établissements de crédit a enregistré une hausse de 25,9% (+5,6 Mrds Dh), pour atteindre 27,4 Mrds Dh à fin 2017. Cette tendance s'explique par une augmentation de 38,6% (+5,8 Mrds Dh) des dépôts à terme et une légère baisse de 2,5% des dépôts à vue (-171 Mdh) qui atteignent 6,6 Mrds Dh à fin 2017.

L'encours des dépôts clientèle par segment de clientèle a évolué comme suit :

	2015	2016	2017	Var. 16/15	Var. 17/16
Dépôts					
Secteur public	4 803	5 421	3 305	12,8%	-39,0%
Entreprises financières	7 123	5 900	12 895	-17,2%	>100,0%
Entreprises non financières	51 089	46 437	48 488	-9,1%	4,4%
Autre clientèle	137 944	151 075	159 997	9,5%	5,9%
Total dépôts clientèle*	200 959	208 834	225 369	3,9%	7,9%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Activité agrégée – *y compris intérêts courus

En termes de structure du portefeuille client, la part de la catégorie « Autre clientèle », constituée de la clientèle des particuliers (commerçants, professions libérales, etc.), s'établit à 71,0% de l'encours des dépôts de la clientèle au titre de l'exercice 2017.

La ventilation des dépôts par région en pourcentage de l'encours global se présente comme suit sur la période considérée :

	2015	2016	2017
Réseau Casablanca	35,0%	34,7%	34,3%
Réseau Settat El Jadida	2,4%	2,5%	2,6%
Réseau Rabat Salé Kénitra	10,2%	10,5%	10,4%
Réseau Tanger Tetouan	8,1%	8,2%	8,0%
Réseau Nord Ouest	6,7%	5,2%	4,5%
Réseau Béni Mellal Khénifra	3,1%	3,2%	3,2%
Réseau Fes Taza	5,1%	5,2%	5,1%
Réseau Meknes	2,6%	2,7%	2,6%
Réseau Rif	6,3%	6,5%	6,2%
Réseau Oriental	4,4%	4,5%	4,4%
Réseau Sud	6,4%	6,5%	6,6%
Réseau Sud Ouest	6,8%	7,2%	7,2%
Réseaux internes	2,9%	3,0%	4,7%
Réseau DAS	0,1%	0,1%	0,2%
Total Réseau AWB	100,0%	100,0%	100,0%

Source : Attijariwafa bank

Au 31 décembre 2017, la ventilation des dépôts d'Attijariwafa bank fait ressortir une concentration sur la région de Casablanca, qui représente 34,3% des dépôts, suivie de Rabat-Salé-Kénitra (10,4%) et de Tanger-Tétouan (8,0%).

IV.3.3.Évolution des engagements par signature

L'encours des engagements par signature a évolué comme suit :

	2015	2016	2017	Var. 16/15	Var. 17/16
Engagements en faveur de la clientèle	50 245	58 938	97 615	17,3%	65,6%
Engagements en faveur des intermédiaires financiers	11 618	15 982	20 565	37,6%	28,7%
Total engagements par signature *	61 863	74 920	118 180	21,1%	57,7%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Activité Maroc – *Engagements nets des engagements en souffrance

Revue analytique 2015 – 2016

Au titre de l'exercice 2016, les engagements par signature ont enregistré une augmentation de 21,1% pour s'établir à près de 74,9 Mrds Dh, suite notamment aux hausses conjointes de l'encours des engagements en faveur de la clientèle de 17,3% (+8,7 Mrds Dh) et des engagements en faveur des intermédiaires financiers de 37,6% (+4,4 Mrds Dh) à près de 16,0 Mrds Dh au 31 décembre 2016.

Revue analytique 2016 – 2017

Au titre de l'année 2017, les engagements par signature ont enregistré une progression de 57,7%, pour s'établir à près de 118,2 Mrds Dh, suite aux éléments conjugués suivants :

- La hausse de l'encours des engagements en faveur de la clientèle de 65,6% (+38,7 Mrds Dh) à près de 97,6 Mrds Dh, contre près de 58,9 Mrds Dh en 2016 ;
- la hausse des engagements en faveur des intermédiaires financiers (+4,6 Mrds Dh) à près de 20,6 Mrds Dh à fin 2017.

IV.3.4.Réseau de distribution

Au 31 décembre 2017, le nombre d'agences du Groupe (Maroc et filiales étrangères), s'élève à 4 306 agences (334 nouvelles agences par rapport à fin décembre 2016), dont 3 407 agences au Maroc (213 nouvelles agences par rapport à fin décembre 2016), représentant le réseau le plus dense du Royaume.

La baisse des succursales et agences à l'étranger en Europe est essentiellement due à la clôture des agences Paris 15 et des Desks espagnols au sein de Santander (actuellement considérés comme des agences).

Le réseau de distribution d'Attijariwafa bank a évolué de la manière suivante, sur la période considérée:

	2015	2016	2017
Guichets permanents	1 154	1 171	1 191
Guichets périodiques	-	-	-
Distributeurs automatiques de banque et guichets automatiques de banque	1189	1245	1306
Succursales et agences à l'étranger en Europe	70	68	64
Bureaux de représentation en Europe et au Moyen-Orient	4	8	7

Source : Attijariwafa bank

V. CAPITAL HUMAIN

Le Capital Humain Groupe inscrit l'ensemble de ses actions dans le cadre des grands enjeux de développement du Groupe Attijariwafa bank. Ainsi, les projets développés au sein du Capital Humain Groupe ont pour objectif de conforter l'attractivité du Groupe, pour intégrer, valoriser et fidéliser les talents, et de maintenir un climat de travail favorable à l'épanouissement des collaborateurs.

En matière de recrutement, Attijariwafa bank investit depuis plusieurs années dans le recrutement proactif des jeunes pour servir son ambition de croissance et participer ainsi activement à la résorption du chômage, en particulier au niveau des régions les plus reculées.

Fortement caractérisée par une recrudescence des recrutements de profils pointus, l'année 2017 a été l'occasion de réaffirmer le positionnement du Groupe Attijariwafa bank comme un véritable pôle d'attractivité avec 813 recrutements pour la seule banque.

L'intégration des nouvelles recrues est assurée par divers processus : parrainages, journées d'intégration et séminaires de formation. En effet, le temps d'une journée, un séminaire d'intégration intitulé « Cycle Sindbad », est organisé à destination des jeunes recrues cadres qui sont alors initiées aux valeurs et à la culture du Groupe, encourageant challenge et leadership dans un esprit d'éthique, de citoyenneté et de solidarité. Parallèlement, le « Cycle Afak », a été mis en place pour l'intégration des collaborateurs non cadres, toujours avec le même esprit, celui de rapprocher les jeunes recrues des valeurs et de la culture du Groupe.

Pour attirer les talents à haut potentiel, Attijariwafa bank a également accru sa présence dans les forums organisés par les Grandes Ecoles au Maroc et à l'étranger.

Enfin en soutien à l'enseignement supérieur au Maroc et notamment à l'enseignement public et ses filières d'excellence, la Banque a accueilli au 31 décembre 2017, près de 1.100 stagiaires. La Banque offre de multiples opportunités de stage en cours d'étude ou de réalisation de projets de fin d'étude au sein de ses différentes entités. Ces stages constituent un vivier potentiel pour le recrutement du Groupe.

Le développement des compétences de l'ensemble des collaborateurs d'Attijariwafa bank est un vecteur prioritaire de la stratégie du Capital Humain Groupe. La stratégie de formation facilite la conciliation entre l'acquisition de compétences nouvelles et leur application à la réalité de la banque et des filiales favorisant ainsi un processus d'appropriation et des circuits progressifs de montée en compétences pour adapter globalement les qualifications aux besoins évolutifs. Ainsi, au cours de l'année 2017, un effort soutenu de formation a permis de dispenser 31.522 jours/homme de formation.

La stratégie de formation associe les formations métiers dispensées par l'Académie Attijariwafa bank, à des formations managériales et comportementales dans le cadre des Cycles Structurants. Le dispositif e-learning est le troisième pilier de cette stratégie. Ce dispositif de formation à distance apporte une solution adaptée aux spécificités de la Banque et aux attentes des nouvelles générations. L'introduction d'un nouveau dispositif du e-learning dans le cadre des formations présentielles, le « blended learning » offre aux participants, selon leurs besoins, et le temps dont ils disposent, d'allier les modes de formation présentiel et distanciel.

La Gestion des Carrières, autre vecteur stratégique du Capital Humain Groupe, poursuit sa mission de veiller au développement personnel et professionnel de chaque collaborateur, en cohérence avec les besoins actuels et prévisionnels du Groupe. Des plans de relève, à différents niveaux de responsabilité, sont mis en œuvre pour identifier, préparer et valoriser les talents nécessaires au développement futur de la Banque.

Sur le plan social, Attijariwafa bank est engagée depuis 2007 dans une démarche de régionalisation progressive des prestations sociales. De nouveaux espaces de santé ainsi que de nouvelles écoles artistiques et sportives ouvrent chaque année au niveau de différentes villes du royaume.

La politique sociale d'Attijariwafa bank accorde une place importante à la médecine préventive. Ainsi, plusieurs actions ont été menées pour prévenir les risques éventuels pouvant affecter la santé des collaborateurs. Trois sites centraux et trois régionaux ont été dotés d'équipement en matériel de contrôle cardiologique. Les campagnes de dépistage et les bilans de santé se sont poursuivis pour mieux anticiper les aléas de santé. Cette politique sociale vise également la consolidation et l'enrichissement du salaire social des collaborateurs d'Attijariwafa bank. Elle concerne des avantages liés à des couvertures d'assurances, pour la protection et la prévention contre des risques de maladie, d'incapacité et d'invalidité mais aussi des espaces santé, des offres de crédit, etc.

Par ailleurs, et dans un souci d'apporter une nouvelle source de motivation à ses collaborateurs Banque et filiales marocaines, Attijariwafa bank propose une politique ambitieuse d'actionnariat salarié visant à associer les collaborateurs aux performances du Groupe.

Dans le cadre du nouveau plan stratégique de la banque, le Capital Humain Groupe a initié en 2017, un plan de transformation RH pour accompagner l'ensemble des entités de la banque dans l'évolution de leurs métiers et l'amélioration de leurs performances.

Les Ressources humaines sont un pilier stratégique de l'organisation en général, et donc naturellement, la transformation concerne pleinement le Capital Humain, levier incontournable du plan stratégique Energies 2020.

Cette mutation du Capital Humain Groupe a ainsi pour objectif de développer les capacités d'exécution, d'instaurer la culture de la performance, de moderniser et digitaliser les processus RH, et enfin, de développer l'équité et la transparence.

Ainsi, les projets développés au sein du Capital Humain Groupe visent à renforcer l'attractivité du Groupe, à intégrer, valoriser et fidéliser les talents à même d'accompagner les métiers dans la mise en œuvre du plan de développement stratégique de la banque. Les principaux projets développés se présentent comme suit :

- revue du référentiel des emplois et des compétences ;
- mise en place d'un nouveau système de management de la performance ;
- développement d'outils de travail collaboratif ;
- création de centres de service partagés pour les filiales.

C'est en considérant que les capacités d'agilité, de flexibilité et d'innovation sont des enjeux majeurs et des avantages compétitifs décisifs, qu'ont été introduites de nouvelles méthodes dans la mise œuvre des projets importants, et que la Direction Générale a créé l'entité Transformation en charge du pilotage de l'ensemble des initiatives stratégiques.

L'engagement des collaborateurs est un facteur clé du succès du plan de développement stratégique. Il est favorisé par une évolution progressive vers une meilleure communication des enjeux stratégiques auprès de l'ensemble des collaborateurs, une valorisation de la contribution de l'individu, ainsi que de son développement, et un alignement sur le sens des initiatives et sur la portée de cette vision.

V.1. Effectifs

Evolution récente des effectifs de la banque

L'évolution récente des effectifs de la banque se présente comme suit :

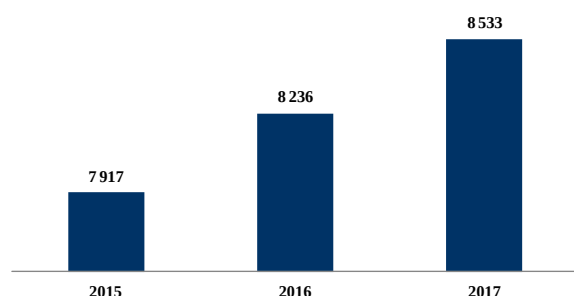
	2015	2016	2017	Var. 16/15	Var. 17/16
Effectif permanent	7 917	8 236	8 533	4,0%	3,6%
Cadres	4 151	4 385	4 633	5,6%	5,7%
Non cadres	3 766	3 851	3 900	2,3%	1,3%
Effectif temporaire	0	0	0	Ns	Ns
Total *	7 917	8 236	8 533	4,0%	3,6%

Source : Attijariwafa bank - * y compris les ANAPEC

Au 31 décembre 2017, l'effectif d'Attijariwafa bank s'établit à 8 533 collaborateurs, soit une progression de 3,6% par rapport au 31 décembre 2016, liée à la politique de recrutement de la banque pour accompagner le développement de ses activités.

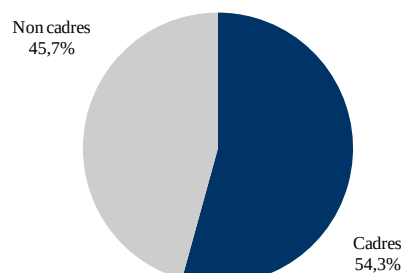
Au titre de l'exercice 2017, le nombre de cadres est en hausse de 5,7% par rapport à l'exercice 2016, représentant 54,3% des collaborateurs de la banque.

Evolution de l'effectif total d'AWB



Source : Attijariwafa bank

Structure de l'effectif d'AWB au 31.12.17



Structure de l'effectif Groupe

L'évolution de la structure des effectifs du Groupe Attijariwafa bank se présente comme suit :

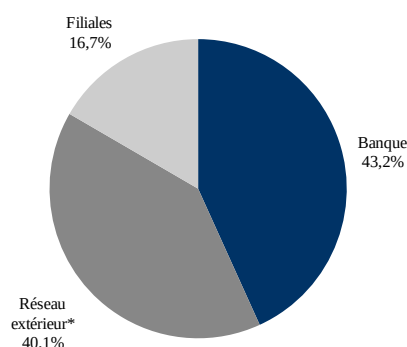
	2015	2016	2017	Var. 16/15	Var. 17/16
Banque	7 917	8 236	8 533	4,0%	3,6%
Siège	1 947	2 068	2 215	6,2%	7,1%
Réseau	5 970	6 168	6 318	3,3%	2,4%
Réseau extérieur*	6 416	6 423	7 929	0,1%	23,4%
Filiales	2 890	3 037	3 292	5,1%	8,4%
Total	17 223	17 696	19 754	2,7%	11,6%

Source : Attijariwafa bank * correspond aux filiales à l'international

La progression des effectifs du Groupe est liée à la poursuite du développement axé sur des métiers cibles et dans des zones géographiques porteuses de croissance.

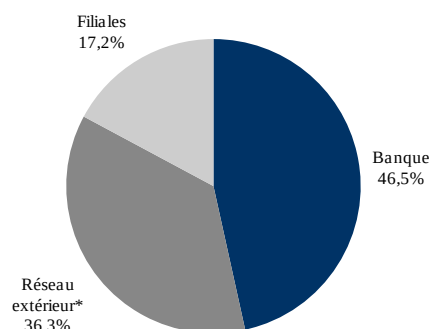
Au terme de l'exercice 2017, les effectifs du réseau extérieur ont poursuivi leur progression pour atteindre 7 929 collaborateurs, soit une évolution de 23,4% comparativement au 31 décembre 2016.

Répartition des effectifs du groupe AWB au 31.12.17



Source : Attijariwafa bank * correspond aux filiales à l'international

Répartition des effectifs du groupe AWB au 31.12.16



La répartition par âge des effectifs de la banque, au 31 décembre 2017, se présente comme suit :

Tranche d'âge	Hommes	Femmes	Total
25 ans et moins	770	597	1 367
de 26 à 35 ans	2 584	1 658	4 242
de 36 à 50 ans	1 265	684	1 949
plus de 50 ans	701	274	975
Total	5 320	3 213	8 533

Source : Attijariwafa bank

Turnover

Le tableau qui suit présente l'évolution du taux de turnover¹²² sur la période 2015 à 2017:

	2015	2016	2017
Taux de turnover	3,2%	2,9%	3,8%

Source : Attijariwafa bank

Au titre de l'exercice 2017, le recrutement net se présente comme suit :

	31.12.2017
Recrutement net de la banque*	297

Source : Attijariwafa bank

* Recrutement net de la banque = effectif fin de période – effectif début de période

Le maintien de la politique de recrutement au sein de la banque a permis de couvrir les besoins du développement du réseau, tout en anticipant le renouvellement naturel des collaborateurs.

V.2. Politique sociale

Le tableau suivant présente l'évolution de la politique sociale sur les trois derniers exercices :

	2014	2015	2016	Var. 16/15	Var. 17/16
Encours prêts immobiliers	2 107 602	2 315 452	2 509 000	9,9%	8,4%
Encours prêts consommation et OPV	1 905 236	1 617 599	824 321	-15,1%	-49,0%
Encours prêts sociaux	13 245	6 986	13 512	-47,3%	93,4%
Total prêts au personnel	4 026 082	3 940 037	3 346 833	-2,1%	-15,1%

Kdh - Source : Attijariwafa bank

V.3. Actionnariat salarié

La politique d'actionnariat salarié développée à travers les Offres Publiques de Vente en 2005 et en 2007, a permis aux collaborateurs d'Attijariwafa bank de bénéficier d'une épargne salariale innovante, moderne et intéressante.

En 2012, Attijariwafa bank a poursuivi sa politique de partage des fruits de sa croissance et de sa performance avec ses salariés et ce, à travers l'opération d'augmentation de capital réservée aux salariés de la banque et des ses filiales au Maroc. Avec cette opération, la participation des salariés au Maroc au capital d'Attijariwafa bank a été portée à 5,15 %, le plus haut niveau de participation des salariés au capital d'une société cotée au niveau national.

Au 31 décembre 2017, le personnel de la banque détient 0,72% du capital d'Attijariwafa bank.

¹²² Taux de turnover = Nombre de départs/Effectif global

VI. MOYENS INFORMATIQUES ET ORGANISATION

VI.1. Système d'information

Projets significatifs en 2017

L'année 2017 a connu la livraison des premières briques du programme 'Vente Omni-Canale' à travers la revue des process de vente dans leur globalité :

- En amont de la vente : mise en place d'une nouvelle segmentation client PP et d'une mise en portefeuille pertinente tenant compte du degré de digitalisation du client. Cela a été rendu possible grâce à la mise en place des premières briques du socle Analytics permettant la modélisation et l'industrialisation de modèles prédictifs ;
- Le process de vente a été adapté et modernisé de par le déploiement du nouveau poste de travail du commercial qui s'intègre avec un socle Data, pour la vision 360 du client et le dashboard du chargé de clientèle, et avec le CRM. Ce poste de travail est connecté dans un premier temps au système de gestion des produits basé sur le mainframe, et permet l'exposition progressive à la vente des principaux produits Retail de la Banque.

Les systèmes de traitement hors Core Banking ont également connu des avancées significatives de par :

- L'élargissement aux produits dérivés du système de gestion front to back des activités de marché ;
- La migration des activités Titres vers une nouvelle solution progicielle Front to back pour une meilleure couverture des activités et une meilleure intégration dans l'écosystème marocain ;
- Le design de la solution cible de gestion intégrée des opérations de l'international qui verra son déploiement en 2018.

L'année 2017 a vu la mise en place d'une solution spécifique de gestion de la finance alternative qui a permis l'ouverture effective de la banque Bank Assafa.

Dans le domaine des Risques, Le SI de la banque a évolué pour prendre en charge :

- La dématérialisation du process de crédits TPE ainsi que la demande de crédits en ligne s'appuyant sur des process et des scores d'octroi ;
- La migration des outils règlementaires Bâlois et ALM vers des versions plus avancées ;
- La préparation du socle des premières déclarations IFRS9 ainsi que le cadrage de l'architecture de la solution cible.

Stratégie de développement du SI

En alignement avec le plan stratégique ENERGIES 2020 et avec les orientations du Schéma Directeur, les systèmes d'information, le plan d'action 2018 s'inscrit dans la continuité et la capitalisation sur les architectures mises en œuvre. Les principales lignes directrices concernent :

- La finalisation du déploiement du poste de travail « vente » ainsi que son élargissement à de nouveaux segments de clients, à de nouveaux produits, et à de nouvelles données de connaissance client ;
- La flexibilisation de l'action de vente par la mise en place d'un catalogue de produits, d'un moteur de facturation, de tarification et d'un moteur de campagnes marketing multicanal ;
- La poursuite de la feuille de route multi-canal par l'ouverture en ligne progressive des actes de vente et d'après vente ainsi que l'inter-connexion temps réel avec les systèmes de nos filiales ;
- La mise en place d'un CRM adapté à la clientèle Corporate pour une meilleure connaissance et interaction clients ;
- Le déploiement du nouveau Système de gestion des opérations à l'international, et le lancement des travaux de mise œuvre d'un système de cash pooling en vue d'étoffer l'offre de service de la Banque Transactionnelle ;

- Concernant les activités des filiales : la migration vers le Global Bancaire de Bank Assafa ainsi que le déploiement du nouveau Système d'Information d'Attijariwafabank Egypte ;
- Les collaborateurs de la Banque seront également servis par la refonte totale des Systèmes RH : refonte de la paie et de la gestion administrative, portail collaborateur, solution de talent Management ;
- Sur le volet Risque, l'année 2018 verra la mise en place effective des principales briques du système et du socle Data devant répondre aux exigences IFRS9, de même que le premier lot du nouveau SI recouvrement.

Sécurité des SI

La Politique Groupe de Sécurité des Systèmes d'Information (PGSSI) a pour objectif de répondre aux enjeux et attentes de la banque et ses filiales en matière de sécurité afin de mieux aligner les plans d'actions et les efforts. En effet, la banque repose fortement son plan stratégique sur le SIG et ce dernier doit non seulement accompagner les métiers dans leur développement mais aussi assurer continuellement un bon niveau de sécurité. Dans ce sens la sécurité accompagne tous les projets dans leur processus de construction.

Cet objectif est atteint par la mise en place d'un ensemble de mesures qui couvrent les 3 critères de base de la sécurité : la disponibilité, l'intégrité et la confidentialité.

- La disponibilité est l'aptitude d'un système à assurer ses fonctions sans interruption, délai ou dégradation, au moment même où la sollicitation en est faite ;
- L'intégrité est la protection de l'exactitude et de l'entièreté de l'information ;
- La confidentialité est le caractère réservé d'une information dont l'accès et la diffusion sont limités aux seules personnes autorisées à la connaître.

D'autres critères sont aussi considérés dans l'ensemble des mesures mises en place, tels que :

- La traçabilité (ou « Preuve ») qui garantit que les actions sont tracées et que ces traces sont conservées et exploitables ;
- L'authentification qui permet de gérer les accès aux systèmes informationnels du Groupe.

La politique de sécurité des systèmes d'information du groupe se décline en un ensemble cohérent de documents.

Au-delà des outils, le SIG informe, sensibilise, rappelle à tous les collaborateurs de la Banque les bonnes pratiques et leur rôle déterminant dans la sécurité de notre SI. Que ces collaborateurs soient des IT aguerris ou simplement utilisateurs de services informatiques.

Le Groupe Attijariwafa a mis en place une nouvelle organisation sécurité des systèmes d'information alignée avec les meilleures pratiques et les standards internationaux en termes de dimensionnement, de couverture et processus de sécurité ainsi que de clarifier les missions qui incombent aux activités sécurité. Les principales réalisations du plan d'action 2017 sur la partie Sécurité des SI se résument à :

- Organisation et Gouvernance sécurité :
- Audits sécurité et Risk Assessment :
- Définition de la stratégie de sécurité « DIGITALE » :
- Renforcement de la protection des infrastructures, réseaux et données :
- Renforcement des dispositifs de surveillance de la sécurité et réaction sur incidents :
- Conformité PCI/DSS, CSP Swift

VI.2. Qualité

VI.2.1. La Qualité, au centre de la stratégie du Groupe Attijariwafa bank.

La Qualité occupe une place centrale dans la stratégie et la politique du groupe Attijariwafa bank. Son objectif est de maintenir une satisfaction client élevée, gage de sa fidélisation dans le cadre d'une relation client augmentée ; et ce à travers :

- le développement d'une culture Qualité durable qui met le client au centre des préoccupations de tous les collaborateurs du Groupe en Front office, en back office, dans les filiales et à tous les niveaux hiérarchiques ;
- l'uniformisation du niveau de la qualité offerte entre les canaux d'interaction du client avec la banque : Agence, Centre de Relation Client et canaux digitaux ;
- La mesure et le pilotage de la qualité conçue, produite et perçue par le client et par les collaborateurs du Groupe ;
- La mesure de la qualité perçue par les fournisseurs de la banque, première étape de la construction d'une vision 360° par l'intégration des différentes parties prenantes ;
- L'anticipation des attentes du client à travers une écoute directe (Focus Groupe) ;
- La mise en place d'un dispositif « CEV », véritable relais qualité dans le réseau, entités centrales et filiales pour décliner les orientations qualité sur le terrain et piloter leurs mise en œuvre ;
- La reconnaissance des performances et la stimulation des énergies à travers la publication d'un mur de performance mensuel et l'organisation d'un prix qualité National et des prix régionaux annuels ;
- Mise une place d'une gouvernance au plus haut niveau du management de la Banque.

VI.2.2. Renforcer la relation client

DISPOSITIF D'ECOUTE CLIENT EXTERNE

À travers un programme d'écoute client d'envergure, composé d'enquêtes à chaud ou à froid, de baromètres, de focus group, 15 800 clients PME, TPE, MRE et Particuliers et Professionnels ont été touchés en 2017 par téléphone, en face à face et par internet.

En parallèle, 4000 appels mystères et 561 visites mystères ont été effectués pour mesurer la qualité de l'accueil téléphonique et physique offert par les collaborateurs.

L'objectif global de ce dispositif est de concrétiser la stratégie de différenciation pour pérenniser la satisfaction et la fidélisation du client, à travers le pilotage de KPI orientés Client tels que : le Taux de satisfaction, le Net Promoter Score, le Customer Effort Score et le nombre de réclamation par Client.

DISPOSITIF D'ECOUTE CLIENT INTERNE

Ayant déjà atteint son niveau de maturité en 2016, le dispositif d'Ecoute Client Interne a été élargi à une filiale supplémentaire et reconduit sur l'ensemble du périmètre de l'exercice précédent pour constater l'impact des plans d'action sur l'évolution de la qualité perçue en interne sur la coopération et la qualité de service.

En 2017, il a ciblé l'ensemble des collaborateurs de la banque et plus de 200 collaborateurs des filiales Maroc, soit plus de 7600 enquêtés, à travers 75 enquêtes croisées.

Ces enquêtes ont donné lieu à des plans d'actions dans une démarche d'amélioration continue.

DISPOSITIF DE MESURE DE LA QUALITE PRODUITE : QUALIMESURE

Ce dispositif a pour objectif de piloter la performance des processus métiers clés, à travers des tableaux de bord mensuels produits à partir de données extraites du système d'information.

Intégrant déjà une panoplie de processus contribuant à la satisfaction du client Particulier, Professionnel et Entreprise, ce dispositif a été enrichi en 2017, par de 6 nouveaux process.

Ce dispositif a introduit également de nouveaux indicateurs sur le parcours Client et a été complété par des outils de pilotage au niveau région, déclinés par Réseau, Groupe et Agence.

UN FORT ENGAGEMENT VIA DES REFERENTIELS INTERNES

Après le déploiement des Engagements de Service Accueil et le lancement du projet Promesses Client sur la Monétique en 2016, 2017 a connu la poursuite de la mise en place des moyens de maîtrise Monétique, formalisés dans des plans d'action par entité et pilotée par une gouvernance Ad' hoc. L'objectif de cette gouvernance est double : Piloter le respect des engagements pris sur les produits et services Monétique d'une part et accompagner l'évolution des besoins du client en termes de digitalisation, d'autonomie et de flexibilité des offres à titre d'exemples.

VI.2.3. Développement d'une culture Qualité durable

Pour réussir l'acculturation d'un esprit qualité qui met le client au centre, en cohérence avec le plan stratégique « Energies 2020 », Attijariwafa bank a redynamisé le dispositif de « CEV » ou « Croire En vous ». Les 150 collaborateurs constituant ce dispositif représentent un véritable relais Qualité dans les réseaux, les entités centrales et les filiales.

Avec des missions précises sur un périmètre clairement défini, en l'occurrence actuellement, l'Accueil, la Monétique et la gestion de la réclamation, ils sont en charge de déployer la politique Qualité du groupe dans leurs entités respectives, de suivre la réalisation des plans d'action et sécuriser l'atteinte des objectifs.

Les CEV ont ainsi été au cœur des campagnes de sensibilisation sur l'accueil physique, téléphonique et digital ; Il été également un élément clé dans la mobilisation des acteurs concernés par l'amélioration du traitement des réclamations.

Le pilotage de cette conduite de changement est réalisé au niveau management des entités en collaboration avec Qualité Groupe selon une gouvernance prédéfinie.

Par ailleurs, des comités Qualité Groupe au niveau de la Direction Générale ont été organisés en 2017 et ont donné suite à des chantiers d'amélioration jugés prioritaires.

VI.3. Conformité du Groupe

En veillant au respect des principes d'intégrité des pratiques bancaires et financières, le Groupe contribue à accroître la confiance dont il jouit non seulement vis-à-vis des clients, mais également vis-à-vis de l'ensemble des contreparties, des collaborateurs, et des autorités de régulation dont il dépend.

A cet effet, la direction de la Conformité Groupe, œuvre dans la surveillance et la gestion du risque de non-conformité dans le respect des dispositions légales et réglementaires en vigueur et conformément aux principes déontologiques afférents aux activités bancaires.

Elle s'appuie à ce titre sur quatre fonctions réglementaires :

- La Sécurité Financière Groupe
- La Déontologie Groupe
- Le contrôle Interne Groupe
- La Conformité réglementaire

VI.3.1. Déontologie et Sécurité Financière Groupe (DSFG)

SECURITE FINANCIERE GROUPE

La Sécurité Financière, définit et met en œuvre la politique de prévention contre la délinquance financière qu'il s'agisse de la lutte contre le blanchiment des capitaux et contre le financement du terrorisme (LAB/FT), ou du respect des sanctions économiques internationales.

A cet effet, l'entité a mis en place un dispositif LAB/FT reposant sur un corpus procédural et des outils informatiques régulièrement mis à jour afin de prendre en compte les évolutions réglementaires et technologiques et d'améliorer leur efficacité.

Etant le garant de la conformité du dispositif LAB/FT à l'échelle groupe, la sécurité financière assure également son rôle de pilotage et de supervision des filiales Marocaines et internationales.

DEONTOLOGIE

Le contexte actuel des affaires caractérisé par de nombreuses crises financières, répond aujourd'hui à une réglementation de plus en plus exigeante en matière de morale et d'éthique.

Afin de répondre aux normes nationales et aux meilleures pratiques internationales, Attijariwafa Bank a décidé d'ériger la déontologie en axe stratégique majeur de son développement, au vu du rôle important qu'elle joue dans la prévention du risque, notamment le risque de réputation et d'image.

A ce titre la banque a créé très tôt un poste de déontologue dédié.

Dans le cadre d'une mission très large concernant tous les aspects et tous les métiers du groupe, le déontologue, a mis en place une démarche déontologique, approuvée par la CA, qui engage notre groupe dans le respect d'un corpus de valeurs et de normes, prescrits à travers différents codes de déontologie, dont :

- Un code de bonne conduite destiné à l'ensemble des collaborateurs ;
- Des codes déontologiques dédiés à certains métiers jugés sensibles en matière d'éthique.

Le code de bonne conduite établit les règles et les procédures qui permettent de guider les collaborateurs dans l'exercice de leurs fonctions dans le respect des engagements éthiques tels que les principes de loyauté et égalité, l'obligation de confidentialité et transparence, coopération ; les règles spécifiques à la relation client, à la publicité, aux cadeaux, aux opérations bancaires personnelles des collaborateurs, à la protection des biens du groupe ou à l'utilisation des outils informatiques ...

Il prévient également les conflits d'intérêts et prévoit des mesures de lutte contre la corruption.

Les collaborateurs sont sensibilisés à ce code dès leur intégration dans le groupe. En effet, ce code est remis à chaque nouvelle recrue et un module « e-learning » à ce sujet est accessible à tous les collaborateurs. Des lettres de rappel des règles déontologiques sont également envoyées annuellement aux fonctions sensibles et aux instances de gouvernance.

Par ailleurs, un dispositif d'alertes permet de remonter les cas de violation au déontologue du Groupe qui mène des enquêtes de moralité et s'assure du respect des principes éthiques définis dans ce code.

Le code relatif à la circulation de l'information importante ou privilégiée définit les règles de circulation de l'information importante ou privilégiée pour les collaborateurs exerçant des fonctions dites sensibles et qui sont principalement des initiés permanents. Il prévoit à cet effet des mesures de sécurité empêchant la diffusion non autorisée d'informations confidentielles.

La charte de confidentialité relative aux données internes décrit les conditions dans lesquelles les données internes doivent être traitées par les utilisateurs concernés.

Le code de déontologie des achats s'adresse principalement aux ordonnateurs de dépenses. Il accorde une importance particulière à la prévention de la corruption et au respect des droits sociaux et environnementaux par les fournisseurs du Groupe.

Le code de déontologie applicable aux administrateurs encadre les pratiques liées à la fonction d'administrateur, notamment en termes de confidentialité des informations, de gestion des conflits d'intérêts et des opérations portant sur la valeur de la banque.

Pour accompagner la mise en place de ces codes, Attijariwafa bank a lancé un vaste programme de sensibilisation sur à différents niveaux.

VI.3.2. Contrôle Interne Groupe

Le Contrôle Interne Groupe se charge du déploiement opérationnel et de la coordination du Dispositif de Contrôle Permanent au niveau Groupe, avec l'évaluation permanente de celui-ci afin d'assurer la fiabilité et la sécurité des processus ainsi que la maîtrise des risques. Cette entité définit à ce titre, le cadre de référence ad hoc et assure la convergence et la cohérence du dispositif de contrôle interne à l'échelle du Groupe. Aussi, elle consolide les résultats des contrôles permanents et élabore les reportings internes et externes en la matière.

VI.3.3. Conformité Réglementaire

L'entité conformité réglementaire chargée de la veille réglementaire, accompagne les métiers dans la mise en application des nouveautés législatives et réglementaires en vigueur. Elle traite également les aspects réglementaires se rapportant à la mise en place de nouveaux produits et services de la banque.

VII. STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT

VII.1. Grands axes de développement

La stratégie de développement du Groupe Attijariwafa bank s'articule autour de trois axes de croissance :

- la croissance organique de la banque au Maroc ;
- la croissance des filiales spécialisées du groupe au Maroc ;
- la croissance externe à travers le développement régional.

Politique de partenariats

Attijariwafa bank compte parmi ses actionnaires le groupe Santander. Au delà de l'aspect capitalistique, les deux groupes bancaires développent des axes de partenariat concernant aussi bien la clientèle des entreprises que celle des particuliers. Le partenariat couvre aussi un adossement d'Attijariwafa bank au groupe Santander, en Espagne, pour renforcer son positionnement auprès de la clientèle des marocains résidant dans ce pays. Les actions définies portent principalement sur le développement d'une offre diversifiée en faveur des MRE, dans les domaines du transfert d'argent, du crédit à la consommation, de la monétique et de la prévoyance. Ceci suppose l'implantation de bureaux Attijariwafa bank, dédiés aux MRE, dans certaines agences du groupe Santander.

Par ailleurs, le groupe Attijariwafa bank s'est engagé avec le Crédit Agricole (actionnaire de Wafasalaf à travers Sofinco) dans une stratégie de partenariat multi-métiers, notamment dans le crédit à la consommation, via Sofinco, mais aussi dans la gestion d'actifs via Crédit Agricole Asset Management.

En outre, Attijariwafa bank s'est adossé à Calyon, la banque de financement et d'investissement du Crédit Agricole, pour l'ouverture d'un bureau de représentation à Shanghai. Ce bureau offre aux opérateurs marocains un réseau opérationnel dans les principaux centres économiques de Chine.

Le partenariat avec le groupe français se traduit également par les multiples synergies développées autour de Crédit du Maroc, filiale marocaine du Crédit Agricole SA, que le groupe Attijariwafa bank détient à hauteur de 10%.

En 2011 Attijariwafa bank conclut un partenariat avec le Groupe Français Inter Mutuelles assistance donnant naissance à Wafa IMA Assistance ayant pour objet de consolider le positionnement du Groupe en matière d'assistance et de réassurance.

Au titre de la même année, le Groupe a conclu un partenariat avec la banque postale s'inscrivant dans une logique d'amélioration des transactions entre le Maroc et la France via la réduction des coûts et des délais au bénéfice de la clientèle.

Par ailleurs, la CBAO en partenariat avec Wafasalaf a lancé en mai 2012 une nouvelle filière de « Crédits Consommation » au niveau des marchés des particuliers afin d'améliorer le processus du crédit et l'industrialiser.

D'autre part, Wafa Assurance a concrétisé en 2012 son premier projet de développement à l'international avec la création en Tunisie d'une nouvelle compagnie d'Assurance Vie détenue à 45% par Wafa Assurance et 55% par Attijari bank, filiale d'Attijari bank en Tunisie.

L'année 2013 a été marquée par la conclusion de plusieurs partenariats stratégiques avec des organismes internationaux dont notamment Qatar National Bank, Bank of China, l'Agence Française de Développement, US Ex-Im Bank, Citi et SFI.

Le Groupe a également procédé à la signature de près d'une trentaine de conventions et accords lors des deux tournées Royales en Afrique (mars 2013 et mai 2015) ayant couvert 5 pays d'Afrique Subsaharienne, concernant plusieurs domaines d'activités (infrastructures, BTP...).

En 2014, Attijariwafa bank a poursuivi la conclusion de partenariats stratégiques avec Bank of China, China Development Bank et China Exim Bank et avec des opérateurs industriels chinois afin de soutenir les échanges et les investissements chinois en faveur du développement du continent africain. Dans le cadre de la signature de l'accord conclu entre Attijariwafa bank et Bank of China, le Groupe a

lancé la première offre dédiée en RENMINBI (monnaie chinoise). Il devient ainsi market maker sur cette devise et offre aux opérateurs économiques marocains et africains un levier de développement supplémentaire de leurs échanges et investissements avec les opérateurs chinois.

D'autres accords stratégiques ont été conclus lors du Forum Economique Maroc-Russie avec de grands groupes Russes (SBERBANK, VTB, FIAC et UNIMER).

Un mémorandum d'entente a été conclu entre Attijariwafa bank, Overseas Private Investment Corporation (OPIC) et Wells Fargo, visant à promouvoir les investissements et les échanges commerciaux entre l'Afrique et les Etats-Unis par la mise en place de nouvelles capacités de financement en faveur des PME africaines.

En 2015, Attijariwafa banka conclu plusieurs accords de coopération et de partenariats stratégiques dans plusieurs domaines, dont principalement le financement et la garantie des opérations d'import et d'export, de project finance et d'investissement. Les principaux accords ont été conclus avec Exportni Banka (Banque Tchèque pour l'Export), la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement (BERD), la Banque Ouest Africaine de Développement.

Attijariwafa bank a conclu, en 2016, plusieurs partenariats stratégiques avec des organismes internationaux, notamment en matière de financement des investissements, de commerce extérieur et de financement des projets. Ces partenariats concernaient United Bank for Africa (UBA) Plc – Nigéria, Commercial Bank of Ethiopia, BNI Madagascar, Japan Bank of International Cooperation (JBIC) et le ministère de la défense et le ministère de la santé ivoiriens.

En 2016, le Groupe Attijariwafa bank a confirmé son engagement en matière d'accompagnement de la transition énergétique à travers : (i) la signature de mémorandum avec MASEN (promotion de la finance climatique) et Nareva (doter l'Afrique d'infrastructures énergétiques), (ii) Lancement, en partenariat avec Suma Capital, du Fonds Africain d'Efficacité Energétique (FAEE), premier fonds d'investissement dédié à l'efficacité énergétique au Maroc, doté d'une enveloppe de 200 millions de dirhams et (iii) Participation d'Attijariwafa bank en tant que partenaire officiel à la COP22.

Le groupe Attijariwafa bank et Afreximbank (Banque Africaine d'Import – Export) ont signé un mémorandum d'entente (MoU) le 9 décembre 2017 à Sharm El Sheikh, dans le sillage du Forum Africa 2017, par lequel les deux parties s'engagent à développer un cadre de coopération élargie à l'échelle africaine.

Le groupe Attijariwafa bank à travers sa filiale Attijari International Bank – Banque Offshore « AIB », le groupe Orascom Construction et la société de projet « Ras Ghareb Wind Energy SAE – RGWE SAE », ont procédé à la signature, le 11 décembre 2017, de la documentation du crédit relatif au financement de la quote-part d'Equity d'Orascom Construction pour la réalisation du projet porté par RGWE SAE (The Gulf of Suez Wind IPP) à Gabal El Zeit en Egypte.

VII.2. Politique d'investissement

Investissements¹²³ réalisés de 2015 à 2017

L'évolution des investissements réalisés par Attijariwafa bank se présente de la manière suivante :

Investissements réalisés	2015	2016	2017	Var. 16/15	Var. 17/16
Immobilisations incorporelles	161	277	417	72,0%	50,4%
Immobilisations corporelles	567	589	572	3,7%	-2,8%
Immeubles d'exploitation	151	151	159	-0,2%	5,1%
Mobilier et matériel d'exploitation	91	147	143	61,7%	-2,3%
Autres immobilisations corporelles d'exploitation	102	134	141	31,9%	4,9%
Immobilisations corporelles hors exploitation	224	157	130	-29,9%	-17,4%
Total *	729	866	989	18,8%	14,3%

Mdh – Source : Attijariwafa bank

* Investissements concernant la banque uniquement et prenant en compte, en plus des investissements réalisés, les investissements en cours.

¹²³ Les investissements correspondent aux flux réalisés au cours de l'année.

En 2017, les investissements effectués par la banque ont progressé de 14,3% par rapport à 2016, pour s'établir à 989 Mdh. Cette évolution s'explique essentiellement par :

- une hausse des investissements en immobilisations incorporelles de 50,4% (+140 Mdh) à près de 417 Mdh. Cette hausse s'explique principalement par la première consolidation de Attijariwafa bank Egypte en 2017.

En 2016, les investissements effectués par la banque ont progressé de 18,8% par rapport à 2015, pour s'établir à 866 Mdh. Cette évolution s'explique essentiellement par :

- une hausse des investissements en immobilisations incorporelles de 72,0% (+116 Mdh) à près de 277 Mdh, suite essentiellement à la réalisation de nouveaux projets informatiques ;
- un accroissement des investissements en immobilisations corporelles de 3,7% (+21 Mdh) à près 589 Mdh, en raison principalement d'une hausse de 56 Mdh des mobilier et matériel d'exploitation.

VII.3. Politique à l'international

Attijariwafa bank a amorcé son développement à l'international, cherchant à acquérir une position forte au Maghreb et en Afrique subsaharienne, dans le but de faire émerger un groupe bancaire et financier de référence dans la région.

S'appuyant sur l'édification réussie d'un modèle duplicable à l'international, l'approche stratégique du groupe Attijariwafa bank vise à transférer les meilleures pratiques professionnelles acquises au Maroc, tout en respectant les spécificités de chaque zone d'implantation. Le groupe entend ainsi participer à l'accroissement des échanges régionaux et à la dynamisation de la coopération économique au sein de l'espace euro-méditerranéen.

Le développement ainsi que les acquisitions d'Attijariwafa bank au cours des dernières années se présentent comme suit :

- en Tunisie, Attijariwafa bank, en consortium avec Grupo Santander, a acquis, en 2005, 53,54% du capital de la Banque du Sud, devenue depuis, Attijari bank Tunisie ;
- au Sénégal, Attijariwafa bank a développé un greenfield, en juillet 2006, et a procédé à l'ouverture de 4 agences à Dakar, marquant ainsi la première étape d'un vaste projet d'implantation du Groupe en Afrique subsaharienne. En janvier 2007, Attijariwafa bank a acquis 66,70% du capital de la Banque Sénégal-Tunisienne et a fusionné les deux entités sénégalaises, donnant naissance à Attijari bank Sénégal ;
- en novembre 2007, Attijariwafa bank a acquis 79,15% du capital de CBAO (Compagnie Bancaire d'Afrique Occidentale) ;
- au Mali, Attijariwafa bank, accompagné par ses actionnaires de référence (ONA, Al Mada), a été déclarée, en juillet 2008, adjudicataire de 51,00% du capital de la Banque Internationale pour le Mali (BIM) dans le cadre de sa privatisation. L'acquisition de BIM a été conclue en 2009 ;
- en novembre 2008, Attijariwafa bank a accéléré le déploiement de son plan de développement régional en concluant un accord avec le Crédit Agricole pour l'acquisition de ses participations majoritaires dans ses filiales au Cameroun (SCB Cameroun), au Gabon (Union Gabonaise de Banque), en Côte d'Ivoire (Société Ivoirienne de Banque), au Sénégal (Crédit du Sénégal) et au Congo (Crédit du Congo) ;
- en décembre 2008, la fusion entre la CBAO et Attijari bank Sénégal a donné naissance à CBAO Groupe Attijariwafa bank ;
- en 2009, Attijariwafa bank a finalisé l'acquisition des parts majoritaires du Crédit Agricole dans Crédit du Congo (91%), l'Union Gabonaise de Banque (58,7%), Crédit du Sénégal (95%), et la Société Ivoirienne de Banque (51%) ;
- Au cours de cette même année, le Groupe a procédé à l'inauguration d'un bureau de représentation à Tripoli ;
- en 2010, le Groupe Attijariwafa bank a poursuivi la consolidation de sa position d'acteur régional de premier plan au Maghreb ainsi qu'en Afrique subsaharienne et ce à travers :

- ✓ l'ouverture d'une succursale de CBAO au Burkina Faso (CBAO Burkina Faso) ;
- ✓ la finalisation de l'acquisition de 80% du capital de BNP Paribas Mauritanie, devenue Attijari bank Mauritanie, par un consortium contrôlé à hauteur de 67% par Attijariwafa bank et à 33% par Banque Centrale Populaire ;
- en avril 2011, Attijariwafa bank a finalisé l'acquisition auprès de Crédit Agricole de 51% du Capital de la Société Commerciale de banque Cameroun (SCB Cameroun) ;
- en 2011, le groupe a consolidé sa participation dans sa filiale tunisienne Attijari bank Tunisie, à travers l'acquisition des parts du groupe Santander dans Andalucarthage (holding de détention d'Attijari bank Tunisie). A l'issue de cette opération, Attijariwafa bank détenait 54,56% du capital d'Attijari bank Tunisie. Au 31 décembre 2012, la participation Attijariwafa bank dans le capital d'Attijari bank Tunisie s'élève à 58,98% ;
- en septembre 2013, Attijariwafa bank a finalisé l'acquisition de 55,0% du capital de la Banque Internationale pour l'Afrique au Togo auprès de l'Etat Togolais ;
- l'année 2013 a également connu l'ouverture de la succursale de CBAO au Niger ;
- en septembre 2015, Attijariwafa bank a finalisé l'acquisition de 39% du capital de la Société Ivoirienne de Banque (SIB) détenus par l'Etat de la Côte d'Ivoire. Attijariwafa bank a ainsi porté sa participation dans le capital de la SIB à 90% à la suite de cette opération dont 12% sont destinés à être introduits en bourse et 3% cédés au personnel de la filiale. (détention à terme par Attijariwafa bank de 75% du capital de la SIB) ;
- Attijariwafa bank a également renforcé sa participation dans le capital de CBAO (Sénégal) pour la ramener à 83,0% (contre une participation de 51,9% précédemment) durant l'exercice 2015 ;
- l'année 2015 a été marquée par l'ouverture d'une succursale de la CBAO au Bénin complétant la présence géographique du Groupe dans la région UEMOA.
- Le premier semestre 2016 a connu l'obtention de l'ensemble des autorisations réglementaires pour l'ouverture d'une filiale bancaire au Tchad.
- En octobre 2016, Attijariwafa bank a conclu plusieurs accords et partenariats stratégiques portant notamment sur les événements suivants :
 - ✓ Signature un d'accord portant sur la cession par Barclays Bank PLC de 100% du capital de Barclays Bank Egypt à Attijariwafa bank, sous réserve de l'obtention des autorisations réglementaires requises au Maroc et en Egypte ;
 - ✓ Dans le cadre de la visite Royale au Rwanda, signature d'un protocole d'accord portant sur l'acquisition par Attijariwafa bank d'une participation majoritaire dans Cogebanque.
 - ✓ Formation d'une alliance, à partir de 2017, entre Attijariwafa bank et son actionnaire de référence, Al Mada, dans le métier de l'assurance en devenant co-actionnaires à parts égales de Wafa Assurance. Cette opération permettra de donner à Attijariwafa bank les capitaux nécessaires à son développement international.
- Le 3 mai 2017 et conformément à l'accord signé le 4 octobre 2016, Attijariwafa bank a finalisé l'acquisition de 100% du capital de Barclays Bank Egypt qui deviendra Attijariwafa bank Egypt et ce, après l'obtention de l'ensemble des autorisations réglementaires requises.

PARTIE V : SITUATION FINANCIERE D'ATTIJARIWAFABANK

I. PRESENTATION DES COMPTES AGREGES

Avertissement :

Les comptes annuels des exercices 2015, 2016 et 2017 sont des comptes agrégés¹²⁴ d'Attijariwafa bank. Les comptes annuels des exercices 2015, 2016 et 2017 ont été certifiés par les commissaires aux comptes.

Le Compte de Produits et Charges agrégé d'Attijariwafa bank se présentent comme suit :

	2015	2016	2017	Var. 16/15	Var. 17/16
Produits d'exploitation bancaire	18 849	21 640	17 721	14,8%	-18,1%
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	1 093	966	1 030	-11,6%	6,6%
Intérêts et produits sur opérations avec la clientèle	9 201	8 941	8 926	-2,8%	-0,2%
Intérêts et produits assimilés sur titres de créances	482	347	305	-28,0%	-12,1%
Produits sur titres de propriété	1 419	4 588	1 513	>100,0%	-67,0%
Produits sur immob. en crédit-bail et en location	394	301	24	-23,6%	-92,1%
Commissions sur prestations de service	1 356	1 494	1 635	10,2%	9,5%
Autres produits bancaires	4 903	5 003	4 288	2,0%	-14,3%
Charges d'exploitation bancaire	8 009	7 404	6 218	-7,5%	-16,0%
Intérêts et ch. Assim. sur op. avec les Ets de crédit	800	437	592	-45,4%	35,7%
Intérêts et charges assim. sur op. avec la clientèle	2 937	2 718	2 451	-7,5%	-9,8%
Intérêts et charges assim. sur titres de créances émis	283	246	207	-12,8%	-16,0%
Charges sur opérations de crédit-bail et de location	359	242	31	-32,7%	-87,2%
Autres charges bancaires	3 630	3 761	2 937	3,6%	-21,9%
Produit Net Bancaire	10 841	14 236	11 503	31,3%	-19,2%
Produits d'exploitation non bancaire	162	105	52	-35,4%	-50,3%
Charges d'exploitation non bancaire	-	-	- 3	Ns	Ns
Charges générales d'exploitation	4 122	4 286	4 508	4,0%	5,2%
Charges de personnel	1 854	1 929	2 068	4,0%	7,2%
Impôts et taxes	119	120	123	0,4%	2,5%
Charges externes	1 724	1 805	1 886	4,7%	4,5%
Autres charges générales d'exploitation	21	16	19	-26,3%	20,5%
Dotations aux amort. et aux provisions des immob.	403	416	412	3,1%	-0,8%
Dotations aux provisions et pertes sur créances irrécouvrables	2 774	2 410	2 798	-13,1%	16,1%
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	1 724	1 529	1 338	-11,3%	-12,5%
Pertes sur créances irrécouvrables	563	351	970	-37,6%	>100,0%
Autres dotations aux provisions	487	530	489	8,9%	-7,6%
Reprises de provisions et récupérations sur créances amorties	1 101	1 054	2 046	-4,3%	94,1%
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	791	808	1 310	2,1%	62,2%
Récupérations sur créances amorties	69	44	63	-36,1%	41,2%
Autres reprises de provisions	240	202	673	-16,1%	>100,0%
Résultat courant	5 208	8 699	6 292	67,0%	-27,7%
Produits non courants	5	12	1	>100,0%	-94,2%
Charges non courantes	95	191	531	>100,0%	>100,0%
Résultat avant impôts sur les résultats	5 118	8 519	5 762	66,4%	-32,4%
Impôts sur les résultats	1 453	1 584	1 604	9,0%	1,2%
Résultat net	3 665	6 935	4 158	89,2%	-40,0%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes agrégés

¹²⁴ Les comptes agrégés comprennent les comptes sociaux d'Attijariwafa bank et sa Succursale de Bruxelles.

I.1. Profitabilité et rentabilité de la banque

I.1.1. Produits d'exploitation bancaire

Les produits d'exploitation bancaire d'Attijariwafa bank se présentent comme suit, sur la période considérée :

	2015	2016	2017	Var. 16/15	Var. 17/16
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	1 093	966	1 030	-11,6%	6,6%
Intérêts et produits sur opérations avec la clientèle	9 201	8 941	8 926	-2,8%	-0,2%
Intérêts et produits assimilés sur titres de créances	482	347	305	-28,0%	-12,1%
Produits sur titres de propriété	1 419	4 588	1 513	>100,0%	-67,0%
Produits sur immob. en crédit-bail et en location	394	301	24	-23,6%	-92,1%
Commissions sur prestations de service	1 356	1 494	1 635	10,2%	9,5%
Autres produits bancaires	4 903	5 003	4 288	2,0%	-14,3%
Produits d'exploitation bancaire	18 849	21 640	17 721	14,8%	-18,1%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes agrégés

Revue analytique 2016 – 2017

Au titre de l'exercice 2017, les produits d'exploitation bancaire s'établissent à 17,7 Mrds Dh contre 21,6 Mrds Dh en 2016, soit une diminution de 18,1%. Cette baisse résulte essentiellement des éléments conjugués suivants :

- recul de 12,1% (-42 Mdh) des intérêts et produits assimilés sur titres de créances, s'établissant à 305 Mdh au titre de l'exercice 2017, en raison principalement d'une diminution de l'encours moyen de titres de créances ;
- baisse de 67,0% (-3075 Mdh) des produits sur titres de propriété, provenant principalement de la non réccurrence des dividendes exceptionnels versés par OGM en 2016 à Attijariwafa bank ;
- baisse de 92,1% (-277) des produits sur immobilisations en crédit-bail et en location ;
- recul de 14,3% (-715 Mdh) des autres produits bancaires à près de 4,3 Mrds Dh. Cette baisse est consécutive à la baisse des produits des opérations sur produits dérivés au titre de l'exercice 2017.

Revue analytique 2015 – 2016

Au 31 décembre 2016, les produits d'exploitation bancaire ont atteint 21,6 Mrds Dh contre 18,8 Mrds Dh à fin décembre 2015, réalisant ainsi une progression de 14,8% (+2,8 Mrds Dh). Cette croissance résulte essentiellement des éléments conjugués suivants :

- augmentation significative des produits sur titres de propriété qui ont atteint près de 4,6 Mrds Dh au 31 décembre 2016, affichant ainsi une hausse de près de 3,2 Mrds Dh par rapport à fin 2015. Cette évolution résulte principalement de l'accroissement des dividendes perçus par Attijariwafa bank auprès de ses filiales au titre de l'exercice 2016, sous l'effet du versement d'un dividende exceptionnel par OGM de près de 2,8 Mrds Dh ;
- repli des intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit et des intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle de 11,6% (-127 Mdh) et 2,8% (-260 Mdh) respectivement ;
- Les intérêts et produits assimilés sur titres de créances ont également affiché un retrait de 28,0% (-135 Mdh) par rapport à fin 2015

En revanche, les commissions sur prestations de service et les autres produits bancaires ont affiché des progressions respectives de 10,2% (+138 Mdh) et 2,0% (+100 Mdh) par rapport à l'exercice précédent.

I.1.2. Charges d'exploitation bancaire

Les charges d'exploitation bancaire d'Attijariwafa bank ont évolué comme suit sur la période considérée :

	2015	2016	2017	Var. 16/15	Var. 17/16
Intérêts et ch. assim. sur op. avec les Ets de crédit	800	437	592	-45,4%	35,7%
Intérêts et charges assim. sur op. avec la clientèle	2 937	2 718	2 451	-7,5%	-9,8%
Intérêts et ch. assim. sur titres de créances émis	283	246	207	-12,8%	-16,0%
Charges sur opérations de crédit-bail et de location	359	242	31	-32,7%	-87,2%
Autres charges bancaires	3 630	3 761	2 937	3,6%	-21,9%
Charges d'exploitation bancaire	8 009	7 404	6 218	-7,5%	-16,0%

Mdh - Source : Attijariwafa bank - Comptes agrégés

Revue analytique 2016 – 2017

A fin 2017, les charges d'exploitation bancaire d'Attijariwafa bank se sont établies à près de 6,2 Mrds, affichant ainsi une diminution de 16,0% par rapport à l'exercice précédent. Cette situation s'explique principalement par les éléments conjugués suivants :

- baisse de 21,9% (-824 Mdh) des autres charges bancaires, s'établissant à près de 2,9 Mrds Dh à fin 2017 contre 3,8 Mrds Dh en 2016, due essentiellement à la baisse des charges liées aux activités de change, neutralisant la hausse des autres produits bancaires ;
- baisse de 87,2% (-211 Mdh) des charges sur opérations de crédit-bail et de location, s'établissant à près de 31 Mdh à fin 2017 contre 242 Mdh en 2016, suite à la baisse des encours relatifs aux opérations de crédit bail ;
- la période enregistre cependant une hausse des intérêts et charges assimilés sur opérations avec les établissements de crédit de 35,7% (+155 Mdh) à près de 592 Mdh dû principalement à une hausse de 25,9% des dettes envers les établissements de crédit.

Revue analytique 2015 – 2016

A fin 2016, les charges d'exploitation bancaire ont affiché une diminution de 7,5% (-604 Mh) pour s'établir à près de 7,4 Mrds Dh. Cette baisse s'explique essentiellement par les principaux éléments suivants :

- repli de 45,4% (-363 Mdh) des intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit, dû essentiellement à la baisse de l'encours des dettes envers les établissements de crédit de 27,0% au titre de l'exercice 2016 ;
- baisse de 7,5% (-219 Mdh) des intérêts et charges assimilés sur opérations avec la clientèle à près de 2,7 Mrds Dh à fin 2016 ;
- diminution des charges sur opérations de crédit-bail et de location de 32,7% (-118 Mdh) à près de 242 Mdh ;

I.1.3. Produit net bancaire

Evolution et structure du PNB

Le produit net bancaire d'Attijariwafa bank a évolué comme suit sur les trois derniers exercices :

	2015	2016	2017	Var. 16/15	Var. 17/16
Intérêts et produits assimilés	10 777	10 255	10 261	-4,8%	0,1%
Intérêts et charges assimilées	4 019	3 401	3 251	-15,4%	-4,4%
Marge d'intérêt	6 758	6 854	7 011	1,4%	2,3%
Produits sur immob. en crédit-bail et en location	394	301	24	-23,6%	-92,1%
Charges sur immob. en crédit-bail et location	359	242	31	-32,7%	-87,2%
Résultat des op. de crédit-bail et location	35	59	-7	70,9%	<-100%
Commissions perçues	1 356	1 494	1 638	10,2%	9,7%
Commissions servies	-	-	- 1	Ns	Ns
Marge sur commissions	1 356	1 494	1 637	10,2%	9,6%
Résultat des opérations sur titres de transactions	1 444	1 779	1 629	23,2%	-8,4%
Résultat des opérations sur titres de placement	-11	36	-6	>100,0%	<-100%
Résultat des opérations de change	484	449	636	-7,2%	41,6%
Résultat des opérations sur produits dérivés	278	-61	102	<-100%	>100,0%
Résultat des opérations de marché	2 195	2 203	2 360	0,4%	7,2%
Divers autres produits bancaires	1 419	4 588	1 528	>100,0%	-66,7%
Diverses autres charges bancaires	922	961	1 026	4,3%	6,7%
Produit Net Bancaire	10 841	14 236	11 503	31,3%	-19,2%

Mdh - Source : Attijariwafa bank - Comptes agrégés

Revue analytique 2016 – 2017

Au titre de l'exercice 2017, le produit net bancaire s'établit à près de 11,5 Mrds Dh, en diminution de 19,2% par rapport à l'exercice 2016. Cette baisse provient essentiellement des éléments conjugués suivants :

- la progression de la marge d'intérêt sur la période, qui représente 60,9% du PNB, et qui évolue de 2,3% (+157 Mdh) à 7,0 Mrds Dh au 31 décembre 2017, cette évolution résulte d'une quasi stagnation des intérêts et produits assimilés accompagnée d'une baisse des intérêts et charges assimilés liée à l'optimisation des coûts des ressources ;
- l'amélioration de la marge sur commissions liée à la progression des commissions perçues de 9,7% (+143 Mdh) à près de 1,6 Mrds Dh à fin 2017. Cette évolution est due à la commercialisation de nouveaux produits et services destinés à la clientèle grâce à un suivi permanent de l'équipement de la clientèle, et aux améliorations des commissions sur moyens de paiement (+12,8%) et des commissions sur autres prestations de service (+16,5%) ;
- l'augmentation de 7,2% (+157 Mdh) du résultat des opérations de marché, qui s'établissent à près de 2,4 Mrds Dh à fin 2017. Cette augmentation provient essentiellement de :
 - ✓ la hausse du résultat des opérations de change (+187 Mdh), à travers une baisse des pertes sur opérations de change virement de 913 Mdh (-46,1%), et
 - ✓ la hausse du résultat des opérations sur produits dérivés (+163 Mdh), par le biais d'une hausse des gains sur les produits dérivés de cours de change de plus de 127 Mdh, d'une hausse des gains sur les produits dérivés d'autres instruments de plus de 59 Mdh, ainsi qu'une baisse des pertes sur les produits dérivés de taux d'intérêt de 70,1% (-56 Mdh) ;
- la baisse de 66,7% (-3 060 Mdh) des divers autres produits bancaires à près de 1,5 Mrds Dh, qui incluaient en 2016 des revenus non-récurrents (notamment le dividende exceptionnel de près de 2,8 Mrds Dh versé par OGM en 2016). Hors éléments exceptionnels, le produit net bancaire est en hausse de 2,9%.

Revue analytique 2015 – 2016

Au 31 décembre 2016, le produit net bancaire s'est établi à plus de 14,2 Mrds Dh, en progression de 31,3% par rapport à 2015. Cette évolution s'explique par :

- la progression des divers autres produits bancaires à près de 4,6 Mrds Dh, suite notamment à la hausse des dividendes perçus auprès de filiales en 2016 de 3 169 Mdh ;
- l'accroissement de la marge d'intérêts, qui représente près de 48,1% du PNB, de 1,4% par rapport à 2015. Cette évolution est liée essentiellement à une baisse des intérêts et charges assimilés (-15,4%) plus importante que celle des intérêts et produits assimilés (-4,8%) ;
- la hausse de 10,2% (+138 Mdh) de la marge sur commissions résulte de la progression des commissions perçues ;
- la quasi-stagnation du résultat des opérations de marché, en raison principalement de l'augmentation de 23,2% (+335 Mdh) du résultat des opérations sur titres de transactions qui a permis de compenser en partie la baisse de 338 Mdh du résultat des opérations sur produits dérivés.

Coefficient d'exploitation bancaire

Le coefficient d'exploitation d'Attijariwafa bank a évolué comme suit, sur la période considérée :

	2015	2016	2017	Var. 16/15	Var. 17/16
Produits d'exploitation bancaire	18 849	21 640	17 721	14,8%	-18,1%
Charges d'exploitation bancaire	8 009	7 404	6 218	-7,5%	-16,0%
Produit Net bancaire (1)	10 841	14 236	11 503	31,3%	-19,2%
Charges de personnel	1 854	1 929	2 068	4,0%	7,2%
Impôts et taxes	119	120	123	0,4%	2,5%
Charges externes	1 724	1 805	1 886	4,7%	4,5%
Autres charges générales d'exploitation	21	16	19	-26,3%	20,5%
Dotations aux amort. et aux provisions des immob.	403	416	412	3,1%	-0,8%
Charges générales d'exploitation (2)	4 122	4 286	4 508	4,0%	5,2%
Coefficient d'exploitation (2) / (1)	38,0%	30,1%	39,2%	-7,9 pts	+9,1 pts

Mdh - Source : Attijariwafa bank - Comptes agrégés

Revue analytique 2016 – 2017

Au titre de l'exercice 2017, le coefficient d'exploitation a connu une augmentation de 9,1 pts par rapport à celui de 2016 et s'élève à 39,2%. Cet accroissement provient des éléments conjugués suivants :

- la baisse de 19,2% (-2733 Mdh) du produit net bancaire ;
- l'augmentation de 5,2% (+222 Mdh) des charges générales d'exploitation à près de 4,5 Mrds Dh, essentiellement due à :
 - ✓ la progression de 7,2% (+139 Mdh) des charges de personnel, s'établissant à près de 2,1 Mrds Dh, suivant la tendance du développement de l'activité de la banque ;
 - ✓ la progression de 4,5% (+81 Mdh) des charges externes, s'établissant à près de 1,9 Mrds Dh.

Revue analytique 2015 – 2016

A fin décembre 2016, le coefficient d'exploitation d'Attijariwafa bank s'est établi à 30,1%, en baisse de 7,9 points par rapport à 2015. Cette évolution est liée à une progression du PNB (+31,3%) plus importante que celle des charges générales d'exploitation (+4,0%).

L'augmentation des charges générales d'exploitation provient essentiellement de :

- la hausse de 4,0% (+75 Mdh) des charges de personnel, en raison de la poursuite de l'extension du réseau d'agences de la banque ;
- la progression des charges externes de 4,7% (+81 Mdh) pour s'établir à 1,8 Mrd Dh à fin 2016.

Récapitulatif des dividendes distribués par les filiales d'Attijariwafa bank

Les dividendes distribués par les filiales d'Attijariwafa bank ont évolué comme suit, sur la période :

	Données au 31.12.2015	Données au 31.12.2016	Données au 31.12.2017
Wafa Assurance	Néant	Néant	Néant
Wafa Gestion	40,1 Mdh	44,6 Mdh	52,7 Mdh
Wafa Investissement	Néant	Néant	Néant
Attijariwafa bank Europe	Néant	Néant	Néant
Attijari International Bank - Banque Offshore	Néant	28,6 Mdh	26,4 Mdh
OGM	530,0 Mdh	3 660,6 Mdh	170 Mdh
Wafasalaf	152,7 Mdh	162,9 Mdh	152,7 Mdh
Wafa Immobilier	87,0 Mdh	92,0 Mdh	100,0 Mdh
Wafa Cash	100,0 Mdh	120,0 Mdh	130,0 Mdh
Wafabail	23,1 Mdh	38,2 Mdh	38,3 Mdh
Wafa LLD	20,0 Mdh	20,0 Mdh	10,0 Mdh
Attijari Factoring	Néant	Néant	Néant
Attijari Intermédiation	Néant	Néant	Néant
AFC	30,0 Mdh	Néant	24,0 Mdh
Attijari Invest	Néant	20,0 Mdh	Néant
Andalucarthage	Néant	Néant	200,2 Mdh
CBAO	Néant	6,8 Mdh	7,95 Mdh
Banque Internationale pour le Mali	7,6 Mdh	Néant	Néant
Union Gabonaise des banques	56,4 Mdh	55,0 Mdh	70,0 Mdh
Crédit du Congo	85,4 Mdh	81,5 Mdh	71,8 Mdh
Société Ivoirienne de Banque	43,0 Mdh	70,1 Mdh	72,7 Mdh
Crédit du Sénégal	28,9 Mdh	16,4 Mdh	26,0 Mdh
Attijari bank Mauritanie	Néant	Néant	Néant
Société Commerciale de Banque Cameroun	54,6 Mdh	68,9 Mdh	74,5 Mdh
Banque Internationale pour l'Afrique au Togo	Néant	Néant	Néant

Dont un dividende exceptionnel de près de 2,8 Mrds Dh

I.1.4. Résultat brut d'exploitation

Le résultat brut d'exploitation d'Attijariwafa bank évolue comme suit sur la période considérée :

	2015	2016	2017	Var. 16/15	Var. 17/16
Produit Net Bancaire	10 841	14 236	11 503	31,3%	-19,2%
Résultat des opérations sur immobilisations financières	-153	57	257	>100,0%	>100,0%
Autres produits d'exploitation non bancaire	159	105	52	-34,3%	-50,3%
Autres charges d'exploitation non bancaire	-	-	-	Ns	Ns
Charges générales d'exploitation	4 122	4 286	4 508	4,0%	5,2%
Résultat Brut d'Exploitation	6 726	10 112	7 304	50,3%	-27,8%
Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-1 427	-1 028	-936	28,0%	9,0%
Autres dotations nettes des reprises	-91	-385	-77	<-100%	80,1%
Résultat courant	5 208	8 699	6 292	67,0%	-27,7%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes agrégés

Revue analytique 2016 – 2017

Au titre de l'exercice 2017, le résultat brut d'exploitation d'Attijariwafa bank s'établit à près de 7,3 Mrds Dh, en baisse de 27,8% par rapport à l'exercice 2016, suite notamment à une décroissance du produit net bancaire de 19,2% (-2 733 Mdh) accompagné d'une augmentation des charges générales d'exploitation. La hausse du résultat des opérations sur immobilisations financières s'explique par des

reprises sur provisions des titres des opérations sur immobilisations financières relatives à une opération de réduction de capital d'une filiale d'Attijariwafa bank pour lesquelles l'impact résultat est constaté au niveau des charges non courantes.

Pour sa part, le résultat courant affiche un repli de 27,7% (-2407 Mdh) pour atteindre près de 6,3 Mrds Dh à fin 2017. Cette baisse tient compte d'une augmentation de 9,0% (+93 Mdh) des dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance et de 80,1% pour les autres dotations nettes des reprises (+308 Mdh) par rapport à l'exercice précédent.

Revue analytique 2015 – 2016

A fin 2016, le résultat brut d'exploitation d'Attijariwafa bank s'élève à 10,1 Mrds Dh, enregistrant ainsi une progression de 50,3% par rapport à 2015. Cette situation résulte essentiellement d'une évolution du PNB (+31,3%) plus importante que celle des charges générales d'exploitation (+4,0%).

Pour sa part, le résultat courant affiche une progression de 67,0% pour s'établir à près de 8,7 Mrds Dh à fin 2016. Cette évolution résulte de la hausse significative du résultat brut d'exploitation et d'une diminution des dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance par rapport à l'exercice précédent.

I.1.5. Résultat net

Le résultat net évolue comme suit, sur la période considérée :

	2015	2016	2017	Var. 16/15	Var. 17/16
Résultat courant	5 208	8 699	6 292	67,0%	-27,7%
Résultat non courant	-89	-179	-530	<-100%	<-100%
Impôt sur les résultats	1 453	1 584	1 604	9,0%	1,2%
Résultat net	3 665	6 935	4 158	89,2%	-40,0%

Mdh – Attijariwafa bank – Comptes agrégés

Revue analytique 2016 – 2017

Au titre de l'exercice 2017, le résultat net s'est inscrit en baisse de 40,0% pour s'établir à près de 4,2 Mrds Dh. Cette régression s'explique essentiellement par la baisse des résultats courant et non courant. Retraité du versement d'un dividende exceptionnel par OGM de près de 2,8 Mrds Dh en 2016, le résultat courant serait en croissance.

La baisse du résultat non courant s'explique par une opération de réduction de capital d'une filiale d'Attijariwafa bank dont l'impact résultat est constaté au niveau des charges non courantes.

Revue analytique 2015 – 2016

L'exercice 2016 a été marqué par une amélioration de la rentabilité de la banque, dont le résultat net s'est accru de 89,2% (+3,3 Mrds Dh) pour s'établir à plus de 6,9 Mrds Dh. Cette évolution s'explique principalement par la progression des dividendes reçus des filiales.

Pour sa part, le résultat non courant a enregistré une baisse de 90 Mdh par rapport au 31 décembre 2015, suite notamment une augmentation des charges non courantes.

I.1.6. Rentabilité des Fonds Propres et Rentabilité des Actifs

La rentabilité financière de la banque a évolué, comme suit, au cours de la période considérée :

	2015	2016	2017	Var. 16/15	Var. 17/16
Résultat net	3 665	6 935	4 158	89,2%	-40,0%
Fonds propres	30 623	35 321	37 038	15,3%	4,9%
Total bilan	288 121	299 527	319 371	4,0%	6,6%
Return On Equity (ROE) *	13,6%	24,4%	12,6%	-10,8 pts	-11,8 pts
Return On Assets (ROA) **	1,3%	2,3%	1,3%	+1,0 pt	-1,0 pt

Mdh - Source : Attijariwafa bank - Comptes agrégés

* Résultat net / Fonds propres (hors résultat net de l'exercice)

** Résultat net / Total bilan

Revue analytique 2016 – 2017

Au titre de l'exercice 2017, le ROE d'Attijariwafa bank s'élève à 12,6%, en recul de 11,8 points par rapport à 2016. Cette évolution est essentiellement due à une augmentation de 4,9% des fonds propres conjuguée à une régression du résultat net de 40,0%.

Pour sa part, le ROA de la banque s'établit à 1,3% à fin 2017, en baisse de 1,0 point par rapport au niveau enregistré au titre de l'exercice 2016.

Revue analytique 2015 – 2016

Au titre de l'exercice 2016, le ROE d'Attijariwafa bank s'établit à 24,4%, en progression de 10,8 points par rapport à 2015. Cette situation provient d'une progression du résultat net de la banque (+89,2%) qui a atteint plus de 6 935 Mdh Dh à fin 2016.

Pour sa part, le ROA s'est amélioré de 1,0 point par rapport à l'exercice précédent pour se situer à 2,3% en 2016.

I.2. Analyse du bilan

Le bilan agrégé d'Attijariwafa bank des trois derniers exercices se présente comme suit :

	2015	2016	2017	Var. 16/15	Var. 17/16
Actif	288 121	299 527	319 371	4,0%	6,6%
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	5 576	7 303	9 143	31,0%	25,2%
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	35 049	40 716	35 622	16,2%	-12,5%
Créances sur la clientèle	164 250	174 927	179 238	6,5%	2,5%
Créances acquises par affacturage	0	0	0	43,6%	-30,4%
Titres de transaction et de placement	53 429	46 121	59 556	-13,7%	29,1%
Autres actifs	3 786	5 454	3 782	44,1%	-30,6%
Titres d'investissement	6 089	5 969	6 840	-2,0%	14,6%
Titres de participation et emplois assimilés	13 762	13 645	19 105	-0,8%	40,0%
Immobilisation en crédit bail et en location	1 262	239	395	-81,1%	65,3%
Immobilisations incorporelles	1 898	1 812	2 088	-4,5%	15,2%
Immobilisations corporelles	3 019	3 341	3 603	10,7%	7,8%
Passif	288 121	299 527	319 371	4,0%	6,6%
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-	-	Ns	Ns
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	29 870	21 792	27 433	-27,0%	25,9%
Dépôts de la clientèle	200 959	208 834	225 369	3,9%	7,9%
Titres de créances émis	7 049	7 592	5 879	7,7%	-22,6%
Autres passifs	6 097	10 053	7 080	64,9%	-29,6%
Provisions pour risques et charges	2 762	3 165	3 253	14,6%	2,8%
Provisions réglementées	-	-	-	Ns	Ns
Dettes subordonnées	10 761	12 770	13 320	18,7%	4,3%
Fonds propres	30 623	35 321	37 038	15,3%	4,9%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes agrégés

I.2.1. Analyse des principaux postes du bilan

Crédits

L'encours des crédits d'Attijariwafa bank a évolué sur la période considérée comme suit :

	2015	2016	2017	Var. 16/15	Var. 17/16
Créances sur les établissements de crédits et assimilés (C1)	35 049	40 716	35 622	16,2%	-12,5%
A vue	11 025	10 211	6 724	-7,4%	-34,1%
A terme	24 025	30 505	28 898	27,0%	-5,3%
Créances sur la clientèle (C2)	164 250	174 927	179 238	6,5%	2,5%
Crédits de trésorerie et à la consommation	49 066	49 639	45 876	1,2%	-7,6%
Crédits à l'équipement	54 607	56 336	61 961	3,2%	10,0%
Crédits immobiliers	54 570	56 253	59 193	3,1%	5,2%
Autres crédits	1 652	7 971	7 693	>100,0%	-3,5%
Créances acquises par affacturage	-	-	-	Ns	0,0%
Créances en souffrance nettes de provision	3 051	3 323	3 040	8,9%	-8,5%
Intérêts courus à recevoir	1 304	1 407	1 475	7,8%	4,9%
Total crédits (C1) + (C2)	199 300	215 642	214 860	8,2%	-0,4%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes agrégés

Revue analytique 2016 – 2017

Au titre de l'exercice 2017, l'encours des crédits d'Attijariwafa bank s'est inscrit en baisse de 0,4% par rapport à 2016, pour atteindre près de 214,9 Mrds Dh. Cette diminution s'explique principalement par les éléments combinés suivants :

- l'augmentation de l'encours des créances sur la clientèle à hauteur de 2,5% (+4,3 Mrds Dh) à près de 179,2 Mrds Dh à fin 2017. Cette évolution est due essentiellement à :
 - ✓ la baisse des crédits de trésorerie et à la consommation de 7,6% (-3,8 Mrds Dh) ;
 - ✓ l'augmentation de l'encours des crédits à l'équipement de 10,0% (+5,6 Mrds Dh) à près de 62,0 Mrds Dh à fin 2017 ;
 - ✓ l'augmentation de l'encours des crédits immobiliers et la baisse des autres crédits de 5,2% (+2,9 Mrds Dh) et de 3,5% (-277 Mdh) respectivement ;
 - ✓ la baisse des créances en souffrance nettes de provision de 8,5% s'établissant à près de 3,0 Mrds Dh à fin décembre 2017.
- le repli de l'encours des créances sur les établissements de crédits et assimilés de 12,5% (-5,1 Mrds Dh) à près de 35,7 Mrds Dh à fin 2017. Cette situation est consécutive à une régression de 34,1% (-3,5 Mrds Dh) de l'encours créances à vue et un recul de l'encours des créances à terme de 5,3% (-1,6 Mrds Dh) en 2017.

Revue analytique 2015 – 2016

En 2016, l'encours des crédits d'Attijariwafa bank s'établit à plus de 215,6 Mrds Dh, en progression de 8,2% (+16,3 Mrds Dh) par rapport à 2015. Cette évolution s'explique par les principaux éléments conjugués suivants :

- l'amélioration de l'encours des créances sur la clientèle de 6,5 % (+10,7 Mrds Dh) à près de 174,9 Mrds Dh à fin 2016, cette évolution est due essentiellement à :
 - ✓ la hausse des crédits de trésorerie et à la consommation de 1,2% (+573 Mdh) par rapport à 2015;
 - ✓ l'accroissement des crédits à l'équipement de 3,2% (+1,7 Mrd Dh) pour atteindre 56,3 Mrds Dh à fin 2016 ;

- ✓ l'augmentation de l'encours des crédits immobiliers de 3,1% (1,7 Mrd Dh) pour s'établir à 56,3 Mrds Dh au 31 décembre 2016 ;
- ✓ les autres crédits ont affiché une importante augmentation de 6,3 Mrds Dh au titre de l'exercice 2016, suite essentiellement au reclassement opéré en juin 2016 de certains crédits à l'équipement vers "autres crédits".
- l'augmentation de 16,2% des créances sur les établissements de crédit et assimilés qui se sont établis à près de 40,7 Mrds Dh à fin 2016. Cette situation est consécutive à une progression de 27,0% (+6,5 Mrds Dh) de l'encours créances à terme qui a été atténué par le recul de l'encours des créances à vue de 7,4% (-814 Mdh) sur la période considérée.

Au 31 Décembre 2017, la part des crédits de trésorerie et à la consommation, des crédits à l'équipement, et des crédits immobiliers représentent respectivement 26,3% (-2,9 pts), 35,5% (+2,4 pts), 33,9% (+0,8 pt) du total des crédits à la clientèle de la banque.

	2015	2016	2017
Crédits de trésorerie et à la consommation	30,7%	29,2%	26,3%
Crédits à l'équipement	34,2%	33,1%	35,5%
Crédits immobiliers	34,1%	33,1%	33,9%
Autres crédits	1,0%	4,7%	4,4%
Total crédits*	100,0%	100,0%	100,0%

Source : Attijariwafa bank – Comptes agrégés

* Hors créances acquises par affacturage, créances en souffrance et intérêts courus à recevoir

Dépôts

L'encours des dettes d'Attijariwafa bank a évolué comme suit, sur la période considérée :

	2015	2016	2017	Var. 16/14	Var. 17/16
Dettes envers les établissements de crédit (D1)	29 870	21 792	27 433	-27,0%	25,9%
A vue	12 281	6 749	6 578	-45,0%	-2,5%
A terme	17 589	15 044	20 855	-14,5%	38,6%
Dettes envers la clientèle (D2)	200 959	208 834	225 369	3,9%	7,9%
Comptes à vue créditeurs	122 338	129 556	141 414	5,9%	9,2%
Comptes d'épargne	25 875	26 911	27 861	4,0%	3,5%
Dépôts à terme	43 521	38 366	39 040	-11,8%	1,8%
Autres comptes créditeurs	8 303	13 248	16 370	59,6%	23,6%
Intérêts courus à payer	922	753	683	-18,4%	-9,3%
Total dettes (D1+D2)	230 829	230 626	252 802	-0,1%	9,6%

Mdh- Source : Attijariwafa bank – Comptes agrégés

Revue analytique 2016 – 2017

En 2017, les dépôts de la clientèle ont atteint près de 225,4 Mrds Dh, en hausse de 7,9% (+16,5 Mrds Dh) par rapport à fin 2016, principalement sous l'effet de :

- la hausse de 9,2% (11,9 Mrds Dh) des comptes à vue créditeurs à près de 141,4 Mrds Dh à fin 2017 ;
- la progression de 3,5% (+950,0 Mdh) des comptes d'épargne pour atteindre plus de 27,9 Mrds Dh au 31 décembre 2017 ;
- l'amélioration des dépôts à terme de 1,8% (+674 Mdh) pour s'établir à plus de 39,0 Mrds Dh à fin 2017.

Par ailleurs, l'encours des dettes envers les établissements de crédit a enregistré une hausse de 25,9% (+5,6 Mrds Dh), pour atteindre 27,4 Mrds Dh à fin 2017. Cette tendance s'explique par une augmentation de 38,6% (+5,8 Mrds Dh) des dépôts à terme et une légère baisse de 2,5% des dépôts à vue (-171 Mdh) qui atteignent 6,6 Mrds Dh à fin 2017.

Revue analytique 2015 – 2016

Au terme de l'exercice 2016, les dépôts de la clientèle se sont établis à près de 208,8 Mrds Dh, en progression de 3,9% (+7,9 Mrds Dh) par rapport à fin décembre 2015. Cette évolution s'explique principalement par les effets conjugués suivants :

- l'accroissement de 5,9% (+7,2 Mrds Dh) des comptes à vue créditeurs à près de 129,6 Mrds Dh ;
- l'augmentation des comptes d'épargne de 4,0% (+1,0 Mrd Dh) pour s'établir à 26,9 Mrds Dh à fin 2016 ;
- l'amélioration des autres comptes créditeurs de 59,6% (+4,9 Mrds Dh) pour s'établir à 13,2 Mrds Dh à fin 2016.
- le retrait de dépôts à terme de 11,8% (-5,2 Mrds Dh) à près de 38,4 Mrds Dh au terme de l'exercice 2016.

Pour sa part, l'encours des dettes envers les établissements de crédit a affiché une baisse de 27,0% (-8,1 Mrds Dh), pour atteindre près de 21,8 Mrds Dh à fin 2016. Ce repli provient aussi bien de la baisse de l'encours des dépôts à vue de 45,0% (-5,5 Mrds Dh) que de la diminution de l'encours des dépôts à termes de 14,5% (-2,5 Mrds Dh).

La structure des dépôts est marquée par une prédominance des comptes à vue créditeurs qui représentent 62,7% des dépôts de la clientèle à fin 2017.

	2015	2016	2017
Comptes à vue créditeurs*	60,9%	62,0%	62,7%
Comptes d'épargne	12,9%	12,9%	12,4%
Dépôts à terme	21,7%	18,4%	17,3%
Autres comptes créditeurs*	4,1%	6,3%	7,3%
Intérêts courus à payer	0,5%	0,4%	0,3%
Total dépôts **	100,0%	100,0%	100,0%

Source : Attijariwafa bank – Comptes agrégés * Dépôts non rémunérés ** Y compris les intérêts courus à payer

Ratio de transformation de la banque

Au 31 Décembre 2017, le taux de transformation d'Attijariwafa bank s'établit à 83,2%.

	2015	2016	2017	Var. 16/15	Var. 17/16
Encours crédits bruts*	171 746	183 122	187 489	6,6%	2,4%
Encours dépôts	200 959	208 834	225 369	3,9%	7,9%
Ratio de transformation	85,5%	87,7%	83,2%	+2,1 pts	-4,2 pts

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes agrégés * Créances sur la clientèle + provisions de créances sur la clientèle

Structure des Ressources externes d'Attijariwafa bank

Les ressources externes d'Attijariwafa bank se composent principalement des fonds propres, des dettes envers les établissements de crédit et des dépôts de la clientèle.

	2015	2016	2017	Var. 16/15	Var. 17/16
Fonds propres & assimilés dont :	41 384	48 091	50 357	16,2%	4,7%
Dettes subordonnées	10 761	12 770	13 320	18,7%	4,3%
Capital	2 035	2 035	2 035	0,0%	0,0%
Réserves et primes liées au capital	24 916	26 350	30 844	5,8%	17,1%
Résultat net de l'exercice	3 665	6 935	4 158	89,2%	-40,0%
Report à nouveau	6	0	0	-97,5%	>100,0%
Ressources externes	237 878	238 218	258 680	0,1%	8,6%
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-	-	Ns	Ns
Etablissements de crédit	29 870	21 792	27 433	-27,0%	25,9%
<i>Comptes à vue</i>	12 281	6 749	6 579	-45,0%	-2,5%
<i>Emprunts trésorerie à terme</i>	17 589	15 044	20 854	-14,5%	38,6%
Clientèle	200 959	208 834	225 369	3,9%	7,9%
Titres de créances émis	7 049	7 592	5 879	7,7%	-22,6%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes agrégés

Revue analytique 2016 – 2017

Au titre de l'exercice 2017, les fonds propres et assimilés de la banque ont atteint 50,4 Mrds Dh, enregistrant ainsi une progression de 4,7% par rapport à 2016. Cette évolution s'explique par les éléments conjugués suivants :

- la hausse de 17,1% (+4,5 Mrds Dh) des réserves et primes liées au capital suite à l'affectation d'une partie du résultat net de l'exercice 2016 en réserves ;
- l'émission, en décembre 2017, d'un emprunt obligataire subordonné pour un montant de 1,25 Mrd Dh.

L'encours des dépôts de la clientèle, qui représente près de 87,1% des ressources externes de la banque, s'est amélioré de 7,9% (+16,5 Mrds) pour s'établir à près de 225,4 Mrds Dh à fin 2017.

Au terme de l'exercice 2017, les ressources externes ont augmenté de 8,6% pour s'établir à 258,7 Mrds Dh. Les emprunts de trésorerie à terme, qui constituent en moyenne près de 7,0% des ressources externes de la banque sur les trois derniers exercices, ont diminué de 38,6% en 2017 avec un encours de près de 20,9 Mrds Dh.

Enfin, les titres de créances émis, dont la contribution représente en moyenne près de 2,8% des ressources externes d'Attijariwafa bank sur les trois derniers exercices, se sont établis à près de 5,9 Mrds Dh en 2017, en baisse de 22,6% par rapport à 2016.

Revue analytique 2015 – 2016

- Au titre de l'exercice 2016, les fonds propres et assimilés de la banque ont atteint 48,1 Mrds Dh, enregistrant ainsi une progression de 16,2% (+6,7 Mrds Dh) par rapport à l'exercice précédent. Cette évolution est liée aux principaux éléments conjugués suivants : l'émission, en juin et en décembre 2016, de deux emprunts obligataires subordonnés Dh (1 milliards et 1.5 milliards) et d'un emprunt obligataire subordonné perpétuel avec mécanisme d'absorption de pertes (500 Mdh) pour un montant global de 3,0 Mrds ;
- la hausse de 5,8% (+1,4 Mrds Dh) des réserves et primes liées au capital suite à l'affectation d'une partie du résultat net de l'exercice 2015 en réserves ;
- l'amélioration de la rentabilité de la banque de 89,2% (+3,3 Mrds Dh) en 2016.

Les dépôts de la clientèle représentent 87,7% des ressources externes de la banque à fin 2016, avec un encours de plus de 208,8 Mrds Dh, en progression de 3,9% (+7,9 Mrds Dh) par rapport à fin 2015. Cette

amélioration a permis d'atténuer le repli de 27,0% de l'encours des dettes auprès des établissements de crédit à près de 21,8 Mrds Dh. A noter qu'à fin 2016, près de 69,0% de l'encours de ces dettes correspond à des emprunts de trésorerie à terme.

Par ailleurs, le montant des titres de créances émis a progressé de 7,7% pour s'établir à 7,6 Mrds Dh à fin 2016.

1.2.2. Maîtrise des risques – Ratio de solvabilité

Répartition des créances en souffrance nettes des provisions

L'évolution des créances en souffrance nettes des provisions d'Attijariwafa bank se présente comme suit, au cours de la période 2015-2017:

	2015	2016	2017	Var. 16/15	Var. 17/16
Créances pré-douteuses	0	2	0	>100,0%	-88,9%
Créances douteuses	1	1	7	-28,7%	>100,0%
Créances compromises	3 050	3 320	3 033	8,9%	-8,7%
Total	3 051	3 323	3 040	8,9%	-8,5%

Mdh – Source : Attijariwafa bank – Comptes agrégés

Conformément à la réglementation en vigueur, les créances en souffrance sur la clientèle sont classées selon leur degré de risque, en trois catégories, en créances pré-douteuses, en créances douteuses et en créances compromises. Attijariwafa bank procède à cette classification des créances en souffrance depuis l'exercice 2004 et conformément à la circulaire n°19/G/2002 de Bank Al-Maghrib. Les provisions correspondantes doivent être constatées, déduction faite des garanties détenues (sûretés, hypothèques) et des agios réservés, et ce, à hauteur d'un minimum de 20%, 50% et 100% respectivement.

Revue analytique 2016 – 2017

Au titre de l'exercice 2017, les créances en souffrance nettes de provisions ont régressé de 8,5% pour atteindre près de 3 040 Mdh.

Les provisions pour créances en souffrance s'établissent 8,3 Mrds Dh à fin 2017, soit un taux de couverture de 73,1%.

Revue analytique 2015 – 2016

Les créances en souffrance nettes de provisions s'établissent à près de 3,3 Mrds Dh à fin 2016, affichant ainsi une hausse de 8,9% par rapport à 2015.

Les provisions pour créances en souffrance s'établissent à près de 8,2 Mrds Dh à fin 2016, soit un taux de couverture de 71,2%.

Ratios de maîtrise des risques

Le niveau des ratios de maîtrise des risques en vigueur s'établit comme suit :

	2015	2016	2017	Var. 16/15	Var. 17/16
<u>Provisions</u>					
Provisions (décaissement)	7 495	8 195	8 251	9,3%	0,7%
Provisions (décaissement et signature)	7 780	8 501	8 528	9,3%	0,3%
<u>Créances en souffrance (brut)</u>					
Créances en souffrance (décaissement)	10 546	11 518	11 291	9,2%	-2,0%
Créances en souffrance (décaissement et signature)	11 195	12 214	11 973	9,1%	-2,0%
<u>Encours de crédits bruts⁽¹⁾</u>					
Crédit par décaissement	171 746	183 122	187 489	6,6%	2,4%
Crédit par décaissement et par signature	233 893	257 651	304 991	10,2%	18,4%
<u>Taux de couverture⁽²⁾</u>					
Taux de couverture (décaissement)	71,1%	71,2%	73,1%	+0,1 pt	+1,9 pt
Taux de couverture (décaissement et signature)	69,5%	69,6%	71,2%	+0,1 pt	+1,6 pt
<u>Taux de contentieux⁽³⁾</u>					
Taux de contentieux (décaissement)	6,1%	6,3%	6,0%	+0,2 pt	-0,3 pt
Taux de contentieux (décaissement et signature)	4,8%	4,7%	3,9%	-0,1 pt	-0,8 pt
<u>Taux de contentieux du secteur^{(4)*}</u>	7,9%	8,2%	8,0%	+0,3 pt	-0,3 pt

Mdh - Source Attijariwafa bank – Comptes agrégés * source : GPBM

⁽¹⁾ Encours de crédits nets + Provisions sur créances en souffrance

⁽²⁾ Provisions sur créances en souffrance/Créances en souffrance

⁽³⁾ Créances en souffrance/Encours brut de crédit

⁽⁴⁾ Créances en souffrance brutes/créances clients

Revue analytique 2016 – 2017

En 2017, le taux de contentieux (décaissement et signature) d'Attijariwafa bank s'établit à 3,9%, en baisse de 0,8 point par rapport à l'exercice précédent. Le taux de contentieux du secteur s'établit quant à lui à hauteur de 8,0% sur l'exercice 2017, en légère baisse (-0,3 point) par rapport à fin 2016.

Le taux de couverture des créances en souffrance (décaissement) de la banque, pour sa part, a enregistré une hausse de 1,9 point pour s'établir à 73,1% en 2017 contre 71,2% en 2016.

Revue analytique 2015 – 2016

Au terme de l'exercice 2016, le taux de contentieux (décaissement et signature) d'Attijariwafa bank s'établit à 4,7%, en quasi-stagnation par rapport à fin décembre 2015. Pour sa part, le taux de contentieux du secteur bancaire a enregistré une augmentation de 0,3 point à près de 8,2% à fin 2016.

Le taux de couverture des créances en souffrance (décaissement) de la banque s'est établi à 71,2% à fin 2016 contre 71,1% à fin décembre 2015, soit une hausse de 0,1 point sur la période.

Les dotations et reprises de provisions relatives aux créances en souffrance, y compris les pertes nettes sur créances irrécouvrables, ont évolué comme suit :

	2015	2016	2017	Var. 16/15	Var. 17/16
Dotations aux provisions	2 288	1 880	2 308	-17,8%	22,8%
DAP pour créances et engagements par signature en souffrance	1 724	1 529	1 338	-11,3%	-12,5%
Pertes sur créances irrécouvrables	563	351	970	-37,6%	>100,0%
Reprises de provisions	861	852	1 373	-1,0%	61,1%
Reprises de prov. pour créances et engagmt. par signature en souffrance	791	808	1 310	2,1%	62,2%
Récupérations sur créances amorties	69	44	63	-36,1%	41,2%
Dotations nettes aux provisions (1)	1 427	1 028	936	-28,0%	-9,0%
Encours brut de crédit* (2)	171 746	183 122	187 489	6,6%	2,4%
Charge de risque nette (1) / (2)	0,8%	0,6%	0,5%	-0,3 pt	-0,1 pt

Mdh - Source : Attijariwafa bank - Comptes agrégés * Créances sur la clientèle + provisions de créances sur la clientèle

Revue analytique 2016 – 2017

A fin 2017, la charge de risque nette s'est inscrite en diminution (-0,1 pts) à 0,5%, contre 0,6% au titre de l'exercice précédent. Cette évolution résulte principalement d'une régression des dotations nettes aux provisions de 9,0% (-92,0 Mdh) conjuguée à une augmentation des encours brut de crédit de 2,4% par rapport à 2016. La hausse des pertes sur créances irrécouvrables s'explique par une augmentation du niveau des write-offs (radiation des créances), notamment pour l'immobilier.

Revue analytique 2015 – 2016

Au terme de l'exercice 2016, la charge de risque nette s'établit à 0,6%, soit une diminution de 0,3 point par rapport à fin 2015. Cette situation est attribuable à une baisse des dotations nettes aux provisions (-28,0%), de pair avec la progression de 6,5% de l'encours brut de crédit à près de 174,9 Mrds Dh au 31 décembre 2016.

Ratios de solvabilité

Le tableau ci-dessous présente le ratio de solvabilité d'Attijariwafa bank au titre de la période considérée :

	2015	2016	2017	Var. 16/15	Var. 17/16
Fonds propres de base (Tier 1) (1)	22 142	27 154	23 861	22,6%	-12,1%
Fonds propres réglementaires (2)	26 610	32 662	30 209	22,7%	-7,5%
Risques pondérés (3)	210 337	229 322	237 420	9,0%	3,5%
Ratio sur fonds propres de base (1) / (3)	10,53%	11,84%	10,05%	+1,31 pt	-1,79 pt
Ratio de solvabilité (2) / (3)	12,65%	14,24%	12,72%	+1,59 pt	-1,52 pt

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes agrégés

Au terme de l'exercice 2017, le ratio sur fonds propres de base d'Attijariwafa bank s'est établi à 10,1%, en diminution de 1,8 point par rapport à fin décembre 2016. Pour sa part, le ratio de solvabilité d'Attijariwafa bank s'est inscrit en baisse de 1,5 point pour atteindre 12,7% à fin 2017.

Au terme de l'exercice 2016, le ratio sur fonds propres de base d'Attijariwafa bank s'est établi à 11,8% en croissance de 1,3 point par rapport à fin décembre 2015. Pour sa part, le ratio de solvabilité d'Attijariwafa bank s'est également inscrit en hausse de 1,6 point pour atteindre 14,2% à fin 2016.

Au titre de l'exercice 2015, le ratio sur fonds propres de base d'Attijariwafa bank s'est établi à 10,5% en stagnation par rapport à fin 2014. Pour sa part, le ratio de solvabilité¹²⁵ d'Attijariwafa bank s'est inscrit en légère baisse de 0,2 pt pour atteindre 12,7% à fin 2015.

¹²⁵ Correspond au rapport entre les fonds propres nets et les engagements pondérés de la banque.

I.2.3. Analyse du hors bilan

Les engagements hors bilan d'Attijariwafa bank ont évolué comme suit, sur la période considérée :

	2015	2016	2017	Var. 16/15	Var. 17/16
Engagements donnés	61 863	74 920	118 180	21,1%	57,7%
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédits et assimilés	1	1	4 575	0,0%	>100,0%
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	16 670	18 288	50 600	9,7%	>100,0%
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	11 618	15 981	15 990	37,6%	0,1%
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	33 574	40 651	47 015	21,1%	15,7%
<i>dont engagements en souffrance</i>	-	696	681	Ns	-2,1%
Titres achetés à réméré	-	-	-	Ns	Ns
Engagement reçus	16 428	23 034	20 390	40,2%	-11,5%
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	1 492	-	Ns	Ns
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	16 299	21 271	20 009	30,5%	-5,9%
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	129	272	381	>100,0%	40,2%
Titres vendus à réméré	-	-	0	Ns	Ns

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes agrégés

Revue analytique 2016 – 2017

En 2017, les engagements donnés par la banque ont atteint près de 118,2 Mrds Dh, enregistrant une hausse de 57,7% par rapport à fin décembre 2016. Cette évolution résulte principalement des éléments conjugués suivants :

- La hausse des engagements de financement donnés en faveur de la clientèle de 32,3 Mrds Dh à près de 50,6 Mrds Dh au 31 décembre 2017 ;
- la hausse des engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédits et assimilés de près de 4,6 Mrds Dh à 4 575 Mdh à fin 2017.

Les engagements reçus se sont quant à eux établis à près de 20,4 Mrds Dh à fin 2017, contre près de 23,0 Mrds Dh au 31 décembre 2016, enregistrant ainsi un recul de 11,5%, suite à la baisse des engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés de 5,9% (-1 262 Mdh) par rapport à l'exercice précédent.

Revue analytique 2015 – 2016

Au 31 décembre 2016, les engagements donnés par la banque ont atteint 74,9 Mrds Dh, enregistrant une augmentation de 21,1% comparativement à fin décembre 2015. Cette hausse résulte principalement des éléments conjugués suivants :

- la hausse des engagements de financement donnés en faveur de la clientèle de 9,7% (+1,6 Mrd Dh) à près de 18,3 Mrds Dh à fin 2016 ;
- la progression des engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés de 37,6% (+4,4 Mrds Dh) pour s'établir à près de 16,0 Mrds Dh au 31 décembre 2016
- l'accroissement de 21,1% (+7,1 Mrds Dh) des engagements de garantie d'ordre de la clientèle à près de 40,0 Mrds Dh.

Les engagements reçus ont affiché une augmentation de 40,2% à plus de 23,0 Mrds Dh à fin 2016, en lien avec l'accroissement des engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés de 30,5% (+5,0 Mrds Dh) par rapport à fin 2015.

Tableau des flux de trésorerie

Le tableau suivant présente les flux de trésorerie sur la période 2015–2017 :

	2015	2016	2017	Var. 16/15	Var. 17/16
Résultat avant impôts	5 118	8 519	5 762	66,4%	-32,4%
+ Produits d'exploitation bancaire perçus	17 120	16 791	15 945	-1,9%	-5,0%
+ Récupérations sur créances amorties	69	44	63	-36,1%	41,2%
+ Produits d'exploitation non bancaire perçus	136	47	36	-65,3%	-24,0%
- Charges d'exploitation bancaire versées	-9 143	-8 159	-7 262	10,8%	11,0%
- Charges d'exploitation non bancaire versées	-	-	-	Ns	Ns
- Charges générales d'exploitation versées	-3 710	-3 870	-4 095	-4,3%	-5,8%
- Impôts sur les résultats versés	-1 453	-1 584	-1 604	-9,0%	-1,2%
Flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges	3 019	3 269	3 083	8,3%	-5,7%
+/- Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-1 409	-5 666	5 094	<-100%	>100,0%
+/- Créances sur la clientèle	7 037	-10 676	-4 311	<-100%	59,6%
+/- Titres de transaction et de placement	-4 061	7 308	-13 435	>100,0%	<-100%
+/- Autres actifs	-1 360	-1 668	1 525	-22,7%	>100,0%
+/- Immob. données en crédit-bail et en location	356	1 023	-156	>100,0%	<-100%
+/- Dettes envers les Ets de crédit et assim.	-11 660	-8 078	5 641	30,7%	>100,0%
+/- Dépôts de la clientèle	10 239	7 875	16 535	-23,1%	>100,0%
+/- Titres de créance émis	-2 243	543	-1 713	>100,0%	<-100%
+/- Autres passifs	221	3 956	-2 825	>100,0%	<-100%
Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation	-2 881	-5 384	6 354	-86,9%	>100,0%
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation	139	-2 114	9 437	<-100%	>100,0%
+ Produit des cessions d'immobilisations financières	3 152	521	-871	-83,5%	<-100%
+ Produit des cessions d'immob. incorp et corp.	180	283	35	57,7%	-87,6%
- Acquisition d'immobilisations financières	-1 431	-227	-5 142	84,1%	<-100%
- Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-729	-866	-980	-18,8%	-13,2%
+ Intérêts perçus	310	261	263	-15,8%	0,8%
+ Dividendes perçus	1 419	4 588	1 513	>100,0%	-67,0%
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement	2 901	4 560	-5 182	57,2%	<-100%
+ Sub., fonds pub. et fonds spéciaux de garantie reçus	-	-	-	Ns	Ns
+ Emission de dettes subordonnées	1 000	2 000	550	100,0%	-72,5%
+ Emission d'actions	-	-	-	Ns	Ns
- Remboursement des capitaux propres et assimilés	-	-	-	Ns	Ns
- Intérêts versés	-434	-480	-524	-10,6%	-9,2%
- Dividendes versés	-2 035	-2 239	-2 442	-10,0%	-9,1%
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	-1 469	-718	-2 416	51,1%	<-100%
Variation nette de la trésorerie	1 571	1 727	1 839	10,0%	6,5%
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	4 005	5 576	7 303	39,2%	31,0%
Trésorerie à la clôture de l'exercice	5 576	7 303	9 143	31,0%	25,2%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes agrégés

Revue analytique 2016 – 2017

Activités opérationnelles

Les flux nets de trésorerie provenant des activités d'exploitation se sont établis à près de 9,4 Mrds Dh en 2017 contre -2,1 Mrds Dh pour l'exercice précédent. Cette évolution provient de l'amélioration du solde des variations des actifs et passifs d'exploitation (+11,7 Mrds Dh) conjugué à un recul (-186 Mdh) des flux de trésorerie nets provenant du compte de produit et charges passant ainsi à 3,1 Mrds Dh en 2017 contre 3,3 Mrds Dh en 2016.

La baisse des flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges de -5,7% en 2017, est liée à une baisse des produits d'exploitation bancaire perçus (-5,0% soit -846,0 Mdh par rapport à 2016) conjuguée à une augmentation des charges d'exploitation bancaire de 11,0% (+897,0 Mdh) sur la période.

Activités d'investissement

Les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement ont affiché une régression de près de 9,7 Mrds Dh par rapport à l'exercice précédent. Cette détérioration est attribuable à la baisse (-1,4 Mrds Dh) des produits de cession d'immobilisations financières à près de -871 Mdh, conjuguée à l'accroissement des investissements en immobilisation financières, corporelles et incorporelles qui ont atteint près de 6,1 Mrds Dh à fin 2017.

Activités de financement

Les flux liés aux activités de financement se sont établis à près de -2,4 Mrds Dh en 2017, contre -718 Mdh en 2016. Ce flux correspond essentiellement aux dividendes versés par la banque en 2016 pour un montant de près de 2,4 Mrds Dh, contre-balancé par 2 émissions d'emprunts obligataires subordonnés d'un montant global de 2,75 Mrds Dh.

Revue analytique 2015 – 2016

Activités opérationnelles

Les flux nets de trésorerie provenant des activités d'exploitation se sont établis à -2,1 Mrds Dh à fin 2016, en baisse de près de 2,3 Mrds Dh par rapport à 2015. Cette situation s'explique par une baisse du solde des variations des actifs et passifs d'exploitation de près de 2,5 Mrds Dh (-86,9%), conjugué une augmentation de 250 Mdh des flux de trésorerie provenant du compte de produits et charges.

En effet, le repli du solde des variations des actifs et passifs d'exploitation au titre de l'exercice 2016 s'explique principalement par une évolution des ressources qui demeure moins importante que celle des emplois de la banque.

D'autre part, l'amélioration des flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges de 8,3% en 2016, résulte d'une régression des charges d'exploitation bancaires versées, qui ont affiché une diminution de 10,8% (-1,0 Mrd Dh), plus importante que celle des produits d'exploitation bancaire perçus, qui ont affiché une baisse de 1,9% (-328,9 Mdh).

Activités d'investissement

Les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement s'élèvent à près de 4,6 Mrds Dh à fin 2016, contre 2,9 Mrds Dh pour l'exercice précédent, soit une progression de 57,2% (+1,7 Mrds Dh).

Cette évolution s'explique principalement par des progressions respectives de 3,2 Mrds Dh et 1,2 Mrd Dh des dividendes perçus et des acquisitions financières, compensant ainsi la baisse du produit des cessions d'immobilisations financières. Ces dernières ont affiché une diminution de 83,5% (-2,6 Mrds Dh) au cours de l'exercice 2016.

Activités de financement

Les flux liés aux activités de financement se sont établis à -718 Mdh en 2016, soit une augmentation de 51,1% consécutif à l'émission d'obligations subordonnées d'un montant de 3 Mrds Dh en 2016.

II. PRESENTATION DES COMPTES CONSOLIDES IFRS

Depuis 2007, le Groupe Attijariwafa bank publie ses comptes consolidés aux normes IAS/IFRS. Ces normes ont été mises en place une année avant l'échéance annoncée par Bank Al-Maghrib aux établissements de crédit.

Avertissement :

La consolidation des comptes a été effectuée selon les normes IAS-IFRS pour les exercices clos au 31 décembre 2015, 2016 et 2017.

Les comptes consolidés des exercices clos au 31 décembre 2015, 2016 et 2017 ont été certifiés par les commissaires aux comptes.

NB: De manière exceptionnelle, les résultats consolidés d'Attijariwafa bank au 31 mars 2018 seront publiés en juillet 2018 conformément au dispositif mis en place par Bank Al-Maghrib dans le cadre la première implémentation des normes comptables internationales IFRS9 au Maroc.

II.1. Périmètre de consolidation au 31 décembre 2017

	Secteur d'activité	(A)	(B)	(C)	(D)	Pays	Méthode	% contrôle	% intérêts
ATTIJARIWABA BANK	Banque					Maroc	Top		
ATTIJARIWABA EUROPE	Banque					France	IG	99,78%	99,78%
ATTIJARI INTERNATIONAL BANK	Banque					Maroc	IG	100,00%	100,00%
CBAO	Banque					Sénégal	IG	83,07%	83,01%
ATTIJARIBANK TUNISIE	Banque					Tunisie	IG	58,98%	58,98%
LA BANQUE INTERNATIONALE POUR LE MALI	Banque					Mali	IG	51,00%	51,00%
CREDIT DU SENEGAL	Banque					Sénégal	IG	95,00%	95,00%
UNION GABONAISE DE BANQUE	Banque					Gabon	IG	58,71%	58,71%
CREDIT DU CONGO	Banque					Congo	IG	91,00%	91,00%
SOCIETE IVOIRIENNE DE BANQUE	Banque					Côte d'Ivoire	IG	67,00%	67,00%
SOCIETE COMMERCIALE DE BANQUE CAMEROUN	Banque					Cameroon	IG	51,00%	51,00%
ATTIJARIBANK MAURITANIE	Banque					Mauritanie	IG	80,00%	53,60%
BANQUE INTERNATIONALE POUR L'AFRIQUE AU TOGO	Banque				(2)	Togo	IG	56,76%	56,76%
ATTIJARIWABA BANK EGYPT	Banque			(1)		Egypte	IG	100,00%	100,00%
WAFASALAF	Crédit à la consommation					Maroc	IG	50,91%	50,91%
WAFABAIL	Leasing					Maroc	IG	98,10%	98,10%
WABA IMMOBILIER	Crédit immobilier					Maroc	IG	100,00%	100,00%
ATTIJARI IMMOBILIER	Crédit immobilier					Maroc	IG	100,00%	100,00%
ATTIJARI FACTORING MAROC	Affacturage					Maroc	IG	100,00%	100,00%
WAFACASH	Activités cash					Maroc	IG	100,00%	100,00%
WABA LLD	Location longue durée					Maroc	IG	100,00%	100,00%
ATTIJARI FINANCES CORP.	Banque d'affaire					Maroc	IG	100,00%	100,00%
WABA GESTION	Gestion d'actif					Maroc	IG	66,00%	66,00%
ATTIJARI INTERMEDIATION	Intermédiation boursière					Maroc	IG	100,00%	100,00%
FCP SECURITE	OPCVM dédié					Maroc	IG	39,65%	39,65%
FCP OPTIMISATION	OPCVM dédié					Maroc	IG	39,65%	39,65%
FCP STRATEGIE	OPCVM dédié					Maroc	IG	39,65%	39,65%
FCP EXPANSION	OPCVM dédié					Maroc	IG	39,65%	39,65%
FCP FRUCTI VALEURS	OPCVM dédié					Maroc	IG	39,65%	39,65%
WABA ASSURANCE	Assurance					Maroc	IG	39,65%	39,65%
BCM CORPORATION	Holding					Maroc	IG	100,00%	100,00%
OGM	Holding					Maroc	IG	50,00%	50,00%
ANDALUCARTHAGE	Holding					Maroc	IG	100,00%	100,00%
KASOVI	Holding					Ile maurice	IG	100,00%	100,00%
SAF	Holding					France	IG	99,82%	99,82%
FILAF	Holding					Sénégal	IG	100,00%	100,00%
CAFIN	Holding					Sénégal	IG	100,00%	100,00%
ATTIJARI AFRIQUE PARTICIPATIONS	Holding					France	IG	100,00%	100,00%
ATTIJARI MAROCO-MAURITANIE	Holding					France	IG	67,00%	67,00%
ATTIJARI IVOIRE	Holding			(4)		Maroc	IG	66,67%	66,67%
MOUSSAFIR	Hôtellerie					Maroc	MEE	33,34%	33,34%
ATTIJARI SICAR	Capital risque					Tunisie	IG	69,06%	40,73%
PANORAMA	Société immobilière					Maroc	IG	39,65%	39,65%
SOCIETE IMMOBILIERE TOGO LOME	Société immobilière					Togo	IG	100,00%	100,00%

Source : Attijariwafa bank

IG : Intégration globale-MEE : Mise en équivalence
 (A) Mouvements intervenus au premier semestre 2016
 (B) Mouvements intervenus au second semestre 2016
 (C) Mouvements intervenus au premier semestre 2017
 (D) Mouvements intervenus au second semestre 2017

1- Acquisition	6 - Fusion entre entités consolidées
2- Création, franchissement de seuil	7 - Changement de méthode - Intégration globale à Mise en équivalence
3- Entrée de périmètre IFRS	8 - Changement de méthode - Mise en équivalence à Intégration globale
4- Cession	9 - Reconsolidation
5- Déconsolidation	

Mouvements relatifs aux exercices 2015, 2016 et 2017

	Entreprises entrées	Entreprises sorties
2017	- Banque internationale pour l'Afrique au Togo - Attijariwafa bank Egypt	Attijari Ivoire
2015	Attijari Ivoire	

Source : Attijariwafa bank

II.2. Présentation du compte de résultat consolidé IFRS

Le compte de résultat consolidé du Groupe Attijariwafa bank se présente comme suit, sur les trois derniers exercices :

	2015	2016	2017	Var. 16/15	Var. 17/16
Intérêts et produits assimilés	17 336	17 117	18 819	-1,3%	9,9%
Intérêts et charges assimilées	5 935	5 504	5 911	-7,3%	7,4%
Marge d'intérêt	11 401	11 613	12 908	1,9%	11,2%
Commissions perçues	4 566	4 992	5 405	9,3%	8,3%
Commissions servies	526	574	618	9,1%	7,8%
Marge sur commissions	4 040	4 418	4 787	9,4%	8,3%
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	2 945	3 063	3 330	4,0%	8,7%
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	184	347	576	89,3%	65,8%
Résultat des activités de marché	3 128	3 410	3 906	9,0%	14,5%
Produits des autres activités	6 483	7 175	7 926	10,7%	10,5%
Charges des autres activités	6 055	6 943	7 882	14,7%	13,5%
Produit net bancaire	18 997	19 673	21 645	3,6%	10,0%
Charges générales d'exploitation	7 960	8 247	9 044	3,6%	9,7%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	851	896	937	5,3%	4,6%
Résultat brut d'exploitation	10 186	10 530	11 664	3,4%	10,8%
Coût du risque	-2 217	-2 001	-2 168	9,7%	-8,3%
Résultat d'exploitation	7 969	8 529	9 496	7,0%	11,3%
Quote-part du résultat des entreprises mises en équivalence	12	4	16	-71,6%	>100,0%
Gains ou pertes nets sur autres actifs	123	55	23	-55,5%	-57,2%
Variation de valeurs des écarts d'acquisition	0	0	0	Ns	Ns
Résultat avant impôts	8 104	8 587	9 536	6,0%	11,0%
Impôts sur les bénéfices	2 804	2 934	2 952	4,6%	0,6%
Résultat net	5 300	5 653	6 584	6,7%	16,5%
Résultat hors groupe	798	896	1 193	12,2%	33,2%
Résultat net part du groupe	4 502	4 757	5 391	5,7%	13,3%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – comptes consolidés

II.3. Analyse du compte de résultat consolidé IFRS

II.3.1. Produit Net Bancaire

Evolution et structure du PNB

L'évolution du produit net bancaire du Groupe Attijariwafa bank se présente comme suit, sur la période considérée :

	2015	2016	2017	Var. 16/15	Var. 17/16
Intérêts et produits assimilés	17 336	17 117	18 819	-1,3%	9,9%
Intérêts et charges assimilées	5 935	5 504	5 911	-7,3%	7,4%
Marge d'intérêt	11 401	11 613	12 908	1,9%	11,2%
Commissions perçues	4 566	4 992	5 405	9,3%	8,3%
Commissions servies	526	574	618	9,1%	7,8%
Marge sur commissions	4 040	4 418	4 787	9,4%	8,3%
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	2 945	3 063	3 330	4,0%	8,7%
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	184	347	576	89,3%	65,8%
Résultat des activités de marché	3 128	3 410	3 906	9,0%	14,5%
Produits des autres activités	6 483	7 175	7 926	10,7%	10,5%
Charges des autres activités	6 055	6 943	7 882	14,7%	13,5%
Produit net bancaire	18 997	19 673	21 645	3,6%	10,0%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Revue analytique 2016 – 2017

A fin 2017, le produit net bancaire s'est inscrit en hausse de 10,0% (+2,0 Mrds Dh) par rapport à l'exercice 2016, pour s'établir à près de 21,6 Mrds Dh. Cette évolution s'explique essentiellement par les éléments conjugués suivants :

- la progression de la marge d'intérêt de 11,2% (+1,3 Mrds Dh) à près de 12,9 Mrds Dh. Cette augmentation résulte d'une hausse combinée des intérêts et produits assimilés (+9,9%) et des intérêts et charges assimilées (+7,4%) pour respectivement atteindre 18,8 Mrds Dh et 5,9 Mrds Dh ;
- la hausse de la marge sur commissions de 8,3% (+369,0 Mdh) par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à près de 4,8 Mrds Dh en 2017. Cette évolution résulte d'un accroissement des commissions perçues de 8,3% (+413,0 Mdh) conjugué à une augmentation de 7,8% (44,0 Mdh) des commissions servies. Elle contribue ainsi à hauteur de 22,1% à la formation du PNB consolidé en 2017, contre 22,5% en 2016 ;
- la hausse du résultat des activités de marché de 14,5% (+496,0 Mdh) à près de 3,9 Mrds Dh au 31 décembre 2017. Cette progression est due à l'augmentation des gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat de 8,7% (+267,0 Mdh) conjointe à la hausse des gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente de 65,8% (+229,0 Mdh) ;
- la baisse du résultat des autres activités, due à la hausse de 10,5% (+751,0 Mdh) des produits des autres activités, moins importante que la celle des charges des autres activités de 13,5% (+939,0 Mdh).

Revue analytique 2015 – 2016

Au titre de l'exercice 2016, le produit net bancaire consolidé a enregistré une progression de 3,6% par rapport à 2015, pour s'établir à près de 19,7 Mrds Dh. Cette évolution résulte des effets conjugués suivants :

- la croissance de la marge d'intérêt de 1,9% (+212 Mdh) par rapport à l'exercice 2015, pour se situer à 11,6 Mrds Dh à fin 2016. Cette amélioration résulte d'une baisse des intérêts et charges assimilés (-7,3%) plus importante que celle des intérêts et produits assimilés (-1,3%). La contribution de cette

marge au PNB du Groupe s'élève à 59,0% au 31 décembre 2016 contre 60,0% au 31 décembre 2015 ;

- la hausse de la marge sur commissions de 9,4% (+378,0 Mdh) pour s'établir à 4,4 Mrds Dh à fin 2016, suite notamment à l'amélioration des commissions perçues de 9,3% (+425,8 Mdh). Cette marge contribue ainsi à hauteur de 22,5% à la formation du PNB consolidé ;
- l'augmentation du résultat des activités de marché de 9,0% (+282,3 Mdh) à près de 3,4 Mrds Dh à fin 2016. Cette évolution s'explique essentiellement par une progression de 4,0% (+118,4 Mdh) des gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat et de 89,3% (+163,9 Mdh) des gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente.
- la croissance des produits des autres activités de 10,7% (+692 Mdh) par rapport à fin 2015, contrebalançant ainsi une progression plus importante (+14,7%) des charges des autres activités qui se sont établies à 6,9 Mrds Dh à fin 2016.

Evolution de la marge d'intérêt

L'évolution de la marge d'intérêt du Groupe Attijariwafa bank se présente comme suit, sur la période considérée :

	2015	2016	2017	Var. 16/15	Var. 17/16
Intérêts et produits assimilés	17 336	17 117	18 819	-1,3%	9,9%
Opérations avec la clientèle	15 009	14 938	16 108	-0,5%	7,8%
Comptes et prêts	14 125	13 970	15 107	-1,1%	8,1%
Opérations de pensions	3	2	1	-44,1%	-21,8%
Opérations de location-financement	881	966	1 000	9,7%	3,5%
Opérations interbancaires	670	566	652	-15,6%	15,3%
Comptes et prêts	669	565	652	-15,6%	15,5%
Opérations de pensions	1	1	0	-3,3%	-100,0%
Actifs disponibles à la vente	1 657	1 613	2 059	-2,6%	27,7%
Intérêts et charges assimilés	5 935	5 504	5 911	-7,3%	7,4%
Opérations avec la clientèle	3 734	3 553	3 678	-4,9%	3,5%
Comptes et emprunts	3 619	3 425	3 528	-5,4%	3,0%
Opérations de pensions	115	128	150	11,3%	17,0%
Opérations de location-financement	-	-	0	Ns	Ns
Opérations interbancaires	1 190	929	1 193	-21,9%	28,4%
Comptes et emprunts	1 065	788	1 100	-26,0%	39,6%
Opérations de pensions	126	141	92	12,2%	-34,5%
Emprunts émis par le groupe	1 011	1 022	1 040	1,1%	1,7%
Marge d'intérêt	11 401	11 613	12 908	1,9%	11,2%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Revue analytique 2016 – 2017

Au titre de l'exercice 2017, la marge d'intérêt du Groupe Attijariwafa bank atteint près de 12,9 Mrds Dh contre 11,6 Mrds Dh en 2016, soit une hausse de 11,2%. Cette progression résulte d'une hausse des intérêts et produits assimilés plus importante que celle des intérêts et charges assimilés :

- hausse des intérêts et produits assimilés de 9,9% (+1,7 Mrds Dh) à près de 18,8 Mrds Dh, sous l'effet de l'augmentation des créances sur la clientèle dont l'encours à fin 2017 a progressé de 7,8% (+1,2 Mrds Dh) par rapport à 2016 ;
- hausse de 7,4% (+407,0 Mdh) des intérêts et charges assimilés pour s'établir à 5,9 Mrds Dh à fin 2017. Cette évolution s'explique essentiellement par l'augmentation de 28,4% (+264,0 Mdh) à près de 1,2 Mrds Dh des opérations interbancaires et celle des opérations avec la clientèle (+3,5%).

Revue analytique 2015 – 2016

Au terme de l'exercice 2016, la marge d'intérêt du Groupe Attijariwafa bank a enregistré une progression de 1,9% (+212,0 Mdh) pour se situer à près de 11,6 Mrds Dh. Cette évolution s'explique par les éléments conjugués suivants :

- légère baisse des intérêts et produits assimilés de 1,3% (-219,2 Mdh) à près de 17,1 Mrds Dh, sous l'effet d'une quasi-stagnation des intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle accompagnée de la diminution des intérêts et produits assimilés sur opérations interbancaires (-104,5 Mdh) et des actifs disponibles à la vente (-43,8 Mdh) ;
- baisse de 7,3% (-431,2 Mdh) des intérêts et charges assimilés pour s'établir à 5,5 Mrds Dh à fin 2016. Cette évolution s'explique essentiellement par la baisse de 4,9% (-181,4 Mdh) des intérêts et charges assimilés sur opérations avec la clientèle, et par la diminution de 21,9% des intérêts et charges assimilés sur opérations interbancaires suite notamment à la diminution de 13,0% de l'encours des dettes envers les établissements de crédits et assimilés.

Evolution de la marge sur commissions

L'évolution de la marge sur commissions du Groupe Attijariwafa bank se présente comme suit, sur la période considérée :

	2015	2016	2017	Var. 16/15	Var. 17/16
Commissions perçues	4 566	4 992	5 405	9,3%	8,3%
Commissions sur opérations	1 972	2 249	2 383	14,1%	6,0%
Dont sur opérations avec la clientèle	1 315	1 505	1 553	14,4%	3,2%
Prestation de services bancaires et financiers	2 594	2 743	3 022	5,7%	10,2%
Dont produits de gestion d'OPCVM	333	358	377	7,5%	5,1%
Dont produits sur moyen de paiement	1 396	1 519	1 706	8,8%	12,3%
Commissions servies	526	574	618	9,1%	7,8%
Commissions sur opérations	82	75	89	-7,8%	18,3%
Dont sur opérations avec les étabts. de crédit	67	59	63	-11,5%	6,0%
Prestation de services bancaires et financiers	444	498	529	12,2%	6,2%
Dont charges de gestion d'OPCVM	25	20	23	-21,2%	15,3%
Dont charges sur moyen de paiement	346	392	412	13,4%	5,0%
Marge sur commissions	4 040	4 418	4 787	9,4%	8,3%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Revue analytique 2016 – 2017

En 2017, la marge sur commissions du Groupe a enregistré une hausse de 8,3% pour s'établir à près de 4,8 Mrds Dh. Cette progression s'explique par les éléments conjugués suivants :

- la progression des commissions perçues de 8,3% (+ 413 Mdh) à près de 5,4 Mrds Dh, en raison principalement de l'amélioration des prestations de services bancaires et financiers de 10,2% (+279 Mdh) par rapport à 2016, conjuguée à l'accroissement des commissions sur opérations de 6,0% (+134Mdh) par rapport à 2016;
- l'amélioration des commissions servies de 7,8% (+44 Mdh) pour s'établir à près de 618Mdh à fin 2017. Cette situation résulte de la forte progression aussi bien des commissions sur opérations de 18,3% (+14 Mdh) que des commissions sur prestation de services bancaires et financiers de 6,2% (+31 Mdh) pour s'établir au 31 décembre 2017 à près de 89 Mdh et 529 Mdh respectivement.

Revue analytique 2015 – 2016

Au terme de l'exercice 2016, la marge sur commissions du groupe s'établit à près de 4,4 Mrds Dh, affichant ainsi une croissance de 9,4% par rapport à l'exercice 2015. Cette amélioration résulte principalement des éléments conjugués suivants :

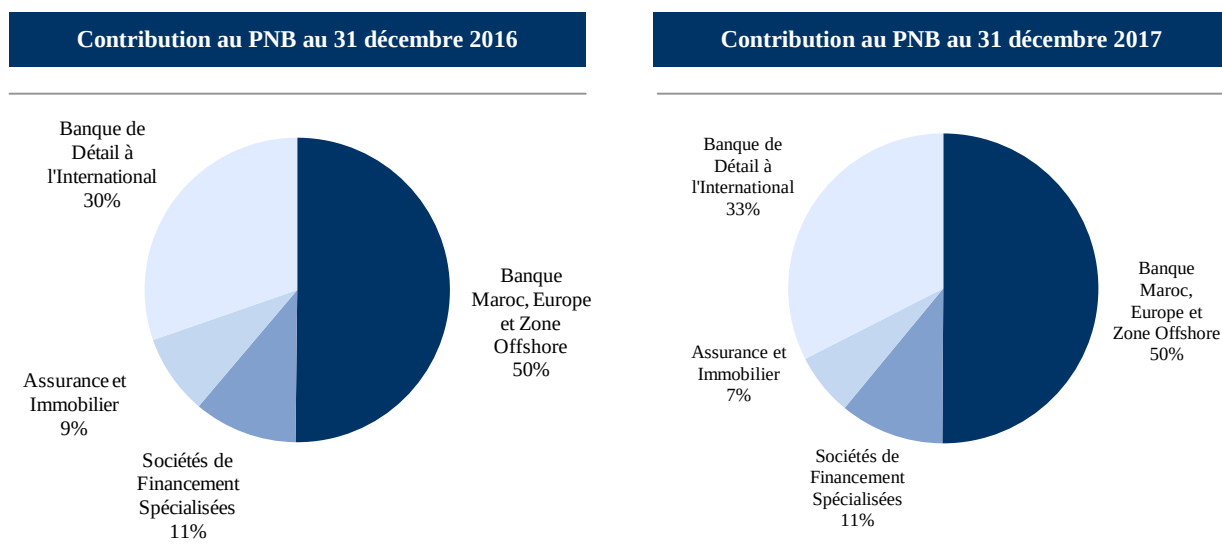
- l'accroissement des commissions perçues de 9,3% (+425,8 Mdh) pour atteindre près de 5,0 Mrds Dh à fin 2016 et ce, en raison d'une progression aussi bien des commissions sur

opérations (+14,1% soit 277,5 Mdh de plus qu'à fin 2015), que des prestations de services bancaires et financiers (+5,7% soit 148,3 Mdh de plus qu'à fin 2015). Il y a lieu de préciser que (i) les commissions sur opérations avec la clientèle représentent près de 66,9% des commissions sur opérations, (ii) tandis que les produits sur moyens de paiement représentent près de 55,4% des commissions sur prestation de services bancaires et financiers ;

- la hausse des commissions servies de 9,1% (+47,8 Mdh) à près de 574 Mdh. Cette évolution est liée à la progression des commissions sur prestation de services bancaires et financiers de 12,2% (+54,1 Mdh) à près de 498 Mdh.

Contribution des pôles d'activité au Produit Net Bancaire

Les diagrammes suivants présentent la contribution au PNB des différents pôles d'activité du Groupe Attijariwafa bank, au 31 décembre 2016 et au 31 décembre 2017 :



Source : Attijariwafa bank

L'amélioration de la contribution de la Banque de Détail à l'International au cours des derniers exercices (ce pôle représentait près de 28% à fin juin 2016) s'explique essentiellement par l'intégration des filiales africaines, notamment Attijariwafa bank Egypt, la Société Ivoirienne de Banque, Crédit du Sénégal, Crédit du UGB Gabon, Attijariwafa Mauritanie et SCB Cameroun, Attijaribank Mauritanie et la Banque International pour l'Afrique au Togo.

Contribution des filiales au Produit Net Bancaire

Le tableau suivant présente la contribution des principales filiales d'Attijariwafa bank, au titre de la période 2015 à 2017 :

	2015	2016	2017	Var. 16/15	Var. 17/16
Attijariwafa bank	9 732	9 701	10 206	-0,3%	5,2%
Filiales dont :	9 265	9 972	11 439	7,6%	14,7%
Attijari Bank Tunisie	1 417	1 497	1 497	5,6%	0,0%
Wafa Assurance IFRS	1 400	1 436	1 438	2,5%	0,2%
Compagnie Bancaire de l'Afrique de l'Ouest	924	1 017	1 104	10,1%	8,6%
Wafasalaf	1002	997	1017	-0,5%	2,0%
Société Ivoirienne de Banque	724	860	975	18,8%	13,3%
Attijariwafa bank Egypt			881	Ns	Ns
Société Camerounaise de Banque	668	733	778	9,7%	6,2%
Union Gabonaise de Banque	607	638	702	5,0%	10,1%
Autres filiales	2 523	2 795	3 046	10,8%	9,0%
Total	18 997	19 673	21 645	3,6%	10,0%

Mdh - Source : Attijariwafa bank - Comptes consolidés

Sur la période 2015 – 2017, Attijariwafa bank demeure le principal contributeur au PNB du Groupe avec une part de 49,1%, suivi de Attijari Bank Tunisie avec une part de plus de 7,3% et de Wafa Assurance avec près de 7,1%.

Coefficient d'exploitation bancaire

Le coefficient d'exploitation bancaire du Groupe Attijariwafa bank évolue comme suit, sur la période considérée :

	2015	2016	2017	Var. 16/15	Var. 17/16
Produit net bancaire (1)	18 997	19 673	21 645	3,6%	10,0%
Charges générales d'exploitation et amortissements (2)	8 811	9 143	9 981	3,8%	9,2%
Coefficient d'exploitation (2) / (1)	46,4%	46,5%	46,1%	+0,1 pt	-0,4 pt

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Charges générales d'exploitation

	2015	2016	2017	Var. 15/14	Var. 16/15
Charges de personnel	4 343	4 440	4 906	2,2%	10,5%
Impôts et taxes	280	296	333	5,8%	12,4%
Charges externes	3 149	3 467	3 610	10,1%	4,1%
Autres charges générales d'exploitation	188	45	194	-76,3%	>100,0%
Charges générales d'exploitation	7 960	8 247	9 044	3,6%	9,7%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Revue analytique 2016 – 2017

Au titre de l'exercice 2017, les charges générales d'exploitation ont progressé de 9,7% par rapport à l'exercice 2016 pour s'établir à près de 9,0 Mrds Dh. Cette évolution s'explique principalement par la hausse des charges de personnel de 10,5% (+466 Mdh) à près de 4,9 Mrds Dh conjuguée à une hausse des charges externes de 4,1% (+143 Mdh) à près de 3,6 Mrds à fin 2017.

Revue analytique 2015 – 2016

Au terme de l'exercice 2016, les charges générales d'exploitation ont enregistré une progression de 3,6% à près de 8,2 Mrds Dh. La hausse des charges de personnel de 2,2% (+97 Mdh) ainsi que celle des charges externes de 10,1% (+104 Mdh) par rapport à fin 2015, demeurent les deux principales raisons de cette évolution.

Contribution des filiales aux charges générales d'exploitation

Par ailleurs, la contribution des principales filiales d'Attijariwafa bank aux charges générales d'exploitation, au titre de la période 2015 – 2017, se présente comme suit :

	2015	2016	2017	Var. 16/15	Var. 17/16
Attijariwafa bank	4 289	4 333	4 677	1,0%	7,9%
Filiales dont :	4 522	4 810	5 304	6,4%	10,3%
Attijari Bank Tunisie	728	691	695	-5,1%	0,6%
Wafa Assurance IFRS	521	579	612	11,0%	5,8%
Compagnie Bancaire de l'Afrique de l'Ouest	579	542	611	-6,5%	12,8%
Attijariwafa Europe	502	488	695	-2,7%	42,4%
Société Ivoirienne de Banque	376	438	473	16,5%	8,0%
Union Gabonaise de Banque	364	365	351	0,3%	-3,8%
Société Camerounaise de Banque	349	357	378	2,3%	5,9%
Wafasalaf	308	349	367	13,3%	5,2%
Autres filiales	795	1 002	1 123	26,0%	12,1%
Charges générales d'exploitation *	8 811	9 143	9 981	3,8%	9,2%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

*y compris dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles.

Sur la période 2015 – 2017, Attijariwafa bank demeure le principal contributeur aux charges générales d'exploitation du Groupe avec une part de 47,6% suivi d'Attijari bank Tunisie avec 7,6% et de la Compagnie Bancaire de l'Afrique de l'Ouest avec une part de 6,2%.

II.3.2. Résultat Brut d'Exploitation

Le résultat brut d'exploitation du Groupe Attijariwafa bank évolue comme suit, sur la période considérée :

	2015	2016	2017	Var. 16/15	Var. 17/16
Produit net bancaire	18 997	19 673	21 645	3,6%	10,0%
Charges générales d'exploitation	7 960	8 247	9 044	3,6%	9,7%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	851	896	937	5,3%	4,6%
Résultat brut d'exploitation	10 186	10 530	11 664	3,4%	10,8%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Revue analytique 2016 – 2017

Au titre de l'exercice 2017, le résultat brut d'exploitation a affiché une hausse de 10,8% à près de 11,7 Mrds Dh. Cette hausse résulte principalement d'un accroissement du PNB de 10,0% (+2,0 Mrds Dh) malgré une augmentation relativement importante des charges générales d'exploitation de 9,7% (+797 Mdh) pour s'établir à près de 9,1 Mrds Dh à fin 2017.

Revue analytique 2015 – 2016

A fin 2016, le résultat brut d'exploitation a enregistré une croissance de 3,4% par rapport à 2015, pour s'établir à 10,5 Mrds Dh. Cette évolution s'explique essentiellement par une amélioration du PNB de 3,6% (+676 Mdh) conjuguée à une augmentation, moins importante, des charges générales d'exploitation de 3,6% (+287 Mdh) par rapport à l'exercice précédent.

Contribution des filiales au Résultat Brut d'Exploitation

La contribution des principales filiales d'Attijariwafa bank au Résultat Brut d'Exploitation, au titre la période 2015 - 2017, se présente comme suit :

	2015	2016	2017	Var. 16/15	Var. 17/16
Attijariwafa bank	5 443	5 368	5 529	-1,4%	3,0%
Filiales dont :	4 743	5 163	6 135	8,8%	18,8%
Wafa Assurance	879	857	826	-2,6%	-3,6%
Attijari Bank Tunisie	689	807	803	17,1%	-0,5%
Wafasalaf	694	648	650	-6,6%	0,3%
Compagnie Bancaire de l'Afrique de l'Ouest	344	475	493	38,1%	3,7%
Société Ivoirienne de Banque	348	422	502	21,3%	18,9%
Société Camerounaise de Banque	319	376	400	17,8%	6,5%
Union Gabonaise de Banque	243	273	351	12,1%	28,8%
Attijariwafa bank Egypt	-	-	544	Ns	Ns
Wafa Bail	239	262	260	9,3%	-0,6%
Wafacash	201	220	215	9,8%	-2,5%
Crédit Du Congo	196	171	193	-12,7%	12,8%
Autres filiales	591	653	898	10,5%	37,6%
Total	10 186	10 530	11 664	3,4%	10,8%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Sur la période 2015 - 2017, Attijariwafa bank demeure le principal contributeur au résultat brut d'exploitation du Groupe avec une part de 50,5 %, suivi de Wafa Assurance avec près de 7,9% et de Attijari Bank Tunisie avec une part de 7,1%.

II.3.3. Coût du risque

Le coût du risque du Groupe Attijariwafa bank évolue comme suit, sur la période considérée :

	2015	2016	2017	Var. 16/15	Var. 17/16
Dotations aux provisions	-2 975	-2 588	-2 765	13,0%	-6,8%
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	-2 595	-2 174	-2 416	16,2%	-11,1%
Provisions engagements par signature	-59	-14	-20	77,2%	-46,2%
Autres provisions pour risques et charges	-321	-401	-329	-24,9%	17,9%
Reprises de provisions	1 557	1 151	1 861	-26,1%	61,6%
Reprises de provisions pour dépréciation des prêts et créances	1 100	959	1 416	-12,8%	47,6%
Reprises de provisions engagements par signature	41	25	48	-38,8%	91,1%
Reprise des autres provisions pour risques et charges	417	167	397	-59,9%	>100,0%
Variation des provisions	-800	-564	-1 264	29,4%	<-100%
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnées	-72	-58	-51	18,6%	12,8%
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées	-725	-557	-1 266	23,2%	<-100%
Récupérations sur prêts et créances amorties	85	65	81	-24,1%	25,9%
Autres pertes	-88	-14	-29	84,2%	<-100%
Coût du risque	-2 217	-2 001	-2 168	9,7%	-8,3%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Revue analytique 2016– 2017

Au titre de l'exercice 2017, le coût du risque s'établit à près de -2,2 Mrds Dh, en hausse de 8,3% (-167 Md) par rapport à l'exercice précédent. Cette situation provient essentiellement des éléments conjugués suivants :

- hausse de 6,8% des dotations aux provisions (+177 Md), suite notamment à la hausse des provisions pour dépréciation des prêts et créances de 11,1% (+242 Md) par rapport à 2016 ;
- hausse de 61,6% (+710 Md) des reprises de provisions qui se sont établies à 1 861 Md à fin 2017, cette évolution est consécutive à une progression de 47,6% (+457 Md) des reprises de provisions pour dépréciation des prêts et créances et à l'augmentation des reprises des autres provisions pour risques et charges (+230 Md) par rapport à l'exercice précédent. La hausse des reprises de provisions pour dépréciation des prêts et créances est essentiellement due aux write-offs (radiation des créances) au niveau de Attijariwafa bank ;
- la variation des provisions a connu une hausse pour s'établir à près de -1 264 Md au terme de l'exercice 2017, en raison principalement de l'augmentation des pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées par rapport à l'exercice précédent, lequel est du à la radiation des créances effectuée par Attijariwafa bank.

Revue analytique 2015 – 2016

Au titre de l'exercice 2016, le coût du risque s'élève à -2,0 Mrds Dh, en amélioration de 9,7% comparativement à 2015. Cette situation s'explique essentiellement par les éléments suivants :

- le recul de 13,0% des dotations aux provisions (-387 Md), suite à la diminution des provisions pour dépréciation des prêts et créances de 16,2% (-421 Md) ;
- la baisse des reprises de provisions de 26,1% (-406 Md) à près de 1,2 Mrd Dh, en raison principalement de la diminution des reprises de provisions pour dépréciation des prêts et créances de 12,8% (-140 Md) et des reprises des autres provisions pour risques et charges de 59,9% (-250 Md) ;

- la variation des provisions a baissé de 29,4% (-235 Mdh) à fin 2016, suite notamment au recul de 23,2% (-168 Mdh) des pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées, et à la baisse de 84,2% (-74 Mdh) des autres pertes.

Coût du risque

	2015	2016	2017	Var. 16/15	Var. 17/16
Résultat brut d'exploitation	10 186	10 530	11 664	3,4%	10,8%
- Coût du risque	-2 217	-2 001	-2 168	9,7%	-8,3%
Résultat d'exploitation	7 969	8 529	9 496	7,0%	11,3%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Les indicateurs de risques ont évolué de la manière suivante sur la période 2015 - 2017 :

	2015	2016	2017	Var. 16/15	Var. 17/16
Créances en souffrance (1)	19 002	20 125	20 980	5,9%	4,2%
Encours brut de crédit (2)	266 573	286 197	301 752	7,4%	5,4%
Provisions sur créances en souffrance (3)	13 654	14 569	15 757	6,7%	8,1%
Coût du risque (4)	2 217	2 001	2 168	-9,7%	8,3%
Taux de contentieux (1) / (2)	7,1%	7,0%	7,0%	-0,1 pt	-0,1 pt
Taux de couverture (3) / (1)	71,9%	72,4%	75,1%	+0,5 pt	+2,7 pts
Coût du risque (4) / (2)	0,8%	0,7%	0,7%	+0,1 pt	-0,0 pt

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Revue analytique 2016 – 2017

Le taux de contentieux s'établit à 7,0% à fin 2017, affichant une stabilité par rapport à l'exercice précédent, suite à une progression des créances en souffrance de 4,2% par rapport à 2016, conjuguée à une croissance plus rapide de l'encours brut de crédit sur cette période de 5,4%.

Pour sa part le taux de couverture s'établit à 75,1% à fin 2017. En effet, les provisions sur créances en souffrances ont enregistré une croissance de 8,1% sur le dernier exercice.

Le coût du risque s'est établi à 0,7% de l'encours brut de crédit à fin 2017.

Revue analytique 2015 – 2016

Au titre de l'exercice 2016, le taux de contentieux a connu une baisse de 0,1 point par rapport à fin 2015, suite à une progression de 5,9% des créances en souffrances conjuguée à une croissance plus rapide de l'encours brut de crédit (+7,4%).

Le taux de couverture s'établit à 72,4% à fin 2016, en hausse de 0,5 point par rapport à 2015, en raison principalement d'une amélioration des provisions sur créances en souffrance de 6,7% (+915 Mdh), plus rapide que celle enregistrée au niveau des créances en souffrance au titre de la même période.

Le coût du risque s'est établi à 0,7% de l'encours brut de crédit à fin 2016, en baisse de 0,1 point par rapport à fin 2015.

Contribution des filiales au coût du risque

Par ailleurs, la contribution des principales filiales d'Attijariwafa bank au coût du risque, au titre de la période 2015-2017, se présente comme suit :

	2015	2016	2017	Var. 16/15	Var. 17/16
Attijariwafa bank	1 336	1 427	1 282	6,9%	-10,2%
Filiales dont :	882	574	886	-34,9%	54,4%
Compagnie Bancaire de l'Afrique de l'Ouest	226	152	34	-32,8%	-77,4%
Wafasalaf	115	103	119	-10,7%	15,8%
SCB Cameroun	94	70	116	-25,2%	64,3%
Wafabail	54	61	56	12,4%	-7,1%
Union Gabonaise de Banque	84	37	87	-55,4%	>100,0%
Wafa Assurance	71	37	83	-48,3%	>100,0%
Attijari Bank Tunisie	17	29	47	75,7%	60,6%
Credit Du Congo	29	26	22	-10,2%	-17,5%
AWB Mauritanie	5	23	13	>100,0%	-45,0%
Societe Ivoirienne de Banque	65	23	28	-64,2%	21,1%
La Banque Internationale pour le Mali	80	19	209	-76,0%	>100,0%
Autres filiales	42	-7	72	<-100%	>100,0%
Total	2 217	2 001	2 168	-9,7%	8,3%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Sur la période 2015 - 2017, Attijariwafa bank demeure le principal contributeur au coût du risque du Groupe avec une part de 63,3%, suivi de Compagnie Bancaire de l'Afrique de l'Ouest avec près de 6,5% et de Wafasalaf avec une part de 5,3%.

Les hausses du coût du risque liées à la SCB Cameroun et l'Union Gabonaise de Banque proviennent essentiellement de l'amélioration des taux de couverture globaux des créances en souffrances par des provisions.

La hausse du coût du risque relatif à la Banque Internationale pour le Mali est due au déclassement en 2017 de 52 nouveaux clients dans un contexte macroéconomique difficile.

La hausse du coût du risque relatif à Wafa Assurance est due au renforcement de la couverture IFRS (provisions IFRS) de +11 points (taux de couverture des crédits relatifs aux partenaires de Wafa assurance).

II.3.4. Résultat net part du groupe

Evolution du résultat net part du groupe

Les indicateurs de rentabilité du groupe ont évolué, comme suit, au cours de la période considérée :

	2015	2016	2017	Var. 16/15	Var. 17/16
Résultat d'exploitation	7 969	8 529	9 496	7,0%	11,3%
Quote-part du résultat des Eses mises en équival.	12	4	16	-71,6%	>100,0%
Gains ou pertes nets sur autres actifs	123	55	23	-55,5%	-57,2%
Variation de valeurs des écarts d'acquisition	0	0	0	Ns	Ns
Résultat avant impôts	8 104	8 587	9 536	6,0%	11,0%
Impôts sur les bénéfices	2 804	2 934	2 952	4,6%	0,6%
Résultat net	5 300	5 653	6 584	6,7%	16,5%
Résultat hors groupe	798	896	1 193	12,2%	33,2%
Résultat net part du groupe	4 502	4 757	5 391	5,7%	13,3%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Revue analytique 2016– 2017

Sous l'effet de l'augmentation du résultat d'exploitation de 11,3%, le résultat net d'Attijariwafa Bank a enregistré une croissance de 16,5% pour s'établir à près de 6,6Mrds Dh au 31 décembre 2017.

Pour sa part, le résultat net part du groupe s'élève à près de 5,4 Mrds Dh en 2017, en hausse de 13,3% par rapport à l'exercice 2016.

Revue analytique 2015 – 2016

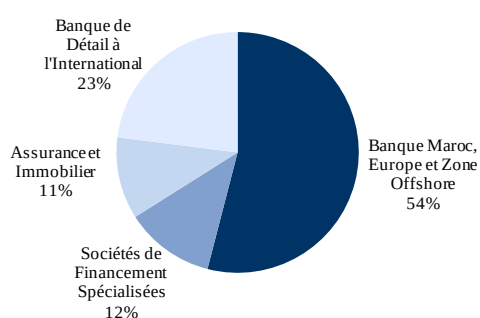
Au terme de l'exercice 2016, le résultat net d'Attijariwafa bank s'est apprécié de 6,7% pour s'établir à 5,7 Mrds Dh à fin décembre 2016. La progression du résultat d'exploitation de 7,0% (+560 Mdh) à près de 8,5 Mrds Dh à fin 2016 demeure la principale raison de cette amélioration.

Au titre de cette période, le résultat net part du groupe s'élève à 4,8 Mrds Dh, en progression de 5,7% par rapport à fin décembre 2015.

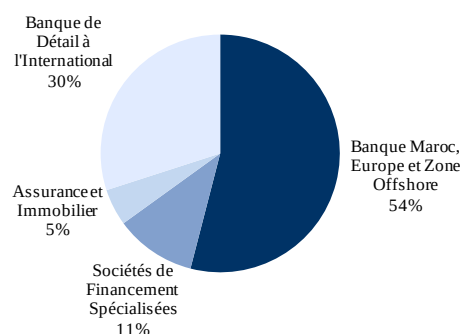
Contribution des pôles d'activité au résultat net part du groupe

Les graphiques ci-dessous présentent la contribution au RNPG des différents pôles d'activité d'Attijariwafa bank, au 31 décembre 2016 et au 31 décembre 2017.

Contribution au RNPG au 31 décembre 2016



Contribution au RNPG au 31 décembre 2017



Source : Attijariwafa bank

Le pôle banque Maroc, Europe et Offshore demeure le principal contributeur au RNPG du Groupe au 31 décembre 2017 avec une part de 54%, suivi de la banque de détail à l'international dont la contribution au titre de la même période a atteint 30% (vs. 23% au 31 décembre 2016).

Contribution des filiales au résultat net part du Groupe

Par ailleurs, la contribution des principales filiales d'Attijariwafa bank au résultat net part du Groupe, au titre de la période 2015 – 2017, se présente comme suit :

	2015	2016	2017	Var. 16/15	Var. 17/16
Attijariwafa bank	2 436	2 458	2 756	0,9%	12,1%
Filiales dont :	2 066	2 300	2 635	11,3%	14,6%
Wafa Assurance	534	513	259	-4,0%	-49,5%
Attijari Bank Tunisie	279	264	266	-5,7%	0,9%
Société Ivoirienne de Banque	177	239	265	35,2%	11,0%
Compagnie Bancaire de l'Afrique de l'Ouest	119	198	281	66,4%	41,6%
Attijariwafa bank Egypt	-	-	397	Ns	Ns
Wafasalaf	181	175	171	-3,8%	-2,0%
Wafa Cash	121	137	135	13,6%	-1,6%
Wafa Bail	110	122	124	10,8%	1,4%
Société Camerounaise de Banque	94	116	106	23,3%	-8,4%
Union Gabonaise de Banque	71	106	119	50,3%	12,0%
Crédit Du Congo	106	98	115	-7,0%	16,9%
Wafa Immobilier	90	96	100	7,2%	4,3%
Autres filiales	184	236	295	28,2%	25,1%
Total	4 502	4 757	5 391	5,7%	13,3%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés.

Sur la période 2015 - 2017, Attijariwafa bank demeure le principal contributeur au résultat net part du Groupe avec une part de 52,2%, suivi de Wafa Assurance avec près de 8,9% et de Attijari Bank Tunisie avec une part de plus de 5,5%.

Les indicateurs de rentabilité du groupe ont évolué, comme suit, au cours de la période considérée :

	2015	2016	2017	Var. 16/15	Var. 17/16
Résultat net consolidé	5 300	5 653	6 584	6,7%	16,5%
Fonds propres	41 229	47 411	50 801	15,0%	7,2%
Total bilan	411 079	428 766	475 660	4,3%	10,9%
Return On Equity (ROE) *	14,8%	13,5%	14,9%	-1,2 pt	+1,4 pt
Return On Assets (ROA) **	1,3%	1,3%	1,4%	+0,0 pt	+0,1 pt

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

* Résultat net consolidé / Fonds propres (hors résultat net de l'exercice)

** Résultat net consolidé / Total bilan

Revue analytique 2016 – 2017

L'exercice 2017 a connu, d'une part, une poursuite du renforcement des fonds propres (+7,2%) et du total bilan (+10,9%) et, d'autre part une poursuite de l'amélioration de la rentabilité du Groupe dont le résultat net consolidé s'est accru de 16,5% par rapport à l'exercice précédent. A cet effet, le ROE et le ROA du groupe ont atteint 14,9% et 1,4% respectivement.

Revue analytique 2015 – 2016

L'exercice 2016 a été marqué par une amélioration du total bilan (+4,3% soit +17,7 Mrds Dh), et un renforcement des fonds propres (+15,0% soit +6,2 Mrds Dh) plus important que l'évolution du résultat net consolidé en hausse de 6,7% (+353 Mdh) à près de 5,7 Mrds Dh. Ainsi le ROE du groupe a accusé une légère baisse de 1,2 point pour s'établir à 13,5% en juin 2016. En revanche, le ROA s'est stabilisé à 1,3% au titre de la même année.

II.4. Analyse du bilan consolidé IFRS

	2015	2016	2017	Var. 16/15	Var. 17/16
Actif	411 079	428 766	475 660	4,3%	10,9%
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	12 580	14 141	18 225	12,4%	28,9%
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	58 298	50 455	65 875	-13,5%	30,6%
Instruments dérivés de couverture	-	-	-	Ns	Ns
Actifs financiers disponibles à la vente	33 000	35 701	39 267	8,2%	10,0%
Prêts et créances sur les Ets de crédit et assimilés	21 180	22 626	25 304	6,8%	11,8%
Prêts et créances sur la clientèle	252 919	271 627	285 995	7,4%	5,3%
Ecart de rééval. actif des portef. couverts en taux	-	-	-	Ns	Ns
Placements détenus jusqu'à leur échéance	7 916	8 016	8 746	1,3%	9,1%
Actifs d'impôt exigible	396	39	124	-90,1%	>100,0%
Actifs d'impôt différé	516	540	636	4,5%	17,9%
Comptes de régularisation et autres actifs	7 974	7 585	8 675	-4,9%	14,4%
Participation des assurés aux bénéfices différée	894	2 067	2 672	>100,0%	29,3%
Actifs non courants destinés à être cédés	99	88	114	-11,2%	30,6%
Participations dans des entreprises mises en équival.	103	95	107	-7,8%	12,7%
Immeubles de placement	1 876	2 020	2 247	7,7%	11,3%
Immobilisations corporelles	4 953	5 429	5 551	9,6%	2,3%
Immobilisations incorporelles	1 708	1 684	2 125	-1,4%	26,2%
Ecarts d'acquisition	6 667	6 655	9 996	-0,2%	50,2%
Passif	411 079	428 766	475 660	4,3%	10,9%
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	165	161	97	-2,7%	-39,6%
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	1 090	1 034	717	-5,2%	-30,7%
Instruments dérivés de couverture	-	-	-	Ns	Ns
Dettes envers les établissements de crédit et assim.	32 511	28 282	37 652	-13,0%	33,1%
Dettes envers la clientèle	274 515	286 265	316 210	4,3%	10,5%
Titres de créances émis	13 744	11 243	11 120	-18,2%	-1,1%
Ecart de rééval. passif des portef. couverts en taux	-	-	-	Ns	Ns
Passifs d'impôt exigible	297	709	614	>100,0%	-13,5%
Passifs d'impôt différé	1 782	2 341	2 576	31,3%	10,1%
Comptes de régularisation et autres passifs	8 848	9 881	10 729	11,7%	8,6%
Dettes liées aux actifs non cour. destinés à être cédés	-	-	-	Ns	Ns
Provisions techniques des contrats d'assurance	23 874	25 961	28 635	8,7%	10,3%
Provisions pour risques et charges	1 513	1 771	1 734	17,0%	-2,1%
Sub., fonds pub. affectés et fonds spéciaux de garantie	154	141	129	-8,1%	-8,6%
Dettes subordonnées	11 356	13 565	14 646	19,5%	8,0%
Capital et réserves liées	10 152	10 152	10 152	0,0%	0,0%
Réserves consolidées	24 906	30 861	33 247	23,9%	7,7%
Part du groupe	21 421	25 060	27 337	17,0%	9,1%
Part des minoritaires	3 485	5 802	5 910	66,5%	1,9%
Gains ou pertes latents ou différés	871	745	819	-14,5%	9,9%
Résultat net de l'exercice	5 300	5 653	6 584	6,7%	16,5%
Part du groupe	4 502	4 757	5 391	5,7%	13,3%
Part des minoritaires	798	896	1 193	12,2%	33,2%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Revue analytique 2016 – 2017

Au titre de l'exercice 2017, le total bilan consolidé s'établit à près de 475,7 Mrds Dh, en progression de 10,9% par rapport à l'exercice précédent. Cette évolution résulte principalement des éléments conjugués suivants :

- l'encours des actifs financiers à la juste valeur par résultat a connu une progression de 30,6% (+15,4 Mrds Dh), au même titre que les actifs financiers disponibles à la vente dont l'encours s'est accru de 10,0% (+3,6 Mrds) sur la période 2017;
- la hausse des prêts et créances sur la clientèle de 5,3% (+14,4 Mrds Dh) ;
- les fonds propres du groupe ont poursuivi leur renforcement au titre de l'exercice 2017 pour atteindre près de 50,8 Mrds Dh, enregistrant ainsi une croissance de 7,2% par rapport à 2016;
- les ressources externes du Groupe se sont inscrits globalement en hausse en 2017 sous l'effet de l'accroissement des dettes envers la clientèle de 10,5% (+29,9 Mrds) et des dettes envers les établissements de crédit et assimilés de 33,1% (+9,4 Mrds).

Revue analytique 2015 – 2016

Au titre de l'exercice 2016, le total bilan consolidé s'est élevé à 428,8 Mrds Dh, en progression de 4,3% par rapport à fin décembre 2015. Cette augmentation est attribuable essentiellement à :

- l'augmentation de Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux de 12,4% (+1,6 Mrd Dh) ;
- l'amélioration des prêts et créances sur la clientèle (+7,4%), dont la contribution dans le total actif se situe à 63,4% au 31 décembre 2016 ;
- l'accroissement des actifs financiers disponibles à la vente de 8,2% (2,7 Mrds Dh) pour s'établir à près de 35,7 Mrds Dh ;
- la baisse de 13,5% (-7,8 Mrds) des actifs financiers à la juste valeur par résultat ;
- la croissance de la participation des assurés aux bénéfices différée de 1,2 Mrds Dh pour s'établir à près de 2,1 Mrds Dh.

Les fonds propres du groupe ont totalisé 47,4 Mrds Dh à fin 2016, enregistrant une croissance de 15,0% par rapport à fin décembre 2015 ;

L'exercice 2016 a enregistré un accroissement de 4,3% (+11,8 Mrds Dh) de l'encours des dettes envers la clientèle à près de 286,3 Mrds Dh, qui a permis de compenser le repli des dettes envers les établissements de crédit et assimilés dont l'encours a accusé une baisse de 13,0% (-4,2 Mrds Dh) à près de 28,3 Mrds Dh à fin 2016.

II.5. Analyse des principaux postes du bilan

Crédits

L'encours des crédits par type de produit et par client a évolué comme suit sur la période considérée :

	2015	2016	2017	Var. 16/15	Var. 17/16
Créances sur les Ets de crédits et assimilés (C1)	21 180	22 626	25 304	6,8%	11,8%
Comptes et prêts	20 585	19 772	24 504	-4,0%	23,9%
Valeurs reçues en pension	18	2 602	0	>100,0%	-100,0%
Prêts subordonnés	11	6	2	-43,5%	-62,7%
Autres prêts et créances	493	157	686	-68,2%	>100,0%
Créances rattachées	99	112	136	12,9%	21,4%
Provisions	26	23	24	-12,9%	4,9%
Créances sur la clientèle (C2)	236 630	254 386	266 914	7,5%	4,9%
Créances commerciales	35 193	38 770	40 871	10,2%	5,4%
Autres concours à la clientèle	184 906	200 852	217 619	8,6%	8,3%
Valeurs reçues en pension	28	215	12	>100,0%	-94,5%
Comptes ordinaires débiteurs	28 171	26 930	21 779	-4,4%	-19,1%
Créances rattachées	1 600	1 761	1 911	10,1%	8,5%
Provisions	13 268	14 143	15 279	6,6%	8,0%
Opérations de crédit bail (C3)	16 289	17 241	19 081	5,8%	10,7%
Crédit-bail immobilier	3 333	3 280	3 365	-1,6%	2,6%
Crédit-bail mobilier, LOA et opérations assimilées	13 341	14 381	16 192	7,8%	12,6%
Créances rattachées	1	6	1	>100,0%	-85,0%
Provisions	386	427	478	10,4%	12,0%
Total crédit (C1+C2+C3)	274 098	294 253	311 299	7,4%	5,8%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Revue analytique 2016– 2017

A fin 2017, l'encours total des crédits accordés par le Groupe Attijariwafa bank s'établit à 311,3Mrds Dh, soit une augmentation de 5,8% (+17,1 Mrds Dh) par rapport à 2016, liée aux éléments conjugués suivants :

- la hausse de l'encours des créances sur la clientèle de 4,9% (+12,5 Mrds Dh) pour s'établir à 266,9 Mrds. Cette augmentation résulte essentiellement des éléments suivants :
 - ✓ les autres concours à la clientèle, qui représentent près de 81,5% du total des créances sur la clientèle, ont enregistré une augmentation de 8,3% (+16,8 Mrds Dh) à près de 217,6 Mrds ;
 - ✓ la hausse des créances commerciales de 5,4% (+2,1 Mrds) à près de 40,9 Mrds à fin 2017 ;
 - ✓ l'augmentation des provisions sur créances de 8,0% (+1,1 Mrds Dh) pour s'établir à 15,3 Mrds Dh.
- l'accroissement de l'encours des opérations de crédit bail de 10,7% (+1,8 Mrds Dh), s'établissant à près de 19,1 Mrds Dh au 31 décembre 2017 ;
- la progression des créances sur les établissements de crédits et assimilés de 11,8% (+2,8 Mrds Dh) à près de 25,3 Mrds Dh, résultant principalement d'une hausse de 23,9% (+4,7 Mrds Dh) des comptes de prêts.

Revue analytique 2015 – 2016

Au titre de l'exercice 2016, l'encours total des crédits s'est établi à 294,3 Mrds Dh, en progression de 7,4% (+20,2 Mrds Dh) par rapport à fin 2015. Cette tendance s'explique par les éléments conjugués suivants:

- l'accroissement des créances sur la clientèle de 7,5% à près de 254,4 Mrds Dh à fin 2016, en raison principalement de :
 - ✓ l'augmentation des créances commerciales de 10,2% (+3,6 Mrds Dh) à fin 2016 à près de 38,8 Mrds Dh ;
 - ✓ la progression des autres concours à la clientèle de 8,6% (+15,9 Mrds Dh) à près de 200,9 Mrds Dh, représentant par conséquent 79,0% de l'encours total des créances sur la clientèle en 2016 ;
 - ✓ la baisse des comptes ordinaires débiteurs de 4,4% (-1,2 Mrds Dh) à plus de 26,9 Mrds Dh à fin 2016 ;
- L'encours des créances sur les établissements de crédits et assimilés s'est également inscrit en hausse de 6,8% en 2016 en raison essentiellement de la progression des valeurs reçues en pension (+2,6 Mrds Dh) ;
- l'augmentation du montant des opérations de crédit bail de 5,8% pour s'établir à 17,2 Mrds Dh à fin 2016.

La ventilation des encours sains des créances sur la clientèle (hors créances rattachées) du Groupe Attijariwafa bank par zone géographique, au cours des exercices 2016 et 2017 se présente comme suit :

	2016	2017
Maroc	76,9%	75,6%
Afrique du Nord	8,3%	10,1%
Afrique Zone UEMOA	9,6%	9,6%
Afrique Zone CEMAC	4,8%	4,7%
Europe	0,3%	0,1%
Autres	0,1%	0,0%
Total	100,0%	100,0%

Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Les prêts et créances sur la clientèle destinés au marché marocain représentent 75,6% du total des encours sains du Groupe Attijariwafa bank au cours de l'exercice 2017.

Le marché de l'Afrique du Nord a enregistré une croissance de 1,7 point, pour atteindre 10,0% des encours sains du groupe au 31 décembre 2017 contre 8,3% au 31 décembre 2016.

La ventilation de l'encours des prêts et créances sur les établissements de crédit (hors créances rattachées) du Groupe Attijariwafa bank par zone géographique, au cours des exercices 2016 et 2017 se présente comme suit :

	2016	2017
Maroc	56,3%	33,7%
Afrique du Nord	6,4%	16,7%
Afrique Zone UEMOA	8,8%	6,2%
Afrique Zone CEMAC	5,7%	4,8%
Europe	10,1%	16,1%
Autres	12,8%	22,5%
Total	100,0%	100,0%

Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Les prêts et créances sur les établissements de crédits marocains représentent 33,7% du total des encours sains du Groupe Attijariwafa bank au 31 décembre 2017.

La part de l'Afrique du Nord dans les prêts et créances sur les établissements de crédit du Groupe s'établit à 16,7% à fin décembre 2017, tandis que la part de l'Europe s'établit à 16,1%.

Dépôts

L'encours consolidé des dettes envers les établissements de crédit et envers la clientèle (hors dettes rattachées) par type de produit a évolué comme suit sur la période considérée :

	2015	2016	2017	Var. 16/15	Var. 17/16
Dettes envers les établissements de crédit (C1)	32 511	28 282	37 652	-13,0%	33,1%
Comptes et emprunts	20 744	17 845	18 024	-14,0%	1,0%
Valeurs données en pension	11 614	10 375	19 552	-10,7%	88,5%
Dettes rattachées	153	62	75	-59,3%	21,1%
Dettes envers la clientèle (C2)	274 515	286 265	316 210	4,3%	10,5%
Comptes ordinaires créditeurs	194 127	206 290	226 665	6,3%	9,9%
Comptes d'épargne	64 279	60 035	65 233	-6,6%	8,7%
Autres dettes envers la clientèle	13 394	16 967	17 638	26,7%	3,9%
Valeurs données en pension	1 554	1 964	5 740	26,4%	>100,0%
Dettes rattachées	1 161	1 008	936	-13,1%	-7,2%
Total dépôts (C1+C2)	307 026	314 547	353 862	2,4%	12,5%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Revue analytique 2016– 2017

Au titre de l'exercice 2017, l'encours total des dépôts consolidés s'est inscrit en progression de 12,5% (+39,3 Mrds Dh) pour atteindre près de 353,9 Mrds Dh. Cette hausse résulte essentiellement des éléments suivants :

- l'amélioration de l'encours des dettes envers la clientèle qui s'établit à 316,2 Mrds Dh à fin 2017, réalisant ainsi une croissance de 10,5% (+29,9 Mrds Dh) par rapport à l'exercice précédent. Cette évolution provient des effets conjugués suivants :
 - ✓ les comptes ordinaires créditeurs, qui représentent près de 71,7% des dépôts de la clientèle, se sont accrus de 9,9% (+20,4 Mrds) pour se situer à près de 226,7 Mrds Dh à fin 2017;
 - ✓ l'augmentation des autres dettes envers la clientèle de 3,9% (+671 Mdh) à près de 17,6 Mrds Dh au 31 décembre 2017;
 - ✓ la hausse des comptes d'épargne de 8,7% (+5,2 Mrds Dh) qui s'établissent à 65,2 Mrds Dh au terme de la période 2017.
- la hausse des dettes envers les établissements de crédit de 33,1% (+9,4 Mrds Dh) à près de 37,7 Mrds Dh qui provient de l'augmentation conjointe des comptes et emprunts de 1,0% (+179 Mdh), des valeurs données en pension de 88,5% (+9,2 Mrds Dh) et des dettes rattachées de 21,1% (+13 Mdh).

Revue analytique 2015 – 2016

A fin 2016, l'encours total des dépôts consolidés a atteint près de 314,5 Mrds Dh, affichant ainsi une progression de 2,4% (+7,5 Mrds Dh) par rapport à fin 2015. Cette évolution résulte principalement des éléments conjugués suivants :

- l'accroissement de l'encours des dettes envers la clientèle de 4,3% (+11,6 Mrds Dh) à près de 286,3 Mrds Dh à fin 2016. Cette évolution est essentiellement liée à :
 - ✓ la progression des comptes ordinaires créditeurs de 6,3% (+12,2 Mrds Dh) à près de 206,3 Mrds Dh. Sa contribution à l'encours total des dettes envers la clientèle s'établit à 72,1% à fin 2016. L'augmentation de ce poste provient essentiellement de la hausse des autres crédits d'Attijariwafa bank (+9,3 milliards de MAD) et des filiales en Côte d'Ivoire (+834 Mdh), Cameroun (+751 Mdh) et Tunisie (+732 Mdh).
 - ✓ Le repli de 6,6% (-4,2 Mrds Dh) de l'encours des comptes d'épargne qui a atteint 60,0 Mrds Dh au 31 décembre 2016 ;
 - ✓ l'augmentation des autres dettes envers la clientèle de 26,7% (+3,6 Mrds Dh) dont l'encours s'est établi à 17,0 Mrds Dh à fin 2016.

- la baisse de l'encours des dettes envers les établissements de crédit de 13,0% (-4,3 Mrds Dh) pour atteindre 28,3 Mrds Dh à fin 2016. Cette évolution résulte principalement du recul des comptes et emprunts de 14,0% (-2,9 Mrds Dh), et des valeurs données en pension de 10,7% (-1,2 Mrds Dh) par rapport à fin 2015.

La répartition des dettes envers la clientèle (hors dettes rattachées) par zone géographique, sur les exercices 2015 et 2016, se présente comme suit :

	2015	2016
Maroc	74,1%	74,2%
Tunisie	8,8%	8,3%
Sénégal	15,4%	15,8%
Europe *	1,6%	1,6%
Autres	0,2%	0,1%
Total	100,0%	100,0%

Source : Attijariwafa bank - Comptes consolidés -* Les dépôts des MRE en constituent une part importante

Les dettes envers la clientèle du Groupe proviennent principalement du marché marocain dont la part s'établit en moyenne à 74,3% sur la période considérée. Au 31 décembre 2016, ce marché contribue à hauteur de 74,2% dans les dettes envers la clientèle du Groupe, contre 74,1% à fin décembre 2015, soit une hausse de 0,1 point sur la période.

La répartition des dettes envers la clientèle (hors dettes rattachées) par zone géographique, sur la période 2016 – 2017 se présente comme suit :

	2016	2017
Maroc	74,2%	72,9%
Afrique du Nord	8,9%	10,8%
Afrique Zone CEMAC	9,9%	9,6%
Afrique Zone UEMOA	5,4%	5,2%
Europe	1,6%	1,5%
Autres	0,1%	0,0%
Total	100,0%	100,0%

Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Au titre de l'exercice 2017, les dettes envers la clientèle du Groupe proviennent principalement du marché marocain dont la part s'établit à 72,9% contre 74,2% à fin décembre 2016, soit une baisse de 1,3 point sur la période 2016 – 2017.

Ratio de transformation du Groupe Attijariwafa bank

L'évolution du ratio de transformation du groupe Attijariwafa bank se présente comme suit, sur la période 2015 – 2017 :

	2015	2016	2017	Var. 16/15	Var. 17/16
Encours crédits bruts *	266 573	286 197	301 752	7,4%	5,4%
Encours dépôts	274 515	286 265	316 210	4,3%	10,5%
Ratio de transformation	97,1%	100,0%	95,4%	+2,9 pts	-4,5 pts

Source : Attijariwafa bank - Comptes consolidés -* Prêts et créances sur la clientèle + provisions de créances sur la clientèle

Au de l'exercice 2017, le ratio de transformation du Groupe Attijariwafa bank s'est inscrit en baisse de 4,5 points pour s'établir à 95,4%. Cette évolution est liée à une progression de l'encours des crédits bruts (+5,4%) moins importante que la progression au niveau de l'encours des dépôts (+10,5%).

Ressources du Groupe Attijariwafa bank

Les ressources du groupe Attijariwafa bank se composent principalement des fonds propres, des dettes envers les établissements de crédit et des dépôts de la clientèle.

	2015	2016	2017	Var. 16/15	Var. 17/16
Fonds propres & assimilés	52 586	60 976	65 447	16,0%	7,3%
Dettes subordonnées	11 356	13 565	14 646	19,5%	8,0%
Capitaux propres part du groupe, dont :	36 946	40 714	43 698	10,2%	7,3%
<i>Capital</i>	2 035	2 035	2 035	0,0%	0,0%
<i>Réserves liées au capital</i>	8 116	8 116	8 116	0,0%	0,0%
<i>Actions propres</i>	-2 050	-2 483	-2 461	-21,1%	0,9%
<i>Réserves et résultats consolidés</i>	28 340	32 887	35 768	16,0%	8,8%
<i>Gains ou pertes latents ou différés</i>	871	745	819	-14,5%	9,9%
Intérêts minoritaires	4 284	6 697	7 103	56,3%	6,1%
Ressources externes	320 769	325 790	364 982	1,6%	12,0%
Dettes envers les établissements de crédit	32 511	28 282	37 652	-13,0%	33,1%
Dépôts de la clientèle	274 515	286 265	316 210	4,3%	10,5%
Titres de créances émis	13 744	11 243	11 120	-18,2%	-1,1%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Les dépôts de la clientèle représentent en moyenne près de 86,6% des ressources externes et près de 73,5% des ressources totales du Groupe au titre de l'exercice 2017.

Revue analytique 2016– 2017

Au titre de l'exercice 2017, les fonds propres et assimilés du Groupe se sont établis à près de 65,5 Mrds Dh, soit une croissance de 7,3% par rapport à 2016. Les réserves et résultats consolidés se sont accrus de 8,8% (+2,9 Mrds Dh) pour s'établir à près de 35,8 Mrds Dh en 2017.

Les ressources externes de la banque ont augmenté de 12,0% (+39,2 Mrds Dh) à près de 365 Mrds Dh, en raison de l'augmentation conjointe des dépôts de la clientèle de 10,5% (+29,9 Mrds Dh) et des dettes envers les établissements de crédit de 33,1% (+9,4 Mrds Dh) qui compense la diminution des titres de créances émis de 1,1% (-123 Mdh).

Revue analytique 2015 – 2016

Au titre de l'exercice 2016, les fonds propres et assimilés d'Attijariwafa bank s'élèvent à près de 61,0 Mrds Dh, en progression de 16,0% par rapport à fin décembre 2015. Cette évolution s'explique principalement par (i) une amélioration des capitaux propres part du groupe qui ont affiché une croissance de 10,2% à près de 40,7 Mrds Dh à fin 2016 et (ii) l'émission, par Attijariwafa bank, de trois emprunts obligataires subordonnés, en 2016, d'un montant global de 3,0 Mrds Dh.

Les ressources externes de la banque, qui sont composées à hauteur de 87,9% de dépôts de la clientèle, ont affiché une croissance de 1,6% pour atteindre 325,8 Mrds Dh à fin 2016. Cette situation est due à (i) une baisse de 13,0% (-4,2 Mrds Dh) des dettes envers les établissements de crédit et (ii) à un repli de 18,2% (-2,5 Mrds Dh) des titres de créance émis, qui ont été compensés par une amélioration de l'encours des dépôts de la clientèle de 4,3% (+11,8 Mrds Dh) à fin 2016.

Evolution et composition du portefeuille titres du Groupe Attijariwafa bank

	2015	2016	2017	Var. 16/15	Var. 17/16
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	58 298	50 455	65 875	-13,5%	30,6%
Valeurs reçues en pension	-	-	-	Ns	Ns
Effets publics et valeurs assimilées	39 077	26 502	41 506	-32,2%	56,6%
Obligations et autres titres à revenu fixe	1 036	1 471	6 259	41,9%	>100,0%
Actions et autres titres à revenu variable	17 468	21 732	17 572	24,4%	-19,1%
Instruments dérivés	598	622	423	4,1%	-32,1%
Créances rattachée	119	128	115	7,0%	-10,0%
Actifs financiers disponibles à la vente *	33 894	37 768	41 939	11,4%	11,0%
Effets publics et valeurs assimilées	9 843	9 884	11 254	0,4%	13,9%
Obligations et autres titres à revenu fixe	13 088	14 109	14 924	7,8%	5,8%
Actions et autres titres à revenu variable	3 904	5 372	7 736	37,6%	44,0%
Titres de participation non consolidés	7 058	8 403	8 025	19,1%	-4,5%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés IFRS * Y compris « Participations des assurés aux bénéfices différés »

Revue analytique 2016– 2017

Au titre de l'exercice 2017, les actifs financiers à la juste valeur par résultat se sont inscrits en hausse de 30,6% (+15,4 Mrds Dh) à 65,9 Mrds Dh. Cette évolution résulte essentiellement de l'accroissement des effets publics et valeurs assimilées de 56,6% (+15,0 Mrds Dh) pour atteindre près de 41,5 Mrds Dh, conjointe à l'augmentation des obligations et autres titres à revenu fixe de 4,8 Mrds Dh par rapport à 2016. Ces hausses découlent essentiellement de la consolidation de Attijariwafa bank Egypt pour la première fois en 2017.

Les actifs financiers disponibles à la vente ont, pour leur part, affiché une hausse de 11,0% (+4,2 Mrds Dh) pour s'établir à près de 41,9 Mrds Dh en 2017. Cette hausse est justifiée par :

- une augmentation des obligations et autres titres à revenu fixe de 5,8% (+815,0 Mdh) ;
- une hausse de 44,0% des actions et autres titres à revenu variable (+2,4 Mrds Dh) ;
- une progression des effets publics et valeurs assimilées de 13,9% (+1,4 Mrds Dh).

Revue analytique 2015 – 2016

Au terme de l'exercice 2016, les actifs financiers à la juste valeur par résultat ont affiché un recul de 13,5% à près de 50,5 Mrds Dh, suite notamment à la baisse des effets publics et valeurs assimilées de 32,2% (-12,6 Mrds Dh) qui a été atténuée par l'augmentation des actions et autres titres à revenu variable de 24,4% (+4,3 Mrds Dh).

Les actifs financiers disponibles à la vente ont progressé de 11,4% (+3,9 Mrds Dh) à près de 37,8 Mrds Dh à fin 2016, contre 33,9 Mrds Dh à fin décembre 2015. Ceci est dû principalement aux éléments suivants :

- l'augmentation des obligations et autres titres à revenu fixe de 7,8% (+1,0 Mrd Dh) pour s'établir à 14,1 Mrds Dh au terme de l'exercice 2016 ;
- la hausse des actions et autres titres à revenu variable et des titres de participation non consolidés et de 37,6% (+1,5 Mrd Dh) et 19,1% (+1,3 Mrd Dh) respectivement.

Evolution des passifs financiers à la juste valeur par résultat

Les passifs financiers à la juste valeur par résultat ont évolué comme suit sur la période considérée :

	2015	2016	2017	Var. 16/15	Var. 17/16
Valeurs données en pension	290	180	291	-37,8%	61,7%
Instruments dérivés	801	854	426	6,6%	-50,1%
Juste valeur au bilan	1 090	1 034	717	-5,2%	-30,7%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés IFRS

Les passifs financiers à la juste valeur par résultat ont baissé de 30,7% au terme de l'exercice 2017 (-317 Mdh), en raison principalement de la décroissance des instruments dérivés de 50,1% (-428 Mdh).

La baisse des instruments dérivés passif de 50,1% au titre de l'exercice 2017 s'explique essentiellement par des instruments financiers qui sont arrivés à échéance pour un montant de 343 Mdh.

Evolution des provisions pour risques et charges

L'évolution des provisions pour risques et charge se présente comme suit, sur la période considérée :

	2015	2016	2017	Var. 16/15	Var. 17/16
Provisions pour risques d'exécution des engagements par signature	142	133	108	-6,8%	-18,9%
Provisions pour engagements sociaux	465	500	524	7,7%	4,7%
Autres provisions pour risques et charges	906	1 138	1 103	25,6%	-3,1%
Provisions pour risques et charges	1 513	1 771	1 734	17,0%	-2,1%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés IFRS

Au terme de l'exercice 2017, le stock des provisions pour risques et charges s'établit à 1,7 Mrds Dh, en baisse de 2,1% (-37,0 Mdh) par rapport à fin décembre 2016. Cette situation relève essentiellement d'une baisse des provisions pour risques d'exécution des engagements par signature de 18,9% (-25,0 Mdh).

Ratio de solvabilité du Groupe Attijariwafa bank

Le tableau ci-dessous présente le ratio de solvabilité du Groupe Attijariwafa bank sur la période considérée :

	2015	2016	2017	Var. 16/15	Var. 17/16
Fonds propres de base (Tier 1) (1)	31 280	36 103	35 663	15,4%	-1,2%
Fonds propres réglementaires (2)	38 798	44 393	45 794	14,4%	3,2%
Risques pondérés (3)	310 599	333 999	368 644	7,5%	10,4%
Ratio sur fonds propres de base (1) / (3)	10,07%	10,81%	9,67%	+0,74 pt	-1,14 pt
Ratio de solvabilité (2) / (3)	12,49%	13,29%	12,42%	+0,80 pt	-0,87 pt

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

A fin 2017, le ratio sur fonds propres de base du Groupe Attijariwafa bank a affiché une diminution de 1,14 point par rapport à fin 2016 pour atteindre 9,67%. Le ratio de solvabilité a également enregistré une légère baisse de 0,87 point à près de 12,42% au 31 décembre 2017 (vs. ratio minimum réglementaire de 12%).

II.6. Analyse des principaux postes du hors bilan

	2015	2016	2017	Var. 16/15	Var. 17/16
Engagements de financement donnés	23 822	24 301	56 285	2,0%	>100,0%
aux établissements de crédit	660	742	1 673	12,4%	>100,0%
à la clientèle	23 163	23 559	54 611	1,7%	>100,0%
Engagements de financement reçus	3 370	2 334	498	-30,7%	-78,7%
des établissements de crédit	3 370	2 334	498	-30,7%	-78,7%
de l'Etat et d'autres organismes de garantie	0	0	0	Ns	Ns
Engagements de garantie donnés	48 658	59 314	66 222	21,9%	11,6%
d'ordre des établissements de crédit	8 750	10 289	12 029	17,6%	16,9%
d'ordre de la clientèle	39 908	49 026	54 193	22,8%	10,5%
Engagements de garantie reçus	31 472	39 196	44 269	24,5%	12,9%
des établissements de crédit	26 760	32 989	33 408	23,3%	1,3%
de l'Etat et d'autres organismes de garantie	4 711	6 207	10 861	31,7%	75,0%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Revue analytique 2016– 2017

Au titre de l'exercice 2017, les engagements de financement donnés ont plus que doublé (+32 Mrds Dh) pour s'établir à près de 56,3 Mrds Dh. Cette tendance est due à la croissance des engagements de financement donnés à la clientèle (+31,1 Mrds Dh) et aux établissements de crédit (+931 Mdh).

En revanche, les engagements de financement reçus ont baissé de 78,7% (-1,8 Mrds Dh) en 2017 pour atteindre près de 498 Mdh, principalement en raison des engagements de financement reçus de l'Etat et d'autres organismes de garantie, nuls au titre de l'exercice 2017.

Enfin, les engagements de garantie reçus ont augmenté de 12,9% (+5,1 Mrds Dh) à près de 44,3 Mrds Dh, suite à la hausse des engagements reçus de l'Etat et d'autres organismes de garantie de 75,0% (+4,7 Mrds Dh) en 2017.

Revue analytique 2015 – 2016

Au terme de l'exercice 2016, les engagements de financement donnés se sont inscrits en hausse de 2,0% pour atteindre 24,3 Mrds Dh. Ils se composent essentiellement des engagements à la clientèle qui s'établissent à près de 23,6 Mrds Dh à fin 2016, affichant ainsi une croissance de 1,7% (+396 Mdh) à près de 23,6 Mrds Dh).

Les engagements de financement reçus ont, pour leur part, enregistré une baisse de 30,7% à près de 2,3 Mrds Dh, dont l'intégralité correspond à des engagements de financement reçus des établissements de crédit.

Les engagements de garantie donnés ont affiché une hausse de 21,9% (+10,7 Mrds Dh) à près de 59,3 Mrds Dh, suite notamment à une hausse de 22,8% (+9,1 Mrds Dh) des engagements de garantie donnés d'ordre de la clientèle.

Enfin, les engagements de garantie reçus ont connu une progression de 24,5% (+7,7 Mrds Dh) pour s'établir à 39,2 Mrds Dh à fin 2016. Cette évolution résulte de la hausse des engagements de garantie reçus des établissements de crédit qui ont affiché une hausse de 23,3% (+6,2 Mrds Dh) par rapport à fin décembre 2015.

II.7. Tableau de passage des capitaux propres

Le tableau de passage des capitaux propres du 31 décembre 2015 au 31 décembre 2017 est présenté dans le tableau ci-dessous :

	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Total d'actifs et passifs compt. Direct.capitaux propres	Capitaux propres part Groupe	Intérêts minoritaires	Total
Capitaux propres clôture au 31 décembre 2015	2 035	8 116	-2 050	28 340	505	36 946	4 284	41 229
Changements de méthodes comptables	-	-	-	-	-	-	-	-
Capitaux propres clôture au 31 décembre 2015 corrigés	2 035	8 116	-2 050	28 340	505	36 946	4 284	41 229
Opérations sur capital	-	-	-	3 546	-	3 546	3 560	7 106
Paievements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	-2 213	-	-2 213	-3 467	-5 680
Résultat de l'exercice	-	-	-	4 757	-	4 757	896	5 653
Variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres	-	-	-	-	-127	-127	912	785
Ecarts de conversion	-	-	-	-	-220	-220	-149	-368
Gains ou pertes latents ou différés	-	-	-	-	-346	-346	763	417
Autres variations	-	-	-433	-1 542	-	-1 975	661	-1 314
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-
Capitaux propres clôture au 31 Décembre 2016	2 035	8 116	-2 483	32 887	158	40 714	6 697	47 411
Opérations sur capital	-	-	-	2 131	-	2 131	202	2 333
Paievements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	-2 496	-	-2 496	-728	-3 224
Résultat de l'exercice	-	-	-	5 391	-	5 391	1 193	6 584
Variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres	-	-	-	-	74	74	160	234
Ecarts de conversion	-	-	-	-	8	8	-44	-37
Gains ou pertes latents ou différés	-	-	-	-	81	81	116	197
Autres variations	-	-	22	-2 183	-	-2 161	-377	-2 538
Variations de périmètre	-	-	-	39	-	39	-	39
Capitaux propres clôture au 31 décembre 2017	2 035	8 116	-2 461	35 768	240	43 698	7 103	50 801

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Commentaires

L'exercice 2017 a été marqué par la poursuite du renforcement des capitaux propres du Groupe et qui se sont établis à près de 43,7 Mrds Dh à fin 2017, et ce, grâce à l'amélioration de la rentabilité du Groupe.

II.8. Tableau des flux de trésorerie

Le tableau des flux de trésorerie sur la période 2015 – 2017 est présenté dans le tableau suivant :

	2015	2016	2017	Var. 16/15	Var. 17/16
Résultat avant impôts	8 104	8 587	9 536	6,0%	11,0%
+/- Dotations nettes aux amort. des immob. Corp. et incorp.	971	1 045	1 140	7,7%	9,0%
+/- Dotat° nettes pour dép. des écarts d'acqu. et des autres immob.	-	-	-	Ns	Ns
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	105	2	0	-97,7%	-100,0%
+/- Dotations nettes aux provisions	2 423	2 016	2 266	-16,8%	12,4%
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	-12	-4	-16	71,6%	<-100%
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement	-440	-541	-254	-23,1%	53,1%
+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement	-	-	-	Ns	Ns
+/- Autres mouvements	-130	5	-617	>100,0%	<-100%
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	2 916	2 525	2 519	-13,4%	-0,3%
+/- Flux liés aux opérations avec les Ets de crédit et assim.	-14 549	7 730	3 620	>100,0%	-53,2%
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	16 855	-6 983	15 241	<-100%	>100,0%
+/- Flux liés aux autres opérat° affectant des actifs ou passifs fin.	-5 565	7 365	-17 609	>100,0%	<-100%
+/- Flux liés aux autres opérat° affectant des actifs ou passifs non fin.	-	-	-	Ns	Ns
- Impôts versés	-3 102	-2 751	-2 766	11,3%	-0,5%
Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles	-6 361	5 361	-1 514	>100,0%	<-100%
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	4 660	16 473	10 540	>100,0%	-36,0%
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	-2 609	5 152	-5 430	>100,0%	<-100%
+/- Flux liés aux immeubles de placement	-75	-144	-284	-91,2%	-97,2%
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-672	-451	-1 115	32,9%	<-100%
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-3 357	4 557	-6 829	>100,0%	<-100%
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-2 631	-5 680	-3 224	<-100%	43,2%
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	931	-262	992	<-100%	>100,0%
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-1 700	-5 941	-2 231	<-100%	62,4%
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie	76	-235	-410	<-100%	-74,3%
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	-321	14 854	1 070	>100,0%	-92,8%
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	-677	-997	13 856	-47,4%	>100,0%
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	8 707	12 415	13 980	42,6%	12,6%
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	-9 384	-13 413	-124	-42,9%	99,1%
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	-997	13 856	14 927	>100,0%	7,7%
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	12 415	13 980	18 128	12,6%	29,7%
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	-13 413	-124	-3 201	99,1%	<-100%
Variation de la trésorerie nette	-321	14 854	1 070	>100,0%	-92,8%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Revue analytique 2016– 2017

Activités opérationnelles

Les flux nets de trésorerie liés aux activités opérationnelles se sont établis à 10,5 Mrds Dh en 2017 contre 16,5 Mrds Dh en 2016, soit une détérioration de près de 36% (-5,9 Mrds Dh). Cette évolution résulte essentiellement d'une diminution des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles de 6,9 Mrds Dh par rapport à 2016.

L'évolution de la diminution nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles provient principalement de la régression des flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers de près de 25 Mrds Dh, et de l'augmentation des flux liés aux opérations avec la clientèle de plus de 22 Mrds Dh.

Activités d'investissement

L'exercice 2017 a été marqué par une augmentation des investissements engagés par le Groupe, dont l'intégration de Attijariwafa bank Egypt, et notamment les investissements relatifs aux actifs financiers et aux participations qui se sont accrus de près de 10,6 Mrds Dh pour atteindre près de -5,4 Mrds Dh.

Pour leur part, les investissements en immobilisations corporelles et incorporelles ont progressé de près de 664 Mdh par rapport à 2016, affichant un solde de près de -1 116 Mdh à fin 2017.

Activités de financement

Les flux liés aux activités de financement s'établissent à près de -2,2 Mrds Dh en 2017, soit un recul de près de -3,7 Mrds Dh par rapport à l'exercice précédent. Cette baisse s'explique principalement par la baisse des flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires, avec un solde de -3,2 Mrds Dh à fin 2017 contre -5,7 Mrds Dh en 2016, essentiellement due au dividende exceptionnel reçu par OGM en 2016.

Revue analytique 2015 – 2016

Activités opérationnelles

Les flux nets de trésorerie provenant des activités opérationnelles s'établissent à 16,5 Mrds Dh au 31 décembre 2016 contre 4,7 Mrds Dh au 31 décembre 2015. Cette croissance s'explique principalement par une importante augmentation nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles de 11,7 Mrds Dh par rapport au 31 décembre 2015.

Cette augmentation nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles comprend essentiellement :

- les flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés pour 7,7 Mrds Dh au titre de l'exercice 2016, soit près de 22,3 Mrds Dh de plus que durant l'exercice 2015 ;
- les flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers pour 7,4 Mrds Dh à fin 2016 contre -5,6 Mrds Dh au terme de l'exercice 2015.
- les flux liés aux opérations avec la clientèle pour -7,0 Mrds Dh au titre de l'exercice 2016, contre 16,8 Mrds Dh au cours de l'exercice 2015. Cette évolution résulte d'une progression de 4,3% de l'encours des dépôts de la clientèle par rapport à 2015, conjuguée à un accroissement des crédits à la clientèle de 7,5% au titre de la même période.

Activités d'investissement

Les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement présentent un solde positif de 4,6 Mrds Dh à fin 2016 contre un solde négatif de -3,4 Mrds Dh au titre de l'exercice 2015. Cette situation s'explique essentiellement par la croissance à hauteur de 7,9 Mrds Dh entre les exercices 2015 et 2016 des flux liés aux actifs financiers et aux participations.

Activités de financement

Les flux liés aux activités de financement s'établissent à -5,9 Mdh à fin 2016 contre -1,7 Mrds Dh à fin 2015, provenant essentiellement des flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires, dont le montant est passé à près de -5,7 Mrds Dh au terme de 2016, contre -2,6 Mrds Dh au 31 décembre 2015.0

PARTIE VI : PERSPECTIVES

I. STRATEGIE ET PERSPECTIVES

Orientations du Plan stratégique « Energies 2020 »

1 Maroc	
Etre la Banque relationnelle de référence dans les pays de présence	▪ Un modèle relationnel pour une proximité encore plus importante avec le client (compréhension fine des besoins spécifiques, conseil, accompagnement de tous les clients...) ▪ Amélioration du temps alloué au client (dématérialisation, industrialisation, productivité...)
Digitalisation et préparation de la banque de demain	▪ Poursuite des innovations digitales rapprochant la banque encore plus de ses clients ▪ Accélération des investissements technologiques renforçant le leadership d'Attijariwafa bank en la matière
Développement des segments de clientèle à fort potentiel au Maroc	▪ Capitalisation sur l'expérience et le savoir faire acquis ces dernières années pour accélérer le développement des segments faiblement pénétrés (TPE, Banque Economique, Banque Participative, paiements électroniques...)
Soutien des stratégies sectorielles nationales	▪ Montée en puissance de la banque dans la prise en charge des besoins financiers des secteurs de pointe au Maroc (ex: automobile, aéronautique, offshoring, agro-industrie,...)
2 A l'international	
Poursuite de la capture du potentiel du réseau à l'international	▪ Pérennisation de la croissance soutenue, rentable et saine en Afrique (croissance interne)
Implantation dans certains pays anglophones à fort potentiel	▪ Lancement de la 2^{ème} étape de développement Africain du Groupe après une période de consolidation et d'intégration des filiales acquises entre 2005 et 2011 ▪ Priorisation de certains pays à très fort potentiel économique, démographique et bancaire en Afrique anglophone
3 Sur base consolidée	
Rationalisation des moyens et meilleurs standards de risque	▪ Poursuite de la simplification des processus et de l'organisation et de la rationalisation des moyens ▪ Transformation permanente des pratiques en matière de risk management (outils, modèles, méthodes, utilisation des données et de la technologie,...)
Développement du capital humain	▪ Renforcer la qualité et les compétences du capital humain, première richesse du Groupe

Source : Attijariwafa bank

AVERTISSEMENT

Les prévisions ci après sont fondées sur des hypothèses dont la réalisation présente par nature un caractère incertain. Les résultats et les besoins en financement réels peuvent différer de manière significative des informations présentées. Ces prévisions ne sont fournies qu'à titre indicatif, et ne peuvent pas être considérées comme un engagement ferme ou implicite de la part de l'émetteur.

Programme d'investissements d'Attijariwafa bank sur la période 2018-2020

Le programme d'investissements d'Attijariwafa bank sur la période 2018-2019 se présente comme suit :

Investissements prévisionnels	2018 B proposé	2019 P proposé	Var. 2019/2018
Frais d'établissement	88	88	0%
Acquisitions d'immeubles	174	192	11%
Aménagements, Agencements, Installations	145	149	3%
Matériel & Mobilier	40	46	12%
Monétique	23	23	-1%
Informatique	542	684	26%
Immobilisations corporelles hors exploitation	119	110	-8%
Total	1 131	1 291	14%

Mdh – Source : Attijariwafa bank

Sur les deux prochains exercices, Attijariwafa bank poursuivra ses objectifs stratégiques, en prévoyant un programme d'investissements de près de 2 422 Mdh qui s'étale sur la période 2018-2019.

PARTIE VII : FACTEURS DE RISQUE

La gestion des risques d'Attijariwafa bank est centralisée au niveau du pôle Gestion Globale des Risques (GGR) qui se charge de la supervision, du contrôle et de la mesure des risques encourus par le Groupe à l'exception des risques opérationnels.

L'indépendance de cette structure vis-à-vis des autres pôles et métiers permet d'assurer une objectivité optimale aux propositions de prise de risque qu'elle soumet au comité de crédit et à leur contrôle.

I. RISQUE DE TAUX ET DE CHANGE

En 2005, Attijariwafa bank a décidé de mettre en place un dispositif spécifique de contrôle des risques de marché qui s'inscrit dans le cadre du dispositif global du Contrôle Interne conformément aux dispositions de la circulaire n° 6/G/2001 de Bank Al-Maghrib.

Ce dispositif s'articule autour de trois niveaux d'intervention :

- le contrôle interne de premier niveau, assuré par les opérateurs du *Front Office* qui sont tenus de se conformer aux dispositions réglementaires et à la politique définie par la banque en matière de suivi et de gestion des risques ;
- le suivi des risques par le *Middle Office* qui s'assure quotidiennement du respect des limites relatives aux risques de change, de taux et de contrepartie. Il informe périodiquement la Direction et les autres entités de contrôle à travers un système de reporting. D'autre part, l'entité « Surveillance et suivi des risques de marché » a pour fonction de détecter, analyser et suivre les différentes positions de la banque en matière de taux et de devises puis rationaliser ces positions par des autorisations formalisées et enfin être alertée à toute déviation de ces positions. Ce suivi se fait notamment à travers les supports suivants :
 - ✓ un suivi mensuel de l'exposition au risque de change permet le calcul rétrospectif de la Value at Risk (VaR) qui mesure la perte potentielle maximale liée à l'exposition au risque de change de l'établissement ;
 - ✓ un reporting mensuel présente de manière synthétique l'exposition au risque de change de la banque par rapport aux limites fixées.
- les organes de contrôle réalisent des analyses critiques et indépendantes de la qualité du dispositif, soit dans le cadre des missions d'audit ou ponctuellement à la demande de la Direction Générale.

Le modèle VaR¹²⁶ a été développé par les soins de la gestion globale des risques d'Attijariwafa bank. Il couvre le risque de taux Dirham ainsi que le risque de change au comptant et à terme. Le choix de la méthode RiskMetrics développée par JP Morgan afin d'appréhender une mesure de la VaR présente différents avantages : elle est facile à implémenter, tient compte des corrélations existantes entre les prix des actifs et prend en considération les fluctuations récentes et historiques des prix. Par conséquent, la méthode RiskMetrics repose sur une matrice de variances et covariances des rendements des actifs du portefeuille ainsi que leur composition dans le portefeuille.

La gestion globale des risques produit mensuellement un reporting détaillé qui retrace le calcul et l'évolution de la VaR et le contrôle des limites réglementaires et internes. Le modèle permet de faire du backtesting qui est une technique permettant de tester la validité du modèle de calcul de la VaR. Il consiste à se baser sur des opérations historiques de calcul de la VaR et voir par la suite si cette VaR encadrerait réellement la perte potentielle réalisée en la comparant au P&L théorique.

Par ailleurs, la banque a instauré un système de limites internes pour mesurer et contrôler les risques de marché. Ces limites sont relatives au portefeuille de négociation, la position de change, matières premières et options de change.

¹²⁶ La Value at Risk représente la perte potentielle maximale sur la valeur d'un actif ou d'un portefeuille d'actifs et de passifs financiers compte tenu d'un horizon de détention et d'un intervalle de confiance.

I.1. Risque de taux

Le risque de taux correspond au risque de variation de la valeur des positions ou au risque de variation des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier du fait de l'évolution des taux d'intérêts sur le marché.

Le tableau ci-après présente les positions du portefeuille Trading à fin décembre 2017 ainsi que la VaR à 1 jour et à 10 jours des activités de change, de titres de propriété et d'obligation & OPCVM :

Activités	Position	VaR 1 jour	VaR réglementaire 10 jours
Change	391 085	756	2 390
Titres de propriété	56 903	2 034	6 431
Obligations et OPCVM	55 130 563	42 885	135 614

En milliers de dirhams – Source : Attijariwafa bank

I.2. Risque de change

Tout établissement bancaire encourt un risque de change qui trouve son origine dans les différentes activités de la banque (participations, filiales à l'étranger, crédits en devises, titres en devises, emprunts en devises, swap, options de change, change à terme, etc.). L'établissement bancaire peut constater une évolution des taux de change futurs en sa défaveur, et enregistrer en conséquence une réduction de sa marge prévisionnelle. Le risque de change d'Attijariwafa bank, au 31 décembre 2017, peut être analysé selon le tableau suivant :

Devises	Position en devises	Cours de change	Contre-valeur (Kdh)	% des fonds propres
EUR	15 796,81	11,19	176 741,00	0,59%
USD	26 970,25	9,33	251 565,00	0,83%
GBP	258,71	12,61	3 261,00	0,01%
CAD	244,86	7,43	1 819,00	0,01%
CHF	135,25	9,55	1 291,00	0,00%
JPY	-1 590 012,08	0,08	-131 653,00	-0,44%
DKK	4 215,82	1,50	6 333,00	0,02%
NOK	12 098,70	1,14	13 778,00	0,05%
SEK	-1 005,44	1,14	-1 145,00	0,00%
SAR	1 277,39	2,49	3 177,00	0,01%
AED	2 720,26	2,54	6 907,00	0,02%
KWD	0,58	30,92	18,00	0,00%
TND	-1 118,39	3,80	-4 250,00	-0,01%
DZD	43 501,85	0,08	3 528,00	0,01%
LYD	6,87	7,42	51,00	0,00%

En milliers – Source : Attijariwafa bank

A fin décembre 2017, la position change à terme s'élève à 22,989 milliards de dirhams ventilé comme suit :

	< 3 mois	3 mois - 6 mois	> 6 mois
Couverture (Kdh)	13 653 265	2 343 880	6 991 936

Source : Attijariwafa bank

A fin décembre 2017, la position options de change s'élève à 4,578 milliards de dirhams.

I.3. Gestion Actif Passif

Les risques structurels de nature ALM se rapportent aux risques de pertes de valeur économique ou de baisse des marges d'intérêts futures compte tenu des décalages de taux, des échéances entre les actifs et passifs de la banque.

L'ALM fournit des indicateurs de suivi des risques et de rentabilité attendus sur les différents produits du bilan et décline les règles de gestion à même de limiter l'exposition du bilan de la banque aux risques et de gérer de façon optimale ses positions.

La Gestion Actif Passif de la banque Attijariwafa bank dispose d'un ensemble de modèles et conventions ALM sur la base de la réalité des encours de la banque et compte tenu des facteurs marchés et économiques à influence sur le comportement des lignes bilanciels de la banque.

Ces hypothèses financières sont dynamiques et sont revues régulièrement au moins une fois par an pour pouvoir refléter réellement l'évolution des emplois et ressources de la banque. En effet, la mesure des risques de liquidité, de taux d'intérêt et de change nécessite une prise en charge effective des caractéristiques intrinsèques des contrats, en l'occurrence la maturité, la nature de taux d'intérêt (taux fixe / révisable / variable) et la devise de libellé de chaque poste du bilan doivent être recensées.

Par ailleurs, au-delà des caractéristiques contractuelles des postes bilantiels, les options cachées du bilan (possibilités de remboursements anticipés par exemple) et le comportement de la clientèle (en matière notamment de durée de détention des comptes de dépôts) ont été modélisés.

L'approche retenue se base sur la production et la projection statique et dynamique des postes du bilan dans le temps jusqu'à extinction des encours en stock et de la production nouvelle issue du budget et du plan stratégique de la banque.

II. RISQUE DE LIQUIDITE

L'activité de transformation, propre aux établissements bancaires, implique nécessairement un risque de liquidité. Les maturités des emplois et des ressources, toutes différentes les unes des autres, créent au sein du bilan de la banque des écarts entre volume d'actifs et de passifs qui sont à la source du risque de liquidité.

En cas de bouleversements structurels, la banque peut se trouver dans l'impossibilité de se procurer des liquidités dans des conditions normales de volume et de taux. Dans un pareil cas, les besoins de refinancement futurs peuvent réduire les marges prévisionnelles.

Le coefficient de liquidité réglementaire se présente comme le rapport entre, d'une part, les éléments d'actif disponibles réalisables à court terme et les engagements par signature reçus et, d'autre part, les exigibilités à vue et à court terme et les engagements par signature donnés.

Le ratio de liquidité réglementaire se présente comme suit :

Date	Ratio de liquidité Maroc	Evolution
31-mars-06	92,80%	
30-juin-06	87,20%	-5,60 pts
31-déc-06	96,40%	+9,20 pts
31-mars-07	77,60%	-18,80 pts
30-juin-07	131,40%	+53,80 pts
31-déc-07	107,90%	-23,50 pts
30-juin-08	101,60%	-6,30 pts
31-déc-08	100,60%	-1,00 pt
31-mars-09	121,01%	+20,41 pts
30-juin-09	100,90%	-20,11 pts
31-déc-09	107,98%	+7,08 pts
31-mars-10	94,73%	-13,25 pts
30-juin-10	91,48%	-3,25 pts
31-déc-10	94,16%	+2,68 pts
31-mars-11	87,02%	-7,14 pts
30-juin-11	95,04%	+8,02 pts
31-déc-11	95,40%	0,36 pt
30-juin-12	80,56%	-14,84 pts
31-déc-12	81,63%	1,07 pt
31-déc-13	70,18%	-11,45 pts

Source : Attijariwafa bank

Afin d'assurer la convergence du cadre prudentiel marocain avec les standards internationaux, la banque centrale a mis en application une réforme majeure de Bale III relative au ratio de liquidité à court terme (LCR-Liquidity Coverage Ratio), visant à remplacer le coefficient de liquidité.

Le ratio « LCR », rapportant les actifs liquides de haute qualité aux sorties nettes de trésorerie sur une période de 30 jours, a pour objet de renforcer le profil de liquidité des banques et de favoriser leur résilience à un éventuel choc de liquidité.

Ainsi, à partir de juillet 2015, les banques sont tenues de respecter un ratio minimum de liquidité de 60%, qui devrait augmenter progressivement de 10 points par an pour atteindre 100% en 2019.

Le ratio de liquidité à court terme (LCR) se présente comme suit :

Date	Ratio de liquidité à court terme (LCR)	Evolution
31-déc-14	120,00%	+38,9 pts
30-juin-15	114,10%	-6,0 pts
31-déc-15	155,00%	+35,0 pts
30-juin-16	131,40%	+17,3 pts
31-déc-16	142,00%	-13,0 pts
30-juin-17	120,00%	-11,4 pts
31-déc-17	147,00%	+5,0 pts

Source : Attijariwafa bank

III. GESTION DU RISQUE DE CONTREPARTIE

Dans un contexte de changements profonds survenus au Maroc, à savoir la libéralisation économique, l'ouverture des frontières, le démantèlement douanier et l'entrée en vigueur de plusieurs accords de libre-échange, le risque de contrepartie du secteur bancaire pourrait se détériorer et, par conséquent, induire une hausse du ratio de contentieux global. Cette tendance pourrait être accentuée par une conjoncture économique peu favorable.

Pour gérer le risque de contrepartie, l'entité « Risque de crédit » au sein de la GGR a pour mission principale d'analyser et d'instruire les demandes de prise de risque émanant des différentes forces de vente du groupe. Elle a, en outre, pour prérogatives l'évaluation de la consistance et de la validité des garanties, l'appréciation du volume d'activité de la relation et le bien-fondé économique des financements sollicités. Chaque Business Unit est dotée d'une structure d'engagement et d'une structure de recouvrement clairement indépendantes et hiérarchiquement liées au pôle Gestion Globale des Risques.

III.1. Répartition des engagements de l'établissement¹²⁷

Par secteur d'activité

La répartition des risques selon les secteurs de l'économie fait l'objet d'une attention particulière et se double d'une analyse prospective permettant une gestion dynamique de l'exposition de la Banque. Elle s'appuie sur des études exprimant une opinion sur l'évolution des secteurs et identifiant les facteurs qui expliquent les risques encourus par leurs principaux acteurs.

La répartition des engagements donnés par secteur, rapportés au total des engagements de la Banque à fin décembre 2017, se décline comme suit :

- les activités financières représentant 17,0% (vs. 17% au 31 décembre 2016). Les engagements sur ce secteur sont de très bon risque ;
- le BTP représente 10% du total (vs. 9% au 31 décembre 2016) et la promotion immobilière s'est établie à 6% (vs. 5% au 31 décembre 2016).

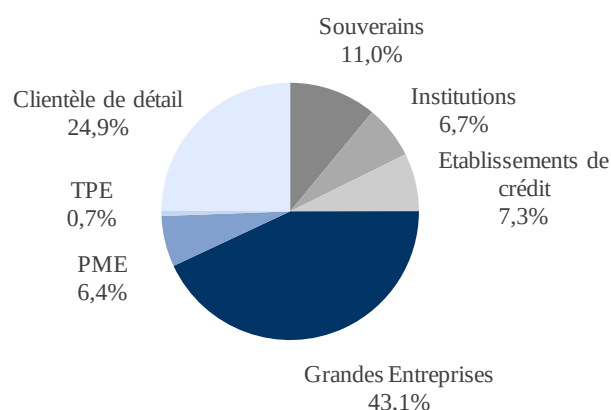
Par contrepartie

Évaluée en tenant compte de l'ensemble des engagements portés sur un même bénéficiaire, la diversification est une constante de la politique de risque de la Banque. L'étendue et la variété des activités du Groupe pourraient y participer.

Les éventuelles concentrations font l'objet d'un examen régulier donnant lieu le cas échéant à des actions correctives.

Cette diversification se décline comme suit :

Ventilation des engagements de la banque par catégorie de contrepartie au 31 décembre 2017



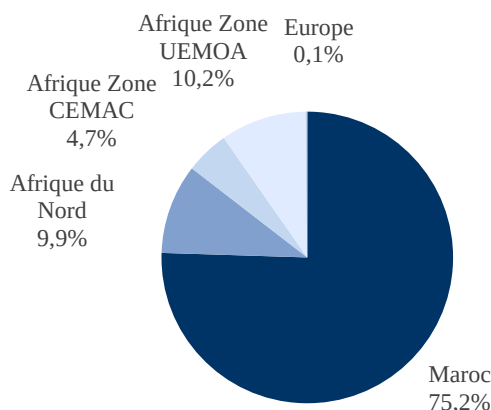
Source : Attijariwafa bank

¹²⁷ Source : Attijariwafa bank

Par zone géographique

Le graphique ci-dessous montre que l'exposition du Groupe est concentrée au Maroc avec près de 75,5%. Le reste étant réparti entre les pays africains subsahariens.

Ventilation des engagements de la banque par zone géographique au 31 décembre 2017



Source : Attijariwafa bank

Par qualité du portefeuille

Afin d'évaluer l'ensemble de ses contreparties, le Groupe a développé un système de notation en phase avec les exigences de « Bâle II ». Ainsi, la mise en œuvre de l'approche de notation interne repose sur des exigences minimales qui permettent à chaque établissement de crédit de choisir les systèmes et les méthodes les mieux adaptés à son activité.

En effet, le système de notation doit être caractérisé par deux paramètres bien distincts : le risque de défaut de l'emprunteur et les facteurs spécifiques à la transaction. L'horizon temporel des évaluations du risque de défaut est estimé à 1 an.

Ce système qui doit faire l'objet d'une validation régulière et d'un suivi de ses performances, doit également avoir un caractère prédictif et prendre en compte le jugement humain.

En termes de documentation, la conception du système de notation et ses modalités opérationnelles doivent être formalisées. En particulier, les aspects différenciation du portefeuille, critères de notation, responsabilité des différents intervenants, fréquence de revue et implication du management doivent être traités de manière approfondie.

Les données sur les principaux emprunteurs et les caractéristiques des facilités doivent être collectées et stockées.

En outre, les banques doivent disposer d'un système solide pour valider l'exactitude et la cohérence des systèmes et procédures de notation ainsi que l'estimation de tous les grands facteurs de risque. Elles doivent démontrer à leur autorité de contrôle que leur processus de validation leur permet d'évaluer, de manière cohérente et significative, les performances de leurs systèmes internes de notation et d'appréciation du risque.

Dès juin 2003, une première génération des systèmes de notation interne d'Attijariwafa bank a été élaborée avec l'assistance technique de la société de financement internationale et du cabinet Mercer Oliver Wyman. Ce système prenait en compte deux paramètres : une échelle de notation de six notes (A, B, C, D, E et F) et les probabilités de défaut (PD) estimées. Le modèle initial se limitait à cinq facteurs financiers explicatifs du risque de crédit.

En 2010, le Groupe Attijariwafa bank a déployé un nouveau modèle de notation interne au niveau du système opérant de la banque qui est en ligne avec les exigences Bâle II. Ce modèle dédié aux entreprises, prend en compte en plus des éléments financiers, des éléments qualitatifs et de comportement. Il couvre l'essentiel des engagements de la banque. Sa conception repose sur l'analyse des classes homogènes et sur des analyses statistiques éprouvées.

Le dispositif de notation est fondé essentiellement sur la Note de Contrepartie qui reflète sa probabilité de défaut à un horizon d'observation d'une année. La note est attribuée à une classe de risque de l'échelle de notation, laquelle échelle est constituée de huit classes de risque dont une en défaut (A, B, C, D, E, F, G, et H).

Note	Niveau de risque
A	Très bon
B	Bon
C	Assez bon
D	Moyen
E	Médiocre
F	Mauvais
G	Très mauvais
H	Défaut

Source : Attijariwafa bank

Le système de notation présente les caractéristiques suivantes :

- périmètre : portefeuille des entreprises hors collectivités locales, sociétés de financement et sociétés de la promotion immobilière ;
- le dispositif de notation du Groupe Attijariwafa bank est fondé essentiellement sur la Note de la Contrepartie qui reflète sa probabilité de défaut à un horizon d'observation d'un an ;
- le calcul de la note système résulte de la combinaison de trois types de notes : Note financière, note qualitative et note de comportement ;
 - ✓ la note financière est basée sur plusieurs facteurs financiers liés à la taille, au dynamisme, à l'endettement, à la rentabilité et à la structure financière de l'entreprise ;
 - ✓ la note qualitative est basée sur des informations concernant le marché, l'environnement, l'actionnariat et le management de l'entreprise. Ces informations sont renseignées par le Réseau ;
 - ✓ la note de comportement est basée sur la physionomie du compte.
- toute note système de contrepartie fait l'objet d'un agrément (à chaque notation) par le comité de crédit selon les délégations de pouvoirs en vigueur ;
- la probabilité de défaut évalue uniquement la solvabilité de la contrepartie, indépendamment des caractéristiques de la transaction (garanties, rangs, clauses...) ;
- les classes de risque du modèle ont été calibrées par rapport aux classes de risque des agences de notation internationales ;
- la note est attribuée à une classe de risque de l'échelle de notation, laquelle échelle est constituée de 8 classes regroupées en 3 catégories :
 - ✓ contreparties saines : les classes de A à D ;
 - ✓ contreparties sensibles : E à G ;
 - ✓ contreparties en défaut : la classe H (Douteux, Compromis, Consolidation, Recouvrement, Provision).
- usage de la notation interne : le système de notation interne fait actuellement partie intégrante du process d'évaluation et de décision de crédit. En effet, lors du traitement de la proposition de crédit, la notation est prise en considération. Les niveaux de délégation des compétences en termes de décisions de crédit sont d'ailleurs fonction de la notation risque ;
- mise à jour de la note : les notes de contreparties sont réexaminées lors de chaque renouvellement de dossier et au minimum une fois par an. Cependant, pour les clients relevant du périmètre des dossiers d'entreprises sous surveillance (Classe F, G ou pré-recouvrement), la note de Contrepartie doit être revue semestriellement. De façon générale, toute information nouvelle significative doit être l'occasion de s'interroger sur la pertinence de la note de Contrepartie à la hausse ou à la baisse.

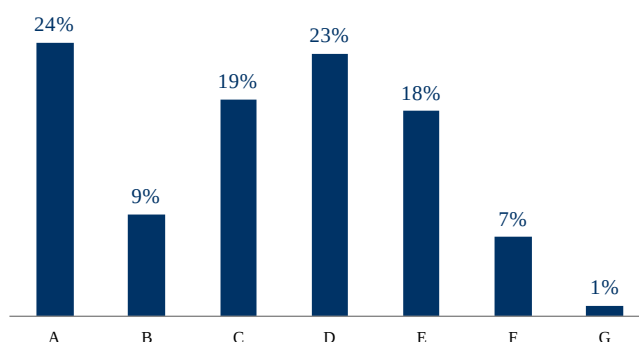
Le système de notation est dynamique, sa révision annuelle (Backtesting) est prévue pour :

- tester le pouvoir prédictif du modèle de notation ;
- s'assurer de la bonne calibration des probabilités de défauts.

Au titre de surveillance de la qualité du risque, L'entité Systèmes de Risk management produit un reporting périodique sur la cartographie des risques selon différents axes d'analyse (Engagement, secteur d'activité, tarification, Réseaux, dossiers échus ...) et veille à améliorer le taux de couverture du portefeuille.

Au plan des engagements, la distribution des risques relative au périmètre Entreprises se présente comme suit :

Répartition des engagements de la banque (périmètre entreprises) par classe de risque au 31 décembre 2017*



Source : Attijariwafa bank

* Les administrations publiques et les sociétés de la promotion immobilière et les dossiers contentieux sont hors périmètre.

Un système de notation relatif à la promotion immobilière articulé autour de deux principales dimensions (client / projet) est opérationnel.

Cette démarche s'inscrit dans le cadre du processus de mise en conformité avec les approches avancées Bâle II.

Risque de taux

La valeur nette comptable des titres de placement et d'investissement d'Attijariwafa bank au 31 décembre 2017 ressort comme suit :

	Valeur comptable brute	Valeur actuelle	Valeur de remboursement	Plus values latentes	Moins values latentes	Provisions
Titres de transaction	59 044 773	59 044 773	-	-	-	-
Bons et valeurs assimilées	38 280 714	38 280 714	-	-	-	-
Obligations	104 481	104 481	-	-	-	-
Autres titres de créances	5 573 165	5 573 165	-	-	-	-
Titres de propriété	15 086 413	15 086 413	-	-	-	-
Titres de placement	544 600	505 510	-	29 694	39 090	39 090
Bons et valeurs assimilées	54 965	54 965	-	3 241	-	-
Obligations	423 053	412 359	-	12 042	10 694	10 694
Autres titres de créances	-	-	-	-	-	-
Titres de propriété	66 582	38 186	-	14 411	28 396	28 396
Titres d'investissement	6 664 056	6 664 056	-	-	-	-
Bons et valeurs assimilées	6 664 056	6 664 056	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-
Autres titres de créances	-	-	-	-	-	-

Source: Attijariwafa bank

A noter que la valeur comptable des titres de transaction est égale à la valeur de marché. Pour les titres de placement, la valeur comptable est la valeur historique tandis que la valeur actuelle correspond à la valeur de marché. En cas de moins value latente, une provision est constituée.

IV. RISQUES REGLEMENTAIRES

Ratio de solvabilité 2015 - 2017

Attijariwafa bank dispose d'une assise financière solide lui permettant de faire face à l'ensemble de ses engagements, comme en atteste le ratio de solvabilité dégagé sur la période 2015 - 2017:

	2015	2016	2017	Var. 16/15	Var. 17/16
Fonds propres de base (Tier 1) (1)	22 142	27 154	23 861	22,6%	-12,1%
Fonds propres réglementaires (2)	26 610	32 662	30 209	22,7%	-7,5%
Risques pondérés (3)	210 337	229 322	237 420	9,0%	3,5%
Ratio sur fonds propres de base (1) / (3)	10,53%	11,84%	10,05%	+1,31 pt	-1,79 pt
Ratio de solvabilité (2) / (3)	12,65%	14,24%	12,72%	+1,59 pt	-1,52 pt

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes agrégés

L'élaboration des ratios de solvabilité sur base individuelle et sur base consolidée obéit aux normes internationales du comité Bâle et est régie par les directives réglementaires de Bank AL-Maghrib:

- la circulaire 26/G/2006 (détaillée dans la notice technique NT 02/DSB/2007) relative au calcul des exigences en fonds propres portant sur les risques de crédit, de marché et opérationnels suivant l'approche standard ;
- la circulaire 14/G/2013 (détaillée dans la notice technique NT 01/DSB/2014) relative au calcul des fonds propres réglementaires des banques et établissements de crédit suivant la norme Bâle III.

Le groupe Attijariwafa bank est tenu de respecter sur base individuelle et consolidée :

- un ratio sur fonds propres de base au moins égal à 8,0% (ce seuil intègre l'obligation de constituer un coussin de conservation à partir des fonds propres de base équivalent à 2,5% des risques pondérés) ;
- un ratio sur fonds propres de catégorie 1 au moins égal à 9,0% ;
- un ratio sur total fonds propres de catégorie 1 et de catégorie 2 au moins égal à 12,0 %.

Attijariwafa bank est tenue aussi de constituer un matelas additionnel de fonds propres permettant d'absorber les chocs des stress tests réglementaires et internes et de garantir le respect des seuils décrits ci-dessus post stress tests :

- stress tests sur le risque de crédit : défaut des contreparties les plus vulnérables, migration de 10% à 15% des créances représentant un risque élevé ;
- stress tests sur le risque de marché : dépréciation du MAD par rapport à l'EUR, déplacement de la courbe de taux, dépréciation de la valeur liquidative des différents OPCVM (obligataires, monétaires ...) ;
- stress tests sur le risque pays : Stress tests sur les crédits non-résidents dans les pays connaissant des risques d'instabilité politique ;
- scénarii combinant plusieurs hypothèses.

A partir de janvier 2019, pour des considérations de surveillance macro-prudentielle, Bank Al-Maghrib peut demander aux établissements de crédit de constituer un coussin de fonds propres dit « coussin de fonds propres contracyclique » sur base individuelle et/ou consolidée. Ledit coussin dont le niveau se situe dans une fourchette de 0% à 2,5% des risques pondérés, est composé de fonds propres de base de catégorie 1. Le respect de ce seuil additionnel est précédé d'un préavis de 12 mois.

La fréquence de déclaration des ratios de solvabilité au régulateur est semestrielle, celle-ci est accompagné par la publication du Pilier III destiné à garantir une transparence de l'information financière : détail des ratios prudentiels, composition des fonds propres réglementaires, répartition des risques pondérés.

Ratio de solvabilité prévisionnel

Les ratios prévisionnels d'Attijariwafa bank sur base individuelle et consolidée sur les 18 prochains mois sont largement supérieurs au minimum réglementaire en vigueur : 9,0% au niveau du ratio de solvabilité sur fonds propres de base de catégorie 1 et 12,0% sur fonds propres global grâce à la politique interne de gestion du capital.

Le tableau ci-après présente l'évolution du ratio de solvabilité prévisionnel* d'Attijariwafa bank sur la période juin 2017 – juin 2019 :

	Juin. 17	Déc. 17	Juin. 18 F	Déc. 18 F	Juin. 19 F
Fonds propres de catégorie 1 (1)	23,8	23,9	24,0	24,3	24,6
Fonds propres de catégorie 2	6,0	6,3	7,3	7,5	7,7
Fonds propres réglementaires (2)	29,8	30,2	31,3	31,7	32,3
Risques pondérés (3)	234,6	237,4	243,4	249,3	255,6
Ratio sur fonds propres de catégorie 1 (1) / (3)	10,14%	10,05%	9,86%	9,74%	9,63%
Ratio de solvabilité global (2) / (3)	12,68%	12,72%	12,86%	12,74%	12,63%

Mrds Dh - Source : Attijariwafa bank – Sur base individuelle

* Projections réalisées à environnement prudentiel constant et norme comptable constante sans leviers sur les fonds propres de catégorie 1.

L'évolution du ratio de solvabilité prévisionnel* du Groupe Attijariwafa bank sur la période juin 2017 – juin 2019 se présente comme suit :

	Juin. 17	Déc. 17	Juin. 18 F	Déc. 18 F	Juin. 19 F
Fonds propres de catégorie 1 (1)	34,6	35,7	36,3	37,8	39,3
Fonds propres de catégorie 2	9,3	10,1	10,9	10,3	10,5
Fonds propres réglementaires (2)	43,9	45,8	47,2	48,1	49,8
Risques pondérés (3)	356,7	368,6	379,5	392,4	405,7
Ratio sur fonds propres de catégorie 1 (1) / (3)	9,70%	9,67%	9,55%	9,64%	9,68%
Ratio de solvabilité global (2) / (3)	12,30%	12,42%	12,42%	12,27%	12,27%

Mrds Dh - Source : Attijariwafa bank – Sur base consolidée

* Projections réalisées à environnement prudentiel constant et norme comptable constante sans leviers sur les fonds propres de catégorie 1.

V. GESTION DU RISQUE PAYS

L'entité Risque Pays a réalisé au courant de l'exercice 2016, avec l'appui d'un consultant externe, une étude en vue d'automatiser la gestion du risque pays. Cette étude a porté sur :

- le diagnostic du dispositif en place et son adéquation avec les exigences réglementaires tout en identifiant les actions d'évolution par rapport à un benchmark international ;
- l'élaboration d'un modèle conceptuel pour une gestion optimale des risques pays (blocs fonctionnels et système d'information dédié) en vue d'une mise en œuvre informatique avec une extension du dispositif aux filiales étrangères selon une approche progressive.

Le processus de renforcement du cadre de régulation et la mise en œuvre de la nouvelle organisation ont eu pour effet conjugué de permettre un renforcement du suivi des risques BDI et une consolidation du dispositif de gestion des risques pays.

Le dispositif de gestion du risque pays :

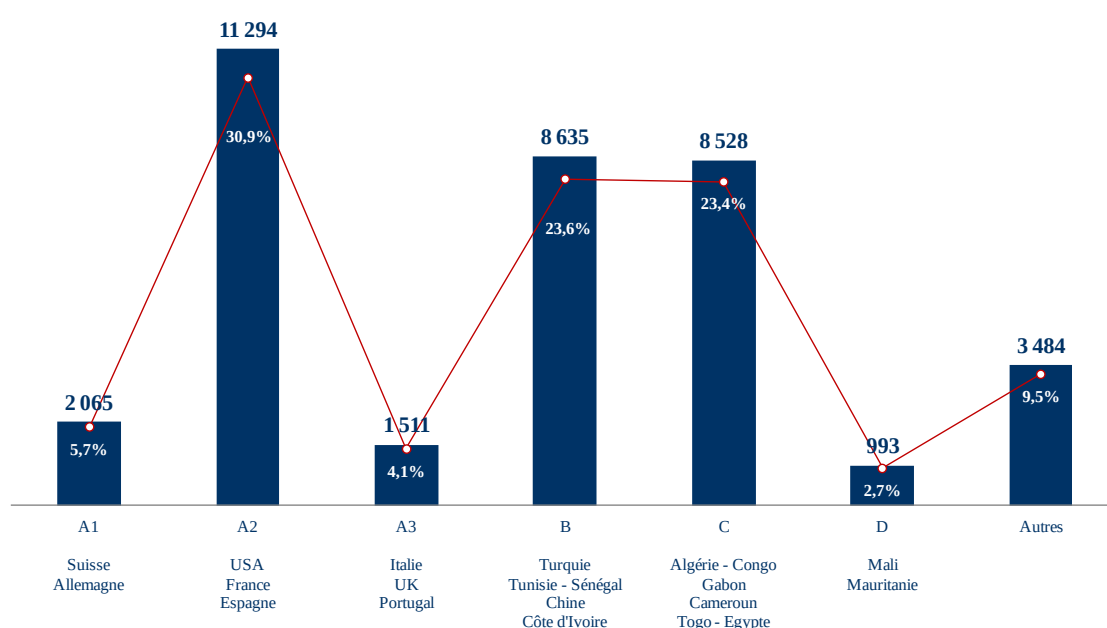
Le déploiement de la stratégie de croissance de la banque à l'international ainsi que les dispositions de la directive 1/G/2008 de Bank Al Maghreb ont motivé la mise en place d'un dispositif de gestion du risque pays au regard du poids sans cesse croissant de l'international dans l'exposition globale du groupe.

Ce dispositif s'articule autour des axes suivants :

- une charte de risque pays adoptée par l'organe de direction et approuvée par l'organe d'administration, et qui constitue le cadre de référence qui régit les activités génératrices de risques internationaux pour la banque ;

- le recensement et l'évaluation des risques internationaux : le groupe Attijariwafa bank déploie son activité bancaire et para bancaire aussi bien sur son marché domestique que dans les pays étrangers à travers des filiales voire même des succursales. A ce titre, son exposition aux risques internationaux regroupe tous types d'engagements pris par la banque en tant qu'entité créditrice vis-à-vis de contre parties non résidentes à la fois en dirhams et en devises étrangères ;
- le retraitement et le calcul de l'exposition au risque pays selon le principe de transfert de risque. Ceci permet de mettre en évidence les zones et les pays à forte exposition (en valeur et en % des fonds propres de la banque) ainsi que les typologies de risques correspondantes. Ainsi, comme indiqué dans le graphique ci-dessous, nous relevons que 43,4% de l'exposition de la banque aux risques internationaux à fin décembre 2016 sont concentrés sur des pays présentant un profil de risque gradué de très bon (A1) à acceptable (A4), soit l'équivalent du risque Maroc. Pour le reste, il s'agit essentiellement des investissements stratégiques de la banque dans le cadre des acquisitions de filiales bancaires africaines ;

Distribution des expositions au risque pays selon l'échelle Coface – Exposition sociale – 31 décembre 2017



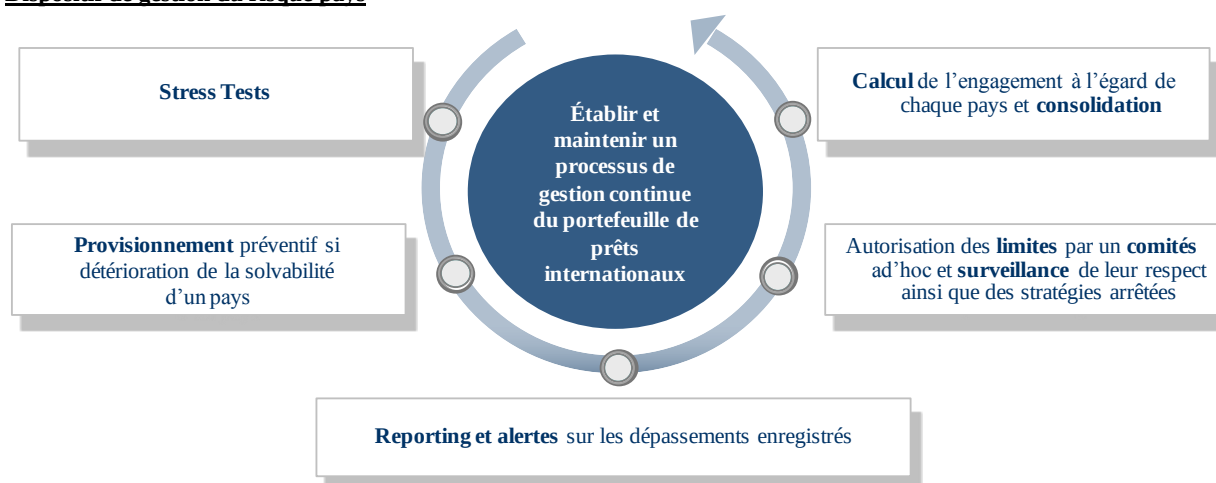
Source : Attijariwafa bank

- des règles de consolidation des expositions aux risques pays permettant, au-delà d'une analyse individuelle de l'engagement par pays de chaque filiale ainsi que du siège, une vue d'ensemble de l'engagement global du groupe ;
- l'élaboration et la diffusion d'un rapport hebdomadaire de l'évolution du risque pays récapitulant l'ensemble des événements saillants survenus dans la semaine (mouvements des notations des agences et autres...) avec une mise à jour de la base «Monde» en matière de notations des pays par Standard & Poor's, Moody's, Fitch, Coface, OCDE, score interne de la banque et les CDS des pays;
- l'élaboration d'un score interne économique de risque pays traduisant l'indice de vulnérabilité par pays. Ce score est basé sur une approche multicritères d'évaluation combinant les indicateurs macroéconomiques, les notations des agences ainsi que les données du marché principalement les CDS (Credit Default Swap) en tant que baromètre de la probabilité de défaut associé à chaque émetteur ;
- l'élaboration d'un score interne politique de risque pays traduisant la vulnérabilité d'un pays face à l'instabilité politique. Ce score est basé sur une approche multicritère d'évaluation combinant l'appréciation des indicateurs qualitatifs ayant trait à la justice (Garantie juridique, environnement réglementaire), l'administration et la Bureaucratie, la redistribution des richesses, le Democracy Index ainsi que sur le score de Doing Business qui permet d'étudier les réglementations qui favorisent l'activité économique et celles qui la limitent ;
- l'allocation de limites, calibrées en fonction du profil risque du pays et du niveau des fonds propres de la banque et déclinées par zone, par pays, par secteur, par type d'activité, par maturité ... ;

- le suivi et la surveillance du respect des limites ;
- le provisionnement du risque pays en fonction de la dégradation des expositions (matérialisation du risque, rééchelonnement de la dette, défaut de paiement, bénéfice d'initiative d'allègement de la dette etc...) ou en raison d'alertes négatives hautement significatives ;
- le stress test, exercice semestriel consistant à s'assurer de la capacité de la banque à résister à des facteurs de risques extrêmes (cas de la matérialisation du risque politique en Tunisie et en Côte d'Ivoire) et à en mesurer l'impact sur le capital et la rentabilité.

En définitive, la gestion du risque pays est encadrée par un dispositif qui assure la couverture des risques internationaux depuis leur origination jusqu'à leur dénouement final.

Dispositif de gestion du risque pays



Source : Attijariwafa bank

VI. RISQUE OPERATIONNEL ET P.C.A.

VI.1. Risque Opérationnel

La mise en place du dispositif de gestion des risques opérationnels (GRO) s'inscrit dans le cadre de la réforme « Bâle 2 » et de sa déclinaison pour le Maroc par la Directive DN/29/G/2007, édictée par Bank Al Maghrib le 13 avril 2007. Ce dernier définit le risque opérationnel comme étant «un risque de pertes résultant de carences ou de défaillances attribuables à des procédures, personnels et systèmes internes ou à des événements extérieurs». Cette définition inclut le risque juridique, mais exclut les risques stratégiques et de réputation.

Pour Attijariwafa bank, ce dispositif de gestion des risques opérationnels est piloté par l'entité « Risques Opérationnels, Juridiques, Informatiques et Humains » créée au sein de la « Gestion Globale des Risques ». Cette entité a établi pour chacune des lignes métiers une cartographie des risques s'appuyant sur le référentiel des processus de la Banque. Chacun des risques de la cartographie est défini selon une fréquence d'occurrence et d'un impact en cas de survenance.

Pour les risques majeurs de la cartographie des risques, des plans d'actions sont définis afin d'atténuer ou de prévenir les risques.

Cette cartographie des risques est mise à jour régulièrement sur la base des incidents relevés dans chacune des entités et/ou du changement des produits et services de la Banque.

L'approche méthodologique d'élaboration de la cartographie des risques adoptée par le groupe Attijariwafa bank est présentée à travers les 6 étapes suivantes :

- validation des processus ;
- identification et évaluation des risques ;
- identification d'indicateurs de suivi des risques ;
- élaboration d'un plan d'actions de réduction des risques ;

- collecte des incidents et suivi des risques à piloter ;
- Back-Testing & réévaluation des risques.

VI.2. Plan de Continuité d'Activités (P.C.A.)

La mise en place du PCA qui incombe à l'entité « Risques opérationnels, juridiques, Informatiques et humains) permet à la banque de compléter le dispositif de gestion du risque opérationnel mis en place durant l'exercice 2009 et qui a abouti à l'élaboration d'une charte ainsi qu'une cartographie complète des risques opérationnels.

L'instauration du PCA s'inscrit dans le cadre des dispositions du deuxième pilier de Bâle II et de la Circulaire BAM n° 47/G/2007 qui stipule que le PCA est une obligation réglementaire.

La mise en place d'un Plan de Continuité d'Activité permet de garantir la continuité des activités de la banque et le respect de ses engagements lorsque survient :

- une crise ou une perturbation opérationnelle majeure affectant une grande zone urbaine ou géographique ;
- une perturbation affectant les infrastructures physiques ;
- une catastrophe naturelle ;
- une attaque externe ;
- une défaillance majeure des systèmes d'information ;
- un dysfonctionnement résultant d'un taux d'absentéisme significatif (ex : Pandémie) ;
- une défaillance d'un service critique.

PARTIE VIII : FAITS EXCEPTIONNELS ET LITIGES

Néant.

PARTIE IX : ANNEXES

DONNEES COMPTABLES ET FINANCIERES D'ATTIJARIWAFABANK

I. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES – COMPTES AGREGES

Présentation

Attijariwafa bank est une société de droit commun constituée au Maroc. Les états de synthèse comprennent les comptes du siège ainsi que les agences établies au Maroc et à l'étranger et les succursales de Bruxelles. Les opérations et soldes significatifs internes entre les entités Marocaines et les succursales à l'étranger sont éliminés.

Principes Généraux

Les états de synthèse sont établis dans le respect des principes comptables généraux applicables aux établissements de crédit.

La présentation des états de synthèse d'Attijariwafa bank est conforme aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit.

Créances et engagements par signature

Présentation générale des créances

- 1- Les créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle sont ventilées selon leur durée initiale ou l'objet économique des concours :
 - Créances à vue et à terme, pour les établissements de crédit ;
 - Créances de trésorerie, crédits à l'équipement, crédit à la consommation, crédit immobilier et autres crédits pour la clientèle.
- 2- Les engagements par signature comptabilisés au hors bilan correspondent à des engagements irrévocables de concours en trésorerie et à des engagements de garantie qui n'ont pas donné lieu à des mouvements de fonds.
- 3- Les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs, sont enregistrées sous les différentes rubriques de créances concernées (établissements de crédit, clientèle).
- 4- Les intérêts courus sur les créances sont portés en compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Créances en souffrance sur la clientèle

- 1- Les créances en souffrance sur la clientèle sont comptabilisées et évaluées conformément à la réglementation bancaire en vigueur.

Les principales dispositions appliquées se résument comme suit :

- Les créances en souffrance sont, selon le degré de risque, classées en créances pré-douteuses, douteuses ou compromises ;
- Les créances en souffrance sont, après déduction des quotités de garantie prévues par la réglementation en vigueur, provisionnées à hauteur de : 20 % pour les créances pré-douteuses, 50 % pour les créances douteuses, 100 % pour les créances compromises.

Les provisions affectées relatives aux risques crédits sont déduites des postes d'actif concernés.

- 2- Dès le déclassement des créances en créances en souffrance, les intérêts sur créances ne sont plus décomptés et comptabilisés. Ils sont constatés en produit à leur encaissement.
- 3- Les pertes sur créances irrécouvrables sont constatées lorsque les chances de récupération des créances en souffrance sont jugées nulles.
- 4- Les reprises de provisions pour créances en souffrance sont constatées lorsque les créances en souffrance ont connu une évolution favorable : remboursement effectif (total ou partiel) de la créance ou une restructuration de la créance avec un remboursement partiel de la créance.

- 5- La banque a procédé à un abondon de créances en souffrance par utilisation des provisions correspondantes constituées.

Dettes à vue et à terme

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont présentées dans les états de synthèse selon leur durée initiale ou la nature de ces dettes :

- dettes à vue et à terme pour les établissements de crédit ;
- comptes à vue créditeurs, comptes d'épargne, dépôts à terme et autres comptes créditeurs pour la clientèle.

Sont incluses dans ces différentes rubriques, en fonction de la nature de la contrepartie, les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs.

Les intérêts courus sur ces dettes sont enregistrés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Portefeuille titres

Présentation générale

Les opérations sur titres sont comptabilisées et évaluées conformément aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit.

Les titres sont classés d'une part en fonction de la nature juridique du titre (titre de créances ou titre de propriété), d'autre part en fonction de l'intention (titre de transaction, titre de placement, titre d'investissement, titre de participation).

Titres de transaction

Sont inscrits dans ce portefeuille, les titres dont la liquidité est assurée et qui ont été acquis avec une intention de revente à brève échéance.

Ces titres sont enregistrés à leur valeur d'achat (coupon inclus). A chaque arrêté comptable, la différence entre cette valeur et la valeur de marché est inscrite directement en compte de résultat.

Titres de placement

Sont inscrits dans ce portefeuille, les titres acquis dans un objectif de détention supérieure à 6 mois à l'exception des titres à revenus fixes destinés à être conservés jusqu'à leur échéance. Cette catégorie de titres comprend notamment les titres qui ne satisfont pas aux conditions nécessaires leur permettant d'être classés dans une autre catégorie de titres.

Les titres de créances sont enregistrés au pied de coupon. La différence entre le prix d'acquisition et le prix de remboursement est amortie sur la durée résiduelle du titre.

Les titres de propriété sont enregistrés à leur valeur d'achat hors frais d'acquisition.

A chaque arrêté comptable, la différence négative entre la valeur de marché et la valeur d'entrée des titres fait l'objet d'une provision pour dépréciation. Les plus-values potentielles ne sont pas enregistrées.

Titres d'investissement

Les titres d'investissement sont des titres de créances qui sont acquis ou qui proviennent d'une autre catégorie de titres, avec l'intention de les détenir jusqu'à l'échéance, pour procurer, sur une longue période, des revenus réguliers.

A leur date d'acquisition, ces titres sont enregistrés coupon exclu. La différence entre le prix d'acquisition et le prix de remboursement est amortie sur la durée résiduelle du titre.

A chaque arrêté comptable, les titres sont maintenus pour leur valeur d'acquisition quelque soit la valeur de marché du titre. En conséquence, la perte ou le profit latent ne sont pas enregistrés.

Titres de participation

Sont inscrits dans cette catégorie, les titres dont la possession durable est estimée utile à la banque.

A chaque arrêté comptable, leur valeur est estimée sur la base des éléments généralement admis : valeur d'usage, quote-part dans la situation nette, perspectives de résultats et cours de bourse. Les moins-values latentes donnent lieu, au cas par cas, à la constitution de provisions pour dépréciation.

Pensions livrées

Les titres mis en pension sont maintenus au bilan ; le montant encaissé, représentatif de la dette à l'égard du cessionnaire, est enregistré au passif du bilan.

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits au bilan, mais le montant décaissé représentatif de la créance sur le cédant, est enregistré à l'actif du bilan.

Les titres donnés en pension livrée font l'objet des traitements comptables correspondant à la catégorie de portefeuille dont ils sont issus.

Les opérations libellées en devises

Les créances et les dettes ainsi que les engagements par signature libellés en devises étrangères sont convertis en dirhams au cours de change moyen en vigueur à la date de clôture.

La différence de change constatée sur les dotations des succursales à l'étranger et sur les emprunts en devises couverts contre le risque de change est inscrite au bilan dans la rubrique autres actifs ou autres passifs selon le sens. La différence de change résultant de la conversion des titres immobilisés acquis en devises est inscrite en écart de conversion dans les postes de titres concernés.

La différence de change sur les autres comptes tenus en devises est enregistrée en compte de résultat.

Les produits et charges en devises étrangères sont convertis au cours du jour de leur comptabilisation.

La conversion des états financiers libellés en monnaie étrangère

La méthode utilisée pour convertir les états financiers libellés en monnaie étrangère est celle dite du « taux de clôture ».

Conversion des éléments du bilan et hors bilan

Tous les éléments d'actif, de passif et de hors bilan des entités étrangères (Succursales de Bruxelles) sont convertis sur la base du cours de la devise à la date de clôture.

Les capitaux propres (hors résultat de l'exercice) sont évalués aux différents cours historiques. L'écart résultant de la correction (cours de clôture - cours historique) est constaté parmi les capitaux propres au poste « écart de conversion ».

Conversion des éléments du compte de résultat

A l'exception des dotations aux amortissements et provisions convertis au cours de clôture, l'ensemble des éléments du compte de résultat est converti au cours moyen de la devise constatée sur l'exercice.

Les provisions pour risques généraux

Ces provisions sont constituées, à la discrétion des dirigeants, en vue de faire face à des risques futurs relevant de l'activité bancaire, actuellement non identifiés et non mesurables avec précision.

Les provisions ainsi constituées font l'objet d'une réintégration fiscale.

Les immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles figurent au bilan à la valeur d'acquisition diminuée des amortissements cumulés, calculés selon la méthode linéaire sur les durées de vies estimées.

Les immobilisations incorporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont amorties sur les durées suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
Droit au bail	Non amortissable
Brevets et marques	NA
Immobilisations en recherche et développement	NA
Logiciels informatiques	6,67
Autres éléments du fonds de commerce	5

Les immobilisations corporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont amorties sur les durées suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
Terrain	Non amortissable
Immeuble d'exploitation	25
Mobilier de bureau	6,67
Matériel informatique	6,67
Matériel roulant	5
Agencements, aménagements et installations	6,67

Charges à répartir

Les charges à répartir enregistrent les dépenses qui, eu égard à leur importance et leur nature, sont susceptibles d'être rattachées à plus d'un exercice.

Les durées d'amortissement appliquées sont les suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
Frais préliminaires	3
Frais d'acquisition des immobilisations	5
Frais d'émission des emprunts	NA
Prime d'émission ou de remboursement de titres de créances	NA
Autres charges à répartir	Entre 3 et 5 ans selon le cas

Prise en charge des intérêts et commissions dans le compte de produits et charges

Intérêts

Sont considérés comme intérêts, les produits et charges calculés sur des capitaux effectivement prêtés ou empruntés.

Sont considérés comme intérêts assimilés les produits et charges calculés sur une base prorata temporis et qui rémunèrent un risque. Entrent notamment dans cette catégorie, les commissions sur engagements de garantie et de financement (caution, crédit documentaire ...).

Les intérêts courus sur les capitaux effectivement prêtés ou empruntés sont constatés dans les comptes de créances et dettes rattachées les ayant générés par la contrepartie du compte de résultat.

Les intérêts assimilés sont constatés en produits ou en charges dès leur facturation.

Commissions

Les produits et charges, déterminés sur une base « flat » et qui rémunèrent une prestation de service, sont constatés en tant que commissions dès leur facturation.

Charges et produits non courants

Ils représentent exclusivement les charges et produits à caractère extraordinaire et sont par principe rares puisque de nature inhabituelle et de survenance exceptionnelle.

II. ETATS DE SYNTHESE DES COMPTES AGREGES D'ATTIJARIWAFABANK

Bilan 2015 - 2017

ACTIF	2015	2016	2017
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	5 576 214	7 303 483	9 142 735
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	35 049 487	40 715 628	35 621 804
A vue	11 024 654	10 210 911	6 724 299
A terme	24 024 833	30 504 718	28 897 505
Créances sur la clientèle	164 250 424	174 926 696	179 237 875
Crédits de trésorerie et à la consommation	49 066 222	50 168 125	46 406 692
Crédits à l'équipement	54 606 691	57 207 000	62 898 671
Crédits immobiliers	54 570 189	56 254 850	59 194 993
Autres crédits	1 652 113	11 296 721	10 737 519
Créances acquises par affacturage	1	1	1
Titres de transaction et de placement	53 428 916	46 121 087	59 555 810
Bons du Trésor et valeurs assimilées	37 038 022	25 251 542	38 338 338
Autres titres de créances	1 294 142	2 204 321	6 092 873
Titres de propriété	15 096 752	18 665 224	15 124 599
Autres actifs	3 785 551	5 453 551	3 782 194
Titres d'investissement	6 089 132	5 969 166	6 840 219
Bons du Trésor et valeurs assimilées	6 089 132	5 969 166	6 840 219
Autres titres de créances	0	0	0
Titres de participation et emplois assimilés	13 761 859	13 644 919	19 104 819
Créances subordonnées	0	0	0
Immobilisations données en crédit-bail et en location	1 262 341	238 965	395 093
Immobilisations incorporelles	1 897 711	1 812 149	2 087 698
Immobilisations corporelles	3 019 011	3 340 980	3 602 994
TOTAL ACTIF	288 120 647	299 526 626	319 371 242

En Kdh

PASSIF	2015	2016	2017
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	0	0	0
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	29 870 277	21 792 115	27 432 674
A vue	12 281 017	6 748 610	6 578 787
A terme	17 589 260	15 043 506	20 853 887
Dépôts de la clientèle	200 959 041	208 833 653	225 368 841
Comptes à vue créditeurs	122 356 505	130 692 299	145 722 889
Comptes d'épargne	26 010 094	27 020 923	27 988 582
Dépôts à terme	44 289 925	40 328 997	41 552 032
Autres comptes créditeurs	8 302 517	10 791 434	10 105 338
Titres de créances émis	7 048 901	7 592 398	5 878 938
Titres de créances négociables émis	7 048 901	7 592 398	5 878 938
Emprunts obligataires émis	0	0	0
Autres titres de créances émis	0	0	0
Autres passifs	6 096 756	10 052 514	7 080 313
Provisions pour risques et charges	2 761 704	3 165 024	3 253 154
Provisions réglementées	0	0	0
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	0	0	0
Dettes subordonnées	10 760 507	12 770 020	13 319 651
Ecarts de réévaluation	420	420	420
Réserves et primes liées au capital	24 916 000	26 350 000	30 843 500
Capital	2 035 272	2 035 272	2 035 272
Actionnaires, Capital non versé (-)	0	0	0
Report à nouveau (+/-)	6 351	160	468
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	0	0	0
Résultat net de l'exercice (+/-)	3 665 418	6 935 048	4 158 011
TOTAL PASSIF	288 120 647	299 526 626	319 371 242
En Kdh			

Hors Bilan 2015 – 2017

ENGAGEMENTS DONNES	2015	2016	2017
Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit et assimilés	532	532	4 574 906
Engagements de financement en faveur de la clientèle	16 670 275	18 287 612	50 599 636
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	11 617 603	15 981 109	15 990 395
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	33 574 350	39 953 920	46 333 931
Titres achetés à réméré	0	0	0
Autres titres à livrer	0	0	3 144
Total	61 862 760	74 223 173	117 502 012

Kdh

ENGAGEMENTS RECUS	2015	2016	2017
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	0	1 491 560	0
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	16 298 917	21 270 627	20 008 772
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organisme de garantie divers	129 214	271 934	381 116
Titres vendus à réméré	0	0	0
Autres titres à recevoir	300	0	15 274
Total	16 428 431	23 034 121	20 405 162

Kdh

Comptes de produits et de charges 2015 – 2017

COMPTE DE PRODUITS ET DE CHARGES	2015	2016	2017
I. PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE			
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les étab. de crédit	1 093 373	966 137	1 030 084
Intérêts et produits sur opérations avec la clientèle	9 201 032	8 941 326	8 926 121
Intérêts et produits assimilés sur titres de créances	482 483	347 179	305 196
Produits sur titres de propriété	1 419 320	4 587 637	1 512 834
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	394 119	301 048	23 726
Commissions sur prestations de service	1 355 915	1 493 786	1 635 220
Autres produits bancaires	4 903 198	5 002 750	4 288 009
TOTAL I	18 849 440	21 639 862	17 721 190
II. CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE			
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établ. de crédit	799 578	436 578	592 376
Intérêts et charges sur opérations avec la clientèle	2 936 838	2 718 007	2 451 394
Intérêts et charges assimilées sur titres de créances émis	282 806	246 466	207 086
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	359 451	241 802	30 853
Autres charges bancaires	3 629 997	3 761 407	2 936 757
TOTAL II	8 008 670	7 404 260	6 218 466
III. PRODUIT NET BANCAIRE	10 840 770	14 235 602	11 502 724
Produits d'exploitation non bancaire	162 247	104 797	52 074
Charges d'exploitation non bancaire	0	0	3 469
IV. CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION			
Charges de personnel	1 854 299	1 929 338	2 068 105
Impôts et taxes	119 315	119 829	122 812
Charges externes	1 723 759	1 804 780	1 885 578
Autres charges générales d'exploitation	21 229	15 649	18 863
Dot. aux amort. et aux provisions des immo. incorporelles et corporelles	403 363	415 918	412 389
TOTAL IV	4 121 965	4 285 515	4 507 747
V. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOURVABLES			
Dot. aux prov. pour créances et engagements par signature en souffrance	1 724 473	1 529 038	1 338 046
Pertes sur créances irrécouvrables	563 457	351 404	970 324
Autres dotations aux provisions	486 528	529 771	489 406
TOTAL V	2 774 458	2 410 213	2 797 776
VI. REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES			
Reprises de prov. pour créances & engagements par signature en souffrance	791 275	807 898	1 310 261
Récupérations sur créances amorties	69 391	44 317	62 564
Autres reprises de provisions	240 470	201 756	673 172
TOTAL VI	1 101 136	1 053 971	2 045 997
VII. RESULTAT COURANT	5 207 730	8 698 642	6 291 803
Produits non courants	5 442	11 999	695
Charges non courantes	94 764	191 171	530 893
VIII. RESULTAT AVANT IMPOTS	5 118 408	8 519 470	5 761 605
Impôts sur les résultats	1 452 990	1 584 422	1 603 594
IX. RESULTAT NET DE L'EXERCICE	3 665 418	6 935 048	4 158 011
En Kdh			

État des soldes de gestion 2015 – 2017

ETAT DES SOLDES DE GESTION	2015	2016	2017
Intérêts et produits assimilés	10 776 888	10 254 641	10 261 401
Intérêts et charges assimilés	4 019 222	3 401 051	3 250 857
MARGE D'INTERET	6 757 666	6 853 590	7 010 544
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	394 119	301 048	23 726
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	359 451	241 802	30 852
RESULTAT DES OPERATIONS DE CB ET LOCATION	34 668	59 246	-7 126
Commissions perçues	1 355 915	1 493 786	1 638 349
Commissions servies	4	18	1 315
MARGE SUR COMMISSIONS	1 355 911	1 493 804	1 637 034
Résultat des opérations sur titres de transaction	1 444 068	1 778 977	1 629 182
Résultat des opérations sur titres de placement	-10 600	35 518	-6 367
Résultat des opérations de change	483 642	448 742	635 577
Résultat des opérations sur produits dérivés	277 710	-60 652	101 838
RESULTAT DES OPERATIONS DE MARCHE	2 194 820	2 202 585	2 360 230
Divers autres produits bancaires	1 419 320	4 587 670	1 527 680
Diverses autres charges bancaires	921 615	961 256	1 025 638
PRODUIT NET BANCAIRE	10 840 770	14 235 602	11 502 724
Résultat des opérations sur immobilisations financières	-152 727	56 823	257 041
Autres produits d'exploitation non bancaire	159 437	104 797	52 075
Autres charges d'exploitation non bancaire	-	-	0
Charges générales d'exploitation	4 121 966	4 285 515	4 507 747
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	6 725 514	10 111 707	7 304 093
Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-1 427 264	-1 028 226	-935 545
Autres dotations nettes de reprises aux provisions	-90 521	-384 838	-76 744
RESULTAT COURANT	5 207 730	8 698 642	6 291 804
RESULTAT NON COURANT	-89 322	-179 172	-530 199
Impôt sur les résultats	1 452 990	1 584 422	1 603 594
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	3 665 418	6 935 048	4 158 011
En Kdh			

CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	2015	2016	2017
Résultat net de l'exercice	3 665 418	6 935 048	4 158 011
Dot. aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	403 363	415 918	412 389
Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	163 341	77 679	44 086
Dotations aux provisions pour risques généraux	42 500	100 000	165 700
Dotations aux provisions réglementées	-	-	-
Dotations non courantes	-	-	-
Reprises de provisions	144 804	134 502	304 595
Plus-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	29 188	69 684	16 942
Moins-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	-	-	-
Plus-values de cession des immobilisations financières	2 810	-	-
Moins-values de cession des immobilisations financières	-	-	3 469
Reprises de subventions d'investissement reçues	-	-	-
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	4 097 820	7 324 459	4 462 118
Distribution des bénéfices	2 035 272	2 238 799	2 442 327
AUTOFINANCEMENT	2 062 548	5 085 660	2 019 791

En Kdh

Tableau des flux de trésorerie 2015 – 2017

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE	2015	2016	2017
1. (+) Produits d'exploitation bancaire perçus	17 120 135	16 791 247	15 945 413
2. (+) Récupérations sur créances amorties	69 391	44 317	62 564
3. (+) Produits d'exploitation non bancaire perçus	135 691	47 112	35 827
4. (-) Charges d'exploitation bancaire versées	-9 143 128	-8 159 296	-7 261 907
5. (-) Charges d'exploitation non bancaire versées	0	0	0
6. (-) Charges générales d'exploitation versées	-3 709 849	-3 869 597	-4 095 358
7. (-) Impôts sur les résultats versés	-1 452 990	-1 584 422	-1 603 594
I. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DU COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES	3 019 250	3 269 361	3 082 945
Variation des :			
8. (±) Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-1 409 197	-5 666 141	5 093 824
9. (±) Créances sur la clientèle	7 036 669	-10 676 272	-4 311 176
10. (±) Titres de transaction et de placement	-4 061 408	7 307 829	-13 434 724
11. (±) Autres actifs	-1 359 904	-1 668 000	1 525 081
12. (±) Immobilisations données en crédit-bail et en location	356 904	1 023 376	-156 128
13. (±) Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	-11 660 171	-8 078 162	5 640 558
14. (±) Dépôts de la clientèle	10 239 311	7 874 612	16 535 188
15. (±) Titres de créances émis	-2 243 141	543 497	-1 713 460
16. (±) Autres passifs	221 121	3 955 758	-2 824 836
II. SOLDE DES VARIATIONS DES ACTIFS ET PASSIFS D'EXPLOITATION	-2 880 684	-5 383 503	6 354 327
III. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION	138 566	-2 114 142	9 437 272
17. (+) Produit des cessions d'immobilisations financières	3 151 802	520 791	-871 053
18. (+) Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	179 712	283 403	35 018
19. (-) Acquisition d'immobilisations financières	-1 430 923	-227 062	-5 141 802
20. (-) Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-728 654	-865 851	-979 869
21. (+) Intérêts perçus	309 985	260 978	262 944
22. (+) Dividendes perçus	1 419 320	4 587 637	1 512 834
IV. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	2 901 242	4 559 896	-5 181 928
23. (+) Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus	0	0	0
24. (+) Emission de dettes subordonnées	1 000 000	2 000 000	550 000
25. (+) Emission d'actions	0	0	0
26. (-) Remboursement des capitaux propres et assimilés	0	0	0
27. (-) Intérêts versés	-433 703	-479 686	-523 765
28. (-) Dividendes versés	-2 035 272	-2 238 799	-2 442 327
V. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	-1 468 975	-718 485	-2 416 092
VI. VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE (III+IV+V)	1 570 833	1 727 269	1 839 252
VII. TRESORERIE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	4 005 381	5 576 214	7 303 483
VIII. TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	5 576 214	7 303 483	9 142 735

En Kdh

Tableau État des dérogations (A2) 2017

ETATS DES DEROGATIONS	JUSTIFICATION DES DEROGATIONS	INFLUENCES DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I- Dérogations aux principes comptables fondamentaux	NEANT	NEANT
II- Dérogations aux méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT
III- Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	NEANT	NEANT

Tableau État des changements de méthodes (A3) 2017

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATION DES CHANGEMENTS	INFLUENCES SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I- Changements affectant les méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT
II- Changements affectant les règles de présentation	NEANT	NEANT

Tableau des créances sur les établissements de crédit et assimilés (B1) 2015-2017

CREANCES	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Etablissements de crédit à l'étranger	Total 2017	Total 2016	Total 2015
COMPTES ORDINAIRES DEBITEURS	5 565 060	2 695	1 658 986	5 013 529	12 240 270	8 651 662	11 766 483
VALEURS RECUES EN PENSION						2 601 964	
- au jour le jour						2 601 964	
- à terme							
PRETS DE TRESORERIE			12 012 090	2 860 303	14 872 393	19 655 354	11 113 150
- au jour le jour						2 980 000	1 455 410
- à terme			12 012 090	2 860 303	14 872 393	16 675 354	9 657 740
PRETS FINANCIERS		2 411 798	11 399 271		13 811 069	13 527 349	13 796 348
AUTRES CREANCES		45 151	12	879	46 042	99 493	413 377
INTERETS COURUS A RECEVOIR			175 845	41 247	217 092	222 138	192 029
CREANCES EN SOUFFRANCE							
TOTAL	5 565 060	2 459 644	25 246 204	7 915 958	41 186 866	44 757 960	37 281 387

En Kdh

Tableaux des créances sur la clientèle (B2) 2015-2017

Exercice 2017

CREANCES	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2017
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle	
CREDITS DE TRESORERIE	1 495 303	1 097 756	30 689 832	2 204 799	35 487 690
- Comptes à vue débiteurs	3 929	1 097 756	11 892 663	1 719 181	14 713 529
- Créances commerciales sur le Maroc			4 865 371		4 865 371
- Crédits à l'exportation			470 739		470 739
- Autres crédits de trésorerie	1 491 374		13 461 059	485 618	15 438 051
CREDITS A LA CONSOMMATION			330 762	10 057 556	10 388 318
CREDITS A L'EQUIPEMENT	36 443 822		24 780 576	736 454	61 960 852
CREDITS IMMOBILIERS	183 631		9 536 575	49 472 504	59 192 710
AUTRES CREDITS	1 703	5 243 035	2 189 354	259 129	7 693 221
CREANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE			1		1
INTERETS COURUS A RECEVOIR			945 477	529 592	1 475 069
CREANCES EN SOUFFRANCE	3	65 337	1 177 068	1 797 606	3 040 014
- Créances pré-douteuses			196		196
- Créances douteuses			6 866		6 866
- Créances compromises	3	65 337	1 170 006	1 797 606	3 032 952
TOTAL	38 124 462	6 406 128	69 649 645	65 057 640	179 237 875

En Kdh

Exercice 2016

CREANCES	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2016
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle	
CREDITS DE TRESORERIE	3 243 894	1 056 793	33 696 911	2 267 005	40 264 603
- Comptes à vue débiteurs	413 985	1 056 793	16 990 804	1 683 168	20 441 872
- Créances commerciales sur le Maroc			4 082 023		4 082 023
- Crédits à l'exportation			447 086		447 086
- Autres crédits de trésorerie	2 829 909		12 176 998	583 837	15 590 744
CREDITS A LA CONSOMMATION			336 969	9 037 192	9 374 161
CREDITS A L'EQUIPEMENT	30 764 025		24 980 591	590 991	56 335 607
CREDITS IMMOBILIERS			10 697 296	45 555 211	56 252 507
AUTRES CREDITS	1 157	5 273 751	2 276 088	419 645	7 970 641
CREANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE			1		1
INTERETS COURUS A RECEVOIR			1 333 450	73 151	1 406 601
CREANCES EN SOUFFRANCE		74 965	2 566 032	681 578	3 322 575
- Créances pré-douteuses			1 534	226	1 760
- Créances douteuses			333	262	595
- Créances compromises		74 965	2 564 165	681 090	3 320 220
TOTAL	34 009 076	6 405 509	75 887 338	58 624 773	174 926 696

En Kdh

Exercice 2015

CREANCES	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2015
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle	
CREDITS DE TRESORERIE	3 515 773	754 793	34 160 148	1 982 953	40 413 667
- Comptes à vue débiteurs	431 007	754 793	18 655 952	1 600 120	21 441 872
- Créances commerciales sur le Maroc			3 879 634		3 879 634
- Crédits à l'exportation			397 920		397 920
- Autres crédits de trésorerie	3 084 766		11 226 642	382 833	14 694 241
CREDITS A LA CONSOMMATION			389 409	8 263 146	8 652 555
CREDITS A L'EQUIPEMENT	26 737 154		23 787 126	4 082 411	54 606 691
CREDITS IMMOBILIERS	9 907		15 393 814	39 166 468	54 570 189
AUTRES CREDITS	8	6 144	631 852	1 014 109	1 652 113
CREANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE			1		1
INTERETS COURUS A RECEVOIR			1 238 599	65 787	1 304 386
CREANCES EN SOUFFRANCE	1	84 651	2 564 752	401 419	3 050 823
- Créances pré-douteuses			4	19	23
- Créances douteuses			632	202	834
- Créances compromises	1	84 651	2 564 116	401 198	3 049 966
TOTAL	30 262 843	845 588	78 165 701	54 976 293	164 250 425

En Kdh

Tableaux des titres de participation et emplois assimilés (B6) 2015-2017

Exercice 2017

Dénomination ou raison sociale de la société émettrice	Capital	Part du capital détenue	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	Extraits des derniers états de synthèse de la société émettrice			Inscrits au CPC de l'exercice
					Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
T043 A - Participations dans les entreprises liées			18 415 837	18 234 081				1 475 065
ATTIJARI FINANCES CORPORATE	10 000	100,00%	10 000	10 000	30/6/17	70 714	58 558	24 000
OMNIUM DE GESTION MAROCAIN S.A."OGM"	1 770 000	50,00%	2 047 900	2 047 900	30/6/17	2 144 392	330 311	169 500
SOMACOVAM	5 000	100,00%	30 000	1 651	31/12/16	1 651	-3 593	
WAFI GESTION	4 900	66,00%	236 369	236 369	30/6/17	104 002	36 347	52 747
ATTIJARI INVEST.	5 000	100,00%	5 000	5 000	31/12/15	67 672	0	
WAFI BOURSE	20 000	100,00%	40 223	40 223		0	0	16 000
WAFI PATRIMOINE	11 400	100,00%	11 700	2 932				
ATTIJARI OPERATIONS	1 000	100,00%	1 000	1 000	31/12/16	795	-51	
ATTIJARI AFRICA	2 000	100,00%	2 000	2 000	31/12/16	18 741	700	
ATTIJARI CIB AFRICA	2 000	100,00%	2 000	2 000	31/12/16	1 752	-76	
ATTIJARI IT AFRICA	1 000	100,00%	1 000	1 000	31/12/16	7 553	1 367	
ATTIJARI PAYMENT PROCESSING	1 000	100,00%	1 000	1 000				
ATTIJARI ASSET MANAGEMENT AAM SA (Sénégal)	1 200 000 FCFA	70,00%	13 889	13 889		0	0	11 023
ATTIJARI SECURITISES CENTRAL AFRICA (ASCA)	1 312 000 FCFA	70,00%	15 351	15 351		0	0	
ATTIJARI IVOIRE SA	32 450 KEUR	66,67%	236 891	236 891	30/6/17	35 387 KEUR	2 937 KEUR	92 384
ATTIJARIWAFI BANK MIDDLE EAST LIMITED	1 000	100,00%	8 194	8 194		0	0	
STE MAROCAINE DE GESTION ET TRAITEMENT INFORMATIQUE "SOMGETI"	300	100,00%	100	100	31/12/16	187	-21	
AGENA MAGHREB	11 000	74,96%	33	0	31/12/16	-6 861	-29	
ATTIJARI CAPITAL DEVELOPEMENT	10 000	100,00%	10 320	2 681		0	0	
ATTIJARI PROTECTION	4 000	83,75%	3 350	3 350	31/12/16	4 289	-13	
BCM CORPORATION	200 000	100,00%	200 000	200 000	30/6/17	242 800	25 316	50 000
CASA MADRID DEVELOPEMENT	10 000	50,00%	5 000	5 000	31/12/16	10 406	-14	
DINERS CLUB DU MAROC	1 500	100,00%	1 675	728	31/12/16	728	-123	
MEDI TRADE	1 200	20,00%	240	140	31/12/16	699	-3	
AL MIFTAH	100	100,00%	244	0	31/12/16	-3 135	-286	
WAFI COURTAGE	1 000	100,00%	2 397	2 397	31/12/16	49 107	33 296	20 000
WAFI COMMUNICATION	3 000	85,00%	2 600	225	31/12/16	260	-30	
WAFI FONCIERE	2 000	100,00%	3 700	2 061	31/12/16	2 061	-19	

Dénomination ou raison sociale de la société émettrice	Capital	Part du capital détenue	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	Extraits des derniers états de synthèse de la société émettrice			Inscrits au CPC de l'exercice
					Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
Wafa Investissement	55 000	100,00%	46	46	31/12/15	13 907	-11 774	
Wafa Systemes Consulting	5 000	99,88%	4 994	4 994	31/12/16	6 195	-545	
Wafa Systemes Data	1 500	100,00%	1 500	1 173	31/12/16	1 173	-334	
Wafa Systemes Finances	2 000	100,00%	2 066	1 451	31/12/16	1 451	-494	
Wafa Trust	1 500	100,00%	1 500	1 011		0	0	
Attijariwafa Bank Egypt	995 129 KEGP	60,00%	3 244 162	3 244 162	30/6/17	4 055 531 KEGP	199 402 KEGP	
Attijaria Al Aakaria Al Maghribia	10 000	100,00%	9 999	9 999	31/12/16	28 962	21 054	15 000
Société Immobilière Attijaria Al Youssoufia	50 000	100,00%	51 449	25 433	31/12/16	25 433	-17	
STE IMMOB.BOULEVARD PASTEUR " SIBP"	300	50,00%	25	25	31/12/16	1 089	-21	
Attijari Recouvrement	3 350	100,00%	11 863	4 502	31/12/16	4 502	-20	
Société Immobilière de l'Hivernage SA	15 000	100,00%	15 531	7 851	31/12/16	7 851	-1 372	
Société Immobilière Maimouna	300	100,00%	5 266	2 877	31/12/16	2 877	-182	
STE IMMOBILIERE MARRAKECH EXPANSION	300	100,00%	299	299	31/12/16	446	-47	
Société Immobilière Zakat	300	100,00%	2 685	488	31/12/16	488	28	
AYK	100	100,00%	100	0	31/12/16	-954	6	
CAPRI	124 000	99,76%	88 400	3 912	31/12/15	-119 599	-16 982	
Société Civile Immobilière TOGO LOME	3 906 000 KFCFA	100,00%	66 761	66 761	31/12/16	3 796 158 KFCFA	-33 822 KFCFA	
Attijari Immobilier	50 000	99,99%	71 686	71 686	30/6/17	63 284	316	
Attijari International Bank "AIB"	2 400 KEUR	100,00%	92 442	92 442	30/6/17	22 826 KEURO	1 296 KEURO	26 443
Wafacash	35 050	100,00%	324 074	324 074	30/6/17	311 675	66 050	130 000
Wafa Immobilier	50 000	100,00%	164 364	164 364	30/6/17	106 353	49 447	96 000
Wafasalaf	113 180	50,91%	634 783	634 783	30/6/17	1 573 439	145 712	152 727
Wafa LLD	20 000	100,00%	20 000	20 000	30/6/17	39 687	6 069	10 000
Wafabail	150 000	58,10%	91 158	91 158	30/6/17	899 249	65 703	38 348
Dar Assafaa Litamwil	50 000	100,00%	50 510	50 510		0	0	
Andalucartage	126 390 KEURO	100,00%	3 937 574	3 937 574	30/6/17	183 504 KEURO	15 707 KEURO	200 176
Succursale de Bruxelles Ex BCM	558 KEURO	100,00%	57 588	57 588	30/6/17	1 632 KEUR		
Attijariwafa Euro Finances	48 600 KEUR	100,00%	502 621	502 621	30/6/17	48 168 KEURO	-20 KEURO	
Compagnie Bancaire de l'Afrique Occidentale "CBAO"	11 450 000 KFCFA	4,90%	35 979	35 979	30/6/17	83 258 992 KFCFA	8 604 616 KFCFA	7 950
CAFIN	1 122 000 KFCFA	100,00%	257 508	257 508	30/6/17	6 420 204 KFCFA	1 555 931 KFCFA	47 743
KASOVI	50 KUSD	100,00%	1 519 737	1 519 737	30/6/17	165 442 KUSD	8 676 KUSD	0
Banque Internationale pour le Mali "BIM SA"	10 005 740 KFCFA	51,00%	689 599	689 599	30/6/17	23 830 218 KFCFA	1 729 564 KFCFA	
Société Ivoirienne de Banque " SIB "	10 000 000 KFCFA	51,00%	648 084	648 084	30/6/17	60 131 658 KFCFA	101 754 88 KFCFA	72 694
Credit du Sénégal	10 000 000 KFCFA	95,00%	292 488	292 488	30/6/17	17 886 383 KFCFA	1 818 913 KFCFA	26 020
Credit du Congo	10 476 730 KFCFA	91,00%	608 734	608 734	30/6/17	19 856 475 KFCFA	3 240 139 KFCFA	71 782
Union Gabonaise de Banques "UGB Gabon"	10 000 000 KFCFA	58,71%	848 842	848 842	30/6/17	29 863 236 KFCFA	5 759 270 KFCFA	70 029
Attijari Afrique Participation	10 010 KEUR	100,00%	113 120	113 120	30/6/17	9 878 KEUR	-6 KEUR	
Société Camerounaise de Banque "SCB"	10 540 000 KFCFA	51,00%	379 110	379 110	30/6/17	37 621 202 KFCFA	5 343 652 KFCFA	74 499

SOCIETE BIA TOGO	9 108 974 KFCFA	66,76%	153 301	153 301	30/6/17	10 813 939 KFCFA	371 602 KFCFA
ATTIJARI TCHAD	10 000 000 KFCFA	100,00%	166 908	166 908		0	0
BANK ASSAFA	350 000	100,00%	350 000	350 000			
WAFACAMBIO		100,00%	963	963		0	0
WAFABANK OFFSHORE DE TANGER		100,00%	5 842	5 842		0	0

Dénomination ou raison sociale de la société émettrice	Capital	Part du capital détenue	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	Extraits des derniers états de synthèse de la société émettrice			Inscrits au CPC de l'exercice
					Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
T044 B - Autres titres de participation			660 402	535 767				27 110
NOUVELLES SIDERURGIES INDUSTRIELLES	3 415 000	2,72%	62 942	62 942	30/6/16	3 665 056	126 891	
FT MIFTAH	50 100 000	100,00%	50 100	50 100				
SONASID	390 000		28 391	6 947	31/12/16	1 888 010	-62 470	
ATTIJARIWABA BANK	2 035 272		623	623		0	0	
BOURSE DE CASABLANCA	0		32 628	32 628				
AGRAM INVEST	40 060	27,82%	10 938	8 865	31/12/16	31 869		
AM INVESTISSEMENT MOROCCO	400 000	3,25%	13 000	8 298		0	0	
BOUZNIKA MARINA	0		500	0		0	0	
EUROCHEQUES MAROC	0		364	364		0	0	
FONDS D'INVESTISSEMENT IGRANE	70 000	18,26%	9 970	6 910	31/12/16	37 840	0	
IMMOBILIERE INTERBANCAIRE "G.P.B.M."	19 005	20,00%	3 801	3 801		0	0	
IMPRESSION PRESSE EDITION (IPE)	0		400	400		0	0	
MOUSSAFIR HOTELS	193 000	33,34%	64 343	64 343	30/6/17	282 236	10 594	4 028
SALIMA HOLDING	150 000	6,07%	16 600	14 614		0	0	
STE D'AMENAGEMENT DU PARC NOUACER"SAPINO"	60 429	22,69%	13 714	13 714		0	0	
TANGER FREE ZONE	335 800	16,95%	58 221	58 221		0	0	3 370
TECHNOLOPARK COMPANY "MITC"	0		8 150	7 784		0	0	
MAROCLEAR	20 000	6,58%	1 342	1 342		0	0	
HAWAZIN	960	12,50%	704	0		0	0	
INTAJ	576	12,50%	1 041	549		0	0	
EXP SERVICES MAROC S.A.	20 000	3,00%	600	600		0	0	
H PARTNERS	1 400 010	7,14%	100 000	39 433	31/12/15	937 686	0	
MOROCCAN FINANCIAL BOARD	0		20 000	20 000		0	0	
MAROC NUMERIQUE FUND	157 643	20,00%	15 000	9 202	31/12/16	40 762	0	
FONCIERE EMERGENCE	240 034	8,06%	33 844	21 856	31/12/16	271 272	0	
ALTERMED MAGHREB EUR	0	7,94%	5 247	70	31/12/16	886	0	
INTER MUTUELLES ASSISTANCE	0		894	894		0	0	

WAFI IMA ASSISTANCE	50 000		15 356	15 356		0	0	2 112
3 P FUND	150 020	5,00%	11 000	7 805	31/12/16	121 127		
BANQUE D'AFFAIRE TUNISIENNE	198 741		2 583	0		0	0	
BANQUE MAGHREBINE POUR L'INVESTISSEMENT ET LE COMMERCE EXTERIEUR "BMICE"	500.000\$	1,20%	49 583	49 583		0	0	
FONDS ATTIJARI AFRICA FUNDS MULTI ASSETS	31 EURO		346	346		0	0	
CENTRE MONETIQUE INTERBANCAIRE	98 200	22,40%	22 000	22 000		0	0	17 600
SOCIETE INTERBANK	11 500	16,00%	1 840	1 840		0	0	
SGFG SOCIETE MAROCAINE DE GESTION DES FONDS DE GARANTIE DES DEPÔTS BANCAIRE	0		59	59				
SMAEX	37 450	11,42%	4 278	4 278		0	0	

Dénomination ou raison sociale de la société émettrice	Capital	Part du capital détenue	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	Extraits des derniers états de synthèse de la société émettrice			Prouits Inscrits au CPC de l'exercice
					Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
T045 C - Emplois assimilés			355 694	334 971				
C/C ASSOCIES	0		338 885	318 163				
AUTRES EMPLOIS ASSIMILEES	0		16 809	16 808				
T046 Total Général			19 431 993	19 104 819				1 502 175

Exercice 2016

Dénomination ou raison sociale de la société émettrice	Capital	Part du capital détenue	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	Extraits des derniers états de synthèse de la société émettrice			Prouits inscrits au CPC de l'exercice
					Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
T043 A - Participations dans les entreprises liées			13 027 468	12 735 406				4 538 422
ATTIJARI FINANCES CORPORATE	10 000	100,00%	10 000	10 000	31/12/16	40 284	6 962	
OMNIUM DE GESTION MAROCAIN S.A."OGM"	1 770 000	50,00%	2 047 900	2 047 900	31/12/16	1 794 178	434 880	3 660 596
SOMACOVAM	5 000	100,00%	30 000	1 651	31/12/15	5 245	-2 287	
WAFI GESTION	4 900	66,00%	236 369	236 369	31/12/16	147 651	80 030	44 565
ATTIJARI INVEST.	5 000	100,00%	5 000	5 000	31/12/15	67 672		20 000
WAFI BOURSE	20 000	100,00%	40 223	28 810				
BOURSE DE CASABLANCA			32 628	32 628				
ATTIJARI TITRISATION	11 400	66,00%	11 700	8 479	31/12/15	846	-34	
ATTIJARI OPERATIONS	1 000	100,00%	1 000	1 000	31/12/16	795	-51	
ATTIJARI AFRICA	2 000	100,00%	2 000	2 000	31/12/15	18 041	457	
ATTIJARI CIB AFRICA	2 000	100,00%	2 000	2 000	31/12/16	1 752	-76	
ATTIJARI IT AFRICA	1 000	100,00%	1 000	1 000	31/12/15	6 186	1 349	
ATTIJARI PAYMENT PROCESSING	1 000	100,00%	1 000	1 000				
ATTIJARIWAFI BANK MIDDLE EAST LIMITED	1 000	100,00%	8 194	8 194				
ATTIJARI SECURITISES CENTRAL AFRICA (ASCA)	1 312 000 KFCFA	70,00%	15 351	15 351				
STE MAROCAINE DE GESTION ET TRAITEMENT INFORMATIQUE "SOMGETI"	300	100,00%	100	100	31/12/16	187	-21	
AGENA MAGHREB	11 000	74,96%	33	0	31/12/16	-6 861	-29	
ATTIJARI CAPITAL DEVELOPEMENT	10 000	100,00%	10 320	320				
ATTIJARI PROTECTION	4 000	83,75%	3 350	3 350	31/12/16	4 289	-13	
BCM CORPORATION	200 000	100,00%	200 000	200 000	31/12/16	267 437	53 665	40 000
CASA MADRID DEVELOPEMENT	10 000	50,00%	5 000	5 000	31/12/15	10 420	-37	
DINERS CLUB DU MAROC	1 500	100,00%	1 675	850	31/12/16	728	-123	
MEDI TRADE	1 200	20,00%	240	140	31/12/16	699	-3	
AL MIFTAH	100	100,00%	243	0	31/12/16	-3 135	-286	
WAFI COURTAGE	1 000	100,00%	2 397	2 397	31/12/16	48 217	32 406	13 000
ATTIJARI RECOUVREMENT	3 350	86,67%	2 600	276	31/12/16	4 502	-20	
WAFI FONCIERE	2 000	100,00%	3 700	1 970	31/12/16	2 061	-19	
WAFI INVESTISSEMENT	55 000	100,00%	46	46	31/12/15	13 907	-11 774	

Dénomination ou raison sociale de la société émettrice	Capital	Part du capital détenue	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	Extraits des derniers états de synthèse de la société émettrice			Prouits inscrits au CPC de l'exercice
					Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
WAFASYSTEMES CONSULTING	5 000	99,88%	4 994	4 994	31/12/16	6 195	-545	
WAFASYSTEMES DATA	1 500	100,00%	1 500	1 500	31/12/16	1 173	-334	
WAFASYSTEMES FINANCES	2 000	100,00%	2 066	2 066	31/12/16	1 451	-494	
WAFATRUST		100,00%	1 500	1 322				
ATTIJARIA AL AAKARIA AL MAGHRIBIA	10 000	100,00%	9 999	7 908	31/12/15	7 908	201	
SOCIETE IMMOBILIERE ATTIJARIA AL YOUSSEFIA	50 000	100,00%	51 449	25 450	31/12/15	25 450	-26 112	
STE IMMOB.BOULEVARD PASTEUR " SIBP"	300	50,00%	25	25	31/12/15	1 110	-25	
SOCIETE IMMOBILIERE RANOUIL	3 350	100,00%	11 863	4 548				
SOCIETE IMMOBILIERE DE L'HIVERNAGE SA	15 000	100,00%	15 531	9 222	31/12/16	7 851	-1 372	
SOCIETE IMMOBILIERE MAIMOUNA	300	100,00%	5 266	3 059	31/12/16	3 059	-182	
STE IMMOBILIERE MARRAKECH EXPANSION	300	100,00%	299	299	31/12/16	446	-47	
SOCIETE IMMOBILIERE ZAKAT	300	100,00%	2 685	460	31/12/16	488	28	
AYK	100	100,00%	100	0	31/12/16	-954	6	
CAPRI	124 000	99,76%	187 400	0	31/12/15	-119 599	-16 982	
ATTIJARI IMMOBILIER	50 000	100,00%	71 686	71 686	31/12/16	62 968	1 514	7 000
ATTIJARI INTERNATIONAL BANK "AIB"	2 400 KEURO	100,00%	92 442	92 442	31/12/16	23 924 KEURO	2 466 KEURO	28 572
WAFACASH	35 050	100,00%	324 074	324 074	31/12/16	380 625	140 680	120 000
WAFAIMMOBILIER	50 000	100,00%	164 364	164 364	31/12/16	153 209	96 467	92 000
WAFASALAF	113 180	50,91%	634 783	634 783	31/12/16	1 727 727	341 397	162 909
WAFALLD	20 000	100,00%	20 000	20 000	31/12/16	43 869	11 007	20 000
WAFABAIL	150 000	57,83%	86 983	86 983	31/12/16	899 546	118 972	38 169
DAR ASSAFAA LITAMWIL	50 000	100,00%	50 510	50 510				
ATTIJARI ASSET MANAGEMENT AAM SA (Sénégal)	1 200 000 KFCFA	70,00%	13 889	13 889				
ANDALUCARTAGE	126 390 KEURO	100,00%	1 964 504	1 964 504	31/12/16	176 863 KEURO	13 060 KEURO	
ATTIJARIWAFAS EURO FINANCES	48 600 KEURO	100,00%	502 622	502 622	31/12/16	48 188 KEURO	-61 KEURO	
CAFIN	1 122 000 KFCFA	100,00%	257 508	257 508	31/12/16	7 791 959 KFCFA	1 334 815 KFCFA	
KASOVI	50 KUSD	100,00%	1 519 737	1 519 737	31/12/16	20 093 KUSD	-103 KUSD	
COMPAGNIE BANCAIRE DE L'AFRIQUE OCCIDENTALE "CBAO"	11 450 000 KFCFA	4,90%	35 979	35 979	31/12/16	85 531 876 KFCFA	14 005 337 KFCFA	6 766
BANQUE INTERNATIONALE POUR LE MALI "BIM SA"	5 002 870 KFCFA	51,00%	689 599	689 599	31/12/16	22 101 581 KFCFA	109 454 KFCFA	
SOCIETE IVOIRIENNE DE BANQUE " SIB "	10 000 000 KFCFA	75,00%	648 084	648 084	31/12/16	59 456 170 KFCFA	17 091 449 KFCFA	70 108
ATTIJARI IVOIRE	32 450 KEURO	100,00%	355 319	355 319	31/12/16	40 488 KEURO	4 999 KEURO	
CREDIT DU SENEGAL	5 000 000 KFCFA	95,00%	292 488	292 488	31/12/16	17 862 994 KFCFA	3 264 589 KFCFA	16 417
CREDIT DU CONGO	7 743 670 KFCFA	91,00%	608 734	608 734	31/12/16	22 519 740 KFCFA	6 509 618 KFCFA	81 483
UNION GABONAISE DE BANQUES "UGB GABON"	10 000 000 KFCFA	58,71%	848 842	848 842	31/12/16	33 303 966 KFCFA	10 949 147 KFCFA	54 981
ATTIJA AFRIQUE PARTICIPATION	10 010 KEURO	100,00%	113 120	113 120	31/12/16	9 884 KEURO	-9 KEURO	
SOCIETE COMMERCIALE DE BANQUE	10 000 000 KFCFA	51,00%	379 110	379 110	31/12/16	43 069 457 KFCFA	12 691 880 KFCFA	68 856

CAMEROUN							
SOCIETE BIA TOGO	8 821 551 KFCFA	55,00%	143 872	143 872	31/12/16	11 544 634 KFCFA	1 279 709 KFCFA
SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE TOGO LOME	3 906 000 KFCFA	100,00%	66 761	66 761	31/12/16	3 796 158 KFCFA	-33 822 KFCFA
ATTIJARI TCHAD	10 000 000 KFCFA	100,00%	166 908	166 908			
WAFACAMBIO			963	963			
WAFABANK OFFSHORE DE TANGER		100,00%	5 842	5 842			

<u>Dénomination ou raison sociale de la société émettrice</u>	Capital	Part du capital détenue	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	Extraits des derniers états de synthèse de la société émettrice			Prouits inscrits au CPC de l'exercice
					Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
T044 B - Autres titres de participation			599 416	444 579				34 633
NOUVELLES SIDERURGIES INDUSTRIELLES	3 415 000	2,72%	92 809	53 223	30/6/15	3 665 056	126 891	3 276
SONASID			28 391	3 826				
ATTIJARIWABA BANK			623	623				
SINCOMAR	300	47,50%						
AGRAM INVEST	40 060	27,82%	10 938	8 866	31/12/15	32 495	-1 519	
AM INVESTISSEMENT MOROCCO	400 000	3,25%	13 000	13 000				
BOUZNIKA MARINA			500	0				
EUROCHEQUES MAROC			363	364				
FONDS D'INVESTISSEMENT IGRANE	70 000	18,26%	9 970	6 739				
IMMOBILIERE INTERBANCAIRE "G.P.B.M."	19 005	20,00%	3 801	3 801				
IMPRESSION PRESSE EDITION (IPE)			400	400				
MOUSSAFIR HOTELS	193 000	33,34%	64 342	64 343	31/12/216	284 669	10 612	10 855
SALIMA HOLDING	150 000	13,33%	16 600	16 600				
S.E.D. FES	10 000	10,00%						
STE D'AMENAGEMENT DU PARC NOUACER"SAPINO"	60 429	22,69%	13 714	13 714				
TANGER FREE ZONE	105 000	25,71%	58 221	58 221				3 559
TECHNOLOPARK COMPANY "MITC"			8 150	7 784				
WORLD TRADE CENTER								
MAROCLEAR	20 000	6,58%	1 342	1 342				
HAWAZIN	960	12,50%	704	0				
INTAJ	576	12,50%	1 041	549				
EXP SERVICES MAROC S.A.	20 000	3,00%	600	600				
H PARTNERS	1 400 010	7,14%	100 000	45 802	31/12/15	937 686		
MOROCCAN FINANCIAL BOARD			20 000	20 000				
MAROC NUMERIQUE FUND	157 643	6,34%	15 000	7 470	31/12/15	32 098		
FONCIERE EMERGENCE	120 017	8,06%	25 721	14 549	31/12/15	180 581		
ALTERMED MAGHREB EUR			5 247	72	30/6/16	909		

INTER MUTUELLES ASSISTANCE			894	894			
WAFI IMA ASSISTANCE			15 356	15 356			1 544
3 P FUND	80 020	5,00%	11 000	8 337	31/12/15	96 762	
BANQUE D'AFFAIRE TUNISIENNE	198 741		2 583	0			
CENTRE MONETIQUE INTERBANCAIRE	98 200	22,40%	22 000	22 000			15 400
SOCIETE INTERBANK	11 500	16,00%	1 840	1 840			
SMAEX	37 450	11,42%	4 278	4 278			
BANQUE MAGHREBINE POUR L'INVESTISSEMENT ET LE COMMERCE EXTERIEUR "BMICE"	500 000 KUSD	1,20%	49 583	49 583			
FONDS ATTJARI AFRICA FUNDS MULTI ASSETS	31 KEURO		346	346			
SOCIETE MAROCAINE DE GESTION DES FONDS DE GARANTIE DES DEPÔTS BANCAIRE			59	59			

<u>Dénomination ou raison sociale de la société émettrice</u>	Capital	Part du capital détenue	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	Extraits des derniers états de synthèse de la société émettrice			Prouits Inscrits au CPC de l'exercice
					Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
T045 C - Emplois assimilés			605 654	464 934				
C/C ASSOCIES			589 819	449 098				
AUTRES EMPLOIS ASSIMILEES			15 835	15 835				
T046 Total Général			14 232 538	13 644 919				4 573 055

Exercice 2015

Dénomination ou raison sociale de la société émettrice	Capital	Part du capital détenue	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	Extraits des derniers états de synthèse de la société émettrice			Prouits Inscrits au CPC de l'exercice
					Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
T043 A - Participations dans les entreprises liées			12 931 492	12 554 187				1 366 061
ATTIJARI FINANCES CORPORATE	10 000	100,00%	10 000	10 000	31/12/2014	45 580	33 097	30 000
OMNIUM DE GESTION MAROCAIN S.A."OGM"	885 000	100,00%	2 047 900	2 047 900	31/12/2014	1 889 298	455 956	530 000
SOMACOVAM	5 000	100,00%	30 000	7 532	31/12/2014	7 387	-146	
WAFI GESTION	4 900	66,00%	236 369	236 369	31/12/2014	128 279	60 699	40 069
ATTIJARI INVEST.	5 000	100,00%	5 000	5 000	31/12/2014	63 941	8 250	
WAFI BOURSE	20 000	100,00%	40 223	28 810	31/12/2014	32 394	-3 122	
ATTIJARI TITRISATION	11 400	66,00%	11 700	8 479	31/12/2014	8 479	-1 611	
ATTIJARI OPERATIONS	1 000	100,00%	1 000	1 000	31/12/2014	130	-31	
ATTIJARI AFRICA	2 000	100,00%	2 000	2 000	31/12/2014	17 583	490	
ATTIJARI CIB AFRICA	2 000	100,00%	2 000	2 000	31/12/2014	412	-10	
ATTIJARI IT AFRICA	1 000	100,00%	1 000	1 000	31/12/2014	4 087	1 848	
ATTIJARIWAFI BANK MIDDLE EAST LIMITED	1 000	100,00%	8 194	8 194	31/12/2014			
STE MAROCAINE DE GESTION ET TRAITEMENT INFORMATIQUE "SOMGETI"	300	100,00%	100	100	31/12/2014	529	-18	
AGENA MAGHREB	11 000	74,96%	33		31/12/2014	-6 789	-37	
ATTIJARI CAPITAL DEVELOPEMENT	10 000	100,00%	10 000		31/12/2014	-15 298	1 309	
ATTIJARI PROTECTION	4 000	83,75%	3 350	3 350	31/12/2014	4 594	-13	
BCM CORPORATION	200 000	100,00%	200 000	200 000	31/12/2014	249 723	35 941	35 000
CASA MADRID DEVELOPEMENT	10 000	50,00%	5 000	5 000	31/12/2014	10 457	-15	
DINERS CLUB DU MAROC	1 500	100,00%	1 675	960	31/12/2014	960	-94	
MEDI TRADE	1 200	20,00%	240	142	31/12/2014	715	-3	
AL MIFTAH	100	100,00%	243	0	31/12/2014	-2 416	-369	
WAFI COURTAGE	1 000	100,00%	2 397	2 397	31/12/2014	22 011	14 141	13 000
WAFI COMMUNICATION	3 350	86,67%	2 600	276	31/12/2014	309	55	
WAFI FONCIERE	2 000	100,00%	3 700	2 010	31/12/2014	1 970	-40	
WAFI INVESTISSEMENT	55 000	100,00%	120 277	1 970	31/12/2014	-63 290	-3 035	
WAFI SYSTEMES CONSULTING	5 000	99,88%	4 994	1 941	30/09/2015	5 945	201	
WAFI SYSTEMES DATA	1 500	100,00%	1 500	4 994	30/09/2015	1 525	-130	
WAFI SYSTEMES FINANCES	2 000	100,00%	2 066	1 500	30/09/2015	2 559	15	

Dénomination ou raison sociale de la société émettrice	Capital	Part du capital détenue	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	Extraits des derniers états de synthèse de la société émettrice			Prouits Inscrits au CPC de l'exercice
					Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
WAFATRUST		100,00%	1 500	1 500	31/12/2014	1 322	-177	
ATTIJARIA AL AAKARIA AL MAGHRIBIA	10 000	100,00%	9 999	7 600	31/12/2014	7 707	107	
SOCIETE IMMOBILIERE ATTIJARIA AL YOUSOUFIA	50 000	100,00%	51 449	51 449	31/12/2014	56 562	-16	5 000
STE IMMOB.BOULEVARD PASTEUR " SIBP"	300	50,00%	25	25	31/12/2014	1 136	12	
SOCIETE IMMOBILIERE RANOUIL	3 350	100,00%	11 863	4 661	31/12/2014	4 535	-127	
SOCIETE IMMOBILIERE DE L'HIVERNAGE SA	15 000	100,00%	15 531	11 810	31/12/2014	10 371	-1 439	
SOCIETE IMMOBILIERE MAIMOUNA	300	100,00%	5 266	3 432	31/12/2014	3 240	-191	
STE IMMOBILIERE MARRAKECH EXPANSION	300	100,00%	299	299	31/12/2014	778	-33	
SOCIETE IMMOBILIERE ZAKAT	300	100,00%	2 685	407	31/12/2014	432	25	
AYK	100	100,00%	100	0	31/12/2014	-1 127	-6	
CAPRI	124 000	99,76%	187 400	0	31/12/2014	-82 953	-19 651	
ATTIJARI IMMOBILIER	50 000	100,00%	71 686	71 686	31/12/2014			7 000
ATTIJARI INTERNATIONAL BANK "AIB"	2 400 KEURO	100,00%	92 442	92 442	31/12/2014	21 510 KEURO	2 343 KEURO	
WAFACASH	35 050	99,85%	324 074	324 074	31/12/2014	36 670	11 520	100 000
WAFATIMMOBILIER	50 000	100,00%	164 364	164 364	31/12/2014			87 000
WAFASALAF	113 180	50,91%	634 783	634 783	31/12/2014	1 628 825	333 017	152 730
WAFATLLD	20 000	100,00%	20 000	20 000	31/12/2014	58 315	24 117	20 000
WAFABAIL	150 000	57,83%	86 983	86 983	31/12/2014	776 239	83 845	23 133
DAR ASSAFAT LITAMWIL	50 000	100,00%	50 510	50 510	31/12/2014			
ANDALUMAGHREB	1 000 KEURO	100,00%	10 950	10 950	31/12/2014			
ANDALUCARTAGE	126 390 KEURO	100,00%	1 964 504	1 964 504	31/12/2014	149 164 KEURO	11 531 KEURO	
ATTIJARIWAFAT EURO FINANCES	39 557 KEURO	100,00%	502 622	502 622	31/12/2014	48 295 KEURO	-65 KEURO	
CAFIN	1 122 000 KFCFA	100,00%	257 508	257 508	31/12/2014	7 375 959 KFCFA	1 269 364 KFCFA	15 300
KASOVI	50 KUSD	50,00%	731 264	731 264	31/12/2014	19 002 KUSD	9 056 KUSD	33 749
COMPAGNIE BANCAIRE DE L'AFRIQUE OCCIDENTALE"CBAT"	11 450 000 KFCFA	4,90%	35 979	35 979	31/12/2014	69 759 000 KFCFA	767 000 KFCFA	
BANQUE INTERNATIONALE POUR LE MALI "BIM SAT"	5 002 870 KFCFA	51,00%	689 599	689 599	31/12/2014	22 621 000 KFCFA	1 692 000 KFCFA	7 561
SOCIETE IVOIRIENNE DE BANQUE " SIB "	10 000 000 KFCFA	90,00%	648 084	648 084	31/12/2014	35 294 000 KFCFA	8 452 000 KFCFA	43 038
ATTIJARI IVOIRE	32 450 KEURO	100,00%	355 319	355 319	30/09/2015	32 448 KEURO	-2 KEURO	
CREDIT DU SENEGAL	5 000 000 KFCFA	95,00%	292 488	292 488	31/12/2014	12 831 000 KFCFA	2 425 000 KFCFA	28 880
CREDIT DU CONGO	7 743 670 KFCFA	91,00%	608 734	608 734	31/12/2014	22 308 024 KFCFA	7 721 061 KFCFA	85 422
UNION GABONAISE DE BANQUES "UGB GABON"	10 000 000 KFCFA	58,71%	848 842	848 842	31/12/2014	50 798 846 KFCFA	9 165 713 KFCFA	56 392

ATTIJA AFRIQUE PARTICIPATION	10 010 KEURO	100,00%	113 120	113 120	30/09/2015	9 899 KEURO	-25 KEURO	
SOCIETE COMMERCIALE DE BANQUE CAMEROUN	10 000 000 KFCFA	51,00%	379 110	379 110	31/12/2014	42 350 000 KFCFA	10 318 000 KFCFA	54 586
SOCIETE BIA TOGO	6 000 000 KFCFA		143 872	143 872	31/12/2014	10 715 000 KFCFA	837 000 KFCFA	5 205
SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE TOGO LOME			66 761	66 761	31/12/2014	3 863 794 KFCFA	-33 765 KFCFA	
WAFACAMBIO			963	963				
WAFABANK OFFSHORE DE TANGER		100,00%	5 842	5 842				

Dénomination ou raison sociale de la société émettrice	Capital	Part du capital détenue	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	Extraits des derniers états de synthèse de la société émettrice			Prouits Inscrits au CPC de l'exercice
					Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
T044 B - Autres titres de participation			599 416	444 579				34 633
NOUVELLES SIDERURGIES INDUSTRIELLES	3 415 000	2,72%	92 809	54 857	30/6/15	3 665 056	126 891	3 406
SONASID			28 391	4 162				430
ATTIJARIWABA BANK			623	623				
SINCOMAR	300	47,50%						
AGRAM INVEST	40 060	27,82%	10 938	9 462	31/12/14	34 014	6 134	
AM INVESTISSEMENT MOROCCO	400 000	3,25%	13 000	13 000				559
BOUZNICA MARINA			500	0				
EUROCHEQUES MAROC			363	364				
FONDS D'INVESTISSEMENT IGRANE	70 000	18,26%	9 970	6 101	31/12/14	33 410	1 219	
IMMOBILIERE INTERBANCAIRE "G.P.B.M."	19 005	20,00%	3 801	3 801				
IMPRESSION PRESSE EDITION (IPE)			400	400				
MOUSSAFIR HOTELS	193 000	33,34%	64 342	64 343	31/12/14	350 514	60 001	17 771
SALIMA HOLDING	150 000	13,33%	16 600	16 600				
S.E.D. FES	10 000	10,00%						
STE D'AMENAGEMENT DU PARC								
NOUACER"SAPINO"	60 429	22,69%	13 714	13 714				
TANGER FREE ZONE	105 000	25,71%	58 221	58 221				
TECHNOLOPARK COMPANY "MITC"			8 150	7 784				
WORLD TRADE CENTER								
MAROCLEAR	20 000	6,58%	1 342	1 342				
HAWAZIN	960	12,50%	704	0				
INTAJ	576	12,50%	1 041	549				
EXP SERVICES MAROC S.A.	20 000	3,00%	600	600				
H PARTNERS	1 400 010	7,14%	100 000	50 620	30/9/15	930 255	-18 446	
MOROCCAN FINANCIAL BOARD			20 000	20 000				

MAROC NUMERIQUE FUND	157 643	6,34%	15 000	11 231				
FONCIERE EMERGENCE	120 017	8,06%	19 339	19 339				
ALTERMED MAGHREB EUR			5 247	1 226				
INTER MUTUELLES ASSISTANCE			894	894				
WAFI IMA ASSISTANCE			15 356	15 356				1 300
3 P FUND	80 020	5,00%	7 500	5 723	31/12/14	79 460	-11 798	
BANQUE D'AFFAIRE TUNISIENNE	198 741		2 583	0				
CENTRE MONETIQUE INTERBANCAIRE	98 200	22,40%	22 000	22 000				8 800
SOCIETE INTERBANK	11 500	16,00%	1 840	1 840				
SMAEX	37 450	11,42%	4 278	4 278				
BANQUE MAGHREBINE POUR L'INVESTISSEMENT ET LE COMMERCE EXTERIEUR "BMICE"	500 000 KUSD	1,20%	49 583	49 583				
FONDS ATTIJARI AFRICA FUNDS MULTI ASSETS	31 KEURO		346	346				
SOCIETE MAROCAINE DE GESTION DES FONDS DE GARANTIE DES DEPÔTS BANCAIRE			59	59				

Dénomination ou raison sociale de la société émettrice	Capital	Part du capital détenue	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	Extraits des derniers états de synthèse de la société émettrice			Prouits Inscrits au CPC de l'exercice
					Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
T045 C - Emplois assimilés			885 275	749 256				
C/C ASSOCIES	0		869 440	733 421				
AUTRES EMPLOIS ASSIMILEES	0		15 835	15 835				
T046 Total Général			14 406 301	13 761 859				1 398 328

Tableau des immobilisations données en crédit-bail en location avec option d'achat et en location simple (B8)

Au 31.12.2017

Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements		Dotation au titre de l'exercice	Provisions		Montant net à la fin de l'exercice
					Dotation au titre de l'exercice	Cumul des amortissements		Reprises de provisions	Cumul des provisions	
IMMOBILISATIONS DONNEES EN CREDIT-BAIL ET EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT	649 267	186 333	1 420	834 180	30 853	439 087				395 093
CREDIT-BAIL SUR IMMOBILISATIONS INCORPORELLES										
CREDIT-BAIL MOBILIER	620 671	186 333		807 004	30 853	417 151				389 853
- Crédit-bail mobilier en cours	386			386						386
- Crédit-bail mobilier loué	620 285	186 333		806 618	30 853	417 151				389 467
- Crédit-bail mobilier non loué après résiliation										
CREDIT-BAIL IMMOBILIER	25 647			25 647		21 936				3 711
- Crédit-bail immobilier en cours										
- Crédit-bail immobilier loué	25 647			25 647		21 936				3 711
- Crédit-bail immobilier non loué après résiliation										
LOYERS COURUS A RECEVOIR										
LOYERS RESTRUCTURES										
LOYERS IMPAYES	2 949		1 420	1 529						1 529
CREANCES EN SOUFFRANCE										
IMMOBILISATIONS DONNEES EN LOCATION SIMPLE										
BIENS MOBILIERS EN LOCATION SIMPLE										
BIENS IMMOBILIERS EN LOCATION SIMPLE										
LOYERS COURUS A RECEVOIR										
LOYERS RESTRUCTURES										
LOYERS IMPAYES										

LOYERS EN SOUFFRANCE

TOTAL	649 267	186 333	1 420	834 180	30 853	439 087	395 093
Kdh							

Au 31.12.2016

Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Dotation au titre de l'exercice	Cumul des amortissements	Dotation au titre de l'exercice	Reprises de provisions	Cumul des provisions	Montant net à la fin de l'exercice
<u>IMMOBILISATIONS DONNEES EN CREDIT-BAIL ET EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT</u>	2 340 960		1 691 694	649 266	241 790	410 301				238 965
CREDIT-BAIL SUR IMMOBILISATIONS INCORPORELLES										
CREDIT-BAIL MOBILIER	2 312 365		1 691 694	620 671	241 790	388 366				232 305
- Crédit-bail mobilier en cours	3 465		3 079	386						386
- Crédit-bail mobilier loué	2 308 900		1 688 615	620 285	241 790	388 366				231 920
- Crédit-bail mobilier non loué après résiliation										
CREDIT-BAIL IMMOBILIER	25 647			25 647		21 936				3 711
- Crédit-bail immobilier en cours										
- Crédit-bail immobilier loué	25 647			25 647		21 936				3 711
- Crédit-bail immobilier non loué après résiliation										
LOYERS COURUS A RECEVOIR										
LOYERS RESTRUCTURES										
LOYERS IMPAYES	2 949			2 949						2 949
CREANCES EN SOUFFRANCE										
<u>IMMOBILISATIONS DONNEES EN LOCATION SIMPLE</u>										
BIENS MOBILIERS EN LOCATION SIMPLE										
BIENS IMMOBILIERS EN LOCATION SIMPLE										
LOYERS COURUS A RECEVOIR										
LOYERS RESTRUCTURES										
LOYERS IMPAYES										
LOYERS EN SOUFFRANCE										
TOTAL	2 340 960		1 691 694	649 266	241 790	410 301				238 965
Kdh										

Au 31.12.2015

Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Amortissements		Provisions		Montant net à la fin de l'exercice
				Montant brut à la fin de l'exercice	Dotation au titre de l'exercice	Cumul des amortissements	Dotation au titre de l'exercice	
<u>IMMOBILISATIONS DONNEES EN CREDIT-BAIL ET EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT</u>								
	2 342 412	33 987	35 439	2 340 960	359 451	1 078 619		1 262 341
CREDIT-BAIL SUR IMMOBILISATIONS INCORPORELLES								
CREDIT-BAIL MOBILIER	2 278 378	33 987		2 312 365	359 451	1 056 684		1 255 681
- Crédit-bail mobilier en cours	386	3 079		3 465				3 465
- Crédit-bail mobilier loué	2 277 992	30 908		2 308 900	359 451	1 056 684		1 252 217
- Crédit-bail mobilier non loué après résiliation								
CREDIT-BAIL IMMOBILIER	25 647			25 647		21 936		3 711
- Crédit-bail immobilier en cours								
- Crédit-bail immobilier loué	25 647			25 647		21 936		3 711
- Crédit-bail immobilier non loué après résiliation								
LOYERS COURUS A RECEVOIR								
LOYERS RESTRUCTURES								
LOYERS IMPAYES	38 388		35 439	2 949				2 949
CREANCES EN SOUFFRANCE								
<u>IMMOBILISATIONS DONNEES EN LOCATION SIMPLE</u>								
BIENS MOBILIERS EN LOCATION SIMPLE								
BIENS IMMOBILIERS EN LOCATION SIMPLE								
LOYERS COURUS A RECEVOIR								
LOYERS RESTRUCTURES								
LOYERS IMPAYES								
LOYERS EN SOUFFRANCE								
TOTAL	2 342 412	33 987	35 439	2 340 960	359 451	1 078 619		1 262 341
Kdh								

Tableau des immobilisations corporelles et incorporelles (B9)

Au 31.12.2017

Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions			Cumul	Montant net à la fin de l'exercice
					Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotations au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3 228 907	417 132		3 646 039	1 416 759	141 582		1 558 341	2 087 698
- Droit au bail									
- Immobilisations en recherche et développement	319 371			319 371					319 371
- Autres immobilisations incorporelles d'exploitation									
- Immobilisations incorporelles hors exploitation	2 909 536	417 132		3 326 668	1 416 759	141 582		1 558 341	1 768 327
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	7 648 255	572 226	66 486	8 153 996	4 307 274	270 807	27 078	4 551 002	3 602 994
- Immeubles d'exploitation	2 087 076	158 709	40 972	2 204 813	886 794	54 955	24 525	917 224	1 287 589
. Terrain d'exploitation	440 500	26 440	788	466 152					466 152
. Immeubles d'exploitation. Bureaux	1 585 414	132 269	31 562	1 686 121	830 880	53 821	15 216	869 485	816 636
. Immeubles d'exploitation. Logements de fonction	61 162		8 622	52 540	55 914	1 134	9 309	47 739	4 801
- Mobilier et matériel d'exploitation	2 070 499	143 236	7 220	2 206 515	1 753 877	72 138	708	1 825 306	381 209
. Mobilier de bureau d'exploitation	427 491	17 374	4 662	440 203	382 551	9 649		392 200	48 003
. Matériel de bureau d'exploitation	842 165	43 610		885 775	740 031	23 775		763 806	121 969
. Matériel Informatique	792 596	81 783	1 930	872 449	623 074	38 629	80	661 623	210 826
. Matériel roulant rattaché à l'exploitation	8 247	469	628	8 088	8 220	85	628	7 677	411
. Autres matériels d'exploitation									
- Autres immobilisations corporelles d'exploitation	1 743 913	140 696	47	1 884 562	1 349 642	110 310	47	1 459 905	424 657
- Immobilisations corporelles hors exploitation	1 746 767	129 585	18 247	1 858 106	316 961	33 404	1 798	348 567	1 509 539
. Terrains hors exploitation	740 776	74 500	3 512	811 765					811 765
. Immeubles hors exploitation	800 697	40 500	14 681	826 516	198 391	25 679	1 744	222 326	604 190
. Mobiliers et matériel hors exploitation	68 040	139		68 179	47 569	747		48 316	19 863
. Autres immobilisations corporelles hors exploitation	137 254	14 446	54	151 646	71 001	6 978	54	77 925	73 721
TOTAL	10 877 162	989 359	66 486	11 800 035	5 724 033	412 389	27 078	6 109 343	5 690 692
Kdh									

Au 31.12.2016

Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions				Montant net à la fin de l'exercice
					Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotation au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties	Cumul	
<u>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</u>	3 175 479	277 305	223 877	3 228 907	1 277 768	161 401	22 410	1 416 759	1 812 149
- Droit au bail									
- Immobilisations en recherche et développement	314 067	5 303		319 371					319 371
- Autres immobilisations incorporelles d'exploitation									
- Immobilisations incorporelles hors exploitation	2 861 412	272 002	223 877	2 909 536	1 277 768	161 401	22 410	1 416 759	1 492 778
<u>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</u>	7 073 183	588 545	13 474	7 648 254	4 054 171	254 518	1 415	4 307 274	3 340 980
- Immeubles d'exploitation	1 937 355	150 986	1 265	2 087 075	829 682	57 979	867	886 794	1 200 281
. Terrain d'exploitation	437 321	3 415	236	440 500					440 500
. Immeubles d'exploitation. Bureaux	1 438 225	147 188		1 585 414	775 429	55 451		830 880	754 533
. Immeubles d'exploitation. Logements de fonction	61 808	382	1 028	61 162	54 253	2 527	867	55 914	5 248
- Mobilier et matériel d'exploitation	1 923 889	146 611		2 070 500	1 698 858	55 019		1 753 877	316 623
. Mobilier de bureau d'exploitation	410 705	16 786		427 491	375 731	6 821		382 551	44 940
. Matériel de bureau d'exploitation	797 572	44 593		842 165	720 240	19 791		740 031	102 134
. Matériel Informatique	707 364	85 232		792 596	594 703	28 371		623 074	169 522
. Matériel roulant rattaché à l'exploitation	8 247			8 247	8 184	36		8 220	27
. Autres matériels d'exploitation									
- Autres immobilisations corporelles d'exploitation	1 610 002	134 141	230	1 743 913	1 241 940	107 933	230	1 349 642	394 271
- Immobilisations corporelles hors exploitation	1 601 938	156 808	11 979	1 746 767	283 692	33 587	318	316 961	1 429 805
. Terrains hors exploitation	597 597	147 174	3 994	740 776					740 776
. Immeubles hors exploitation	808 673		7 976	800 697	172 829	25 879	317	198 391	602 306
. Mobiliers et matériel hors exploitation	67 980	60		68 040	46 651	918		47 569	20 471
. Autres immobilisations corporelles hors exploitation	127 687	9 575	8	137 254	64 212	6 790	1	71 001	66 253
TOTAL	10 248 662	865 851	237 351	10 877 162	5 331 940	415 918	23 825	5 724 033	5 153 129

Au 31.12.2015

Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions			Cumul	Montant net à la fin de l'exercice
					Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotations au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties		
<u>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</u>	3 014 287	161 192		3 175 479	1 118 345	159 423		1 277 768	1 897 711
- Droit au bail	313 228	840		314 067					314 067
- Immobilisations en recherche et développement									
- Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	2 701 059	160 353		2 861 412	1 118 345	159 423		1 277 768	1 583 643
- Immobilisations incorporelles hors exploitation									
<u>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</u>	6 672 527	567 462	166 806	7 073 183	3 826 929	243 940	16 698	4 054 171	3 019 011
- Immeubles d'exploitation	1 786 909	151 268	823	1 937 355	773 604	56 485	407	829 682	1 107 673
. Terrain d'exploitation	297 451	139 870		437 321					437 321
. Immeubles d'exploitation. Bureaux	1 427 650	11 398	823	1 438 225	721 080	54 756	407	775 429	662 796
. Immeubles d'exploitation. Logements de fonction	61 808			61 808	52 524	1 729		54 253	7 555
- Mobilier et matériel d'exploitation	1 833 223	90 665		1 923 889	1 657 612	41 246		1 698 858	225 031
. Mobilier de bureau d'exploitation	399 234	11 472		410 705	369 217	6 513		375 731	34 975
. Matériel de bureau d'exploitation	760 423	37 149		797 572	705 207	15 034		720 240	77 332
. Matériel Informatique	665 337	42 028		707 364	575 082	19 621		594 703	112 661
. Matériel roulant rattaché à l'exploitation	8 230	17		8 247	8 106	78		8 184	64
. Autres matériels d'exploitation									
- Autres immobilisations corporelles d'exploitation	1 508 305	101 702	5	1 610 002	1 132 115	109 828	4	1 241 940	368 062
. - Immobilisations corporelles hors exploitation	1 544 090	223 826	165 979	1 601 938	263 597	36 382	16 287	283 692	1 318 245
. Terrains hors exploitation	589 812	9 720	1 935	597 597					597 597
. Immeubles hors exploitation	765 258	207 410	163 995	808 673	160 553	28 562	16 286	172 829	635 844
. Mobiliers et matériel hors exploitation	43 309	63		43 372	43 087			43 087	285
. Autres immobilisations corporelles hors exploitation	145 711	6 634	49	152 296	59 957	7 820	1	67 776	84 520
TOTAL	9 686 814	728 654	166 806	10 248 662	4 945 274	403 363	16 698	5 331 940	4 916 722

Tableau des plus ou moins-values sur cessions ou retraits d'immobilisations (B9 bis)

Au 31.12.2017

en milliers de Dh

Date de cession ou de retrait	Nature	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur comptable nette	Produit de cession	Plus-values de cession	Moins-values de cession
	<u>IMMOBILIERS</u>	21 326	3 250	18 076	35 018	16 942	
	TERRAIN	4 300	0	4 300			
	IMMEUBLE	15 878	2 680	13 198			
	AAI	1 047	469	578			
	FRAIS	101	101	0			
TOTAL GENERAL		21 326	3 250	18 076	35 018	16 942	0

Au 31.12.2016

Date de cession ou de retrait	Nature	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur comptable nette	Produit de cession	Plus-values de cession	Moins-values de cession
	<u>LOGICIELS</u>	223 877	22 410	201 467	201 467		
	<u>IMMOBILIERS</u>	14 467	2 216	12 252	81 936	69 684	
	TERRAIN	4 231		4 231			
	IMMEUBLE	9 005	1 345	7 660			
	AAI	238	231	7			
	FRAIS	994	640	354			
TOTAL GENERAL		238 345	24 626	213 718	283 403	69 684	-

Au 31.12.2015

en milliers de Dh

Date de cession ou de retrait	Nature	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur comptable nette	Produit de cession	Plus-values de cession	Moins-values de cession
	<u>MOBILIERS ET MATERIELS DE BUREAUX</u>						
	MOBILIER DE BUREAU						
	MATERIEL DE BUREAU						
	MATERIEL INTERBANK						
	COFFRE FORT						
	MATERIEL INFORMATIQUE						
	<u>IMMOBILIERS</u>	166 806	16 698	150 108	179 712	29 188	
déc-15	TERRAIN	1 935		1 935			
	APPARTEMENTS						
déc-15	IMMEUBLE	164 871	16 698	148 173			
TOTAL GENERAL		166 806	16 698	150 108	179 712	29 188	

Tableau des dettes envers les établissements de crédit et assimilés (B10)

DETTES	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Etablissements de crédit à l'étranger	Total 31.12.2017	Total 31.12.2016
COMPTES ORDINAIRES CREDITEURS		1 490	263 930	1 267 916	1 533 336	4 502 092
VALEURS DONNEES EN PENSION	12 031 707	2 816 497			14 848 204	5 211 350
- au jour le jour	0	2 816 497	0		2 816 497	700 081
- à terme	12 031 707				12 031 707	4 511 269
EMPRUNTS DE TRESORERIE	950 000	2 768 000	2 822 835	4 403 275	10 944 110	11 974 851
- au jour le jour		2158000	69 957		2 227 957	1 546 184
- à terme	950 000	610 000	2 752 878	4 403 275	8 716 153	10 428 667
EMPRUNTS FINANCIERS	1 992			82	2 074	2 074
AUTRES DETTES	45 905	29 690			75 595	73 941
INTERETS COURUS A PAYER					29 355	27 807
TOTAL	13 029 604	5 615 677	3 086 765	5 671 273	27 432 674	21 792 115

Kdh

Tableau des dépôts de la clientèle (B11)

DEPOTS	Secteur public	Entreprises financières	Secteur privé Entreprises non financières	Autre clientèle	Total 31.12.2017	Total 31.12.2016
COMPTES A VUE CREDITEURS	2 587 185	3 269 788	30 217 492	105 339 851	141 414 316	129 555 947
COMPTES D'EPARGNE				27 861 271	27 861 271	26 911 023
DEPOTS A TERME	665 000	3 534 043	10 552 168	24 288 914	39 040 125	38 365 648
AUTRES COMPTES CREDITEURS	52 870	6 091 562	7 718 502	2 507 416	16 370 350	13 248 394
INTERETS COURUS A PAYER			680 116	2 663	682 779	752 641
TOTAL	3 305 055	12 895 393	48 488 162	159 997 452	225 368 841	208 833 653

Kdh

Tableaux des provisions (B14) 2015-2017

Exercice 2017

PROVISIONS	Encours 31.12.2016	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 31.12.2017
PROVISIONS, DEDUITES DE L'ACTIF, SUR:	8 832 139	1 318 901	1 506 457	-10 767	8 633 816
Créances sur les établissements de crédit et assimilés					
Créances sur la clientèle	8 195 429	1 264 061	1 197 485	-10 767	8 251 238
Titres de placement	32 713	10 754	4 377		39 090
Titres de participation et emplois assimilés	587 620	44 086	304 595		327 111
Immobilisations en crédit-bail et en location	-	-	-		-
Autres actifs	16 377	-	-		16 377
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF	3 165 024	519 305	481 352	50 177	3 253 154
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	305 490	73 984	112 776	9 978	276 676
Provisions pour risques de change	907		907		-
Provisions pour risques généraux	1 898 849	165 700			2 064 549
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	135 798	45 322	38 454		142 666
Provisions pour autres risques et charges	823 980	234 299	329 215	40 199	769 263
Provisions réglementées					
TOTAL GENERAL	11 997 163	1 838 206	1 987 809	39 410	11 886 970
Kdh					

Exercice 2016

PROVISIONS	Encours 31.12.2015	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 31.12.2016
PROVISIONS, DEDUITES DE L'ACTIF, SUR:	8 186 758	1 552 504	907 122	0	8 832 140
Créances sur les établissements de crédit et assimilés					
Créances sur la clientèle	7 495 119	1 472 366	772 055		8 195 429
Titres de placement	30 819	2 459	565		32 713
Titres de participation et emplois assimilés	644 443	77 679	134 502		587 620
Immobilisations en crédit-bail et en location	0				0
Autres actifs	16 377	0			16 377
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF	2 761 704	508 764	103 097	-2 348	3 165 024
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	284 661	56 672	35 843		305 490
Provisions pour risques de change	5 037		4 130		907
Provisions pour risques généraux	1 798 849	100 000			1 898 849
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	124 349	48 267	36 819		135 798
Provisions pour autres risques et charges	548 808	303 825	26 305	-2 348	823 980
Provisions réglementées					
TOTAL GENERAL	10 948 462	2 061 268	1 010 219	-2 348	11 997 163
Kdh					

Exercice 2015

PROVISIONS	Encours 31.12.2014	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 31.12.2015
PROVISIONS, DEDUITES DE L'ACTIF, SUR:	7 168 167	1 731 416	712 826	0	8 186 758
Créances sur les établissements de crédit et assimilés					
Créances sur la clientèle	6 644 079	155 989	704 949	0	7 495 119
Titres de placement	18 805	12 087	73		30 819
Titres de participation et emplois assimilés	488 906	163 341	7 804		644 443
Immobilisations en crédit-bail et en location					
Autres actifs	16 377				16 377
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF	2 634 425	491 671	318 993	-45 400	2 761 704
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	202 503	168 484	86 326	0	284 661
Provisions pour risques de change		5 037			5 037
Provisions pour risques généraux	1 893 349	42 500	137 000		1 798 849
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	122 093	55 487	53 231		124 349
Provisions pour autres risques et charges	416 480	220 163	42 436	-45 400	548 808
Provisions réglementées					
TOTAL GENERAL	9 802 592	2 223 088	1 031 818	-45 400	10 948 462
Kdh					

Tableau de valeurs et sûretés reçues et données en garantie (B 21) 2017

VALEURS ET SURETES RECUES EN GARANTIE	VALEUR COMPTABLE NETTE	Rubriques De l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature donnés	Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts
BONS DE TRESOR ET VALEURS ASSIMILES			
AUTRES TITRES		ND	
HYPOTHEQUES			
AUTRES VALEURS ET SURETES REELLES			
TOTAL	0		

Kdh

VALEURS ET SURETES DONNEES EN GARANTIE	VALEUR COMPTABLE NETTE	Rubriques du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montants des dettes et des engagements par signature reçus couverts
BONS DE TRESOR ET VALEURS ASSIMILES	11 682		
AUTRES TITRES			
HYPOTHEQUES			
AUTRES VALEURS ET SURETES REELLES		Autres valeurs et sûretés	
TOTAL	11 682		

Kdh

Tableau de concentration des risques sur un même bénéficiaire (B23) 2015-2017

Exercice 2017 en milliers de Dh

NOMBRE DE BENEFICIAIRES	TOTAL ENGAGEMENT
17	54 763 809

Exercice 2016 en milliers de Dh

NOMBRE DE BENEFICIAIRES	TOTAL ENGAGEMENT
12	64 613 940

Exercice 2015 en milliers de Dh

NOMBRE DE BENEFICIAIRES	TOTAL ENGAGEMENT
8	50 876 548

Ventilation du total de l'actif, du passif et de l'hors bilan en monnaie étrangère (B24)

	31/12/2017	31/12/2016
ACTIF :	35 629 927	32 143 003
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	159 682	86 111
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	10 226 499	10 453 917
Créances sur la clientèle	4 397 362	5 067 306
Titres de transaction et de placement et d'investissement	6 806 032	4 566 675
Autres actifs	113 703	3 202 753
Titres de participation et emplois assimilés	13 926 649	8 753 823
Créances subordonnées	-	-
Immobilisations données en crédit-bail et en location	-	-
Immobilisations incorporelles et corporelles	-	12 418
PASSIF:	17 040 475	22 240 870
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	7 330 352	13 619 000
Dépôts de la clientèle	8 786 632	8 393 002
Titres de créance émis	-	-
Autres passifs	923 491	229 955
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-	-
Dettes subordonnées	-	-
Capital et réserves	-	-
Provisions	-	-
Report à nouveau	-	-
Résultat net	-	-1 087
HORS BILAN :	60 343 017	62 115 518
Engagements donnés	42 054 981	41 589 237
Engagements reçus	18 288 036	20 526 281

Résultat des opérations de marché (B28)

PRODUITS ET CHARGES	31/12/2017	31/12/2016
+ Gains sur les titres de transaction	1 994 475	2 094 865
- Pertes sur les titres de transaction	365 293	315 888
Résultat des opérations sur titres de transaction	1 629 182	1 778 977
+ Plus value de cession sur titres de placement	9	42 716
+ Reprise de provisions sur dépréciation des titres de placement	4 377	565
- Moins value de cession sur titres de placement		5 303
- Dotations aux provisions sur dépréciation des titres de placement	10 753	2 459
Résultat des opérations sur titres de placement	-6 367	35 518
+ Gains sur opérations de change virement	1 608 702	2 343 053
+ Gains sur opérations de change billets	100 026	91 204
- Pertes sur opérations de change virement	1 068 310	1 981 678
- Pertes sur opérations de change billets	4 841	3 836
Résultat des opérations de change	635 577	448 742
+ Gains sur les produits dérivés de taux d'intérêt	44 826	101 899
+ Gains sur les produits dérivés de cours de change	211 478	81 413
+ Gains sur les produits dérivés d'autres instruments	306 140	247 003
- Pertes sur les produits dérivés de taux d'intérêt	23 967	80 138
- Pertes sur les produits dérivés de cours de change	128 219	66 507
- Pertes sur les produits dérivés d'autres instruments	308 420	344 322
Résultat des opérations sur les produits dérivés	101 838	-60 652

Tableau de répartition du capital (C1) au 31 décembre 2017

Nom des principaux actionnaires ou associés	Adresse	Nombre de titres détenus		Part du capital détenue %
		Exercice précédent	Exercice actuel	
<u>A- ACTIONNAIRES MAROCAINS</u>				
* S.N.I	ANGLE RUES D'ALGER ET DUHAUME CASA	97 433 137	97 433 137	47,87%
* GROUPE MAMDA & MCMA	16 RUE ABOU INANE RABAT	15 597 202	15 597 202	7,66%
* Wafa ASSURANCE	1 RUE ABDELMOUMEN CASA	13 456 468	13 226 583	6,50%
* REGIME COLLECTIF D'ALLOCATION ET DE RETRAITE (*)	Hay Riad - B.P 20 38 - Rabat Maroc	10 417 416	10 417 416	5,12%
* CIMR	BD ABDELMOUMEN CASA	7 860 780	7 860 780	3,86%
* CAISSE MAROCAINE DE RETRAITE	140 PLACE MY EL HASSAN RABAT	4 405 769	4 405 769	2,16%
* CAISSE DE DEPOT ET DE GESTION	140 PLACE MY EL HASSAN RABAT	3 576 531	3 576 531	1,76%
* RMA WATANIYA	83 AVENUE DES FAR CASA	2 683 942	2 683 942	1,32%
* PERSONNEL DE LA BANQUE	*****	2 819 401	1 462 560	0,72%
* AXA ASSURANCES MAROC	120 AVENUE HASSAN II CASA	1 551 495	1 551 495	0,76%
* OPCVM ET AUTRES DIVERS ACTIONNAIRES	*****	33 009 471	34 596 197	17,00%
<u>B- ACTIONNAIRES ÉTRANGERS</u>				
SANTUSA HOLDING	PASEO DE LA CASTELLANA N° 24 MADRID (ESPAGNE)	10 715 614	10 715 614	5,26%
TOTAL		203 527 226	203 527 226	100,00%

Tableau d'affectation des résultats (C2) 2015-2017

Exercice 2017

en milliers de Dh

	Montants		Montants
A- Origine des résultats affectés		B- Affectation des résultats	
Report à nouveau	160	Réserve légale	
Résultats nets en instance d'affectation		Dividendes	2 442 327
Résultat net de l'exercice	6 935 048	Autres affectations	4 492 413
Prélèvement sur les bénéfices		Report à nouveau	468
Autres prélèvements			
TOTAL A	6 935 208	TOTAL B	6 935 208

Exercice 2016

en milliers de Dh

	Montants		Montants
A- Origine des résultats affectés		B- Affectation des résultats	
Report à nouveau	6 351	Réserve légale	
Résultats nets en instance d'affectation		Dividendes	2 238 799
Résultat net de l'exercice	3 665 418	Autres affectations	1 432 810
Prélèvement sur les bénéfices		Report à nouveau	160
Autres prélèvements			
TOTAL A	3 671 769		3 671 769

Exercice 2015

en milliers de Dh

	Montants		Montants
A- Origine des résultats affectés		B- Affectation des résultats	
Report à nouveau	1 194	Réserve légale	
Résultats nets en instance d'affectation		Dividendes	2 035 272
Résultat net de l'exercice	3 544 114	Autres affectations	1 503 685
Prélèvement sur les bénéfices		Report à nouveau	6 351
Autres prélèvements			
TOTAL A	3 545 308	TOTAL B	3 545 308

Tableau des datations et événements postérieurs au dernier exercice clos (C4) 2017

I. DATATION

. Date de clôture (1) 31 DECEMBRE 2017 . Date d'établissement des états de synthèse (2) Février 2018 (1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice (2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse.

II. EVENEMENTS NES POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1ERE COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS DE SYNTHESE

Dates	Indications des événements
Favorables	N E A N T
Défavorables	N E A N T

NORMES ET PRINCIPES COMPTABLES – COMPTES CONSOLIDES IFRS

Les normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards-IFRS-) ont été appliquées aux comptes consolidés du Groupe ATTIJARIWABA BANK à compter du 1er semestre 2007 avec bilan d'ouverture au 1er janvier 2006.

Dans les comptes consolidés présentés au 31 décembre 2017, le Groupe ATTIJARIWABA BANK a appliqué les normes et principes de l'International Accounting Standards Board (IASB) dont l'application est obligatoire.

Principe de consolidation

Norme

Le périmètre de consolidation est déterminé sur la base de la nature du contrôle exercé (un contrôle exclusif, un contrôle conjoint ou une influence notable) sur les différentes entités étrangères et nationales dont le Groupe détient des participations directes ou indirectes.

De même, le Groupe consolide les structures juridiques distinctes créées spécifiquement pour réaliser un objectif limité et bien défini « entités ad hoc » contrôlées par l'établissement de crédit assujetti, et ce même en l'absence d'un lien capitalistique entre eux.

La nature du contrôle détermine la méthode de consolidation à savoir : Intégration globale pour les entités contrôlées exclusivement selon la norme IFRS 10 « Etats financiers consolidés » et la mise en équivalence pour les entreprises associées et les coentreprises selon la norme IAS 28 « Participations dans des entreprises associées et des coentreprises ».

Options retenues par Attijariwafa bank

Le groupe ATTIJARIWABA BANK intègre dans son périmètre de consolidation les entités dont :

- il détient, directement ou indirectement, au moins 20% de ses droits de vote existants et potentiels ;
- les chiffres consolidés remplissent une des limites suivantes :
 - ✓ le total bilan de la filiale est supérieur à 0,5% du total bilan consolidé ;
 - ✓ la situation nette de la filiale est supérieure à 0,5% de la situation nette consolidée ;
 - ✓ le chiffre d'affaires ou produits bancaires de la filiale sont supérieurs à 0,5% des produits bancaires consolidés.

Les OPCVM dédiés sont consolidés conformément à IFRS 10 qui explicite la consolidation des entités ad hoc et plus particulièrement les fonds sous contrôle exclusif.

Enfin, sont exclues du périmètre de consolidation, les entités contrôlées ou sous influence notable dont les titres sont détenus en vue d'une cession à brève échéance.

Les immobilisations corporelles

Norme

Pour l'évaluation d'une immobilisation corporelle, une entité doit choisir une des méthodes suivantes : Le modèle du coût ou le modèle de la réévaluation.

Le modèle du coût

Le coût correspond au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeurs.

Le modèle de la réévaluation

Après sa comptabilisation en tant qu'actif, une immobilisation corporelle dont la juste valeur peut être évaluée de manière fiable doit être comptabilisée à son montant réévalué. Il s'agit de sa juste valeur à la date de réévaluation diminuée du cumul des amortissements et des pertes de valeur ultérieures.

L'approche par composants correspond à la décomposition d'une immobilisation corporelle selon ses composants (constituants) les plus significatifs. Ils doivent être comptabilisés séparément et amortis de façon systématique sur la base de leurs durées d'utilité propres, de manière à refléter le rythme de consommation des avantages économiques y afférents.

La durée d'utilité représente la durée d'amortissement des immobilisations en normes IFRS.

La base amortissable d'un actif correspond au coût de l'actif (ou montant réévalué) diminué de sa valeur résiduelle.

La valeur résiduelle est le prix actuel de l'actif en tenant compte de l'âge et de l'état prévisible de l'immobilisation à la fin de sa durée d'utilité.

Les coûts d'emprunt

La norme IAS 23 « Coûts d'emprunt » ne permet pas de comptabiliser immédiatement en charges les coûts d'emprunt qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif éligible. L'ensemble de ces coûts d'emprunt doit être incorporé dans le coût de l'actif. Les autres coûts d'emprunts doivent être comptabilisés en charges.

Options retenues par Attijariwafa bank

La norme Groupe est de retenir le modèle du coût. Toutefois, l'option de juste valeur pourrait être utilisée sans justification de ce choix avec comme contre-partie un compte de capitaux propres.

ATTIJARIWAFABA BANK a décidé de ne pas multiplier les plans d'amortissement et d'avoir un plan d'amortissement identique dans les comptes consolidés en normes IFRS.

Au niveau de l'approche par composants, le Groupe a décidé de ne pas isoler des composants dont la valeur brute est inférieure à 1 000 KMAD.

Le coût historique d'origine est décomposé selon la répartition du coût à neuf en fonction des données techniques.

Valeur résiduelle

La valeur résiduelle des composants autres que le terrain est supposée nulle. En effet, la valeur résiduelle est logée au niveau de la composante pérenne du bien qui n'est autre que le terrain (qui par sa nature n'est pas amortissable).

Immeubles de placement

Normes

Un immeuble de placement est un bien immobilier détenu pour en retirer des loyers ou pour valoriser le capital ou bien profiter des deux.

Un immeuble de placement génère des flux de trésorerie largement indépendants des autres actifs détenus par l'entreprise, contrairement à la production ou la fourniture de biens ou de services constituant l'objet principal de l'utilisation d'un bien immobilier occupé par son propriétaire.

Une entité a le choix entre :

- **Le modèle de la juste valeur** : si l'entité opte pour ce traitement, il doit être applicable à l'ensemble des immeubles de placement;
- **Le modèle du coût amorti.**

Dans les deux cas, une estimation de la juste valeur des immeubles de placement reste obligatoire, pour la comptabilisation au bilan ou la présentation en annexes.

Seul le passage du modèle du coût au modèle de la juste valeur est possible.

Options retenues par Attijariwafa bank

Les immeubles de placement sont représentés par l'ensemble des immeubles hors exploitation hormis les immeubles destinés au personnel et les immeubles destinés à être vendus dans un délai d'un an.

La norme Groupe est aussi de retenir tous les immeubles d'exploitation loués à des sociétés hors Groupe.

Pour la valorisation des immeubles de placement, l'option retenue par ATTIJARIWafa BANK est le coût historique corrigé selon l'approche par composants. L'information de la juste valeur devrait être présentée en annexes.

Immobilisations incorporelles :

Norme

Une immobilisation incorporelle est un actif non monétaire identifiable sans substance physique.

Un actif incorporel satisfait au critère d'identifiabilité lorsqu'il :

- est séparable, c'est-à-dire qu'il peut être séparé de l'entité et être vendu, transféré, concédé par licence, loué ou échangé, soit de façon individuelle, soit dans le cadre d'un contrat, avec un actif ou un passif lié ; ou
- résulte de droits contractuels ou d'autres droits légaux, que ces droits soient ou non cessibles ou séparables de l'entité ou d'autres droits et obligations.

Deux méthodes d'évaluation sont possibles :

- le modèle du coût ;
- le modèle de la réévaluation. Ce traitement est applicable si le marché est actif.

L'amortissement d'une immobilisation incorporelle dépend de sa durée d'utilité. Une immobilisation incorporelle à durée d'utilité indéterminée n'est pas amortie et est soumise à un test de dépréciation au minimum à chaque clôture annuelle. Par contre, une immobilisation incorporelle à durée d'utilité déterminée est amortie sur cette durée.

Une immobilisation incorporelle produite en interne est comptabilisée si elle est classée, dès la phase de recherche et développement, en tant qu'immobilisation.

Options retenues par Attijariwafa bank

La norme Groupe consiste à ne pas multiplier les plans d'amortissement et d'avoir un plan d'amortissement identique dans les comptes consolidés IAS/IFRS.

Les frais d'acquisition non encore amortis en tant que charges à répartir au 01/01/06 ont été retraités en contrepartie des capitaux propres.

Droit au bail :

Les droits au bail comptabilisés en comptes sociaux ne sont pas amortis. En comptes consolidés, ils font l'objet d'un plan amortissement selon leur durée d'utilité.

Fonds de commerce :

Les fonds de commerce comptabilisés au niveau des comptes sociaux des différentes entités consolidées ont fait l'objet de revue pour valider le mode de leur comptabilisation dans le cadre des normes IAS/IFRS.

Logiciels :

Les durées de vie des logiciels utilisés sont différenciées selon la nature des logiciels concernés (logiciels d'exploitation ou logiciels de bureautique).

Valorisation des logiciels développés en interne :

La direction des Systèmes d'Information Groupe fournit les éléments nécessaires à la valorisation des logiciels développés en interne. Dans le cas où la valorisation n'est pas fiable, aucune immobilisation n'est à enregistrer.

Les droits de mutation, honoraires commissions et frais d'actes : sont selon leur valeur enregistrés en charges ou intégrés au coût d'acquisition.

Le suivi de plans d'amortissement distincts entre les comptes sociaux et les comptes IFRS est effectué dès lors que l'écart est supérieur à 1000 KMAD.

Goodwill

Norme

Coût d'un regroupement d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés conformément à la méthode de l'acquisition selon laquelle le coût d'acquisition correspond à la contrepartie transférée pour obtenir le contrôle.

L'acquéreur doit évaluer le coût d'acquisition comme :

- le total des justes valeurs, à la date d'échange, des actifs remis, des passifs encourus ou assumés, et des instruments de capitaux propres émis par l'acquéreur, en échange du contrôle de l'entreprise acquise;
- les autres coûts directement attribuables éventuellement au regroupement d'entreprises sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils ont été encourus.

La date de l'acquisition est la date à laquelle l'acquéreur obtient effectivement le contrôle de l'entreprise acquise.

Affectation du coût d'un regroupement d'entreprises aux actifs acquis et aux passifs et passifs éventuels assumés

L'acquéreur doit, à la date d'acquisition, affecter le coût d'un regroupement d'entreprises en comptabilisant les actifs, les passifs et les passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise qui satisfont aux critères de comptabilisation à leur juste valeur respective à cette date.

Toute différence entre le coût du regroupement d'entreprises et la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables est ainsi constatée au niveau du Goodwill.

Comptabilisation du Goodwill

L'acquéreur doit, à la date d'acquisition comptabiliser le goodwill acquis lors d'un regroupement d'entreprises en tant qu'actif.

- Evaluation initiale : ce goodwill devra être évalué initialement à son coût, celui-ci étant l'excédent du coût du regroupement d'entreprises sur la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables.
- Evaluation ultérieure : Après la comptabilisation initiale, l'acquéreur doit évaluer le goodwill acquis lors d'un regroupement d'entreprises à son coût, diminué du cumul des pertes de valeur constaté éventuellement lors des tests de dépréciation opérés annuellement ou dès l'apparition d'indices susceptibles de remettre en cause sa valeur comptabilisée à l'actif.

Lorsque la quote-part de la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels acquise excède le coût d'acquisition, un écart d'acquisition négatif est immédiatement comptabilisé en résultat.

Si la comptabilisation initiale d'un regroupement d'entreprises ne peut être déterminée que provisoirement avant la fin de la période au cours de laquelle le regroupement est effectué, l'acquéreur doit comptabiliser le regroupement en utilisant ces valeurs provisoires. L'acquéreur doit comptabiliser les ajustements de ces valeurs provisoires liés à l'achèvement de la comptabilisation initiale au cours de la période d'évaluation au-delà de laquelle aucun ajustement n'est possible.

Options retenues par Attijariwafa bank

- option prise de ne pas retraiter les Goodwill existants au 31/12/05, et ce conformément aux dispositions de la norme IFRS 1 « Première adoption des IFRS » ;
- arrêt d'amortissement des Goodwill, car leur durée de vie est indéfinie selon la norme IFRS 3 révisée « regroupement d'entreprises » ;

- des tests de dépréciation réguliers doivent être effectués pour s'assurer que la valeur comptable des Goodwill est inférieure à leur valeur recouvrable. Dans le cas contraire, une dépréciation devrait être constatée ;
- les Unités Génératrices de Trésorerie sont définies à l'image des informations sectorielles à présenter au niveau du Groupe ;
- la valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la valeur d'utilité et la juste valeur nette des frais de cession. Cette notion intervient dans les tests de dépréciation d'actifs conformément à la norme comptable IAS 36. Si le test de dépréciation de l'actif met en exergue une valeur recouvrable inférieure à la valeur nette comptable, il convient de déprécier la valeur de l'actif de la différence entre ces deux valeurs.

Stocks

Norme

Les stocks sont des actifs :

- détenus pour être vendus pendant le cycle normal de l'activité ;
- en cours de production dans le but d'une vente future ;
- sous forme de matières premières ou de fournitures devant être consommées au cours du processus de production ou de prestation de services.

Les stocks doivent être évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cadre normal de l'activité, diminué des :

- coûts estimés pour l'achèvement ;
- coûts nécessaires pour réaliser la vente.

Options retenues par Attijariwafa bank

Les stocks sont valorisés selon la méthode du Coût Unitaire Moyen Pondéré.

Contrats de location

Norme

Un contrat de location est un accord par lequel le bailleur cède au preneur pour une période déterminée, le droit d'utilisation d'un actif en échange d'un paiement ou d'une série de paiements.

Il faut faire la distinction entre :

- un contrat de location-financement qui est un contrat qui transfère au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété d'un actif ;
- un contrat de location simple qui est tout contrat de location autre qu'un contrat de location-financement.

Les contrats de location-financement sont des instruments financiers dont le nominal correspond à la valeur du bien acquis/loué diminué/augmenté des commissions versées/perçues et tout autres frais inhérents à l'opération. Le taux d'arrêté étant dans ce cas, le taux d'intérêt effectif (TIE)

Le taux d'intérêt effectif (TIE) est le taux d'actualisation qui permet de rendre égales :

- la valeur actualisée des paiements minimaux à recevoir par le bailleur augmentés de la valeur résiduelle non garantie,
- et, la valeur d'entrée du bien (juste valeur à l'initiation augmentée des coûts directs initiaux).

Options retenues par Attijariwafa bank

Pour les contrats de location simple donnés, dont les durées sont déterminées et renouvelables par tacite reconduction, aucun retraitement n'est à faire.

Les contrats de location-longues durées sont considérés comme des contrats de location simple.

Les contrats de Leasing sont des contrats de location-financement. ATTIJARIWAFABA BANK est le bailleur. La banque ne comptabilise dans ses comptes que sa part dans le contrat.

A la date de début de contrat, les loyers relatifs aux contrats de location à durée indéterminée et aux contrats de leasing sont actualisés au taux d'intérêt effectif (TIE). Leur somme correspond au montant initial de financement.

Actifs et passifs financiers (Prêts, emprunts, dépôts)

Norme

Prêts & Créances

Le coût amorti d'un actif ou d'un passif financier correspond au montant auquel cet instrument a été évalué lors de sa comptabilisation initiale :

- diminué des remboursements en principal ;
- majoré ou diminué de l'amortissement cumulé calculé par la méthode du taux d'intérêt effectif, de toute différence entre ce montant initial et le montant du remboursement à l'échéance ;
- diminué de toutes les réductions pour dépréciations ou irrécouvrabilité.

Ce calcul doit inclure l'ensemble des commissions et autres montants payés ou reçus directement attribuables aux crédits, les coûts de transaction et toute décote ou surcote.

Provisions pour dépréciation des prêts & créances

Une provision est constituée lorsqu'il existe un indice objectif de dépréciation sur des prêts classés en prêts et créances.

Les provisions sont déterminées par différence entre la valeur nette comptable du prêt et le montant recouvrable estimé.

Ces dépréciations sont appliquées sur base individuelle et sur base collective.

Provision pour dépréciation sur base individuelle

Dans le cas d'un prêt faisant l'objet d'impayés, les pertes sont déterminées sur la base de la somme des flux de trésorerie futurs estimés, actualisés aux taux effectif d'origine du prêt. Les flux futurs tiennent compte de l'évaluation des garanties reçues et des coûts de recouvrement.

Dans le cas d'un prêt sans impayé mais dont des indices objectifs de dépréciation indiquent des difficultés à venir, le Groupe a recours à des statistiques historiques de pertes pour des prêts comparables afin d'estimer et de positionner les flux futurs.

Provisions pour dépréciation sur base collective

Lorsque le test de dépréciation individuel des créances ne révèle pas l'existence d'indices objectifs de dépréciation, celles-ci sont regroupées par ensembles homogènes et de caractéristiques de risque de crédit similaires, afin d'être soumises à un test de dépréciation collectif.

Emprunt et dépôt

Lors de sa mise en place, un dépôt ou un emprunt classé en IFRS dans la catégorie « Autres passifs financiers » doit être évalué initialement au bilan à sa juste valeur augmentée ou minorée :

- des coûts de transaction (ils correspondent aux coûts d'acquisition externes directement attribuables à l'opération),
- des commissions perçues correspondant à «des honoraires qui font partie intégrante du taux de rendement effectif du dépôt ou de l'emprunt.

Les dépôts et emprunts classés en IFRS dans la catégorie « Autres passifs financiers » font l'objet en date d'arrêt d'une évaluation ultérieure au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif (taux actuariel).

Les dépôts classés en IFRS dans la catégorie « Passifs détenus à des fins de transaction » font l'objet en date d'arrêt d'une évaluation ultérieure à la juste valeur. La juste valeur du dépôt est calculée intérêts courus exclus.

Un dépôt ou un emprunt peut être le contrat hôte d'un dérivé incorporé. Dans certaines conditions, le dérivé incorporé doit être séparé du contrat hôte et comptabilisé selon les principes applicables aux dérivés. Cette analyse doit être menée à l'initiation du contrat sur la base des clauses contractuelles.

Options retenues par Attijariwafa bank

Prêts & créances

La norme Groupe consiste en l'application du coût amorti à l'ensemble des crédits à plus d'un an en fonction de leur importance significative. Les crédits à moins d'un an sont maintenus au coût historique.

Provisions pour dépréciation des prêts & créances :

La base de dépréciation individuelle des prêts & créances a maintenu les critères adoptés par Bank Al-Maghrib dans sa circulaire n° 19/G/2002.

La base de dépréciation collective des prêts & créances a été adaptée en fonction de l'activité de chacune des entités du Groupe et a concerné les créances saines.

Provisions individuelles

Le Groupe ATTIJARIWAFABANK a développé des modèles statistiques, spécifiques à chacune de ces entités concernées, pour calculer les provisions individuelles sur la base des :

- Historiques de recouvrement des créances en souffrance ;
- Eléments à la disposition des entités de recouvrement pour les créances en souffrance présentant des montants relativement significatifs ;
- Garanties et sûretés détenues.

Provisions collectives

Le Groupe ATTIJARIWAFABANK a développé des modèles statistiques spécifiques à chacune de ces entités concernées, pour calculer les provisions collectives sur la base des historiques de transformation des créances saines en créances en souffrance.

Emprunt

Les dettes et dépôts sont ventilés par nature entre les différentes catégories « Passifs financiers » / « Passifs de trading » / « Passifs à la juste valeur sur option ».

Dépôts

Les dépôts à vue

Pour les dépôts à vue, le Groupe ATTIJARIWafa BANK applique la norme IAS 39 §49. La juste valeur d'un dépôt à vue ne peut être inférieure au montant payable sur demande. Elle est actualisée à partir de la première date où le paiement de ce montant pourrait être exigé.

Les dépôts rémunérés

Dépôts rémunérés à des taux de marché : la juste valeur correspond à la valeur nominale, sous réserve de la non significativité des coûts marginaux de transaction.

Il est nécessaire de conserver les historiques de taux sur 10 ans afin de pouvoir justifier que les taux correspondent à des taux de marché d'origine.

Dépôts rémunérés à des taux hors marché : la juste valeur est constituée de la valeur nominale et d'une décote.

Les comptes sur carnet

Le taux appliqué est réglementé pour la grande majorité des établissements de crédit de la place. Il est de ce fait, réputé être un taux de marché.

Par conséquent, aucun retraitement IFRS n'a été prévu pour les comptes sur carnet.

Les produits de collecte doivent être classés dans la catégorie des « autres passifs ».

Titres

Norme

La norme IAS 39 définit quatre catégories d'actifs applicables aux titres :

- Titres de transaction (Actifs financiers à la juste valeur par résultat) ;
- Titres disponibles à la vente (Available For Sale – AFS) ;
- Titres détenus jusqu'à l'échéance (Held To Maturity – HTM) ;
- Prêts et créances (catégorie ouverte aux titres non cotés sur un marché actif souscrits directement auprès de l'émetteur).

Les titres sont classés en fonction de l'intention de gestion

Titres du portefeuille de Transaction : Actifs financiers à la juste valeur par résultat (affectation par nature ou sur option)

Selon la norme IAS 39.9, les actifs ou passifs financiers à la juste valeur par résultat sont des actifs ou passifs acquis ou générés par l'entreprise principalement dans l'objectif de réaliser un bénéfice lié à des fluctuations de prix à court terme ou à une marge d'arbitragiste.

Tous les instruments dérivés sont des actifs (ou passifs) financiers à la juste valeur par résultat, sauf lorsqu'ils sont désignés en couverture.

Les titres classés en actifs financiers à la juste valeur par résultat sont évalués à leur juste valeur et les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat.

Cette catégorie de titre ne fait pas l'objet de dépréciation.

Titres du portefeuille "Available For Sale" : "Disponible à la vente"

Cette catégorie de titre concerne : les titres de placement, les titres de l'activité de portefeuille, les titres de participation non consolidés et les autres titres détenus à long terme.

Aussi, la norme stipule que sont classés dans cette catégorie les actifs et passifs qui ne répondent pas aux conditions de classification exigées par les trois autres catégories.

Les variations de juste valeur des titres (positives ou négatives) classés en "disponibles à la vente" sont enregistrées en capitaux propres (recyclables). L'amortissement dans le temps de l'éventuelle surcote /

décote des titres à revenus fixes est comptabilisé en résultat selon la méthode du taux d'intérêt effectif (étalement actuariel).

En cas de signe objectif de dépréciation, significative ou durable pour les titres de capitaux propres, et matérialisée par la survenance d'un risque de crédit pour les titres de dettes, la moins value latente comptabilisée en capitaux propres doit en être sortie et comptabilisée dans le résultat de l'exercice.

En cas d'amélioration ultérieure, cette dépréciation peut faire l'objet d'une reprise par résultat pour les instruments de taux mais pas pour les instruments de capitaux propres. Dans ce dernier cas, la variation de juste valeur positive sera comptabilisée dans un compte de capitaux propres recyclables et la variation négative sera enregistrée en résultat.

Titres du portefeuille "Held To Maturity" : "Détenus jusqu'à l'échéance"

La catégorie "Titres détenus jusqu'à l'échéance" est ouverte aux titres à revenu fixe ou déterminable que le Groupe a l'intention et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance.

Le classement dans cette catégorie présente l'obligation impérative de respecter l'interdiction de céder des titres avant leur échéance (sous peine d'entraîner la déclassification de l'ensemble du portefeuille en actif disponible à la vente et d'interdire l'accès à cette catégorie pendant 2 ans).

La comptabilisation est au coût amorti avec amortissement de la surcote / décote selon la règle du taux d'intérêt effectif (étalement actuariel).

En cas de signe objectif de dépréciation, une provision doit être constatée pour la différence entre la valeur comptable et la valeur de recouvrement estimée (VRE). La valeur de recouvrement estimée est obtenue par actualisation des flux futurs attendus au taux d'intérêt effectif d'origine.

En cas d'amélioration ultérieure, une reprise de la provision excédentaire est à constater..

Titres du portefeuille "Prêts et créances"

La catégorie «Prêts et créances» est ouverte aux actifs financiers non cotés et non destinés à être cédés et que l'Etablissement a l'intention de conserver durablement.

Ces titres sont comptabilisés au coût amorti (selon méthode du TIE) corrigé d'éventuelles provisions pour dépréciation.

En cas de signe objectif de dépréciation, une provision doit être constatée pour la différence entre la valeur comptable et la valeur de recouvrement estimée (VRE)

En cas d'amélioration ultérieure, une reprise de la provision excédentaire est possible.

Options retenues par Attijariwafa bank

Classification des portefeuilles

Attijariwafa bank et autres entités hors compagnie d'assurance

Les instruments détenus en portefeuilles sont classés actuellement dans les catégories suivantes :

HFT	AFS	HTM	Prêts et créances
Portefeuilles de Trading de la Salle des Marchés	- Bons du Trésor négociables classés en portefeuille de placement	Bons du Trésor	- Dette CAM
	- Obligations et autres titres de créances négociables		- Dette CIH
	- Titres de participation		

Prêts/emprunts de titres et titres donnés / reçus en pension :

Les titres cédés temporairement dans le cas d'une mise en pension restent comptabilisés au bilan du Groupe dans leur portefeuille d'origine. Le passif correspondant est comptabilisé sous la rubrique de « Dettes » appropriée, à l'exception des opérations de pension initiées par les activités de négoce du Groupe, pour lesquelles le passif correspondant est comptabilisé en « Passifs financiers à la valeur de marché par résultat ». Les titres acquis temporairement dans le cas d'une prise en pension ne sont pas comptabilisés au bilan du Groupe. La créance correspondante est comptabilisée sous la rubrique « Prêts et Créances », à l'exception des opérations de pension initiées par les activités de négoce du Groupe, pour lesquelles la créance correspondante est comptabilisée en « Actifs financiers à la valeur de marché par résultat ».

Actions propres :

Le terme « actions propres » désigne les actions de la société consolidante Attijariwafa Bank. Les actions propres détenues par le Groupe sont portées en déduction des capitaux propres consolidés, aussi les résultats y afférents sont éliminés du compte de résultat consolidé.

Dérivés :

Norme :

Un dérivé est un instrument financier ou un autre contrat entrant dans le champ d'application de la norme IAS 39 et qui présente les trois caractéristiques suivantes :

- sa valeur varie en fonction d'une variation d'un taux d'intérêt spécifié, du prix d'un instrument financier, du prix d'une marchandise, d'un taux de change, d'un indice de prix ou de taux, d'une notation de crédit ou d'un indice de crédit ou d'une autre variable, à condition que dans le cas d'une variable non financière, la variable ne soit pas spécifique à une des parties au contrat (parfois appelé le « sous-jacent »).
- il ne requiert aucun placement net initial ou un placement net initial inférieur à celui qui serait nécessaire pour d'autres types de contrats dont on pourrait attendre des réactions similaires aux évolutions des conditions du marché ; et
- il est réglé à une date future.

Un instrument de couverture est un dérivé désigné ou (pour une couverture du seul risque de variation des taux de change) un actif ou passif financier désigné non dérivé dont on s'attend à ce que la juste valeur ou les flux de trésorerie compensent les variations de juste valeur ou de flux de trésorerie d'un élément couvert désigné.

Options retenues par ATTIJARIWAFABANK

Le Groupe ATTIJARIWAFABANK n'utilise pas à ce jour de dérivés de couverture. Il n'est donc pas soumis aux dispositions de la comptabilité de couverture.

L'ensemble des opérations faisant appel à des dérivés (dans leur large panel) est comptabilisé en actifs/passifs à la juste valeur par résultat.

Dérivés incorporés :

Norme :

Un dérivé incorporé est une composante d'un contrat financier ou non qui a pour effet de faire varier une partie des flux de trésorerie de l'opération composée d'une manière analogue à celle d'un dérivé autonome.

La norme IAS39 définit un contrat hybride comme un contrat comprenant un contrat hôte et un dérivé incorporé.

Le dérivé incorporé doit faire l'objet d'une séparation si les trois conditions suivantes sont remplies :

- le contrat hybride n'est pas comptabilisé à sa juste valeur ;
- séparé du contrat hôte, le dérivé incorporé possède les caractéristiques d'un dérivé ;

- les caractéristiques du dérivé ne sont pas étroitement liées à celle du contrat hôte.

La norme IAS 39 préconise de valoriser le contrat hôte à l'initiation en effectuant la différence entre la juste valeur du contrat hybride (= coût) et la juste valeur du dérivé incorporé.

Options retenues par ATTIJARIWABA BANK

Si le résultat de chiffrage des dérivés incorporés à la juste valeur fait ressortir un impact significatif, le dérivé incorporé est à comptabiliser sous la rubrique « actifs financiers à la juste valeur par résultat ».

La juste valeur :

La norme IFRS 13 définit la juste valeur comme le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif dans une transaction ordonnée sur le marché principal (ou le plus avantageux) à la date d'évaluation selon les conditions courantes du marché (i.e. un prix de sortie), que ce prix soit directement observable ou estimé en utilisant une autre technique d'évaluation.

IFRS 13 présente une hiérarchie des justes valeurs qui classe selon trois niveaux d'importance les données d'entrée des techniques d'évaluation utilisées pour déterminer la juste valeur. Cette hiérarchie place au plus haut niveau les prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (données d'entrée de niveau 1), et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables (données d'entrée de niveau 3).

Données d'entrée de niveau 1

Les données d'entrée de niveau 1 s'entendent des prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation. Un prix coté dans un marché actif fournit la preuve la plus fiable de la juste valeur et doit être utilisée sans ajustement pour évaluer la juste valeur lorsque disponible, sauf dans des cas spécifiques précisés dans la norme (§ 79).

Données d'entrée de niveau 2

Les données d'entrée de niveau 2 sont des données d'entrée, autres que les prix cotés inclus dans les données d'entrée de niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement, soit indirectement.

Si l'actif ou le passif a une échéance spécifiée (contractuelle), une donnée d'entrée de niveau 2 doit être observable pour la quasi-totalité de la durée de l'actif ou du passif. Les données d'entrée de niveau 2 comprennent :

- les prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs similaires ;
- les prix cotés sur des marchés qui ne sont pas actifs pour des actifs ou des passifs identiques ;
- les données d'entrée autres que les prix cotés qui sont observables pour l'actif ou le passif, par exemple, les taux d'intérêt et les courbes de taux observables aux intervalles usuels, les volatilités implicites, les différentiels de taux.

Les ajustements apportés aux données d'entrée de niveau 2 varient selon des facteurs spécifiques à l'actif ou au passif. Ces facteurs incluent : l'état de l'actif ou l'endroit où il se trouve, la mesure dans laquelle les données d'entrée ont trait à des éléments comparables à l'actif ou au passif, ainsi que le volume et le niveau d'activité sur les marchés où ces données d'entrée sont observées.

Un ajustement qui est significatif pour la juste valeur dans son ensemble peut donner lieu à une évaluation de la juste valeur classée au niveau 3 de la hiérarchie de la juste valeur si l'ajustement utilise des données d'entrée importantes non observables.

Données d'entrée de niveau 3

Les données d'entrée de niveau 3 sont les données d'entrée concernant l'actif ou le passif qui sont fondées sur des données non observables. Ces données d'entrée non observables doivent être utilisées pour évaluer la juste valeur dans la mesure où il n'y a pas de données d'entrée observables disponibles, ce qui rend possible l'évaluation dans les cas où il n'y a pas, ou presque pas, d'activité sur les marchés pour l'actif ou le passif à la date d'évaluation. Cependant, l'objectif de l'évaluation de la juste valeur demeure le même, à savoir l'estimation d'un prix de sortie du point de vue d'un intervenant du marché

qui détient l'actif ou qui doit le passif. Ainsi, les données d'entrée non observables doivent refléter les hypothèses que les intervenants du marché utiliseraient pour fixer le prix de l'actif ou du passif, y compris les hypothèses concernant le risque.

La valeur de marché est déterminée par le Groupe :

- soit à partir de prix cotés sur un marché actif,
- soit à partir d'une technique de valorisation faisant appel à des méthodes de calcul mathématiques fondées sur des théories financières reconnues et des paramètres de marché observables :
 - CAS 1: Instruments traités sur des marchés actifs

Lorsque des prix cotés sur un marché actif sont disponibles, ils sont retenus pour la détermination de la valeur de marché. Sont ainsi valorisés les titres cotés et les dérivés sur marchés organisés comme les futures et les options. La majorité des dérivés de gré à gré, swaps et options simples, est traitée sur des marchés actifs, leur valorisation est opérée par des modèles communément admis (méthode d'actualisation des cash flows futurs, modèle de Black and Scholes, techniques d'interpolation) et fondés sur des prix de marché cotés d'instruments ou de sous-jacents similaires.

- CAS 2: Instruments traités sur des marchés inactifs

Produits traités sur un marché inactif valorisés avec un modèle interne fondé sur des paramètres directement observables ou déduits de données observables.

Certains instruments financiers, bien que n'étant pas traités sur des marchés actifs, sont valorisés selon des méthodes fondées sur des paramètres observables sur les marchés.

Les modèles utilisent des paramètres de marché calibrés à partir de données observables telles que les courbes de taux, les nappes de volatilité implicite des options, les taux de défaut et hypothèses de pertes obtenues à partir de données de consensus ou à partir des marchés actifs de gré à gré.

Assurance

Norme

Contrat d'assurance

Les principales dispositions des contrats d'assurance sont récapitulées ci-après :

- La possibilité de continuer à comptabiliser ces contrats selon les principes comptables actuels, en distinguant les trois contrats d'assurance selon IFRS 4 :
- 1. Les contrats d'assurance purs
- 2. Les contrats financiers comportant une clause discrétionnaire de participation aux bénéfices
- 3. Et les passifs relatifs aux autres contrats financiers, qui relèvent de la norme IAS 39, sont comptabilisés dans le poste « Dettes envers la clientèle ».
- L'obligation de séparer et de comptabiliser en juste valeur par résultat les dérivés incorporés qui ne bénéficieraient pas d'une exemption selon IFRS 4 ;
- L'obligation de mettre en œuvre un test de suffisance des passifs d'assurance comptabilisés et un test de dépréciation relatif aux actifs au titre des cessions en réassurance ;
- Un actif des cessions en réassurance est déprécié, en comptabilisant en résultat cette perte de valeur, si et seulement si :
 - ✓ il existe des preuves tangibles, par suite d'un événement survenu après la comptabilisation initiale de l'actif au titre des cessions en réassurance, qui font que la cédante ne recevrait pas l'intégralité des cash flows contractuels ;
 - ✓ cet événement a un impact évaluable de façon fiable sur les montants que la cédante recevrait du réassureur.
- L'obligation pour un assureur de conserver les passifs d'assurance dans son bilan jusqu'à leur acquittement, annulation, ou expiration, et de présenter les passifs d'assurance sans les compenser par rapport aux actifs au titre des cessions en réassurance.
- L'obligation de constater un nouveau passif d'assurance en IFRS 4 « shadow accounting » appelé la participation des assurés aux bénéfices différée et qui représente la quote-part revenant aux assurés des plus values latentes des actifs affectés aux contrats financiers, prise en charge par la norme IAS 39.

Options retenues par ATTIJARIWAFABANK

Contrat d'assurance :

Un test de suffisance de passif a déjà été mis en œuvre par Wafa Assurance qui a fait appel à un actuaire externe pour l'évaluation de ses provisions techniques.

La provision pour fluctuations de sinistralité relative aux contrats d'assurance non vie est à éliminer.

Placement de l'assurance

Les instruments détenus en portefeuilles sont classés actuellement dans les catégories suivantes :

HFT	AFS	HTM	Prêts et créances
Les OPCVM non consolidés	- Les actions et parts sociales - Les participations dans les SCI (Panorama...) - Les bons de trésor, les obligations non cotés...	Néant	- Les prêts immobilisés

Provisions du passif

Norme

Une provision doit être comptabilisée lorsque :

- L'Entreprise a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé,
- Il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation ; et
- Le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Si ces conditions ne sont pas réunies, aucune provision ne doit être comptabilisée.

En IFRS, lorsque la sortie probable de ressources est prévue dans un horizon dépassant une année, l'actualisation des provisions pour risques et charges est obligatoire.

En IFRS les passifs éventuels, hors regroupements d'entreprises, ne sont pas provisionnés. La mention en annexe est impérative lorsque le passif ou l'actif éventuel est significatif.

Options retenues par Attijariwafa bank

Le Groupe a procédé à l'analyse de l'ensemble des provisions pour risques et leur :

- Affectation aux natures de risques inhérents ;
- Revue de valorisation et comptabilisation selon les dispositions des normes IFRS.

Impôt exigible et impôt différé

Norme

Un actif ou passif d'impôt différé est comptabilisé chaque fois que le recouvrement ou le règlement de la valeur comptable d'un actif ou passif augmentera ou diminuera les paiements futurs d'impôt par rapport à ce qu'ils auraient été si un tel recouvrement n'avait pas eu d'incidence fiscale.

Il est probable que l'entreprise dispose d'un bénéfice imposable sur lequel elle pourra imputer une différence temporelle déductible :

- lorsqu'il y aura suffisamment de différences temporelles imposables relevant de la même autorité et relatives à la même entité imposable et dont on attend à ce qu'elles s'inversent ;
- lorsqu'il est probable que l'entreprise dégagera un bénéfice imposable suffisant relevant de la même administration fiscale et pour la même entité imposable au cours des exercices appropriés ;
- la gestion fiscale lui donne l'opportunité de générer un bénéfice imposable au cours des exercices appropriés.

La norme interdit l'actualisation des impôts différés.

Options retenues par Attijariwafa bank

Appréciation de la probabilité de récupération des actifs d'impôt différé

Les impôts différés dont la probabilité de recouvrement est incertaine ne sont pas activés. La probabilité de recouvrement peut être appréhendée par les business plan des sociétés concernées.

Comptabilisation d'impôt différé passif au titre des différences temporaires relatives à des immobilisations incorporelles générées dans le cadre d'un regroupement d'entreprise

Les écarts d'évaluation liés à des immobilisations incorporelles créées dans le cadre d'un regroupement d'entreprises et non cessibles séparément de l'entreprise acquise génèrent un impôt différé passif, et ce même si ces immobilisations ont des durées de vie indéfinies.

Impôt différé actif au titre des différences temporaires déductibles relatives aux titres de participation consolidés

Comptabilisation obligatoire d'un impôt différé actif au titre des différences temporaires déductibles relatives aux titres de participation consolidés dès lors que ces différences temporaires devraient se résorber dans un avenir prévisible et que le recouvrement de l'actif d'impôt différé est probable.

Possibilité de corriger le goodwill si un impôt différé est identifié après la période admise en IFRS pour la régularisation :

Un actif d'impôt différé considéré comme non identifiable à la date d'acquisition et ultérieurement réalisé, est comptabilisé en résultat consolidé et l'écart d'acquisition est corrigé de manière rétrospective même après l'expiration du délai d'affectation. L'impact de cette correction étant également comptabilisé en résultat consolidé.

Impôts différés initialement comptabilisés en capitaux propres :

Comptabilisation de l'impact des changements de taux d'impôt et/ou de modalités d'imposition en capitaux propres.

Avantages au Personnel

Norme

L'objectif de la présente norme est de prescrire le traitement comptable des avantages du personnel et des informations à fournir à leur sujet. La présente norme doit être appliquée à la comptabilisation, par l'employeur, de tous les avantages du personnel sauf ceux auxquels s'applique l'IFRS 2. Ces avantages comprennent notamment ceux accordés en vertu :

- de régime ou autre accord formel établi entre une entité et des membres du personnel, pris individuellement ou collectivement, ou leur représentant ;
- de dispositions légales ou d'accords sectoriels au terme desquels les entités sont tenues de cotiser à un régime national ou sectoriel, ou à un régime multi employeurs ;
- d'usages qui donnent lieu à une obligation implicite et ceci lorsque l'entité n'a pas d'autre solution réaliste que de payer les avantages du personnel.

Les avantages du personnel sont les contreparties de toutes formes accordées par une entité pour les services rendus par les membres de son personnel ou pour la cessation de leur emploi. Ils comprennent 4 catégories :

Les avantages à court terme

Ce sont les avantages du personnel (autres que les indemnités de cessation d'emploi) dont le règlement intégral est attendu dans les 12 mois qui suivent la clôture de l'exercice au cours duquel les membres du personnel ont rendu les services correspondant.

Ex : les salaires et les cotisations de sécurité sociale, les congés annuels et congés maladie payés, l'intéressement et les primes, ...

L'entité doit comptabiliser le montant non actualisé des avantages à court terme qu'elle s'attend à lui payer en contrepartie des services d'un membre du personnel au cours d'une période comptable :

- Au passif, après déduction du montant déjà payé, le cas échéant.
- En charge..

Les avantages postérieurs à l'emploi.

Ce sont les avantages du personnel qui sont payables après la fin de l'emploi.

Ex : les prestations de retraite, assurance vie et assistance médicale postérieures à l'emploi.

On distingue deux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi :

- Le régime à cotisations définies : selon ce dernier une entité verse des cotisations définies à un fonds et n'aura aucune obligation juridique ou implicite de payer des cotisations supplémentaires si le fonds n'a pas suffisamment d'actifs pour servir toutes les prestations correspondant aux services rendus par le personnel. Le risque actuariel et le risque de placement sont donc, supportés par le membre du personnel.

La comptabilisation des régimes à cotisations définies est simple car aucune hypothèse actuarielle n'est nécessaire pour évaluer l'obligation ou la dépense et donc il ne peut y avoir d'écarts actuariels.

L'entité doit comptabiliser les cotisations à payer à un régime à cotisations définies en échange des services d'un des membres du personnel :

- ✓ Au passif, après déduction des cotisations déjà payées, le cas échéant ;
- ✓ En charges.
- Le régime à prestations définies : engage l'entité à servir les prestations convenues aux membres de son personnel en activité et aux anciens membres de son personnel. Celle-ci supporte donc le risque actuariel et le risque de placement.

La comptabilisation des régimes à prestation définies est assez complexe du fait que des hypothèses actuarielles sont nécessaires pour évaluer l'obligation et la charge et qu'il peut y avoir des écarts actuariels. De plus, les obligations sont évaluées sur une base actualisée (car peuvent être réglées de nombreuses années après que les membres du personnel ont rendu les services correspondants).

Le régime multi-employeurs qui n'est pas un régime général ni obligatoire et qui doit être classé par l'entreprise comme régime à cotisations définies ou comme régime à prestations définies, en fonction des caractéristiques du régime.

Les autres avantages à long terme :

Ils comprennent notamment les absences de longue durée rémunérées, comme les congés liés à l'ancienneté ou les congés sabbatiques. Ils comprennent aussi les primes d'ancienneté et autres avantages liés à l'ancienneté et les jubilés (telles que « wissam schoghl »), les indemnités d'incapacité de longue durée, s'ils sont payables 12 mois ou plus après la clôture de l'exercice, les primes et les rémunérations différées...

Habituellement, l'évaluation des autres avantages à long terme n'est pas soumise au même degré de confusion que celle des avantages postérieurs à l'emploi. C'est pour cela que la présente norme prévoit une méthode simplifiée pour la comptabilisation des autres avantages à long terme selon laquelle les réévaluations ne sont pas comptabilisées en autres éléments du résultat global.

Les indemnités de cessation d'emploi :

Ce sont les avantages du personnel fournis en contrepartie de la cessation de l'emploi d'un membre du personnel résultant soit de la décision de l'entité de mettre fin à l'emploi du membre du personnel avant l'âge normal de départ en retraite, soit de la décision du membre du personnel d'accepter une offre d'indemnité en échange de la cessation de son emploi.

L'entité doit comptabiliser un passif et une charge au titre des indemnités de cessation d'emploi à la première des dates suivantes :

- La date à laquelle elle ne peut plus retirer son offre d'indemnités.
- La date à laquelle elle comptabilise les coûts d'une restructuration entrant dans le champ d'application d'IAS 37 et prévoyant le paiement de telles indemnités.

Dans le cas d'indemnités de cessation d'emploi payables par suite de la décision de l'entité de mettre fin à l'emploi d'un membre du personnel, l'entité ne peut plus retirer son offre d'indemnités dès qu'elle a communiqué aux membres du personnel concernés un plan de licenciement qui satisfait aux critères suivants :

- Les mesures requises pour mener le plan à bien indiquent qu'il est improbable que des changements importants soient apportés au plan.

-
- Le plan indique le nombre de personnes visées par le licenciement, leur catégorie d'emploi ou leur fonction, et leur lieu de travail ainsi que sa date de réalisation prévue.
 - Le plan fixe les indemnités de cessation d'emploi avec une précision suffisante pour permettre aux membres du personnel de déterminer la nature et le montant des prestations qu'ils toucheront lors de la cessation de leur emploi.

Evaluation des engagements :

Méthode :

La valorisation des régimes à prestations définies implique notamment l'obligation d'utiliser des techniques actuarielles pour estimer de façon fiable le montant des avantages accumulés par le personnel en contrepartie des services rendus pendant l'exercice et les exercices antérieurs.

Cela suppose d'estimer les prestations, les variables démographiques du type mortalité et rotation du personnel, les variables financières du type taux d'actualisation, et les augmentations futures des salaires qui influenceront sur le coût des prestations.

La méthode préconisée par la norme IAS 19 est la méthode des unités de crédit projetées « Projected Unit Credit », qui est aussi celle à retenir en normes françaises dans le cadre de la méthode préférentielle.

Elle équivaut à reconnaître, à la date de calcul de l'engagement, un engagement égal à la valeur actuelle probable des prestations de fin de carrière estimées multipliée par le rapport entre l'ancienneté à la date du calcul et à la date de départ en retraite du salarié.

Cela revient à considérer que l'engagement se constitue au prorata de l'ancienneté acquise par le salarié. En conséquence, le calcul des droits est effectué en fonction de l'ancienneté du salarié et du salaire estimé au jour de la fin de carrière défini.

Options retenues par Attijariwafa bank :

Il a été convenu pour le cas d'Attijariwafa bank que les prestations de retraites relevaient du régime à contributions définies. Par conséquent, leur comptabilisation ne requiert aucun retraitement IFRS.

Dans le cas de la couverture médicale postérieure à l'emploi (CMIM), Attijariwafa bank ne dispose pas d'informations suffisantes pour comptabiliser comme tel ce régime multi-employeurs à prestations définies.

D'autre part, le Groupe a comptabilisé des provisions spécifiques à ses engagements envers une partie de son personnel qui ont concernés notamment : Les primes de fin de carrière et primes de médailles de travail (Ouissam Achoughl).

Paiements à base d'actions :

Les paiements à base d'actions sont constitués par les paiements fondés sur des actions émises par le Groupe qu'ils soient dénoués par la remise d'actions ou par un versement de numéraires dont le montant dépend de l'évolution de la valeur des actions.

Ces paiements peuvent se faire par attribution d'options de souscription (stocks option) ou par une offre de souscription d'action aux salariés (OPV).

Pour les offres de souscription d'action aux salariés, une décote est octroyée par rapport au prix moyen de marché sur une période donnée. La charge de cet avantage est constatée en tenant compte de la période d'inaccessibilité.

III. ETATS DE SYNTHESE DES COMPTES CONSOLIDES IFRS

Bilans consolidés 2015 – 2017

	2015	2016	2017
ACTIF			
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	12 580 486	14 141 202	18 224 849
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	58 297 966	50 454 731	65 875 084
Instruments dérivés de couverture	0	0	0
Actifs financiers disponibles à la vente	33 000 427	35 701 001	39 266 654
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés	21 179 662	22 625 866	25 304 396
Prêts et créances sur la clientèle	252 918 815	271 627 179	285 995 046
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux	0	0	0
Placements détenus jusqu'à leur échéance	7 916 008	8 015 501	8 746 253
Actifs d'impôt exigible	395 789	39 319	123 659
Actifs d'impôt différé	516 412	539 849	636 262
Comptes de régularisation et autres actifs	7 973 730	7 585 194	8 674 655
Actifs non courants destinés à être cédés	893 528	87 538	2 672 478
Participation des assurés aux bénéfices différée	98 622	2 066 502	114 322
Participations dans des entreprises mises en équivalence	102 952	94 908	106 949
Immeubles de placement	1 875 923	2 020 107	2 247 468
Immobilisations incorporelles	1 708 144	1 683 656	5 550 721
Immobilisations corporelles	4 953 082	5 428 512	2 125 180
Ecarts d'acquisition	6 667 144	6 655 000	9 996 150
Total actif	411 078 691	428 766 067	475 660 126
En Kdh			

	2015	2016	2017
PASSIF			
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	165 236	160 715	97 064
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	1 090 129	1 033 814	716 739
Instruments dérivés de couverture	0	0	0
Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés	32 511 095	28 282 255	37 651 602
Dettes envers la clientèle	274 514 736	286 264 527	316 210 403
Titres de créance émis	13 743 666	11 243 383	11 120 406
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux	0	0	0
Passifs d'impôt courant	296 624	709 425	613 644
Passifs d'impôt différé	1 782 425	2 340 944	2 576 416
Comptes de régularisation et autres passifs	8 848 300	9 881 260	10 728 982
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	0	0	0
Provisions techniques des contrats d'assurance	23 873 972	25 960 939	28 634 562
Provisions pour risques et charges	1 513 117	1 771 087	1 734 104
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	153 865	141 392	129 252
Dettes subordonnées	11 356 370	13 565 244	14 645 903
Capital et réserves liées	10 151 765	10 151 765	10 151 765
Réserves consolidées	24 905 872	30 861 381	33 246 804
<i>Part du groupe</i>	21 420 642	25 059 651	27 337 070
<i>Part des minoritaires</i>	3 485 230	5 801 729	5 909 734
Gains ou pertes latents ou différés, Part du groupe	871 352	744 812	818 514
Résultat net de l'exercice	5 300 168	5 653 125	6 583 965
<i>Part du groupe</i>	4 501 781	4 757 421	5 390 902
<i>Part des minoritaires</i>	798 387	895 705	1 193 064
Total passif	411 078 692	428 766 067	475 660 126
En Kdh			

Comptes de produits et de charges consolidés 2015 – 2017

	2015	2016	2017
Intérêts et produits assimilés	17 336 355	17 117 126	18 819 180
Intérêts et charges assimilées	5 935 421	5 504 228	5 910 854
Marge d'intérêt	11 400 934	11 612 899	12 908 326
Commissions perçues	4 566 042	4 991 813	5 405 347
Commissions servies	525 758	573 539	618 350
Marge sur commissions	4 040 284	4 418 274	4 786 997
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	2 944 577	3 063 010	3 329 684
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	183 561	347 472	576 110
Résultat des activités de marché	3 128 139	3 410 482	3 905 794
Produits des autres activités	6 482 827	7 174 835	7 925 769
Charges des autres activités	6 055 166	6 943 163	7 882 109
Produit net bancaire	18 997 018	19 673 327	21 644 776
Charges générales d'exploitation	7 959 562	8 246 893	9 043 552
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	851 162	896 005	937 293
Résultat brut d'exploitation	10 186 295	10 530 429	11 663 931
Coût du risque	-2 217 045	-2 001 359	-2 168 124
Résultat d'exploitation	7 969 250	8 529 070	9 495 808
Quote-part du résultat des entreprises mises en équivalence	12 471	3 538	16 488
Gains ou pertes nets sur autres actifs	122 573	54 596	23 361
Variation de valeurs des écarts d'acquisition		0	0
Résultat avant impôts	8 104 295	8 587 204	9 535 657
Impôts sur les bénéfices	2 804 127	2 934 078	2 951 691
Résultat net	5 300 168	5 653 125	6 583 965
Résultat hors groupe	798 387	895 705	1 193 064
Résultat net part du groupe	4 501 781	4 757 421	5 390 902

En Kdh

Tableau de passage des capitaux propres

	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Total d'actifs et passifs compt. Direct.capitaux propres	Capitaux propres part Groupe	Intérêts minoritaires	Total
Capitaux propres clôture au 31 décembre 2015	2 035	8 116	-2 050	28 340	505	36 946	4 284	41 229
Changements de méthodes comptables	-	-	-	-	-	-	-	-
Capitaux propres clôture au 31 décembre 2015 corrigés	2 035	8 116	-2 050	28 340	505	36 946	4 284	41 229
Opérations sur capital	-	-	-	3 546	-	3 546	3 560	7 106
Paievements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	-2 213	-	-2 213	-3 467	-5 680
Résultat de l'exercice	-	-	-	4 757	-	4 757	896	5 653
Variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres	-	-	-	-	-127	-127	912	785
Ecarts de conversion	-	-	-	-	-220	-220	-149	-368
Gains ou pertes latents ou différés	-	-	-	-	-346	-346	763	417
Autres variations	-	-	-433	-1 542	-	-1 975	661	-1 314
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-
Capitaux propres clôture au 31 Décembre 2016	2 035	8 116	-2 483	32 887	158	40 714	6 697	47 411
Opérations sur capital	-	-	-	2 131	-	2 131	202	2 333
Paievements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	-2 496	-	-2 496	-728	-3 224
Résultat de l'exercice	-	-	-	5 391	-	5 391	1 193	6 584
Variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres	-	-	-	-	74	74	160	234
Ecarts de conversion	-	-	-	-	8	8	-44	-37
Gains ou pertes latents ou différés	-	-	-	-	81	81	116	197
Autres variations	-	-	22	-2 183	-	-2 161	-377	-2 538
Variations de périmètre	-	-	-	39	-	39	-	39
Capitaux propres clôture au 31 décembre 2017	2 035	8 116	-2 461	35 768	240	43 698	7 103	50 801

Tableau des flux de trésorerie 2015 – 2017 (Kdh)

	2015	2016	2017
Résultat avant impôts	8 104 295	8 587 204	9 535 657
Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	970 533	1 045 487	1 139 901
Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations et des autres immobilisations	0	0	0
Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	104 831	2 387	0
dotations nettes aux provisions	2 422 800	2 016 267	2 265 863
Quote part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	-12 471	-3 538	-16 488
Perte nette / (gain nette) des activités d'investissement	-439 553	-541 050	-253 717
Perte nette / (gain nette) des activités de financement	0	0	0
Autres mouvements	-129 765	5 360	-617 020
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	2 916 376	2 524 912	2 518 538
Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	-14 549 064	7 729 733	3 619 843
Flux liés aux opérations avec la clientèle	16 854 982	-6 982 931	15 240 710
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	-5 564 823	7 365 147	-17 608 708
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	0	0	0
Impôts versés	-3 101 911	-2 750 907	-2 765 681
Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles	-6 360 817	5 361 042	-1 513 836
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	4 659 853	16 473 158	10 540 358
Flux liés aux actifs financiers et aux participations	-2 609 365	5 152 260	-5 430 006
Flux liés aux immeubles de placement	-75 423	-144 184	-284 307
Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-671 838	-450 941	-1 114 531
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-3 356 626	4 557 134	-6 828 844
Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-2 630 629	-5 679 918	-3 223 799
Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	930 931	-261 530	992 389
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-1 699 698	-5 941 448	-2 231 410
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie	75 864	-235 183	-409 879
Augmentation /(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	-320 606	14 853 662	1 070 225
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	- 676 681	- 997 287	13 856 375
Caisse, banques centrales, CCP (actif & passif)	8 707 054	12 415 251	13 980 487
Comptes (actif & passif) et prêts / emprunts à vue auprès des établissements de crédit	-9 383 735	-13 412 538	-124 113
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	-997 287	13 856 375	14 926 600
Caisse, banques centrales, CCP (actif & passif)	12 415 251	13 980 487	18 127 784
Comptes (actif & passif) et prêts / emprunts à vue auprès des établissements de crédit	-13 412 538	-124 113	-3 201 184
Variation de la trésorerie nette	-320 606	14 853 662	1 070 225

Actifs financiers à la juste valeur par résultat

En 2017

	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Actifs financiers à la JV par résultat sur option
Créances sur les établissements de crédit		
Créances sur la clientèle		
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes		
Valeur reçus en pension	-	
Effets publics et valeurs assimilées	41 505 889	
Obligations et autres titres à revenu fixe	6 259 175	-
<i>Titres cotés</i>	-	
<i>Titres non cotés</i>	6 259 175	
Actions et autres titres à revenu variable	17 572 438	0
<i>Titres cotés</i>	17 572 438	0
<i>Titres non cotés</i>		
Instruments dérivés	422 703	
Créances rattachées	114 879	
Juste valeur au bilan	65 875 084	0

En 2016

En Kdh	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Actifs financiers à la JV par résultat sur option
Créances sur les établissements de crédit		
Créances sur la clientèle		
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes		
Valeur reçus en pension	4	
Effets publics et valeurs assimilées	26 501 813	
Obligations et autres titres à revenu fixe	1 470 735	-
<i>Titres cotés</i>	-	
<i>Titres non cotés</i>	1 470 735	
Actions et autres titres à revenu variable	21 732 126	-
<i>Titres cotés</i>	21 732 126	-
<i>Titres non cotés</i>		
Instruments dérivés	622 434	
Créances rattachées	127 620	
Juste valeur au bilan	50 454 731	-

En 2015

En Kdh	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Actifs financiers à la JV par résultat sur option
Créances sur les établissements de crédit		
Créances sur la clientèle		
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes		
Valeurs reçues en pension	-	
Effets publics et valeurs assimilées	39 076 809	
Obligations et autres titres à revenu fixe	1 036 253	-
Titres cotés	82 195	
Titres non cotés	954 058	
Actions et autres titres à revenu variable	17 467 849	-
Titres cotés	17 467 849	-
Titres non cotés		
Instruments dérivés	597 788	
Créances rattachées	119 267	
Juste valeur au bilan	58 297 966	-

Actifs financiers disponibles à la vente

En Kdh	2015	2016	2017
Titres évalués à la juste valeur			
Effets publics et valeurs assimilées	9 843 386	9 883 761	11 254 329
Obligations et autres titres à revenu fixe	13 088 319	14 109 426	14 923 895
Titres cotés	7 593 569	9 282 366	9 700 340
Titres non cotés	5 494 750	4 827 060	5 223 555
Actions et autres titres à revenu variable	3 904 388	5 371 761	7 735 522
Titres cotés	729 269	1 260 808	4 345 733
Titres non cotés	3 175 119	4 110 953	3 389 789
Titres de participation non consolidés	7 057 863	8 402 556	8 025 385
Total des titres disponibles à la vente	33 893 955	37 767 504	41 939 132

Ventilation des prêts et créances par durée restant à courir

En Kdh	<= 3mois	Entre 3 mois et 1an	Entre 1 an et 5 ans	>5ans	Total
Prêts et créances sur les établissements de crédit	7 513 731	14 174 184	3 144 557	335 957	25 168 429

En Kdh	<= 3mois	Entre 3 mois et 1an	Entre 1 an et 5 ans	>5ans	Total
Prêts et créances émis sur la clientèle	62 803 128	57 324 462	99 779 652	58 951 966	278 859 209

Comptes de régularisation et autres actifs

En Kdh	2015	2016	2017
Autres Actifs	5 342 284	5 345 214	5 618 021
Débiteurs divers	3 129 620	3 135 178	3 733 961
Valeurs et emplois divers	244 913	166 184	175 258
Autres actifs d'assurance	1 574 587	1 615 706	1 515 077
Autres	393 165	428 145	193 726
Comptes de régularisation	2 631 445	2 239 980	3 056 634
Produits à recevoir	1 339 508	1 276 942	1 358 049
Charges constatées d'avance	212 287	161 356	174 638
Autres comptes de régularisation	1 079 650	801 683	1 523 946
Total	7 973 730	7 585 194	8 674 655

Comptes de régularisation et autres passifs

En Kdh	2015	2016	2017
Autres Passifs	5 506 303	6 107 038	7 164 900
Opérations diverses sur titres	200 510	332 700	338 232
Créditeurs divers	5 148 029	5 471 824	6 710 837
Autres Passifs d'assurance	157 765	302 515	115 831
Comptes de régularisation	3 341 997	3 774 222	3 564 082
Charges à payer	1 551 738	1 878 530	1 543 465
Produits constatés d'avance	472 619	523 168	598 070
Autres comptes de régularisation	1 317 640	1 372 524	1 422 548
Total	8 848 300	9 881 260	10 728 982

Ventilation des dettes par durée restant à courir

En Kdh	<= 3mois	Entre 3 mois et 1an	Entre 1 an et 5 ans	>5ans	Total
Dettes envers les établissements de crédit	32 737 708	2 154 795	2 405 360	278 340	37 576 203

En Kdh	<= 3mois	Entre 3 mois et 1 an	Entre 1 an et 5 ans	>5ans	Total
Dettes envers la clientèle	92 052 300	82 394 929	83 138 797	57 688 327	315 274 353

Participation dans les entreprises mises en équivalence

En Kdh	Valeur de mise en équivalence	Résultat	Total bilan	Revenu (CA)	Quote-part de résultat dans les sociétés MEE
Sociétés financière					
Sociétés non financières	106 949	49 287	781 915	104 150	16 488
Valeur nette au bilan des quotes-parts dans les sociétés MEE	106 949	49 287	781 915	104 150	16 488

Immeubles de placement

En Kdh	31/12/2016	Variation périmètre	Acquisitions	Cessions et échéances	Autres mouvements	31/12/2017
Valeur brute	2 491 253		273 213	970	21 376	2 784 871
Amortissements et provisions	471 145		57 088	696	9 865	537 402
Valeur nette au bilan	2 020 107		216 125	274	11 511	2 247 468

Immobilisations corporelles et incorporelles

En Kdh	2017		
	Valeur Brute	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur Nette
Terrains et constructions	3 178 977	1 344 777	1 834 200
Equip. Mobilier, installation	3 465 735	2 845 848	619 887
Biens mobiliers donnés en location	646 023	245 949	400 074
Autres immobilisations	6 145 818	3 449 258	2 696 561
Total Immobilisations corporelles	13 436 552	7 885 831	5 550 721
Logiciels informatiques acquis	3 301 645	2 117 298	1 184 347
Autres immobilisations incorporelles	1 491 049	550 216	940 833
Total Immobilisations incorporelles	4 792 695	2 667 514	2 125 180

En Kdh	2016		
	Valeur Brute	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur Nette
Terrains et constructions	3 152 051	1 250 430	1 901 621
Equip. Mobilier, installation	3 264 512	2 556 035	708 477
Biens mobiliers donnés en location	577 741	236 197	341 544
Autres immobilisations	5 583 602	3 106 732	2 476 870
Total Immobilisations corporelles	12 577 907	7 149 395	5 428 512
Logiciels informatiques acquis	2 937 827	1 922 763	1 015 064
Autres immobilisations incorporelles	1 195 376	526 784	668 592
Total Immobilisations incorporelles	4 133 203	2 449 547	1 683 656

En Kdh	2015		
	Valeur Brute	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur Nette
Terrains et constructions	3 056 073	1 185 395	1 870 677
Equip. Mobilier, installation	3 074 951	2 574 665	500 286
Biens mobiliers donnés en location	502 570	217 040	285 531
Autres immobilisations	5 169 400	2 872 811	2 296 589
Total Immobilisations corporelles	11 802 994	6 849 911	4 953 082
Logiciels informatiques acquis	2 688 223	1 701 553	986 670
Autres immobilisations incorporelles	1 254 740	533 267	721 474
Total Immobilisations incorporelles	3 942 964	2 234 819	1 708 144

Écarts d'acquisition

En Kdh	31/12/2016	Variation périmètre	Ecart de conversion	Autres mouvements	31/12/2017
Valeur brute	6 655 000	3 235 866	105 284		9 996 150
Cumul des pertes de valeurs					
Valeur nette au bilan	6 655 000	3 235 866	105 284	0	9 996 150

Passifs financiers à la juste valeur par résultat

En Kdh	31/12/2015	31/12/2016	31/12/2017
Valeurs données en pension	289 501	180 037	291 038
Instruments dérivés	800 627	853 777	425 701
Juste valeur au bilan	1 090 129	1 033 814	716 739

Instruments dérivés par type de risque

En 2017

Par type de risque	Valeur comptable		Montant notionnel
	Actifs	Passifs	
Instruments dérivés de taux de change	320 433	56 629	31 943 110
Instruments dérivés de taux d'intérêt	76 932	37 522	25 556 326
Dérivés sur matières premières	25 339	25 473	235 299
Autres instruments dérivés	0	306 076	497 552
Total	422 703	425 701	58 232 287

En 2016

Par type de risque	Valeur comptable		Montant notionnel
	Actifs	Passifs	
Instruments dérivés de taux de change	245 970	66 683	38 157 802
Instruments dérivés de taux d'intérêt	328 318	83526	18 814 418
Dérivés sur matières premières	20 527	20 527	675 362
Autres instruments dérivés	27 619	683 041	417 735
Total	622 434	853 777	58 065 317

En 2015

Par type de risque	Valeur comptable		Montant notionnel
	Actifs	Passifs	
Instruments dérivés de taux de change	216 096	49 065	37 671 990
Instruments dérivés de taux d'intérêt	267 318	390 473	25 953 296
Dérivés sur matières premières	17 468	17 468	1 881 567
Autres instruments dérivés	96 906	343 621	387 945
Total	597 788	800 627	65 894 798

Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées

En Kdh	2 015	2 016	2 017
Autres dettes représentées par un titre	13 743 666	11 243 383	11 120 406
titres de créances négociables	13 580 234	11 139 034	11 050 883
emprunts obligataires	163 433	104 349	69 523
Dettes subordonnées	11 356 370	13 565 244	14 645 903
Emprunt subordonnés	11 356 370	13 565 244	14 645 903
à durée déterminée	11 356 370	13 565 244	14 645 903
à durée indéterminée			
Titres subordonnés			
à durée déterminée			
à durée indéterminée			
Total	25 100 036	24 808 627	25 766 309

Provisions pour risques et charges

Au 31 décembre 2017

	Stock au 31/12/2016	Variation de périmètre	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Autres variations	Stock au 31/12/2017
Provisions pour risques d'exécution des engagements par signature	132 624		19 753		47 608	2 846	107 615
Provisions pour engagements sociaux	500 446		85 988	59 533		-3 160	523 741
Autres provisions pour risques et charges	1 138 017	46 758	315 256	28 529	368 796	41	1 102 748
Provisions pour risques et charges	1 771 087	46 758	420 997	88 062	416 403	-273	1 734 104

Au 31 décembre 2016

	Stock au 31/12/2015	Variation de périmètre	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Autres variations	Stock au 31/12/2016
Provisions pour risques d'exécution des engagements par signature	142 363	0	13 509		24 917	1 669	132 624
Provisions pour engagements sociaux	464 506	0	95 691	55 094		-4 657	500 446
Autres provisions pour risques et charges	906 250	0	400 765	13 939	153 261	-1 796	1 138 017
Provisions pour risques et charges	1 513 117	0	509 965	69 034	178 178	-4 784	1 771 087

Au 31 décembre 2015

	Stock au 31/12/2014	Variation de périmètre	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Autres variations	Stock au 31/12/2015
Provisions pour risques d'exécution des engagements par signature	213 698	0	59 157		40 696	-89 796	142 363
Provisions pour engagements sociaux	431 436	0	103 317	115 157		44 911	464 506
Autres provisions pour risques et charges	1 100 756	0	319 082	88 233	363 809	-61 547	906 250
Provisions pour risques et charges	1 745 890	0	481 556	203 390	404 504	-106 432	1 513 117

Marge d'intérêt

Au 31 décembre 2017

Kdh	31/12/2017		
	Produits	Charges	Net
Opérations avec la clientèle	16 107 876	3 678 349	12 429 528
Comptes et prêts / emprunts	15 106 788	3 528 175	11 578 613
Opérations de pensions	1 399	150 174	-148 775
Opérations de location-financement	999 689		999 689
Opérations interbancaires	652 094	1 192 819	-540 725
Comptes et prêts / emprunts	652 094	1 100 354	-448 260
Opérations de pensions	0	92 466	-92 466
Emprunts émis par le groupe	0	1 039 686	-1 039 686
Actifs disponibles à la vente	2 059 209	0	2 059 209
Total des produits et charges d'intérêts ou assimilés	18 819 180	5 910 854	12 908 326

Au 31 décembre 2016

Kdh	31/12/2016		
	Produits	Charges	Net
Opérations avec la clientèle	14 938 444	3 552 917	11 385 527
Comptes et prêts / emprunts	13 970 399	3 424 520	10 545 879
Opérations de pensions	1 789	128 397	-126 608
Opérations de location-financement	966 256		966 256
Opérations interbancaires	565 576	929 273	-363 697
Comptes et prêts / emprunts	564 752	788 160	-223 408
Opérations de pensions	824	141 113	-140 289
Emprunts émis par le groupe	0	1 022 038	-1 022 038
Actifs disponibles à la vente	1 613 107	0	1 613 107
Total des produits et charges d'intérêts ou assimilés	17 117 126	5 504 228	11 612 899

Au 31 décembre 2015

Kdh	31/12/2015		
	Produits	Charges	Net
Opérations avec la clientèle	15 009 389	3 734 298	11 275 091
Comptes et prêts / emprunts	14 125 333	3 618 959	10 506 374
Opérations de pensions	3 203	115 338	-112 135
Opérations de location-financement	880 853		880 853
Opérations interbancaires	670 070	1 190 424	-520 353
Comptes et prêts / emprunts	669 219	1 064 629	-395 410
Opérations de pensions	852	125 795	-124 943
Emprunts émis par le groupe	0	1 010 699	-1 010 699
Actifs disponibles à la vente	1 656 895	0	1 656 895
Total des produits et charges d'intérêts ou assimilés	17 336 355	5 935 421	11 400 934

Commissions nettes

Au 31 décembre 2017

En Kdh	Produits	Charges	Net
Commissions nettes sur opérations	2 383 120	89 158	2 293 962
avec les établissements de crédit	146 164	62 906	83 259
avec la clientèle	1 553 233		1 553 233
sur titres	131 661	9 232	122 428
de change	85 543	3 997	81 545
sur instruments financiers à terme et autres opérations hors bilan	466 519	13 022	453 496
Prestation de services bancaires et financiers	3 022 227	529 192	2 493 035
Produits nets de gestion d'OPCVM	376 657	22 750	353 907
Produits nets sur moyen de paiement	1 706 101	411 824	1 294 276
Assurance	23 963		23 963
Autres	915 507	94 618	820 888
Produits nets de commissions	5 405 347	618 350	4 786 997

Au 31 décembre 2016

En Kdh	Produits	Charges	Net
Commissions nettes sur opérations	2 249 138	75 386	2 173 752
avec les établissements de crédit	123 060	59 340	63 720
avec la clientèle	1 504 573		1 504 573
sur titres	149 770	8 674	141 096
de change	71 166	2 021	69 146
sur instruments financiers à terme et autres opérations hors bilan	400 569	5 352	395 218
Prestation de services bancaires et financiers	2 742 675	498 153	2 244 522
Produits nets de gestion d'OPCVM	358 237	19 738	338 498
Produits nets sur moyen de paiement	1 519 225	392 318	1 126 907
Assurance	10 198		10 198
Autres	855 015	86 097	768 918
Produits nets de commissions	4 991 813	573 539	4 418 274

Au 31 décembre 2015

En Kdh	Produits	Charges	Net
Commissions nettes sur opérations	1 971 676	81 730	1 889 946
avec les établissements de crédit	92 285	67 033	25 252
avec la clientèle	1 315 245	-	1 315 245
sur titres	107 780	3 862	103 918
de change	88 228	6 104	82 123
sur instruments financiers à terme et autres opérations hors bilan	368 139	4 731	363 408
Prestation de services bancaires et financiers	2 594 365	444 028	2 150 338
Produits nets de gestion d'OPCVM	333 136	25 037	308 098
Produits nets sur moyen de paiement	1 395 943	345 856	1 050 087
Assurance	21 057	-	21 057
Autres	844 229	73 134	771 095
Produits nets de commissions	4 566 042	525 758	4 040 284

Gains ou pertes nets sur les actifs financiers disponibles à la vente

En Kdh	2 015	2 016	2 017
Produits des titres à revenu variable	284 663	372 197	423 113
Résultats de cession	47 074 -	109 295	86 880
Plus-value	156 846	88 785	160 004
Moins-value	-109 772 -	198 080 -	73 124
Gains ou pertes de valeur des titres à revenu variable	-148 176	84 569	66 117
Total	183 561	347 472	576 110

Produits et charges des autres activités

En Kdh	2017			2016		
	Produits	Charges	Nets	Produits	Charges	Nets
Produits nets de l'assurance	7 375 945	7 328 238	47 708	6 749 814	6 293 786	456 029
Produits nets des immeubles de placement	59 559		59 559	32 437		32 437
Produits nets des immobilisations en location simple	346		346	42 627 12		42 616
Autres produits	489 918	553 871	-63 953	349 956	649 366	-299 409
Total des produits et charges des autres activités	7 925 769	7 882 109	43 660	7 174 835	6 943 163	231 672

Produits nets de l'activité de l'assurance

En Kdh	2 015	2 016	2 017
Primes acquises brutes	6 455 695	7 283 661	8 007 358
Variation des provisions techniques	-1 480 352	-1 389 985	-2 372 873
Charges des prestations des contrats	-4 380 010	-5 208 090	-5 166 586
Charges ou produits nets des cessions en réassurance	-218 228	-229 558	-420 191
Total	377 104	456 029	47 708

Coût du risque

	2015	2016	2017
Dotations aux provisions	-2 974 926	-2 588 392	-2 764 544
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	-2 594 886	-2 174 118	-2 415 795
Provisions engagements par signature	-59 157	-13 509	-19 753
Autres provisions pour risques et charges	-320 882	-400 765	-328 997
Reprises de provisions	1 557 441	1 151 439	1 860 701
Reprises de provisions pour dépréciation des prêts et créances	1 099 667	959 322	1 415 768
Reprises de provisions engagements par signature	40 696	24 917	47 608
Reprise des autres provisions pour risques et charges	417 078	167 200	397 325
Variation des provisions	-799 560	-564 405	-1 264 280
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnées	-71 815	-58 443	-50 949
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées	-724 694	-556 636	-1 266 125
Récupérations sur prêts et créances amorties	85 183	64 614	81 324
Autres pertes	-88 233	-13 939	-28 529
Coût du risque	-2 217 045	-2 001 359	-2 168 124

Gains et pertes nettes sur les autres actifs

Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation	2015	2016	2017
Plus-values de cession	122 735	84 874	39 171
Moins-value de cession	-162	-30 279	-15 810
Gains ou pertes sur autres actifs	122 573	54 596	23 361

Info Pôles

Bilan 2017	Banque Maroc, Europe et Zone Offshore	Sociétés de Financement Spécialisées	Assurance et Immobilier	Banque de Détail à l'International	TOTAL
Total Bilan	289 517 174	34 033 801	36 385 740	115 723 411	475 660 126
dont					
<u>Eléments d'Actif</u>					
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	57 681 385	28 000	7 846 900	318 800	65 875 084
Actifs disponibles à la vente	2 857 525	270 141	21 073 284	17 738 181	41 939 132
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés	17 969 078	846 268	168 114	6 320 935	25 304 396
Prêts et créances sur la clientèle	184 908 389	30 115 474	2 751 038	68 220 144	285 995 046
Immobilisations corporelles	2 717 966	587 131	234 787	2 010 838	5 550 721
<u>Eléments du Passif</u>					
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	26 212 591	1 667 982	52	9 770 977	37 651 602
Dettes envers la clientèle	230 265 019	4 459 165	3 226	81 482 994	316 210 403
Provisions techniques des contrats d'assurance	0	0	28 634 562	-	28 634 562
Dettes subordonnées	13 319 651	464 541	0	861 711	14 645 903
Capitaux propres	37 407 777	2 927 423	4 753 680	5 712 168	50 801 049

Bilan 2016	Banque Maroc, Europe et Zone Offshore	Sociétés de Financement Spécialisées	Assurance et Immobilier	Banque de Détail à l'International	TOTAL
Total Bilan	267 089 320	31 985 181	34 082 766	95 608 800	428 766 067
dont					
<u>Eléments d'Actif</u>					
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	42 320 817	194 996	7 199 731	739 187	50 454 731
Actifs disponibles à la vente	4 317 440	276 010	19 520 402	13 653 652	37 767 504
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés	18 920 591	37 170	66 734	3 601 372	22 625 866
Prêts et créances sur la clientèle	179 392 491	28 627 478	2 832 483	60 774 727	271 627 179
Immobilisations corporelles	2 535 544	531 760	407 907	1 953 301	5 428 512
<u>Eléments du Passif</u>					
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	16 602 502	1 209 828	0	10 469 925	28 282 255
Dettes envers la clientèle	212 649 972	3 762 856	2 039	69 849 659	286 264 527
Provisions techniques des contrats d'assurance	0	0	25 960 939	0	25 960 939
Dettes subordonnées	12 770 020	201 299	0	593 925	13 565 244
Capitaux propres	35 589 561	2 771 993	4 535 909	4 513 619	47 411 083

Bilan 2015	Banque Maroc, Europe et Zone Offshore	Sociétés de Financement Spécialisées	Assurance et Immobilier	Banque de Détail à l'International	TOTAL
Total Bilan	261 166 714	30 015 484	30 740 657	89 155 837	411 078 692
dont					
Eléments d'Actif					
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	49 838 628	134 821	6 725 981	1 598 536	58 297 966
Actifs disponibles à la vente	4 731 933	86 069	16 986 981	12 088 972	33 893 955
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés	17 022 159	38 957	19 254	4 099 292	21 179 662
Prêts et créances sur la clientèle	167 940 716	27 206 942	2 791 280	54 979 877	252 918 815
Immobilisations corporelles	2 327 351	477 325	283 611	1 864 796	4 953 082
Eléments du Passif					
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	25 264 603	782 827	52	6 463 613	32 511 095
Dettes envers la clientèle	203 818 366	2 733 088	2 039	67 961 243	274 514 736
Provisions techniques des contrats d'assurance			23 873 972		23 873 972
Dettes subordonnées	10 760 507	201 360		394 502	11 356 370
Capitaux propres	29 646 558	2 796 827	3 952 235	4 833 538	41 229 157

Compte de produits et charges

Au 31 décembre 2017	Banque Maroc, Europe et Zone Offshore	Sociétés de Financement Spécialisées	Assurance et Immobilier	Banque de Détail à l'International	Eliminations	TOTAL
Marge d'intérêt	6 945 211	1 078 982	479 752	4 559 043	-154 662	12 908 326
Marge sur commissions	2 321 500	953 159	-23 859	2 057 383	-521 186	4 786 997
Produit net bancaire	11 068 865	2 404 004	1 438 408	7 183 368	-449 867	21 644 776
Charges de fonctionnement	4 800 694	894 889	525 725	3 272 111	-449 867	9 043 552
Résultat d'exploitation	4 517 707	1 186 929	742 852	3 048 320	0	9 495 808
Résultat net	2 965 591	753 850	653 292	2 211 232	0	6 583 965
Résultat net part du Groupe	2 924 367	586 491	258 993	1 621 051	0	5 390 902

Au 31 décembre 2016	Banque Maroc, Europe et Zone Offshore	Sociétés de Financement Spécialisées	Assurance et Immobilier	Banque de Détail à l'International	Eliminations	TOTAL
Marge d'intérêt	6 798 619	1 057 688	413 670	3 476 460	-133 538	11 612 899
Marge sur commissions	2 156 256	913 959	-26 618	1 844 590	-469 913	4 418 274
Produit net bancaire	10 601 505	2 324 439	1 435 506	5 807 362	-495 486	19 673 327
Charges de fonctionnement	4 603 683	822 607	500 514	2 815 574	-495 486	8 246 893
Résultat d'exploitation	4 144 697	1 190 529	820 327	2 373 518	0	8 529 070
Résultat net	2 573 820	749 744	674 937	1 654 624	0	5 653 125
Résultat net part du Groupe	2 549 317	578 748	512 850	1 116 505	0	4 757 421

Au 31 décembre 2015	Banque Maroc, Europe et Zone Offshore	Sociétés de Financement Spécialisées	Assurance et Immobilier	Banque de Détail à l'International	Eliminations	TOTAL
Marge d'intérêt	6 779 643	1 044 855	518 774	3 206 217	-148 555	11 400 934
Marge sur commissions	1 895 329	865 465	-26 518	1 749 442	-443 434	4 040 284
Produit net bancaire	10 505 570	2 238 511	1 400 025	5 375 406	-522 494	18 997 018
Charges de fonctionnement	4 502 730	748 106	450 258	2 780 961	-522 494	7 959 562
Résultat d'exploitation	4 261 657	1 194 146	808 575	1 704 872		7 969 250
Résultat net	2 549 035	741 125	673 985	1 336 023		5 300 168
Résultat net part du Groupe	2 525 148	556 446	534 393	885 793		4 501 781

PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION – COMPTES CONSOLIDES

Principes Généraux

La présentation des états de synthèse consolidés du groupe Attijariwafa bank est conforme aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit.

Les comptes consolidés sont établis sur la base des comptes sociaux de chacune des entités entrant dans le périmètre de consolidation.

Principales méthodes d'évaluation

Présentation générale des créances

Les créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle sont ventilées selon leur durée initiale ou l'objet économique des concours :

- créances à vue et à terme pour les établissements de crédit ;
- crédits de trésorerie, crédits à l'équipement, crédits à la consommation, crédits immobiliers, autres crédits, opérations de crédit bail et de location, créances acquises par affacturage pour la clientèle.

Créances en souffrance

Les créances en souffrance sur la clientèle sont comptabilisées et évaluées conformément à la réglementation bancaire en vigueur. Les principales dispositions appliquées se résument comme suit :

- les créances en souffrance sont, selon le degré de risque, classées en créances pré-douteuses, douteuses ou compromises,
- les créances en souffrance sont, après déduction des quotités de garantie prévues par la réglementation en vigueur, provisionnées à hauteur de 20%, 50% ou 100% pour respectivement les créances pré-douteuses, douteuses et compromises.

Les provisions relatives aux risques de crédit sont déduites des postes d'actif concernés.

Dès le déclassement des créances saines en créances compromises, les intérêts ne sont plus décomptés et comptabilisés. Ils sont constatés en produits à leur encaissement.

Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont présentées dans les états de synthèse selon leur durée initiale ou la nature de ces dettes :

- dettes à vue et à terme pour les établissements de crédit,
- comptes à vue créditeurs, comptes d'épargne, dépôts à terme et autres comptes créditeurs pour la clientèle.

Portefeuille titres de transaction, de placement et d'investissement

Les opérations sur titres sont comptabilisées et évaluées conformément aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit. Les titres sont classés d'une part, en fonction de la nature juridique du titre (titres de créances ou titres de propriété), et d'autre part, en fonction de l'intention (titres de transaction, titres de placement, titres d'investissement).

Provisions pour risques généraux

Ces provisions sont constituées, à l'appréciation des dirigeants, en vue de faire face à des risques futurs relevant de l'activité bancaire, actuellement non identifiés et non mesurables avec précision.

Principes et modalités de consolidation

Les règles appliquées pour l'établissement des comptes consolidés du groupe Attijariwafa bank sont celles préconisées par les dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédits.

Le périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation est constitué par la société mère Attijariwafa bank et les sociétés sous contrôle exclusif ou conjoint ainsi que celles sur lesquelles le groupe exerce une influence notable. Les comptes consolidés regroupent donc les comptes :

- de la Banque Attijariwafa bank lesquels comprennent les comptes des succursales à l'étranger ;
- des filiales et participations significatives.

Le périmètre de consolidation ainsi constitué est repris en détail dans l'état A1.

Les comptes de toutes les entités consolidées sont arrêtés au 31 décembre à l'exception d'OGM dont les comptes sont arrêtés au 30 septembre.

Méthodes de consolidation

Les comptes des entreprises à caractère financier, contrôlées de manière exclusive, sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale.

Les comptes des entreprises à caractère financier, contrôlées de manière conjointe, sont consolidés selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

Les comptes des entreprises à caractère financier dans lesquelles le Groupe « Attijariwafa bank » exerce une influence notable sont consolidés selon la méthode de mise en équivalence.

Les comptes des entreprises à caractère non financier sont, à l'exception des titres représentatifs des participations significatives dans les SCI, consolidés selon la méthode de mise en équivalence quel que soit le pourcentage de contrôle du Groupe.

Il est à noter que la filiale Wafa Assurance détenue à hauteur de 79,29% par le groupe Attijariwafa bank a été consolidée par une mise en équivalence en respect des principes comptables du PCEC qui prévoient de consolider les filiales non financières selon la méthode de la mise en équivalence.

Les titres détenus dans des participations d'importance minimale en termes de valeur comptable et de résultat ainsi que ceux détenus en vue de leur cession ultérieure ne sont pas compris dans le champ de la consolidation.

Opérations de crédit-bail

Les opérations de crédit-bail sont retraitées au niveau des comptes consolidés comme suit :

- Les encours de crédit-bail réalisés par les établissements de crédit du groupe sont présentés dans les comptes consolidés dans la rubrique « Opérations de crédit-bail et de location ». Cette rubrique enregistre l'encours financier tel qu'il ressort de la comptabilité financière. La différence entre l'encours financier, porté dans les comptes consolidés, et l'encours présenté dans les comptes sociaux est portée en réserves consolidées, après prise en compte de l'impôt différé.
- Les immobilisations acquises en crédit-bail par les entités consolidées sont reclassées au bilan consolidé dans la rubrique « Immobilisations incorporelles ou corporelles » par la contrepartie d'une dette financière. Les loyers payés sont neutralisés par la constatation d'une dotation aux amortissements des immobilisations et d'une charge

financière enregistrée dans la rubrique « charges sur les immobilisations de crédit-bail et de location ».

Provisions réglementées

Les provisions réglementées sont, après prise en compte le cas échéant de l'impôt différé, annulées au niveau des comptes consolidés.

Impôts différés

Les impôts différés résultant de la neutralisation des différences temporaires introduites par les règles fiscales et des retraitements de consolidation sont calculés société par société selon la méthode du report variable, en tenant compte de la conception étendue.

Ecart d'acquisition

L'écart d'acquisition positif, assimilé à une prime payée pour acquérir les titres, est inscrit à l'actif du bilan consolidé et peut être amorti sur une durée maximale de vingt ans.

L'écart d'acquisition négatif, assimilé à une provision pour risques, est inscrit au passif du bilan consolidé et repris en résultat sur une durée n'excédant pas dix ans.

Les écarts non significatifs sont intégralement rapportés au résultat de l'exercice au cours duquel ils ont été constatés. Cette situation concerne tous les écarts d'acquisition du groupe Attijariwafa bank à l'exception de l'écart d'acquisition de CAPRI qui est amorti sur 5 ans.

Il est à noter que l'écart de première consolidation a été subdivisé en écart de réévaluation relatif à la relation clientèle lequel constitue l'élément notable du bilan consolidé d'Attijariwafa bank au 31 décembre 2004. Cet actif incorporel correspond à la capacité de l'ensemble acquis de maintenir et de renouveler des contrats bénéficiaires avec ses clients.

L'évaluation de cet actif incorporel est sensiblement identique à celle qui a été faite lors des évaluations pour la fusion Ex.BCM et Ex.Wafabank. Pour cette raison, il est affecté en totalité à l'activité bancaire.

Conversion des états financiers libellés en monnaie étrangère

Conversion des éléments du bilan et hors bilan

Tous les éléments d'actif, et de passif et de hors bilan de l'entité étrangère sont convertis sur la base du cours de la devise à la date de clôture.

Les capitaux propres (hors résultat de l'exercice) sont évalués aux différents cours historiques d'acquisition des titres et de constitution des réserves. L'écart résultant de cette correction (cours de clôture –cours historique) est constaté en réserve consolidée « Ecart de conversion ».

Conversion des éléments du compte de résultat

L'ensemble des éléments du compte de résultat sont convertis au cours moyen de la devise constaté sur l'exercice.

Le résultat apparaissant sur le bilan est ramené au niveau de celui du compte résultat par la constatation d'un écart inscrit parmi les capitaux propres au poste « Ecart de conversion ».

Elimination des opérations réciproques

Opérations réciproques n'affectant pas le résultat consolidé

Les opérations réciproques significatives à l'échelle de l'ensemble du groupe sont éliminées pour l'établissement des comptes consolidés.

Opérations réciproques affectant le résultat consolidé

Les profits de cession internes significatifs à l'échelle de l'ensemble du groupe sont éliminés..

RAPPORTS DE NOTATION

I. RAPPORT DE NOTATION DE STANDARD & POOR'S

S&P Global
Ratings

RatingsDirect®

Summary:

Attijariwafa Bank

Primary Credit Analyst:

Anais Ozyavuz, Paris 0144206773; anais.ozyavuz@spglobal.com

Secondary Contact:

Stephanie Mery, Paris (33) 1-4420-7344; stephanie.mery@spglobal.com

Table Of Contents

Major Rating Factors

Outlook

Related Criteria

Related Research

WWW.STANDARDANDPOORS.COM/RATINGSDIRECT

DECEMBER 19, 2017 1

Summary:

Attijariwafa Bank

SACP	bb	+	Support	0	+	Additional Factors	0
Anchor	bb		ALAC Support	0		Issuer Credit Rating BB/Stable/B	
Business Position	Strong	+1	GRE Support	0			
Capital and Earnings	Moderate	0	Group Support	0			
Risk Position	Moderate	-1	Sovereign Support	0			
Funding	Average	0					
Liquidity	Adequate	0					

Major Rating Factors

Strengths:	Weaknesses:
- Leading commercial position in Morocco's banking system and strong commercial position in Western Africa's banking system. - Adequate business diversification. - A well-designed strategy.	- Moderate capitalization. - An ambitious regional expansion strategy that might increase credit and operational risk. - Current volatile economic environment in abroad markets.

Outlook: Stable
The stable outlook on Morocco-based Attijariwafa Bank (AWB) reflects S&P Global Ratings' view that AWB will maintain its solid business profile over the next 12 months. In addition, we believe that AWB's geographic expansion strategy will not lead to a significant deterioration of asset quality and capitalization over that period. Of note, a weakening of our assessment of AWB's stand-alone credit profile by one notch would be compensated by AWB's systemic importance to the Moroccan government. This would allow AWB to benefit from one notch of government support into the long-term rating on the bank. A downgrade could be triggered by a simultaneous deterioration of the bank's capitalization and asset quality, subsequent to an unexpected acquisition, for example, which we assess as remote over the next 12 months. Although unlikely in the next 12 months, a marked improvement in asset quality or capitalization, or a positive action on the sovereign rating, could lead to a positive rating action on AWB.

Related Criteria

- Criteria - Financial Institutions - General: Risk-Adjusted Capital Framework Methodology, July 20, 2017
- General Criteria: Methodology For Linking Long-Term And Short-Term Ratings, April 7, 2017
- General Criteria: Group Rating Methodology, Nov. 19, 2013
- Criteria - Financial Institutions - Banks: Quantitative Metrics For Rating Banks Globally: Methodology And Assumptions, July 17, 2013
- Criteria - Financial Institutions - Banks: Banks: Rating Methodology And Assumptions, Nov. 9, 2011
- Criteria - Financial Institutions - Banks: Banking Industry Country Risk Assessment Methodology And Assumptions, Nov. 9, 2011
- General Criteria: Use Of CreditWatch And Outlooks, Sept. 14, 2009

Related Research

- Banking Industry Country Risk Assessment: Morocco, Dec. 6, 2017
- Morocco 'BBB-/A-3' Ratings Affirmed; Outlook Remains Stable, Oct. 6, 2017

Anchor Matrix										
Industry Risk	Economic Risk									
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	a	a	a-	bbb+	bbb+	bbb	-	-	-	-
2	a	a-	a-	bbb+	bbb	bbb	bbb-	-	-	-
3	a-	a-	bbb+	bbb+	bbb	bbb-	bbb-	bb+	-	-
4	bbb+	bbb+	bbb+	bbb	bbb	bbb-	bb+	bb	bb	-
5	bbb+	bbb	bbb	bbb	bbb-	bbb-	bb+	bb	bb-	b+
6	bbb	bbb	bbb-	bbb-	bbb-	bb+	bb	bb	bb-	b+
7	-	bbb-	bbb-	bb+	bb+	bb	bb	bb-	b+	b+
8	-	-	bb+	bb	bb	bb	bb-	bb-	b+	b
9	-	-	-	bb	bb-	bb-	b+	b+	b+	b
10	-	-	-	-	b+	b+	b+	b	b	b-

Additional Contact:

Financial Institutions Ratings Europe; FIG_Europe@spglobal.com

Copyright © 2017 by Standard & Poor's Financial Services LLC. All rights reserved.

No content (including ratings, credit-related analyses and data, valuations, model, software or other application or output therefrom) or any part thereof (Content) may be modified, reverse engineered, reproduced or distributed in any form by any means, or stored in a database or retrieval system, without the prior written permission of Standard & Poor's Financial Services LLC or its affiliates (collectively, S&P). The Content shall not be used for any unlawful or unauthorized purposes. S&P and any third-party providers, as well as their directors, officers, shareholders, employees or agents (collectively S&P Parties) do not guarantee the accuracy, completeness, timeliness or availability of the Content. S&P Parties are not responsible for any errors or omissions (negligent or otherwise), regardless of the cause, for the results obtained from the use of the Content, or for the security or maintenance of any data input by the user. The Content is provided on an "as is" basis. S&P PARTIES DISCLAIM ANY AND ALL EXPRESS OR IMPLIED WARRANTIES, INCLUDING, BUT NOT LIMITED TO, ANY WARRANTIES OF MERCHANTABILITY OR FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE OR USE, FREEDOM FROM BUGS, SOFTWARE ERRORS OR DEFECTS, THAT THE CONTENT'S FUNCTIONING WILL BE UNINTERRUPTED OR THAT THE CONTENT WILL OPERATE WITH ANY SOFTWARE OR HARDWARE CONFIGURATION. In no event shall S&P Parties be liable to any party for any direct, indirect, incidental, exemplary, compensatory, punitive, special or consequential damages, costs, expenses, legal fees, or losses (including, without limitation, lost income or lost profits and opportunity costs or losses caused by negligence) in connection with any use of the Content even if advised of the possibility of such damages.

Credit-related and other analyses, including ratings, and statements in the Content are statements of opinion as of the date they are expressed and not statements of fact. S&P's opinions, analyses and rating acknowledgment decisions (described below) are not recommendations to purchase, hold, or sell any securities or to make any investment decisions, and do not address the suitability of any security. S&P assumes no obligation to update the Content following publication in any form or format. The Content should not be relied on and is not a substitute for the skill, judgment and experience of the user, its management, employees, advisors and/or clients when making investment and other business decisions. S&P does not act as a fiduciary or an investment advisor except where registered as such. While S&P has obtained information from sources it believes to be reliable, S&P does not perform an audit and undertakes no duty of due diligence or independent verification of any information it receives.

To the extent that regulatory authorities allow a rating agency to acknowledge in one jurisdiction a rating issued in another jurisdiction for certain regulatory purposes, S&P reserves the right to assign, withdraw or suspend such acknowledgment at any time and in its sole discretion. S&P Parties disclaim any duty whatsoever arising out of the assignment, withdrawal or suspension of an acknowledgment as well as any liability for any damage alleged to have been suffered on account thereof.

S&P keeps certain activities of its business units separate from each other in order to preserve the independence and objectivity of their respective activities. As a result, certain business units of S&P may have information that is not available to other S&P business units. S&P has established policies and procedures to maintain the confidentiality of certain non-public information received in connection with each analytical process.

S&P may receive compensation for its ratings and certain analyses, normally from issuers or underwriters of securities or from obligors. S&P reserves the right to disseminate its opinions and analyses. S&P's public ratings and analyses are made available on its Web sites, www.standardandpoors.com (free of charge), and www.ratingsdirect.com and www.globalcreditportal.com (subscription), and may be distributed through other means, including via S&P publications and third-party redistributors. Additional information about our ratings fees is available at www.standardandpoors.com/usratingsfees.

STANDARD & POOR'S, S&P and RATINGSDIRECT are registered trademarks of Standard & Poor's Financial Services LLC.

WWW.STANDARDANDPOORS.COM/RATINGSDIRECT

DECEMBER 19, 2017 4

Bank Rating Report

Attijariwafa Bank

Morocco

Capital Intelligence Ratings Ltd

Oasis Complex, Block E, Gladstone Street
PO Box 53585
3303 Limassol
Cyprus

Telephone: +357 2534 2300
Facsimile: +357 2581 7750

E-mail: capital@ciratings.com
Web site: <http://www.ciratings.com>

CONTACT**Primary Analyst**

Darren Stubing
Senior Credit Analyst
Tel: +357 2534 2300
E-mail: darren.stubing@ciratings.com

Secondary Analyst

Tom Kenzik
Senior Credit Analyst
E-mail: tom.kenzik@ciratings.com

Rating Committee Chairman

Rory Keelan
Senior Credit Analyst

The ratings have been initiated by Capital Intelligence. However, the issuer participated in the rating process. The information sources used to prepare the credit ratings are the rated entity and public information. Capital Intelligence had access to the accounts and other relevant internal documents of the issuer for the purpose of the rating and considers the quality of information available on the issuer to be satisfactory for the purposes of assigning and maintaining credit ratings. Capital Intelligence does not audit or independently verify information received during the rating process.

The rating has been disclosed to the rated entity and released with no amendment following that disclosure. Ratings on the issuer were first released in March 1996. The ratings were last updated in August 2015.

The principal methodology used in determining the ratings is Bank Rating Methodology. The methodology, the meaning of each rating category, the time horizon of rating outlooks and the definition of default, as well as information on the attributes and limitations of CI's ratings, can be found at www.ciratings.com. CI's policy on unsolicited ratings including an explanation of the colour coding of credit rating symbols can be found at the same location. Historical performance data, including default rates, are available from a central repository established by ESMA (CEREP) at <http://cerrep.esma.europa.eu>.

A Capital Intelligence rating is not a recommendation to purchase, sell, or hold a security of the institution, inasmuch as it does not comment as to market price or suitability for a particular investor.

Reproducing or distributing this publication without the publisher's consent is prohibited. Information has been obtained by Capital Intelligence from sources believed to be reliable. However, because of the possibility of human or mechanical error by our source, Capital Intelligence, or others, Capital Intelligence does not guarantee the accuracy, adequacy or completeness of any information and is not responsible for any error or omissions or for the results obtained from use of such information.

Copyright © Capital Intelligence Ratings Ltd 2017

ATTIJARIWABA BANKCasablanca, Morocco
August 2017

RATINGS				FINANCIAL HIGHLIGHTS				
	Current	Previous	Last Changed	USD (mn) MAD (mn)	2016 USD	2016 MAD	2015 MAD	2014 MAD
Sovereign	*NR			Total Assets	42,114	428,766	411,079	401,844
Foreign Currency				Net Loans	26,504	269,837	251,291	255,056
Long-Term:	BBB-	-	-	Customer Deposits	28,118	286,265	274,515	257,881
Short-Term:	A3	-	-	Total Capital	4,657	47,411	41,229	39,550
Financial Strength	BBB	-	-	Gross Income	1,932	19,673	18,997	19,450
				Net Income	552	5,653	5,300	5,140
Support	2	-	-	<i>Exchange Rate: USD/MAD</i>		10.19	9.92	9.07
Outlook				%		2016	2015	2014
Foreign Currency	Stable	-	-	NPL / Gross Loans		7.00	7.10	6.82
Financial Strength	Stable	-	-	Loan-Loss Reserves /NPLs		73.29	72.72	68.53
				Capital Adequacy Ratio		13.29	12.50	12.60
				Net Loans / Stable Funds		77.35	75.46	76.84
				Net Interest Margin		2.77	2.80	2.78
				Cost / Income		46.47	46.38	44.25
				Return on Average Assets		1.35	1.30	1.28

*Not publicly rated; internal shadow sovereign rating assigned

The above is based on the consolidated accounts

RATINGS DRIVERS**Supporting the Rating**

- Very strong domestic banking franchise, leading market position in most banking activities in Morocco and particularly so in deposits and loans.
- Well diversified international operations in North Africa and Sub-Saharan Africa. However, most of the banking interests outside Morocco are in low sovereign rated countries.
- Long track record of sound profitability aided by a low cost of funds.
- Increased capital position in 2016 and higher CAR with the latter at a reasonable level.
- Highly-regarded management and prudent policies in place.

Constraining the Rating

- Level of non-performing loans (NPLs) is high although the position has stabilised more recently. In addition, although moderate improvement has been seen, specific loan loss coverage is only adequate.
- Lack of detail on restructured loans and write-offs.
- Challenging economic and operating environment. Asset and deposit growth in Morocco remains weak.
- Increased banking activities outside of Morocco provides opportunities but places increased focus on risk management.

RATING RATIONALE

Attijariwafa Bank (AWB) is the leading bank in Morocco and possesses a very strong domestic banking franchise with a market share of around one-quarter of sector assets, loans, and deposits. At the consolidated Group level, it has a well-diversified banking presence in a number of North African and Sub-Saharan African countries. Its performance in 2016, continued to be sound overall with a slight uptick in profitability, more stable loan asset quality and a strengthened capital base. AWB has very

good management in place and strategies are clear and well-defined. Its financial performance profile remains solid.

Capital strengthened in 2016 following the issue of perpetual Tier 1 subordinated debt and through retained earnings, and the Bank's capital position is sound. Liquidity is adequate at both the consolidated and parent bank level. Funding is mainly from core customer deposits - particularly from its leading market position in Morocco – with the balance sheet supported further by a good base of medium and long-term funding.

Asset quality has seen some improvement with the rate of increase in NPLs at the consolidated level falling to a moderate level in 2016. More recent improvement has been seen in the Moroccan loan portfolio and this is expected to continue this year. NPLs remain however somewhat high domestically although better than the banking sector overall. Loan loss coverage has consistently edged forward over the last few years, although on a gradual path.

AWB's profitability has been sound for some years at both the consolidated and parent-bank level. This has been driven by stable margins, increased non-interest income, good cost control and, more recently, a falling cost of risk. Overall, returns remain comfortable and are above the sector average.

AWB's Financial Strength Rating (FSR) is affirmed at 'BBB', supported by the Bank's overall financial profile, including a solid - and slightly increased - level of capital, adequate provisioning coverage, reasonable profitability, and comfortable liquidity. The rating is constrained by the elevated level of non-performing loans (NPLs), somewhat modest loan-loss coverage (despite its adequacy), and still challenging economic conditions. The Outlook for the FSR is 'Stable'. AWB's Long- and Short-Term Foreign Currency Ratings (FCRs) are maintained at 'BBB-' and 'A3' respectively, with a 'Stable' Outlook, and for similar reasons. AWB's FCRs are constrained by CI's internal assessment of sovereign credit risk. The Support Rating is maintained at '2', reflecting the Bank's strong ownership profile, together with its dominant banking franchise and the very high likelihood of support in case of need from the authorities.

PERFORMANCE OUTLOOK

AWB continues to perform solidly and CI expects an improved performance in 2017 with a slightly higher level of returns. Moroccan banking operations are expected to improve this year on the back of stronger economic growth. The cost of risk is also forecast to be lower as credit quality improves. The Bank is supported by its strong domestic banking franchise, dominant market position in all banking segments in Morocco, and a solid financial profile. The majority of its funding is sourced from low cost domestic retail customer deposits – a stable base given the Bank's size and reach. This advantageous funding cost position underpins AWB's higher than sector average returns. The Bank is expected to maintain its leading market position in customer deposits. Loan growth has been lacklustre over the past four years, reflecting a combination of a challenging operating environment – particularly below long-term trend economic growth – and a cautious management approach. Loan growth should be higher in 2017.

In regard to the Group's wider Sub-Saharan and North African banking activities, these are expected to be sound in 2017 with certain areas of enhanced prospects. The Bank's subsidiary in Tunisia should record a stronger performance in 2017, again on the back of better economic conditions.

In May 2017, Attijariwafa Bank finalised the 100% acquisition Barclays' Egyptian business. Although currently holding a small market share at just over 1%, AWB hopes to grow this gradually over the next few years. As with its other international banking subsidiaries, the move into this market provides opportunities but places more focus on Group risk management.

In terms of the domestic economy, the pace of GDP growth is expected to accelerate this year due to stronger agricultural and non-agricultural growth. GDP growth is forecast at 4.8% against 1.1% in 2016. This will support AWB's banking income rise domestically.

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

BULLETIN DE SOUSCRIPTION FERME ET IRREVOCABLE

EMISSION D'OBLIGATIONS SUBORDONNEES ATTIJARIWafa BANK

Destinataire :

[]

Date :

[]

IDENTIFICATION DU SOUSCRIPTEUR

Dénomination ou Raison sociale :

Nom du teneur de compte :

N° de compte :

Dépositaire :

Téléphone :

Fax :

Code d'identité¹ :

Qualité souscripteur² :

Nom et Prénom signataire :

Fonction :

Siège social :

Adresse (si différente du siège social) :

Mode de paiement :

CARACTERISTIQUES DES OBLIGATIONS

	Tranche A cotée	Tranche B cotée	Tranche C non cotée	Tranche D non cotée	Tranche E cotée	Tranche F non cotée
Plafond	MAD 1 500 000 000	MAD 1 500 000 000	MAD 1 500 000 000	MAD 1 500 000 000	MAD 1 500 000 000	MAD 1 500 000 000
Nombre de titres	15 000 obligations subordonnées	15 000 obligations subordonnées	15 000 obligations subordonnées	15 000 obligations subordonnées	15 000 obligations subordonnées	15 000 obligations subordonnées
Valeur nominale	MAD 100 000	MAD 100 000	MAD 100 000	MAD 100 000	MAD 100 000	MAD 100 000
Maturité	7 ans	7 ans	7 ans	7 ans	7 ans	7 ans
Taux	entre 3,57% et 3,67%	entre 2,93% et 3,03% pour la première année	entre 3,57% et 3,67%	entre 2,93% et 3,03% pour la première année	entre 3,32% et 3,42%	entre 3,32% et 3,42%
Remboursement du principal	In fine	In fine	In fine	In fine	Amortissement linéaire constant, avec 2 ans de différé	Amortissement linéaire constant, avec 2 ans de différé
Prime de risque	Entre 60 et 70 pbs	Entre 55 et 65 pbs	Entre 60 et 70 pbs	Entre 55 et 65 pbs	Entre 50 et 60 pbs	Entre 50 et 60 pbs
Garantie de remboursement	Aucune	Aucune	Aucune	Aucune	Aucune	Aucune
Négociabilité des titres	A la Bourse de Casablanca	A la Bourse de Casablanca	De gré à gré (hors Bourse)	De gré à gré (hors Bourse)	A la Bourse de Casablanca	De gré à gré (hors Bourse)

Maturité 7 ans	Tranche A Cotée Taux fixe : entre 3,57% et 3,67%	Tranche B Cotée Taux révisable annuellement, soit entre 2,93% et 3,03% pour la première année	Tranche C Non cotée Taux fixe : entre 3,57% et 3,67%	Tranche D Non cotée Taux révisable annuellement, soit entre 2,93% et 3,03% pour la première année	Tranche E Cotée Taux fixe : entre 3,32% et 3,42%	Tranche F Non Cotée Taux fixe : entre 3,32% et 3,42%

**Nombre de titres
demandés**

**Montant global (en
dirhams)**

Taux souscrit

Prime souscrite

Nous souscrivons sous forme d'engagement ferme et irrévocable à l'émission d'obligations ATTJARIWABA BANK à hauteur du montant total ci-dessus.

Nous déclarons avoir pris connaissance des dispositions de la note d'information relative à cette émission obligataire, notamment les caractéristiques des Obligations Subordonnées à émettre dont la date de jouissance est le 29 juin 2018.

Nous avons pris connaissance que l'allocation se fera selon la méthode d'adjudication dite à la Française avec priorité aux tranches E et F (à taux fixe, avec un remboursement du principal par amortissement linéaire constant au-delà de la 2ème année), puis aux tranches A et C (à taux fixe, avec un remboursement in fine du principal).

Nous avons pris connaissance que, si le cumul du montant alloué à la tranche A, à la tranche B et à la tranche E est inférieur strictement à 20 000 000 Dh, les souscriptions relatives à la tranche A, à la tranche B et à la tranche E seront annulées.

Nous autorisons par la présente notre dépositaire à débiter notre compte du montant correspondant aux obligations ATTJARIWABA BANK qui nous seront attribuées.

L'exécution du présent bulletin de souscription est conditionnée par la disponibilité des obligations ATTJARIWABA BANK.

Cachet et signature du souscripteur

Lu et approuvé

Avertissement :

« L'attention du souscripteur est attirée sur le fait que tout investissement en valeurs mobilières comporte des risques et que la valeur de l'investissement est susceptible d'évoluer à la hausse comme à la baisse, sous l'influence des facteurs internes ou externes à l'émetteur.

Une note d'information visée par le AMMC est disponible, sans frais, au siège social de l'émetteur, auprès des établissements chargés de recueillir les demandes de souscription et à la Bourse de Casablanca »

¹Code d'identité : Registre de commerce pour les personnes morales, Numéro et date d'agrément pour les OPCVM

²Qualité du souscripteur

A Etablissements de crédit

B OPCVM

C Sociétés d'assurances, organismes de retraite et de prévoyance

D Fonds d'investissement, fonds de pension

E Autres (compagnies financières et la CDG)